



HAL
open science

Description grammaticale de l'abzakh - tcherkesse occidental

Nimet Mezane Konuk

► **To cite this version:**

Nimet Mezane Konuk. Description grammaticale de l'abzakh - tcherkesse occidental. Linguistique. Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 2022. Français. NNT : 2022PA030100 . tel-04238609

HAL Id: tel-04238609

<https://theses.hal.science/tel-04238609v1>

Submitted on 12 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE
Ecole doctorale 622 Sciences du langage
UMR 7107 Langues et civilisations à tradition orale (LACITO)

Spécialité : Sciences du langage

Thèse soutenue le 5 décembre 2022
Pour obtenir le grade de docteur en sciences du langage

DESCRIPTION GRAMMATICALE DE L'ABZAKH – TCHERKESSE OCCIDENTAL

Nimet Mezane KONUK

DIRECTEUR DE THESE

Alexis MICHAUD

RAPPORTEURS

Evangelia ADAMOU

Anaïd DONABEDIAN-DEMOPOULOS

MEMBRES DU JURY

Evangelia ADAMOU – Directrice de recherche, CNRS

Isabelle BRIL – Directrice de recherche émérite, CNRS

Anaïd DONABEDIAN-DEMOPOULOS – Professeur des universités, INALCO

Didier DEMOLIN – Professeur émérite, Université Sorbonne Nouvelle

René LACROIX – Maître de conférences, Université Sorbonne Nouvelle

Alexis MICHAUD – Directeur de recherche, CNRS

Description grammaticale de l'abzakh – tcherkesse occidental

La présente thèse propose une description grammaticale du dialecte abzakh parlé dans le village de Yeleme, à Antalya, Turquie. C'est un dialecte du tcherkesse occidental, qui est une langue du Caucase du nord-ouest. Une particularité de ce travail est qu'il vise la description d'un dialecte parlé au sein de la diaspora tcherkesse en Turquie. La transmission du dialecte aux jeunes générations est interrompue, et tous les locuteurs sont bilingues abzakh-turc. Pour ce dialecte, ce travail est la première description grammaticale approfondie. Dans la première partie, une analyse phonologique est présentée, où est constatée une baisse dans le nombre des consonnes, et le maintien d'un système vocalique à trois unités. Malgré cette baisse dans le système consonantique, l'abzakh reste une langue ayant un inventaire consonantique riche. Dans la deuxième partie est proposée une analyse morphosyntaxique : le syntagme nominal, le système verbal, la structure des phrases complexes et les différents types de phrases. Bien que l'abzakh soit un dialecte de diaspora, il garde son système à deux cas et l'alignement ergatif au niveau de l'indexation et du marquage casuel. Toutefois, malgré l'existence de certaines relations syntaxiques ergatives (dans les constructions réciproques et les phrases coordonnées et subordonnées contenant un verbe statique pour prédicat), la relation syntaxique majoritaire est absolutive. Ce travail vise en outre à apporter une contribution à la base empirique disponible pour les travaux comparatifs inter-dialectaux et les travaux diachroniques.

Mots-clés : abzakh, tcherkesse occidental, adyghé, langues caucasiennes du nord-ouest, morphosyntaxe, actance, ergativité.

A grammatical description of Abzakh, a West Circassian dialect

This thesis provides a grammatical description of the Abzakh dialect spoken in the village of Yeleme, Antalya, Turkey. It is a dialect of Western Circassian, a Northwest Caucasian language. A specificity of this work is that it aims at describing a dialect spoken within the Circassian diaspora in Turkey. Transmission of the dialect to the young generations is interrupted, and all remaining speakers are bilingual in Abzakh and Turkish. This work is the first thorough grammatical description for this dialect. In the first part of the thesis, a phonological analysis is presented, noting a decrease in the number of consonants (as compared with Circassian dialects spoken in the Caucasus) and the maintenance of a three-unit vowel system. Despite the decrease in the consonant system, Abzakh remains a language with a rich consonant inventory. In the second part, a morphosyntactic analysis is proposed: the noun phrase, the verbal system, the structure of complex sentences and the different types of sentences. Although Abzakh is a diaspora dialect, it retains its two-case system and ergative alignment in indexing and case marking. However, despite the existence of some ergative syntactic relations (in reciprocal constructions and in coordinated and subordinate sentences containing a static verb as predicate), the majority syntactic relation is absolutive. This work also aims to contribute to the empirical base available for inter-dialectal comparative and diachronic work.

Keywords: Abzakh, Western Circassian, Adyghe, Northwest Caucasian, morphosyntax, argument structure, ergativity.

Remerciements

Je tiens à exprimer mes remerciements d'abord à ma famille pour le soutien, l'affection et l'amour que chaque membre de ma famille m'a porté pendant toute ma vie. C'est grâce à eux que j'ai pu arriver jusqu'au stade d'une thèse de doctorat sur *ma langue*. Mais je remercie particulièrement ma mère Münevver Konuk, pour être une mère parfaite et un modèle exemplaire pour moi. Je tiens à exprimer mes remerciements à mon père Ertuğrul Konuk non seulement pour être un père parfait, mais aussi pour sa contribution à ma thèse en tant que traducteur infiniment patient des enregistrements collectés sur le terrain. Mes remerciements tout particuliers également à mon frère Kaşav Konuk et mon oncle Erhan Şimşek, dont le soutien m'a suivie partout.

J'adresse mes plus vifs remerciements à mon directeur de thèse Alexis Michaud, sans qui ce travail ne se présenterait pas sous l'état qu'il a actuellement. Je le remercie également pour le soutien et l'encouragement qu'il m'a apporté pendant un parcours qui n'était pas de tout repos. C'est grâce à lui que j'ai surmonté des barrières -que ce soit grandes ou petites- sur le chemin.

Je tiens à exprimer mes remerciements aux membres du jury : Evangelia Adamou, Isabelle Bril, Anaïd Donabédian-Demopoulos, Didier Demolin et René Lacroix. J'aimerais exprimer mes remerciements particulièrement à Isabelle Bril et René Lacroix pour avoir accepté de faire partie de mon comité de suivi individuel, qui a rempli sa mission « au-delà du devoir » pendant cinq ans. J'aimerais remercier René Lacroix aussi pour la relecture de chapitres. Une mention toute particulière dans les remerciements va à Françoise Guérin, qui a mis la thèse sur les rails et a enchaîné les relectures-marathon, jusqu'à cette année de finalisation. (Françoise, je vous en remercie du fond du cœur.)

J'adresse mes plus vifs remerciements à George Moroz pour le temps qu'il a généreusement consacré à traduire et expliquer pour moi des travaux incontournables rédigés en russe et dont il n'existait pas de traduction en anglais, en français ou en turc. Il m'a ainsi permis de surmonter (partiellement) l'obstacle que constitue mon faible niveau en russe, et de bénéficier d'un éclairage très important pour mes analyses en abzakh. Vifs remerciements à Hélène Gérardin pour ses relectures et ses conseils experts lors des dernières étapes de la rédaction.

J'ai une grande dette envers chaque participant Abzakh pour la collecte des données sur le terrain. Je remercie en particulier mon informateur Fahri Huvaj qui m'a porté toute son

attention, pour ses importants contributions et explications détaillées sur les nuances pragmatiques.

Je remercie vivement les collègues du LACITO. Je remercie en particulier Anissa Forget, Séverine Guillaume et Balthazar Do Nascimento pour le travail impeccable qu'ils ont fait pour l'appui à l'organisation de mes terrains, et la mise en ligne de mon corpus abzakh sur la Collection Pangloss. Mes remerciements également à mes collègues Valentina Alfarano, Minh Châu Nguyen, Maxime Fily, Yann Le Moullec et Neige Rochant pour leur soutien.

Mes remerciements à mon amie Sevda Çamlıyurt pour toujours être là dans toutes les occasions, « pour le meilleur et pour le pire ».

Dernièrement, mes remerciements à mon école doctorale ED 622 - Sciences du langage, le plus beau cadre qu'on puisse souhaiter pour un projet de thèse.

Il va de soi que toutes les erreurs et maladresses qui demeurent sont de ma seule responsabilité.

Table des matières

<i>Remerciements</i>	<i>iii</i>
<i>Abréviations</i>	<i>x</i>
<i>0. Introduction</i>	<i>1</i>
0.1. Les Tcherkesses et leur langue.....	2
0.1.1. L'histoire du peuple tcherkesse	3
0.1.2. La langue tcherkesse	6
0.1.2.1. Appartenance génétique et aperçu de la famille.....	6
0.1.2.2. Situation socio-linguistique.....	7
0.1.2.3. Dialectologie, première partie : les dialectes du Caucase.....	8
0.1.2.4. Dialectologie, deuxième partie : les parlers de diaspora	12
0.1.2.5. Le tcherkesse en Turquie.....	12
0.2. Objet d'étude.....	16
0.2.1. Le village de Yeleme.....	17
0.2.2. Enjeux scientifiques	19
0.3. Méthodologie	20
0.3.1. Cadre(s) théorique(s).....	20
0.3.2. Terrain et récolte de corpus	22
0.3.3. Informateurs	22
0.4. État de l'art : les études abzakh au sein des études caucasiques	23
0.4.1. Des travaux fondateurs.....	24
0.4.1.1. Les travaux de Catherine Paris	24
0.4.1.2. Karina Vamling et Mukhadin Kumakhov	26
0.4.1.3. Niaz Batouka	29
0.4.1.4. George Hewitt	31
0.4.1.5. John Cunnison Catford.....	33
0.4.1.6. Henricus Joannes Smeets	36
0.4.1.7. John Colarusso	37
0.4.1.8. George Dumézil.....	38
0.4.2. Nouvelles directions dans le domaine de caucasologie	39
0.4.3. Chapitre préliminaire : points à retenir tout au long de la lecture.....	46

<i>Première partie : Phonologie</i>	49
<i>1. Cadre théorique général : la phonologie comme phonétique fonctionnelle</i>	49
1.1. Problématiques centrales dans la phonologie des langues du Caucase	50
1.2. Passage en revue des systèmes phonologiques d'autres dialectes tcherkesses	52
1.2.1. Le tcherkesse oriental.....	52
1.2.1.1. Le kabarde	52
1.2.1.2. Le besleney (ou besney).....	54
1.2.2. Le tcherkesse occidental.....	55
1.2.2.1. Le chapsough, le bjédough et le témirgoï.....	55
1.2.2.2. L'abzakh de Syrie.....	58
1.3. L'inventaire des phonèmes consonantiques de l'abzakh de Yeleme	62
Discussion au sujet du système consonantique dans une perspective de synchronie dynamique et comparative.....	97
1.4. Les phonèmes vocaliques	99
Analyse alternative, « riche en voyelles »	107
1.5. Le système d'écriture.....	112
1.6. La structure du mot phonologique et les restrictions phonotactiques	114
1.7. L'accent	116
<i>Deuxième partie : Morphosyntaxe</i>	121
Introduction : les classes morphosyntaxiques	121
<i>Chapitre 1. Le syntagme nominal</i>	125
1.1. La classe des noms	125
1.1.1. Les noms propres	126
1.1.2. Les noms communs	130
1.1.3. La création lexicale nominale	132
1.1.4. Le morphème pluriel -x3	134
1.1.5. Le pluriel associatif -d3x3	136
1.2. La classe des adjectifs.....	139

1.3.	Les adnominaux.....	141
	Les quantifieurs	142
	Les démonstratifs	146
	1.3.1.1. Illustration des emplois simples	147
	1.3.1.2. Emplois figurés.....	148
	Les interrogatifs.....	149
	Les possessifs	150
1.4.	Les cardinaux.....	152
1.5.	Les ordinaux	158
1.6.	Cas et postpositions	159
	1.6.1 Les marqueurs casuels.....	159
	1.6.1.1. Le cas absolutif.....	160
	1.6.1.2. Le cas oblique.....	165
	1.6.2. Les postpositions	170
	1.6.2.1. L'instrumental	170
	1.6.2.2. L'adverbial	177
	1.6.2.3. Les postpositions non-attachées au nom	180
1.7.	La classe des pronoms	182
	1.7.1. Les pronoms personnels	183
	1.7.2. Les pronoms possessifs	189
	1.7.3. Les pronoms démonstratifs	191
	1.7.4. Les pronoms interrogatifs.....	195
	1.7.5. Les pronoms indéfinis	198
	<i>Chapitre 2. Le système verbal.....</i>	<i>207</i>
2.1.	La classe des verbes	208
	2.1.1. L'opposition verbo-nominale	208
	2.1.2. Particularités morphologiques des verbes	210
	2.1.3. Les verbes statiques.....	211
2.2.	La création lexicale verbale.....	214

2.2.1. La dérivation	215
2.2.2. Les collocations.....	216
2.3. Les morphèmes de temps, aspect et mode (TAM).....	218
2.3.1. Les morphèmes aspectuels	222
2.3.2. Les morphèmes modaux.....	230
2.3.3. La coexistence des morphèmes modaux et aspectuels	234
2.4. Les indices personnels.....	236
Indice personnel invariable : le préfixe z(з)-.....	254
2.5. Valence verbale et actance	262
2.5.1. Caractérisation générale	262
2.5.2. Valence et actance en tcherkesse : un regard d'ensemble.....	264
2.5.3. Les verbes monovalents	267
2.5.4. Les verbes bivalents	270
2.5.4.1. Les verbes bivalents transitifs	271
2.5.4.2. Les verbes bivalents intransitifs	278
2.5.5. Verbes trivalents.....	285
2.5.6. Le changement de valence entre les verbes mono- et bivalents par le changement de la voyelle finale e- / ə- : une structure antipassive ?	287
2.5.7. Les mécanismes de changement de valence par les morphèmes préverbaux	294
2.5.7.1. Le morphème causatif : ꞑз-	295
2.5.7.2. Les morphèmes applicatifs	304
2.5.8. Deux structures qui ne changent pas la valence : réciproque et réfléchi.....	338
2.5.9. L'ordre des termes et le marquage casuel pour une analyse actancielle	345
2.5.9.1. Le marquage casuel	345
2.5.9.2. Ordre des termes.....	347
2.6. Les formes déverbales	350
2.6.1. Les propriétés communes aux verbes et aux formes déverbales en abzakh.....	351
2.6.2. Les converbes	351
2.6.2.1. Le converbe présent.....	352
2.6.2.2. Le converbe passé.....	359

2.6.2.3. Le converbe futur	366
2.6.3. Les participes.....	371
2.6.3.1. Participe Présent	374
2.6.3.2. Participe Passé - Accompli.....	378
2.6.3.3. Participe Passé - Inaccompli.....	383
2.6.3.4. Participe Futur	385
Emploi des participes dans les constructions adverbiales	388
2.6.4. Le masdar	391
2.7. La classe des adverbes.....	397
2.7.1. Les adverbes qui déterminent directement les verbes	398
2.7.1.1. Les adverbes de mouvement	398
2.7.1.2. Adverbes de temps	413
2.7.1.3. Adverbes de manière	414
2.7.1.4. L’adverbe de négation	418
2.7.1.5. Adverbes de quantité	421
2.7.2. Les adverbes qui déterminent les adjectifs ou d’autres adverbes.....	422
Adverbes de degré	422
2.7.3. Les adverbes qui modifient le type de phrase	425
2.7.3.1. L’adverbe interrogatif.....	425
2.7.3.2. Les adverbes énonciatifs.....	428
<i>Chapitre 3. Phrases complexes : coordination & subordination.....</i>	<i>431</i>
3.1. Coordination.....	432
Le coordonnant -rɜ « et »	434
Le coordonnant jətʃʔəj « et ».....	435
Le coordonnant -əj « (et) aussi »	438
Le coordonnant jɜ...jɜ « ou...ou »	440
Le coordonnant ɛw « mais »	440
Le coordonnant ʃhɛ « mais »	442
Le coordonnant sədɛ zəpʔwɜtʃʔɜ « car »	443
3.2. Subordination	444
3.2.1. Les propositions relatives.....	445

3.2.2. Les propositions complétives	461
3.2.2.1. Propositions complétives sujet	461
3.2.2.2. Les propositions complétives objet	462
3.2.3. Les propositions circonstancielles.....	471
3.2.3.1. Proposition circonstancielle créée par un participe	471
3.2.3.2. Proposition circonstancielle créée par un verbe.....	473
3.2.4. Propositions subordonnées créées par les subordonnants	480
Le subordonnant pətɜw « alors que »	480
Le subordonnant pəjɜ « pour »	482
Le subordonnant conditionnel -mɜ « si »	484
Le subordonnant pətɜməj « bien que ».....	492
Le subordonnant -təj « puisque »	492
3.3. L'ellipse dans les phrases complexes.....	496
<i>Chapitre 4. Types de phrases</i>	507
4.1. Phrases interrogatives.....	507
4.1.1. Interrogation totale	507
4.1.2. Interrogation partielle	510
4.2. Les phrases exclamatives	519
4.3. Phrases impératives	522
4.4. Phrases optatives	526
<i>Chapitre 5. Conclusion</i>	531
<i>Annexes</i>	537
<i>Bibliographie</i>	541

Abréviations

1SG.ABS = 1^e personne du singulier absolutif
1SG.OBL = 1^e personne du singulier oblique
1PL.ABS = 1^e personne du pluriel absolutif
1PL.OBL = 1^e personne du pluriel oblique
1SG.POSS = Adnominal possessif 1^e personne du singulier
1PL.POSS = Adnominal possessif 1^e personne du pluriel
2SG.ABS = 2^e personne du singulier absolutif
2SG.OBL = 2^e personne du singulier oblique
2PL.ABS = 2^e personne du pluriel absolutif
2PL.OBL = 2^e personne du pluriel oblique
2SG.POSS = Adnominal possessif 2^e personne du singulier
2PL.POSS = Adnominal possessif 2^e personne du pluriel
3SG.ABS = 3^e personne du singulier absolutif
3SG.OBL = 3^e personne du singulier oblique
3PL.ABS = 3^e personne du pluriel absolutif
3PL.OBL = 3^e personne du pluriel oblique
3SG.POSS = Adnominal possessif 3^e personne du singulier
3PL.POSS = Adnominal possessif 3^e personne du pluriel
ABS = Absolutif
ABS/DEF = Absolutif / Défini
ACMP = Accompli
ACMP_{PASSÉ} = Accompli passé
AGT = agent
AUG = Augmentatif
BEN = bénéfactif
CIS = Cislocatif
COM = Comitatif
CONV = Converbe
DEM_{PROX} = Demonstratif proximal
DEM_{MÉDIAL} = Demonstratif médial
DEM_{DISTAL} = Demonstratif distal
DEPL = Déplacement
DYN_{PRES} = Dynamique présent
EPH = Epenthétique
EXC = Exclamatif
LOC = postposition locative
LOC_{LÀ} = Locatif (là)
LOC_{DESSOUS} = Locatif (dessous)
LOC_{DESSUS} = Locatif (dessus)
LOC_{À_L'INTERIEUR} = Locatif (à l'intérieur)
LOC_{LÀ_CLOS} = Locatif (la clos)

LOC_{DEDANS} = Locatif (dedans)
LOC_{BOUT} = Locatif (au bout)
LOC_{VERS_L'INTERIEUR} = Locatif (vers l'intérieur)
LOC_{DEVANT} = Locatif (devant)
LOC_{DERRIÈRE} = Locatif (derrière)
LOC_{A_TRAVERS} = Locatif (à travers)
LOC_{A_COTÉ} = Locatif (à coté)
MAL = Maléfactif
NEG = Négation
IMPER = Impératif
INACMP_{PASSÉ} = Inaccompli passé
INST = Instrumental
INTER = Interrogatif
ITER = Itératif
OBL = Oblique
OBL.PL = Oblique pluriel
OPT = Optatif
ORD = Ordinal
PAT = Patient
PL = Pluriel
PL.ASS = Pluriel associatif
PRED = Prédicatif
PPOSS.1SG = Pronom possessif 1^e personne du singulier
PPOSS.2SG = Pronom possessif 2^e personne du singulier
PPOSS.3SG = Pronom possessif 3^e personne du singulier
PPOSS.1PL = Pronom possessif 1^e personne du pluriel
PPOSS.2PL = Pronom possessif 2^e personne du pluriel
PPOSS.3PL = Pronom possessif 3^e personne du pluriel
TAM = Temps, aspect, mode

0. Introduction

L'objet de cette thèse est de fournir une description et une analyse de l'abzakh parlé en Turquie. C'est la langue maternelle de deux de mes grands-parents, qui font partie des descendants de la diaspora tcherkesse¹ de la fin du XIX^e siècle. Locutrice passive de cette langue entendue dans le cercle familial depuis l'enfance, je la comprends mais ne la parle qu'avec des hésitations. (Si je m'efforce de préciser ce constat en le rapportant à des référentiels comme ceux qui me sont connus par mon apprentissage ultérieur des langues étrangères, j'estimerai mes compétences aux alentours du niveau A2 du référentiel européen.) Il m'a semblé important de mieux la connaître et d'en explorer la richesse et la complexité, ainsi que de réunir et conserver une documentation aussi solide que possible de cette langue.

Sur l'ensemble du Caucase, selon les données de l'UNESCO (« Atlas des langues en danger dans le monde »), le tcherkesse est considéré globalement comme une langue *vulnérable* (donc pas encore *en danger*) :

« La branche adyguéenne (adyguéen), également appelée circassienne, est elle aussi composée de deux variétés apparentées mais leur statut de langues distinctes, l'adyguéen proprement dit (circassien occidental) par opposition au kabarde-tcherkesse (circassien oriental ou kabarde), est plus évident. Malgré une histoire agitée, les langues abkhazo-adyguéennes existantes peuvent être considérées tout au plus comme vulnérables. » (Texte original en anglais : « *Despite the turbulent history, the endangerment status of the extant Abkhaz-Adyge languages is no worse than vulnerable.* ») (Moseley 2010: 41)

Le nombre de locuteurs est estimé à environ 300.000, dont environ 128.000 dans la Fédération de Russie. La majorité des locuteurs se trouverait donc dans la diaspora, où s'observe un phénomène de remplacement graduel par les langues majoritaires (détaillé au §0.1.2.4, consacré aux parlers de diaspora). S'agissant spécifiquement du village de Yeleme, dont le parler fait l'objet de la présente étude, il est clair que le dialecte abzakh y est en voie de remplacement par

1 Aucune différence n'est établie ici entre les termes « tcherkesse » et « adyghé ». C'est le premier de ces deux termes considérés comme pleinement synonymes qui est employé ici, suivant l'usage de la caucasologue Catherine Paris. Plus de précisions au sujet du tcherkesse sont fournies au §0.1.2, « La langue tcherkesse ».

le turc. Il ne s'agit pas d'une poche de peuplement transfrontalière, en continuité avec le Caucase : le village de Yeleme se trouve à 90 km de la ville d'Antalya, dans le sud-ouest de la Turquie, bien loin du Caucase : à environ 1.500 kilomètres. (Cette localité sera décrite plus avant ci-dessous, §0.2.1, carte et photographie à l'appui.) D'après mon expérience, il ne se trouve pas de gens de moins de quarante-cinq ans qui y parlent couramment l'abzakh (seul dialecte tcherkesse parlé dans le village). Cela en fait une variété particulièrement en danger au sein de l'ensemble dialectal tcherkesse.

Pour prendre un peu de recul par rapport à la problématique des langues *en voie de disparition*, et sans nier le caractère dramatique des événements qui ont interrompu la chaîne de transmission traditionnelle, on soulignera l'intérêt que les situations de diaspora peuvent présenter pour l'étude linguistique. Tout d'abord, les communautés périphériques peuvent conserver des caractéristiques conservatrices perdues dans des aires plus centrales. Dans le cas du tcherkesse, la diffusion d'une forme écrite standardisée dans le Caucase depuis le XIX^e siècle a pu éclipser certaines formes, dont la présence dans plusieurs communautés de diaspora atteste qu'il s'agit d'une rétion et non d'innovations (telles que le morphème verbe *zə-* dans les propositions subordonnées). En outre, les contacts de langue peuvent être source d'évolutions révélatrices au sujet de la structure des langues concernées, comme autant d'expériences linguistiques « à ciel ouvert » (voir notamment Matras et Adamou (2021)). La gymnastique que j'ai pratiquée au fil de mon enquête (et de mon apprentissage), de traduire du turc en abzakh et vice versa, met clairement en lumière des différences de fonctionnement entre les deux systèmes, en même temps qu'elle fournit l'occasion d'observer la façon dont s'établissent des tolérances vis-à-vis de tournures turques qui peu à peu s'amalgament au parler abzakh de Yeleme. L'exemple le plus révélateur dans cette veine me paraît être celui de l'acclimatation progressive en abzakh de Yeleme du morphème *-mif* du turc, qui marque le passé non-vu (par exemple pour remarquer "Il a plu", avec la nuance "Tiens, il a dû pleuvoir")².

0.1. Les Tcherkesses et leur langue

On trouve dans le Caucase un grand nombre de langues autochtones qui se regroupent en trois familles : langues du Caucase du Nord-Ouest, langues du Caucase du Nord-Est et langues du Caucase du Sud (langues kartvéliennes). Le tcherkesse appartient à la famille des langues du

² Un exemple se trouve en ligne ici : <https://doi.org/10.24397/pangloss-0007951#S35> ; le même texte en comporte d'autres exemples.

Caucase du Nord-Ouest. On présentera ici successivement (selon un plan très classique) l'histoire du peuple tcherkesse, puis la langue tcherkesse.

0.1.1. *L'histoire du peuple tcherkesse*

Au seuil du présent travail, il apparaît utile de mentionner les divers noms utilisés pour référer au même peuple : *tcherkesse*, *circassien* et *adyghé*. Le nom du peuple tcherkesse dans la langue tcherkesse (endonyme) est *Adyghé*. « Circassien » est un terme d'étymologie encore incertaine qui a connu un certain succès comme dénomination internationale pour désigner les Tcherkesses : on lui connaît des formes en grec « Kirkásios », en anglais « Circassian », en russe черкес, *cherkes*, qui établit le lien avec le terme *Tcherkesse*, également présent en turc « Çerkes » et en arabe « Sherakise ».

Il n'existe pas de récit particulièrement répandu parmi les Tcherkesses eux-mêmes au sujet de leurs origines lointaines (sur le modèle commode de l'ascendance mythique bâtie dans la seconde moitié du XIX^e siècle en France : « Nos ancêtres les Gaulois »). La « matière du Caucase » (comme on parle de « matière de Bretagne »), ce sont les Nartes, mais la population mesure leur caractère mythologique. Richmond pense pouvoir établir une certaine continuité linguistique et culturelle entre les Tcherkesses (et plus généralement les peuples locuteurs de langues du Caucase du Nord-Ouest) et les Hattis, une civilisation de l'Anatolie centrale du III^e millénaire avant Jésus Christ. Dans ce scénario très schématique, après leur défaite par les Hittites au II^e millénaire avant J.C., ce peuple se serait installé dans les villes appelées aujourd'hui Sokhoumi (géorgien : სოხუმი ; Sohum en turc) et Anapa, au bord de la Mer Noire. Puis, ils se seraient divisés en diverses branches, celles que l'on connaît aujourd'hui comme Abkhaz-Abaza, Tcherkesses, et Ubykh (Richmond 2018: 3). Ces hypothèses ne sont rapportées qu'à titre presque anecdotique, tant il paraît clair qu'il n'y a guère de sens à rechercher, aux peuples modernes et contemporains, une origine antique qui soit unique et monolithique.

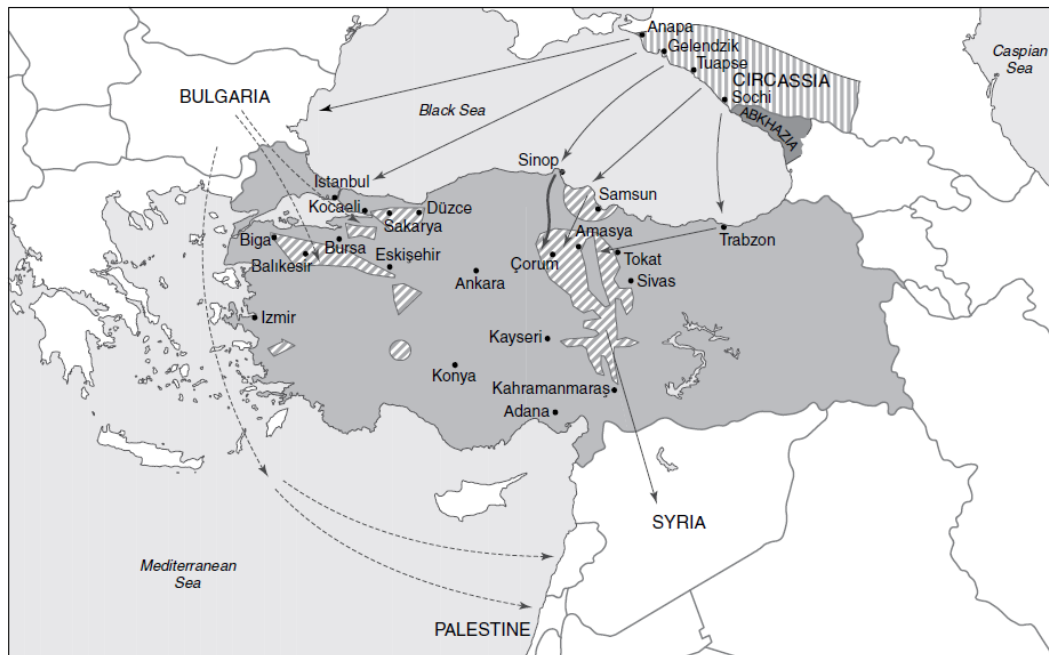
En revanche, une filiation historique moins lointaine peut sans trop de difficulté être établie entre les Tcherkesses et les diverses tribus proto-circassiennes. Les *Méots* sont connus dans les textes anciens grecs et romains depuis l'antiquité jusqu'au début du Moyen-Âge. La tribu la plus puissante des Méots, les *Sinds*, ont fondé un royaume sous le nom de *Sindika* au V^e siècle avant J.C. Une autre tribu comptée parmi les Méots est celle des *Zigei*. Ceux-ci étaient connus comme des bâtisseurs de villes-citadelles dans le Caucase. Voici le résumé que fournit Catherine Paris à ce sujet :

« Les peuples du Caucase du Nord-Ouest, désignés aujourd’hui sous les noms de Tcherkesses, Oubykhs et Abkhazes, sont connus depuis l’Antiquité. Au moment où les Grecs et les Romains entrèrent en contact avec les peuples qu’on suppose être leurs ancêtres, ceux-ci occupaient un vaste territoire allant des environs de la Mer d’Azov, par les versants Nord, Nord-Ouest jusqu’à la chaîne principale du Caucase, et, au-delà, le long du littoral de la Mer Noire. »
(Paris 1974: 12)

Les peuples du Caucase du Nord-Ouest sont entrés dans une tourmente au XVIII^e siècle. L’invasion de la région par les troupes russes aboutit à une défaite totale en 1864. Cette défaite est suivie par un exil vers l’Empire Ottoman, qui était disposé à accueillir ces populations islamisées chassées du Caucase : elles peuplèrent des territoires peu fertiles de l’empire.

L’année 1763 est généralement considérée comme la date du début de la guerre entre l’empire russe et les peuples du Caucase. C’est la date du début de la construction de la Forteresse de Mozdok et de nouvelles *stanitsa* par l’empire russe afin de contrôler le Caucase (Richmond 2018: 19). (La *stanitsa* constituait l’unité économique et politique de base des peuples cosaques installés sur les terres nouvellement conquises par l’Empire russe.) Notons qu’il ne s’agit pas d’une guerre incessante de 101 ans (pas plus que ce n’avait été le cas de la Guerre de Cent Ans entre l’Angleterre et la France, quatre siècles plus tôt), mais d’une guerre à épisodes multiples. Au XVII^e siècle, il est estimé que la population des Tcherkesses était supérieure à un million (Richmond 2018: 4). En 1860, au moment de l’exil, on estime que la population tcherkesse était comprise entre 1.250.000 et 1.500.000 individus. La population n’avait donc pas connu d’augmentation notable. S’appuyant sur un modèle simple de la croissance régulière qu’aurait connu la population en l’absence de conflit armé (croissance estimée à 2 % par an), Richmond conclut que la population tcherkesse devrait s’élever à trente millions au début de ce siècle. Or les estimations démographiques des années 2010 donnent un chiffre de 4 à 6 millions pour la population tcherkesse dans le monde (Richmond 2018: 122–123). L’écart entre ces chiffres donne une idée des pertes de populations au fil des guerres et lors de l’exil.

La carte ci-dessous montre la route suivie pendant l’exil vers les territoires de l’Empire Ottoman.



Carte 1 : La carte des routes pendant l'exil en 1864 (Besleney 2014)

Les conditions extrêmement dures de cet exil ont décimé les rangs des réfugiés dès le voyage. Une fois installés dans leur pays d'accueil, le nombre de décès a continué d'augmenter en raison des conditions climatiques difficiles, et de la misère dans laquelle vivait une population déplacée sans connaissance de la langue et de la culture du pays qui l'accueillait. En outre, l'Empire Ottoman était en crise, pris dans des guerres consécutives à des révoltes dans les Balkans. En outre, les cadres dirigeants de l'Empire ne s'attendaient pas à ce que le nombre d'exilés venant du Caucase soit si élevé.

La majeure partie de la diaspora s'est établie à l'intérieur des frontières de l'actuelle Turquie. Les groupes qui avaient dans un premier temps trouvé asile dans les Balkans se sont ensuite disséminés au Moyen Orient (Syrie, Jordanie, Israël), qui faisait à l'époque partie de l'Empire Ottoman.

Par la suite est arrivée la Première Guerre Mondiale, suivie par la Guerre d'Indépendance de la Turquie. Ces guerres ont eu un grand impact sur la population tcherkesse qui venait de s'établir dans l'Empire. Après la Deuxième Guerre Mondiale, un groupe de Circassiens proche de l'Armée Blanche s'est installé aux États-Unis (plus précisément au New Jersey et en Californie).

Actuellement, outre la diaspora, le peuple tcherkesse est réparti dans trois républiques autonomes de la Fédération de Russie, dans le Caucase de l'Ouest : la République Adyghé,

fondée le 27 juillet 1922 sous le nom de *Adygejskaya Avtonomnaya Oblast* [Territoire Autonome Adyghé], la République de Karatchaïévo-Tcherkessie, fondé en 1922 sous le nom de *Karatchaïevo-Tcherkessia Avtonomnaïa Oblast* [Territoire Autonome Karatchay-Tcherkessie], et enfin la République de Kabardino-Balkarie, fondée en septembre 1921 sous le nom de « Territoire Autonome Kabarde » et devenue en 1922 le « Territoire Autonome Kabarde-Balkar » (*Kabardino-Balkarskaïa Avtonomnaïa Sovietskaïa Sotsialistitcheskaïa Respublika*) (Paris 1974: 23–24). Aujourd’hui, selon les données de l’UNESCO, la population tcherkesse dans ces républiques est de l’ordre de 900.000 personnes.



Carte 2 : La carte des républiques dans le Caucase (Besleney 2014)

0.1.2. La langue tcherkesse

0.1.2.1. Appartenance génétique et aperçu de la famille

Catherine Paris fait figurer en introduction de sa monographie au sujet de la phonologie du besleney (besney) une liste de l’ensemble des parlers de la famille caucasique du Nord-Ouest. Cette liste comporte évidemment ses parti-pris (à commencer par celui, admirable à mes yeux, qui consiste à faire figurer en tête le tcherkesse plutôt que l’abaza-abkhaz ou l’oubykh) et ses limites liées à l’évolution des classifications au fil du temps, à mesure de la collecte de données et de l’avancée du travail de reconstruction. Pour le propos qui est le mien, cet inventaire déjà ancien fournit néanmoins une base tout à fait suffisante. Pour qui s’intéresse aux avancées plus récentes, on renverra aux travaux en cours de George Moroz et collègues, qui s’écrivent, en

mode Science ouverte, dans un environnement résolument tourné vers les Humanités numériques³.

Voici donc un aperçu de la famille des langues caucasiques du Nord-Ouest (Paris 1974: 25–26).

- Tcherkesse
 - Groupe oriental
 - Kabarde
 - Le dialecte de Baksan
 - Le dialecte du Kouban
 - Le parler de Malka
 - Le parler de Terek
 - Besleney
 - Le groupe occidental
 - L'abzakh
 - Le chapsough
 - Le tchemgouy ou kémirgoey
 - Le bjedough
- Abaza-abkhaz
 - L'abkhaz
 - Le bzyb
 - L'abjou
 - Le samourzakan
 - L'abaza
 - Le tapanta
 - Le chkharawa
- Oubykh

Tableau 1 : Tableau des langues du Caucase du Nord-Ouest proposé par Catherine Paris

0.1.2.2. Situation socio-linguistique

On commencera l'aperçu de la situation socio-linguistique du tcherkesse par un regard qui englobe les trois branches de la famille des langues caucasiques du Nord-Ouest : tcherkesse,

³ <https://agricolamz.github.io/>

abaza-abkhaz et oubykh. Parmi ces trois branches, l'*oubykh*, qui ne comporte qu'une seule langue (l'oubykh, langue éponyme), est éteint depuis la fin du XX^e siècle (Tevfik Esenç, connu comme le dernier locuteur de l'oubykh, est décédé en 1992). La seconde branche, l'abaza-abkhaz, présente un tableau nettement différencié : l'abaza est considéré comme fortement en danger (*definitely endangered*), tandis que l'abkhaz est « vulnérable », selon les données de l'UNESCO (Moseley 2010). Enfin, la troisième branche (tcherkesse) est globalement considérée comme en danger en Turquie, et seulement « vulnérable » dans le Caucase (russe). Ce tableau d'ensemble présente l'intérêt d'attirer l'attention sur une différence globale entre la situation en Turquie et la Russie qui a en effet été importante dans la seconde moitié du XX^e siècle. Le processus de turcisation des communautés de diaspora en Turquie a interrompu la chaîne de transmission plus rapidement qu'en Russie, où la transmission au sein du foyer semble s'être mieux maintenue pendant ce demi-siècle. Néanmoins, il paraît important de relever que la situation en Russie se serait infléchie au fil du début du XXI^e siècle, avec une affirmation plus prononcée du russe comme langue unique de l'éducation et de l'administration, malgré le bilinguisme officiel qui demeure inscrit dans les textes. En outre, il va de soi que le tableau d'ensemble mondial que l'UNESCO tient à jour ne saurait résumer des situations sociolinguistiques sur le terrain, dont on s'efforcera au fil du présent travail de rendre les nuances, souvent difficiles à saisir et à restituer sans forcer le trait.

0.1.2.3. Dialectologie, première partie : les dialectes du Caucase

L'aperçu dialectologique du tcherkesse fourni ici s'attache d'abord aux dialectes du Caucase, pour progresser vers les parlers de diaspora (§0.1.2.4), et préparer ainsi la présentation du parler de Yeleme (§0.2), objet du présent travail monographique.

La langue tcherkesse regroupe un ensemble de dialectes qui se divisent en deux groupes : les dialectes de l'ouest, et les dialectes de l'est. Dans son livre intitulé *Système phonologique et phénomènes phonétiques dans le parler besney de Zennun Köyü, Tcherkesse oriental*, Catherine Paris résume les travaux réalisés pour la standardisation orthographique et grammaticale du tcherkesse occidental et du tcherkesse oriental, qui ont nettement accentué la différenciation entre ces deux ensembles. Il paraît tout à fait utile de revenir ici sur le processus de mise à l'écrit de parlers restés jusque-là de tradition orale, car les hésitations et les fluctuations dans le choix d'un alphabet, comme dans le choix de parlers *de référence*, comportent des enjeux qui continuent à se manifester jusqu'à nos jours.

En 1840, Chora Bekmourzine Nomov (Negoumé Chora Bekhmourzine en kabarde) a écrit en cyrillique une « grammaire kabarde ». Quoiqu'elle soit demeurée non publiée, elle a constitué une étape importante dans la réflexion en vue d'une standardisation de la langue et de sa mise à l'écrit dans un alphabet cyrillique. En 1865, Atajoukine a écrit la première grammaire kabarde (tcherkesse oriental) à être imprimée et diffusée. En 1866, on voit les premières tentatives de former des instituteurs pour enseigner le kabarde. À la fin du XIX^e siècle, les outils à disposition d'entreprises pédagogiques en kabarde écrit en cyrillique s'enrichissent d'un recueil de textes accompagné d'un dictionnaire kabarde-russe (auteurs : Lopatinskij, Tambiev et Kechejev). La « destinée manifeste » de la langue russe à accueillir les parlers caucasiens dans le giron de son orthographe et dans un bilinguisme caucasien-russe était néanmoins contestée par certains, dans une circonstance historique où les Tcherkesses de diaspora dans l'Empire Ottoman s'essayaient de leur côté à une mise à l'écrit du tcherkesse en alphabet arabe. L'extension au turc de l'alphabet arabe (généralisé dans l'Empire Ottoman) fournissait en effet un modèle au réemploi de l'alphabet arabe pour une langue typologiquement assez éloignée des langues chamito-sémitiques. C'est ainsi que Tsagov a créé un alphabet en écriture arabe et fondé le « Cercle d'étude du kabarde » en 1914, visant à poser les bases d'un avenir du kabarde hors du cadre de l'écriture cyrillique. Tsagov a animé une école qui enseignait le kabarde en alphabet arabe à partir de 1914 et jusqu'en 1918.

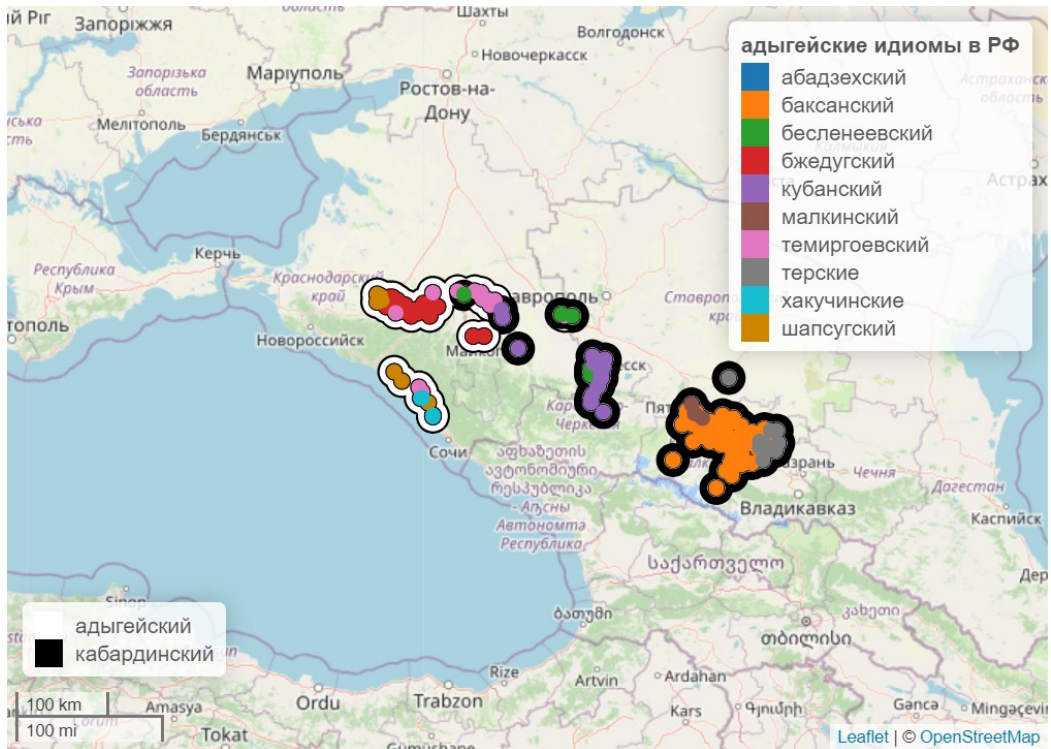
Après la révolution d'Octobre en 1917, dans le cadre d'une mise en place de politiques linguistiques dans la Russie socialiste, le kabarde devient l'écriture littéraire officielle. En 1924, il est décidé que le tcherkesse oriental standardisé aura pour base la variété de Baksan. Il est intéressant de noter que l'écriture adoptée à l'origine était en alphabet latin (choix de savants sensibles à la plus grande transparence grapho-phonématique d'une écriture neuve en caractères latins, qui fasse l'économie des conventions compliquées du cyrillique ?), mais il lui fut ensuite substitué l'alphabet cyrillique en 1936 (Paris 1974: 26–27), choix qui s'est maintenu par la suite. La relative abondance de publications en tcherkesse oriental paraît donner raison à ce choix qui comporte clairement certains avantages pratiques pour l'enseignement et la publication dans le contexte russe.

Quant au tcherkesse occidental, c'est le dialecte kémirgoy (ou témirgoï) qui est devenu la langue littéraire en 1918, avec une écriture à l'origine en alphabet arabe. Le premier manuel de cette langue est publié en 1918 (Paris 1974: 27). En 1926, les caractères arabes ont laissé leur place aux caractères latins, qui devaient à leur tour céder la place : depuis 1936, l'écriture officielle est en cyrillique.

Parmi les deux langues standardisées de Russie, celle de la République Adyghé est appelée « adyghé » et celle de la République Kabardino-Balkarie est appelé « kabarde ». Cependant, cette dénomination dichotomique suscite un net refus dans la diaspora, où elle est soupçonnée d'établir une division artificielle qui nuit à l'unité perçue d'un peuple tcherkess et d'une langue qu'il aurait en partage. En diaspora, le terme « adyghé » réfère à l'ensemble des dialectes tcherkesses (et à leurs locuteurs), y compris le kabarde. La plupart des Tcherkesses considère la mise en place d'une dénomination bipolaire « adyghé/kabarde » comme un acte politique de l'Union Soviétique afin de diviser un même peuple en deux.

Quelque sympathie qu'on puisse avoir pour le point de vue de locuteurs, il serait dommage de renoncer, au plan linguistique, à distinguer les deux ensembles que désignent respectivement les termes russes « adyghé » et « kabarde » dans leur emploi « à la russe ». En effet, il s'agit de dialectes suffisamment différenciés au plan phonologique pour qu'un traitement unifié constitue un paradoxe peu fructueux. De ce fait, on choisit ici d'employer le terme « tcherkess oriental » pour la langue standardisée de la République Kabardino-Balkarie (le kabarde) et « tcherkess occidental » pour la langue standardisée de la République Adyghé (l'adyghé). Cet usage nous paraît avoir le double avantage, d'une part de conserver une désignation unique pour ces parlers dans lesquels nombre de locuteurs veulent voir une langue unique (le tcherkess), tout en distinguant de façon claire et explicite deux ensembles dialectaux « de premier niveau » dont chacun, cela va de soi, comporte à son tour une diversité interne que l'on peut décrire en termes de sous-dialectes, idiolectes, etc.

Selon les données de l'UNESCO, le tcherkess occidental a aujourd'hui 300.000 locuteurs dans la République Autonome d'Adyghé (Moseley 2010). Le tcherkess oriental est parlé par quelque 650.000 locuteurs dans les républiques de Karatchaïevo-Tcherkessie et de Kabardino-Balkarie (Moseley 2010). L'enseignement en tcherkess – les deux dialectes standardisés – est permis à l'école. Mais c'est le russe qui est la langue dominante. Quant aux dialectes non standardisés, voici une carte réalisée par George Moroz :



Carte 3 : Vue d'ensemble de tous les dialectes tcherkesses de Russie. Cercles à bande noire épaisse : dialectes orientaux ; cercles à bande blanche : dialectes occidentaux (Moroz 2017).

Dans la carte ci-dessus, les cercles à bande noire épaisse représentent les dialectes orientaux, tandis que les cercles à bande blanche représentent les dialectes occidentaux. Si l'on examine la carte en gros plan, on constate que l'abzakh est parlé dans un seul village, qui est Khakurinehable.



Carte 4 : Carte linguistique du village de Khakurinehable établie par George Moroz, montrant le voisinage entre divers dialectes tcherkesses dans cette région de la république Adyghé. Cercle bleu à bande blanche : abzakh (Moroz 2017).

Dans la carte 4, le point bleu marque l'emplacement du village de Khakurinehable. Mais le fait que les locuteurs de ce village soient sous l'influence du dialecte standardisé fait de l'abzakh plutôt un dialecte de la diaspora, en voie d'effacement dans le Caucase.

0.1.2.4. Dialectologie, deuxième partie : les parlars de diaspora

Quand on se tourne vers la diaspora pour évaluer la situation linguistique, on constate que la situation globale est celle d'un effacement progressif du tcherkesse au profit des langues majoritaires. En Israël, il y a deux villages tcherkesses : Kfar Kama כְּפַר כְּמָא (en Basse Galilée) et Rehaniya רֵיחַנִּיָּה (Reyhaniyé). À Kfar Kama, c'est le dialecte chapsough qui est dominant, et à Reyhaniye c'est l'abzakh. En Israël, les élèves peuvent apprendre leur langue maternelle à l'école, enseignement subventionné par le gouvernement israélien.

Si l'on traverse la frontière et passe en Jordanie, on trouve à Amman une école privée, Prince Hamzah, qui enseigne le tcherkesse. Elle compte environ 1.200 élèves. Du fait qu'il s'agit d'une école privée, seuls les enfants des familles aisées peuvent y étudier. À l'école, c'est le tcherkesse oriental qui est enseigné ; les enseignants sont autorisés à employer des matériaux en tcherkesse occidental, mais les examens se font en tcherkesse oriental⁴.

À cause de la guerre en Syrie, le chiffre de la population tcherkesse ne peut pas être estimé de façon fiable. Il semblerait que la plupart d'entre eux se soient réfugiés en Turquie, tandis qu'un faible nombre choisissait de retourner dans le Caucase.

0.1.2.5. Le tcherkesse en Turquie

La situation du tcherkesse en Turquie paraît mériter d'être abordée dans un paragraphe spécifique, du fait de l'importance de ce sujet pour le thème de la présente thèse.

En Turquie, où la population tcherkesse est la plus nombreuse, la grande majorité des jeunes ne parlent pas la langue, en raison de la politique linguistique de la Turquie. Pour mieux évaluer la situation linguistique du tcherkesse dans l'histoire de la Turquie, il faut bien différencier l'époque de l'Empire Ottoman de celle de la République de Turquie. À l'époque de l'Empire Ottoman, l'identité des minorités était reconnue, et les peuples de différentes ethnies pouvaient parler leurs langues librement. Une première raison de cette « liberté linguistique » était sans aucun doute que l'éducation n'était pas accessible à tous. Les femmes, étant toujours à la maison

⁴ Je tiens à exprimer mes remerciements à Bislan Jalouqa pour l'information qu'il m'a fournie à propos de la situation linguistique en Jordanie.

ou ne sortant pas de leur village sans être accompagnées, ne parlaient, la plupart du temps, que leur langue maternelle. Les hommes étaient bilingues ou plurilingues, puisque c'était eux qui s'occupaient des affaires en dehors de leurs villages. Toutefois, la situation des communautés tcherkesses vivant à Istanbul, la capitale de l'époque, était différente de celle des Tcherkesses établis dans des régions d'Anatolie ou dans d'autres territoires de l'Empire. Beaucoup de jeunes hommes tcherkesses vivant à Istanbul et dans les villes proches ont été enrôlés dans l'armée, où certains se sont hissés à des grades supérieurs. Les femmes tcherkesses d'Istanbul étaient, dit-on, fréquemment prises au harem et devenaient les femmes des riches pachas de l'Empire. Tandis que celles qui vivaient loin de la capitale luttèrent pour tirer leur subsistance des nouvelles terres sur lesquelles les nouveaux arrivants avaient été installés. Les soldats tcherkesses de l'armée ont acquis une certaine puissance, et ont joué un rôle au sein du parti politique *İttihat ve Terakki Cemiyeti* [Association de l'Union et du Progrès], qui a eu un rôle très important dans l'histoire de la Turquie moderne. Cette association avait des pachas d'origine tcherkesse parmi ses membres fondateurs (Besleney 2016: 71–101).

À l'époque de l'Empire Ottoman, il y avait une identité supranationale « ottomane » qui dépassait l'opposition entre musulman et non-musulman. Appartenir à une communauté musulmane a facilité l'admission des hommes tcherkesses aux grades supérieurs de l'armée. Dans l'ensemble, les Tcherkesses ont trouvé l'occasion de continuer certaines activités culturelles propres. Un intellectuel, écrivain ottoman d'origine tcherkesse, Ahmet Mithat Efendi, a créé (en collaboration avec un bureaucrate, Ahmet Cavit Pacha) un alphabet basé sur l'écriture arabe pour écrire le tcherkesse. Mais sa pièce de théâtre intitulée *Çerkes Özdenleri* [Les Substances Tcherkesses] a attiré l'attention du service de renseignements du très-tyrannique sultan Abdulhamit II ; malgré son thème non politique, la pièce de théâtre n'a pas plu au sultan, dont les agents ont mis le feu au théâtre (Besleney 2016: 71–101).

Malgré cela, les Tcherkesses sont restés très actifs à l'époque de l'Empire pour garder leur identité et préserver leur langue. L'Association de Concorde des Tcherkesses, *Cemiyet-i İttihadiye Çerakise*, est fondée par des intellectuels tcherkesses en 1899, c'est elle qui publia le premier numéro du magazine intitulé *İttihad* [L'Union] au mois de septembre de cette même année. En 1908, une autre association, *Çerkes İttihad ve Teaviün Cemiyeti* [L'Association Tcherkesse de l'Union et de la Mutuelle], a créé un alphabet à base des lettres latines et publié des méthodes d'apprentissage de la langue tcherkesse dans cet alphabet. Les membres de cette association ont publié le premier magazine en tcherkesse, intitulé *Guaze* [Le Guide], qui est distribué dans les villages tcherkesses de l'Empire. L'enseignement dans la langue maternelle

se fait dans les écoles primaires, ce qui a beaucoup contribué au développement d'une classe intellectuelle tcherkesse à Istanbul. Mais au début de la Première Guerre Mondiale, les membres de cette association partent à l'armée. Ce sont alors les femmes tcherkesses qui fondent une nouvelle association sous le nom de *Çerkes Kadınları Teavün Cemiyeti* [La Société de Mutuelle des Femmes Tcherkesses], sorte de filiale de l'association *Çerkes İttihad ve Teavün Cemiyeti* [L'Association Tcherkesse de L'Union et de La Mutuelle] afin de pouvoir continuer leurs travaux. Elles fondent alors une école maternelle bilingue dont les langues d'enseignement étaient le tcherkesse et le turc. Elles publient également un magazine en tcherkesse, intitulé *Diyane* [Notre mère]. Mais ces associations ont été fermées lors de la fondation de la République de Turquie, après le traité de Lausanne (1923). Quand la Guerre d'Indépendance de la Turquie a commencé, une grande partie des Tcherkesses ont soutenu Mustafa Kemal Atatürk et le nouveau gouvernement situé à Ankara. Mais le positionnement des Tcherkesses pendant cette époque de transition était compliqué. Le gouvernement de l'Empire Ottoman était soumis face à l'occupation du pays par les troupes des Alliés de la 1^{ère} Guerre Mondiale, alors que le nouveau gouvernement à Ankara refusait cette occupation et décidait de se révolter et de créer une nouvelle armée. On compte un grand nombre de Tcherkesses dans les deux camps. Ainsi sous l'impulsion d'Ethem, un ancien officier tcherkesse, une armée nommée *Kuvay-i Seyyare* [Le Troupeau Ambulant] a été créée dans la région d'Egée et a beaucoup contribué à la victoire de la République. Mais il y avait également des soldats tcherkesses comme Anzavur qui soutenaient le sultan. Donc, les soldats d'Ethem et ceux d'Anzavur ont lutté les uns contre les autres à de nombreuses reprises. Les soldats d'Ethem sont sortis victorieux dans les combats menés dans la région d'Egée. Ces victoires d'Ethem ont permis au gouvernement d'Ankara de créer une autre armée unitaire. Mais après la constitution de cette nouvelle armée, Atatürk a nommé à sa tête İsmet Pacha, récemment rallié. Ethem Bey, révolté par cette injustice, dissout son armée et s'installe en Jordanie, en passant par la Grèce. Le gouvernement d'Ankara considère son geste comme un crime de haute trahison et le condamne à la peine capitale par contumace. Après cela, le gouvernement d'Ankara, pour exprimer son mépris, stigmatise son origine. Ethem Bey devient Ethem le Tcherkesse, et son geste est relaté dans les livres d'histoire sous le nom de « l'affaire du Tcherkesse Ethem ». Dans la foulée était prise une décision pour déporter vers d'autres villes les Tcherkesses qui habitaient la région du sud de Marmara. Un an plus tard, cette décision a été annulée (Besleney 2016: 71–101).

À l'époque de la république, plus précisément après le traité de Lausanne, l'Etat Turc a adopté la notion d'État-nation, qui ne reconnaît aucune ethnicité, ni ne donne de statut particulier aux

personnes musulmanes. En vertu de cette notion d'« État-nation », les noms de familles devaient être changés, pour adopter des noms de famille à consonance turque, et tous les citoyens se voyaient obligés de parler turc dans l'espace public. De même, pendant des années, les activités des associations des différentes minorités ethniques ont été interdites. Cela a eu beaucoup d'influence sur la transmission des langues et identités minoritaires aux jeunes générations (Besleney 2016: 71–101). Même si le traité de Lausanne apparaît comme une garantie pour les minorités non-musulmanes en termes de politiques linguistiques, tous les peuples minoritaires dans l'Anatolie ont, en pratique, subi les conséquences linguistiques drastiques de l'adoption de l'idéologie d'« État-Nation », comme les arménien(ne)s de la diaspora (Donabedian-Demopoulos 2001).

Si l'on s'approche de nos jours : dans les années 1950, avec la poursuite de la modernisation et les changements dans la vie quotidienne, de nombreuses personnes tcherkesses ont été contraintes de quitter leur village en raison des difficultés économiques et des nouveautés éducationnelles et socio-culturelles. Désormais, il fallait parler turc à l'école, au travail et dans les espaces publics, et il ne faisait pas bon se retrouver isolé dans un milieu turcophone. Par souci d'intégration, la transmission se fait de plus en plus rare et le tcherkesse laisse sa place au turc même à la maison. Toutefois, la vie associative a peu à peu retrouvé une place dans les grandes villes. Cependant, il y a eu une hésitation au niveau de la question de l'identité autour de laquelle les associations seraient formées : identité *Kafkas [Caucasien]* ou identité *Çerkes [Tcherkesse]*. Comme la loi interdisait toute action renvoyant à une identité minoritaire, c'est la notion de *Caucasien* qui a été retenue pour former ces associations. En face de ces difficultés, certains activistes tcherkesses ont proposé qu'il était crucial que le peuple tcherkesse retourne au Caucase pour garder son identité. D'autres disaient que la diaspora pouvait survivre si elle luttait pour conserver ses droits, car retourner au Caucase en masse était beaucoup trop difficile à organiser pour des raisons politiques et économiques. Quelle que soit la prise de position des associations, aucune n'a eu le droit de pratiquer des activités linguistiques jusqu'au début du XXI^e siècle. Actuellement, dans presque toutes les associations, il y a des cours de langue, soit en tcherkesse occidental soit en tcherkesse oriental. Les élèves peuvent choisir le cours de tcherkesse oriental ou tcherkesse occidental au collège dès lors que dix enfants déposent une demande auprès de l'administration de l'école. On trouve également un département de langue et culture tcherkesse dans deux universités en Turquie. À l'Université Erciyes à Kayseri, il y a un département où le tcherkesse oriental est enseigné ; tandis que le tcherkesse occidental est enseigné à l'Université de Düzce (dans la ville de Düzce). Cependant, le fait que les documents

et les livres ne soient pas vraiment adaptés pour l'enseignement de la langue, joint au manque d'enseignants compétents, découragent les jeunes de s'inscrire dans ces départements. S'y ajoute le souci de trouver un travail après l'université, qui dirige les jeunes vers d'autres domaines. Bref, les efforts bien réels fournis pour maintenir et revitaliser le tcherkesse sont insuffisants pour parvenir à cet objectif. Bien que la Turquie soit le pays qui compte le plus grand nombre de Tcherkesses, c'est lui qui a le taux le plus faible de maintien de la langue maternelle.

0.2. Objet d'étude

Le tcherkesse est l'objet de recherche linguistique depuis quelques décennies (un état de l'art sera présenté ci-dessous, §0.4). Ce sont surtout les dialectes standardisés qui ont attiré l'attention des linguistes. Les travaux les plus détaillés sont l'œuvre de Kumakhova (кумахова 1972) et les esquisses grammaticales de Catherine Paris (1991; 1989). Le présent travail vise une description grammaticale approfondie du dialecte abzakh, plus précisément le parler du village de Yeleme à Antalya, Turquie. Je m'empresse de préciser que *viser une description complète* ne veut pas dire que j'aie l'impression d'avoir réalisé un travail complet et abouti. La complexité de la langue incite à la modestie. L'examen de certains sujets, comme ce que Hewitt et Letuchiy désignent comme un antipassif, est renvoyé à la perspective d'une poursuite ultérieure du travail.

Avant de commencer la thèse, j'avais souhaité décrire la grammaire comparée des quatre dialectes occidentaux (témirgoï, abzakh, chapsough et bjédough), mais face à l'impossibilité de trouver des locuteurs dans ces quatre variétés, et à la trop grande ampleur de la tâche, j'ai décidé de restreindre mon domaine de recherche en prenant l'abzakh comme mon objet d'étude. Cependant, durant ma première enquête de terrain à Düzce et à Antalya, je me suis rendue compte que même l'abzakh montre de différences selon les régions. Étant donc une descendante d'une famille abzakh du village de Yeleme à l'ouest de la Turquie, j'ai choisi de me consacrer exclusivement à la description grammaticale du dialecte abzakh parlé dans ce village. Mais avant d'exposer les enjeux scientifiques de ces recherches (ce que la présente thèse entend apporter à la recherche linguistique et caucasologique), il paraît important de cadrer l'étude au plan géographique, en présentant le village de Yeleme.

0.2.1. Le village de Yeleme

Yeleme est situé à 90 km d'Antalya à 1.500 mètres d'altitude. La plupart des familles sont abzakhs qui côtoient un petit nombre de familles kabardes et chapsoughs. Mais, les villageois parlent le dialecte abzakh même s'ils sont kabardes ou chapsoughs. On y trouve à peu près 150 locuteurs d'abzakh. L'estimation exacte n'est pas possible en raison de changements du contexte socio-culturel. La carte suivante montre la localisation du village de Yeleme.



Carte 5 : La localisation du village de Yeleme

Le village de Yeleme a été fondé dans les années 1890. Les locuteurs ont bien maintenu la langue jusqu'aux années 1980 (Yedic 2020)⁵. Cependant, pour des raisons économiques et scolaires, la plupart des villageois ont quitté le village et se sont installés à Antalya. A présent, ils vivent à Antalya et ne vont au village que pendant la période estivale, c'est pour cela que j'ai effectué mes missions de terrain pendant cette période. Jusqu'aux années 1990, le village était uniquement habité par les Tcherkesses. Mais encore pour des raisons économiques et en raison de l'urbanisation, les Tcherkesses ont vendu certaines de leurs terres dans le village et maintenant il est possible d'y trouver des familles turques depuis les années 2000. Toutefois, depuis quelques années, le Tcherkesses venant des différentes régions de la Turquie achètent des terres et construisent leurs maisons d'été au Yeleme. Si la langue était transmise aux jeunes

⁵ L'information est acquise dans une interview fait auprès de Memet Yedic qui est né dans le village de Yeleme mais qui habite actuellement à Maykop, capitale de la république d'Adyghé. (https://www.youtube.com/watch?v=rlvSaZyUC_U&t=740s)

génération, il serait probable de croire qu'il y aurait une influence interdialectale dans l'avenir. Or, la transmission de l'abzakh aux jeunes générations est interrompue dans ce village.

Le village de Yelme ne possède pas des caractéristiques tcherkesses dans la façon de construction des maisons. Les Tcherkesses qui se sont installés dans la diaspora avaient toujours l'idée de retourner dans le Caucase quand le moment favorable se présenterait. Ils n'ont donc pas construit de grandes maisons⁶. D'ailleurs, le fait que Yelme soit entouré des villages turcs a rendu l'assimilation plus rapide pour les Tcherkesses de Yelme. Toutefois, malgré le fait que la transmission de l'abzakh aux jeunes générations se soit arrêtée, on observe un retour de la conscience identitaire tcherkesse chez les jeunes du village.

Voici une photo de ce village :



Photo 1 : Village de Yelme

⁶ Information obtenue lors d'un enregistrement réalisé pendant le terrain en 2018.

0.2.2. Enjeux scientifiques

L'étude monographique du seul village abzakh du sud-ouest de la Turquie comporte plusieurs enjeux scientifiques, à la fois en elle-même, et par la base qu'elle offre pour des travaux futurs.

Aux yeux de certains, l'utilité d'une monographie linguistique au sujet d'un dialecte qui n'en disposait pas jusque-là constitue une fin en soi : la description de langues n'aurait pas besoin de se justifier d'enjeux théoriques spécifiques, et dépasserait au contraire, en les englobant, les questionnements parcellaires qui passionnent telle génération de linguistes mais perdent peu à peu de leur actualité. Telle est la justification de la discipline, au sein des Sciences du langage, qui arbore fièrement le titre de « Language Description ». A la question « Why do it? », Dixon fournit une double réponse : pour apprendre la linguistique, et pour le plaisir intellectuel qu'on y trouve.

« A linguist must take pleasure in what they are doing to be able to do it well and produce worthwhile and exciting results. If you take pleasure in doing fieldwork and writing the resulting grammar then others will draw pleasure from reading the grammar. » (Dixon 2007: 13)

Une recherche linguistique pratiquée *par jeu et par plaisir* : cette vision des choses fait écho ce que d'autres chercheurs (mathématiciens par exemple) disent de leur domaine de recherche. Mai, si convaincue que je sois des mérites de la méthode que prône Dixon, il m'apparaît pourtant nécessaire d'essayer de dépasser ce premier niveau de réponse (sans contester sa légitimité). S'engager dans une thèse, c'est également prendre la responsabilité de préciser les enjeux des recherches que l'on entend mener à bien.

Cette réflexion se décline pour une part dans une logique aréale. Qu'est-ce que la thèse entend apporter à la recherche linguistique *et caucasologique* ? Étudier un dialecte de la diaspora a du sens afin de pouvoir comparer entre elles les données dialectales. Pour n'en donner qu'un seul exemple : l'abzakh partage avec un autre dialecte occidental parlé dans la diaspora (le chapsough) la spécificité d'utiliser un morphème de converbe *-zə*. Or celui-ci n'est pas employé dans le Caucase. Le fait que deux dialectes parlés au sein de la diaspora aient un tel morphème ne peut guère être une innovation due au contact des langues (le turc n'a pas de tel morphème). On peut sans hésitation faire l'hypothèse selon laquelle la langue standardisée parlée dans le Caucase qui a perdu ce converbe (peut-être bien à l'occasion de son passage à l'écrit, solidaire d'une standardisation). Une autre particularité de l'abzakh est que bien qu'il ait neutralisé certains phonèmes consonantiques, il a gardé son système à trois voyelles (comme il sera

détaillé en partie I. Phonologie). Donc, dans la situation morphosyntaxiques l'abzakh est conservateur mais dans la situation phonologique, il simplifie son système consonantique. La thèse vise à contribuer à une dialectologie affinée et à de futurs travaux diachroniques au sujet du tcherkesse, et plus généralement de la famille caucasique du Nord-Ouest. Les paradoxes et surprises rencontrés lors de l'exploration de dialectes jusque-là non décrits en profondeur est, pour la discipline largement empirique que constitue la linguistique, tout bonnement irremplaçable pour sustenter l'activité analytique et théorisante.

En outre, comme il a été brièvement rappelé au seuil de l'introduction, on soulignera l'intérêt que les situations de diaspora peuvent présenter pour l'étude linguistique. Les contacts de langue peuvent être source d'évolutions révélatrices au sujet de la structure des langues concernées, comme autant d'expériences linguistiques « à ciel ouvert » (voir notamment Matras et Adamou (2021)). La gymnastique que j'ai pratiquée au fil de mon enquête (et de mon apprentissage), de traduire du turc en abzakh et vice versa, met clairement en lumière des différences de fonctionnement entre les deux systèmes, en même temps qu'elle fournit l'occasion d'observer la façon dont s'établissent des tolérances vis-à-vis de tournures turques qui peu à peu s'amalgament au parler abzakh de Yeleme. L'exemple le plus révélateur dans cette veine me paraît être celui de l'acclimatation progressive en abzakh de Yeleme du morphème *-mif* du turc, qui marque le passé non-vu (par exemple pour remarquer "Il a plu", avec la nuance "Tiens, il a dû pleuvoir")⁷. A l'opposé, l'examen de la langue en situation de contact continu et prolongé fournit l'occasion d'observer des caractéristiques particulièrement résilientes au changement, dont la préservation d'un système casuel, ainsi qu'un système d'indexation sophistiqué, de type ergatif (au sein d'un système syntaxique à tendance accusative).

0.3. Méthodologie

0.3.1. Cadre(s) théorique(s)

Le présent travail a pris sa forme au fil des années. Au départ, c'était la théorie fonctionnaliste d'André Martinet qui a été appliquée à l'abzakh. Néanmoins, plus j'ai avancé, plus je me suis trouvée proche des concepts et de la terminologie de la typologie linguistique (Creissels 2006a; Creissels 1995; Comrie 1981).

⁷ Un exemple se trouve en ligne ici : <https://doi.org/10.24397/pangloss-0007951#S35> ; le même texte en comporte d'autres exemples.

La première différence entre l'approche typologique et la théorie fonctionnaliste est que ce dernier prend la fonction mais non pas la forme pour le point de départ.

« La linguistique fonctionnelle tire son nom de sa décision de hiérarchiser les faits eu égard à leur contribution à la fonction de communication reconnue comme celle qui conditionne le fonctionnement du langage et en scelle le devenir. » (Martinet 2008a: 175 [1975])

D'après la théorie fonctionnaliste, c'est le principe de pertinence qui permet de découvrir la structure de la langue étudiée :

« La pertinence permet, elle aussi, de percevoir au-delà des différences et des analogies de surface, mais pour retrouver, non plus une identité hypothétique, mais le fonctionnement réel et la structure spécifique de chaque langue. » (Martinet 2008b: 53 [1971])

C'est la relation entre les morphèmes [monèmes] et leur fonctionnement qui permet au linguiste de les catégoriser. De ce fait, la relation entre « déterminant-déterminé » est la base de la classification des morphèmes. Toutefois, les principes d'exclusion mutuelle et principe de commutation sont aussi des principes employés dans la théorie fonctionnaliste. Du point de vue fonctionnaliste, les morphèmes qui peuvent déterminer à la fois le même noyau central ne peuvent pas faire partie de la même classe syntaxique. Donc, seulement les morphèmes qui s'excluent mutuellement peuvent appartenir à la même classe. Ceci est expliqué par Guérin nettement.

« Pour appartenir à une même classe, les unités doivent avoir les mêmes compatibilités syntaxiques (les incompatibilités sémantiques feront partie de l'étude du lexique). Les unités significatives minimales d'un même paradigme doivent s'exclure mutuellement. » (Guérin 1999: 136)

Si l'on tire un exemple de l'abzakh, d'après la théorie fonctionnaliste, puisque le morphème « habilitatif » et le morphème « certain » peuvent coexister, il faut exclure le morphème « habilitatif » de la classe des morphèmes modaux et le considérer comme un morphème de dérivation lexical. Néanmoins, dans la typologie linguistique, la coexistence de deux morphèmes ne les empêche pas d'appartenir à la même classe syntaxique. Les classes qui se différencient seulement par un ou deux points font partie du même groupe (Guérin 1999: 136).

‘Ensemble’ est un terme large qui couvrent des unités -comme les adverbes- dont la classification n’est pas aisément gérée.

« Mais l’opération identificatoire des classes n’est pas toujours aisée quand on se trouve, par exemple, face à des unités qui présentent un comportement individuel. Pour éviter la prolifération des classes, il faut opérer par regroupements par types, présentés sous le terme large d’‘ensemble’. »
(Guérin 1999: 136)

Les méthodes de travail étant fondamentalement différents, les analyses diffèrent profondément. Puis j’ai avancé dans mes travaux, puis l’analyse du point de vue de typologie linguistique m’a paru plus convaincante. Toutefois, cette thèse garde toujours quelques influences de l’approche fonctionnaliste.

0.3.2. Terrain et récolte de corpus

Durant la thèse, j’ai effectué trois enquêtes de terrain à Yeleme pendant lesquelles j’ai enregistré quatorze personnes dont l’âge varie en allant de 60 ans à 85 ans. J’ai recueilli un corpus d’enregistrement sonore de 9 heures. Le corpus contient des récits historiques, familiales ou de histoires personnelles des locuteurs. On y trouve des jeux d’enfants ainsi que les recettes des repas traditionnels tcherkesses. J’ai mis une partie de mon corpus dans l’archive Pangloss, qui est une archive ouverte de langues rares (Michaud et al. 2016; Michailovsky, Michaud & Guillaume 2011) portée par mon laboratoire de rattachement, LACITO⁸. Cette archive réunit des documents linguistiques multimédia de langues peu étudiées et principalement à tradition orale. L’abzakh, étant un dialecte parlé dans la diaspora en Turquie entre dans le domaine de spécialité de cette archive en ligne. Dans l’archivage de mon corpus abzakh, j’ai essayé de respecter « Leipzig Glossing Rules », qui vise un système de glose « morphème par morphème » (Comrie, Haspelmath & Bickel 2015). Ce choix réside sur le fait que les gloses « morphème par morphème » facilite la compréhension de l’analyse pour le lecteur.

0.3.3. Informateurs

Les informateurs (consultants linguistiques) sont :

RS : homme de 82 ans. L’abzakh est sa langue première, il a appris le turc à l’école primaire.

⁸ Lien vers le corpus abzakh sur la Collection Pangloss : <https://pangloss.cnrs.fr/search?s=abzakh>

NK : femme de 83 ans. Sa langue première est l'abzakh. Elle n'a pas eu l'occasion d'apprendre à lire et écrire. Elle a appris le turc à partir de l'âge de vingt ans, lorsqu'elle s'est installée à Antalya après son mariage.

FH : homme de 75 ans. L'abzakh est sa langue première. Il a appris le turc à l'école primaire. Il est avocat et a vécu pendant longtemps dans le Caucase. Il a poursuivi une carrière d'écrivain et de traducteur. Il a écrit des livres en tcherkesse et a traduit des livres du turc en tcherkesse / du tcherkesse en turc. Également il maîtrise bien les deux langues standardisées parlées dans les républiques dans le Caucase.

ZP : femme de 53 ans. Sa langue première est l'abzakh, elle a appris le turc à l'école. Elle a fait ses études universitaires à Ankara. Elle s'est installée à Paris après son mariage. Elle maîtrise bien le français. Elle vient du village Reyhanli, proche de la ville d'Antakya en Turquie. Malgré les différences dans les parlers, surtout d'un point de vue phonologique, je l'ai consulté de temps en temps surtout pendant la période des restrictions de déplacements lors de la crise sanitaire en 2019 et 2020.

Pour la transcription et la traduction des enregistrements, j'ai sollicité la collaboration de mon père, Ertugrul Konuk, qui a 59 ans. Il ne parle pas l'abzakh couramment mais le comprend très bien. En dehors de ces récits, j'ai fait des enquêtes linguistiques aussi. Mes informateurs principaux pour ces enquêtes sont RS (82 ans), NK (83 ans), FH (75 ans). En raison de la crise sanitaire, j'ai consulté ZP (53ans) qui est une Abzakh de Reyhanli à Antakya en Turquie.

0.4. État de l'art : les études abzakh au sein des études caucasiques

Le paysage dialectal tcherkesse s'écrit sous nos yeux depuis quatre-vingts ans. Il a fait l'objet de recherches scientifiques particulièrement suivies en Russie depuis le XIX^e siècle, recherches dont le chapitre d'ouvrage de Peter Arkadiev et Yuri Lander donne (en anglais) un aperçu synthétique. La première description du tcherkesse dont ils fassent mention remonte à 1941 : il s'agit d'une grammaire du tcherkesse occidental (*Grammatika adygejskogo literaturnogo jazyka* [Grammaire du tcherkesse occidental standard, A grammar of standard West Circassian], *non vidi*) de Jakovlev & Ashkhamaf. Rogava & Kerasheva ont écrit une grammaire de l'adyghé standardisé : *Grammatika adygejskogo jazyka* [Grammaire de la langue adyghé], suivis par Zekox, Meretukov et Txarkaxo qui ont écrit une grammaire intitulée *Strukturnye osobennosti adygejskogo jazyka* [Les caractéristiques structurales de la langue adyghé]. Outre ces travaux monographiques, il existe divers travaux linguistiques sur le tcherkesse menés par les caucasologues en Russie. La Turquie connaît une activité lexicographique (modérée) au sujet

des langues autres que le turc, mais ne possède en revanche pas de forte tradition grammatographique. La Caucalogie est en revanche représentée parmi les études aréales de plusieurs autres pays dont les États-Unis et la France.

0.4.1. Des travaux fondateurs

Je ferai régulièrement référence, dans ce qui suit, à quatre travaux envers lesquels j'éprouve une forte dette scientifique. Il vaut la peine de s'y arrêter un moment, pour prendre la mesure de leur importance.

0.4.1.1. Les travaux de Catherine Paris

Catherine Paris a consacré toute sa vie aux langues caucasiennes du Nord-Ouest envisagées dans la pleine diversité de leurs dialectes. Cette approche mérite d'être mise dans son contexte socio-scientifique : à l'époque, la *doxa* en Russie consistait à considérer que le groupe linguistique *circassien* se divisait en deux langues, kabarde et adyghé. Cette division n'a rien d'arbitraire : la distinction entre ensemble dialectal occidental et ensemble dialectal oriental est tout à fait valide sur le plan dialectologique. Néanmoins, dans cette approche, qu'on nommera « approche russe » par commodité (tout en prenant garde de ne pas tirer de cette étiquette de conclusions trop générales concernant les points de vue des linguistes russes contemporains), l'attention se trouve détournée de la diversité interne des deux ensembles, occidental et oriental, que recouvrent les appellations « adyghé » et « kabarde ». Catherine Paris a notamment souligné que « [...] la langue tcherkesse n'existe qu'à travers un ensemble de parlers, de dialectes et de groupes dialectaux et doit être définie du point de vue linguistique comme étant une notion abstraite. ». Ce qui pourrait apparaître comme une évidence, ou un parti pris théorique (prêter attention à la diversité des parlers plutôt qu'à des entités plus abstraites) est en réalité un programme scientifique, s'agissant de langues dont la diversité dialectale risquait d'être sous-estimée du fait de catégories trop rigides. S'agissant plus spécifiquement du domaine occidental, qui fait l'objet du présent travail, l'appellation « adyghé » recouvre des dialectes dont les différences sont tout à fait notables et d'un intérêt très grand sur le plan scientifique. En tirant toutes les conséquences de ce point de vue, Catherine Paris a mené des travaux sur différents dialectes tcherkesses dans la diaspora en Turquie.

Elle s'est constamment efforcée d'analyser tous les aspects linguistiques des divers dialectes tcherkesses : morphologie, phonétique/phonologie, syntaxe, et lexicographie. Elle a publié un dictionnaire abzakh (dialecte de tcherkesse occidental) en collaboration avec Niaz Batouka, qui est un Abzakh de Syrie. C'est un dictionnaire bilingue (abzakh-français) qui est composé de

quatre tomes. Cet ouvrage a toute la richesse et la profondeur scientifique que peut offrir un dictionnaire, à savoir bien plus qu'une liste de mots. Y figurent des analyses syntaxiques, appuyées sur des phrases-exemples extraites de textes, ainsi que plusieurs textes illustratifs *in extenso*. Outre ces publications, la Bibliothèque Interuniversitaire de la Sorbonne possède une vaste collection de documents de travail qui expliquent avec clarté des points de syntaxe primordiaux pour une analyse grammaticale. En particulier, ces documents comportent des tableaux synthétiques concernant la morphosyntaxe ainsi que la phonologie.

Pour la présente analyse, s'il fallait citer quelques points saillants retenus de la lecture de Catherine Paris, on retiendrait les quatre points suivants.

Tout d'abord, au niveau de la formation des morphèmes, elle a confirmé d'une façon qui nous paraît magistrale le fait que cette langue a une « (...) *liberté créatrice qui réside dans une large mesure dans l'étendue des possibilités combinatoires des monèmes qui peuvent s'unir les uns aux autres selon les exigences d'une situation énonciative en formant des unités parfois très longues* ». Cela fait que la forme verbale toute seule est un énoncé complet qui n'a pas besoin d'avoir un nom ou prénom, ce qui n'est pas possible dans la plupart des langues indo-européennes.

En second lieu, le travail de Catherine Paris nous paraît important par la façon dont elle a tiré parti du cadre théorique fonctionnaliste pour éclairer des faits de langues du Caucase du Nord-Ouest pour lesquels ce cadre s'est avéré particulièrement heuristique. En effet, l'adoption de la théorie fonctionnaliste d'André Martinet dans l'analyse de la syntaxe du tcherkesse a plusieurs conséquences majeures pour les questions de voix et d'actance, en particulier s'agissant de la notion d'*ergativité*, que Catherine Paris se trouve en toute logique amenée à considérer comme non applicable au tcherkesse. Ce problème sera abordé à loisir dans le chapitre 2 de la grammaire (« Le système verbal »).

Le troisième point sur lequel l'apport de Catherine Paris paraît tout à fait majeur est la phonologie. En admettant la richesse du système consonantique ayant une opposition sourd ≠ sonore, glottalisé ≠ non glottalisé et encore labialisé ≠ non-labialisé, elle propose que deux choix d'analyse soient possibles pour le système de voyelles. Même si la citation est longue, elle mérite d'être reproduite ici :

« Ainsi, on peut concevoir qu'un même dialecte puisse être représenté par deux systèmes vocaliques différents, selon que l'analyse est basée sur le choix d'une structure monématique minimale (celle des éléments de

composition) en tant que révélateur des oppositions fondamentales, ce qui aboutit à stipuler une voyelle phonologique unique ou bien phonologiquement non-pertinente, ou encore selon que c'est l'unité accentuelle plus large qui est choisie comme base, ce qui mène inévitablement à poser trois voyelles phonologiques, /ə/, /e/ et /a/. » .

Donc, en suivant également l'analyse de Kuipers, elle accepte qu'une analyse à voyelle unique est tout-à-fait possible pour les dialectes tcherkesses. Néanmoins, dans la présente thèse, comme on verra dans la partie « Phonologie », c'est le système à trois voyelles qui est adopté.

Un quatrième point concerne la perspective comparative, qui n'est pas abordée directement dans le présent travail (à caractère essentiellement monographique) mais qui constitue néanmoins un arrière-plan d'une grande importance pour cadrer l'analyse, comme le savent tous les linguistes qui portent un intérêt suivi à un groupe particulier de dialectes ou de langues. Paris a réalisé des travaux comparatifs concernant les trois langues caucasiennes suivantes : tcherkesse, abkhaz et oubykh. Dans cet ouvrage, *Traits Communs des Langues du Caucase du Nord-Ouest (tcherkesse, abkhaz, oubykh)*(Paris 1981), elle en a dégagé le caractère faible de l'opposition verbo-nominale est partagé par ces trois langues. De même, les trois langues partagent des propriétés déjà évoquées ci-dessus pour le tcherkesse :

- un verbe peut fonctionner syntaxiquement comme un nom en déterminant le prédicat
- les morphèmes prédicatifs se distribuent en trois catégories sémantiques : prédicat existentiel (ex : jeune fille), prédicat d'état (ex : être assis, debout, couché) et prédicat de procès (ex : dormir, manger, courir)
- un complexe pré-radical contient des éléments obligatoires (comme des actants) et non-obligatoires (comme des circonstanciés), et un complexe post-radical regroupe les marques temporelles qui n'ont aucune incidence sur les relations actanciennes de la phrase.

Le court aperçu ci-dessus n'épuise évidemment pas les apports des travaux de Catherine Paris au présent travail : il y sera fait référence à de multiples reprises au fil des pages. Les paragraphes qui précèdent permettent du moins de donner quelque idée du caractère absolument fondamental de l'apport de Catherine Paris à l'étude du tcherkesse.

0.4.1.2. Karina Vamling et Mukhadin Kumakhov

Le quatrième ouvrage mentionné parmi les « références-phares » dans l'étude du tcherkesse est celui de Karina Vamling et Mukhadin Kumakhov. Dans l'ouvrage intitulé *Circassian Clause*

Structure, les auteurs décrivent la grammaire des deux dialectes standards (qu'ils nomment « adyghé » et « kabarde ») parlés dans le Caucase. Ils y soulignent le fait que le tcherkesse est une langue ergative. Dans le chapitre consacré à la valence verbale dans ce livre, ils proposent que les verbes puissent être mono-, bi-, tri-, tetra- et encore pentavalents. Un verbe peut être préfixal ou simple selon le fait qu'il est marqué par un préverbe ou non mais les verbes tetra- ou pentavalents sont des verbes marqués par un morphème préverbal. Dans cette thèse, on adopte une approche différente : verbes mono-, bi- et trivalents (voir le chapitre « Valence »).

Karina Vamling et Mukhadin Kumakhov ont travaillé particulièrement sur l'actance en tcherkesse, dans un cadre qui prête à l'opposition *accusatif-ergatif* un rôle structurant très profond dans les langues. Utilisant le terme « ergatif », auquel Catherine Paris préfère celui d'« oblique », ils relèvent que « *The intransitive subject (S) and the direct object (P) are marked by the absolutive case, whereas the transitive subject (A) appears in the ergative case* ». Ils voient une confirmation manifeste du caractère très clairement ergatif de la langue dans le fait que « le cas ergatif » est non seulement marqué sur les noms et pronoms mais également indexé dans le verbe (où le sujet intransitif et l'objet direct se mettent en position initiale tandis que le sujet transitif se met à la deuxième ou troisième position selon la valence du verbe). L'ergativité se révèle, par-là, fortement grammaticalisé.

La discussion de la notion d'ergativité par ces auteurs introduit au cœur d'un débat aux importants enjeux épistémologiques, lié, en définitive, à des principes fondamentaux de typologie et de linguistique générale. L'ergativité tend en effet, dans certains travaux, à être *essentialisée* comme propriété fondamentale d'une langue, dont découleraient diverses conséquences pour la structure de la langue dans son ensemble. Or, l'examen attentif de diverses langues présentant des propriétés de type ergatif montre une diversité de configurations qui ne peut clairement pas se ramener de façon binaire à deux types : voir notamment Comrie.

Dans le cas de Kumakhov et al., il nous semble pouvoir trouver un exemple spécifique dans lequel ils rencontrent l'écueil de l'« essentialisation » de l'ergativité. Ils posent l'hypothèse selon laquelle la structure ergative serait corrélée à l'opposition défini-indéfini. On voit ce que l'hypothèse a de séduisant pour la description de la langue comme un système dont divers aspects sont solidaires et s'éclairent mutuellement. Néanmoins, pour que leur hypothèse d'une solidarité forte entre ergativité et définitude puisse être vérifiée, il faudrait que la suppression d'un cas ergatif permette de donner au nom une valeur indéfinie. Or, l'examen attentif de l'exemple fourni montre que tel n'est pas réellement le cas, puisque l'énoncé (1), avec ergatif, admet une interprétation indéfinie aussi bien qu'une interprétation définie.

Ex (1) :

pš'aš'e-m(∅) mə-r ∅-ə-š'e-ne-p
girl-ERG.DEF(INDEF) it/that.one-ABS O3SG-S3SG-do-FUT-NEG

« The/a girl will not do it. / La/une fille ne le fera pas. » (Les deux interprétations sont possibles : groupe nominal défini ou indéfini.)

En outre, eux-mêmes relèvent que le lien entre définitude et ergativité ne serait valable que pour le singulier : au pluriel, il serait impossible de supprimer le cas ergatif (ce que confirment mes propres données). L'hypothèse s'en trouve sensiblement affaiblie. De plus, la forme *-m* (« oblique ergatif » dans le vocabulaire de Kumakhov et al., « oblique » dans le vocabulaire de Catherine Paris) assument également les valeurs *datif, locatif, directionnel*. Donc Kumakhov et Vamling emploient le terme *oblique ergative* quand ce dernier marque l'ergatif. En outre, les formes pronominales employées hors de la forme verbale référant à 1SG, 2SG, 1PL et 2PL ne peuvent être introduites par le cas ergatif. Pour les pronoms interrogatifs, le morphème signifiant « qui ? » n'accepte pas de marque casuelle tandis que le morphème signifiant « que ? » renvoyant à un inanimé le peut. Nos auteurs constatent ainsi que le pronom indéfini (*determinative* dans leurs termes) *xeti* « quelconque/tout le monde » ne diffère pas à l'ergatif ou à l'absolutif si ce dernier est employé pour désigner des êtres humains : voir l'exemple (2). Il serait pour le moins paradoxal qu'un morphème de définitude crucialement lié à l'ergativité ne puisse s'appliquer à un pronom dont le caractère indéfini constitue une caractéristique centrale.

Ex (2) :

a.

χeti a-r ∅-je-š''e-∅
every(any) he-ABS O3SG-S3SG-know-PRS

« Everybody knows him. » (Tout le monde le connaît.)

b.

χeti me-g'əpšəse-∅
everybody S3SG-think-PRS

« Everybody is thinking. » (Tout le monde réfléchit.)

c.

a-š' χeti Ø-je-|eκ°ə-Ø
he-ERG everybody 03SG-S3SG-see-PRS

« He sees everybody. » (Il voit tout le monde.)

Un autre argument est fourni par le morphème *j3ʒ* « soi-même » : il peut être marqué par l'ergatif quand il est déterminé par le pluriel dans tous les dialectes de cette langue, mais il semble précisément que ce soit la détermination au moyen du pluriel qui permette sa combinaison avec l'ergatif, et non la présence de l'ergatif qui lui apporte un caractère défini. Les liens entre définitude et ergativité s'avèrent ainsi, à l'examen, nettement plus ténus que ne laissaient à croire les analyses de Kumakhov et al.. Mais le fait de « rompre quelques lances » avec ces auteurs a le grand mérite d'aider à préciser l'usage des termes.

Il paraissait important de commencer la revue des études caucasiques par les travaux de Catherine Paris ainsi que de Kumakhov & Vamling, qui ont – consciemment et aussi sans doute inconsciemment – eu un impact dans mes analyses. En lien avec ceux-ci, on peut sans paradoxe inclure parmi les travaux fondateurs ceux de Niaz Batouka, collaborateur et informateur de Catherine Paris.

0.4.1.3. Niaz Batouka

D'origine tcherkesse, Niaz Batouka s'est intéressé à sa propre langue. Ayant terminé son mémoire de master et sa thèse de doctorat sur les préverbes du dialecte occidental du tcherkesse, il a continué ses travaux dans le domaine de la morphologie et de la syntaxe de cette même langue. Dans sa thèse de doctorat, il précise que les verbes statiques n'apparaissent jamais sans détermination préverbale, observation qui sera réanalysée dans la présente thèse dans le chapitre intitulé « Le système verbal ». Il relève en outre que tous les verbes ne sont pas compatibles avec toutes les catégories de préverbes, et que le sémantisme du verbe n'est pas à lui seul un critère suffisant pour connaître ses compatibilités avec les préverbes. Cette importante observation nous accompagnera au long du chapitre consacré au thème des morphèmes applicatifs locatifs (voir le chapitre « Valence verbale »).

Niaz Batouka propose que tous les préverbes sauf le préverbe *qe-* « DIR » requièrent un indice pronominal. De sorte que la perspective dessinée par Niaz Batouka amène à postuler la présence d'un morphème « zéro » pour les formes de 3^e personne, dont on préférera dans la présente

thèse faire l'économie et y voir une « anaphore zéro » pour des raisons exposées dans les chapitres sur les pronoms personnels et la valence.

Ainsi, il souligne le fait qu'une forme verbale puisse comprendre jusqu'à quatre préverbes et fournit, pour préciser leurs places respectives, un tableau qu'il nous paraît opportun de reprendre en intégralité (en lui adjoignant un exemple en gras) :

4°	3°	2°	1°	
directif	non locatif		locatif	élément central de verbe dynamique (ECIII). <i>Un « ECIII » peut être un verbe de toute valence.</i>
x	x	x	x	x
qə- CIS	p- 2SG	f3- BEN	p- LOC_{BOUT}	sə-tʃə-ɪ 1SG-couper-ACMP Je te l'ai coupé par le bout.

Tableau 2 : Tableau de la place des préverbes dans le verbe, enrichi d'un exemple du corpus de Yeleme.

Un avantage décisif de ce choix de modélisation est que les « exceptions » s'en trouvent signalées comme des déviations par rapport au modèle. Les changements de place de préverbes en abzakh expriment des changements dans le schéma actanciel (au sens large), comme l'illustrent les exemples ci-dessus, fournis par Batouka :

Ex (3) :

ʃə-fe-ptʃ^ʔa-ɪ

LOC_{LÀ}-BEN-sauter-ACMP

« Il a sauté là vers lui. »

(Dans le texte de Batouka : Ø(1).Ø(2):šə(3).Ø(4):fe(5).pč'a(6).ɣ(7) « Il(1) a(7) sauté(6) là(2-3) vers(5) lui(4). »)

Ex (4):

fə-fe-ptʃ^ʔa-ɪ

BEN-LOC_{LÀ}-sauter-ACMPOMP

« Il a sauté là pour lui. »

(Dans le texte de Batouka : Ø(1).Ø(2):fə(3).Ø(4):šə(5).pč'a(6).ɣ(7) « Il(1) a(7) sauté(6) là(4-5) pour(3) lui(2). »)

C'est donc sur cette base que sera entreprise dans cette thèse l'analyse de l'ensemble des préverbes (dans le chapitre « les morphèmes applicatifs »), sujet qui par lui-même justifierait

un travail d'ampleur monographique tant les fonctions précises de chaque préverbe comportent de nuances en contexte.

Enfin, les travaux de Niaz Batouka au sujet de l'espace m'ont été utiles pour engager une réflexion au sujet des écueils du comparatisme entre langues du Caucase du Nord. En effet, l'analyse des préverbes, dont la plupart sont des préverbes locatifs, a amené Batouka à s'intéresser spécifiquement à l'expression de l'espace en abzakh, et il s'est lancé dans un travail comparatif entre le tchéchène et le tcherkesse : *L'expression linguistique de l'espace, essai contrastif tchéchène-tcherkesse*. Une comparaison avec le tchéchène pouvait paraître cumuler plusieurs avantages : une langue de la même aire géographique, d'une famille distincte, et qui présente des différences structurelles importantes. « *Le tchéchène exprime la relation spatiale, dans le syntagme nominal, par des suffixes, des postpositions. Le tcherkesse exprime à la fois dans le syntagme nominal où le nom est décliné en -m(e), et dans la forme verbale, sous forme d'un préverbe* ». . Mais Batouka a un peu rapidement conclu que le tchéchène était, dans l'expression de l'espace, une langue plus « simple » que l'abzakh. Cette formulation à l'emporte-pièce ce qui en dit plus long sur les risques du glottocentrisme (y compris pour les linguistes) que sur les langues concernées. En effet, le fait que le tchéchène n'ait pas de préverbes spatiaux n'autorise pas à conclure que l'expression de l'espace en tchéchène se fasse nécessairement de façon plus fruste qu'en abzakh. L'entreprise comparatiste, au sens typologique du terme, serait à entreprendre sur une base plus large qu'un « tête-à-tête » entre deux langues du Caucase.

0.4.1.4. George Hewitt

Un autre travail comparatif des langues du Caucase a été fait par George Hewitt. Dans son œuvre intitulé *Introduction to the Studies of the Languages of the Caucasus*, il analyse les caractéristiques des trois familles de langues caucasiennes : les langues du Caucase du Nord-Ouest, les langues du Caucase de l'Est et les langues de Caucase du Sud. Il en distingue non seulement leurs points communs mais aussi leurs différences. Il les compare phonologiquement, morphologiquement et syntaxiquement. Sur le plan phonologique, il constate que toutes les langues caucasiennes ont des consonnes glottalisées. Il a ainsi fait les schémas des systèmes des consonnes et des voyelles pour ces langues. Pour les langues du Caucase du Nord-Ouest (y compris les dialectes divers), il propose que la labialisation en constitue un des traits distinctifs dans leurs systèmes consonantiques. Du point de vue syntaxique, il constate que dans les langues du Caucase, l'ordre des actants le plus commun est

Sujet-Objet Indirect-Objet Direct-Verbe même si d'autres ordres sont possibles . De plus, il a constaté que ces langues sont en majorité postpositionnelles. Pour les langues caucasiennes du Nord-Ouest, les possesseurs, marqués par un cas ou non précèdent l'unité « possédée » alors que la plupart des adjectifs sont postposés aux noms qu'ils déterminent tandis que les ordinaux et les adjectifs désignant l'ethnicité peuvent les précéder. . Il propose pour la question des marqueurs casuels, qui est un sujet souvent discuté, qu'en tcherkesse, à l'encontre de Catherine Paris, qu'il y ait quatre cas : absolutif, oblique, instrumental et adverbial. Néanmoins, dans la présente thèse, un système à deux cas est retenu en raison de leurs propriétés syntaxiques différentes, surtout dans les phrases interrogatives (voir ci-dessous le chapitre IV. « Types de phrases » pour l'analyse). Quant à l'analyse de la structure verbale, il s'intéresse au sujet de la transitivité/intransitivité des verbes et leur structure actancielle, qui mène à la caractéristique ergative de ces langues aussi. Il a remis en question l'antipassivisation définie par Dixon comme une transformation qui remplace le terme A (agent/sujet transitif) en structure profonde avec un terme S (sujet intransitif) en surface et qui marque le terme O (objet direct) de la structure profonde avec le cas oblique (le syntagme nominal pouvant être omis). Pour lui, il faut le distinguer de la labilité, où une racine peut être réalisée soit dans une forme transitive soit intransitive. À titre d'exemple, en anglais on peut utiliser le verbe *write* « écrire » dans *I am writing* « Je suis en train d'écrire » et *I am writing a letter* « Je suis en train d'écrire une lettre » ou bien le verbe *cook* « cuisiner » comme dans *She is cooking the meat* « Je suis en train de cuisiner la viande » et *The meat is cooking*. « La viande est cuisinée ». Donc, selon Hewitt, il faut bien distinguer l'antipassivisation des structures où l'objet peut être optionnellement exprimé au cas oblique et les situations où les verbes « labiles » peuvent omettre l'objet. . Dans son article intitulé '*Anti-passive*' and '*labile*' constructions in North Caucasian, il fait une analyse plus fine pour le tcherkesse. Il propose que le tcherkesse possède peu de verbes qui peuvent avoir des formes antipassives. Il expose explicitement son point de vue selon lequel ces verbes ne doivent pas être considérés comme une dérivation lexicale (qui était la proposition de Catherine Paris) et doivent être reconnus comme des formes antipassives. Mais il souligne également le fait qu'il faut bien distinguer les structures antipassives des structures qui effacent le terme A et celles qui effacent le terme O . À titre d'exemple, il donne la phrase suivante qui n'est pas une forme antipassive mais une structure de détransitivisation en effaçant le terme A (approche similaire à celle de Catherine Paris qui emploie le terme « effacement d'actant »). (Les gloses de George Hewitt sont respectées et gardées dans les exemples (5) et (6).)

Ex (5) :

ʒəbʁe-m ɤ°a:na-r (∅)-j-e-k°əde

the-wind-ERG the-hole-ABSOL it-it-DYN-clog_up

« The wind clogs up the hole. » (Le vent bouche le hall.)

Ex (6) :

ɤ°a :na-r ∅-me-k°əde

the-hole-ABSOL it-it-DYN-clog_up

« The hole clogs up. » (Le hall se bouche.)

Dans le même article, il questionne le terme *lability* et il propose qu'il faille absolument éviter ce terme, qui n'a, d'après lui, aucune place en linguistique . Au sujet de l'antipassivisation, on est face à deux interprétations différentes d'une seule structure : La proposition de Hewitt, qui les considère comme des structures antipassives et celle de Catherine Paris, qui y voit une dérivation car la structure change en raison d'une motivation sémantique (action aboutie/non-aboutie). Dans la présente thèse, je proposerai une analyse sceptique qui doit être considérée avec prudence dans le chapitre de valence.

Parmi les travaux importants qu'il faut mentionner dans ce chapitre, on peut compter également ceux de Catford, de Smeets et de Colarusso.

0.4.1.5. John Cunnison Catford

Dans son essai intitulé *Mountain of Tongues: The Languages of The Caucasus*, Catford donne les caractéristiques des langues caucasiennes du point de vue phonologique, syntaxique et morphologique. Il propose une distinction différente entre les familles des langues caucasiennes : d'abord une division en deux groupes qui sont le caucasique du Nord et le caucasique du Sud. Ce dernier est nommé groupe *kartvelien* et il subdivise le groupe du Nord en trois sous-groupes : Caucasique du Nord-Ouest (abkhazo-adyghan), caucasique du Nord-Centre (nakh) et caucasique du Nord-Est (dagestanien). Au plan phonologique, il discute, dans son œuvre, la fameuse caractéristique phonologique de ces langues : avoir un grand nombre de consonnes mais un système réduit de voyelles. Il propose que ceci est vrai *au moins* pour les langues de la famille caucasique du Nord-Ouest en donnant l'exemple du bjedough qui compte 64 consonnes et de l'adyghé littéraire qui en a 52. . Il analyse les sibilants en tcherkesse en les distinguant en deux catégories : *hissing* (sifflante) [s] et *hushing* (chuintante) [ʃ] proposant que les sifflantes sont typiquement alvéolaires mais les chuintantes sont postalvéolaires. Il ajoute à cet inventaire

deux sons “*hushing*” (chuintants) : l’un postalvéolaire vélarisé, qu’il représente par /ʂ/, et l’autre postalvéolaire palatalisé qu’il représente par /ɕ/. Il y ajoute une dernière consonne *hissing-hushing* qu’il représente par [ʂ̺]. Le dialecte bzyb de l’abkhaz, l’oubykh, l’adyghé et le kabarde possèdent un système à quatre phonèmes sibilants, c’est-à-dire distinctif, qui est rare parmi les langues du monde :

« As a result of the presence of ʂ̺, the first three of these languages have the distinction of having no fewer than four basic types of sibilants. There are, of course, languages with four or more sibilant phonemes if we count secondary articulation like palatalization and labialization; but a system of four basic sibilant types is extremely rare. »

Il propose que les consonnes sibilantes dites « *hissing-hushing* » [ʂ̺] et [ʂ̺̺] combinent une des caractéristiques de l’alvéolaire ([s], [z]) avec l’une des caractéristiques de la postalvéolaire ([ʃ], [ʒ]). Ces caractéristiques sont résumées, pour la fricative non voisée /ʂ/, dans le tableau 2.

	postalveolar channel	sublingual cavity
s	–	–
ʂ̺	+	–
ʃ	+	+

Tableau 3 : Les caractéristiques du son /ʂ/, « *hissing-hushing* » (Catford 1992: 206)

Les sibilants (*hissing-hushing sounds*) en abzakh seront analysés dans le chapitre consacré à la phonologie de la présente thèse.

Par rapport à la labialisation, Catford précise qu’elle est un trait caractéristique des langues du Caucase du Nord-Ouest et que celle-ci implique une approximation très fermée des lèvres alors on a une coarticulation labiale coordonnée plutôt qu’une labialisation secondaire et pour le système vocalique, il propose un système vertical à trois voyelles : /ə/ – /e/ – /a/ pour le tcherkesse .

Sur le plan syntaxique, Catford stipule que les « langues adygéennes » ont un système de cas très simple. Néanmoins, il propose un système à quatre cas : les cas nominatif, ergatif-oblique, instrumental et translatif (adverbial dans la présente thèse) et précise que le génitif en tant que cas n’existe pas. Comme indiqué plus haut, dans cette thèse, un système à deux cas est retenu.

Quant aux expressions locatives, Catford dit que dans les langues caucasiennes, il y a trois moyens différents d'exprimer la spatialisation : postpositions, préverbes et cas locatifs. Il fait le même constat que Niaz Batouka propose : Le tcherkesse emploie des préverbes. Il propose que les préverbes locatifs s'emploient selon le verbe (soit statique soit dynamique) et qu'ils portent un sens orientatif, c'est-à-dire, tous les préverbes locatifs montrent si l'action se réalise à l'intérieur d'un lieu clos/ouvert ou à l'extérieur d'un lieu clos/ouvert etc. . En partant de ces analyses, il atteste, comme le font les autres linguistes du domaine, que la structure du verbe est très complexe car il peut porter les expressions de son statut statique/dynamique ou accompli/inaccompli, de sa transitivité, de sa polarité (affirmatif/négatif), de personne et de nombre, les indices des actants, les morphèmes de temps, de mode, de causativité, de réciprocité/réflexivité . Cette complexité du verbe nous mène à considérer cette langue comme une langue polysynthétique. Pour la structure d'actance, Catford explique que les préfixes actanciels en structure ergative respectent l'ordre O-S-V tandis qu'en construction accusative, ils suivent l'ordre S-O-V. Contrairement aux propositions divergentes de Catherine Paris et de Kumakhov et Vamling, il soutient l'idée que le tcherkesse a une structure « semi-transitive » : Snom.-V-Oerg .

Voici les exemples en kabarde tirés de Catford :

Ex (7) :

a.

š'alem txııır je-dze
boyE bookN reads

b.

š'aler txıım jew-dze.
boyN bookE reads.⁹

« The boy reads the book. » (L'enfant lit le livre.)

Son hypothèse résulte du fait que les phrases proposées ci-dessus sont toutes deux grammaticales. Le choix entre les deux est dû à l'aboutissement ou non du procès. Il propose que la construction ergative signifie une relation étroite entre le verbe et son objet tandis que la construction accusative entretient une relation étroite entre le verbe et son sujet, autrement dit,

⁹ E : Ergative, N : Nominative.

cette dernière accentue l'acte du sujet plutôt que son effet sur l'objet. . Ce sujet sera abordé dans le chapitre « La valence verbale et l'actance » dans cette thèse.

0.4.1.6. *Henricus Joannes Smeets*

Henricus Joannes Smeets est un autre linguiste qui a travaillé les langues du Caucase du Nord-Ouest (tcherkesse, oubykh et abkhaz). Dans son ouvrage intitulé *Studies in West Circassian Phonology and Morphology*, il analyse le dialecte chapsough de Düzce, en Turquie. Sur le plan phonologique, il propose un système consonantique à 56 phonèmes et un système vocalique vertical à 3 phonèmes ; une voyelle *high* [ə], une voyelle *mid* [e] et une voyelle *low* [a]. Dans son système consonantique, il a une consonne labiale fricative labialisée /f^o/, vélaires pleines /k/ et /g/, une pharyngale fricative /h/ qui n'existent pas dans l'abzakh de Yeleme et l'opposition qu'il y trouve entre les alvéolaires et palatales plosives et entre les alvéolopalatales et les palatales fricatives se sont neutralisées en abzakh de Yeleme. Pour les voyelles, il propose que « *The timber of the vowels is determined by the character of the adjacent consonants.* » . Au sujet de l'accent, il avoue qu'on ne peut pas présumer quelle syllabe est accentuée :

« The tendency is to have a stress on one of the last two syllables of the stem
(...) Most often it is the penultimate vowel of the stem that is stressed. A non-stressed stem-final vowel is often dropped when occurring word-finally. » .

Dans son analyse morphologique, il souligne le fait que le tcherkesse est une langue agglutinante et que la plupart des morphèmes ont des allomorphes et un mot contient jusqu'à 15 morphèmes (et parfois plus). Dans cette thèse, les particularités de la forme verbale qui contiennent plusieurs préfixes et suffixes dont certains (comme les morphèmes applicatifs locatifs) sont issus des noms et donc qui peut être une phrase complète sans avoir besoin d'un syntagme nominal m'incline à considérer l'abzakh comme une langue polysynthétique. D'ailleurs, la structure du mot en tcherkesse expliqué par Smeets démontre la complexité de la forme verbale :

« Words consist of a stem, to which one or more endings can be added. The stem consists of a base, which can be preceded and/or followed by stem-affixes. In all there are about 120 stem-affixes. They indicate, among others, person, location, direction, tense and mood. Bases consist of a root, which may be extended with base-affixes. Within one stem several bases can combine. » .

Voici le tableau de la structure du mot en tcherkesse dressé par Smeets :

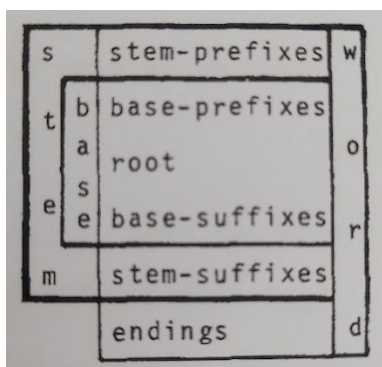


Tableau 4 : La structure morphologique de mot en tcherkesse (Smeets 1984: 134)

Un tableau plus détaillé pour la structure de mot en tcherkesse est fourni par Arkadiev et Letuchiy et je donnerai le tableau que je propose en m’inspirant de ces deux auteurs dans le chapitre « Le système verbal ».

0.4.1.7. John Colarusso

John Colarusso, un chercheur canadien, est parmi les linguistes et anthropologues qui a contribué aux recherches scientifiques en tcherkesse. Dans sa grammaire de kabarde, un des dialectes orientaux, *A grammar of the Kabardian Language*, il a fait une analyse phonétique/phonologique, morphologique et syntaxique, et il a rédigé un ouvrage consacré à la phonologie intitulé *The Northwest Caucasian Languages : a phonological survey*. Dans son analyse du kabarde, il suit l’analyse vocalique à deux voyelles : « -high, -low, -back ə » et « +low, -back a ». en acceptant les *vowel-colorings* comme un phénomène qui se présente selon l’environnement consonantique de la voyelle en question (voir le chapitre phonologie pour les discussions sur ce sujet). Dans son analyse morphologique, il a une approche dubitative sur la question de cas et postposition. Il propose un système à quatre cas : absolutif, oblique, instrumental, prédicatif mais propose que l’instrumental et le prédicatif (adverbial dans cette thèse, en suivant la tradition de mes prédécesseurs tel que Catherine Paris, Mukhadin Kumakhov ainsi que les collègues dans l’école russe) peuvent appartenir à une autre classe syntaxique sans préciser laquelle : « *Two of these, however, the instrumental, and the predicative, might be considered to be other than cases.* ». Dans cette thèse, ils sont considérés comme des postpositions. Au plan de la structure actancielle, il considère le kabarde comme une langue ergative.

Au plan syntaxique, il admet l’existence d’une structure antipassive en faisant la distinction entre un verbe intransitif et un verbe antipassif :

« Anti-passives show the movement of newly formed indirect objects to clause initial position (obligatory in embeddings) (...) These can then be

moved to preverbal position in simple clauses (293c), but this does not restore transitivity or a semblance thereto as would be the case for a regular indirect object. Rather, this preposing shift seems only to reinforce the preferred initial subject principle (§6.6.2). This is the only way in which an anti-passive differs from an underlying intransitive with indirect object or locative. » .

Toutefois, il considère un petit nombre de verbes comme étant *inherent antipassives* comme les verbes « boire », « frapper », « mordre » . Dans cette thèse, ces verbes, qui constituent la classe de verbes de visée, sont analysés comme des verbes bivalents intransitifs. Toujours au plan syntaxique, il propose qu'il soit possible d'omettre les morphèmes de TAM dans les propositions subordonnées, qui est également attesté dans mon corpus d'abzakh :

« When the subjects and tenses of a set of conjoined sentences are co-referential, then the sentences may be conjoined by deleting all but the subject of the first sentence and both the tense and mood of all but the last, placing the predicative ending on the tenseless verbs. » .

0.4.1.8. *George Dumézil*

Enfin et surtout, les précieuses contributions de Georges Dumézil à la description de cette famille de langue mérite d'être mentionné. Ce célèbre linguiste et anthropologue a travaillé dans un vaste domaine d'étude allant des mythes aux langues. Il a une place importante parmi les pionniers qui se sont intéressés à cette famille de langues. Dans ce domaine, il s'est surtout spécialisé dans l'oubykh, la langue qui s'est éteinte avec le décès de son dernier locuteur et ami Tevfik Esenç. Dumézil a publié plusieurs ouvrages pour faire connaître le système de cette langue en partant des données de son locuteur. Parmi ses œuvres sur l'oubykh, nous pouvons distinguer *Etudes oubykhs* et *Le verbe oubykh, étude descriptive et comparative* qui relève proprement du domaine de la linguistique. Les ouvrages suivants traitent de la mythologie caucasienne comme *Légendes sur les Nartes, suivis de cinq notes mythologiques*, *Le livre des héros, légendes ossètes sur les Nartes* et *Contes et Légendes des Oubykhs* . Il a également travaillé différentes langues caucasiennes telles que le tcherkesse et l'abkhaz, qui sont les langues sœurs de l'oubykh : *Documents anatoliens sur les langues et les traditions du Caucase*, . Avec la collaboration de Tsey Ibrahim et Aytek Namitok, il a aussi compilé des fables en tcherkesse sous le titre de *Fables de Tsey Ibrahim - tcherkesse occidentale* . Lors de ses travaux dans le domaine de la linguistique caucasique, il a constaté trois difficultés principales :

1) La richesse du système consonantique : 81 consonnes maximum en oubykh et 45 consonnes minimum dans certains parlars du kabarde.

2) Des nombreux emprunts inter-dialectaux et inter-langues sœurs, qui rendent impossible le processus de l'analyse étymologique et morphologique.

3) Le fait qu'un grand nombre des mots polysyllabiques et dissyllabiques, soit les formes nominales soit verbales, soient composés d'éléments très petits.

Après avoir mentionné les travaux fondateurs tournons-nous maintenant vers les travaux actuels.

0.4.2. Nouvelles directions dans le domaine de caucasologie

On doit la plupart des travaux contemporains à des linguistes russes, notamment Peter Arkadiev, Alexander Letuchiy et Yuri Lander. Puisque les républiques autonomes dans le Caucase font partie de l'Etat fédéral Russe, il leur est considérablement plus facile de faire les études de terrain. La plupart de leurs travaux sont consacrés à la morphosyntaxe des langues du Caucase du Nord. Pour le tcherkesse, on peut dire qu'ils partagent le même avis sur les points généraux : le tcherkesse est une langue polysynthétique, *leftbranching* et ergative en termes de marquage casuel et des indices personnels indexés dans le verbe. Ils estiment que le tcherkesse a une grande complexité morphologique puisque les locuteurs peuvent ajouter de nombreux affixes dans la forme prédicative pour préciser leur discours. Leur contribution étant précieuse dans ce domaine, je vais faire une synthèse des leurs travaux afin d'éviter la répétition car je fais souvent référence à leurs ouvrages dans mes analyses.

Yuri Lander s'intéresse principalement (outre que les autres sujets morphosyntaxiques) à la relativisation en tcherkesse. Il propose que le tcherkesse a un morphème relatif *zV-* pour relativiser un actant oblique en remplaçant l'indice personnel de l'actant relativisé. Il précise que ce morphème n'est pas employé quand un actant absolu est relativisé. (Dans cette thèse, la morphème *zV-* est considéré comme un indice personnel invariable dont le domaine d'usage est vaste.) Par contre, dans une étude ultérieure, il précise, avec Yakov Testelet, que l'adyghé n'a pas de marqueur de relatif :

« More specifically, Adyghe, like Salishan, employs the strategy of 'zero' relativization, in which there is no overt relative complementizer or participle marker, so in order to get an argument, it is enough to place a verbal stem in a nominal context. »

Iouri Lander a également travaillé sur la structure verbale de cette langue. Avec Timofey Arkhengelskiy, il suggère une analyse de la morphologie en s'appuyant sur le caractère polysynthétique de cette langue. Ils proposent que la zone de la structure argumentale d'un verbe commence par l'argument absolutif et se termine par l'argument oblique et entre eux, on y trouve des complexes applicatifs : bénéfactif, maléfactif, comitatif et des nombreux morphèmes locatifs. Dans leur article, ils citent Jakovlev & Ashkhamaf (1941 : 357), qui proposent que leur ordre puisse varier en précisant que quelques ordres sont employés plus fréquemment et donc peuvent servir de modèle. Par exemple, le morphème locatif $\check{\text{z}}\text{'a-}$ ($\check{\text{z}}$ - dans cette thèse) précède le morphème bénéfactif *fe-*. Toutefois, ils citent aussi Kumakhov (1964 : 152-157, 1965, *non vidi*) qui propose que le morphème bénéfactif précède le morphème locatif. Donc, après l'analyse, Yury Lander et Timofey Arkhengelskiy concluent que l'ordre des morphèmes applicatifs varie selon le contenu (*scope*). Mais l'ordre le plus fréquent qu'ils ont obtenu est le suivant : Locatif-bénéfactif-comitatif. En revanche, ils précisent que cet ordre n'est pas obligatoire. Ils proposent également que l'insertion d'un locatif est plus facile que l'insertion d'un bénéfactif ou comitatif. En conclusion, ils proposent que les structures complexes dans une langue polysynthétique sont créées dans le cours du discours et donc n'ont pas d'inventaire commun. Le fait que le changement d'ordre des morphèmes préverbaux résulte en changement de sens est mentionné plus haut par les exemples de Niaz Batouka cités ci-dessus.

Au plan morphosyntaxique du verbe en tcherkesse occidental (adyghé), Lander propose le tableau ci-dessous qui montre la structure du verbe.

Argument structure zone	Pre-stem zone	Causative marker(s)	Stem	Endings
(A)	(B)	(C)	(D)	(E)

Tableau 5 : Structure du verbe en tcherkesse (Lander 2017)

Pour mieux comprendre le tableau, il est opportun de citer Yury Lander malgré la longueur de la citation :

« The argument structure zone contains cross-reference prefixes, the directive prefix *qe-* and applicative prefixes. The pre-stem and endings zones are closest to inflection: they contain the markers of dynamic verbs, negation markers, as well as various morphemes which determine the syntactic status of the form. In particular, endings include the markers of syntactic

subordination such as conditional and converb suffixes, etc. The causative zone may be manifested by one or two causative prefixes. Finally, the stem includes a root or sometimes several roots and various suffixes, with verbs mainly adding aspectual, temporal and modal meanings. » .

Dans le même article il propose que l'opposition verbo-nominal est très faible car les noms peuvent être prédicat et ils peuvent être marqués par un préfixe ayant pour référence un actant absolutif et ils peuvent être marqués par les morphèmes de temps et l'optatif . Dans cet article, il discute à quel point une morphologie polysynthétique peut s'approcher de la syntaxe et il propose pour conclusion que le tcherkesse occidental soit en voie de *demorphologisation* et donc de *syntacticisation* . Dans cette thèse, il est attesté qu'en abzakh aussi l'opposition verbo-nominale est très faible mais malgré une inclinaison vers *syntacticisation*, la morphologie reste toujours le point central.

Parmi les travaux contemporains, ceux de Peter Arkadiev sont également très importants pour l'analyse du tcherkesse. Il propose qu'en tcherkesse la distinction entre la flexion et la dérivation ainsi que celle entre la dérivation et la composition est ambiguë . Dans le même article, les auteurs proposent que les morphèmes locatifs préverbaux sont des morphèmes grammaticalisés issues des parties du corps et les morphèmes applicatifs comme bénéfactif, maléfactif et comitatif étaient auparavant les morphèmes spatiaux, qui exemplifie une étape plus avancée de la grammaticalisation . Dans mon corpus d'abzakh de Yeleme, je trouve des morphèmes spatiaux qui sont évalué des noms de partie du corps comme *pʒ* « nez », *ʔʒ* « pied ». Toutefois, je trouve également des morphèmes spatiaux qui ne sont pas issus des parties du corps. (Voir le chapitre « morphèmes applicatifs locatifs » dans cette thèse).

Arkadiev mène ses travaux dans les sujets divers des dialectes du tcherkesse. Il propose que ces dialectes aient des systèmes temporeux divergeant qui diffère *perfective and imperfective* dans le passé et précise que « *Upon the "primary" tense forms "secondary" forms are built by simple addition of tense suffixes to already inflected forms.* » . Dans cette thèse, je propose une répartition de ces morphèmes comme des morphèmes aspectuels et des morphèmes modaux (voir le chapitre « les morphèmes de TAM »). Arkadiev s'intéresse également au syntagme nominal. Il propose dans son article intitulé *Multiple ergatives from allomorphy to differential agent marking*, il propose que ce sont les démonstratifs qui sont marqués par un allomorphe quand ils sont introduits par le cas ergatif dans le dialecte témirgoï où l'oblique a pour signifiant *-m* et son allomorphe est *-š'* ou *-j* et en kabarde où l'oblique a pour signifiant toujours *-m* mais son allomorphe est *-bə* . Dans le dialecte bjédough, (d'après les exemples pris de Zekox 1969

: 93-94 et Sitimova 2004 : 62 – 70, 76 – 79 *non vidi*), il propose que les pronoms personnels ayant une consonne en position finale et quelques termes de *kinship* ont l'allomorphe *-ə*. Cet allomorphe est conditionné par la classe sémantico-lexicale du nominal en question. De même, en témirgoï, un autre allomorphe est constaté : ergatif pluriel *-me*, qui dans ses termes est un *cumulative marker*. Cet allomorphe est conditionné par les caractéristiques morphosyntaxiques du nominal en question. En abzakh de Yeleme, on trouve seulement les allomorphes *-j* et *-mʒ* de l'oblique *-m*.

Dans un article plus récent qu'il a rédigé en collaboration avec Yury Lander, Peter Arkadiev fait un travail comparatif entre les langues du Caucase du Nord-Ouest, où ils proposent une synthèse des caractéristiques générales de ces langues sœurs. Ils commencent par la phonologie en soulignant leur caractéristique la plus apparente : un système riche en consonne et un système vocalique pauvre mais ayant beaucoup d'allophones, c'est ce qui est attesté en abzakh aussi.

« Despite the dearth of phonological vocalic contrasts, phonetically NWC [Northwest Caucasian] languages possess almost all possible vowel qualities due to “colouring” of vowels by adjacent consonants (see e.g. Colarusso 1988: 295–304 in general and Moroz 2018a on Abaza). Thus, in Circassian /e/ and /ə/ are realized close to [o] and [u] after labialized consonants, while /e/ becomes almost indistinguishable from /a/ when adjacent to laryngeals. Special behaviour show the combinations of vowels with glides /w/ and /j/ : we / ew and wə / əw tend to be realized as [o] and [u], while je / ej and jə / əj as [e] (as opposed to more open [ɜ] in other environments) and [i]. » .

Dans le même ouvrage, ils attestent que la morphologie nominale dans les langues du Caucase du Nord-Ouest est pauvre alors qu'elles ont une morphologie verbale complexe.

« The most notable characteristics of the NWC [Northwest Caucasian] verbal morphology are (i) the consistent encoding of argument structure by means of person-number(-gender) and valency-changing prefixes; (ii) the rich marking of spatial meanings by means of prefixes, suffixes and verbal roots; (iii) marking of clausal subordination, most importantly, relativization; (iv) a complex interplay of the rigid templatic affix ordering with the more flexible scope-driven layered organization, defying a description in terms of

inflectional paradigms and rendering the division between inflection and derivation highly elusive. » .

Les caractéristiques mentionnées ci-dessus sont trouvées dans mon corpus d'abzakh aussi.

Parmi les travaux contemporains, il faut mentionner aussi les contributions du linguiste Alexander Letuchiy. Dans un de ses articles, il souligne les cinq caractéristiques principales du tcherkesse :

- 1) Il est une langue de type *transitivisant* ayant une marque de causatif (*кə-*), une marque bénéfactive (*fe-*) et maléfactive (*šwe-*) et d'autres marqueurs d'opération d'augmentation de la valence (*valency increasing operations*).
- 2) La langue a un faible inventaire de cas. Parmi les quatre marqueurs mentionnés comme marqueurs de cas, seulement deux morphèmes sont grammaticalisés : *-r* absolutif et *-m/-š'* oblique.
- 3) Chaque morphème qui augmente la valence est ajouté à la forme verbale avec l'indice personnel qui renvoie à l'argument introduit par la dérivation. Le marqueur qui augmente la valence est postposé à l'indice personnel qu'il indexe dans le verbe.
- 4) L'ordre des préfixes est rigide. Chaque paire de morphème qui change la valence et son indice personnel a sa propre position dans la forme verbale, mais l'ordre de complexe bénéfactif et complexe comitatif peut changer. En revanche, l'indice personnel absolutif précède tous les indices personnels obliques.
- 5) Il n'y a pas de pivot syntaxique mais l'argument absolutif a plus des propriétés d'être pivot que l'argument oblique

Quant à la valence verbale, Letuchiy constate que la classe des verbes bivalents contient trois sous-catégories : bivalent transitif, bivalent intransitif avec un objet indirect introduit par le préfixe *e-*, et bivalent intransitif avec un objet indirect introduit par un autre préfixe applicatif. Il dégage aussi une catégorie de verbes « impersonnels » sans argument à l'absolutif alors que tous les autres verbes ont un argument à l'absolutif qui se place devant le verbe. (Letuchiy, 2013 : 736). Il précise également que les verbes bivalents peuvent recevoir d'autres arguments grâce aux préfixes ajoutés. De ce fait, il conclut que tous les verbes trivalents en adyghé sont en fait dérivés de verbes bivalents (Letuchiy, 2013 : 738). Quant à la réciprocité et la réflexivisation, il propose que les préfixes indiquant l'agent soient remplacés par les préfixes de réciprocité *ze-* / *zere-* ou le préfixe de réflexivité *ze-* et de ce fait ne change pas la valence du

verbe. De son point de vue, il ne s'agit pas d'un nouveau lexème car si le verbe est transitif au début, il garde son statut transitif malgré l'ajout des préfixes de réflexivité et de réciprocité. (Letuchiy, 2013 : 738-739). Il constate ainsi que les dérivations qui changent la valence des verbes peuvent produire de nouvelles classes grammaticales et que les dérivations qui changent la valence du verbe et leurs réalisations formelles ne sont pas toujours prévisibles. Le degré de prévisibilité des dérivations est faible en tcherkesse (adyghé) et la raison tient peut-être à ce que les préfixes sont très attachés non seulement à la structure morphologique du verbe mais aussi à sa sémantique. Cependant ceci n'est pas toujours opératoire pour le réciproque.

« (...) in Adyghe, valency-changing operations form a separate layer of language structure, different from nonderivational morphology (e.g., strategies of person agreement). The classification based on derivations is not directly related to the other, nonderivational morphological classification. Another solution could be that in Adyghe, the techniques of reflexivization and reciprocalization strongly depend on the semantics of the verb and on the semantic features of its arguments. However, this solution, applicable to reflexivization, is not suitable for reciprocalization: it does not explain why, for instance, the reciprocal form is built in a special manner from inadvertitive derivatives. » .

Dans la présente thèse, suivant l'observation que Peter Arkadiev fait, je propose que les structures réciproques aient une stratégie différente que les structures réfléchies. Toutefois, je propose une analyse différente pour les fonctions syntaxiques. (Voir le chapitre « Le système verbal » dans la présente thèse).

Face à la complexité de la structure verbale en tcherkesse, Arkadiev et Letuchiy (2011) dresse un tableau qui montre la place des préfixes et des suffixes dans le verbe :

Prefixes							
Argument structure zone						Pre-stem elements ⁵	
Absolutive	Directional prefix	Temporal prefix	Applicative	Indirect object	Agent	'Dynamic' prefix	
						Optative	Negation
-9	-8	-7	-6	-5	-4	-3	-2

Prefixes	Root	Suffixes				
Stem				'Endings' ⁶		
Causative	Root	Directional, inceptive, antipassive	Propositional operators	Plural	'Dynamic' suffix	Negation, illocutionary force, epistemic modality
-1	0	+1	+2	+3	+4	+5

Tableau 6 : Structure de la forme verbale en tcherkess

Le tableau ci-dessus est très explicatif pour montrer les places des morphèmes qui peuvent être préfixés ou suffixés au verbe. Ce tableau est valable pour tous les dialectes tcherkesses.

En s'éloignant de la morphosyntaxe, on trouve des recherches au plan phonétique/phonologique parmi les travaux contemporains. Etant locutrice native, Ayla Applebaum travaille sur le kabarde -un dialecte oriental- parlé à Kayseri en Turquie. En collaboration avec Gordon, elle distingue 44 consonnes, avec une opposition très classique pour les dialectes tcherkesses entre glottalisées et non-glottalisées ainsi qu'entre labialisées et non-labialisées. Gordon et Applebaum (2006 : 181) indiquent trois voyelles, qui formeraient selon eux non pas un système « vertical » à trois termes, mais un système organisé autour du trait de longueur : deux voyelles brèves /ə/ et /ɐ/, et une voyelle longue /a:/. Ceci est observé dans les cours de kabarde que j'ai suivis à distance pendant quelques mois.

Pour les dialectes occidentaux, on trouve les travaux de Ludger Paschen, qui travaille la phonétique des dialectes divers de tcherkess et qui explique la raison de la richesse consonantique de ces dialectes par trois faits :

« The typologically large number is primarily due to i) distinctiveness of 11 poas, ii) a three-way contrast in phonation, iii) distinctive secondary articulations. Among the most notable sounds is the closed postalveolar fricative /ʂ/ along with its ejective /ʂ'/ and labialised /ʂ^w/, /ʂ'^w/ counterparts. » (Paschen 2015: n.c.).

Plus récemment, George Moroz a achevé sa thèse de doctorat sur la phonologie et la phonétique de l'adyghé : НЕКОТОРЫЕ ВОПРОСЫ СЕГМЕНТНОЙ И СУПРАСЕГМЕНТНОЙ ФОНОЛОГИИ И ФОНЕТИКИ АДЫГСКИХ ЯЗЫКОВ [Quelques questions de phonologie segmentale et suprasegmentale et de phonétique des langues adyghées] . Il s'agit d'un travail fortement ancré dans la synchronie, y compris sa matérialité phonétique. La thèse a néanmoins un parfum de diachronie : elle est nourrie par une perspective inter-dialectale, d'orientation comparative-historique. A titre d'exemple de cette démarche qui relie les observations synchroniques avec une perspective évolutive : dans une communication exposée lors du colloque *Historical linguistics of the Caucasus* (Authier et al. 2017), George Moroz relève, avec sa collègue A. Martynova, que le tcherkesse oriental (kabarde) se trouve dans le groupe ayant un large inventaire des consonnes uvulaires (ce qui représente une caractéristique conservatrice), tandis que le tcherkesse occidental (adyghé) présente un nombre d'uvulaires qui est plutôt dans la moyenne des langues du Caucase. En abzakh parlé au Yeleme, suite à des confusions consonantiques entre uvulaires et vélares (au profit de vélares) on trouve à l'égalité le nombre de consonnes vélares et uvulaires (en raison de la perte du caractère distinctif de la consonne uvulaire /x^w/ et de la consonne vélaire /ɣ/).

Après cette « promenade » parmi les travaux sur le tcherkesse, pour conclure cette partie, il est clair que relier les importants travaux réalisés en Russie avec des recherches sur les dialectes de diaspora constitue un chantier prometteur pour la communauté des caucasologues, propice à d'utiles débats concernant la description et l'analyse du tcherkesse dans ses diverses dimensions : phonologie et morphosyntaxe, synchronie et diachronie.

0.4.3. Chapitre préliminaire : points à retenir tout au long de la lecture

Il paraît opportun de mentionner quelques points importants dans l'analyse de l'abzakh afin de guider, tableaux à l'appui, les lecteurs/lectrices qui ne sont pas très familiarisé.e.s du domaine des langues du Caucase du nord-ouest. En faisant ce chapitre, je me suis inspiré de l'ouvrage de Alexis Michaud, *Tone in Yongning Na* (2017).

Le premier point à aborder comme préliminaire à l'analyse est le marquage casuel. L'abzakh a un système à deux cas. L'absolutif marque le terme U des verbes monovalents, le termes P des verbes bivalents transitifs et trivalents, ainsi que le terme A des verbes bivalents intransitifs. L'oblique est employé dans tous les autres cas : le terme A des verbes bivalents transitifs et des verbes trivalents, ainsi que le terme R des verbes bivalents intransitifs et des verbes trivalents.

Le tableau ci-dessus visualise ce qui vient d'être dit. Ce point est abordé en détail dans le chapitre intitulé 1.6. Cas et postpositions.

Absolutif	Terme U des verbes monovalents
	Terme P des verbes bivalents transitifs
	Terme A des verbes bivalents intransitifs
	Terme P des verbes trivalents
Oblique	Terme A des verbes bivalents transitifs
	Terme R des verbes bivalents intransitifs
	Terme A des verbes trivalents
	Terme R des verbes trivalents

Tableau 7 : le marquage casuel des arguments du verbe

Précisons que les pronoms personnels d'interlocution ne sont pas marqués par un morphème casuel et leurs emplois absolutifs et obliques ne se distinguent pas au plan morphologique. La seule exception est constituée par les pronoms démonstratifs distaux, qui reçoivent des marques casuelles, et fournissent les pronoms personnels de 3^e personne. Voici le tableau des pronoms personnels en abzakh :

	Oblique	Absolutif
1SG	s3	s3
2SG	w3	w3
3SG	ɸ-j	ɸ-r
1PL	t3	t3
2PL	ʃ ^w 3	ʃ ^w 3
3PL	ɸ-x3-m3	ɸ-x3-r

Tableau 8 : Les formes des pronom personnels

Un deuxième point crucial pour l'analyse est l'ordre des indices personnels dans le verbe. L'ordre des indices personnels dans le verbe est rigide et n'admet pas d'exceptions. (On peut y voir la contrepartie d'un ordre des termes dans la phrase assez souple, sur fond d'ordre canonique SOV.) L'ordre des indices personnels varie selon la valence du verbe. Pour des raisons qui seront expliquées ci-après, il est commode de distinguer trois valences en abzakh : verbes monovalents, verbes bivalents transitifs qui ont un argument agentif et un argument patientif, verbes bivalents intransitifs qui ont un argument agentif et un argument récipiendaire (terme R), et verbes trivalents. Toutefois, l'ordre général est : *Argument absolutif + arguments obliques + verbe*. Maintenant, précisons leurs places selon leur rôle syntaxique dans le verbe

selon la valence verbal mais elle sera abordée plus en détail dans le chapitre 2.5. Valence verbale et l'actance.

Verbe monovalent	Terme U absolutif + V
Verbe bivalent transitif	Terme P absolutif + Terme A oblique + V
Verbe bivalent intransitif	Terme A absolutif + Terme R oblique + V
Verbe trivalent	Terme P absolutif + Terme R oblique + Terme A oblique + V

Tableau 9 : L'ordre des termes dans le verbe selon la valence verbale

L'abzakh est une langue qui a une tendance à augmenter la valence par les morphèmes préfixaux. Ce sont le morphème de causatif et les morphèmes applicatifs. Le morphème applicatif avec l'indice personnel oblique qu'il insère dans le verbe, se place après l'indice personnel du terme U des verbes monovalents. Le bloque se place entre le terme P et le terme A des verbes bivalents transitifs et dans les verbes bivalents intransitifs, il se place entre le terme A et le terme R. Quant aux verbes trivalents, soit il se place entre le terme R et le terme A soit il remplace le terme R. Un verbe peut être marqué par plusieurs morphèmes applicatifs. Dans ce cas-là, les places des blocs applicatifs peuvent interchanger selon le contexte précis.

Après cette brève explication préliminaire, on peut céder la place à l'analyse détaillé de l'abzakh.

Première partie : Phonologie

1. Cadre théorique général : la phonologie comme phonétique fonctionnelle

Phonétique et phonologie ont connu, tout au long du XX^e siècle, des définitions variables, parfois contradictoires. Tantôt l'une (la phonologie, étude des sons *en système*) se définissait par opposition à l'autre (la phonétique conçue comme l'étude des phénomènes physiques et physiologiques de la face sonore du langage), tantôt elles cherchaient leur complémentarité dans un dialogue étroit ou une alliance, comme l'ont entrepris la phonologie de laboratoire, « Laboratory Phonology » (Kingston & Beckman 1990), et la phonologie expérimentale, « Experimental Phonology » (Ohala 1990). En proposant qu'il faut considérer la phonétique et la phonologie comme des disciplines expérimentales, Didier Demolin défend l'intégration des deux domaines.

« (...) there is only one domain in the universe of speech sounds and [...] the traditional separation of phonetics and phonology has to be abandoned for the integration of these two sides of the universe of speech. » (Demolin 2005: 97)

Le présent travail n'a pas la prétention de trancher des débats théoriques qui durent encore à ce jour (voir par exemple Mortensen 2006). Il s'inscrit sous la bannière d'une phonologie conçue comme *phonétique fonctionnelle*, conception qui peut paraître un peu ancienne puisqu'elle a été clairement formulée il y a bientôt 70 ans (Martinet 1955; Martinet 1956), mais qui a fait ses preuves dans l'étude des langues les plus diverses.

« La phonologie est une phonétique fonctionnelle et structurale, ce qui veut dire qu'elle classe les sons de chaque langue selon le rôle de chacun dans cette langue et en fonction de leurs rapports avec les autres sons de la langue. » (Martinet 1967 : 15)

Au-delà de cette orientation fondamentale, on se permettra de mentionner le programme de la phonologie panchronique comme horizon théorique ambitieux, qui peut avoir valeur heuristique même s'il s'avérait inatteignable. L'approche panchronique au sens d'Haudricourt (Haudricourt 1940; Haudricourt 1973; Haudricourt 1978) ambitionne de parvenir à une typologie du changement linguistique qui mette en lumière les causes d'apparition et de disparition de phénomènes linguistiques.

« L'approche panchronique en phonologie vise à parvenir à des lois du changement phonétique qui atteignent le plus haut degré de généralité : non pas formuler de simples constats au sujet de changements intervenus dans telle langue (sens dans lequel le mot « loi » est communément employé en linguistique historique : « loi de Grimm », « loi de Verner »... constituent des constats au sujet d'une langue – ou d'un groupe de langues – en particulier), mais dégager le conditionnement précis d'un changement, et par là parvenir à des lois indépendantes de l'espace et du temps. » (Michaud 2017b: 8)

La difficulté de l'entreprise panchronique tient à la multiplicité des facteurs susceptibles d'exercer une influence sur l'évolution d'une langue. Martinet était tenté de se détourner de l'entreprise, à laquelle il reconnaissait pourtant une valeur heuristique.

« Contrary to some other functionalists, I am not tempted to posit panchronic laws of phonological evolution. But looking for general laws may lead to what I would call the positing of useful hypotheses. » (Martinet 1996: 164)

La phonologie panchronique demeure un domaine de recherche actif, notamment en France (Jacques 2011). Elle est en outre proche de ce que Juliette Blevins nomme « Evolutionary Phonology » (Blevins 2004; Blevins 2006), une « phonologie évolutionniste », qui vise pareillement à déceler dans l'organisation synchronique une trace des processus par lesquels ils sont apparus.

« Evolutionary Phonology is the study of synchronic sound patterns as partial reflections of their evolution or history. Central to Evolutionary Phonology is the attempt to explain relationships between sound patterns and sound change, and, more generally, to explain why sound patterns have the typological distributions they do. (Juliette Blevins, exposé « Sound patterns and sound change: New threads in the panchronic tapestry » au colloque « Du terrain à la théorie : Les 40 ans du Lacito », 16 novembre 2016)

Pour clore ces rapides préliminaires théoriques, on souhaite souligner que les analyses phonologiques proposées ici visent à être intelligibles et transparentes aux lecteurs d'obédiences théoriques diverses.

1.1. Problématiques centrales dans la phonologie des langues du Caucase

Les langues du Caucase du Nord-Ouest sont connues pour avoir un système consonantique exceptionnellement riche, et un système vocalique exceptionnellement pauvre. Dans le cas du tcherkesse, ce type de structure est décrit comme suit par Catherine Paris (1992 : 284) :

« Du point de vue de sa structure phonologique, le tcherkesse se caractérise par des systèmes consonantiques très riches (jusqu'à 66 consonnes en bjédough) comprenant un assez grand nombre de groupes consonantiques, et par des systèmes vocaliques très pauvres, voire inexistant, qui vont d'un système « vertical » à trois voyelles : /ɑ/, /e/, /ə/ jusqu'à un système à voyelle « zéro », où les traits vocaliques sont reportés sur les consonnes, avec opposition du [sic.] consonne labialisée (C^o) à consonne palatalisée (C') et à consonne neutre (C) (...). »

Pour prévisualiser les conclusions auxquelles aboutit l'analyse présentée ici, l'abzakh de Yeleme peut être analysé comme comportant un système vocalique vertical à trois voyelles /e/, /ɜ/ et /ə/. Les réalisations [y], [œ], [o] et [u] sont traitées comme des allophones labialisés, et les réalisations [i] et [e] comme des allophones palatalisés.

À l'extrême inverse, on peut tenter de pousser le curseur de l'analyse phonologique dans le sens d'une réduction à l'unité de l'inventaire vocalique.

« C'est l'exemple des langues caucasiennes qui a donné aux linguistes le courage d'envisager l'existence de langues à voyelle unique, voire de langues sans phonème vocalique parce que toutes les consonnes y seraient automatiquement accompagnées d'une voyelle d'appui au timbre déterminé par le contexte. » (Martinet 1986: 160)

Ce point de vue est notamment adopté par Kuipers (1960), qui propose, pour le kabarde ainsi que pour toutes les autres langues du Caucase du Nord-Ouest, qu'il n'y aurait tout simplement pas d'opposition entre *consonne* et *voyelle*. « *The most striking characteristic of the Kabardian phonemic system is the absence of an opposition consonant-vowel* » (Kuipers 1960: 104). Voici comment il décrit les diverses voyelles observées en « phonologie de surface » (et au niveau des réalisations phonétiques).

« Front variants (*i, e*) are found after laterals, palatalized palatovelars and *j*, back variants (*y, a*) after plain uvulars, pharyngals and *h, ʔ* (after the latter two consonants central vowels are also heard), back rounded variants (*u, o*) after labialized palatovelars, uvulars and laryngals, central variants (*ə, œ*) after other consonants. Before labialized consonants halfrounded vowels are found, central (*ü, ö*) or back (*v, u*) depending on what precedes, provided the preceding consonant is not labialized. » (Kuipers 1960: 22)

Autrement dit, les diverses réalisations vocaliques seraient en distribution complémentaire.

Cette analyse, dont la fortune parmi les amateurs de phonologie théorique ne s'est pas démentie à ce jour (à titre d'exemple récent, on citera van der Hulst 2021), est sans conteste séduisante au vu de la forte corrélation d'ensemble entre timbre vocalique et traits phonologiques des consonnes environnantes. Pour autant, elle n'a pas emporté l'adhésion unanime des caucasologues. Mieux vaut donc la cantonner au statut d'hypothèse heuristique, sans s'y cramponner en dépit des faits lorsque se présentent des paires minimales tout à fait claires. Ce serait un vain paradoxe que d'essayer de défendre la thèse extrême de l'unicité vocalique dans la description synchronique de parlers qui présentent un nombre non négligeable de paires minimales pour deux voyelles (dans les dialectes tcherkesses orientaux) ou trois voyelles (dans les dialectes tcherkesses occidentaux). Le débat tel qu'il sera présenté ci-dessous pour l'abzakh concerne donc un choix analytique de trois voyelles, sans plus revenir à l'hypothèse de l'unicité vocalique – qui reste, au plan théorique, une possibilité phonologique dont, parmi les langues du monde entier, les langues du Caucase du Nord-Ouest semblent manifestement être celles qui se rapprochent le plus.

1.2. Passage en revue des systèmes phonologiques d'autres dialectes tcherkesses

L'objet d'étude du présent travail est le dialecte abzakh tel qu'il est parlé à Yeleme. Un passage en revue des systèmes phonologiques d'autres dialectes tcherkesses fournit un cadrage particulièrement utile afin de mieux appréhender par la suite le système phonologique de Yeleme. Les descriptions phonologiques du tcherkesse sont rares, mais on trouve néanmoins des synthèses de la phonétique ou de la phonologie de certaines variétés, qui fournissent d'utiles points de comparaison. On abordera successivement kabarde, besleney, chapsough, bjédough et témirgoï, pour en venir enfin à l'abzakh.

1.2.1. *Le tcherkesse oriental*

1.2.1.1. *Le kabarde*

L'inventaire des phonèmes du kabarde (tcherkesse oriental) fourni par Matthew Gordon & Ayla Applebaum (2006 : 161) constitue un point de départ commode, dans la mesure où ce parler de diaspora (tel qu'il est parlé à Kayseri en Turquie, leur point d'enquête) présente un inventaire consonantique plutôt restreint pour une langue de l'aire caucasique du Nord-Ouest. L'inventaire qu'ils proposent des phonèmes du kabarde (tcherkesse oriental) est présenté dans le tableau 7.

	Labial	Denti-alveolar	Palato-alveolar	Palatal	Palatalized velar	Velar	Uvular	Pharyngeal	Laryngeal
Stops	p ^h p' b	t ^h t' d			k ^j ' g ^j	k ^{wh} k ^w '	q ^h q' q ^{wh} q ^w '		? ? ^w
Affricates		ts ts' dz							
Fricatives	f f' v[w]	s z	ʃ ʃ' ʒ	ç j		x ^w ɣ ^w [g ^w]	χ ʁ χ ^w ʁ ^w	ħ	h
Nasals	m	n							
Laterals		l l' l							
Tap		r							
Glides				j					

Tableau 10 : Le tableau des consonnes en kabarde en API, reproduit de Gordon et Applebaum (2006)

Les auteurs distinguent 44 consonnes, avec une opposition très classique pour les dialectes tcherkesses entre glottalisées et non-glottalisées (sauf pour les palatales, pharyngales et laryngales) ainsi qu'entre labialisées et non-labialisées aux ordres vélaire, uvulaire et laryngal. L'opposition entre aspirées et non aspirées, la moins « exotique » aux yeux de lecteurs familiers des langues germaniques du Nord-Ouest, est en revanche inattendue pour qui s'est « fait l'oreille » aux dialectes abzakh et témirgoï du tcherkesse, où cette opposition n'existe pas (tandis qu'elle est commune dans le dialecte bjédough ainsi que dans les langues sœurs, oubykh et abkhaz). Pour autant, l'inventaire des voyelles n'est pas particulièrement étendu. Gordon et Applebaum (2006 : 181) indiquent trois voyelles, qui formeraient selon eux non pas un système « vertical » à trois termes, mais un système organisé autour du trait de longueur : deux voyelles brèves /ə/ et /e/, et une voyelle longue /a:/. Ce système présente la même physionomie phonologique que le système proposé au siècle précédent par Jakovlev (1923), même si celui-ci ne notait pas de différence de timbre entre les deux « a », bref et long, se contentant de deux degrés d'aperture et deux degrés de longueur : /ə/, /a/ et /a:/. (L'analyse de Jakovlev est notamment reprise par Hewitt 2004: 45.) L'expérience que j'ai pu avoir du kabarde, par un cours dispensé par un enseignant natif, me paraît confirmer que la distinction entre les deux *a* se fait par la longueur, plutôt que par une quelconque différence de timbre. Pour cette raison, je serais portée à adhérer à l'analyse de Jakovlev.

On retiendra de ce premier « regard de côté » dialectal que l'organisation des systèmes vocaliques varie significativement, même à l'intérieur du domaine relativement homogène que constituent les dialectes tcherkesses.

1.2.1.2. Le besleney (ou besney)

Le dialecte besleney (souvent abrégé en besney par les locuteurs eux-mêmes, usage également suivi par Catherine Paris) fait partie de l'ensemble dialectal oriental, comme le kabarde (dont il vient d'être question). Il a fait l'objet d'études approfondies de la part de Catherine Paris, qui a publié un livre à son sujet (*Phonologie et phénomènes phonétiques dans le parler de Besney de Zennun Köyü*, 1974). Le besleney possède un système consonantique qui est plus riche que celui du kabarde, tout en restant moins riche que ceux qu'on trouve dans les dialectes occidentaux. Dans le tableau que Catherine Paris donne du système consonantique du besleney parlé dans le village de Zennun (dans la municipalité de Çorum, en Turquie), on trouve 47 consonnes : voir Tableau 11.

3.1.5. Tableau phonologique du système consonantique du besney.

	bilabiales labio-dent.	dentales	sifflantes et sifflantes affriquées	chuintantes chuintantes affriquées		dorso- vélares, -palatales		uvulaires		pharyngales	laryngales		latérales	
				semi- chuint.	pleines	pleines	labia- lisées	pleines	labia- lisées		pleines	labia- lisées		
occlusives	sonores.....	<i>b</i>	<i>d</i>	<i>ʒ</i>		<i>ʝ</i>	<i>g</i>	<i>g^o</i>						
	sourdes.....	<i>p</i>	<i>t</i>	<i>c</i>		<i>č</i>	<i>k</i>	<i>k^o</i>	<i>q</i>	<i>q^o</i>				
	glottalisées.....	<i>p'</i>	<i>t'</i>	<i>c'</i>		<i>č'</i>	<i>k'</i>	<i>k^{o'}</i>	<i>q'</i>	<i>q^{o'}</i>		<i>ʔ</i>	<i>ʔ^o</i>	
fricatives	sonores.....	<i>v</i>		<i>z</i>	<i>ʒ</i>	<i>ʝ</i>			<i>ɣ</i>	<i>ɣ^o</i>			<i>l</i>	
	sourdes.....	<i>f</i>		<i>s</i>	<i>š</i>	<i>š</i>	<i>ç</i>		<i>x</i>	<i>x^o</i>	<i>ħ</i>	<i>h</i>	<i>h^o</i>	<i>λ</i>
	glottalisées.....	<i>f'</i>											<i>λ'</i>	
nasales.....	<i>m</i>	<i>n</i>												
vibrante.....													<i>r</i>	

Tableau 11 : Tableau phonologique du système consonantique du besleney (Paris 1974: 121)

On quitte ici le terrain familier des symboles de l'Alphabet Phonétique International, qui paraissent parfois peu économiques pour les langues du Caucase (surtout pour la notation des consonnes chuintantes et semi-chuintantes) mais constituent en réalité un outil précieux pour la bonne communication avec un cercle de collègues qui dépasse celui des caucasologues. Dans le tableau 11, la notation des sifflantes et chuintantes est un concentré de conventions caucasologiques peu intuitives pour les non-initiés. On se permet néanmoins de reproduire le tableau en l'état, sans en proposer une traduction exhaustive en API.

Le système vocalique, à trois voyelles, est présenté de la façon suivante :

« Après consonnes ‘d’avant’, on constate trois degrés d’aperture, combinés avec trois degrés de longueur et trois points d’articulation différents : [ə] aperture minima, ultrabrève, centralisée ; [e] aperture moyenne, brève, plus vers l’avant ; et [ɑ], aperture maxima, un peu plus longue que [e], vers l’arrière. En fait, la voyelle [ɑ] n’a pas de point d’articulation précis. » (Paris 1974: 126)

Toutefois, Catherine Paris n’accorde le statut de phonèmes qu’aux voyelles [e] et [ɑ] : /e/ et /ɑ/. En effet, au vu de l’analyse qu’elle propose pour le système consonantique (où le trait d’arrondissement est considéré comme faisant partie des consonnes et non des voyelles), la voyelle [ə] ne s’oppose ni aux unités [e] et [ɑ], ni à l’absence de voyelle (« phonème zéro »). Pour ce qui est de la longueur du phonème /ɑ/, elle ne considère pas la différence phonétique de longueur avec /e/ comme significative (Paris 1974: 128–131), d’où la notation retenue comme deux voyelles de timbre différent, sans expliciter de trait phonologique de longueur. Cette question cruciale reviendra ci-dessous, dans le sous-chapitre « Les phonèmes vocaliques », à l’occasion de l’examen du statut des voyelles en abzakh.

Pour poursuivre le présent aperçu dialectal, organisé comme une « marche d’approche » vers l’objet de la présente étude, entrons dans le domaine des dialectes occidentaux, auquel appartient l’abzakh.

1.2.2. Le tcherkesse occidental

On présentera successivement chapsough, bjédough et témirgoï, toujours par ordre de proximité croissante avec l’abzakh.

1.2.2.1. Le chapsough, le bjédough et le témirgoï

Pour Smeets (1984 : 111), le dialecte chapsough parlé à Düzce en Turquie compte 56 consonnes et 3 voyelles. L’inventaire des consonnes est reproduit en tableau 9.

1.1.2 Consonants

		obstruents						resonants		
		plosives			fricatives			nasals	glides	trill
		1	2	3	1	2	3			
labials	plain	p	b	p̚	f			m	w	
	labialised			p̚°	f°					
dentals	plain	t	d	t̚						
	labialised			t̚°						
alveolars		c	ʒ	c̚	s	z	ʃ	n		
alveolo-palatals	plain				ʃ	ʒ	ʃ̚			r
	labialised	c̚°	(ʒ̚°)		ʃ̚°	ʒ̚°	ʃ̚̚°			
palatals	plain	ç	ʒ̥	ç̚	ç̥	ʒ̥			y	
	velarised				ç̥̚					
laterals					λ	l	λ̥			
velars	plain	k	g	k̚	x	g̥				
	labialised	k̚°	g̚°	k̚̚°						
uvulars	plain	q			x̥	g̥̥				
	labialised	q̚°			x̥̚°	g̥̥̚°				
pharyngeal					ħ					
laryngeals	plain			ʔ	h					
	labialised			ʔ̚°						

Tableau 12 : Consonants en chapsough de Düzce (Smeets, 1984 : 111)

De nouveau, on se trouve hors du terrain familier des symboles de l'Alphabet Phonétique International. Dans le tableau 12, le symbole pour les éjectives qui figure comme une marque suscrite n'est pas d'une lecture aisée, et la notation des alvéolo-palatales et des palatales est un concentré de conventions caucasologiques peu intuitives pour les non-initiés. Puisqu'un tableau comparatif sera présenté dans le chapitre suivant, je me permets néanmoins de reproduire le tableau en l'état, sans en proposer une traduction exhaustive en API. Le propos se limite en effet à relever la présence en chapsough (tel qu'il est parlé à Düzce) de consonnes labialisées (ainsi que des consonnes glottalisées telles qu'attendues), de même qu'en abzakh. En revanche, le chapsough présente une opposition parmi les fricatives sourdes palatalisées ou non-palatalisées, opposition dont on chercherait en vain l'équivalent en abzakh de Yeleme, entre les consonnes ʃ et ʃ̥. Smeets note qu'il ne trouve la consonne vélarisée ʃ̥ que dans *шы ʃ̥ə* « frère » et *шы ʃ̥ə* « cheval » (Smeets 1984 : 131), mais ces deux mots homophones paraissent néanmoins fournir une base suffisante pour la reconnaissance de ʃ et ʃ̥ comme phonèmes distincts quand on les compare avec *шы ʃə* « trois ».

Pour le système vocaliques du dialecte de Düzce, Smeets (1984 : 112) propose, un système vertical, ce qui est également l'approche proposée par Catherine Paris. Il note également un

faible degré d'assimilation avec les voyelles [i], [o], [u] et [ü] dans les emprunts. Voici le tableau de Smeets pour les voyelles du chapsough parlé à Düzce (Smeets 1984 : 112) :

high	ə
mid	e
low	a

Tableau 13 : Tableau de voyelles en chapsough de Düzce (Smeets 1984: 111)

Dans le tableau ci-dessus, on relève un paradoxe, pour ne pas dire une erreur manifeste. La voyelle semi-fermée /e/ a un plus haut degré d'aperture que la voyelle centrale /ə/. J'ai néanmoins choisi de reproduire le tableau en l'état, tel que l'auteur du livre l'a présenté. Je pense que ce paradoxe est dû au choix du symbole pour la voyelle /e/, qui devrait plutôt être /ɜ/.

Quant au dialecte bjédough, Paschen (2019: 2075) propose que c'est le dialecte qui a le plus riche système consonantique, avec 66 consonnes :

« The reasons for this lie in the distinction of several places of articulation, secondary labialization, and a four-way phonation contrast for a considerable percentage of the stops and affricates. This quaternary system represents an archaic trait of Proto-Circassian that has been simplified to a ternary one in all other contemporary Circassian varieties but Shapsugh (...). The four types of phonation distinguished in Bzhedugh are voiced, voiceless unaspirated, voiceless aspirated, and ejective. »

Paschen propose que l'aspiration soit considérée comme un trait distinctif dans les dialectes bjédough et chapsough. Néanmoins, dans le tableau proposé par Smeets pour le chapsough de Düzce, l'aspiration n'est pas considérée comme un trait distinctif.

Dans un autre article intitulé *An Acoustic study of fricatives in Temirgoy Adyghe*, Paschen explique la raison de l'alternance des consonnes /ʃ^w/ et /f/ entre les dialectes occidentaux et le kabarde.

« A low phonetic distinctiveness between plain and palatalised non-anterior sibilants could well have contributed to the loss of this distinction in Kabardian, the other member of the Circassian family. » (Paschen 2015: n.c.)

Pour les dialectes occidentaux, un panorama dialectal s'expose devant nos yeux grâce à Hewitt, qui donne un aperçu global de tous les dialectes occidentaux du tcherkesse : chapsough, témirgoï, bjédough et abzakh. D'après lui (2004 : 39-40), le dialecte témirgoï, sur lequel se fonde l'adyghé standardisé, comporte 55 consonnes, le dialecte abzakh en a 56, le dialecte chapsough 62, et le dialecte bjédough 65. En l'absence d'inventaires phonémiques complets (sans parler d'une discussion détaillée des questions de phonémisation), il est difficile de mettre ces chiffres précisément en regard des unités présentées dans les tableaux 7 à 11. On retiendra simplement que les ordres de grandeur sont comparables.

Consonantal Phonemes for Literary West Circassian (Temirgoi)

p	b	p'			m	w
		p ^{w'}				
			t			
t	d	t'			n	r
		t ^{w'}				
ts	dz	ts'	s	z		
		ɸ	ʒ	ɸ'		
	dz ^w	tɕ ^w	ɸ ^w	ʒ ^w	ɸ ^{w'}	
tʃ	dʒ	tʃ'	ʃ	ʒ		
tʂ	dʒ	tʂ'	ʂ	ʒ		
			ɸ	ʒ	ɸ'	
			x	ɣ		
k ^w	g ^w	k ^{w'}	x ^w			
q			χ	ɸ		
q ^w			χ ^w	ɸ ^w		
			h			
		ʔ				
		ʔ ^w				

Tableau 14 : Les phonèmes consonantiques du tcherkesse occidental littéraire (Temirgoi) (Hewitt 2004: 40)

Le tableau 14 nous montre une opposition entre phonèmes glottalisés et non glottalisés, labialisés et non-labialisés. Ce sont là des traits phonologiques caractéristiques communs à tous les dialectes du tcherkesse. (Pour le système vocalique, aucune information n'est fournie.)

1.2.2.2. L'abzakh de Syrie

L'abzakh de Syrie, tel que décrit par Catherine Paris et Niaz Batouka, présente un système consonantique aussi riche que le dialecte occidental standardisé (basé, rappelons-le, sur le témirgoï). Le tableau du système phonologique de l'abzakh proposé par Paris & Batouka (2005 : XXV) dans le premier volume du *Dictionnaire Abzakh* compte 53 consonnes, 2 semi-

consonnes et 3 voyelles. Notons que Batouka, co-auteur de l'ouvrage, était locuteur natif de l'abzakh de Syrie. Dans le tableau 12 ci-dessous, on voit clairement qu'il y a, dans toutes les séries, une opposition entre les phonèmes glottalisés et non glottalisés ainsi qu'entre consonnes labialisées et non labialisées. Un élément particulièrement intéressant de l'inventaire reproduit en tableau 12 est que les variantes allophoniques sont signalées entre crochets.

SYSTÈME PHONOLOGIQUE DE L'ABZAKH

SYSTÈME CONSONANTIQUE DU DIALECTE ABZAKH (cherkesse occidental)		labiales		dentales		alvéolaires			dorso-palatales		dorso-velaires			dorso-uvulaires		radico-pharyngales			laryngales			ɣ ^h coup de glotte/glottalisation • labialisation • palatalisation								
		pleines		labialisées		pleines		labialisées		apico- alvéolaires		dorso- alvéolaires		pleines		labialisées		pleines		labialisées			pleines		palatalisées		labialisées			
		b		p		d		t		ʒ		ʃ		[ʒ]		[ʃ]		k		q			g		x		p		t	
		sonores		non- glottalisées		sonores		non- glottalisées		glottalisées		glottalisées		glottalisées		glottalisées		glottalisées		glottalisées			glottalisées		glottalisées		glottalisées		glottalisées	
a // e // a // a (< e) // a // -a- // a // ā		x // x ^o // ʁ		y		k // k ^o // k ^e // k ^e (ɟjed.) // k ^o		s // ṣ // ṣ ^h // ṣ ^h // ṣ ^h // ṣ ^h // ṣ ^h (ɟjed.)		c // c ^o // c ^h // c ^h // c ^h // c ^h // c ^h // c ^h (ɟjed.)		ʒ // ʒ ^o // ʒ ^h // ʒ ^h // ʒ ^h // ʒ ^h (ɟjed.)		ʃ // ʃ ^o // ʃ ^h // ʃ ^h // ʃ ^h // ʃ ^h (ɟjed.)		k // k ^o // k ^h // k ^h // k ^h // k ^h (ɟjed.)		g // g ^o // g ^h // g ^h // g ^h // g ^h (ɟjed.)		p // p ^o // p ^h // p ^h // p ^h // p ^h (ɟjed.)		t // t ^o // t ^h // t ^h // t ^h // t ^h (ɟjed.)		f		v // v ^o // v ^h // v ^h // v ^h // v ^h (ɟjed.)				
nasales		m		n		ɲ		ʃ ^h		ʃ ^h		ʃ ^h		ʃ ^h		ʃ ^h		ʃ ^h		ʃ ^h		ʃ ^h		ʃ ^h		ʃ ^h				
vibrante																														

Tableau 15: Système phonologique de l'abzakh (Paris & Batouka 1987: XXV)

Catherine Paris a également réalisé un tableau comparatif de cinq dialectes. Il s'agit des deux dialectes standardisés dans le Caucase (adyghé littéraire et kabarde littéraire) ainsi que des trois dialectes parlés dans la diaspora : chapsough, bes(le)ney et abzakh. Le tableau 13 reproduit cet inventaire comparatif, où l'on retrouve ces cinq dialectes sous les abréviations suivantes : Al pour *adyghé littéraire*, Kl pour *kabarde littéraire*, Ch pour *chapsough*, Bn pour *bes(le)ney*, et enfin NB (les initiales du locuteur de référence et co-auteur, Niaz Batouka) pour l'abzakh de Syrie. La disposition visuelle du tableau 16 démultiplie à l'envi (multiplication par cinq) un système consonantique déjà très riche par lui-même, mais le résultat est tout à fait éclairant, et fournit notamment une illustration de la cohérence de l'ensemble dialectal tcherkesse, au sein duquel les différences phonologiques sont tout à fait modérées.

Le tableau 16 est un tableau de correspondance phonologique. Les colonnes sont regroupées en classes de consonnes : bilabiales labio-dentales, dentales, Sifflantes, semi-chuint., chuint. et affriquées corré pondantes, Sifflantes et semi-chuint., Chuintantes, dorso-palatales et dorso-vélaires, palatales, vélaires, uvulaires, labiales, pharyngales, laryngales, et latérales. Les lignes sont regroupées en classes de consonnes : occlusives (sourdes et sonores), fricatives (sourdes et sonores), nasales, et vibrante. Les cellules du tableau contiennent des notations phonétiques complexes, souvent avec des accents et des indices de position (supérieurs, inférieurs, à gauche, à droite) pour indiquer des variantes ou des réalisations spécifiques dans les dialectes.

Tableau 16 : Systèmes phonologiques comparés de cinq dialectes de C. Paris (Paris 1984: 56)

Parmi les précieuses informations que nous fournit ce tableau, qui repose sur l'expérience de longues années de recherche, on relèvera que l'abzakh de Niaz Batouka ne présente pas de dorso-vélaires palatalisées ($g^j k^j$; notation caucasologique : $g' k'$) ni de chuintantes palatalisées ($\widehat{d}z^j, \widehat{t}j^j, \widehat{t}j^j, z^j, j^j$; notation caucasologique : $\check{y}', \check{c}', \check{c}'', \check{z}', \check{s}'$), à la différence de tous les autres dialectes. L'abzakh partage en outre avec l'adyghé littéraire la particularité de ne pas présenter d'uvulaires non glottalisées (q, q^w ; notation caucasologique : q, q°). On retrouve telles quelles ces particularités en abzakh de Yeleme, vers lequel on se tourne maintenant. Précisons que

l'analyse phonologique présentée ici est relativement brève, comme c'est souvent le cas dans des travaux de linguistique ayant pour objet principal la syntaxe.

1.3. L'inventaire des phonèmes consonantiques de l'abzakh de Yeleme

Au vu de ce qui a été dit ci-dessus des systèmes consonantiques des langues du Caucase du Nord-Ouest, on imagine aisément qu'un tableau de leurs phonèmes peut aisément tourner au casse-tête typographique. Il est certes possible d'adopter pour ces langues le format des tableaux de l'Association Phonétique Internationale, comme le font Gordon et Applebaum pour le kabarde. Néanmoins, dans leur inventaire, reproduit en tableau suivant, on trouve jusqu'à quatre phonèmes par case du tableau, de sorte que l'ordonnement du tableau n'est pas par lui-même porteur de toute l'information concernant les phonèmes qui y sont présentés.

	Labial	Denti-alveolar	Palato-alveolar	Palatal	Palatalized velar	Velar	Uvular	Pharyngeal	Laryngeal
Stops	p ^h p' b	t ^h t' d			k ^j g ^j	k ^{wh} k ^w '	q ^h q' q ^{wh} q ^w '		? ? ^w
Affricates		ts ts' dz							
Fricatives	f f' v[w]	s z	ʃ ʃ' ʒ	ç j		x ^w ʏ ^w [g ^w]	χ ʁ χ ^w ʁ ^w	ħ	h
Nasals	m	n							
Laterals		l l' l							
Tap		r							
Glides				j					

Tableau 10 : Le tableau des consonnes en kabarde en API, reproduit de Gordon et Applebaum (2006)

Dans l'idée de répondre aux attentes d'un lectorat aussi étendu que possible, je propose ici la liste des phonèmes consonantiques de l'abzakh de Yeleme dans deux tableaux. L'un (Tableau 17a) est organisé en mode « Alphabet Phonétique International », ordonné dans l'esprit des tableaux qu'utilisait Catherine Paris (lignes en fonction du point d'articulation, colonnes en fonction du mode d'articulation). Cette organisation permet de placer chaque phonème dans une cellule distincte, de sorte que ses traits sont entièrement spécifiés par sa position dans le tableau. Ce second tableau est en outre décliné dans une variante où les symboles « Titus » des caucalogues sont utilisés en lieu et place des symboles de l'Alphabet Phonétique International (Tableau 17b).

		Occlusives			Fricatives			Sonantes		
		Sonore	Sourde		Sonore	Sourde		Nasale	Vibrante	Approximante
			Pleine	Glottalisée		Pleine	Glottalisée			
Bilabiale		b	p	pʔ				m		w
Labiodentale					f					
Alvéolo-dentale	Pleine	d	t	tʔ						
	Labialisée			tʔw						
Latérale					l	ɬ	ɬʔ			
Apico-alvéolaire	Pleine	dz̄	ts̄	ts̄ʔ	z	s		n	r	
	Labialisée		ts̄w							
Post-alvéolaire	Pleine				ʒ	ʃ	ʃʔ			
	Labialisée				ʒw	ʃw	ʃʔw			
Prépalatale		d̄ʒ	t̄ʃ	t̄ʃʔ						j
Vélaire	Pleine				(ɣ)	x				
	Labialisée	g ^w	k ^w	k ^{ʔw}		(x ^w)				
Uvulaire	Pleine		q		ɣ	χ				
	Labialisée		q ^w		ɣ ^w	χ ^w				
Laryngale	Pleine	ʔ				h				
	Labialisée	ʔ ^w								
	Palatalisée	(ʔ ^ɰ)								

Tableau 17a : Le tableau des consonnes en abzakh, en API

		Occlusives			Fricatives			Sonantes		
		Sonore	Sourde		Sonore	Sourde		Nasale	Vibrante	Approximante
			Pleine	Glottalisée		Pleine	Glottalisée			
Bilabiale		b	p	p̥				m		w
Labiodentale					f					
Alvéolo-dental	Pleine	d	t	t̥						
	Labialisée			t̥°						
Latérale					l	ɬ	ɮ			
Apico-alvéolaire	Pleine	ʒ	c	ç	z	s		n	r	
	Labialisée		c°							
Post-alvéolaire	Pleine				ʒ̥	ʃ̥	ʂ̥			
	Labialisée				ʒ̥°	ʃ̥°	ʂ̥°			
Prépalatale		ʒ̥'	č	č̥						j
Vélaire	Pleine				(g)	x				
	Labialisée	g°	k°	k̥°		(x°)				
Uvulaire	Pleine		q		ɣ	χ				
	Labialisée		q°		ɣ°	χ°				
Laryngale	Pleine	ɸ				ħ				
	Labialisée	ɸ°								

Tableau 17b : Le tableau des consonnes en abzakh en Titus

Les phonèmes vont maintenant être présentés en démontrant très classiquement le statut phonémique des unités concernées au moyen de paires minimales. Ces paires ont été vérifiées sur le terrain auprès de locuteurs.

Il serait utile de disposer d'un tableau exhaustif des oppositions phonémiques attestées, qui explore l'intégralité de la combinatoire et fasse ressortir nettement les cas de neutralisation. Cette entreprise ne présentant qu'un intérêt marginal pour le propos de la présente thèse, je me suis tenue à une liste aussi fournie que possible d'oppositions étayées par une paire minimale. Les cas de neutralisation sont relevés au fil de cette liste. Dans une perspective morpho-phonologique, il pourrait paraître indiqué, dans de futurs travaux, de reprendre l'inventaire proposé ici, en distinguant systématiquement les sous-systèmes phonologiques selon la position

dans le morphème et la classe morphosyntaxique de celui-ci (en prêtant notamment un soin particulier aux nombreux affixes).

Le phonème /p/

Le phonème /p/ est une consonne bilabiale, plosive, sourde et non-glottalisée. L'opposition entre /b/ et /p/ est montrée par la paire minimale [pɜ] « nez » ≠ [bɜ] « beaucoup ».

[p] ≠ [b] : пэ [pɜ] « nez » ≠ бэ [bɜ] « beaucoup »

Outre cette opposition, le phonème /p/ se dégage grâce aux quatre oppositions suivantes :

[p] ≠ [pʰ] : пэ [pɜ] « nez » ≠ плэ [pʰɜ] « lit (N) » (également : наплэ [nɐpʰɜ] « paupière » ≠ напэ [nɐpɜ] « visage »)

[p] ≠ [m] : пэ [pɜ] « nez » ≠ мэ [mɜ] « odeur »

[p] ≠ [f] : пае [pɐjɜ] « pour » ≠ фәе [fɐjɜ] « falloir »

[p] ≠ [t] : пэ [pɜ] « nez » ≠ тэ [tɜ] « nous »

Le phonème /p/ est une consonne bilabiale, plosive, sourde et non-glottalisée. Phonétiquement, il est légèrement aspiré, à l'instar des occlusives initiales du bjédough¹⁰ (et également du turc) notées phonologiquement comme non voisées (et qui ne s'opposent pas à une série aspirée). Il peut être employé dans une position initiale, médiale et finale.

пае /pɐjɜ/ « pour »

псы /psə/ « eau »

гупшысын /gʷɐpʃɛsən/ « penser », « réfléchir »

гуп /gʷɐp/ « groupe »

À titre anecdotique, on relèvera que /p/ est très fréquent en position finale, pour une raison morphosyntaxique. En effet, en abzakh, la négation-(ɜ)p se place toujours à la finale de la forme verbale ou du prédicat nominal, comme dans l'exemple (8).

Ex (8) : клэрэп /tʃʰɜɜp/ « Je ne sais pas. »

10 Voir l'enregistrement d'une liste de mots par Dina Dabjen-Bailly, en accès ouvert : <https://doi.org/10.24397/pangloss-0000400> (Dabjen-Bailly 2010).

Le phonème /pʔ/

Le phonème /pʔ/ est une consonne bilabiale, plosive, sourde et glottalisée. Il est employé en position initiale et médiale.

[pʔ] ≠ [p] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /p/

[pʔ] ≠ [tʔ] : плэ [pʔз] « lit » ≠ тлэ [tʔз] « Excave ! » (Également плын [pʔэн] « river (un clou) » ≠ тлын [tʔэн] « excaver »)

плагтэ /pʔəstz/ « p'aste (un repas traditionnel) »

шаплэ /ʃəpʔz/ « région »

хьарплэ /həpʔz/ « harp'e (un repas traditionnel) »

Toutefois, il se peut que cette consonne se trouve en position finale lorsque le nom devient prédicat et perde sa voyelle finale pour une raison morphosyntaxique.

Ex (9) : мыр тэ тишапл /mər tɜ tʃəʃapʔ/ « C'est notre région. »

Le statut du phonème distinctif au son /pʔw/ est attribué en adyghé littéraire. Or, dans mon corpus d'abzakh, je ne trouve pas de paire minimale entre /p/ et /pʔw/ ou encore entre /pʔ/ et /pʔw/. La seule réalisation phonétique de /pʔw/ se trouve dans /zəpʔwɜtʃʔɜrɜ/ [zəpʔotʃʔɜrɜ] « quand tu le dis » où je vois un phonème /p/ comme l'indice personnel « 2SG.OBL » et la racine du verbe « dire » /ʔwɜ/. Donc, il est évident qu'il n'y a pas de phonème /pʔw/ dans cette structure.

La raison pour laquelle je considère la glottalisation comme un trait de la consonne mais non pas le trait de la voyelle ou encore comme une consonne à part entière est :

- Absence de glottalisation distinctive à l'initiale : /ʔz/ s'opposant à /z/
- Absence de groupes qʔ, xʔ, χʔ, sʔ, zʔ, etc. (restrictions phonotactiques), qui ne peuvent pas être analysés non plus comme des suites consonantiques qʔ, xʔ, χʔ, sʔ, zʔ etc. l'argument par lui-même n'est pas absolu mais cette incapacité d'avoir de telles suites consonantiques nous mène à considérer la glottalisation comme le trait du phonème en question.

Le phonème /b/

Le phonème /b/ se dégage par les oppositions suivantes.

[b] ≠ [p] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /p/

[b] ≠ [d] : бэ [bэ] « beaucoup » ≠ дэ [dэ] « noix »

[b] ≠ [m] : бэ [bэ] « beaucoup » ≠ мэ [mэ] « odeur »

[b] ≠ [f] : бае [bэjэ] ≠ фәе [fэjэ] « Il faut. »

Il est une consonne bilabiale, plosive et sonore. Il peut être employé dans toutes les positions : initiales, médiales et finales.

бэщ /bэʃ/ « batôn »

бланэ /blənэ/ « gazelle »

быбын /bəbən/ « s'envoler »

гыбланэ /gʷəblənэ/ « courageux/euse »

Ыб/ ʔəb/ « dos »

Le phonème /m/

Le phonème nasal et bilabial /m/ se dégage par les oppositions suivantes.

[m] ≠ [b] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /b/

[m] ≠ [p] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /p/

[m] ≠ [n] : мэ [mэ] « odeur » ≠ нэ [nэ] « œil »

En abzakh, ce phonème peut apparaître dans toutes les positions.

мы /mə/ = DEM_{prox} « ceci »

къамэ /qəmэ/ « poignard »

шэмы /ʃэмэ/ « vache »

хъамблыу /həmbləw/ « ver »

-м /-m étant le morphème « oblique », on trouve fréquemment le phonème /m/ à la fin d'un nom, comme dans l'exemple (10).

Ex (10) : хатэм /xətэм/ « dans/au jardin »

Le phonème /f/

[f] ≠ [p] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /p/

[f] ≠ [s] : фae [fɛjз] « falloir » ≠ cae [sɛjз] « robe »

[f] ≠ [ʃ] : фaбэ [fɛbз] « chaud » ≠ шабэ [ʃɛbз] « mou »

/f/ est une consonne labio-dentale, fricative. Il est employé dans toutes les positions.

фыжы /fɛzə/ « blanc »

фэсапш /fɛsəpʃ/ « salut »

зэфаклы /zɛfɛkʷ/ « zefakʷ (une danse traditionnelle) »

цыфы /tsʰɛfə/ « homme »

кыпфэлошт /qəpfɛsʰwɛʃt/ « Je te le dirai. »

лоф /ʰwɛf/ « travail »

натыф /nɛtɛf/ « maïs »

Le phonème /d/

Le phonème /d/ est une consonne alvéolaire, plosive et sonore. Il se dégage par les oppositions suivantes.

[d] ≠ [t] : дэ [dз] « noix » ≠ тэ [tз] « nous »

[d] ≠ [b] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /b/

[d] ≠ [ʋ] : тыдэ [tɛdз] « où » ≠ тыгъэ [tɛʋз] « soleil »

[d] ≠ [n] : дэ [dз] « noix » ≠ нэ [nз] « œil »

[d] ≠ [r] : адыгъэ [ɛdɛʋз] « Tcherkesse » ≠ арыгъэ [ɛrɛʋз] « C'était ça. »

[d] ≠ [z] : дэ [dз] « noix » ≠ зэ [zз] « attends ! »

[d] ≠ [d̥] : дэ [dз] « noix » ≠ дзэ [d̥zз] « armé »

[d] ≠ [d̥ʒ] : дэгы [dзgʷɛ] « sourd » ≠ джэгы [d̥ʒзgʷɛ] « mariage »

[d] ≠ [l] : дагъэ [dɛʋз] « beurre » ≠ лагъэ [lɛʋз] « assiette »

[d] ≠ [t̥] дагъэ [dɛʋз] « beurre » ≠ лъагъэ [t̥ɛʋз] « haut »

[d] ≠ [j] : дэ [dз] « noix » ≠ е [jɛ] « ou »

Pour l'opposition [d] ≠ [j], notons que quand le /з/ est précédé par la consonne approximant /j/, il est prononcé comme [e]. Puisque /з/ et /e/ ne s'opposent pas, on peut considérer дэ / dз « noix » ≠ е / jз « ou » comme une paire minimale.

Le phonème /d/ est attesté dans toutes les positions.

дышьэ /dəʃz/ « or »

мадэ /mɛdɛ/ « Il coud. »

тыдэ /tɛdɛ/ « où »

къыздэклэ /qəzdɛk^{ʔw}/ « Viens avec moi ! »

дэд /dɛd/ « très »

орэд /wɛrɛd/ « chanson »

Le phonème /t/

La consonne /t/ est alvéolaire, plosive, sourde, non-glottalisée et non-affriquée. Il se dégage par les oppositions suivantes :

[t] ≠ [d] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /d/

[t] ≠ [p] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /p/

[t] ≠ [tʔ] : тын [tɛn] « donner » ≠ тʔын [tʔɛn] « excaver »

[t] ≠ [n] : ятэ [jɛtɛ] « son père » ≠ янэ [jɛnɛ] « sa mère »

[t] ≠ [s] : ит [jɛt] « être debout à l'intérieur » ≠ ис [jɛs] « être assis à l'intérieur »

[t] ≠ [ts̃] : тэ [tɛ] « nous » ≠ цэ [ts̃ɛ] « dent »

[t] ≠ [q] : тамэ [tɛmɛ] « aile » ≠ къамэ [qɛmɛ] « poignard »

Il peut être employé dans toutes les positions :

тыгъэ /tɛgɛ/ « soleil »

тхачу /txɛtʃ^wɛ/ « pâte »

тащтэу /tɛʃtɛw/ « comment »

матэ /mɛtɛ/ « panier »

чэтыу /tʃʰtəw/ « chat »

кбытдэгушы /qətdzɡʷəʃʰə/ « Parle avec nous ! »

кантроф /kəntɾwɜf/ « pomme de terre »

кбысэт /qəʒst/ « Donne-le à moi ! »

мыст /məst/ « chose »

Le phonème /tʰ/

La consonne /tʰ/ est alvéolaire, plosive, sourde, glottalisée et non-labialisée. Elle se dégage par les oppositions suivantes.

[t] ≠ [tʰ] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /t/

[tʰ] ≠ [tsʰ] : тлэ [tʰz] « Excave ! » ≠ цлэ [tsʰz] « prénom »

[tʰ] ≠ [tʃʰ] : тлэ [tʰz] « Excave ! » ≠ цлэ [tʃʰz] « queue »

[tʰ] ≠ [ʃʰ] : тлын [tʰən] « excaver » ≠ шлын [ʃʰən] « faire »

[tʰ] ≠ [tʰw] : тлы [tʰə] « bélier » ≠ тлы [tʰwə] « deux »

Elle est employée dans les positions initiales, médiales et finales.

Тлы /tʰə/ « bélier »

итланэ /jətʰənɜ/ « puis »

пхъантлэкы /pχəntʰzəkʰw/ « chaise »

шхъуантлэ /ʃχwəntʰz/ « bleu ciel »

къатл /qətʰ/ « Excave ici ! »

Le phonème /tʰw/

Le phonème /tʰw/ est une consonne alvéolaire, plosive, sourde, glottalisée et labialisée.

[tʰw] ≠ [tʰ] : тлы [tʰwə] « deux » тлы [tʰə] « bélier »

[tʰw] ≠ [ʃʰw] : тлы [tʰwə] « deux » шлы [ʃʰwə] « bien »

Il peut être employé dans toutes les positions.

Тлу /t^{ʔw}ə/ « deux »

тлoий /t^{ʔw}эʔəj/ « vingt »

тлoитлу /t^{ʔw}эʔəjt^{ʔw}/ « vingt-deux »

La présence d'une voyelle finale apparente dans la notation du mot en cyrillique, le [y] de тлoитлу, peut laisser penser qu'il comporte en abzakh de Yeleme une voyelle haute arrondie, responsable de l'arrondissement constaté en « phonologie de surface », dans la forme /t^{ʔw}эʔəjt^{ʔw}/ « vingt-deux ». En réalité, ce caractère en cyrillique est une manière de noter le trait distinctif d'arrondissement porté par la consonne : celle-ci est rendue par le trigraphe тлу, mais il s'agit d'un unique phonème porteur de traits d'arrondissement et de glottalisation, /t^{ʔw}/. Ce point méritait d'être souligné car il a des conséquences sur l'inventaire des unités vocaliques aussi bien que sur celui des unités consonantiques et leur analyse.

Le nombre des paires minimales du phonème /t^{ʔw}/ sont très peu. D'ailleurs, Kumakhova précise que le phonème /t^{ʔw}/ et le phonème /p^{ʔw}/ qui est non-attesté à Yeleme, sont rares (кумахова 1972: 14) en abzakh.

Le phonème /n/

Le phonème /n/ est une consonne alvéolaire et nasale. Il se dégage par les oppositions suivantes.

[n] ≠ [m] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /m/

[n] ≠ [d] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /d/

Il peut être employé dans les positions initiales, médiales et finales.

нэфын /nɛfən/ « lumière »

набзэ /nabzɛ/ « paupière »

анэ /ənɛ/ « table »

кантроф /kəntɾwɜf/ « pomme de terre »

Le morphème -н /-n étant le morphème « probable », la consonne /n/ est employée en position finale.

Ех (11) : тыклон /tək^{ʔw}ɜn/ « Nous irons probablement. » / « Allons-y ! »

De même, puisque le morphème -н /-n est également le morphème de masdar, la forme sous laquelle on trouve tous les verbes dans les dictionnaires, le phonème /n/ se trouve très souvent dans une position finale.

Ex (12) : κλον /k^{ʎw}3n/ « aller_(MSD) », шхэһ /ʃx3n/ « manger_(MSD) »

Le phonème /n/ peut avoir une réalisation palatalisée comme dans һепэ [nⁱepe] « aujourd'hui » au lieu de [n3pe]. Mais puisqu'il n'y a pas d'opposition entre [n] et [nⁱ], ce dernier est considéré comme une allophone qui est attesté uniquement dans ce mot dans mon corpus actuel.

Le phonème /r/

La consonne /r/ est une consonne vibrante. Elle s'oppose avec d'autres consonnes.

[r] ≠ [d] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /d/

[r] ≠ [ʁ] : тэрэджэгу [t3r3d^ʁ33g^w] « jouons » ≠ тэгьэджэгу [t3ʁ3d^ʁ33g^w] « faisons le jouer. »

тхырэр [tx3r3r] « écrivant » ≠ тхыгьэр [tx3ʁ3r] « ayant écrit »

Malgré le peu nombre de paires minimales, le phonème /r/ est employé fréquemment. Il est employé dans toutes les positions.

рэнэу /ren3w/ « toujours »

ары /3r3/ « oui »

адрэ /3dr3/ « autre »

орэд /w3r3d/ « chanson »

пэрыт /p3r3t/ « leader »

щэрыхь /ʃ3r3x/ « roue »

-р /-r étant le morphème « absolutif/défini », le phonème /r/ se trouve très souvent dans une position finale.

Ex (13) : матэр /m3t3r/ « le panier »

Le phonème /r/ peut aussi avoir une réalisation palatalisée comme dans рэнэу [rⁱen3w] « toujours ». Mais puisque [r] et [rⁱ] ne s'opposent pas, [rⁱ] est considéré comme une allophone de [r].

Le phonème /l/

/l/ est une consonne latérale approximante. Elle se dégage par les oppositions suivantes.

[l] ≠ [ɫ] : лы[lə] « viande » ≠ лъы[ɫə] « sang »

лагъэ[ləʁe] « assiette » ≠ лъагъэ[ɫəʁe] « haut »

[l] ≠ [d] : [lɐʁz] « assiette » лагъэ [dɐʁz] « beurre » дагъэ

[l] ≠ [z] : лы [lə] « viande » ≠ зы [zə] « un »

блы [blə] « huit » ≠ бзы [bzə] « poitrine »

Elle peut être employée dans une position initiale, médiale et finale.

лы /lə/ « viande »

лагъэ /ləʁz/ « assiette »

блы /blə/ « huit »

лалэ /ʔəlɜ/ « garçon »

хъалыгъу /hələʁw/ « pain »

Quand un nom assume le rôle de prédicat, la voyelle finale est souvent élidée. Donc, dans ce cas, le phonème /l/ se trouve dans une position finale.

Ex (14) : /mər sɜ səʔəl/ « C'est mon fils. » (/səʔəlɜ/ « mon fils »)

Le phonème /ɬ/

Le phonème /ɬ/ est une consonne latérale fricative, non-glottalisée. Il se dégage par les oppositions suivantes.

[ɬ] ≠ [l] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /l/

[ɬ] ≠ [ɬʔ] : лъы[ɬə] « sang » ≠ лы[ɬʔə] « homme »

[ɬ] ≠ [z] : илъ[jəɬ] « être allongé » ≠ из[jəz] « rempli »

Il peut être employé dans une position initiale, médiale et finale.

лъы /ɬə/ « sang »

лъакло /lɐʁwɜ/ « pied »

плъы /pɫə/ « quatre »

ильэс /jəɫs/ « année »

псальэ /psəɫz/ « parole »

альмах /əɫməx/ « sac »

мальхъо /məɫxʷz/ « gendre »

тхыль /txəɫ/ « livre »

фэкъоль /fɛqʷzɫ/ « esclave »

пхъэгуль /pχzɛgʷəɫ/ « prune »

Le phonème /ɬʷ/

Le phonème /ɬʷ/ est une consonne latérale fricative, glottalisée.

[ɬʷ] ≠ [ɬ] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /ɬ/

[ɬʷ] ≠ [l] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /l/

Cette consonne peut être employé dans toutes les positions.

лэн /ɬʷzɛn/ « mourir »

малэ /məɫʷz/ « Il meurt. »

орэл /wɛzɛɬʷ/ « Qu'il meure ! »

Le phonème /s/

Le phonème /s/ est une consonne alvéolaire, fricative, sourde et non-affriquée. Il se dégage par les oppositions suivantes.

[s] ≠ [z] : ис [jəs] « Il est assis à l'intérieur. » ≠ иэ [jəz] « rempli »

[s] ≠ [t] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /t/

[s] ≠ [f] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /f/

[s] ≠ [ʃ] : сэ [sɛ] « moi » ≠ шэ [ʃɛ] « lait »

[s] ≠ [ts] : сэ [sɛ] « moi » ≠ цэ [tsɛ] « dent »

Elle peut être employée dans toutes les positions.

сэ /sɜ/ « moi »

псы /psə/ « de l'eau »

мыст /məst/ « chose »

ис /jəs/ « être assis à l'intérieur »

Quand la consonne /s/ est suivie par la consonne /ʃ/ ou /ʃʲ/, il y a une assimilation. Toutes les deux consonnes s'assimilent en [tʃ] ou [tʃʲ], qui est un phénomène constaté par Smeets aussi. (Smeets 1984: 118–119).

Ex (15) : сшхыгъ /s-ʃxəʁ/ (1SG-manger-ACMP) [tʃxəʁ] « J'ai mangé. »

сшлэрэп /s-ʃʲɜ-rɜ-p/ (1SG-savoir-DYN_{PRES}-NEG) [tʃʲɜrɜp] « Je ne sais pas. »

Le phonème /z/

Le phonème /z/ est une consonne alvéolaire, fricative, sonore, non-affriquée. Il se dégage par les oppositions suivantes.

[z] ≠ [s] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /s/

[z] ≠ [d] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /d/

[z] ≠ [ʒ] : зы [zə] « un » ≠ жы [ʒə] « vent »

[z] ≠ [d͡z] : зэ [zɜ] « arrêt ! » ≠ дзэ [d͡zɜ] « armé »

[z] ≠ [d͡ʒ] : мазэ [mɜzɜ] « lune » ≠ маджэ [mɜd͡ʒɜ] « Il appelle. »

[z] ≠ [l] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /l/

[z] ≠ [ʃ] : зы [zə] « un » ≠ шы [ʃə] « cheval »

[z] ≠ [j] : зэ [zɜ] « attends ! » ≠ е [je] « ou »

Il peut se placer dans toutes les positions.

азэ /ɜzɜ/ « médecin »

закло /zɜk^{ʔwɜ}/ « seul »

зао /zɜwɜ/ « guerre »

гуазэ /g^wəz/ « guide »

из /jəz/ « rempli »

Le phonème /d͡z/

Le phonème /d͡z/ est une consonne alvéolaire, sourde et affriquée. Il se dégage par les oppositions suivantes.

[d͡z] ≠ [d] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /d/

[d͡z] ≠ [z] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /z/

[d͡z] ≠ [d͡ʒ] : бадзэ [bəd͡zɜ] « moustique » ≠ баджэ [bəd͡ʒɜ] « renard »

[d͡z] ≠ [t͡s] : дзэ [d͡zɜ] « armé » ≠ цэ [t͡sɜ] « dent »

Il peut être employé dans toutes les positions.

дзэ /d͡zɜ/ « armé »

бадзэ /bəd͡zɜ/ « moustique »

едзагъ /jed͡zəv/ « Il l'a jeté. »

Едз /jed͡z/ « Jette-le ! »

Dans le tableau comparatif de Catherine Paris, ce phonème est transcrit par /z/ et est décrit comme une consonne sifflante, sonore.

Le phonème /t͡s/

Le phonème /t͡s/ est une consonne alvéolaire, affriquée, sourde, non-glottalisée et non-labialisée.

[t͡s] ≠ [t] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /t/

[t͡s] ≠ [s] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /s/

[t͡s] ≠ [d͡z] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /d͡z/

[t͡s] ≠ [t͡sʔ] : цэ [t͡sɜ] « dent » ≠ цлэ [t͡sʔɜ] « prénom »

[t͡s] ≠ [t͡ʃ] : цэ [t͡sɜ] « dent » ≠ чэ [t͡ʃɜ] « rate »

[t͡s] ≠ [t͡s^w] : цы [t͡sə] « poil » ≠ цу [t͡s^wə] « bœuf »

Il peut être employé dans une position initiale, médiale et finale.

цэ /t̪s̪/ « dent »

сицэ /s̪j̪t̪s̪/ « mon dent »

коцы /k^wt̪s̪/ « blé »

шъхъац /ʃh̪t̪s̪/ « cheveux »

Catherine Paris décrit ce phonème (/c/ dans son tableau comparatif) comme une consonne sifflante, sourde et aspirée. Dans l'abzakh de Yeleme, l'aspiration est légèrement entendue.

Le phonème /t̪s̪ʔ/

Le phonème /t̪s̪ʔ/ est une consonne alvéolaire, sourde, affriquée et glottalisée.

[t̪s̪ʔ] ≠ [t̪s̪] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /t̪s̪/

[t̪s̪ʔ] ≠ [t̪ʔ] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /t̪ʔ/

[t̪s̪ʔ] ≠ [s̪] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /s̪/

[t̪s̪ʔ] ≠ [t̪ʃʔ] : цлэ [t̪s̪ʔz̪] « prénom » ≠ члэ [t̪ʃʔz̪] « queue »

Il peut être employé dans une position initiale, médiale et finale.

цлэ /t̪s̪ʔz̪/ « prénom »

цлыфы /t̪s̪ʔəfə/ « être humain »

цлыкы /t̪s̪ʔək^w/ « petit »

шыцлэ /ʃ^wt̪s̪ʔz̪/ « noir »

ицлэ /j̪t̪s̪ʔz̪/ « son prénom »

пцлы /p̪t̪s̪ʔz̪/ « mensonge »

ыклоцл /j̪ək^wt̪s̪ʔz̪/ « dedans »

Catherine Paris décrit ce phonème (/c^ʔ/ dans son tableau) comme une consonne sifflante, sourde et glottalisée.

Le phonème /t̪s̪^w/

Le phonème /t̪s̪^w/ est une consonne alvéolaire, affriquée, sourde et labialisée. Il se dégage par les oppositions suivantes.

[t^w] ≠ [ts] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /t^w/

[t^w] ≠ [ʃ^w] : цу [t^wə] « bœuf » шлы [ʃ^wə] « bien »

Il se trouve dans une position initiale, médiale et finale.

цу /t^wə/ « bœuf »

псыцу /psəts^wə/ « buffle »

тхъацу /txats^wə/ « pâte »

Il peut se trouver dans une position finale quand on a un prédicat non-verbal.

Ex (16) : тхъацу /txats^w/ « C'est de la pâte. »

Le fait que la consonne /t^w/ se trouve dans une position finale est une preuve que la labialisation est le trait de la consonne. Dans son tableau comparatif, Catherine Paris le transcrit par /c^o/ et le décrit comme une consonne sifflante, sourde, aspirée et labialisée. Une légère aspiration est entendue dans l'abzakh de Yeleme.

Le phonème /ʒ/

Le phonème /ʒ/ est défini par les traits fricatif, sonore et post-alvéolaire.

[ʒ] ≠ [ʃ] : жэ [ʒɛ] « bouche » цэ [ʒɛ] « lait » (Également жбы [ʒə] « vent » ≠ шы [ʃə] « cheval » / « frère »)

[ʒ] ≠ [dʒ] : жанэ [ʒənɛ] « un prénom féminin » ≠ джанэ [dʒənɛ] « vêtement »

[ʒ] ≠ [z] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /z/

[ʒ] ≠ [ʋ] : жэ [ʒɛ] « bouche » ≠ гъэ [ʋɛ] « année »

[ʒ] ≠ [j] : шыжэ [ʃəʒɛ] « loin » ≠ шые [ʃəjɛ] « sommeil »

Il se trouve dans toutes les positions.

жбыбгъэ /ʒəʋʋɛ/ ou жбы /ʒə/ « vent »

жэ /ʒɛ/ « bouche »

фыжбы /fəʒə/ « blanc »

хъажбыгъэ /həʒəʋɛ/ « farine »

бжыныф /bʒəɲəf/ « ail »

ежъ /jʒʒ/ « lui-même »

Dans la graphie, parfois on voit les symboles <ь> ou <Ъ> après <ж>. Ceci est du fait que l'adyghé littéraire distingue le phonème post-alvéolaire semi-chuintante /ʒ/ du phonème post-alvéolaire chuintant (*hissing-hushing sounds*) et du phonème post-alvéolaire chuintant palatalisé (dans le tableau comparatif de C. Paris : /ž/ et /ʒ'/ respectivement). Cependant, l'abzakh de Yeleme a neutralisés la consonne post-alvéolaire chuintante en faveur de celle post-alvéolaire semi-chuintante /ʒ/ (/ž/ dans le tableau de C. Paris) et la série post-alvéolaire chuintante palatalisée est déjà perdu en abzakh (non seulement dans l'abzakh de Yeleme). En adyghé littéraire, l'opposition entre [ž'] et [ž] permet de distinguer entre жьы /ž'ə/ « vent » et жьы /žə/ « vieux » mais en abzakh, ils sont transcrits tous les deux par le même phonème semi-chuintante : /ʒə/ (/žə/) « vent » / « vieux ».

Le phonème /ʒ^w/

La consonne /ʒ^w/ est une consonne post-alvéolaire, fricative, sonore et labialisée. Elle s'oppose avec d'autres consonnes.

[ʒ] ≠ [ʒ^w] : жьэн [ʒɛɲ] « griller » ≠ жьон [ʒ^wɛɲ] « bouillir » / « labourer (la terre) » (Également ежэ [jʒʒɛ] « Il attend. » ≠ ежъо [jʒʒ^wɛ] « Il laboure. »)

[ʒ^w] ≠ [ʃ^w] : ежъуэ [jʒʒ^wɤ] « Il le bouille. » ≠ ешъуэ [jʃʃ^wɤ] « Il le boit. »

Elle peut être employée dans toutes les positions.

жьон /ʒ^wɛɲ/ « bouillir »

жьуагъо /ʒ^wɤɤ^wɤ/ « étoile »

мыжъо /mɤʒ^wɤ/ « pierre »

псыхъалыжъо /psəhaləʒ^w/ « ravioli »

Le fait que cette consonne se trouve dans une position finale nous amène à la considérer comme un phonème distinctif car cela nous prouve que la labialisation est un trait de la consonne et non pas de la voyelle qui suit.

Dans le tableau comparatif de Catherine Paris, ce phonème est transcrit comme /z^o/ et décrit comme étant une consonne post-alvéolaire, semi-chuintante, sonore, labialisée.

Il faut noter que ce phonème change la réalisation phonique de la voyelle qui le suit : /з/ est prononcé comme [œ] : жьон [зœп] « bouillir ». De même, il peut changer la réalisation phonique de la voyelle qui le précède aussi. Dans l'exemple ci-dessus, non seulement c'est la voyelle qui le suit (/з/ réalisé comme [œ]) mais aussi la voyelle qui le précède : /ə/ devient [y] dans мыжьо [myзœ] « pierre ». Mais ces voyelles arrondies n'ont pas d'oppositions ni entre elles ni avec les autres phonèmes vocaliques de la langue. De ce fait, elles n'ont pas de statut de phonème.

Le phonème /ʃ/

Le phonème /ʃ/ est une consonne post-alvéolaire, fricative, sonore et non-glottalisée. Il se dégage grâce aux oppositions suivantes.

[ʃ] ≠ [з] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /з/

[ʃ] ≠ [s] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /s/

[ʃ] ≠ [ʃʲ] : сэшэ [sʃʲэ] « je cours » ≠ сэшлэ [sʃʲʲэ] « je sais »

[ʃ] ≠ [q] : шэ [ʃэ] « lait » ≠ къэ [qэ] « cimetière »

[ʃ] ≠ [t] : сэтхы [sʃtхэ] « J'écris. » ≠ [sʃxэ] « Je mange. »

[ʃ] ≠ [tʃ] : шэ [ʃэ] « lait » ≠ чэ [tʃэ] « rate »

[ʃ] ≠ [ts] : шынэ [ʃəнэ] « chevreau » ≠ цынэ [tsəнэ] « mouillé »

Il peut être employé dans les positions initiales, médiales et finales.

щы /ʃə/ « trois »

башэ /bʃʲэ/ « trop »

пщынэ /pʃəнэ/ « pshine (un instrument musical) »

гуашэ /gʷʃʲэ/ « femme »

шэш /ʃʲэ/ « nuit »

хьалэщ /hʲʃʲэ/ « salon »

Dans la graphie, on peut constater les caractères <ш>, <шъ> et <щ>. C'est parce que l'adyghé littéraire compte un phonème semi-chuintant, un phonème chuintant et un phonème chuintante palatalisée. Dans le tableau comparatif de Catherine Paris, ils sont transcrits comme /s/ (/ʃ/) dans

cette thèse), /š/ et /š'/ respectivement. Donc, en adyghé littéraire, les mots шы « frère » et шы « trois » sont considérés comme des paires minimales. Or en abzakh, où la caractéristique distinctive de la palatalisation n'existe pas, cette opposition n'est pas attestée. Également, la consonne chuintante non-palatalisé /š/ (dans la graphie <шъ>) est neutralisé en faveur de la consonne semi-chuintante /š/ (/ʃ/ dans cette thèse et <ш> dans la graphie). Mais dans la graphie, j'ai respecté la graphie d'adyghé littéraire car l'abzakh est un dialecte à tradition orale.

Les oppositions qui se trouve en adyghé littéraire mais qui ne se trouve pas en abzakh de Yeleme sont ainsi.

ШЫ šə « frère » ≠ шы š'ə « trois »

ШЪƏ še « cent » ≠ шэ š'e « lait » / « balle »

La raison du choix de la transcription en Titus est l'opposition entre ces phonèmes semi-chuintantes, chuintantes et chuintantes palatalisées, qui sont tous des consonnes post-alvéolaires. Mais puisque l'abzakh de Yeleme a perdu toutes ces oppositions en gardant les consonnes semi-chuintantes, je préfère transcrire en API.

Le phonème /ʃ'/

Même si l'abzakh de Yeleme a perdu la série chuintante fricative, il a gardé tous les traits distinctifs dans la série semi-chuintante. Donc, /ʃ'/ est une consonne post-alvéolaire, sourde, fricative, glottalisée, non-labialisée et non affriquée. Cette consonne s'oppose à d'autres consonnes.

[ʃ'] ≠ [ʃ] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /ʃ/

[ʃ'] ≠ [tʃ'] : шлэ [ʃ'z] « Fais ! » ≠ члэ [tʃ'z] « queue »

[ʃ'] ≠ [tʃ] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /tʃ/

Elle est employée dans toutes les positions : initiales, médiales et finales.

шлэн /ʃ'ən/ « faire »

шлэхь /ʃ'əh/ « rapide »

шыщлэй /ʃ'ətʃ'ej/ « coquin »

къэшлэн /qzʃ'z/ « Il danse. »

къашл /qəʃ'/ « Danse ! »

Dans le tableau comparatif de Catherine Paris, cette consonne post-alvéolaire semi-chuintante glottalisée est transcrit comme /s̺'/.

Le phonème /ʃ^w/

Le phonème /ʃ^w/ est une consonne post-alvéolaire, fricative, labialisée et non-glottalisée. Il s'oppose avec d'autres consonnes.

[ʃ^w] ≠ [ʃ] : ешъо [jʒʃ^wz] « Il le boit. » ≠ ешэ [jʒʃz] « Il l'emmène. »

[ʃ^w] ≠ [ʃ̺] : ешъо [jʒʃ^wz] « Il le boit. » ≠ ешлэ [jʒʃ̺z] « Il le sait. »

[ʃ^w] ≠ [ʃ^w̺] : шъуельэгы [ʃ^wəjzɫzɰ^wə] « Il vous voit. » ≠ шly ельэгы [ʃ^wə jzɫzɰ^wə] « Il l'aime. »
(Également шъуцлэ [ʃ^wəts̺'z] « votre nom » ≠ шlyцлэ [ʃ^wəts̺'z] « noir »)

[ʃ^w] ≠ [ʒ^w] : ешъуэ [jʒʃ^wz] « Il le boit. » ≠ ежъуэ [jʒʒ^wz] « Il le bout. »

Elle se trouve dans toutes les positions.

шъо /ʃ^wz/ « vous »

шъошчыгы /ʃ^wzʃəɰ^w/ « sucre »

ешъон /jʒʃ^wzn/ « boire »

ешъо /jʒʃ^w/ « Bois-en ! »

Ce phonème est transcrit par /s̺^o/ dans le tableau comparatif de Catherine Paris. Le fait que cette consonne se trouve dans une position finale nous amène à la considérer comme un phonème distinctif car cela nous prouve que la labialisation est un trait de la consonne mais non pas de la voyelle qui la suit. Il faut noter que le phonème /ʃ^w/ change la voyelle /z/ ou /ə/ qui le suit : /z/ est prononcé comme [œ] et /ə/ est prononcé comme [y].

шъо /ʃ^we/ « vous » [ʃœ]

шъукъэблагъ /ʃ^wəqzɰɰ^w/ « (vous) bienvenus » [ʃyqzɰɰ^w]

Mais puisque l'opposition entre ces voyelles n'est pas attestée, on considère les voyelles [œ] et [y] comme les variantes des phonèmes /z/ et /ə/ respectivement. Ce phénomène sera analysé plus en détail dans le chapitre suivant « Les phonèmes vocaliques ».

Le phonème /ʃʷ/

Le phonème /ʃʷ/ est une consonne post-alvéolaire, fricative, glottalisée et labialisé qui s'oppose avec d'autres consonnes.

[ʃʷ] ≠ [ʃʷ̥] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /ʃʷ/

[ʃʷ] ≠ [ʃʷ̥] : *гүшлүэн* [gʷəʃʷən] « se réjouir » ≠ *гүшлэн* [gʷəʃʷ̥n] « parler »

Il se trouve dans les positions initiale et médiale.

шлы /ʃʷə/ « bien »

шлой /ʃʷəzj/ « sale »

шлыцлэ /ʃʷətsʰə/ « noir »

лашлы /ʎʃʷə/ « dessert »

машило /mɕʃʷə/ « feu »

Si un nom assume le rôle de prédicat, sa voyelle finale est élidée. Donc, Ce phonème peut se trouver dans une position finale aussi.

Ex (17) : *машило* /mɕʃʷə/ « C'est du feu. »

Ce phonème est transcrit par /s̺/ dans le tableau comparatif de Catherine Paris. Le fait qu'il se trouve dans une position finale est une preuve que la labialisation est un trait de la consonne.

Il faut noter que ce phonème modifie la voyelle /ɜ/ et /ə/ qui le suit : /ɜ/ se prononce comme [œ] et /ə/ se prononce comme [y].

машило /mɕʃʷə/ « feu » [mɕʃʷœ]

шлы /ʃʷə/ « bien » [ʃʷy]

Donc, on peut dire que les consonnes post-alvéolaires, labialisées, peu importe qu'elles soient glottalisées ou non-glottalisées, modifie les voyelles qui les entourent : /ɜ/ est prononce comme [œ] et /ə/ est prononce comme [y].

Le phonème /dʒ̥/

Le phonème /dʒ̥/ est une consonne post-alvéolaire et affriquée. Il se dégage par les oppositions suivantes.

[ḍʒ] ≠ [d] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /d/

[ḍʒ] ≠ [ʒ] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /ʒ/

[ḍʒ] ≠ [tʃ] : маджэ [mɔḍʒɛ] « Il appelle. » ≠ мацэ [mɔtʃɛ] « Il craque. »

[ḍʒ] ≠ [dʒ] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /dʒ/

Il peut être employé dans les positions initiales, médiales et finales.

джанэ /ḍʒɛnɛ/ « chemise »

джэщы /ḍʒɛʃə/ « haricot »

еджэн /jɛḍʒɛn/ « lire », « appeler », « étudier »

едж /jɛḍʒ/ « Lis-le ! »

Dans le tableau comparatif de Catherine Paris, ce phonème est transcrit par /j/ et est décrit comme étant une consonne chuintante. Il faut noter que l'abzakh a perdu la consonne post-alvéolaire, chuintante, palatalisée, qui est distinctif dans l'adyghe littéraire transcrit par /j'/ dans le tableau de Catherine Paris.

Le phonème /tʃ/

Le phonème /tʃ/ est une consonne post-alvéolaire, affriquée, sourde et non-glottalisée. Il se dégage par les oppositions suivantes.

[tʃ] ≠ [t] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /t/

[tʃ] ≠ [ʃ] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /ʃ/

[tʃ] ≠ [dʒ] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /dʒ/

[tʃ] ≠ [tʃʰ] : чэ [tʃɛ] « rate » ≠ члэ [tʃʰɛ] « queue »

[tʃ] ≠ [tʃs] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /tʃs/

Il peut être employé dans toutes les positions.

чэты /tʃɛt/ « poule » / « poulet »

чэтыу /tʃɛtəw/ « chat »

чэчэн /tʃɛtʃɛn/ « tchéchéne »

ГЪОНЧЭДЖ /ɤ^wzntʃɛdʒ/ « pantalon »

ШХОНЧ /ʃx^wzntʃ/ « fusil »

Dans le tableau comparatif de Catherine Paris, ce phonème est transcrit par /č/ et décrit comme une consonne chuintante pleine.

Le phonème /tʃʔ/

Le phonème /tʃʔ/ est une consonne post-alvéolaire, occlusive, affriquée et glottalisée. Il se dégage par les oppositions suivantes.

[tʃʔ] ≠ [tʔ] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /tʔ/

[tʃʔ] ≠ [ʃʔ] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /ʃʔ/

[tʃʔ] ≠ [tʃ] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /tʃ/

[tʃʔ] ≠ [tsʔ] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /tsʔ/

Il se trouve dans toutes les positions.

кӀапсэ /tʃʔɤpsɛ/ « corde »

кӀэнкӀэ /tʃʔzntʃʔɛ/ « œuf »

шыкӀэй /ʃʔɛtʃʔɛj/ « coquin »

ӀукӀ /ʔ^wɛtʃʔ/ « Recule ! »

Dans le tableau comparatif de Catherine Paris, ce phonème est transcrit par /čʔ/ et décrit comme étant une consonne chuintante glottalisée.

Le phonème /j/

Le phonème /j/ est une consonne approximante palatale. Il se dégage par les oppositions suivantes.

[j] ≠ [z] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /z/

[j] ≠ [d] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /d/

[j] ≠ [ʒ] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /ʒ/

Il peut être employé dans toutes les positions.

ины /jənə/ « grand »

ешхы /jɜʃxə/ « Il le mange. »

итланэ /jətʰənɜ/ « puis »

лэлиты /ʔɜləjtʰw/ « deux enfants. »

шлойи /ʃʰwɜj/ « sale »

сэсий /sɜsɜj/ « le/la mien.ne »

Ce phonème peut changer la réalisation phonique de la voyelle /ɜ/, qui devient palatalisé et prononcé comme [e], graphié comme <e> : Седжэ « sɜdʒɜ/ « Je le lis » > [sedʒɜ]. Puisqu'il n'y a pas d'opposition entre /ɜ/ et [e], ce dernier est considéré comme une allophone du phonème /ɜ/.

Il peut également changer la réalisation phonique de la voyelle /ə/, qui est prononcé comme [i] : итланэ /jətʰənɜ/ « puis » [jitʰənɜ]. Mais puisqu'il n'y a pas d'opposition entre /ə/ et [i], ce dernier est considéré comme une allophone de /ə/.

Le phonème /w/

Le phonème /w/ est une consonne labio-vélaire approximante. Il se dégage par les oppositions suivantes.

[w] ≠ [ʁ^w] : усэ [wəsɜ] « poème » ≠ гъусэ [ʁ^wəsɜ] « accompagnant »

[w] ≠ [m] : о [wɜ] « toi » ≠ [mɜ] мэ « odeur »

[w] ≠ [ʔ^w] : ео [jɜwɜ] « Il le frappe. » ≠ ело [jɜʔ^wɜ] « Il dit. »

[w] ≠ [n] : усэ [wəsɜ] « poème » ≠ нысэ [nəsɜ] « mariée »

[w] ≠ [s] : о [wɜ] « toi » ≠ сэ [sɜ] « moi »

Elle se trouve dans toutes les positions.

орэд /wɜrɜd/ « chanson »

унэ /wənɜ/ « maison »

къэубытыгъ /qɜwbətəw/ « Il l'a attrapé. »

щыуан /ʃəwən/ « casserole »

таштгэу /tɕʃtɕw/ « comment »

сэмэркэу /sɛmɛrkɛw/ « blague »

Il faut préciser que cette consonne change la réalisation phonétique de la voyelle qui la suit : le phonème /ɜ/ se prononce comme [o] après la consonne /w/ tandis que le phonème /ə/ se prononce comme [u] après la consonne /w/. Donc, la transcription phonétique des morphèmes /wɛsɜ/ et /wɛʃʔɜ/ est [wuse] et [woʃʔe] respectivement.

Le phonème /g^w/

L'abzakh ne possède pas de consonnes vélares occlusives pleines /g/ et /k/. Cependant, il a des consonnes vélares, occlusives, labialisées /g^w/ et /k^w/ qui toutes les deux sont distinctives.

Le phonème /g^w/ est une consonne occlusive, vélaire, labialisée et sourde. Il est distinctif car il s'oppose avec d'autres consonnes.

[g^w] ≠ [k^w] : гу [g^wə] « cœur » ≠ ку [k^wə] « voiture » (Également шыгу [ʃəg^wə] « sommet » ≠ шыку [ʃək^wə] « calèche »)

[g^w] ≠ [ɣ^w] : дэгу [dɛg^wə] « sourd » ≠ дэгъу [dɛɣ^wə] « bien »

Il peut être employé dans une position initiale, médiale et finale.

гу /g^wə/ « cœur »

гуащэ /g^wɕʃɛ/ « princesse »

гуапэ /g^wɛpɛ/ « content »

гупшысын /g^wɕʃɛsən/ « penser », « réfléchir »

агу /ʔɛg^wə/ « applaudissement »

дэгу /dɛg^wə/ « sourd »

джэгу /dʒɛg^w/ « mariage »

гъогу /ɣ^wɛg^w/ « chemin »

нэшэбэгу /nɛʃɛbɛg^w/ « concombre »

къамзэгу /qɛmzɛg^w/ « fourmi »

Le fait que la consonne /g^w/ se trouve dans une position finale est la preuve que la labialisation est la caractéristique de la consonne mais non pas de la voyelle qui suit.

Comme toutes les consonnes labialisées, le phonème /g^w/ change la réalisation phonétique des voyelles /ɜ/ et /ə/ si elles le suivent. Quand il est suivi par la voyelle /ɜ/, cette dernière se prononce comme [o].

/g^wɜʃɜnɛj/ « Goshenaj (un prénom féminin) » гошэнай > [goʃɜnɛj]

Quand il est suivi de la voyelle /ə/, cette dernière se prononce comme [u].

/dɜg^wə/ « sourd » дэгу > [dɜgu]

Mais la voyelle /ɐ/ reste inchangée.

/g^wɐʃɜ/ « princesse » гуащэ > [g^wɐʃɜ]

Le phonème /k^w/

Le phonème /k^w/ est une consonne plosive, sourde, vélaire, labialisée et non-glottalisée. Il est distinctif car il s'oppose avec d'autres consonnes.

[k^w] ≠ [q^w] cf. /q^w/ : [k^wɜ] « cuisse » ко ≠ [q^wɜ] « cochon », « fils » кѡ

[k^w] ≠ [ɣ^w] cf. /ɣ^w/ : [ʃək^wə] « calèche » шыку ≠ [ʃəɣ^wə] « sel » шыгъу

[k^w] ≠ [k^{ʔw}] cf. /k^{ʔw}/ : [k^wɜ] « cuisse » ко ≠ [k^{ʔw}ɜ] « Vas-y ! » klo

Il peut être employé dans les positions initiales, médiales et finales.

ку /k^wə/ « voiture »

ко /k^wɜ/ « cuisse »

куамлэ /k^wɐmlɜ/ « paille »

кугъу /k^wəɣ^wə/ « profond »

шыку /ʃək^wə/ « calèche »

хэку /xɜk^w/ « pays »

Le fait que la consonne /k^w/ se trouve dans une position finale nous prouve que la labialisation est la caractéristique de la consonne mais non pas de la voyelle qui la suit. Comme toutes les consonnes labialisées, elle change la prononciation de la voyelle /e/ et /ə/ qui suit.

/k^wəv^wə/ « profond » кугъу > [kuvu]

/k^wɜ/ « cuisse » ко > [ko]

Le phonème /k^w/

Le phonème /k^w/ est une consonne plosive, sourde, vélaire, glottalisée et labialisée. Il se dégage par les oppositions suivantes.

[k^w] ≠ [k^w] : voir les exemples ci-dessus fournis pour /k^w/

[k^w] ≠ [q^w] : voir les exemples ci-dessus fournis pour /q^w/

[k^w] ≠ [q] : voir les exemples ci-dessus fournis pour /q/

Il peut être employé dans les positions initiales, médiales et finales.

кlo /k^wɜ/ « Va ! »

макло /mæk^wɜ/ « Il va. » / « Il marche. »

шакло /ʃæk^wɜ/ « chasseur »

пхъантлэкly /pχənt^wɜk^w/ « chaise »

тлэкly /t^wɜk^w/ « un peu »

Le fait que la consonne /k^w/ se trouve dans une position finale nous prouve que la labialisation est le trait caractéristique de la consonne.

Comme les autres consonnes labialisées, elle aussi change la réalisation phonétique de la voyelle /e/ et /ə/ qui suit.

/ʃæk^wɜ/ « chasseur » шакло > [ʃək^o]

/pχənt^wɜk^wəɾ/ « la chaise » пхъантлэкly > [pχənt^wɜk^{ur}]

Le phonème /x/

Le phonème /x/ est fricatif, sourd et vélaire. Il se dégage par les oppositions suivantes.

[x] ≠ [β] : дагъэ [dɔβɜ] « beurre » ≠ дахэ [dɔxɜ] « belle »

[x] ≠ [q] : хамэ [χəmɜ] « étranger » ≠ къамэ [qəmɜ] « poignard » (Egalement хабзэ [χəbɜɜ] « coutume » ≠ къабзэ [qəbɜɜ] « propre »)

[x] ≠ [ʃ] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /ʃ/

[x] ≠ [χ] : хын [χən] « labourer avec faucille » ≠ хьын [χən] « tricoter »

[x] ≠ [h] : хамэ [χəmэ] « étranger » ≠ хьамэ [həmэ] « battage »

Il est attesté dans toutes les positions.

хы /xə/ « mer » / « six »

хабзэ /xəbzə/ « tradition »

хатэ /xətə/ « jardin »

хэку /xəkʷə/ « pays »

хэт /xət/ « qui »

шхын /ʃχən/ « manger »

дахэ /dəxə/ « beau »

Le morphème -x étant le morphème du pluriel, le phonème /x/ se trouve dans une position finale.

Ex (18) : лялэх /ʎələx/ « les garçons »

Hewitt (2004) note que /ɣxʷ/ se trouve uniquement dans les dialectes occidentaux de l'adyghé. Mais en abzakh [xʷ] est une variante de forme du phonème /χʷ/, cependant il est un vrai phonème dans les dialectes orientaux : le kabarde et le besleney. Le phonème /xʷ/ des dialectes orientaux correspondent à la consonne /f/ dans les dialectes occidentaux.

Le phonème /q/

La consonne /q/ est une voyelle plosive, uvulaire, non-glottalisée et non-labialisée. Il se dégage par les oppositions suivantes.

[q] ≠ [x] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /x/

[t] ≠ [q] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /t/

Il se trouve dans toutes les positions.

къэшлэ /qɣʃʲə/ « danser »

къыщлэ /qəptsʲə/ « prune »

къабзэ /qɐbzɜ/ « propre »

къэ /qɜ/ « cimetière »

макъэ /mɐqɜ/ « voix »

фэсакъ /fɜsɐq/ « Attention ! »

Le phonème /q^w/

Le phonème /q^w/ est une consonne plosive, uvulaire, labialisée et sourde. Il s'oppose avec d'autres consonnes. Donc, il est distinctif.

[q^w] ≠ [q] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /q^w/

[q^w] ≠ [k^w] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /k^w/

[q^w] ≠ [k^{ɿw}] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /k^{ɿw}/

Il se trouve dans toutes les positions.

къо /q^wɜ/ « cochon »

къуае /q^wɐje/ « fromage »

къуажэ /q^wɐʒɜ/ « village »

лъакъо /ɭɐq^wɜ/ « pied »

закъо /zɐq^wɜ/ « seul.e »

илъакъо /jɔɭɐq^w/ « C'est son pied. »

Comme la consonne /q^w/ se trouve dans une position finale, on la considère comme un phonème distinctif car la labialisation est la caractéristique de la consonne mais non pas de la voyelle qui suit.

Comme les autres consonnes labialisées, elle change la réalisation phonétique de la voyelle /ɜ/ et /ə/ qui suit.

Ex (19) : /ɭɐq^wɜ/ « pied » лъакъо > [ɭɐqɔ]

Le phonème /ɸ/

Le phonème /ɸ/ est une consonne fricative, uvulaire, sonore et non-labialisée. Il se dégage par les oppositions suivantes.

[ɸ] ≠ [x] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /x/

[ɸ] ≠ [ʒ] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /ʒ/

[ɸ] ≠ [r] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /r/

[ɸ] ≠ [ʔ] : гъэ [ɸʒ] « année » ≠ лэ [ʔʒ] « main »

Il peut être employé dans les positions initiales, médiales et finales.

гъатхэ /ɸɛtɰʒ/ « printemps »

тыгъэ /tɛɸʒ/ « soleil »

мэгъы /mɛɸɛ/ « Il pleure. »

хъажыгъэ /ɰɛʒɛɸʒ/ « farine »

остыгъэ /wɛstɔɸɛ/ « lampe à gaz »

Puisque le morphème « accompli » a pour signifiant -ɸ, ce phonème /ɸ/ peut être employé dans une position finale.

Ex (20) : сыкӀуагъ /sɛkʷɛɸ/ « Je suis allé/marché. »

Il faut noter que les locuteurs assimilent cette consonne [ɸ] et son allophone [ɣ]. Cela peut-être expliquée par l'influence du turc car ce dernier possède le phonème /ɣ/ dans son système consonantique. Néanmoins, en l'adyghé littéraire, il y a une opposition entre la consonne vélaire /ɣ/ et uvulaire /ɸ/. Même le nom endonyme du peuple tcherkess /ɛdɛɣʒ/ contient le son [ɣ]. Mais puisque je n'ai pas trouvé d'opposition entre [ɣ] et [ɸ] dans mon corpus actuel et que [ɸ] est employé plus fréquemment que [ɣ], je considère qu'ils se sont neutralisés en faveur de celui uvulaire dans l'abzakh de Yeleme.

Le phonème /ɸ^w/

Le phonème /ɸ^w/ est une consonne fricative, sonore, vélaire et labialisée. Il s'oppose avec d'autres consonnes.

[ɸ^w] ≠ [ɸ] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /ɸ/

[ɸ^w] ≠ [g^w] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /g^w/

[ɸ^w] ≠ [k^w] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /k^w/

[ɸ^w] ≠ [ʔ] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /ʔ/

[ɸ^w] ≠ [w] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /w/

Il peut être employé dans une position initiale, médiale et finale.

гъуанэ /ɸ^wɸnɜ/ « trou »

гъомлапхэ /ɸ^wzmlɸpɰz/ « nourriture »

гъогу /ɸ^wɸg^w/ « chemin »

аргъой /ɸg^wɜj/ « moustique »

дэгъу /dɜɸ^wɜ/ « bien »

кугъу /k^wɜɸ^wɜ/ « profond »

нэгъуш /nɜɸ^wɰʃ/ « demain »

тыгъуасэ /tɜɸ^wɜsɜ/ « hier »

хьалугъ /hɜlɜɸ^w/ « pain »

шъошчыгъу /ʃ^wɜʃɜɸ^w/ « sucre »

Comme la consonne /ɸ^w/ se trouve dans une position finale, la labialisation est considérée comme la caractéristique de la consonne.

Comme toutes les consonnes labialisées, elle change la réalisation phonique de la voyelle /ɜ/ et /ɜ/ qui se trouve dans son entourage phonique.

аргъой /ɸg^wɜj/ « moustique » > [ɸgɜɜj]

дэгъу /dɜɸ^wɜ/ « bien » > [dɜɜɜ]

Mais la voyelle /a/ reste inchangé.

гъуанэ /ɸ^wɸnɜ/ « trou »

Le phonème /χ/

Le phonème /χ/ est une consonne fricative, uvulaire et non-labialisée. Il se dégage par les oppositions suivantes.

[χ] ≠ [x] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /x/

[χ] ≠ [χ^w] : хъын [χən] « tricoter » ≠ хъун [χ^wən] « être » / « devenir »

Il peut être employé dans toutes les positions.

хъырбыз /χərbəz/ « pastèque »

хъарынэ /χəɾənɜ/ « balançoire »

пхъантлэкы /pχənt^ʔz^{ʔw}/ « chaise »

пхъашэ /pχəʃɜ/ « vulgaire ? brut »

щэрыхъ /ʃɜɾəχ/ « roue »

таурыхъ /təwrəχ/ « époré »

Le phonème /χ^w/

Le phonème /χ^w/ est une consonne fricative, sourde, uvulaire et labialisée. Il s'oppose avec d'autres consonnes.

[χ^w] ≠ [χ] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /χ/

[χ^w] ≠ [x] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /x/

Il se trouve dans toutes les positions.

хъун /χ^wən/ « être » / « devenir »

хъот /χ^wɜt/ « tempête de neige »

хъурай /χ^wəɾɛj/ « rond »

шхъуантлэ /ʃχ^wənt^ʔz/ « bleu ciel »

шыпхъу /ʃəpχ^w/ « sœur »

Puisqu'il se trouve dans une position finale, on considère la labialisation comme la caractéristique de la consonne.

Comme toutes les consonnes labialisées, elle change la réalisation phonétique des voyelles /ɜ/ et /ə/ qui suit.

/χ^wən/ « être » / « devenir » хъун > [χun]

/χ^wɜt/ « tempête de neige » хъот > [χot]

Mais la voyelle /ɐ/ reste toujours inchangée.

шхъуантлэ /ʃχ^wentʰz/ « bleu ciel »

Le phonème /h/

Le phonème /h/ est une consonne fricative, sourde et glottale. Il s'oppose avec autres consonnes.

[h] ≠ [x] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /x/

[h] ≠ [q] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /q/

[h] ≠ [ʔ] : хъае [hɛje] « excrément » ≠ лае [ʔɛje] « mauvais »

[h] ≠ [f] : хъае [hɛje] « excrément » ≠ фәе [fɛje] « Il faut »

[h] ≠ [p] : хъае [hɛje] « excrément » ≠ пае [pɛje] « pour »

Même si les oppositions /h/ ≠ /f/ et /h/ ≠ /p/ sont éloignées, dans les langues du Caucase, il est fréquent que le phonème /f/ soit remplacé par /h/ ou /p/. C'est pour cette raison que je donne les oppositions /h/ ≠ /p/ et /h/ ≠ /f/.

Cette consonne se trouve dans les positions initiale, médiale et finale.

хъалэ /hɛʔz/ « invité »

хъаку /hɛk^wə/ « four »

хъажыгъэ /hɛzəʔz/ « farine »

шъхъа /ʃhɛ/ « tête »

шлэхъ /ʃ^hz/ « vite »

Le phonème /ʔ/

Le phonème /ʔ/ est une consonne glottale, sourde, non-labialisée. Il s'oppose avec d'autres consonnes.

[ʔ] ≠ [h] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /h/

[ʔ] ≠ [ʔ^w] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /ʔ^w/

[ʔ] ≠ [j] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /j/

[ʔ] ≠ [f] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /f/

Comme tous les dialectes du tcherkesse, la glottalisation est un trait caractéristique de l'abzakh aussi. Mais on compte également une consonne glottale puisqu'il peut être employé librement sans avoir besoin d'une consonne précédente. Ce phonème a la distribution suivante.

/ʔənɜ/ « table »

/məʔzrəsɜ/ « pomme »

Mais notons que l'abzakh a une allophone palatalisée [ʔʲ].

/səʔ/ « Je l'ai. » снл > [səʔʲ]

/ʔale/ « garçon » лалэ > [ʔʲale]

Puisque cette dernière ne s'oppose pas avec la consonne glottale non-palatalisée /ʔ/, on la considère comme une allophone de /ʔ/.

Le phonème /ʔʷ/

Le phonème /ʔʷ/ est une consonne plosive, sourde, glottale et labialisée. Il se dégage par les oppositions suivantes.

[ʔʷ] ≠ [ʔ] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /ʔ/

[ʔʷ] ≠ [w] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /w/

Cette consonne peut être employé dans toutes les positions.

лон /ʔʷɜn/ « dire »

луданэ /ʔʷədənɜ/ « corde »

elo /jeʔʷɜ/ « Il dit. »

хьадэпшэмылу /hədɜpʃɜməʔʷ/ « tortue »

хьалу /həʔʷ/ « non »

Puisqu'elle se trouve dans une position finale, la labialisation doit être reconnue comme une caractéristique de la consonne (elle ne peut être imputée à une voyelle arrondie qui la suivrait).

Comme les autres consonnes labialisées, elle change la réalisation phonétique des voyelles /ɜ/ et /ə/ qui suit.

/ʔʷɜn/ « dire » лон > [ʔon]

/ʔ^wəðənɜ/ « corde » луданэ > [ʔudənɜ]

Discussion au sujet du système consonantique dans une perspective de synchronie dynamique et comparative

Au vu du relevé d'oppositions synchroniques qui vient d'être fourni, on peut formuler quelques observations au sujet de la dynamique du système, dans une perspective de synchronie dynamique et comparative. En premier lieu, la caractéristique la plus frappante du système consonantique de l'abzakh est que l'on n'y trouve pas les phonèmes vélaire /g/, /k/ (consonnes que Catherine Paris disait « pleines », par opposition aux labialisées, glottalisées, et vélarisées), ni le phonème vélaire glottalisé /kʔ/, pourtant présents dans d'autres dialectes comme le chapsough et le kabarde. Kumakhova apporte un éclairage diachronique sur ce fait distributionnel : elle précise qu'en abzakh ces trois consonnes sont d'abord devenues palatalisées /gʲ/, /kʲ/ et /kʲʔ/, puis ont évolué vers les affriquées /dʒʲ/, /tʃʲ/ et /tʃʲʔ/ (кумахова 1972: 15). Cette évolution explique pourquoi on trouve des vélaire occlusives labialisées mais pas de vélaire occlusives non-labialisées dans le système consonantique de l'abzakh. C'est que les vélaire labialisées se sont maintenues tandis que les non-labialisées sont devenues affriquées, comme l'illustre le mot « grand » : /tʃʲax/ en adyghé littéraire, /tʃʲax/ en abzakh, là où le chapsough conserve une occlusive (palatalisée) : /kʲɛx/. L'abzakh ayant perdu les consonnes palatalisées, la consonne post-alvéolaire affriquée palatalisée est passée à la consonne glottale palatalisée /ʒʲ/ (кумахова 1972). C'est ainsi qu'on trouve, pour « enfant », /kʲɛlɜ/ en chapsough face à /tɛʲɛlɜ/ en adyghé littéraire et à /ʔɛlɜ/ en abzakh contemporain. Le fait est également mentionné par Catford, dans les termes suivants.

« In the Abdzakh (*sic.*) dialect of Adyghe, the Proto-Circassian 'hushing' lamino-postalveolar sibilant ejective affricate, *tɛ', is represented by palatalized glottal stop, ʔ'. Here the oral articulatory occlusion has been lost, but a trace of the fricative part of the affricate, the configuration of the tongue, has remained, as a slight palatalization of the glottal stop. » (Catford 1992: 196)

De même, l'affriquée postalvéolaire chuintante palatalisée que l'on trouve dans les autres dialectes occidentaux, /dʒʲ/ (/ʃʲ/ dans le tableau comparatif de Catherine Paris), s'est neutralisée à Yeleme avec la semi-chuintante /z/ (/ʒ/ en Titus), au profit d'une prononciation /z/. Ce phonème /z/ à Yeleme a donc trois origines : semi-chuintante, affriquée postalvéolaire chuintante palatalisée, et fricative postalvéolaire chuintante. On a ainsi, pour « farine »,

l'adyghé littéraire /xɐd͡ʒʲəɰɰ/ face à /xɐzəɰɰ/ en abzakh de Yeleme. En revanche, l'abzakh a gardé la consonne affriquée postalvéolaire chuintante non-palatalisée /d͡ʒ/, comme dans /jed͡ʒɰn/ « lire ».

On pourrait *a priori* penser que l'influence du turc est pour quelque chose dans cette évolution, dans la mesure où le turc ne présente qu'un seul phonème consonantique post-alvéolaire affriqué, /d͡ʒ/. Mais il s'avère que l'évolution décrite ci-dessus n'est pas spécifique à l'abzakh de Yeleme. Le phénomène est rapporté par Catherine Paris, qui a travaillé sur différents parlers de l'abzakh (l'abzakh dans la ville de Çorum en Turquie et l'abzakh de son informateur Niaz Batouka, de Syrie).

« Comme nous l'avons signalé à propos des particularités de l'abzakh, le trait de palatalisation du premier ordre des chuintantes, affriquées et non affriquées, a disparu ; cette disparition a pu être conditionnée par celle des affriquées 'pleines'. » (Paris date inconnue: 136 document de travail no: 9)

Ceci suggère fortement que l'influence du turc n'a pas été le seul facteur de ces changements consonantiques dans l'abzakh de Yeleme. Ces changements sont anciens : ils ont des racines dans le Caucase.

L'abzakh de Yeleme a neutralisé les semi-chuintantes et les chuintantes fricatives (*hissing-hushing sounds*). De ce fait, le phonème affriqué chuintant palatalisé en adyghé littéraire (/č/ dans le tableau comparatif de Catherine Paris et qui peut correspondre à /t͡ʃʲ/ en API) se transforme en consonne semi-chuintante /ʃ/ (/š/ en Titus) à Yeleme, et non pas en consonne chuintante (/ʃ/ en Titus).

Ex (21) : en adyghé littéraire : чэмь /t͡ʃʲɛmə/ « vache » => en abzakh : /ʃɛmə/

Ex (22) : en adyghé littéraire : чыжьэ /t͡ʃʲɛzɰ/ « loin » => en abzakh : /ʃɛzɰ/

Pourtant, dans certains contextes, l'abzakh a vu évoluer cette consonne affriquée, palatalisée en consonne affriquée non-palatalisée : comme dans le morphème чэтыу /t͡ʃʲɛtəw/ « chat », qui est чэтыу /t͡ʃʲɛtəw/ « chat » en adyghé littéraire.

Un changement similaire est attesté entre les chuintantes affriquées et semi-chuintantes fricatives. La consonne affriquée, chuintante et glottalisée, orthographiée <чл>, et la consonne affriquée, semi-chuintante, glottalisée et palatalisée <кч> en adyghé littéraire correspondent toute deux à une semi-chuintante post-alvéolaire glottalisée /ʃʲ/ en abzakh de Yeleme.

N'oublions pas que l'abzakh de Yeleme a perdu le phonème chuintant fricatif. De ce fait, la chuintante affriquée de l'adyghé littéraire ne peut pas correspondre à une chuintante fricative en abzakh de Yeleme.

Ex (23) : en adyghé littéraire : чыгу /tʃʷəwə/ « sol » => en abzakh de Yeleme : /ʃʷəwə/

Ex (24) : en adyghé littéraire : клэ /tʃʷz/ « nouveau » => en abzakh de Yeleme : /ʃʷz/

Ex (25) : en adyghé littéraire : кымаф /tʃʷəməf/ « hiver » => en abzakh de Yeleme : /ʃʷəməf/

Toujours pour la même raison, la consonne post-alvéolaire affriquée chuintante /tʃʷ/, orthographiée <чъ>, devient post-alvéolaire fricative semi-chuintante /ʃ/ en abzakh.

Ex (26) : en adyghé littéraire : пчъэ /ptʃz/ « porte » => en abzakh : /pʃz/

Ex (27) : en adyghé littéraire : чыгы /tʃəwə/ « arbre » => en abzakh de Yeleme : /ʃəwə/

Ex (28) : en adyghé littéraire : чыге /tʃəje/ « sommeil » => en abzakh de Yeleme : /ʃəje/

Ex (29) : en adyghé littéraire : чъэн /tʃzn/ « courir » => en abzakh de Yeleme : /ʃzn/

Ex (30) : en adyghé littéraire : чылэ /tʃəʔz/ « froid » => en abzakh de Yeleme : /ʃəʔz/

La transcription en Titus est commode pour noter l'opposition entre les consonnes semi-chuintantes, chuintantes et chuintantes palatalisées, qui sont toutes des consonnes post-alvéolaires. Le fait que l'abzakh de Yeleme ait perdu toutes ces oppositions, ne gardant que les consonnes semi-chuintantes, encourage à l'emploi d'une transcription en Alphabet Phonétique International, dont un avantage est de rendre la lecture plus commode pour les linguistes qui ne sont pas spécialistes de l'aire caucasique.

1.4. Les phonèmes vocaliques

Comme évoqué en début du présent chapitre, consacré à la phonologie, la tendance générale dans les langues du Caucase du Nord-Ouest est que les phonèmes vocaliques soient peu nombreux.

« Le système vocalique consiste en trois voyelles au plus, /ə/, /e/, /a/ ;
l'établissement du statut de la voyelle [ə] rencontre certaines difficultés. »
(Paris date inconnue: 2 document de travail no:9)

Cette analyse n'implique pas l'absence d'autres unités vocaliques en « phonologie de surface » (notation phonétique large des formes telles qu'elles sont prononcées). En particulier, des

réalisations phonétiques arrondies (proches de [o], [u], [œ] et [y]) sont présentes. Le tableau 15 présente les réalisations vocaliques observées en abzakh de Yeleme, au nombre de neuf.

	Avant	Centrale	Arrière
Fermée	i y		u
Mi-fermée	e		o
		ə	
Mi-ouverte	œ	ɜ	
		ɐ	
Ouverte			

Tableau 18 : Tableau phonétique des réalisations vocaliques

Un point crucial pour l'analyse réside dans les restrictions distributionnelles auxquelles sont soumises les voyelles du Tableau 18. Les co-occurrences avec les consonnes initiales sont telles que les voyelles arrondies sont analysées par les spécialistes du tcherkesse (et plus généralement des langues du Caucase du Nord-Ouest) comme le fruit d'une coarticulation avec une consonne comportant un trait d'arrondissement. Dans une analyse où les traits d'arrondissement et de palatalisation seraient attribués aux voyelles, le nombre de voyelles serait naturellement augmenté d'autant, et le nombre de consonnes réduit. Le Tableau 19 fournit un aperçu de la question telle qu'elle se pose en abzakh.

ordre	mot	glose	forme de surface (réalisation phonétique à l'isolée)	analyse « riche en voyelles »	analyse « riche en consonnes »
coronal	tʷə	deux	tʷ	tʷ+u	tʷ+ə
affriqué	tsʷə	bœuf	tsʷ	tsʷ+y	tsʷ+ə
fricative	ʒʷən	bouillir	ʒən	ʒ+œ+n	ʒʷ+ɜ+n
fricative	jeʃʷən	boire	jeʃən	j+e+ʃ+œ+n	j+e+ʃʷ+ɜ+n
fricative glottalisée	ʃʷə	bien	ʃy	ʃʷ+y	ʃʷ+ə
glide	wɜ	toi	wo	w+o	w+ɜ
vélaire	gʷə	cœur	gu	g+u	gʷ+ə
vélaire	ɣʷɜgʷ	chemin	ɣogʷ	ɣ+o+gʷ	ɣʷ+ɜ+gʷ
vélaire	kʷə	voiture	ku	k+u	kʷ+ə
uvulaire	qʷɜ	cochon	qo	q+o	qʷ+ɜ
uvulaire	χʷən	être	χun	χ+u+n	χʷ+ə+n
glottal	ʔʷən	dire	ʔon	ʔ+o+n	ʔʷ+ɜ+n

Tableau 19 : Analyse riche en consonnes vs. analyse riche en voyelles

Il existe ici deux possibilités d'analyse, conformément au constat général (sans doute universel) selon lesquels un même système phonologique se prête à plusieurs analyses phonémiques : ce que résume le titre de Yuen-ren Chao « Du caractère non unique des solutions phonémiques pour les systèmes phonologiques » (Chao 1934). Cela sans parler d'analyses reposant sur des postulats théoriques différents, qui souhaiteraient assouplir le caractère linéaire des représentations phonémiques, en recourant à des unités réparties sur des domaines plus larges : par exemple la phonologie « prosodique » à la façon de Firth (1948).

La question de l'analyse phonologique du trait d'arrondissement ramène à celle des consonnes, traitées plus haut. Dans le domaine du Caucase du Nord-Est, l'analyse donnée par Françoise Guérin de la phonologie de l'ingouche reconnaît les voyelles /o/ et /u/, sur la base d'arguments qui nous paraissent indiscutables, à savoir qu'elles s'opposent entre elles ainsi qu'aux autres voyelles dans le système vocalique.

i	u	i:	u:
e	o		
a		a:	

Tableau 20 : Système vocalique de l'ingouche (Guérin 1999: 110)

En revanche, la configuration observée en abzakh s'éloigne de celle de l'ingouche par les deux points cruciaux suivants.

- Il n'y a pas d'opposition entre les voyelles arrondies [o], [u] et [œ], [y] ainsi qu'entre les voyelles [e] et [i].

- La réalisation des voyelles [o], [u], [œ] et [y] est attribuable aux consonnes labialisées (au sens large, y compris la consonne labiale-vélaire approximante /w/). Chacune de ces consonnes peut se trouver en position finale, où l'on n'entend pas de voyelle mais où la labialisation de la consonne demeure manifeste. On en conclut sans hésitation que la labialisation constitue un trait de la consonne en question.

- La réalisation des voyelles [e] et [i] est attribuable aux consonnes palatalisées (ici aussi, au sens large : cet ensemble inclut la consonne palatale approximante /j/).

Pour cette raison, Catherine Paris considère les consonnes /w/ et /j/ comme des semi-voyelles. Il vaut la peine de citer dans son long un passage de Catherine Paris au sujet du problème tel qu'il se pose dans le contexte spécifique des langues du Caucase du Nord-Ouest :

« En ce qui concerne les traits vocaliques des consonnes dans l'ensemble des langues du CNO [Caucasien du Nord-Ouest], il ne nous permettent pas de construire un éventuel système vocalique cohérent [commun à toutes ces langues] : si le trait de labialisation caractérise aussi bien les consonnes 'd'avant' que celle 'd'arrière' (excepté, parmi les consonnes 'd'avant', les bilabiales), le trait de palatalisation ne concerne, dans aucune des langues, les consonnes articulées plus en avant que le palais (en ce qui concerne l'articulation de base). Ainsi, une voyelle hypothétique /i/ et/ou /e/ n'apparaîtrait donc jamais après les consonnes bilabiales, dentales et alvéolaires, ni /u/ et/ou /o/ après les consonnes bilabiales ou labio-dentales. Dans les trois langues, pour certains ordres, le trait 'neutre' (/a/ hypothétique) manque. » (Paris date inconnue: IV–V document de travail no : 9)

Les travaux plus récents suivent un cheminement analytique parallèle, et aboutissent à des conclusions similaires.

« Thus, in Circassian, /e/ and /ə/ are realized close to [o] and [u] after labialized consonants, while /e/ becomes almost indistinguishable from /a/ when adjacent to laryngeals. Special behaviour show [sic.] the combinations of vowels with glides /w/ and /j/: *we / ew* tend to be realized as [o] and [u], while [sic.] *je / ej* and *jə / əj* as [e] (as opposed to more open [ɜ] in other environments) and [i]. » (Arkadiev & Lander 2020: 378)

Les réflexions qui viennent d'être exposées justifient (après coup) le choix analytique réalisé ci-dessus dans la section consacrée à l'analyse des consonnes (dans la continuité de tous les travaux antérieurs au sujet de l'abzakh), choix qui consiste à reconnaître les unités /tʷ/, /tsʷ/, /ʒʷ/, /ʃʷ/, /ʃʷ/, /gʷ/, /kʷ/, /kʷ/, /qʷ/, /χʷ/, /ʔʷ/ et à considérer les voyelles arrondies comme des variantes de forme des voyelles /ɜ/ et /ə/. En conclusion, il ne nous paraît pas y avoir lieu de s'écarter de l'analyse proposée par Catherine Paris, selon laquelle les dialectes du tcherkesse possèdent soit deux (/ɐ/ et /ɜ/) soit trois phonèmes vocaliques (/ɐ/, /ɜ/ et /ə/). Pour l'abzakh de Yeleme, l'analyse reconnaît trois voyelles.

Le phonème /ɐ/

La voyelle /ɐ/ est une voyelle pré-ouverte, centrale. Elle se dégage par les oppositions suivantes.

[ɐ] ≠ [ɜ] : ешхы /jɜʃxə/ « Il le mange. » ≠ яшхы /jɐʃxə/ « Ils le mangent. »

[ɐ] ≠ [ə] : /mɐ/ « Tiens ! » ма ≠ /mə/ « Ceci » мы

Parmi les voyelles, /ɐ/ est la seule qui apparaisse dans toutes les positions. Elle seule peut se trouver dans une position initiale (Arkadiev & Lander 2020: 379).

/ɐχʃɜ/ « argent » (VCCV, position initiale) ахъшэ

/ɐrʷɜj/ « moustique » (VCCVC, position initiale) аргъой

/kʷɐʒɜ/ « village » (CVCV, position médiale, interconsonantique) куажьэ

/gʷəʃʔɐ/ « parole » (CVCCV, position finale) гушыла

Parmi les voyelles, la voyelle /ɐ/ est la plus rigide, au sens où la seule variante de forme qu'elle peut avoir est /ɜ/. L'emploi de cette variante est limité aux conditions où la voyelle /ɐ/ diminue son aperture et raccourcit en raison de facteurs intonatifs.

Ex (31) : /pʃɛʃɛ/ « fille » + /tsʰəkʰwə/ « petit » => /pʃɛʃɛ tsʰəkʰwə/ « petite fille »

Ex (32) : /ʔənɜ/ « table » + /χʰərəʃɜ/ => /ʔənɜ χʰərəʃɜ/ « table ronde »

Ex (33): /ʔalɜ/ « garçon / enfant » + /tʰwə/ « deux » => /ʔəlɛjtʰwə/ « deux garçons »

On observe que la voyelle /ɐ/ voit son aperture diminuée, et se prononce comme /ɜ/, quand le nom a pour dépendant un adjectif ou un cardinal. De même, l'adjectif ou le cardinal perd sa voyelle finale. Ce phénomène ressemble aux tons flottants dans les langues à ton, où le ton d'un mot est affecté par le contexte morphosyntaxique (pour une analyse plus détaillée, voir Michaud 2017 : 60). En abzakh, le changement a des allures de dissimilation : dans un syntagme nominal où le nom a pour dépendant un cardinal ou un adjectif, deux voyelles ouvertes ne peuvent pas coexister. Celle qui est la plus accentuée, toujours la deuxième, garde son aperture et celle qui est moins accentuée change son degré d'aperture et se prononce comme /ɜ/. Clairement, il s'agit d'un phénomène morpho-phonologique, et non d'une règle phonologique de dissimilation, car cette dissimilation n'est pas généralisée à tous les contextes morphosyntaxiques.

Le phonème /ɜ/

La voyelle /ɜ/ est une voyelle mi-ouverte centrale. Son statut phonémique est étayé par des oppositions telles que celles relevées ci-dessous.

[ɜ] ≠ [ə] : блэ [blɛ] « serpent » ≠ блы [blɐ] « huit » (Également ешы [jɜʃʰə] « Il le fait. » ≠ ешлэ [jɜʃʰɛ] « Il le sait. »)

[ɜ] ≠ [ɐ] : voir ci-dessus l'exemple fourni pour /ɐ/

La voyelle /ɜ/ peut avoir des variantes de forme [e], [o] et [œ] selon son entourage phonique. Analysons maintenant ces variantes de formes.

Quand la voyelle /ɜ/ suit des consonnes occlusives, vélaires/uvulaires/glottales labialisées, elle se réalise comme [o].

/kʰwɜ/ « cochon » => [ko] кьо

/kʰʷɜ/ « vas-y ! » => [kʰo] кло

/gʰwɜ/ « Il est à côté » => [goʃ] голъ

/ɸʰwɜgʰ/ « chemin » => [ɸogʰ] гьогу

/wənɸwɜ/ « famille » => [wunɸwo] унагьо

/χ^wʒt/ « tempête de neige » => [χot] хъот

/jɐʔ^wʒ/ « Ils disent. » => [jɐʔo] яло

De même, quand elle suit la consonne /w/, l'approximant labio-vélaire voisée, elle est prononcée comme [o].

/wʒ/ « 2SG » => [wo] о

/wʒɹɹd/ « chanson » => [worɹd] орэд

Après les consonnes post-alvéolaire fricatives labialisées (semi-chuintantes) /ʃ^w/ et /ʒ^w/, elle est prononcée comme [œ].

/ʃ^wʒ/ « vous » => [ʃ^wœ] шъо

/mɛʒ^wʒ/ « pierre » => [myʒ^wœ] мыжъо

Quand elle suit l'approximant /j/ ou la variante palatalisée d'une consonne, elle est prononcée comme [e].

/jɹɹdʒʒ/ « Il le lit/ » => [jedʒʒ] еджэ

/jɹɹdʒɹɹʒʒ/ « école » => [jedʒɹɹʒʒ] еджапlэ

/nʒɹɹʒ/ « aujourd'hui » => [nɹɹʒ] нeпэ

Donc, les voyelles [e], [o] et [œ] sont des réalisations phonétiques du phonème /ʒ/ selon son environnement phonétique.

Le phonème /ə/

Le phonème /ə/ est une voyelle centrale. Il se dégage par les oppositions suivantes.

[ɐ] ≠ [ə] : ма /mɐ/ « tiens ! » ≠ мы /mə/ « ceci »

[ɹ] ≠ [ə] : блэ /blɹ/ « serpent » ≠ блы /blə/ « huit »

Comme le voyelle /ʒ/, la voyelle /ə/ a des allophones. Quand elle suit une consonne fricative post-alvéolaire ou alvéolaire affriquée labialisée (ou est suivie d'une de ces consonnes), elle est prononcée [y].

/ʃ^wə/ « bien » => [ʃ^wy] шly

/hɛləʒ^w/ « beignet » => [halyʒ^w] хъальжъо

/ts^wə/ « bœuf » => [tsy] цу

Quand elle se trouve entre une consonne bilabiale et une consonne post-alvéolaire labialisée ou encore une consonne alvéolaire affriquée labialisée, elle est également prononcée comme [y].

/məʒ^wə/ « pierre » => [myʒ^wœ] МЫЖЪО

Si elle suit une consonne vélaire, uvulaire ou glottal labialisée ou bien la consonne labio-vélaire approximante /w/, elle est prononcée comme [u].

/wəne/ « maison » [wune] унэ

/g^wərjəs/ « un pronom féminin » => [guris] гурис

/k^wə/ « voiture » => [ku] ку

/χ^wərɜj/ « rond » => [χurɜj] хьурэй

/ʔ^wət/ « Il est (debout) devant. » => [ʔut] лут

Mais si elle précède l'approximante /j/, elle est prononcée comme une voyelle qui ressemble à [i] (ou comme [ɪ]).

/jənə/ « grand » => [jinə] ины

/g^wərjəs/ « un pronom féminin » => [guris] гурис

La voyelle /ə/ est employée dans les positions médiales et finales.

/ts^ʔək^{ʔw}ə/ « petit » (CVCV, position médiale et finale) цыкы

/xə/ « mer » (CV, position finale) хы

La voyelle /ə/ peut assumer un rôle épenthétique quand un nom est suivi par un cardinal. Elle peut avoir les variantes /əj/ et /jə/ ; tous les deux se prononcent proches de [i].

/ʔalɜ/ « garçon / enfant » + /t^{ʔw}ə/ « deux » => /ʔɜləjt^{ʔw}/ « deux garçons »

Troubetskoy (2005 :102), dans son analyse des voyelles du tcherkesse, avait constaté le caractère allophonique des sons [u], [ü], [i], [ɯ], [o], [ö], [ɑ] et [ë].

« (...) Il en est ainsi en adyghé où l'on distingue trois phonèmes vocaliques : le plus fermé « ə », qui est réalisé comme *u* au voisinage des gutturales arrondies, comme *ü* entre deux labiales et après les sifflantes arrondies, comme *u* après les arrières vélaire non-arrondies, comme *i* après les

palatales, et comme voyelle indéterminé ə dans les autres positions ; la voyelle moyennement ouverte « e », qui est réalisée après les gutturales arrondies comme o, après les sifflantes arrondies et entre labiales comme ö, après les laryngales et les arrières-vélaires non-arrondies comme a, et dans les autres positions comme e ou comme voyelle indéterminée ouverte ě ; enfin la voyelle la plus ouverte « a », qui entre deux labiales est légèrement arrondie et qui entre deux palatales est réalisée comme ä, tandis qu'en général elle est réalisée comme ā long. »

Catherine Paris constate que le nombre élevé des consonnes qui emploient tous les points d'articulation a partie liée avec le nombre restreint des voyelles.

« Ce qui vient d'être dit des voyelles [ə], [e] et [a] permet d'entrevoir que [l'on a affaire à une] langue fonctionnant avec des distinctions phonologiques assurées et assumées par les bruits : consonnes.

On conçoit que dans ces conditions, le nombre de ces dernières doive être élevé ; aussi sont-elles organisées dans un système non seulement hautement stratifié et utilisant tous les points d'articulation du début et jusqu'au plus profond de la cavité buccale, mais encore des traits secondaires. » (Paris 1984: 121)

Analyse alternative, « riche en voyelles »

Au fil de longues discussions pendant la préparation de la présente thèse, Françoise Guérin m'a encouragée à explorer une analyse alternative, « riche en voyelles ». Quoique cette analyse ne soit pas retenue au final, il y a un intérêt à la présenter, dans l'idée de mieux mettre les faits en perspective. Si l'on attribue aux voyelles [o], [u] et [y] le statut de phonème, on peut obtenir un système vocalique plus riche mais un système consonantique moins riche que présenté dessus.

La voyelle [o]

[o] ≠ [ɐ] : Mo /mo/ « DEM_{médial} » ≠ ma /mɐ/ « tiens ! »

[o] ≠ [ɜ] : кьо /qo/ « cochon » ≠ кьэ /qɜ/ « cimetièrè »

Cette voyelle se trouve dans les positions médiales où finales.

шакло ʃɛk'o « chasseur »

loH /ʔon/ « dire »

o /wo/ « toi »

La voyelle [o] ne peut pas se trouver dans une position initiale. Même si la graphie s'écrit avec <o>, il doit être prononcé [wo] dans une position initiale : Opэд /worɛd/ « chanson ».

La voyelle [o] se prononce [œ] quand elle suit une consonne post-alvéolaire labialisé.

Шъо /ʃ^wœ/ « peau »

Жъон /ʒ^wœn/ « griller »

La voyelle [u]

[u] ≠ [ə] : тly /t^lu/ « deux » ≠ тлы /t^lə/ « Excuse ! » (Également хъун [χun] « être » / « devenir »
≠ хъын [χən] « tricoter »)

Elle se trouve dans les positions médiales ou finales.

Гy /gu/ « cœur »

Гyп /gyp/ « groupe »

lyданэ /ʔudənɛ/ « corde »

Elle ne peut pas se trouver dans une position initiale. Même si la graphie s'écrit avec <y>, elle doit être prononcée [wu] dans une position initiale : ycэ /wuse/ « poème ».

Quand cette voyelle est suivie de la voyelle /a/ elles créent une diphtongue, comme гyащэ /guaʃe/ « princesse ».

La voyelle [y]

[y] ≠ [ɛ] : цy [̂]tsy « bœuf » ≠ цэ [̂]tsɛ « dent »

C'est la seule opposition que je trouve dans mon corpus. La voyelle [y] se trouve dans une position médiale ou finale après les post-alvéolaires labialisées.

цy [̂]/tsy/ « bœuf »

шly /ʃ^wy/ « bien »

Cette deuxième analyse réduit le nombre des consonnes dans le système. Donc, il n'y aura plus de consonnes labialisées. Parmi les difficultés de cette analyse figure le fait qu'on doit alors

expliquer l'existence des consonnes post-alvéolaires labialisées /ʃ^w/, /ʃ^{ʔw}/ et /ʒ^w/. Pour celles-ci, il n'y a pas de paires entre les voyelles [œ] et [o], et donc pas de contexte vocalique auquel on puisse attribuer la labialisation. En outre, quoique le nombre des consonnes soit diminué dans cette analyse, on est amené à ajouter trois consonnes /g/, /k/ et /k^ʔ/, qui n'existent pas selon l'analyse à un système vocalique à trois voyelles (analyse retenue ici, selon laquelle il s'agit de consonnes labialisées).

La consonne [g]

[g] ≠ [k] : гу [gu] « cœur » ≠ ку [ku] « calèche » (шыгу [ʃəgu] « sommet » ≠ шыку [ʃəku] « calèche »)

[g] ≠ [k] : дэгъу /dɛk^wə/ « bien » ≠ дэгу /dɛgu/ « sourd »

Ce sont les seules oppositions que je trouve dans mon corpus. Cette consonne peut être employée dans une position initiale et médiale.

гу /gu/ « cœur »

гуащэ /guaʃɛ/ « princesse »

гуапэ /guae/ « content »

гупшысын /gupʃəsən/ « penser », « réfléchir »

/goʃenaj/ « Goshenaj (un prénom féminin) » гошэнай

Notons que cette consonne peut être distinctive seulement quand les voyelles [o] et [u] sont considérées comme des phonèmes distinctifs. Car en abzakh, il n'y a aucune syllabe comme [gɜ], [gʊ] ou encore [gə].

En plus, dans une position finale, le /g/ qu'on postule dans cette analyse alternative est obligatoirement labialisé, ce qui amène à postuler une règle *ad hoc* (arbitraire) de labialisation contextuelle.

Джэгу /dʒɛg^w/ « mariage »

гъогу /kɔg^w/ « chemin »

/nɜʃɜbɜg^w/ « concombre »

къамзэгу /qəmzɛg^w/ « fourmi »

La consonne [k]

[k] ≠ [g] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /g/

[k] ≠ [kʰ] : ко /ko/ « cuisse » ≠ klo [kʰo] « Vas-y ! »

[k] ≠ [q] : ко /ko/ « cuisse » ≠ [qo] « cochon », « fils » кьо

Elle se trouve dans une position initiale ou médiale.

Ку [ku] « calèche »

ко [ko] « cuisse »

кугъу [куву] « profond »

Notons que cette consonne aussi peut être distinctive seulement quand les voyelles [o] et [u] sont considérées comme des phonèmes distinctifs. En abzakh, il n'y a aucune syllabe comme [kɜ], [kʁ] ou encore [kə]. De ce fait, dans une position finale, il devient obligatoirement labialisé : Шыку /ʃəkʷ/ « calèche à cheval ». On retrouve ici l'obligation, en dernier recours, de postuler une règle *ad hoc* (arbitraire) de labialisation contextuelle, ou de postuler une voyelle arrondie sous-jacente qui connaîtrait une ellipse et laisserait pour seule trace un arrondissement de la consonne.

La consonne /kʰ/

[kʰ] ≠ [k] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /k/

[kʰw] ≠ [qʷ] : voir ci-dessus les exemples fournis pour /q/

Elle se trouve dans les positions initiales où médiales.

Klo /kʰo/ « Vas-y ! »

шакло /ʃəkʰo/ « chasseur »

Notons que cette consonne peut être distinctive seulement si la voyelle [o] est considérée comme un phonème distinctif. En abzakh, il n'y a aucune syllabe [kʰʁ], [kʰɜ] ou encore [kʰə].

Il faut également noter que ces trois voyelles [o], [u] et [y] sont élidées dans une position finale en rendant la consonne précédent une consonne labialisée.

тлoитлы /tʰwɜʔəjtʰw/ « vingt-deux » /tʰoijtʰw/

гъoгу /ʋogʷ/ « chemin »

халыгъу /xələw/ « pain »

Ainsi, si l'on a un prédicat non-verbal, l'ellipse de la voyelle résulte en la labialisation de la consonne précédente.

Ex (34) : Цыкly /tsʰəkʷ/ « C'est petit. »

Ou encore, si l'on a une phrase impérative ou injonctive, la voyelle finale est élidée et donc la consonne précédente devient labialisée/

Ex (35) : Тэрэкly /tɜɜkʷ/ « Allons-y ! »

Après l'analyse, attribuer le statut de phonème distinctif aux voyelles [o], [u] et [y] est donc clairement problématique. Donc, je propose le tableau suivant pour le système consonantique de l'abzakh de Yeleme.

		Occlusives			Fricatives			Sonantes		
		Sonore	Sourde		Sonore	Sourde		Nasale	Vibrante	Approximante
			Pleine	Glottalisée		Pleine	Glottalisée			
Bilabiale		b	p	pʰ				m		w
Labiodental					f					
Alvéolo-dental	Pleine	d	t	tʰ						
	Labialisée			tʰw						
Laterale					l	ɬ	ɬʰ			
Apico-alvéolaire	Pleine	dʒ	ʃ	ʃʰ	z	s		n	r	
	Labialisée		ʃw							
Post-alvéolaire	Pleine				ʒ	ʃ	ʃʰ			
	Labialisée				ʒw	ʃw	ʃʰw			
Prépalatale		dʒ	tʃ	tʃʰ						j
Vélaire	Pleine				(ɣ)	x				
	Labialisée	gʷ	kʷ	kʰw		(xʷ)				
Uvulaire	Pleine		q		ɣ	χ				
	Labialisée		qʷ		ɣʷ	χʷ				
Laryngal	Pleine	ʔ				h				
	Labialisée	ʔw								
	Palatalisée	(ʔʲ)								

Tableau 21 : Le tableau des consonnes en abzakh selon le système à trois phonèmes vocaliques

D'après le tableau 21 et l'analyse du système phonologique, on aboutit pour l'abzakh de Yeleme à un total de 44 consonnes. Cela constitue un inventaire moins étendu que pour l'adyghé littéraire parlé dans le Caucase, qui compte 55 unités dans son système consonantique.

Cette baisse dans le nombre de consonnes est premièrement due au fait que l'abzakh a perdu la série palatalisée, et deuxièmement due au fait que l'abzakh de Yeleme a neutralisé les consonnes chuintantes fricatives et les consonnes semi-chuintantes fricatives (en faveur de ces dernières).

1.5. Le système d'écriture

Quant au système d'écriture, comme mentionné plus haut, le tcherkesse occidental standardisé emploie l'alphabet cyrillique, tandis que l'abzakh est un dialecte à tradition orale, qui n'a pas de système de graphie qui soit beaucoup utilisé. Je choisis d'écrire les exemples en cyrillique et en API. Fournir une transcription en alphabet cyrillique a du sens parce que l'abzakh est un dialecte du tcherkesse occidental. Je présente donc la graphie standardisée du tcherkesse occidental (adyghé littéraire basé sur le dialecte témirgoï) utilisée dans le Caucase, aux côtés d'une transcription en API. Le tableau 22 nous montre la correspondance entre graphie cyrillique et API.

En cyrillique	En API	En cyrillique	En API
а	ɐ	с	s
б	b	т	t
го / гу	g ^w	тl	tʔ
гъ	ɸ	тly	tʔ ^w
гъу	ɸ ^w	ф	f
д	d	х	x
дж	ḋʒ	ху	(x ^w)
дз	ḋz	хъ	χ
ж	ʒ	хъу	χ ^w
жъо / жъу	ʒ ^w	хъ	h
з	z	ц	ts
ку	k ^w	цо / цу	ts ^w
къ	q	цl	tsʔ
къо / къу	q ^w	ч	tʃ
кl	tʃʔ	чl	tʃʔ
л	l	ш	ʃ
лъ	ɫ	шъо / шъу	ʃ ^w
лl	ɫʔ	шl	ʃʔ
м	m	шlo / шly	ʃʔ ^w
н	n	ы	ə
п	p	э	ɜ
пl	pʔ	l	ʔ
р	r	ly / lo	ʔ ^w

Tableau 22 : Tableau comparative de l'alphabet cyrillique adapté à l'abzakh de Yeleme

Dans la graphie, les consonnes labialisées sont indiquées avec une voyelle arrondie, <o> ou <y>, qui leur est attachée : <го / гу> [g^w], <гъу> [ɸ^w], <жъо / жъу> [ʒ^w], <ку> [k^w], <къо / къу> [q^w], <тly> [tʔ^w], <ху> [x^w], <хъу> [χ^w], <цо / цу> [ts^w], <шъо / шъу> [ʃ^w], <шlo / шly> [ʃʔ^w], <ly / lo> [ʔ^w]. On ne voit pas les consonnes /j/ et /w/ dans le tableau car elles n'ont pas de graphie spécifique car elles sont décrites sous forme de <e>, <и>, <o> et <y>, qui sont prononcé par ordre [je], [ji], [wo] et [wu].

Une précieuse base de données pour faire les correspondances consonantiques a été créée par George Moroz. Cette table de correspondances est la colonne vertébrale du travail de

comparaison et reconstruction (Moroz 2019). Elle peut être consultée par le lien : <https://agricolamz.github.io/cccd/>. Celle-ci couvre bien entendu le dialecte abzakh.

1.6. La structure du mot phonologique et les restrictions phonotactiques

L'abzakh est connu pour le patron monosyllabique de son lexique. Toutefois, il a une structure du mot assez complexe grâce à l'affixation de beaucoup de morphèmes. Ceci est relevé avec régularité par les auteurs. Je me contente d'intégrer ici une seule citation assez longue mais bien illustrative, qui nous donne un panorama de la structure du mot dans les langues du Caucase du nord-ouest.

« The most common syllable type is C(C)V, but complex onsets and complex codas are well attested. Consonant clusters can appear inside a morpheme both in roots and affixes and across morpheme boundaries. Intramorphemic initial clusters are in most cases biconsonantal and decessive with all members sharing the features of voice and glottalization, e.g., Adyghe *pχe* 'wood' ~ *bke* 'breast' ~ *tχ^wə* 'melt' or Abaza *z^wa* 'shoulder' ~ *sχə* 'carrot'. Accessive clusters are diachronically secondary (cf. Adyghe *λfe* vs. Kabardian *λx^we* 'give birth'). Intramorphemic triconsonantal clusters are rare (cf. Adyghe *pske* 'cough' or Ubykh *tχre* 'break'; Fenwick, 2011, p. 27). At least in Circassian, most affixes have a CV structure, and those which feature consonant clusters, such as certain preverbs, clearly go back to lexical roots. » (Arkadiev & Lander 2020: 378)

Comme mentionné par Arkadiev et Lander, la structure syllabique la plus répandue est CV.

шэ /ʃz/ « lait » (fricatif + voyelle)

дэ /dз/ « noix » (occlusif + voyelle)

ла /ʔz/ « main » (occlusif glottalisé + voyelle)

Voici une petite présentation des suites consonantiques (clusters) tirées de mon corpus :

Suites consonantiques de type CC

dans une position initiale (CC_):

псы /psə/ « de l'eau » (occlusif sourd + fricatif non-voisé + voyelle)

бзэ /bzɜ/ « langue » (occlusif sonore + fricatif voisé + voyelle)

пцлы /ptsʔə/ « mensonge » (occlusif + fricatif glottalisé + voyelle)

пхэ /pxɜ/ « bois » (occlusif sourd + fricatif sourd + voyelle)

пцлэгъусэ /ptsʔɜkʷəsɜ/ « menteur » (occlusif sourd + fricatif sonore glottalisé + voyelle)

/pxɜntɜqʷ/ « chaise » пхэнтэклы (occlusif sourd+fricatif sourd+...)

dans une position médiale (_CC_):

хабзэ /xəbzɜ/ « coutume » (...+ occlusif sonore + fricatif sonore + ...)

Аргъой /ərkʷɜj/ « moustique » (...+occlusif sourd+fricatif sonore+...)

лалъмакъ /ʔəlməq/ « sac » (...+latéral fricatif+nasal+...)

/pxɜntɜqʷ/ « chaise » пхэнтэклы (...+nasal+occlusif sourd+...)

/gʷəpʃəsən/ « penser » гупшысын (...+occlusif sourd+fricatif sourd+...)

Dans une position finale (_CC):

Мыст /məst/ « chose » (...+voyelle+fricatif sonore+ occlusif sourd)

Нарт /nərt/ « Nart (un prénom masculin) » (...+voyelle+vibrante+occlusif sourd)

Шыпхъу /ʃəpχʷ/ « sœur » (... + voyelle + occlusif sourd + fricatif sourd labialisé)

Нэпс /nɜps/ « larme » (... + voyelle + occlusif sourd + fricatif sourd)

Suites consonantiques du type CCC

Dans une position initiale (CCC_)

пстэури /pstɜwɜj/ « tous » (occlusif sourd+fricatif sourd+occlusif sourd+...)

Dans une position médiale (_CCC_)

хъамблыу /həmbləw/ « ver » (...+nasal+occlusif sonore+approximante+...)

Ces exemples nous montrent que pour des suites consonantiques il n'y a pas de restriction. Le fait que la consonne soit occlusive ou fricative, sourde ou sonore ou bien encore glottalisée ou labialisée ne pose pas de problème. Néanmoins, ce n'est pas le cas au niveau des voyelles : Deux voyelles ne peuvent pas se succéder en abzakh et seulement la voyelle /ə/ peut se trouver dans une position initiale.

Notons également que quand deux indices de 3^{ème} personne se suivent dans le verbe (comme *jə- / jɜ- / jɐ- / + jə- / jɜ- / jɐ-*), on constate un phénomène de rhotacisme d'un des indices personnels. De même, si un indice personnel de 3^e personne suit ou est suivi d'un indice ou un morphème qui se termine par une voyelle, on constate le rhotacisme aussi.

Ex (36) :

сэрегы

sɜ-r-j-ɜ-tə

1SG_(PAT)-3SG_(BEN)-3SG_(AGT)-DYN_{PRES}-donner

« Il me donne à lui. » (structure sous-jacente : sɜ-jɜ-j-ɜ-tə)

Ou bien encore :

Ex (37) :

сэрегы

sɜ-r-j-ɜ-tə

1SG_(PAT)-3SG_(BEN)-3SG_(AGT)-DYN_{PRES}-donner

« Il le lui donne. » (structure sous-jacente : Ø-jɜ-jɜ-ɜ-tə)

Ex (38) :

сарэгы

s-ɐ-r-ɜ-tə

1SG-3PL-3SG-DYN_{PPRES}-donner

« Il me leur donne. » (structure sous-jacente : s-jɐ-jɜ-ɜ-tə)

L'assimilation des voyelles et de l'approximante /j/ est très souvent attesté :

Ex (39) :

Къытфалоцтыгъ

qə-t-f-ɐ-ʔ^{wɜ}-ftəɣ

CIS-1PL-BEN-3PL-dire-INACMP_{PASSE}

« Ils nous (le) racontaient. » (structure sous-jacente : qə-tɜ-fɜ-jɐ-ʔ^{wɜ}-ftəɣ)

1.7. L'accent

L'accent en abzakh est un domaine au sujet duquel il existe quelques controverses. Smeets considère que l'accent n'est pas toujours prévisible : « *One cannot predict with certainty which*

syllable will be the stressed one. » (Smeets 1984: 128) Toutefois, Lander et Bagirokova décèlent une position accentuelle de base : ils proposent la généralisation selon laquelle c'est, « par défaut », la syllabe pénultième qui est accentuée en tcherkesse.

« While omitting some details and assuming that Circassian languages have underlying forms with open syllables (...), it can be said that by default, the stress should fall on the penultimate syllable of the underlying form of the stem. » (Lander & Bagirokova 2015: 11)

Arkadiev et Lander précisent en outre que l'accent est lié aux morphèmes qui s'affixent à la racine verbale ou nominale : « (...) *the stress is bound to the morphologically determined stem rather than to the whole word.* » (Arkadiev & Lander 2020: 380)

Pour sa part, Catherine Paris propose que ce serait la dernière syllabe qui serait accentuée, ce qui, en apparence, est en contradiction frontale avec la proposition de Lander et Bagirokova citée plus haut (accent pénultième). Mais les points de vue sont en réalité très proches, puisque Catherine Paris distingue la « place régulière » de la position à laquelle il se réalise, cette dernière étant sur la voyelle qui précède.

« La place régulière de l'accent est la dernière consonne d'un lexème ou d'une unité accentuelle ; il se réalise sur la voyelle qui précède celle-ci, excepté les structures monoconsonantiques. » (Paris 1989: 165–166)

La généralisation proposée par C. Paris revient donc exactement au même, en pratique, que celle d'Arkadiev et Lander.

Un autre point qu'il importe de relever est que l'accent syllabique en abzakh est lié à des changements vocaliques. Une voyelle non accentuée connaît un changement de timbre. Par exemple, dans l'expression présentée en (40), on a un nom pour tête du syntagme et un adjectif pour son dépendant. (En abzakh, l'adjectif est postposé au nom.) C'est la voyelle de la dernière syllabe qui est accentuée, et la voyelle /ɐ/ dans la première syllabe du nom composé voit son aperture diminuée, et se prononce /ɜ/. (L'accent est noté par une apostrophe verticale ['], selon la convention standard de l'Alphabet Phonétique International.)

Ex (40) : лялэ /ʔɐlɜ/ « enfant » + цыкы /tɕ'əkʷ/ « petit » => /ʔɜlɜ tɕ'əkʷ/ « le petit enfant »

Le changement de timbre dépend de la voyelle concernée. Si les deux syllabes se terminent par la voyelle /ɜ/, la voyelle de la première syllabe s'ouvre et se prononce /ɐ/.

Ex (41) : ШЭН /ʃɛn/ « vendre_{MSD} » + ГЪЭ /-kɛ/ « АСМР » => шагъэ /ʃɛkɛ/ « Il/elle l'a vendu. »

Ceci est également relevé par Paris, et par Lander & Bagirokova.

« À la rencontre de deux EC [éléments centraux : tête de syntagme] du type Ce, le composé développe une syllabe finale ouverte CeCe ; la voyelle du premier composant continue à porter l'accent, son timbre changeant en [a]. » (Paris 1984: 46)

« If the two final syllables immediately preceding the right edge of the stem both contain the vowel /e/ in its underlying form, the penultimate vowel is changed into /a/ unless it is a part of the pre-stem zone. » (Lander & Bagirokova 2015: 5)

Si l'on revient à l'exemple (41), dans la phrase шагъэ /ʃɛkɛ/ « Il/elle l'a vendu », la structure sous-jacente du verbe « vendre » est ШЭН /ʃɛ-n/ « vendre-MSD ». Suite à la détermination par le morphème accompli, il devient accentué.

Quand on a deux syllabes dont les voyelles sont /ə/, celle non-accentuée, donc celle qui se trouve dans une position finale, est élidée.

« À la rencontre de deux EC [éléments centraux : tête de syntagme] du type Cə la voyelle [ə] du deuxième composant tombe et le composé se présente en syllabe fermée sous forme CəC, la voyelle [ə] du premier composant servant de voyelle de liaison entre les deux EC et portant l'accent (...). » (Paris 1984: 45)

Ex (42) : ЛЫ ɬə « homme » + тлы t^{ʔw}ə « deux » => ɬəjt^{ʔw} « deux hommes »

Il faut noter que dans l'exemple (42) on a une forme épenthétique /əj/ (ou /jə/). Celle-ci se prononce comme l'allophone de la voyelle /ə/ dans ce contexte, à savoir [i].

Mais si la tête monosyllabique a pour voyelle le schwa /ə/ et si cette tête est suivie d'un morphème de type Ce, les voyelles restent inchangées.

« À la rencontre d'un EC du type Cə avec un EC du type Ce, le composé développe une syllabe finale ouverte CəCe ; la voyelle de liaison du premier composant continue à porter l'accent. » (Paris 1984: 46)

Ex (43) : ГЪЫН /кə-п/ « pleurer-MSD » + ГЪЭ /-кз/ « АСМР » => ГЪЫГЪЭ /'кəкз/ « Il/elle a pleuré. »

Mais si la première syllabe se termine par la voyelle /з/, alors elle reste inchangée, comme relaté par Catherine Paris : « *Si le premier composant est du type Ce, le composé développe une syllabe fermée CeC où la voyelle du premier composant porte l'accent (...)* » (Paris 1984: 45).

Ex (44) : МЭ- /мз-/ DYN_{PRES} + ГЪЫН /кə-п/ « pleurer-MSD » МЭГЪЫ /мзкə/ « Il/elle pleure. »

Comme déjà mentionné, deux voyelles ne peuvent pas se succéder en abzakh. Si deux voyelles se rencontrent, alors la première voyelle est éliée : « (...) *à la rencontre de deux voyelles structurelles c'est la seconde qui l'emporte.* » (Paris 1984: 69–70)

Ex (45) :

СЫШЫГЪЭМИЙ

сə-ʃʔə-кз-п-əj

1SG.OBL-faire-АСМР-si-aussi

« Même si j'ai fait... » (structure sous-jacente : -мз « si » + -əj « (et) aussi »)

Cette brève analyse phonologique permet d'aborder maintenant l'analyse morphosyntaxique, qui constitue la deuxième partie de la thèse.

Deuxième partie : Morphosyntaxe

Le choix de consacrer à la phonologie une partie relativement brève, qui précède le cœur de l'ouvrage (la morphosyntaxe), va de soi dans les grammaires de référence. En revanche, l'organisation interne de la partie qui s'ouvre ici ne va pas de soi. Cette deuxième partie, qui constitue le cœur de la thèse, comporte quatre chapitres consacrés respectivement à l'analyse du syntagme nominal, du système verbal, des phrases complexes et des types de phrases. S'il était besoin de justifier cet ordre, on relèverait qu'il correspond à une organisation par degré de complexité croissant : le syntagme nominal en tcherkesse possède moins de complexités que le système verbal, qui est en effet d'une complexité importante, et la phrase complexe apporte une dimension combinatoire supplémentaire. La compréhension de ces trois chapitres facilitera la lecture du chapitre « types de phrases », qui est fortement lié à l'analyse du syntagme nominal et du système verbal.

Le choix fait ici d'une multiplicité de chapitres placés au même niveau, vise à mettre en valeur l'ensemble du système linguistique, dont les parties sont fortement liées, pour l'analyse, les unes des autres. Mais avant d'en venir au premier chapitre (le syntagme nominal), une courte réflexion au sujet des classes morphosyntaxiques permettra de poser quelques notions-clefs.

Introduction : les classes morphosyntaxiques

L'expression « classes morphosyntaxiques », qui a tendance à remplacer la terminologie traditionnelle de « parties du discours », possède plusieurs avantages sur cette dernière. Ces classes sont dites morphosyntaxiques car elles se trouvent à l'articulation entre morphologie et syntaxe : utile rappel s'agissant d'étiquettes que l'on associe spontanément au niveau du lexique. En outre, le terme de « classe » lui-même se souvient de ses origines dans le vocabulaire scientifique, certes non unifié d'une discipline à l'autre, mais qui encourage la recherche d'inventaires exhaustifs, en vue d'une certaine formalisation.

Toutefois, dans certaines langues, il est difficile de dégager ces classes morphosyntaxiques car la distinction entre elles n'est pas très nette. Le tcherkesse fait partie de ces langues. Dans le dialecte abzakh, comme dans les autres dialectes du tcherkesse, les lignes entre la classe des noms et la classe des verbes, ou encore entre la classe des adjectifs et la classe des noms est très fine, voire « poreuse ». Cette situation est expliquée ainsi par Alain Lemaréchal:

« (...), dans une partie des langues sans copule, l'identité de comportement syntaxique entre noms et verbes va beaucoup plus loin : non seulement 1) les noms peuvent être prédicats au même titre que les verbes, sans intervention d'une marque particulière ; mais 2) les équivalents de nos adjectifs épithètes, noms apposées et relatives par qui sont marqués de la même manière (ce qui peut être considéré comme une conséquence directe de l'identité de comportement des noms et des verbes face à la fonction prédicative) ; 3) enfin, noms et verbes (et adjectifs) se nominalisent, ou se substantivent, de la même façon : rien de comparable avec l'opposition qui existe en français entre les articles *le, la, les, un, une, des* devant les nominaux et les *celui qui, celle(s) qui, ceux qui*, devant les verbes, ou en anglais entre *the* et *the one(s) who (which)*. » (Lemaréchal 1989: 21)

Si l'on retourne vers l'abzakh, qui est une langue sans copule, on y observe toutes les particularités que Alain Lemaréchal indique ci-dessus (1, 2 et 3). Je vais analyser les propriétés 2 et 3 dans les chapitres suivants. Mais dans ce chapitre, on se restreindra à la fonction prédicative des classes syntaxiques diverses.

Comme déjà mentionné, en abzakh, l'opposition verbo-nominale est très faible. Comme les verbes, les noms, les adjectifs et les pronoms peuvent devenir prédicats. Dans l'exemple (46) on a un prédicat nominal, dans l'exemple (47) on a un prédicat verbal, dans l'exemple (48) on a un prédicat adjectival et dans l'exemple (49) on a un pronom possessif pour prédicat :

Ex (46) :

Ap сыпшыашъ
a-r sə-pʃɕʃ
DEM_{DISTAL}-ABS 1SG.POSS-fille

« Elle/Celle-là est ma fille. »

Ex (47) :

СЭШХЫ
s-3-ʃxə
1SG.OBL.A-DYN_{PRES}-manger

« Je la mange. »

Ex (48) :

Лялэр бзаджэ
ʎɛlɜ-r bzɔdʒɛ
enfant-ABS malin

« L'enfant est malin. »

Ex (49) :

Мыр сэсий
mɔ-r sɛsɛj
DEM_{PROX}-ABS POSS1SG

« C'est le mien. »

On constate donc que les noms et les adjectifs ainsi que les pronoms possessifs fonctionnent comme prédicat tout comme les verbes sans avoir besoin d'un morphème prédicatif. Néanmoins, les pronoms démonstratifs ont besoin d'un morphème prédicatif pour fonctionner comme prédicat.

Ex (50) :

Мы тхылбыр зытхыгъэр мэзанэр ары
mɔ txɛl-ɔr zɔ-txɛ-ʋɜ-r mɛzɛnɛ-r ɔ-rɔ
DEM_{PROX} livre-ABS/DEF soi_même-écrire-ACMP-ABS mezane-ABS DEM_{DISTAL}-PRED

« Celle qui a écrit ce livre, c'est Mezane. »

Les pronoms démonstratifs fonctionnent donc différemment des pronoms possessifs, des noms, des adjectifs et des verbes. De ce fait, ces derniers constituent un « superpartie du discours », terme proposé par Lemaréchal « pour désigner un ensemble de parties du discours, par ailleurs distinctes, mais ayant les même fonctions (...). » (Lemaréchal 1989: 27)

Ainsi, la distinction entre la classe des noms et la classe des adjectifs n'est pas toujours très nette. Un nom peut être le déterminant d'un autre nom comme le fait un adjectif, et un adjectif peut être introduit par un cas sans avoir besoin d'un nom.

Ex (51) :

Унэ хатэм зы хьэ дэль
wənɜ xətɜ-m zə hɛ dɜ-ɬ
maison jardin-OBL un chien LOC_{LA}-être_allongé

Litt : Dans maison jardin un chien est là couché.

« Il y a un chien dans le jardin de la maison. »

Ex (52) :

Дэхэ цыкыр къаклуагъ
dɜxɜ tsʔəkʔwə-r qɐ-kʔw-ɐɐ
belle petit-ABS/DEF CIS-aller-ACMP

Litt : La petite belle est allé CISLOCATIF.

« La belle petite fille est venue. »

Les notions de « nom » et « adjectif » sont donc opératoires dans le contexte donné selon leurs fonctions au plan syntaxique.

Même si les adjectifs, les noms et les pronoms possessifs peuvent être prédicats sans avoir un morphème translatif ou sans copule, on n'est pas dans une configuration de type « omniprédicatif » comme défini par Launey pour le nahuatl classique (Launey 1994) ni comme défini par Katharina Haude pour movima (Haude 2009). De ce fait, je préfère considérer les noms, les adjectifs, les verbes, les pronoms (et les adverbes) comme des classes distinctes en raison de certaines compatibilités qu'ils ne partagent pas avec d'autres classes. Donc, en abzakh, entre ces classes existe une « ligne » même si elle est fine et « poreuse ». Pour cette raison, afin d'anticiper sur les chapitres suivants, je reconnaitrai essentiellement cinq classes principales en abzakh : les classes de noms, de verbes, des adjectifs, de pronoms, en plus d'une classe « fourre-tout » d'adverbes pour laquelle diverses propositions seront examinées. Le but de la présente thèse étant une description morphosyntaxique de l'abzakh de Yeleme, il est crucial de dégager ces classes et de décrire leurs relations réciproques. Je vais analyser les classes des noms, des adjectifs et des pronoms dans le chapitre intitulé « Syntagme nominal » et la classe des verbes et des adverbes dans le chapitre intitulé « Le système verbal ». En prenant en compte la complexité du système verbal, commencer l'analyse syntaxique par le syntagme nominal facilitera la compréhension du système de la langue décrite pour le lecteur.

Chapitre 1. Le syntagme nominal

« Il est impossible de définir en termes strictement formels une notion de nom applicable à toutes les langues en rendant compte de l'usage traditionnel que font les linguistes du terme de nom. » (Creissels 2006a: 37)

Comme le relève Denis Creissels, il n'existe pas de définition nette de la notion de nom qui serait valable pour toutes les langues du monde. La définition que la grammaire traditionnelle donne du « nom » prête particulièrement le flanc à la critique. Dans le dictionnaire de Cambridge, *noun*¹¹ se voit offrir deux définitions, sous deux sous-entrées : « (1) *a word that represents a person, place, object, idea, or activity* (2) *a word used as the name of a person, animal, place, state, or thing.* » Ces deux sous-entrées coïncident avec celles que donne le *Petit Robert* (pour le français) pour nom propre et nom commun, respectivement. « 1) (*Nom propre*) *Mot ou groupe de mots servant à désigner un individu et le distinguer des êtres de la même espèce* 2) (*Nom Commun*) *Mot servant à désigner les êtres, les choses qui appartiennent à une même catégorie logique, et SPECIALT à une même espèce.* » (Robert & Rey-Debove 2012: 1697) Outre le premier niveau de distinction entre noms propres et noms communs, il est possible de distinguer des sous-classes parmi les noms communs, par exemple des noms abstraits et des noms concrets, des noms comptables et des noms non-comptables ; et pour les noms propres aussi bien que pour les noms communs, les noms masculins et les noms féminins. Ce sont les distinctions de ce deuxième niveau qui diffèrent d'une langue à l'autre.

Quand on analyse un syntagme nominal, la première chose observable est que l'on a une tête, qui est en général un nom, et un dépendant qui détermine la tête. Dans ce chapitre qui a pour intention d'analyser le système verbal dans son intégralité, je vais analyser tout d'abord la classe de nom et puis les autres classes qui sont, la plupart du temps, des dépendants.

1.1. La classe des noms

Comme évoqué ci-dessus, la définition du « nom » n'est pas complète et valable pour toutes les langues en raison des particularités des langues qui leur sont propres. En abzakh, qui est une langue n'ayant pas de genre, la sous-classification se fait principalement entre les noms propres et les noms communs (on peut en outre distinguer, au niveau sémantique, les noms abstraits et les noms concrets). Quoiqu'ils partagent un grand nombre de propriétés, noms propres et noms

11 Le lien vers le dictionnaire : <https://dictionary.cambridge.org/dictionary/english-french/noun>

communs se distinguent par le fait que les noms propres n'assument pas la notion de « défini » quand ils sont marqués par le cas absolutif. Dans les exemples suivants, on a un nom commun marqué à l'absolutif (53), un nom propre sans marquage casuel (54) et un nom propre marqué par l'absolutif (55).

Ex (53) :

Нысэр кьаклуагъ
nəsɜ-r qɸ-kʔwɸ-ɸ
mariée-ABS/DEF CIS-aller-ACMP

« La mariée est venue. » / « La mariée est arrivée. »

Ex (54) :

Мэзанэ кьаклуагъ
mɜzənɜ qɸ-kʔwɸ-ɸ
Mezane CIS-aller-ACMP

« Mezane est venue. » / « Mezane est arrivée. »

Ex (55) :

Мэзанэр кьаклуагъ
mɜzənɜ-r qɸ-kʔwɸ-ɸ
Mezane-ABS CIS-aller-ACMP

« Mezane est venue. » / « Mezane est arrivée. »

Dans l'exemple (55), l'omission du morphème absolutif ne rend pas le nom propre indéfini, cette phrase peut être produite dans un contexte où « Mezane » est la personne cherchée. Maintenant, je vais aborder les noms propres plus en détail.

1.1.1. Les noms propres

On sera peut-être surpris de voir abordés les noms propres avant les noms communs. En effet, le nom commun est un objet d'étude quasi-exclusif dans certains travaux concernant le syntagme nominal, y compris ceux de Catherine Paris, dont les travaux pionniers guident (consciemment, sans doute aussi inconsciemment) un grand nombre d'orientations du présent travail. Le nom commun se prête à des combinatoires auxquelles se soustrait généralement le

nom propre. Le nom propre paraît en outre un domaine marqué par des différences irréductibles (parfois liées à des emprunts entre langues, comme le *twərkəjz* « Turquie » du tableau 20 et par la prolifération de propriétés idiosyncratiques favorisés par le caractère unique de chaque appellation, sorte de « propriété » – au sens juridique – de l’entité désignée. Pourtant, ce n’est pas simplement par paradoxe que le nom propre a pu être proposé au statut de *prototype du nom*, selon l’expression de Van Langendonck et Van de Velde : « *If we look at the grammatical features that are relevant for names, it is striking that names tend to have the unmarked feature value. Therefore, it could be argued that names are the most prototypical nominal category.* » (Van Langendonck & Van de Velde 2016: 19)

De fait, quand on revient à l’abzakh, on constate que la distinction entre les noms propres et les autres classes morphosyntaxiques est plus nette que celle entre les noms communs et les autres classes morphosyntaxiques.

Les principaux noms propres en abzakh sont des prénoms, des noms de famille, des noms de lieux, de peuples... Quelques exemples de noms propres sont donnés dans le tableau 20.

Prénoms	qəŋfəw, gʷəfəb, pəɾət, zənsət
Noms de familles	ɸʷənɜzəqʷɜ, dʒəbɜ, ɣʷəɜ
Rivières	pʃəzɜ, ʔəfəpʃ, kʷəbən
Montagnes	ʔʷɜʃxəməfɜ « Elbrouz »
Pays	wəɾəɜjɜ « Russie », twərkəjɜ « Turquie »

Tableau 23 : Quelques noms propres en abzakh

En abzakh, le prénom est postposé au nom de famille. Donc, on se présente ou on présente quelqu’un en donnant d’abord le nom de famille, suivi du prénom : par exemple *ɸʷənɜzəqʷɜ mɜzənɜ* « Ghonejiqo Mezane ». Dans des contextes où il y a un nom de famille à consonance étrangère qui doit être obligatoirement employé, on donne d’abord le nom de famille tcherkesse suivi du prénom et le nom de famille étranger : par exemple *ɣʷənɜʒɣɣkʷə mɜzənɜ kənuk* « Ghonejiko Mezane Konuk ».

Les noms de famille, comme les noms communs, peuvent être marqués par le morphème pluriel, comme dans l’exemple (56).

Ex (56) :

ГЪОНЭЖЫКОХЭМЭ япшъашъ
кʷэпэзэкʷэ-хэ-мэ jɛ-pʃɛʃ
Ghonejiko-PL-OBL.PL 3PL.POSS-fille

« La fille de la famille Ghonejiko. »

En revanche, les prénoms et les noms de lieux ne peuvent pas être marqués par le morphème de pluriel. Les prénoms, les noms communs, peuvent être marqués par le pluriel associatif - *dзхэ*, dont il sera question plus bas (section « le pluriel associatif »).

Ex (57) :

Жанэдэхэмэ сэкло
зəпэ-дзхэ-мэ s-з-kʷэ
Jane-PL.ASS-OBL.PL 1SG.ABS.U-DYN_{PRES}-aller

« Je vais chez Jane (sous-entendu : et sa famille) / Je vais dans la famille de Jane. »

Quant au marquage casuel, les locuteurs d'abzakh préfèrent ne pas marquer les prénoms par les marqueurs de cas.

Ex (58) :

Сэтэнай къаншау шлу ельэгъу
sɛtɛnɛj qɛŋʃɛw ʃʷə j-з-łɛʷə
Setenay Khanshaw bien 3SG.OBL.A-DYN_{PRES}-VOIR

Litt : Setenay voit bien Khanshaw.

« Setenay aime Khanshaw. »

L'exemple (58) est considéré comme étant la phrase « la plus correcte » par les informateurs. L'ordre des noms propres dans la phrase est suffisant pour donner l'information sur les rôles actanciels. Toutefois, l'emploi des marqueurs casuels n'est pas réellement agrammatical. Dans les exemples (59-61), le marquage explicite des cas a pour effet une mise en valeur des relations actanciennes. Autrement dit, les phrases (58) et (59-61) sont toutes grammaticales, mais avec des significations différentes au plan pragmatique.

Ex (59) :

Сэтэнай кѡаншаур шly елѣэгѣу
sɜtɜnaj-m qɒŋʃɛw-r ʃʷə j-ɜ-ɜɜʷə
Setenay-OBL Khanshaw-ABS bien 3SG.OBL.A-DYN_{PRES}-VOIR

Litt : Setenay voit bien Khanshaw.

« Setenay aime Khanshaw. »

Ex (60) :

Сэтэнай кѡаншаур шly елѣэгѣу
sɜtɜnaj qɒŋʃɛw-r ʃʷə j-ɜ-ɜɜʷə
Setenay Khanshaw-ABS bien 3SG.OBL.A-DYN_{PRES}-VOIR

Litt : Setenay voit bien Khanshaw.

« Setenay aime Khanshaw. » (mais pas quelqu'un d'autre)

Ex (61) :

Сэтэнай кѡаншаур шly елѣэгѣу
sɜtɜnaj-m qɒŋʃɛw ʃʷə j-ɜ-ɜɜʷə
Setenay-OBL Khanshaw bien 3SG.OBL.A-DYN_{PRES}-VOIR

Litt : Setenay voit bien Khanshaw.

« Setenay, elle aime Khanshaw. »

Quand un argument est focalisé, comme dans l'exemple (62), il est souvent marqué par absolutif. Donc, on peut dire que la marque d'absolutif sur un nom propre a une valeur de mise en valeur (focalisation ou topicalisation).

Ex (62) :

Мы тхылгыр зытхыггэр мэзанэр ары
mə txəl-ər zə-txə-ɜɜ-r mɜzənɜ-r ə-rə
DEM_{PROX} livre-ABS/DEF soi_même-écrire-ACMP-ABS mezane-ABS DEM_{DISTAL}-PRED

« C'est Mezane qui a écrit ce livre. »

Mais comme l'oblique assume plusieurs valeurs (voir le chapitre « les marqueurs casuels »), il est possible qu'un nom propre soit marqué par l'oblique sans ajouter le sens de mise en valeur.

Ex (63) :

Шэтрэпсым сэкlo

ʃɛtrɛpsə-m s-ɜ-k^ʷɜ

chetrepsi-OBL 1SG.ABS.U-DYN_{PRES}-aller

« Je vais à Chetrepsi (un nom de lieu à Yeleme). »

La souplesse de l'emploi ou non-emploi des marqueurs casuels sur les noms propres et leur non-emploi adjectival, nous donne un argument de les considérer comme le prototypique des noms. Maintenant, je vais analyser les noms communs.

1.1.2. *Les noms communs*

À l'articulation entre le paragraphe consacré aux noms propres et celui consacré aux noms communs, je vais présenter quelques noms qui sont considérés à la fois comme des noms propres et comme des noms communs en fonction du contexte et qui surtout sont intéressants d'un point de vue culturel. Ce sont les noms qui désignent les saisons, les mois et les jours de la semaine.

Selon les données que j'ai obtenues de mon informateur F.H., le peuple tcherkesse divisait autrefois l'année en deux saisons : *кз* « saison chaude » et *ʃ'ə* (*iʃ'ə* en adyghé littéraire) « saison froide ». Par la suite, *кз* s'est lié à un autre morphème pour produire deux composés : *кзмəf* « été » et *квtxз* « printemps ». Il en va de même pour *ʃ'ə* qui a donné *ʃ'əməf* « hiver » et *бзəxə* « automne ».

F.H. m'a également expliqué que la première version tcherkesse du calendrier duodénaire construisait les noms de mois en les composant avec les noms des saisons.

кэтыкэпэ мэз	le mois de début du printemps	« mars »
кэтыкэк ^к э мэз	le mois au milieu du printemps	« avril »
кэтыкэт ^т э мэз	le mois de la fin du printemps	« mai »
кэтыкэпэ мэз	le mois de début de l'été	« juin »
кэтыкэк ^к э мэз	le mois au milieu de l'été	« juillet »
кэтыкэт ^т э мэз	le mois de la fin de l'été	« août »
бзэхэпэ мэз	le mois de début de l'automne	« septembre »
бзэхэк ^к э мэз	le mois au milieu de l'automne	« octobre »
бзэхэт ^т э мэз	le mois de la fin de l'automne	« novembre »
т ^т эмэпэпэ мэз	le mois du début de l'hiver	« décembre »
т ^т эмэпэк ^к э мэз	le mois au milieu de l'hiver	« janvier »
т ^т эмэпэт ^т э мэз	le mois de la fin de l'hiver	« février »

Tableau 24 : Les anciens noms de mois en adyghé

Puis les noms de mois ont changé de façon à ce que chaque nom de mois reflète la caractéristique la plus saillante du mois en question. Le nom *məz* « mois » a pour l'origine le nom du corps céleste « Lune ». Dans le tableau ci-dessous, il perd sa consonne finale.

т ^т элэ мэз	le mois le plus foncé	janvier
мэзэп	le mauvais mois	février
кэтыкэпэ мэз	le mois du début du printemps	mars
мэлыл ^л кэк ^к э мэз	le mois où les moutons donnent naissance à leurs petits	avril
т ^т эмэпэт ^т э	la fin des labours	mai
мэп ^п кэк ^к э мэз	le mois de la tonte	juin
бэдзэкэк ^к э мэз	le mois des moustiques	juillet
т ^т эхэп ^п э мэз	le mois des récoltes	août
т ^т эмэпэк ^к э мэз	le mois du battage	septembre
т ^т эпэпэк ^к э мэз	le mois du givre	octobre
т ^т эп ^п кэк ^к э мэз	le mois de la chasse	novembre
тэкэкэзэ мэз	le mois du solstice	décembre

Tableau 25 : Les noms de mois en adyghé

Actuellement, les locuteurs d'abzakh de Yelme emploient les noms des mois turcs. La plupart des locuteurs ont oublié les noms des mois en abzakh. Au Caucase, les noms des mois empruntés au russe sont en emploi. Mais depuis quelques ans, les travaux pour revitaliser le

tcherkesse en Turquie s'orientent vers l'emploi des noms de mois présentés dans le tableau (25), riches de sens par les liens qu'ils disent entre le peuple tcherkesse et la nature, associant les mois aux rythmes du monde naturel, aux travaux d'agriculture et d'élevage, et au milieu naturel.

L'oubli des mots anciens atteint également les noms des jours de la semaine, mais on peut là encore trouver certains locuteurs qui s'en souviennent encore. Voici le paradigme complet des jours de la semaine en abzakh :

bləpə	lundi
ɤ ^w əbɜ	mardi
bɜrtʃɜɜəj	mercredi
mɜfɜq ^w	jeudi
bɜrtʃɜɜx ^w	vendredi
mɜfɜzɜq ^w	samedi
txəmɛf	dimanche

Tableau 26 : Les jours de la semaine

Parmi les noms des jours de la semaine, seuls les noms *mɜfɜzɜq^w* « samedi » et *txəmɛf* « dimanche » ont un sens identifiable : « le jour seul/unique » et « le jour de Dieu » respectivement. Il n'a pas été possible d'établir l'étymologie des autres jours. Leur caractère non-transparent peut être le signe d'un vocabulaire très ancien.

Les noms des corps célestes comme *dwənɜj* « Terre », *təɜ* « Soleil », *mɜzɜ* « Lune » ont les caractéristiques des noms propres. Ils sont marqués par les morphèmes casuels mais l'absolutif n'a plus sa valeur de défini.

Ex (64) :

мазэр дунайм кьыдэклокы
mɜzɜ-r *dwənɜj-m* *qə-dɜ-k^wɜtʃ^wə*
 lune-ABS monde-OBL CIS-LOC_{LÀ}-tourner

« La lune tourne autour du monde. »

1.1.3. La création lexicale nominale

Dans l'analyse de la classe des noms, j'aimerais aussi mentionner brièvement la création lexicale nominale. Parmi les nombreux procédés pour créer de nouveaux lexèmes dans les

langues du monde (composition, reduplication, figement, dérivation, emprunt), l'abzakh privilégie la composition et la dérivation pour créer des complexes unitaires nominaux.

La composition permet de créer un complexe formé par deux morphèmes libres (nom + nom, nom + adjectif, etc.). En abzakh, nous avons des structures variées pour créer des complexes par composition.

Nom + Nom > Nom

Ce type de création lexicale donne des composés endocentriques selon les termes de Costaeuc & Guérin (2007 : 62) puisque le complexe créé appartient à la même classe syntaxique que les composants du complexe :

- | | | |
|---|---|---------------------------------|
| Ex (65) : <i>txv</i> « Dieu » + <i>tʃʒt</i> « poulet » | > | <i>txvtʃʒt</i> « dinde » |
| Ex (66) : <i>kʷə</i> « véhicule » + <i>xə</i> « mer » | > | <i>kʷəxə</i> « bateau, navire » |
| Ex (67) : <i>gʷə</i> « cœur » + <i>pfəsə</i> « parole » | > | <i>gʷəpfəsə</i> « idée » |
| Ex (68) : <i>psə</i> « eau » + <i>nə</i> « œil » | > | <i>psənə</i> « fontaine » |

Nom + Masdar > Nom

Pour une brève initiation, le masdar peut être défini comme un nom verbal. Il sera analysé plus en détail dans le chapitre « Les formes déverbales ».

- | | | |
|---|---|--------------------------|
| Ex (69) : <i>jʒdʒʒn</i> « lire _(MSD) » + <i>pʒ</i> « lit » | > | <i>jʒdʒʒpʒ</i> « école » |
|---|---|--------------------------|

Ce type de création lexicale est assez productive dans la création des noms de métiers.

- | | | |
|--|---|------------------------------|
| Ex (70) : <i>pxə</i> « arbre, bois » + <i>fʒn</i> « faire _(MSD) » | > | <i>pxəfʒ</i> « charpentier » |
|--|---|------------------------------|

Masdar + Masdar > Nom

Ce type de création lexicale forme des composés exocentriques selon les termes de Costaeuc & Guérin (2007 : 62) puisque le complexe créé n'appartient pas à la même classe syntaxique que celle des unités qui le composent :

- | | | |
|--|---|---|
| Ex (71) : <i>fʒn</i> « vendre _(MSD) » + <i>fʒfʒn</i> « acheter _(MSD) » | > | <i>fʒnfʒfʒn</i> « course » (dans le sens d'achat) |
|--|---|---|

La dérivation est un autre moyen que l'abzakh emploie pour créer des complexes unitaires. Dans la dérivation, on emploie un suffixe dérivationnel afin de créer un nouveau lexème.

- Le suffixe *d3-*

Ce préfixe ajoute le sens d'accompagnement.

Ex (72) : *d3 + fxən* « manger_(MSD) » > *d3fxən* « entrée, hors d'œuvre ('mezze' en turc) »

- Le suffixe *-k3*

Ce suffixe exprime, de façon abstraite, une propriété sémantique centrale du prédicat (adjectif ou verbe).

Ex (73) : *ifʔafə* « humain » + *k3* > *ifʔafək3* « humanité »

Ex (74) : *psəwən* « vivre » + *k3* > *psəwnək3* « santé »

Ex (75) : *dəx3* « beau » + *k3* > *dəxək3* « beauté »

- Le suffixe *-f*

Ce suffixe ajoute un sens spatial : le lieu de X.

Ex (76) : *həʔ3* « invité » + *f* > *həʔ3f* « salon »

Ex (77) : *if3t* « poule » + *f* > *if3tf* « poulailler »

Ex (78) : *m3lə* « mouton » + *f* > *m3ləf* « bercail »

- Le suffixe *-kʔw3*

Ce suffixe dérive un nom d'agent, qui fait l'action.

Ex (79) : *f3n* « vendre » + *kʔw3* > *fəkʔw3* « vendeur »

Ex (80) : *j3dʔ3n* « lire, étudier » + *kʔw3* > *j3dʔəkʔw3* « étudiant »

Ex (81) : *f3f3n* « acheter » + *kʔw3* > *f3fəkʔw3* « acheteur/acheteuse »

Après avoir mentionné brièvement la création lexicale nominale, je continue avec les dépendants du nom, le morphème pluriel (§1.1.4) puis le pluriel associatif (§1.1.5).

1.1.4. Le morphème pluriel *-x3*

Le morphème pluriel ayant pour signifiant *-x3* est postposé au nom.

Ex (82) :

Еджаклохэр еджапlэм топ цэджэгүх
jэдʒəqʷə-хэ-г jэдʒəpʷэ-м топ ʃэ-дʒэзгʷə-х
élève-PL-ABS/DEF école-OBL balle LOC_{LA}-jouer-3PL.ABS.U

« Les élèves jouent à la balle à l'école. »

Si le nom a un déterminant adjectif, qui est également postposé au nom, le morphème pluriel est alors contraint de se suffixer à l'adjectif.

Ex (83) :

lялэ цыкlyхэр унэм нэсэ цаггэ
ʔelэ tsʷəkʷə-хэ-г wənэ-м нэсэ ʃe-кэ
enfant petit-PL-ABS/DEF maison-OBL jusqu'à courir-ACMP

« Les petits enfants ont couru jusqu'à la maison. »

Il est impossible d'avoir plusieurs fois la marque du pluriel dans une phrase. Autrement dit, il n'y a pas d'accord en nombre par marquage répété du pluriel, comme cela a lieu en français. L'exemple suivant est donc agrammatical :

Ex (84) :

*lялэхэ цыкlyхэр унэм нэсэ цаггэ
ʔelэ-хэ tsʷəkʷə-хэ-г wənэ-м нэсэ ʃe-кэ
enfant-PL petit-PL-ABS/DEF maison-OBL jusqu'à courir-ACMP

Si le nom est déterminé par un indéfini à valeur plurielle, il doit en revanche être marqué par le pluriel. On peut s'incliner à penser qu'il s'agit ici d'une stratégie de marquage « redondant » du pluriel, sur l'indéfini et sur le nom. Néanmoins, l'indéfini n'est pas marqué par le même morphème du pluriel, il est *au pluriel au niveau sémantique*.

Ex (85) :

Загбулэ lялэхэр льэщэу бзаджэх
zəbʷəlэ ʔele-хэ-г lэʃэw bzədʒэ-х
certains enfant-PL-ABS très coquin-3PL.ABS.U

« Certains enfants sont très coquins. »

Quand le nom a un dépendant qui est un cardinal, ce dernier exclut toute détermination du nom par le pluriel. En abzakh, le marquage du pluriel sur le nom par le morphème *-xз* n'est pas compatible avec l'emploi d'un numéral cardinal. L'abzakh, par rapport à des langues comme l'anglais, le français, l'allemand... où l'emploi d'un cardinal ne dispense pas du marquage du pluriel sur le nom, se contente d'exprimer la pluralité par le seul emploi du cardinal qui indique déjà une pluralité déterminée.

Ex (86) :

Мы	унэм	лялиты	ил
mə	wənɛ-m	ʔɛl-jə-tʔwə	jə-ʔ
DEM _{PROX}	maison-OBL	enfant-EPH-deux	LOC _{A_L} 'INTERIEUR-AVOIR

« Il y a deux enfants dans cette maison. »

Notons que 3^{ème} personne du pluriel absolutif est marqué dans le verbe par l'homonyme du morphème « pluriel » *-x(з)*, glosé « 3PL ». Néanmoins, son emploi n'est pas obligatoire dans le verbe car la pluralité est déjà marqué dans le nom par le morphème du pluriel *-xз*.

Ex (87) :

лялэхэр	клягъэх
ʔɛlɛ-xɛ-r	kʔwɛ-ʔɛ-(x)
enfant-PL-ABS	aller-ACMP-(3PL.ABS.U)

« Les enfants sont partis. »

1.1.5. Le pluriel associatif *-dɛxɛ*

Le pluriel associatif (en anglais *associative plural* ou *representative plural*), qui peut être traduit comme « X et les siens », fait partie des caractéristiques du tcherkesse qui attirent l'attention de linguistes peu familiers du phénomène (Kumakhov & Vamling 2009: 82). Ce qui le distingue du morphème pluriel, c'est que le pluriel associatif réfère à un groupe qui constitue une pluralité hétérogène, là où le pluriel simple réfère à une pluralité d'entités catégorisées comme étant identiques (de même nature). Le pluriel associatif est une unité composée du morphème comitatif *dɛ-* et du morphème pluriel *-xɛ*. Observons les exemples suivants :

Ex (88) :

Янэхэр	кӀуагъэх
jɛ-nɜ-xɜ-r	kʔwɛ-ɪɜ-x
3PL.POSS-mère-PL-ABS/DEF	aller-ACMP-3PL.ABS.U

« Les mères s'en sont allées. »

Ex (89) :

Итланэ	сянэдэхэр	кӀуагъэх
jətʔɛnɜ	sɲɛ-nɜ-dɜxɜ-r	kʔwɛ-ɪɜ-x
puis	1SG.POSS-mère-PL.ASS-ABS/DEF	aller-ACMP-3PL.ABS.U

« Puis, ma mère et ses compagnons s'en sont allés. »

Quand on compare les deux exemples ci-dessus, on voit clairement que dans l'exemple (88), quand le nom « mère » est marqué par le morphème pluriel *-xɜ*, il s'agit obligatoirement d'un groupe de « mères ». Donc, le pluriel pluralise un groupe ayant les caractéristiques identiques du nom pluralisé. Tandis que dans l'exemple (89), le complexe *-dɜxɜ* ne pluralise pas forcément le nom « mère », il réfère plutôt à « ma mère » environnée de ses commères et compagnons. Il est impossible que le morphème comitatif *-dɜ* détermine un nom à lui tout seul. Donc, on considère *-dɜxɜ* comme un complexe unitaire. Pour dire « avec eux » il faut recourir à une postposition.

Ex (90) :

Сянэ	ягъусэу	кӀуагъэ
sɲɛ-nɜ	jɛ-ɪʔɛsɜ-w	kʔwɛ-ɪɜ
1SG.POSS-mère	3PL.POSS-côté-ADV	aller-ACMP

Litt : Ma mère en tant que leur côté est allée.

« Ma mère s'en est allée avec eux. » / « Ma mère s'en est allée en leur compagnie. »

À la différence du simple morphème de pluriel, le morphème pluriel associatif peut marquer un nom propre.

Ex (91) :

Мы	унэм	жанэдэхэ	щыс
mə	wənɜ-m	ʒɛnɜ-dɜxɜ	ʃə-s
DEM _{PROX}	maison-OBL	Jane-PL.ASS	LOC _{LÀ} -être _{assis}

« Jane et les siens (sa famille/ses amis etc.) habitent dans cette maison. »

Au plan sémantique, on peut élargir ce cercle *les siens* à une communauté très vaste comme à son clan.

Il apparaît bizarre de remplacer le morphème pluriel associatif par le morphème pluriel quand l'élément déterminé est un nom propre. C'est ainsi qu'il est observé dans le hongrois, qui est une langue finno-ougrienne : « *The associative plural ending can be added mostly to proper names and to nouns for kinterms, titles and occupations; examples formed with ordinary common nouns are strange.* » (Corbett & Mithun 1996: 5).

Ex (92) :

*Мы	унэм	жанэхэ	щыс
mə	wənɜ-m	ʒɛnɜ-xɜ	ʃə-s
DEM _{PROX}	maison-OBL	Jane-PL	LOC _{LÀ} -être _{assis}

Pourtant, à l'inverse des prénoms, les noms de familles peuvent être marqués par le morphème pluriel.

Ex (93) :

Сэ	гьонэжыкьомэ	сарипшьашь
sɜ	ʁ ^w ənɜʒəq ^w ɜ-xɜ-mɜ	s-ɐ-rjə-pʃɛʃ (s-jɐ-jə-pʃɛʃ)
1SG	ghonejiko-PL-OBL.PL	1SG.ABS.U-3PL.OBL.POSS-3SG.POSS-fille

Litt : moi je leur fille des Ghonejikos.

« Je suis la fille de la famille Ghonejiko. »

Ex (94) :

Къаншаудэхэмэ	яшхын	яшыгъ
qənʃəw-dɜxɜ-mɜ	jɐ-ʃxən	jɐ-ʃxə-Ɂ
Kanshav-PL.ASS-OBL.PL	3PL.POSS-repas	3PL.OBL.A-manger-ACMP

« Kanshav et ses compagnons ont mangé leurs repas. »

Les éclaircissements fournis ci-dessus au sujet de la classe des noms en abzakh nous permettent d'aborder maintenant les éléments qui s'associent au nom au sein du syntagme nominal. On abordera successivement les grandes classes morphosyntaxiques que sont les adjectifs et les adnominaux, puis les cardinaux et les ordinaux. Le chapitre se clôturera sur une présentation des deux marqueurs casuels (absolutif et oblique), des postpositions, et de la classe des pronoms.

1.2. La classe des adjectifs

En abzakh, on ne peut pas parler d'une classe des adjectifs proprement dit. Car la frontière entre un adjectif et un nom est très fine et poreuse. Un adjectif peut être employé tout seul sans avoir une tête nominale et peut être marqué par un cas. Dans ce cas, il fonctionne comme un nom. Mais puisqu'il y a des contextes où ils fonctionnent comme un adjectif, je préfère les considérer comme une classe morphosyntaxique distincte.

En abzakh, dans un syntagme nominal où la tête est un nom et le dépendant est un adjectif, l'ordre des termes est fixe : l'adjectif suit le nom.

Ex (95) :

Мылэрысэ	пльыжьыр	сшхыгъ
məʔzrəsɜ	pləʒ-ər	s-ʃxə-ɸ
pomme	rouge-ABS/DEF	1SG.OBL.A-manger-ACMP

« J'ai mangé la pomme rouge. »

De ce fait, comme mentionné plus haut, c'est l'adjectif qui est également le support du morphème « pluriel » :

Ex (96) :

Ӏялэ	цлыкӀхэр	унэм	кӀуагъэх
ʔɜlɜ	ʈsʔəkʔw-xɜ-r	wənɜ-m	kʔwɸ-ɸ-ɜx
enfant	petit-PL-ABS/DEF	maison-OBL	aller-ACMP-3PL.ABS.U

« Les petits enfants sont allés à la maison. »

Suivant la même logique, les cas sont suffixés à l'adjectif.

Ex (97) :

Ялэ цыкIмэ яшхын яшхыгъ
ʔэIэ tsʔəkʔw-мэ jɐ-ɬхən jɐ-ɬхə-в
enfant petit-OBL.PL 3PL.POSS-repas 3PL.OBL.A-manger-ACMP

« Les petits enfants ont mangé leur repas. »

Toutefois, si le nom est déterminé par le pluriel, il est marqué par la variante de forme plurielle du cas oblique.

Ex (98) :

Ялэ цыкIыхэмэ яшхын яшхыгъ
ʔэIэ tsʔəkʔw-хэ-мэ jɐ-ɬхən jɐ-ɬхə-в
enfant petit-PL-OBL.PL 3PL.POSS-repas 3PL.OBL.A-manger-ACMP

« Les petits enfants ont mangé leur repas. »

Quand un nom a plusieurs dépendants adjectivaux, c'est toujours l'adjectif qui marque les caractéristiques physiques qui est postposé aux autres adjectifs.

Ex (99) :

Сэ сипшэшэ Iуш дэхэ цыкIу итхыль иджыгъ
sɜ sə-pʃɜɜ ʔwəɬ dɜxɜ tsʔəkʔw jə-txəl jə-dʒə-в
1SG 1SG.POSS-fille intelligent beau petit 3SG.POSS-livre 3SG.OBL.R-lire-ACMP

« Ma petite fille intelligente et belle a lu son livre (sous-entendu : entièrement). »

Néanmoins, comme indiqué plus haut, la frontière nom/adjectif n'est pas très nette. Outre que l'adjectif fonctionne comme un nom, un nom peut être dépendant d'un autre nom. Mais différemment que l'adjectif, le nom dépendant est antéposé au nom qui est la tête.

Ex (100) :

Унэ хатэм зы хьэ дэль
wənɜ xətɜ-m zə hɐ dɜ-l
maison jardin-OBL un chien LOC_{LA}-être_allongé

Litt : Dans maison jardin un chien est allongé là.

« Il y a un chien dans le jardin de la maison. »

Toutefois, la relation possessive peut se faire par l'emploi du morphème possessif de 3^{ème} personne du singulier. Mais dans ce cas, c'est le nom dépendant qui est marqué par l'oblique.

Ex (101) :

УНЭМ	ихатэ	зы	хбэ	дэль
wənɜ-m	jə-xətɜ	zə	hɐ	dɜ-l
maison- OBL	3SG.POSS-jardin	un	chien	LOC _{LÀ} -être_allongé

Litt : Dans la maison son jardin un chien est là allongé.

« Il y a un chien dans le jardin de la maison. »

Un nom peut avoir pour dépendant un adjectif et un autre nom. Dans un tel cas, le nom dépendant est antéposé à la tête nominal et l'adjectif lui est postposé, comme montré dans l'exemple suivant.

Ex (102) :

МЫ	ТЫЖЬЫН	КЪЭМЭЖЪ	ЛЪАПІэр	о	КЪОСЭТЫ
mə	təʒən	qəmɜ-ʒ	lɐp'ɜ-r	wɜ	q-wɜ-s-ɜ-tə
DEM _{PROX}	argent	poignard-ancien	précieux-ABS/DEF	2SG	CIS-2SG.OBL.R-1SG.OBL.A-DYN _{PRES} -donner

« Je te donne cet ancien et précieux poignard en argent. »

Dans l'exemple (102), le nom qui est tête du syntagme est le nom « poignard ». L'adjectif -ʒə « ancien » lui est postposé (cet adjectif est toujours attaché au nom, un cas bien exceptionnel). De même, l'adjectif « précieux » est antéposé au nom « poignard », qui est la tête. Toutefois, le nom dépendant « argent » est antéposé au nom « poignard ».

Donc, même si la frontière nom/adjectif est très fine, il y a quand même des propriétés distinctives de chaque classe morphosyntaxique. En me basant sur ces propriétés, je trouve légitime de faire deux classes morphosyntaxiques différentes : la classe des noms et la classe des adjectifs.

1.3. Les adnominaux

Les adnominaux regroupent quatre ensembles de mots : les quantifieurs, les démonstratifs, les interrogatifs et les possessifs. Il pourrait être tentant de voir les adnominaux comme un sous-ensemble de la classe des adjectifs, par habitude typologique (en français, on parle d'*adjectifs* possessifs) et aussi dans un souci de cohérence fonctionnelle : l'adnominal peut être défini

comme le dépendant d'un nom dans un syntagme nominal (en anglais, on parlerait de *modifier*). De fait, les *adnominaux* sont une catégorie proche des adjectifs par certains aspects (au point que la frontière entre adjectifs et adnominaux peut paraître floue ou poreuse). Mais il existe un argument à nos yeux décisif pour postuler une classe d'adnominaux distincte de celle des adjectifs. En effet, on vient de voir ci-dessus que les adjectifs en tcherkesse peuvent fonctionner comme des noms. Or les *adnominaux* ne se prêtent pas à des fonctionnements nominaux.

Une autre tentative de réduction du groupe des adnominaux à une autre classe morphosyntaxique consisterait à dire que la classe des adnominaux n'existe pas à proprement parler puisque tous peuvent fonctionner également comme des pronoms. De fait, on observe là un argument de plus en faveur du point de vue exposé plus haut : que l'abzakh est une langue où les frontières des classes morphosyntaxiques sont plus poreuses que ce à quoi on s'attendrait par exemple dans le domaine indo-européen, pour une langue présentant un tel niveau de complexité morphologique. Mais, clairement, l'existence de certains emplois pronominaux ne revient pas à dire que tous les emplois des adnominaux puissent être analysés comme pronominaux. On retient donc la caractérisation certes un peu pataude des adnominaux comme *l'ensemble des mots pouvant être employés comme un dépendant de nom, à l'exception des adjectifs*.

Les quantifieurs

Voici la liste des morphèmes des quantifieurs :

tous	pstəwrəj / pstəwməj	пстэури / пстэуми
aucun	zəj	зи
un peu	tʰəkʰwə	тлэкӀу
quelques	zəwəlɜ	заулэ
beaucoup	-bɜ	-Бэ
trop	bəfɜ	башэ

Tableau 27 : Tableau des quantifieurs en abzakh

Parmi les quantifieurs, certains s'antéposent au nom tandis que d'autres s'y postposent. Quand ils sont postposés, ils peuvent être le support du morphème casuel et du morphème du pluriel.

Ex (103) :

Иялэ пстэури мэггы
ʔelɜ pstɜwrəj mɜ-ʋə
enfant tous DYN_{PRES}-pleurer

« Tous les enfants pleurent. »

Le morphème *pstɜwrəj* est la forme absolutive du quantifieur « tous ». Il est composé par la racine *pstɜw* dont le sens me n'est pas fourni, le morphème absolutif *-r* et le coordonnant *-əj* « (et) aussi ». Il ne serait pas erroné de les gloser séparément mais le défaut de la connaissance du sens du mot *pstɜw* m'a conduit à considérer tous ces morphèmes comme une unité complexe. Ainsi, s'il s'agit d'un nom qui doit être marqué par l'oblique, on emploie *pstewməj*.

Ex (104) :

Иялэ пстэуми яшхын яшхыгъэ
ʔelɜ pstɜwməj jɐ-ʃxən jɐ-ʃxə-ʋɜ
enfant tous 3PL.POSS-repas 3PL.OBL.A-manger-ACMP

« Tous les enfants ont mangé leur repas. »

Si le nom « enfant » a un dépendant démonstratif, on n'utilise plus l'adnominal *pstɜwrəj/pstɜwməj* mais on utilise le pronom *zɜdjətʃʔɜ* « tous ».

Ex (105) :

Мы Иялэхэр зэдиклэ мэггы
мэ ʔelɜ-xɜ-r zɜdjətʃʔɜ mɜ-ʋə
DEM_{PROX} enfant-PL-ABS tous DYN_{PRES}-pleurer

« Tous ces enfants pleurent. »

Il faut également noter que ce pronom intègre l'absolutif et le morphème *-əj* « et aussi » comme démontre l'exemple suivant. Mais on va le revoir dans le chapitre intitulé « 1.7.5. Les pronoms indéfinis ».

Ex (106) :

Сишыгъынхэ зэдиклэрий цлтных
sjə-ʃəʋən-xɜ zɜdjətʃʔɜ-r-əj tsʔənə-x
1SG.POSS-vêtement-PL tous-ABS-aussi mouillé-3PL.ABS.U

« Tous mes vêtements sont mouillés. »

Le morphème quantifieur *zəj* « aucun », à l'encontre des autres quantifieurs que nous venons d'analyser, est antéposé au nom et il entraîne obligatoirement l'emploi du morphème de négation.

Exemple (107) :

Унэм зи щэ кынагъэп
 wənɜ-m zəj ʃɜ q-jə-nɐ-ɸ-ɜp
 maison-OBL aucun lait CIS-LOC_À_L'INTÉRIEUR-rester-ACMP-NEG

« Il ne reste aucune (bouteille de) lait à la maison. »

La raison pour laquelle ce morphème est antéposé au nom peut être qu'il soit dérivé du cardinal *zə* « un », qui est le seul cardinal antéposé au nom. Il faut également noter que le morphème *zəj* « aucun » peut uniquement être employé avec des entités inanimées.

Un autre quantifieur *tʔɜkʔw* « un peu » est postposé au nom.

Ex (108) :

Унэм щэ тэкӀу щыӀ
 wənɜ-m ʃɜ tʔɜkʔw ʃə-ʔ
 maison-OBL lait un_peu LOC_{LA}-avoir

« Il y a un peu de lait à la maison. »

Pour exprimer l'insuffisance, on emploie l'adjectif *mɐʔɜ* « peu ». Dans l'exemple ci-dessus, il est déterminé par l'adverbe *-dɜdɜ* « très » pour renforcer le sens d'insuffisance.

Ex (109) :

Щэ мэӀедэдэ сешъуагъ.
 ʃɜ mɐʔɜ-dɜdɜ s-jɜ-ʃ^wɐ-ɸ
 lait peu-très 1SG.ABS.A-3SG.OBL.R-boire-ACMP

« J'ai bu très peu de lait. »

Dans les exemples ci-dessus, on a vu l'emploi du quantifieur « peu » avec un liquide. Il peut également être employé avec un nom comptable.

Ex (110) :

Іанэм мыІэрысэ тlэкІу тель
ʔənɜ-m məʔzɜsɜ tʔɜkʔw tɜj-ɫ
table-OBL pomme un_peu LOC_{DESSUS}-être_debout

« Il y a quelques pommes sur la table. »

De même, si le quantifieur est employé dans le sens d'insuffisance, l'adjectif *məʔz* « peu » peut être toujours déterminé par l'adverbe *-dɜdɜ* « très ».

Ex (111) :

мыІэрысэ мэІедэдэ щыІ.
məʔzɜsɜ mɜʔz-dɜdɜ ʃə-ʔ
pomme peu-très LOC_{LA}-avoir

« Il y a très peu de pomme. »

Un autre quantifieur *zɜwəlɜ* « quelques » est aussi postposé au nom :

Ex (112) :

Іанэм мыІэрысэ заулэ тель
ʔənɜ-m məʔzɜsɜ zɜwəlɜ tɜj-ɫ
table-OBL pomme quelque LOC_{DESSUS}-être_debout

« Il y a quelques pommes sur la table. »

En abzakh, on a un quantifieur ayant le sens de « beaucoup », *-bɜ*. Il est postposé mais attaché au nom.

Ex (113) :

мыІэрысабэ сшхыгъэ
məʔzɜsɜ-bɜ s-ʃxə-ɪɜ
pomme-beaucoup 1SG.OBL.A-manger-ACMP

« J'ai mangé beaucoup de pommes. »

Mais notons que le morphème « beaucoup » *bɜ* peut être employé en tant qu'adverbe aussi.

Ex (114) :

Мы	мыIэрысэмэ	ащыщэу	бэ	сшхыггэ
mə	məʔzɾəsɜ-mɜ	ɸ-ʃə-ʃ-ɜw	bɜ	s-ʃxə-βɜ
DEM _{PROX}	pomme-OBL.PL	3PL.OBL.A-LOC _{LA} -EXIS-ADV	beaucoup	1SG.OBL.A-manger-ACMP

Litt : J'ai mangé beaucoup parmi (litt : ils étant là dedans) ces pommes.

« J'ai mangé beaucoup de ces pommes. »

Toutefois, on peut en dériver l'adverbe « beaucoup » en employant le morphème $-(\text{э})w$. Notons que l'adverbe n'est pas attaché au nom.

Ex (115) :

Мы	хьажьыггэм	щыщэу	бэу	хэплъхьагъ
mə	hɛzəβɜ-m	ʃə-ʃ-ɜw	bɜw	xɜ-p-ʃhɸ-β
DEM _{PROX}	farine-OBL	LOC _{LA} -EXIS-ADV	beaucoup	LOC _{DEDANS} -2SG.OBL.A-mettre-ACMP

Litt : Tu as mis beaucoup étant là dans cette farine.

« Tu as mis beaucoup de cette farine. »

Pour exprimer l'excès, l'abzakh a le quantifieur *bɛʃɜ* « trop », qui est postposé au nom.

Ex (116) :

Мый	хьэжьыггэ	башэ	хэплъхьагъ
mə-j	hɛzəβɜ	bɛʃɜ	xɜ-p-ʃhɸ-ββ
DEM _{PROX} -OBL	farine	trop	LOC _{DEDANS} -2SG.OBL.A-mettre-ACMP

« Tu as mis trop de farine dans ceci. »

En guise de synthèse, parmi les quantifieurs au nombre de sept, seulement *zəj* « aucun » est préposé au nom. Comme expliqué dessus, sa position inattendue pour les quantifieurs peut être expliqué par le fait que ce quantifieur est dérivé du cardinal *zə* « un », qui est le seul cardinal antéposé au nom.

Les démonstratifs

L'abzakh a un système tripartite pour les démonstratifs : proximal, médial et distal.

Мы	мә	proximal
Мо	мзw	médial
А	ә	distal

Tableau 28 : Tableau des démonstratifs en abzakh

1.3.1.1. Illustration des emplois simples

Au niveau le plus littéral, le choix des démonstratifs dépend de la distance entre le locuteur et l'objet désigné. Si ce dernier est près du locuteur, il emploie le proximal, s'il est loin de lui, il emploie le distal, et si l'objet en question est entre le locuteur et son interlocuteur, il emploie le médial.

À la différence des quantifieurs, les démonstratifs sont toujours antéposés au nom.

Ex (117) :

Мы	унэр	тэтий
мә	wənз-r	tətəj
DEM _{PROX}	maison-ABS/DEF	PPOSS1SG

« Cette maison-ci est la nôtre. »

Ex (118) :

Мо	тхыльыр	кьосэты
мзw	txəl-ər	q-wз-s-з-tə
DEM _{MÉDIAL}	livre-ABS/DEF	CIS-2SG.OBL.R-1SG.OBL.A-DYN _{PRES} -donner

« Je te donne ce livre. » / « Je te donnerai probablement ces livres. »

Ex (119) :

А	лялэр	сэшлэ
ә	ʔəlз-r	s-з-ʃʔз
DEM _{DISTAL}	garçon-ABS/DEF	1SG.OBL.A-DYN _{PRES} -savoir

« Je connais ce garçon-là. »

Dans les exemples suivants, il est possible d'observer leurs emplois avec un nom au pluriel.

Ex (120) :

Мы	ТХЫЛЪХЭР	КЪОСЭТЫ
mə	txəl-x3-r	q-w3-s-3-tə
DEM _{PROX}	livre-PL-ABS/DEF	CIS-2SG.OBL.R-1SG.OBL.A-DYN _{PRES} -donner

« Je te donne ces livres-ci. »

Ex (121) :

Mo	ТХЫЛЪХЭР	КЪОСЭТЫ
məw	txəl-x3-r	q-w3-s-3-tə
DEM _{MEDIAL}	livre-PL-ABS/DEF	CIS-2SG.OBL.R-1SG.OBL.A-DYN _{PRES} -donner

« Je te donne ces livres-là. »

Ex (122) :

A	ТХЫЛЪХЭР	КЪОСЭТЫ
ə	txəl-x3-r	q-w3-s-3-tə
DEM _{DISTAL}	livre-PL-ABS/DEF	CIS-2SG.OBL.R-1SG.OBL.A-DYN _{PRES} -donner

« Je te donne ces livres-là. »

Les exemples (120), (121) et (122) démontrent qu'il n'y a pas de phénomène d'accord, si le nom est marqué par le pluriel, le morphème démonstratif ne reçoit pas la marque du pluriel. Ceci est attesté dans les classes de cardinaux et d'ordinaux, qui non plus ne sont pas marqués par le morphème du pluriel. Parmi les dépendants du nom, seuls les adjectifs peuvent être marqués par le morphème de pluriel mais ceci est dû au fait qu'ils sont postposés au nom et donc c'est l'adjectif qui devient le support du morphème pluriel à la place du nom.

1.3.1.2. *Emplois figurés*

En abzakh comme dans les autres langues, les démonstratifs de l'abzakh possèdent des emplois figurés. Le système présente de grandes similarités avec celui du turc, ce qui n'est pas sans poser des problèmes pour mon travail de description. Ainsi, ma familiarité avec le turc m'empêche en effet de voir ce que peut avoir d'intéressant l'emploi péjoratif du médial. Cette caractéristique, partagée avec le turc, ne serait-elle pas l'effet d'une influence du turc ? Un rapide regard sur d'autres langues du Caucase suggère que non. Le système tripartite observé en abzakh est très répandu dans le Caucase, et la tonalité péjorative du médial, sans être systématique, est largement répandue. Pour un lectorat non familier des systèmes tripartites, on

soulignera que dans les systèmes à deux termes (proximal/distal), c'est le distal qui se charge de connotations péjoratives (par exemple l'exemple classique de l'anglais *that*). On dira par exemple, dans un contexte péjoratif :

Ex (123a) :

Мый	мыр	ишлэшъуцтэп
mə-j	mə-r	jə-ʃʔz-ʃʷə-ʃt-zp
DEM _{PROX} -OBL	DEM _{PROX} -ABS	3SG.OBL.A-faire-HBL-CERT-NEG

« Celui-là (MEDIAL) ne pourra pas faire ça. / Celui-là, il sera bien incapable de le faire. » (Texte publié dans la Collection Pangloss, DOI : <https://doi.org/10.24397/pangloss-0006044#S30>)

Plutôt que :

Ex (123b) :

ай	мыр	ишлэшъуцтэп
ə-j	mə-r	jə-ʃʔz-ʃʷə-ʃt-zp
DEM _{DISTAL} -OBL	DEM _{PROX} -ABS	3SG.OBL.A-faire-HBL-CERT-NEG

« Celui-là (DISTAL) ne pourra pas faire ça. / Celui-là, il sera bien incapable de le faire ».

Les interrogatifs

En abzakh, on a l'interrogatif « combien » *txəpʃz* qui est postposé au nom, comme attendu :

Ex (124) :

Тхыль	тхьапшэ	уй?
txəl	txəpʃz	w-jəʔ
livre	combien	2SG.OBL.A-avoir

« Combien de livres as-tu ? »

L'interrogatif « combien » *txəpʃz* peut également déterminer un animé.

Ex (125) :

Нэбгырэ	тхьапшэ	къакІуагъ?
nəbɣəz	txəpʃz	qə-kʔwə-ɸ
personne	combien	CIS-aller-ACMP

« Combien de personnes sont venus ? »

Toutefois, les synonymes de cet interrogatif ; *tɛfʒdɔjz* et *səd fʒdɔjz* sont antéposés au nom.

Ex (126) :

Тафэди́з тхы́ль уеджагъ?
tɛfʒdɔjz tɬəl wə-jɜ-dʒɐ-ɸ
 combien livre 2SG.ABS.A-3SG.OBL.R-lire-ACMP

« Combien de livres as-tu lu? »

Ex (127) :

сыд фэди́з тхы́ль уеджагъ?
səd fʒdɔjz tɬəl wə-jɜ-dʒɐ-ɸ
 combien livre 2SG.ABS.A-3SG.OBL.R-lire-ACMP

« Combien de livres as-tu lus ? »

Une interprétation possible pour ce changement de place des interrogatifs peut être qu'ils sont des complexes unitaires qui se sont grammaticalisés au fil du temps. Littéralement *tɛfʒdɔjz* est un complexe créé par les morphèmes *tɛ* « quel », *fʒd* « ressembler » *-aj* éphentétique et *zə* « un » ; « un ressemble lequel ». Le complexe *səd fʒdɔjz* est composé par *səd* « quoi », *fʒd* « ressembler » *-aj* éphentétique et *zə* « un » ; « un ressemble quoi ». Nous sommes donc ici en présence d'un phénomène de supplétion, qui sont l'ensemble des formes qui fait intervenir plusieurs radicaux (ou lexèmes), au lieu d'être bâti par modifications d'un unique radical.

Les possessifs

En abzakh, la relation de possession, comme dans tous les dialectes occidentaux, est créée par deux formes selon la relation d'aliénabilité et d'inaliénabilité.

	Personnels	
	aliénable	inaliénable
1SG.POSS	sjə-	sə-
2SG.POSS	wjə-	wə- / p-
3SG.POSS	jə-	jə-
1PL.POSS	tjə-	tə-
2PL.POSS	ʃ ^w jə-	ʃ ^w ə-
3PL.POSS	jɐ-	jɐ-

Tableau 29 : Les dépendants du nom exprimant la possession en abzakh

Les formes employées pour exprimer la possession inaliénable sont identiques aux indices personnels indexés dans le verbe. Pour la 3^e personne du singulier et du pluriel, les formes aliénables sont des formes simples : *jə-* peut être employé comme l'indice personnel ainsi que le morphème possessif « sa/son ». Il en va de même pour *jɛ-* qui peut être employé comme indice personnel de 3^e personne du pluriel oblique et le morphème possessif « leur ». Cependant, pour les personnes d'interlocution, les possessifs sont composés par le pronom personnel en question et le morphème *jə-*, qui peut être interprété comme l'indice personnel de 3^e personne du singulier ou le morphème possessif. Du coup, la composition du 1SG.POSS « mon » est l'indice personnel 1SG *sɜ-* « moi » (dont la voyelle est élipé) et le morphème *jə-* « son » (littéralement : moi-son).

Voici un exemple pour la possession inaliénable.

Ex (128) :

Сыла	МЭСТЫ
sə-ʔɜ	mɜ-stə
1SG.POSS-main	DYN _{PRES} -brûler

« Ma main brûle. »

Les formes inaliénables sont employées aussi pour les relations de parenté.

Ex (129) :

сыкъо	сымаджэ	хьугъэ.
sə-q ^{wɜ}	səmədʒɜ	χ ^{wə} -ʋɜ
1SG.POSS-fils	malade	être-ACMP

« Mon fils est tombé malade. »

On emploiera l'allomorphe indiquant la possession aliénable avec toute entité cessible. Notons que si l'on emploie la forme aliénable dans l'exemple (129), on obtient un autre sens, celui de l'exemple (130) :

Ex (130) :

сыкъо	сымаджэ	хьугъэ.
sjə-q ^{wɜ}	səmədʒɜ	χ ^{wə} -ʋɜ
1SG.POSS-cochon	malade	être-ACMP

« Mon cochon est tombé malade. »

Dès lors qu'un nom a un dépendant possessif, il est impossible que ce nom soit marqué par le cas absolutif. Donc, l'exemple suivant est agrammatical :

Ex (131) :

*сыкьор сымаджэ хьугьэ.
 sə-qʷɜ-ɾ səmɔdʒɜ χʷə-βɜ
 3SG-fils-ABS malade être-ACMP

Donc, l'emploi de l'adnominal possessif exclut l'emploi du cas absolutif. Ceci peut être interprété comme la nature défini de l'adnominal possessif rend le cas absolutif, qui porte également le sens de défini, redondant.

1.4. Les cardinaux

Les locuteurs d'abzakh préfèrent employer les cardinaux turcs. Mais ils se souviennent des cardinaux en abzakh aussi. Le choix d'employer les équivalents turcs tient peut-être en partie au caractère plus simple du système du turc face au système très complexe en abzakh.

Le système de la numération est en base dix jusqu'à « dix-neuf » :

1 zə	6 xə	11 pʃʷəqʷəzə	16 pʃʷəqʷəx
2 tʷə	7 blə	12 pʃʷəqʷətʷ	17 pʃʷəqʷəbl
3 ʃə	8 jə	13 pʃʷəqʷəʃ	18 pʃʷəqʷəj
4 pʃə	9 bɛʷə	14 pʃʷəqʷəpʃ	19 pʃʷəqʷəbɛʷ
5 tʃə	10 pʃʷə	15 pʃʷəqʷətʃ	20 tʷɜzɔj

Tableau 30 : Tableaux des cardinaux de 1 à 10

La composition des complexes unitaires exprimant les cardinaux au-dessus de dix est formée par « dix » et un cardinal en prenant entre eux le morphème *qʷə* dont le signifié est inconnu.

À partir de vingt le système change et tout se fait à partir de la base vingt, qui est un système répandu dans les langues caucasiennes :

20	t ^ʔ w ₃ ʔəj
30	t ^ʔ w ₃ ʔəjrəpʃ ^ʔ əɾə
40	t ^ʔ w ₃ ʔəjt ^ʔ w
50	t ^ʔ w ₃ ʔəjt ^ʔ wəɾəpʃ ^ʔ əɾə / ʃəɾəq ^w ə
60	t ^ʔ w ₃ ʔəjʃ / ʃəɾəq ^w əɾə pʃ ^ʔ əɾə
70	t ^ʔ w ₃ ʔəjʃəɾəpʃ ^ʔ əɾə / ʃəɾəq ^w əɾə t ^ʔ w ₃ ʔəjrə
80	t ^ʔ w ₃ ʔəjɸ / ʃəɾəq ^w əɾə t ^ʔ w ₃ ʔəjrə pʃ ^ʔ əɾə
90	t ^ʔ w ₃ ʔəjɸəɾə pʃ ^ʔ əɾə / ʃəɾəq ^w əɾə t ^ʔ w ₃ ʔəjt ^ʔ wəɾə
100	ʃə
1000	məjn

Tableau 31 : Tableau des cardinaux de 20 à 1000

Dans le tableau 31, on voit que à partir de cinquante, on a un deuxième paradigme en base de cinquante, qui veut dire littéralement « moitié de cent ». Ce paradigme est plus rare que celui en base vingt. Selon le paradigme en base cinquante, pour dire « 80 », il faut dire « moitié de cent » + « et » + « vingt » + « et » + « dix » + « et ». J'aimerais donner des exemples de mon corpus mais comme mentionné dessus, mes locuteurs emploient les cardinaux en turc. J'ai pu avoir les cardinaux en abzakh quand j'ai demandé à mon informateur R.S. de me compter jusqu'à 100.

Pour donner plus de détail pour un système en base vingt, je développe ci-dessous de façon exhaustive le tableau des cardinaux de 21 à 100 dans le tableau 32. Pour que la lecture du tableau soit plus intelligible, j'ai coupé en plusieurs parties. Donc le tableau continue sur la page suivante.

21 t ^ʷ zɹəjɹz zəɹz	26 t ^ʷ zɹəjɹz xəɹz	31 t ^ʷ zɹəjɹz pʃəɹz zə	36 t ^ʷ zɹəjɹz pʃəɹz xə	41 t ^ʷ zɹəjɹt ^ʷ əɹz zəɹz
22 t ^ʷ zɹəjɹz t ^ʷ əɹz	27 t ^ʷ zɹəjɹz bləɹz	32 t ^ʷ zɹəjɹz pʃəɹz t ^ʷ ə	37 t ^ʷ zɹəjɹz pʃəɹz blə	42 t ^ʷ zɹəjɹt ^ʷ əɹz t ^ʷ əɹz
23 t ^ʷ zɹəjɹz ʃəɹz	28 t ^ʷ zɹəjɹz jəɹz	33 t ^ʷ zɹəjɹz pʃəɹz ʃə	38 t ^ʷ zɹəjɹz pʃəɹz jə	43 t ^ʷ zɹəjɹt ^ʷ əɹz ʃəɹz
24 t ^ʷ zɹəjɹz pləɹz	29 t ^ʷ zɹəjɹz bɤ ^w əɹz	34 t ^ʷ zɹəjɹz pʃəɹz plə	39 t ^ʷ zɹəjɹz pʃəɹz bɤ ^w ə	44 t ^ʷ zɹəjɹt ^ʷ əɹz pləɹz
25 t ^ʷ zɹəjɹz tʃəɹz	30 t ^ʷ zɹəjɹz pʃəɹz	35 t ^ʷ zɹəjɹz pʃəɹz tʃə	40 t ^ʷ zɹəjɹt ^ʷ	45 t ^ʷ zɹəjɹt ^ʷ əɹz tʃəɹz

46 t ^ʷ zɹəjɹt ^ʷ əɹz xəɹz	51 t ^ʷ zɹəjɹt ^ʷ əɹz pləɹz zəɹz	56 t ^ʷ zɹəjɹt ^ʷ əɹz pləɹz xəɹz	61 t ^ʷ zɹəjɹʃəɹz zəɹz
47 t ^ʷ zɹəjɹt ^ʷ əɹz bləɹz	52 t ^ʷ zɹəjɹt ^ʷ əɹz pləɹz t ^ʷ əɹz	57 t ^ʷ zɹəjɹt ^ʷ əɹz pləɹz bləɹz	62 t ^ʷ zɹəjɹʃəɹz t ^ʷ əɹz
48 t ^ʷ zɹəjɹt ^ʷ əɹz jəɹz	53 t ^ʷ zɹəjɹt ^ʷ əɹz pləɹz ʃəɹz	58 t ^ʷ zɹəjɹt ^ʷ əɹz pləɹz jəɹz	63 t ^ʷ zɹəjɹʃəɹz ʃəɹz
49 t ^ʷ zɹəjɹt ^ʷ əɹz bɤ ^w əɹz	54 t ^ʷ zɹəjɹt ^ʷ əɹz pləɹz pləɹz	59 t ^ʷ zɹəjɹt ^ʷ əɹz pləɹz bɤ ^w əɹz	64 t ^ʷ zɹəjɹʃəɹz pləɹz
50 t ^ʷ zɹəjɹt ^ʷ əɹz pləɹz	55 t ^ʷ zɹəjɹt ^ʷ əɹz pləɹz tʃəɹz	60 t ^ʷ zɹəjɹʃ	65 t ^ʷ zɹəjɹʃəɹz tʃəɹz

66 tʷəzʔəjʃəz xəz	71 tʷəzʔəjʃəz pʃəz zəz	76 tʷəzʔəjʃəz pʃəz xəz	81 tʷəzʔəjʃəz zəz
67 tʷəzʔəjʃəz bləz	72 tʷəzʔəjʃəz pʃəz tʷəz	77 tʷəzʔəjʃəz pʃəz bləz	82 tʷəzʔəjʃəz tʷəz
68 tʷəzʔəjʃəz jəz	73 tʷəzʔəjʃəz pʃəz ʃəz	78 tʷəzʔəjʃəz pʃəz jəz	83 tʷəzʔəjʃəz ʃəz
69 tʷəzʔəjʃəz bɛʷəz	74 tʷəzʔəjʃəz pʃəz pləz	79 tʷəzʔəjʃəz pʃəz bɛʷəz	84 tʷəzʔəjʃəz pləz
70 tʷəzʔəjʃəz pʃəz	75 tʷəzʔəjʃəz pʃəz tʃəz	80 tʷəzʔəjʃəz	85 tʷəzʔəjʃəz tʃəz

86 tʷəzʔəjʃəz xəz	91 tʷəzʔəjʃəz pʃəz zəz	96 tʷəzʔəjʃəz pʃəz xəz
87 tʷəzʔəjʃəz bləz	92 tʷəzʔəjʃəz pʃəz tʷəz	97 tʷəzʔəjʃəz pʃəz bləz
88 tʷəzʔəjʃəz jəz	93 tʷəzʔəjʃəz pʃəz ʃəz	98 tʷəzʔəjʃəz pʃəz jəz
89 tʷəzʔəjʃəz bɛʷəz	94 tʷəzʔəjʃəz pʃəz pləz	99 tʷəzʔəjʃəz pʃəz bɛʷəz
90 tʷəzʔəjʃəz pʃəz	95 tʷəzʔəjʃəz pʃəz tʃəz	100 ʃəz

Tableaux 32 : Tableau des cardinaux de 21 à 100

D'après les données dans le tableau 32, en abzakh, les nombres après vingt se construisent par l'intermédiaire du coordonnant « et », qui se répète après chaque nombre coordonné.

Ex (132) : tʷəzʔəj « 20 » + rɜ « et » + blə « 7 » + rɜ « et » = tʷəzʔəjɜ bləz « 20 et 7 et » = « 27 »

Ex (133) : 1990 = məjn « mille » + rɜ « et » ʃə « cent » + bɛʷə « neuf » + rɜ « et » tʷəzʔəj « 20 » + plə « 4 » + rɜ « et » + pʃə « 10 » + rɜ « et »

Pour dire « neuf cents », l'abzakh emploie un système assez répandu : « cent » ʃə + « neuf » bɛʷə, qui nous donne ʃəbɛʷə « neuf cent ». Mais pour dire « trois mille » ou « trois millions »,

on voit que le morphème épenthétique *-jə* s’insère entre les deux cardinaux, comme le montre l’exemple (134).

Ex (134) :

Мы	фильмым	нэбгырэ	милйонищ	епльыгъ
mə	fjəlm-əm	nebɣərəz	mjəljwɜn-jə-ʃ	jɜ-plə-ɣ
DEM _{PROX}	film-OBL	personne	million-EPH-trois	3SG.OBL.R-regarder-ACMP

« Trois millions de personnes ont vu ce film. »

D’ailleurs, en abzakh, tous les nombres saufs « un » sont suffixés au nom par l’intermédiaire de ce morphème « épenthétique » *jə-* :

Ex (135) :

Мы	къяужьэм	унишэрэтЮирэ	дэт
mə	q ^w ɛʒz-m	wən-jə-ʃɜrɜt ^w ɛʒjɜz	dɜ-t
DEM _{PROX}	village-OBL	maison-EPH-cent_vingt	LOC _{LA} -être_debout

Litt : Dans ce village maison cent-vingt là debout.

« Il y a cent vingt maisons dans ce village. »

Quand le nom a un dépendant adjectival, c’est l’adjectif qui est le support de l’épenthétique et du cardinal.

Ex (136) :

Пшэшэ	цЫкЮиИтур	тхыль	зэдеджагъ
pʃɛʃɛ	ts ^w ək ^w -jə-t ^w ə-r	txəl	zɜ-d-jɜ-dʒɜ-ɣ
filles	petit-EPH-deux-ABS/DEF	livre	soi_même-COM-3SG.OBL.R-lire-ACMP

Litt : Les deux petites fille un livre l’a lu avec soi-même.

« Les deux petites filles ont lu un livre ensemble. »

Le nombre « un » n’a pas besoin de l’épenthétique car il est toujours antéposé au nom. Il est le seul cardinal qui se trouve dans cette position.

Ex (137) :

ИЯЛЭМ ЗЫ МЫЛЭРЫСЭ ИШХЫГЪ
ʔɛlɜ-m zə məʔzrəsɜ jə-ʃxə-ʋ
enfant-OBL un pomme 3SG.OBL.A-manger-ACMP

« L'enfant a mangé une pomme. » (Mais non pas plus)

Pour exprimer l'indéfinitude, l'emploi seul du cardinal n'est pas suffisant, il faut également employer l'adjectif « quelconque / n'importe quel » gʷzrɜ.

Ex (138) :

ИЯЛЭМ ЗЫ МЫЛЭРЫСЭ ГОРЭ ИШХЫГЪ
ʔɛlɜ-m zə məʔzrəsɜ gʷzrɜ jə-ʃxə-ʋ
enfant-OBL un pomme quelconque 3SG.OBL.A-manger-ACMP

« L'enfant a mangé une pomme. » (Une quelconque pomme, une pomme non-spécifique)

Dans les expressions temporelles, le cardinal est postposé au nom par l'intermédiaire de l'épenthétique -jə.

Ex (139) :

СЫХЬАТИЦ ИПЭКЛЭРЭ Парис СЫНЭСЫГЪ
səxət-jə-ʃ jəpɜtʃʷzrɜ pərəjs sə-nɜsə-ʋ
heure-EPH-trois avant Paris 1SG.ABS.U-arriver-ACMP

« Je suis arrivé à Paris il y a 3 heures. »

Cependant, les locuteurs peuvent le prononcer comme [ə] aussi, la différence dans la prononciation ne change pas le sens. Cette différence n'est non plus dû au changement du contexte.

Ex (140) :

СЫХЬАТЫШ ИУЖЬКЛЭРЭ ТЫЗЭУШЛЭН
səxət-ə-ʃ jəwəjtʃʷzrɜ tə-zɜ-wəʃʷz-n
heure-EPH-trois après 1PL.ABS.A-soi_même-rencontrer-PROB

« On se retrouvera dans trois heures. »

Si le cardinal réfère à la durée, on emploie une autre postposition, qui est instrumentale.

Ex (141) :

Къуажэм сыхъатышкӀэрэ тынэсыгъ
q^wɛzɜ-m səxət-ə-ʃ-tʃ^ʷɜrɜ tə-nɜsə-ɸ
village-OBL heure-EPH-trois-INST 1PL.ABS.U-arriver-ACMP

Litt : Nous sommes arrivés au village par/avec trois heures.

« Nous sommes arrivés au village en trois heures. »

Mais pour dire l'heure, l'abzakh emploi la subordination circonstancielle.

Ex (142) :

Сыхъатыш зыхъукӀэ тызэрэльӕгъун
səxət-ə-ʃ zə-χ^w-tʃ^ʷɜ tə-zɜ-rɜ-tɜɸ^wə-n
heure-EPH-trois soi_même-être-INST 1PL.ABS.A-soi_même-INST-voir-PROB

Litt : Nous nous verrons ensemble probablement par soi-même étant trois heure.

« Quand il sera 3h, on se verra. » / « On se verra à 3h. »

Quand la numération est employée afin de parler d'un regroupement, l'abzakh dédouble le cardinal en les connectant par le coordonnant -rɜ « et » :

Ex (143) :

Къэлэмхэр пшырыпшӀэу слъытагъэ
qɜlɜm-xɜ-r pʃ^ʷɛrɛpʃ^ʷ-zɰ s-lətə-kɜ
stylo-PL-ABS/DEF dix_par_dix-ADV 1SG.OBL.A-compter-ACMP

« J'ai compté les stylos dix par dix (litt : dix et dix en tant que) »

1.5. Les ordinaux

Les cardinaux sont marqués par le morphème -nɜrɜ « ième » / « ORD » afin de former les ordinaux. A l'encontre des cardinaux, les ordinaux se placent avant le nom.

Ex (144) :

Ахэр яхэнэрэ къатым тесых
ɸ-xɜ-r jɸ-xɜnɜrɜ kət-əm tɜj-s-əx
DEM_{DISTAL}-PL-ABS/DEF 3PL.POSS-six-ORD étage-OBL LOC_{DESSUS}-être_assis-3PL.ABS.U

« Ils habitent au 6e étage. »

Ex (145) :

ЯЦЭНЭРЭ	кЪАТЫМ	тЕТ	унэр	кЪЭТЦЭФЫГЪ
jə-ʃz-nɜz	qɐt-əm	tɜj-t	wənɜ-r	qɜ-t-ʃzɐ-ɸ
3PL.POSS-trois-ORD	étage-OBL	LOC _{DESSUS} -être_debout	maison-ABS/DEF	CIS-1PL.ABS.A-acheter-ACMP

« Nous avons acheté l'appartement qui se trouve au 3^{ème} étage. »

1.6. Cas et postpositions

En abzakh, il y a deux marqueurs casuels : l'absolutif et l'oblique. L'instrumental et l'adverbial sont considérés comme postpositions, en suivant l'analyse de Catherine Paris (Paris 1989: 171). Pour faire la distinction entre cas et et postpositions, il est d'usage de s'appuyer sur le critère du marquage des pronoms personnels. En effet, l'abzakh est une langue « pro-drop », les pronoms sont souvent omis ; ils servent de référence aux indices personnels indexés dans la forme verbale. L'emploi des pronoms personnels ont une valeur emphatique. Ainsi, les pronoms des personnes d'interlocution ne sont jamais marqués par un cas (observation rencontrée à de multiples reprises dans l'étude de l'actance). Toutefois, ils peuvent être marqués par les postpositions, qui ne sont jamais indexés sous forme d'indice personnel dans le verbe. Ce sont ces particularités qui me permettent de considérer l'instrumental et l'adverbial parmi les postpositions.

Je commence l'analyse de cette partie par les marqueurs casuels.

1.6.1 Les marqueurs casuels

« Les marques de cas sont (...) des marques morphologiques du nom ou des affixes du constituant nominal qui encodent le rôle du constituant nominal dans la phrase. » (Creissels 2006a: 50)

La définition de Creissels attribue au cas la mission de préciser le rôle syntaxique du nom. Même si les postpositions aussi attribuent un rôle syntaxique au nom, comme mentionné ci-dessus, en raison des particularités différentes des morphèmes, je considère seulement deux morphèmes comme les morphèmes casuels. Donc, je suis la tradition qui propose que l'abzakh (et plus généralement le tcherkesse) possède deux cas : l'absolutif et l'oblique.

Arkadiev et Lander attribuent au cas la particularité d'adjoindre la notion de définitude : « *The Circassian languages have no dedicated grammaticalized markers of (in)definiteness, although they mark nonspecificity and indefiniteness by omission of grammatical case markers (...)* »

(Arkadiev & Lander 2020: 390). Or, Catherine Paris attribue la notion de définitude seulement au cas absolutif (Paris 1987 : 16). De mon point de vue, seul le cas absolutif peut assumer le sens de défini, et ce, seulement dans certains contextes. De ce fait, je glose sous forme de ABS/DEF quand le contexte le requiert. Sinon, je préfère le gloser simplement comme ABS. Quant à l’oblique, en raison de plusieurs valeurs qu’il assume, il n’entre pas dans le même cas de figure. On va maintenant aborder plus en détail les rôles de ces marqueurs casuels.

1.6.1.1. *Le cas absolutif*

Le cas absolutif marque le nom référant à l’actant unique d’un verbe monovalent. Pour un verbe bivalent, selon le groupe auquel il appartient, le cas absolutif marque, soit l’agent soit le patient. Ce morphème a pour signifiant *-(3)r*.

Ex (146) :

лѧлѧр	макло
ʔɛlɜ-r	mɛ-kʔwɜ
enfant-ABS/DEF	DYN _{PRES} -aller

« L’enfant va. / L’enfant marche. »

Le non-emploi du cas absolutif ne rend pas la phrase agrammaticale, et l’actant ne change pas de rôle. Même s’il est souvent dit que le non-emploi d’absolutif rend le nom indéfini (Arkadiev & Lander 2020: 390; Paris 1987: 16) dans les contextes où le nom est connu par les interlocuteurs, il est possible de ne pas employer l’absolutif sans rendre le nom indéfini.

Ex (147) :

лѧлѧ	макло
ʔɛlɜ	mɛ-kʔwɜ
enfant	DYN _{PRES} -aller

« L’enfant va. » / « L’enfant marche. » (*L’enfant est dans notre champ de vision*)

S’il s’agit d’un nom indéfini, on emploie le cardinal « un » et l’adjectif « quelconque / n’importe quel » :

Ex (148) :

Зы лялэ горэ макло
zə ʔɛlɛ ɡʷɛrɛ mɐ-kʔwɛ
un enfant quelconque DYN_{PRES}-aller

« Un enfant va. » / « Un enfant marche. »

Avec les noms propres, l'emploi le plus répandu est qu'il ne soit pas marqué par l'absolutif.

Ex (149) :

сэтэнай макло
sɛtɛnɛj mɐ-kʔwɛ
Setenay DYN_{PRES}-aller

« Setenay va » / « Setenay marche. »

Toutefois, pour topicaliser le pronom, l'absolutif peut être employé. Du fait qu'il s'agit d'un nom propre, l'absolutif ne prend pas le sens de « définitude ».

Ex (150) :

сэтэнаир макло
sɛtɛnɛj-r mɐ-kʔwɛ
Setenay-ABS DYN_{PRES}-aller

« Setenay, elle, va. » / « Setenay, elle, marche. »

Quand le nom a pour dépendant un adnominal possessif, il n'est plus possible de le marquer par l'absolutif. La définitude est exprimé par le possessif.

Ex (151) :

Сылалэ макло
sə-ʔɛlɛ mɐ-kʔwɛ
1SG.POSS-enfant DYN_{PRES}-aller

« Mon enfant va. » / « Mon enfant part. »

Mais si le nom est marqué par le pluriel, l'absolutif est obligatoirement employé. Mais dans ce contexte, l'absolutif n'assume plus le sens de défini. C'est le possessif qui l'exprime. D'ailleurs, si un nom est marqué par le pluriel, le fait qu'il soit marqué par l'absolutif n'exprime aucune information par rapport à la définitude.

Ex (152) :

АНТАЛЯМ	СЫЗЭКЛОЖЫМ	СИНЫБЖЭГҮХЭР	СЛҮЭГҮШТ
ɛntɛljə-m	sə-zɜ-k ^{ʔw} ɜ-ɜ-əm	sjə-nəbɜzɜ ^w -xɜ-r	s-lɜɜ ^w ə-ʃt
Antalya-OBL	1SG.ABS.U-soi_même-aller-ITER-OBL	1SG.POSS-ami-PL-ABS	1SG.OBL.A-voir-CERT

Litt. « à je-soi-même-allé à Antalya, mes amis, je (les) verrai certainement »

« Quand j’irai à Antalya, je verrai certainement mes amis. »

Néanmoins, si le nom a pour dépendant un adnominal démonstratif, l’absolutif est employé. Donc, on peut se permettre de dire que le démonstratif n’est pas aussi fort que le possessif pour exprimer la définitude.

Ex (153) :

МЫ	ІЯЛЭР	КЛОЦТ
mə	ʔɛlɜ-r	k ^{ʔw} ɜ-ʃt
DEM _{PROX}	enfant-ABS	aller-CERT

« Cet enfant ira certainement. »

Donc, le lien entre l’absolutif et la définitude est évident mais la proposition de la suppression de l’absolutif rend le nom indéfini serait une proposition assez précipitamment faite. Premièrement, comme dans l’exemple (151), une lecture indéfinie est impossible, l’emploi du possessif nous en empêche. D’ailleurs, si le nom est au pluriel, l’emploi du l’absolutif ne le rend pas défini.

Ex (154) :

МЭКТУПХЭР	ЯХАХ
mɛktup-xɜ-r	jɜ-xɜ-x
lettre-PL-ABS	3PL.OBL.A-emmener-3PL.ABS.P

« Ils emmènent des lettres. » (Dans un contexte où des courriers à calèche emportent des lettres.)

Donc, en admettant la valeur de définitude que l’absolutif assume, il est clair que son rôle en tant que marqueur casuel est plus saillant.

Maintenant je vais analyser l’emploi du cas absolutif dans des phrases ayant pour prédicat un verbe bivalent. Prenons un exemple assez canonique « L’enfant mange la pomme ».

Ex (155) :

Іялэм	мылэрысэр	ешхы
ʔelɜ-m	məʔzrəsɜ-r	j-ɜ-ʃxə
enfant-OBL	pomme-ABS/DEF	3SG.OBL.A-DYN _{PRES} -manger

« L'enfant mange la pomme. »

Comme l'exemple ci-dessus illustre, l'absolutif introduit le patient d'un verbe bivalent. Il indique également la définitude du patient. Si l'on supprime l'absolutif, deux lectures sont possibles : une lecture au singulier indéfini et une lecture au pluriel indéfini.

Ex (156) :

Іялэм	мылэрысэ	ешхы
ʔelɜ-m	məʔzrəsɜ	j-ɜ-ʃxə
enfant-OBL	pomme	3SG.OBL.A-DYN _{PRES} -manger

« L'enfant mange une pomme. » / « L'enfant mange des pommes. »

Pour insister sur la singularité du patient, il faut employer les morphèmes « un » et « quelconque / n'importe quel » ensemble. Ce phénomène a déjà été mentionné dans la partie consacrée aux cardinaux. Reprenons l'exemple (138).

Ex (138) :

Іялэм	зы	мылэрысэ	горэ	ешхы
ʔelɜ-m	zə	məʔzrəsɜ	g ^w zrɜ	j-ɜ-ʃxə
enfant-OBL	un	pomme	quelconque	3SG.OBL.A-DYN _{PRES} -manger

« L'enfant mange une pomme. »

Le verbe bivalent *ʃxən* « manger » fait partie du groupe de verbes bivalents transitifs tandis que le verbe *tsegen* « mordre » appartient au groupe des verbes bivalents intransitifs (on va élaborer la notion des verbes bivalents dans le chapitre « La valence verbale » plus bas). Dans les bivalents intransitifs, c'est le terme A qui est marqué par l'absolutif (et non-indexé dans le verbe s'il est une 3^e personne du singulier).

Ex (157) :

лялэр мылэрысэм ецэжыагы
ʎelɜ-r məʎrəsɜ-m jɜ-tʂɜq-ɐɐ
enfant-ABS/DEF pomme-OBL 3SG.OBL.P-mordre-ACMP

« L'enfant a mordu la/une pomme. »

Comme déjà mentionné, l'absolutif peut marquer les pronoms démonstratifs.

Ex (158) :

ахэр ошых
ɐ-xɜ-r w-ɜ-ʃxə-(x)
DEM_{DISTAL}-PL-ABS.DEF 2SG.OBL.A-DYN_{PRES}-manger-(3PL.ABS.P)

« Tu manges ceux-là. »

Les pronoms indéfinis peuvent être marqués par un cas. Comme déjà mentionné plus haut, dans l'indéfini *zɜʃʎɜrɜj* « tous » l'absolutif y est intégré.

Ex (159) :

Абзэхабзэклэ тыдэгушылагэ зэклэрий
ɐbzɜx-ɐ-bzɜ-tʃʎɜ tə-dɜ-g^wəʃʎɐ-ɜɜ zɜʃʎɜrɜj
abzakh-EPH-langue-INST 1PL.OBL.APPL-COM-parler-ACMP tous

« Ils ont tous parlé l'abzakh avec nous. »

L'abzakh permet à d'autres classes syntaxiques que celle du verbe de se trouver en position prédicative. Ainsi les classes de l'adjectif, du nom ainsi que celles des pronoms peuvent assumer la prédication. Le terme U des prédicats non verbaux est donc de façon canonique marqué par le cas absolutif.

Ex (160) :

еджаплэр шыжэ
jɜdʒɐpʎɜ-r ʃɜʒɜ
école-ABS/DEF loin

« L'école est loin. »

Ex (161) :

мыр тэтий
мә-г тэтәј
DEM_{PROX}-ABS/DEF 1PL.POSS

« Celui-ci est le nôtre. »

Les prédicats secondaires, qui sont des formes déverbales peuvent être marqués par le cas. Dans l'exemple (162), le participe, qui est une proposition relative sans tête, est marqué par l'absolutif.

Ex (162) :

къэжкыагъэхэр адыгъэп
qз-k^{ʔw}в-вз-хз-г вdәкз-р
CIS-aller-ACMP-3PL.ABS-ABS/DEF Adyghé-NEG

Litt : Étant allés CISLOCATIF ne pas Adyghé.

« Ceux qui sont venus ne sont pas Adyghé. »

Pour conclure la partie consacrée au marqueur casuel absolutif, on peut dire qu'il marque :

- Le nom qui est le terme U d'un verbe monovalent.
- Le nom qui est le patient des verbes bivalents transitifs et des verbes trivalents.
- Le nom qui est le terme A des verbes bivalents intransitifs.
- Il peut marquer le terme U d'un prédicat non-verbal.
- Son emploi marque la définitude du nom qu'il marque sauf si le nom est au pluriel.

Avant de clore la présentation du cas absolutif, on relèvera qu'il est employé dans certaines langues caucasiennes comme cas de citation (Hélène Gérardin, c.p.), c'est-à-dire le cas qui marque le nom hors de toute construction syntaxique (par exemple dans le dictionnaire). En abzakh, c'est le nom nu qui remplit cette fonction. (Cela nous paraît illustrer le caractère conventionnel de ce qu'on appelle « cas de citation », et plus généralement, en linguistique, « forme de citation ».)

1.6.1.2. *Le cas oblique*

Dans les travaux divers faits sur la langue tcherkesse (par exemple Kumakhov & Vamling 2009), on observe que ce cas est également appelé « ergatif ». Le terme « oblique » est retenu dans cette thèse plutôt que d'en faire des morphèmes homophones tels que *-m* « ergatif », *-m*

« datif » et *-m* « locatif ». Dans cette perspective, on a un seul marqueur casuel « oblique » qui prend plusieurs valeurs selon la fonction syntaxique qu'assume le nom qu'il met en relation avec le verbe ou en apposition avec le pronom. Le signifiant du cas oblique est *-m* mais avec les pronoms, il change son signifiant en *-j* et on emploie son allomorphe *-mз* lorsque le nom est au pluriel.

Ex (163) :

Сабийхэмэ	дэшхын	яшхыгъ
sʌbəj-xз-mз	dɛʃxən	jɐ-ʃxə-ʌ
enfant-PL-OBL.PL	mezzé	3PL.OBL.A-manger-ACMP

« Les enfants ont mangé du mezzé. »

Quant à la variante *-j*, elle ne marque que les pronoms :

Ex (164) :

Ай	мылэрысэ	естыгъ
ɐ-j	məʎrəsɛ	jɛ-s-tə-ʌ
DEM _{DISTAL} -OBL	pomme	3SG.OBL.R-1SG.OBL.A-donner-ACMP

« Je lui ai donné une pomme. »

Après cette brève introduction des variantes de formes, analysons maintenant les valeurs que l'oblique assume.

- **Valeur ergative**

Le nom qui donne la référence de la personne jouant le rôle d'agent d'un verbe bivalent transitif est marqué par le cas oblique, à valeur ergative. Reprenons l'exemple (163).

Ex (163) :

Сабийхэмэ	дэшхын	яшхыгъ
sʌbəj-xз-mз	dɛʃxən	jɐ-ʃxə-ʌ
enfant-PL-OBL.PL	mezzé	3PL.OBL.A-manger-ACMP

« Les enfants ont mangé du mezzé. »

- **Valeur allative**

Le cas « oblique » peut assumer une valeur allative.

Ex (165) :

азэм сэкlo
ɛzɜ-m s-ɜ-kʷɜ
médecin-OBL 1SG.ABS.U-DYN_{PRES}-aller

« Je vais chez le médecin. »

- **Valeur locative**

Quand l'oblique assume la valeur locative, il est exprimé dans le verbe par l'emploi d'un morphème applicatif locatif.

Ex (166) :

лӕлэр хатэм щэджэгу
ʎɛlɜ-r xətɜ-m ʃ-ɜ-dʒɜgʷə
enfant-ABS/DEF jardin-OBL LOC_{LÀ}-DYN_{PRES}-jouer

« L'enfant joue dans le jardin. »

Les nuances plus fines nécessaires à la distinction des relations spatiales sont données par d'autres applicatifs locatifs mais le nom est toujours marqué par l'oblique.

Ex (167) :

кафкасям к̆ык̆лыжыг̆эх
kəfkəsɣɛ-m q-jə-tʃʷə-ɜ-əɣ-ɜx
Caucase-OBL CIS-LOC_A_INTÉRIEUR-sortir-ITER-ACMP-3PL.ABS.U

Litt : Ils sont sortis à l'intérieur au Caucase CISLOCATIF.

« Ils ont quitté le Caucase. »

- **Valeur attributive**

En abzakh, le bénéficiaire/destinataire d'un verbe trivalent est marqué par l'oblique comme constaté pour le tcherkesse par Arkadiev.

« In Adyghe and Kabardian, Agents and Recipients of three-argument verbs are not distinguished by case-marking, (...) this is not surprising, since Obl in these languages is used, besides A, for a whole variety of other semantic

roles, such as goal of motion, (...), with which Recipient naturally falls together. » (Arkadiev 2008: 11)

Donc, le cas « oblique » avec les verbes trivalents introduit le nom référant au destinataire de l'action.

Ex (168) :

ХОДЖЭМ УЛТИМАТОМ ЕСТЫГЪ
 x^wɜdʒɜ-m yltimətom jɜ-s-tə-ɤ
 maître-OBL ultimatum 3SG.OBL.R-1SG.OBL.A-donner-ACMP

« J'ai donné un ultimatum au maître. »

On constate un emploi similaire avec les verbes bivalents intransitifs, le destinataire (qui est un l'objet indirect) est marqué par le cas oblique.

Ex (169) :

Ӏялэр пшъашгэм еплгы
 ʔɛlɜ-r pʃɛʃɜ-m j-ɜ-plə
 enfant-ABS/DEF fille-OBL 3SG.OBL.R-DYN_{PRES}-regarder

« L'enfant regarde la fille. » (Litt : L'enfant regarde à la fille.)

Tous les verbes en abzakh peuvent avoir un actant indexé dans le verbe par un applicatif. Ce nouvel actant est marqué par oblique aussi.

Ex (170) :

Мы тхылым ахэмэ сафеджэ
 мэ txəl-əm ɸ-xɜ-mɜ s-ɸ-f-j-ɜ-dʒɜ
 DEM_{PROX} livre-OBL DEM_{DISTAL}-PL-OBL.PL 1SG.ABS.A-3PL.OBL.APPL-BEN-3SG.OBL.R-DYN_{PRES}-lire

« Je leur lis ce livre-ci. »

Dans l'exemple ci-dessus, le destinataire *ɸxɜmɜ* « DEM_{DISTAL} » est marqué par oblique (la variante oblique pluriel) car il est un actant applicatif et il est exprimé dans le verbe par l'indice pronominal « 3PL.OBL » *ɸ-*.

- **Valeur génitive**

Outre ces valeurs, l’oblique peut marquer la relation entre deux noms comme le ferait le cas génitif. Si le nom est au singulier, on emploie « 3SG.POSS » comme adnominal possessif dans la tête du syntagme nominal comme dans l’exemple (171) mais si le nom, toujours la tête, est au pluriel on emploie « 3PL.POSS » comme dans l’exemple (172).

Ex (171) :

a	кЪуажэм	итхъаматэ	кЪаклуагъ
в	q ^w εзз-м	јə-tχεmεtз	qε-k ^{pw} -εк
DEM _{DISTAL}	village-OBL	3SG.POSS-maire	CIS-aller-ACMP

Litt. « Son maire à ce village-là est allé CISLOCATIF. »

« Le maire de ce village-là est venu. »

Ex (172) :

заулэ	унэмэ	яшханушлэхэ	нах	ихы
zεwəlэ	wənэ-мэ	ja-ʃχεnwεpʃ ^ʔ з-хэ	naχ	јənə
quelque	maison-OBL	3PL.POSS-fenêtre-PL	plus	grand

Litt : « Ses fenêtres à quelques maisons sont plus grandes »

« Les fenêtres de quelques maisons sont plus grandes. »

De ce fait, le cas oblique peut marquer, dans une même phrase, différents noms assumant des rôles syntaxiques différentes.

Ex (173) :

Пшъашгэм	мылэрысэхэр	Іялэм	ритыгъ
pʃεʃз-м	məʔzrəsз-хэ-г	ʔεlз-м	r-јə-tə-к
fille-OBL	pomme-PL-ABS	enfant-OBL	3SG.OBL.R-3SG.OBL.A-donner-ACMP

« La fille a donné les/des pommes à l’enfant. »

A part ces valeurs, l’oblique peut assumer une valeur temporelle quand employé pour marquer le prédicat d’une proposition subordonnée. Dans l’exemple suivant, le participe « aller » est marqué par le cas « oblique » pour assumer la fonction circonstancielle à valeur temporelle de « voir ». Dans le même exemple, le nom propre « Antalya » est marqué par le cas oblique ayant une valeur locative.

Ex (174) :

АНТАЛЯМ	СЫЗЭКЛОЖЫМ	СИНЫБЖЭГҮХЭР	СЫЛЪЭГҮЦТ
ɛntɛljə-m	sə-zɜ-kʷɜ-ʒ-əm	sjə-nəbʒɜkʷ-xɜ-r	sə-lɜkʷə-ʃt
Antalya-OBL	1SG.ABS.U-soi_même-aller-ITER-OBL	1SG.POSS-ami-PL-ABS/DEF	1SG.OBL.A-voir-CERT

Litt. « à moi soi-même allé à Antalya, mes amis je les verrai certainement »

« Quand j’irai à Antalya, je verrai certainement mes amis. »

Après l’analyse, pour exprimer les plusieurs valeurs que l’oblique assume, son emploi est obligatoire. Donc, il n’intègre pas la notion de définitude comme le fait l’absolutif.

1.6.2. *Les postpositions*

Comme indiqué plus haut, l’instrumental et l’adverbial sont considérés parmi les postpositions. C’est ainsi que Catherine Paris les analyse aussi (Paris 1989). De même, Arkadiev (2008) propose qu’il y ait uniquement deux cas en tcherkesse. Même s’ils sont attachés au nom qu’ils marquent comme ferait un cas, le nom qu’un postposition introduit n’est jamais indexé dans le verbe sous forme d’un indice pronominal. Outre l’instrumental et l’adverbial, il y a aussi des postpositions qui ne sont pas attachées au nom. Catherine Paris explique nettement pourquoi elle les considère comme des postpositions.

« Ce qu’on a coutume de désigner comme ‘postpositions’ dans les grammaires du tcherkesse, ressortit en réalité à des phénomènes linguistiques différents et à des constructions régulières diverses. Leur traitement comme ‘postpositions’ n’est justifié que pour quelques cas et seulement dans la mesure où une expression analytique tend à se figer par perte de la variabilité de l’un de ses termes. » (Paris 1989: 170)

Donc, le fait que ces morphèmes soient figés et l’un parmi eux perde son sens, m’incline à les considérer comme des postpositions.

1.6.2.1. *L’instrumental*

L’instrumental en abzakh, a pour signifiant $\widehat{tj}^{\text{p}}\text{ɜ}$ avec allomorphe $\widehat{tj}^{\text{p}}\text{ɜrɜ}$, qui est un complexe créé par l’instrumental $\widehat{tj}^{\text{p}}\text{ɜ}$ et le coordonnant $rɜ$ - « et ».

L’instrumental marque un participant inanimé ou animé par l’intermédiaire duquel l’action est réalisée. Le participant marqué par l’instrumental ne fait pas partie de la zone actancielle du

prédicat verbal. Il marque nécessairement un circonstant et de ce fait le nom à l'instrumental n'est jamais complément référentiel d'un indice pronominal. L'instrumental est une « *forme intégrative caractéristique de noms dans un rôle syntaxique oblique qui représentent l'instrument à l'aide duquel un agent effectue son action.* » (Creissels 2006a: 53).

Dans son article intitulé *Grammatical patterns of the Adyghe Instrumental Case*, Serdobolskaya (2010) considère ce morphème comme un cas et elle expose les recherches conduites sur la question en tcherkesse (adyghé) par les chercheurs tels que Kumakhov (1971), Zekokh (1969 : 1991 et 2002) et Rogava & Kerasheva (1966). Dix-huit contextes sémantiques différents entraînant l'emploi de l'instrumental ont été répertoriés par ces auteurs.

- L'emploi à valeur instrumentale,
- à valeur temporelle,
- à valeur locative,
- à valeur quantitative,
- à valeur causale,
- à valeur de 'sujet',
- à valeur de complément,
- à valeur directionnel,
- à valeur de but,
- l'emploi comme adverbe temporel,
- à valeur de mesure et de comparaison,
- à valeur de manière,
- à valeur de transport,
- à valeur de prix,
- à valeur d'objet utilisé pour caractériser un autre objet,
- à valeur de marque d'identification et à valeur relationnelle.

De ses propres recherches conduites à Hakurinehable, où le dialecte temirgoï est dominant mais où on trouve aussi des locuteurs abzakhs, Natasha Serdobolskaya observe que parmi ces dix-huit valeurs, quatre valeurs ne sont pas attestées : « *From the meanings given above, four meanings only are absent in the subdialect of Haqwerinehabl, "subject" (marking of the agent in the resultative), cause, manner, and "relation"* ». (Serdobolskaya 2010 : 519).

À partir de nos observations sur l'abzakh parlé à Yeleme qui est légèrement différent du temirgoï, j'ai constaté des contextes d'emploi similaires à ceux présentés par Natasha Serdobolskaya. Je vais donc présenter ci-dessous les différentes valeurs de l'instrumental.

- **Valeur de moyen :**

Il marque le nom qui assume auprès du verbe la fonction circonstancielle lorsque ce nom est un instrument au moyen duquel s'exécute le procès.

Ex (175) :

лып	шыжыеклэ	сылушэтагъэ
lə-r	ʃzəjz-tʃʰz	sə-ʔwɔʃzətə-kz
viande-ABS/DEF	couteau-INST	1SG.OBL.A-couper-ACMP

« J'ai coupé la viande avec un couteau. »

Le nom indiquant le moyen peut être de diverse nature. Il peut être la matière dont on utilise pour faire l'action ou bien l'argent utilisé pour un achat.

Ex (176) :

сянэ	мы	кумашымклэрэ	джанэ	къысфидыгъ
s-jənz	mə	kuməʃ-əmtʃʰzrɜ	dʒənɜ	qə-s-f-jə-də-k
1SG.POSS-mère	DEM _{PROX}	tissu-INST	robe	CIS-1SG.OBL.APPL-BEN-3SG.OBL.A-coudre-ACMP

« Ma mère m'a cousu une robe avec ce tissu. »

Ex (177) :

мы	саатыр	ахшэ	тлолитфыклэрэ	къасшэфыгъ
mə	səət-ər	əxʃz	tʰwɜzʔjətʃə-tʃʰzrɜ	qə-s-ʃzʃə-k
DEM _{PROX}	montre-ABS	argent	cent-INST	CIS-1SG.OBL.A-acheter-ACMP

« J'ai acheté cette montre pour cent liras. »

Ainsi pour demander le prix de quelque chose, l'abzakh utilise le pronom indéfini « quoi » marqué par l'instrumental. Donc, l'instrumental peut marquer un pronom interrogatif aussi.

Ex (178) :

чэтыр сыдкӀэ яптырэ
tʃɛtə-r səd-tʃʷɛ jə-p-tə-rɛ
poulet-ABS/DEF quoi-INST 3PL.OBL.R-2PL.OBL.A-donner-DYN_{PRES}

Litt : Par/avec quoi tu leur donnes le poulet ?

« Combien coûte le poulet ? »

De même, le moyen peut être la langue avec laquelle on s'exprime.

Ex (179) :

Ӏялэм адыгъэкӀэ ешӀэ
ʔɛlɛ-m ɔdɔʁɛ-tʃʷɛ j-ɛ-ʃʷɛ
enfant-OBL adyghé-INST 3SG.OBL.A-DYN_{PRES}-savoir

« L'enfant sait l'adyghé. »

Ici le deuxième actant du verbe « savoir » n'est pas exprimé, ce n'est absolument pas « adyghé ». Il est marqué par l'instrumental et il n'est pas indexé dans le verbe non plus.

Ainsi l'instrument peut être mobile, comme un véhicule illustré dans les exemples (180) et (181).

Ex (180) :

мэктэбым отобускӀэрэ сэкӀо
mɛktɛb-əm otobys-tʃʷɛrɛ s-ɛ-kʷɛ
école-OBL bus-INST 1SG.ABS.U-DYN_{PRES}-aller

« Je vais à l'école en bus. »

Ex (181) :

ШыкукӀрэ постаджылык ишӀэщтыгъ
ʃəkʷə-tʃʷɛrɛ postadʒɛlɔk jə-ʃʷɛ-ʃtəʁ
calèche-INST courrier 3SG.OBL.A-faire-INACMP_{PASSE}

« Il distribuait le courrier en calèche. »

Le moyen est de façon générale un inanimé mais on peut avoir un instrument animé aussi.

Ex (182) :

Тишылэклерэ	сэ	сыщыкыгъом	нысэхэр
tjə-ʃəlɛ-tʃʲɛr-əj	sɜ	sə-tsʲəkʲwə-ɸʷɛ-m	nəsɜ-xɜ-r
1PL.POSS-village-INST-aussi	1SG	1SG..ABS.U-petit-ACMP-OBL	mariée-PL-ABS
шыклэ		къашэщтыгъэ	
ʃə-tʃʲɛ		q-ɸ-ʃɜ-ʃtəɸɜ	
cheval-INST		CIS-3PL.OBL.A-emmener-INACMP _{PASSÉ}	

Litt : Par notre village aussi, quand j'étais petit, ils emmenaient avec un cheval les mariées.

« Dans notre village aussi, à mon enfance, ils emmenaient les mariés sur un cheval. »

Dans certains contextes, l'instrumental peut introduire un nom propre référant à un humain.

Ex (183) :

мы	лофыр	Ахмэтклэтрэ	хъуштэп
mə	ʲwɜf-ər	əhmet-tʃʲɛrɜ	χʷə-ʃt-ɜp
DEM _{PROX}	travail-ABS/DEF	Ahmet-INST	devenir-CERT-NEG

Litt : Avec Ahmet ce travail ne deviendra certainement pas. »

« Ce travail ne se fera certainement pas avec Ahmet. » / « On n'associera certainement pas Ahmet à ce travail. »

- **Valeur causale**

Une autre valeur que l'instrumentale assume est la valeur causale. Dans l'exemple (175), le « vent » est la cause de l'action exprimée dans le verbe.

Ex (184) :

пшэр	Жыбгъэмклерэ	къылухыгъ
pʃɜ-r	ʒəɸkɜ-mtʃʲɛrɜ	qə-ʲwəxə-ɸ
porte-ABS/DEF	vent-INST	CIS-ouvrir-ACMP

« La porte s'est ouverte avec le vent. »

- **Valeur de manière :**

L'instrumental peut marquer un nom qui exprime la manière.

Ex (185) :

Пхэнкклрэ ащтэу килуагъ
рхэнтĭ-ĭʹзрз ʋʃtэw q-jə-ʔʷe-ʋ
fausseté-INST ainsi CIS-3SG.OBL.A-dire-ACMP

« Il a dit ça par erreur. »

L'instrumental peut marquer le prédicat secondaire, qui est une forme déverbale exprimant la manière.

Ex (186) :

Зэрымышлэклерэ ащтэу илуагъ
зз-рə-мə-ʃʹз-ĭʹзрз ʋʃtэw jə-ʔʷ-eʋ
soi_même-INST-NEG-savoir-INST ainsi 3SG.OBL.A-dire-ACMP

Litt : Il a dit ainsi (litt : lui étant debout là) avec ne su pas par lui-même.

« Il a dit ainsi sans savoir lui-même. »

Dans l'exemple ci-dessus, il ne faut pas confondre le postposition instrumental $-ĭʹз$ avec le morphème applicatif instrumental $рə-$, qui est préposé à la forme déverbale.

En dehors de tous les sens illustrés ci-dessus, l'emploi de l'instrumental peut servir pour exprimer la filiation, la parenté.

Ex (187) :

ар сянэклерэ сияхьал
e-r sjə-nə-ĭʹзрз sjə-əhəl
3SG-ABS/DEF 1SG.POSS-mère-INST 1SG.POSS-proche

« Il est proche de moi par ma mère. »

- **Valeur locative**

L'instrumental peut assumer une valeur locative. Serdobolskaya (2010 : 519-520) compte parmi la valeur locative les valeurs prolativ, allative et adelative. Toutefois, dans la partie consacrée au cas oblique, on a vu que ce dernier aussi peut assumer la valeur locative. La différence est qu'avec l'oblique, le passage se fait par un point précis alors qu'avec l'instrumental la surface traversée est plus vaste et donc imprécise.

Ex (188) :

Булгариемклэ	иклыжыгъэх	
bwəlgərjz-m-tʃʷz	jə-tʃʷə-z-əv-zx	
Bulgarie-OBL-INST	LOC _A _L'INTERIEUR-sortir-ITER-ACMP-3PL.ABS.U	
мыдэ	Туркыемклэ	къагъазэжыгъ
mə-dz	twərkəjz-m-tʃʷz	qəvəzəz-z-əv
DEM _{PROX} -LOC	Turquie-OBL-INST	retourner-ACMP

Litt : Ils ont quitté la Bulgarie, ils sont retournés par la Turquie ce côté.

« Ils ont quitté la Bulgarie, ils sont retournés en Turquie. » (Dans le contexte, le locuteur raconte comment les Abzakhs ont été installés dans l'Empire Ottoman. Ils ont dû quitter la Bulgarie après la défaite de l'empire dans les Balkans et ils ont été installés dans les différentes régions en Turquie. »)

- **Valeur comparative :**

Le moyen de comparaison est marqué par l'instrumental.

Ex (189) :

ай	имэлы	тэ	тицэлы	килотфыклэ	нахыб
ə-j	jə-mzələ	tz	tjə-mzələ	kilo-tfə-tʃʷz	nəxə-b
3SG-OBL	3SG.POSS-mouton	1PL	1PL.POSS-mouton	kilo-cinq-INST	plus-grand

« Leur mouton est plus gros de cinq kilos que notre mouton. »

- **La valeur temporelle**

L'instrumental peut aussi exprimer une valeur temporelle.

Ex (190) :

мафэмклэ	мэшые	шэшымклэ	шэсы
mafz-m-tʃʷz	mz-ʃəjz	ʃzʃ-əm-tʃʷz	ʃ-z-sə
jour-OBL-INST	DYN _{PRES} -dormir	nuit-OBL-INST	LOC _{LÀ} -DYN _{PRES} -s'asseoir

Litt : Par le jour il dort, par la nuit il s'assoit là.

« Il dort pendant la journée, il est debout pendant la nuit. »

L'instrumental est employé lorsqu'il s'agit de la durée d'action alors que l'oblique réfère à un point temporel plus précis.

Ex (191) :

мэфитлуклэрэ туркыем сылъэклошт
mɛf-jə-tʰwə-tʃʰɜrɛ turkəjɜ-m sə-qɜ-kʰwɜ-ʃt
mois-EPH-deux-INST Turquie-OBL 1SG.ABS.U-CIS-aller-CERT

Litt : par deux mois j'irai certainement CISLOCATIF en Turquie.

« Je serai en Turquie dans deux mois. »

Après l'analyse, on peut résumer les valeurs que l'instrumental assume ainsi. Ces quatre groupes couvrent les valeurs exprimées par Serdobolskaya ci-dessus. Donc on peut dire que l'abzakh de Yeleme ne montre pas de différences au niveau de l'emploi de l'instrumental par rapport au dialecte parlé dans le village de Haqurinehable dans le Caucase.

- Valeur de moyen,
- Valeur causale,
- Valeur de manière,
- Valeur locative,
- Valeur comparative,
- Valeur temporelle.

1.6.2.2. *L'adverbial*

L'adverbial marque un argument en référant à la manière dont il participe à l'action. L'argument marqué par l'adverbial n'est pas indexé dans le verbe.

L'adverbial a pour signifiant $-(ɜ)w$. Dans les grammaires écrites jusqu'à présent sur la langue tcherkesse, il est désigné sous le nom « adverbial » parce que le morphème $-(e)w$ dérive des adverbes en se suffixant aux adjectifs.

Cette postposition en abzakh connaît deux valeurs : une valeur de manière et une valeur de but. Commençons nos analyses par la valeur de manière.

- **La valeur de manière**

La principale valeur que le morphème $-(ɜ)w$ exprime est la manière « en tant que ». L'exemple (192) illustre clairement l'emploi de ce morphème et la valeur qu'il attribue au nom.

Ex (192) :

докторэу мэлажэ
doktor-эw mэ-ləʒэ
médecin-ADV DYN_{PRES}-travailler

« Il travaille en tant que médecin. »

Dans cet exemple, on a un verbe monovalent « travailler » *ləʒən*, mais son actant unique n'est exprimé ni dans le syntagme nominal ni dans le verbe. Le nom *doktor* « médecin » n'est pas le terme U du verbe, il est employé pour exprimer la manière dont le terme U participe à l'action. Si le nom « médecin » était le terme U du verbe, la phrase serait ainsi.

Ex (193) :

докторыр мэлажэ
doktor-əp mэ-laʒэ
médecin-ABS/DEF DYN_{PRES}-travailler

« Le médecin travaille. »

L'adverbial fonctionne sur le même principe dans l'exemple suivant.

Ex (194) :

Халэу кьытфэклягъэх
həʔэ-w qə-t-fэ-k^{ʔw}-əx-эх
invité-ADV CIS-1PL.OBL.APPL-BEN-aller-ACMP-3PL.ABS.U
дузджэм кьиклыхий
dyzdʒэм q-jə-tʃ^ʔə-x-əj
düzce-OBL CIS-LOC_A_L'INTERIEUR-sortir-3PL.ABS.U-CONV

Litt : En étant sorti à l'intérieur Düzce CISLOCATIF ils sont allés CISLOCATIF à nous en tant qu'invité.

« Ayant partie de Düzce, ils sont venus chez nous en tant qu'invités. »

Comme l'exemple (195) illustre, il est possible d'utiliser plusieurs noms marqués par l'adverbial dans la même phrase.

Ex (195) :

ТЯТЭ	аслан	ицлэу	
tjə-tɜ	ɛslən	jə-tʰsʰɜ-w	
1PL.POSS-père	Aslan	3SG.POSS-prénom-ADV	
ТИКЪУАЖЭ		ШЫШЭУ	
tjə-kʷɛʒɜ		ʃə-ʃ-ɜw	
1PL.POSS-village		LOC _{LÀ} -appartenir-CONV	
ЗЫ	аркадэш	горэ	игъусэу
zə	ɛrkədəʃ	gʷɜrɜ	jə-kʷɛsɜ-w
un	ami	quelconque	3SG.POSS-côté-ADV
ЫСТЭНЭЗ		КЪЭКЛОЖЫГЪ	
əstɜnɜz		qɜ-kʷɜɜ-ɜ-əʋ	
Istenez		CIS-aller-ITER-ACMP	

Litt : Notre père est allé CISLOCATIF, ITERATIF à Istenez, (en ayant) à son côté un ami quelconque, son nom (en étant) Aslan, appartenant à notre village.

« Notre père est venu à Istenez en compagnie d'un ami de notre village, nommé Aslan. »

Dans l'exemple (195), l'adverbial marque les noms « prénom » et « côté ». Le morphème -ɜw qui marque le verbe « appartenir », est le morphème de converbe, que l'on va analyser dans le chapitre intitulé « Les formes déverbales » de la présente thèse.

- **La valeur de but**

L'adverbial est employé dans la valeur de but quand il marque un masdar (nom déverbal).

Ex (196) :

ШХЫНЭУ	ланэм	пагъатлысхагъ	
ʃxə-n-ɜw	ʎɛnɜ-m	p-ɛ-ʋɛ-tʰəsh-ɛʋ	
manger-MSD-ADV	table-OBL	LOC _{BOUT} -3PL.OBL.C _{EUR} -CAUS-s'asseoir-ACMP	

Litt : Pour manger, ils les ont fait s'asseoir au bout à table.

« Ils les ont invités à table pour manger. »

L'emploi de l'adverbial dans la valeur de but sera analysé plus en détail dans le chapitre de la subordination plus bas.

Maintenant, je vais analyser les postpositions qui ne sont pas attachées au nom.

1.6.2.3. *Les postpositions non-attachées au nom*

L'abzakh compte un nombre de postposition qui ne sont pas attachées au nom marqué par oblique. Dans l'exemple suivant on a la postposition *nɜsə* « jusqu'à ».

Ex (197) :

lɛlɛ	ɟlyklyp	ynɛm	nɛsɜ	ʃyɣɣɛ
ʔɜlɜ	ʔsʔək ^w ə-r	wənɜ-m	nɜsə	ʃə-kɜ
enfant	petit-ABS/DEF	maison-OBL	jusqu'à	courir-ACMP

« Le petit enfant a couru jusqu'à la maison. »

En fait, *nɜsən* est un verbe ayant pour signifiant « arriver ». Mais dans les constructions comme celle-ci-dessus, il change de classe et devient une postposition. Il en va de même pour l'exemple suivant. *fɜdɜn* est un verbe ayant pour signifiant « ressembler ». *fɜdɜw* est une forme déverbale de (converbe présent). Mais lui aussi, il change de classe et devient une postposition en marquant le pronom personnel pour donner le sens « comme ».

Ex (198) :

Арий	кѡбул	яшыгыѡп	сѡй	фѡдѡу
v-r-əj	qəbul	jə-ʃʔə-kɜ-p	sɜ-j	fɜdɜw
DEM _{DISTAL} -ABS/DEF-aussi	acceptance	3PL.OBL.A-faire-ACMP-NEG	1SG-OBL	comme

« Ils ne l'ont pas accepté non plus, comme moi. »

Dans l'exemple (198) le pronom personnel « 1SG » est marqué par le cas oblique. Notons que c'est possible seulement si l'oblique est suivi par une postposition. Il faut se rappeler également que, avec les pronoms, on emploie la variante de forme de l'oblique *-j*.

Parmi les postpositions qui sont détachés du nom, on compte la postposition *pɛjɜ* « pour » aussi.

Ex (199) :

Ой	пѡе	шыпсы	сыгыѡхѡзѡрыгы
wɜ-j	pɛjɜ	ʃəpsə	sə-kɜ-xɛzɜrə-k
2SG-OBL	pour	chipsi	1SG.OBL.C _{EUR} -CAUS-prêt-ACMP

« J'ai préparé du chipsi (un repas traditionnel) pour toi. »

Le morphème *-daj* est une postposition ayant une référence locative que je glose « LOC » dans les exemples. Il est postposé aux noms et il peut être traduit par « chez » ou « à côté de ».

Ex (200) :

Сипшъашъэдий сэкlo
 sə-pʃɜʃɜ-dəj s-z-kʷɜ
 1SG.POSS-fille-LOC 1SG.ABS.U-DYN_{PRES}-aller

« Je vais chez ma fille. »

Il peut coexister avec le cas oblique surtout s'il marque un participe.

Ex (201) :

Къэнагъэхэр	джы	щарампол
qɜna-ɸz-xz-r	ḍʒə	ʃɜrɒmpol
rester-ACMP-3PL.ABS-ABS	maintenant	charampol
зыфатlorэмдий	ягъэтlысых	
zə-fə-tʷɜ-rz-m-dəj	jə-ɸz-tʷɜs-əx	
soi_même-BEN-1PL.OBL-dire-DYN _{PRES} -LOC	3PL.OBL.C _{EUR} -CAUS-s'asseoir-3PL.ABS.C _{AIRE}	

Litt : Eux étant restés maintenant à coté de soi-même nous dit Charampol, ils font s'asseoir »
 « Ils ont installés ceux qui sont restés (ici) près de ce que nous appelons maintenant Charampol. »

Il peut marquer un pronom démonstratif.

Ex (202) :

айди ягъэтlысхьагъ
 ə-j-dəj jə-ɸz-tʷɜs-h-əɸ
 DEM_{DISTAL}-OBL- LOC 3PL.OBL.C_{EUR}-CAUS-s'asseoir-DEPL-ACMP

« Ils les ont installés là-bas. »

Le morphème *-daj* a une allomorphe *dɜz*, qui, selon mon informateur F.H., a un emploi plutôt littéraire et qui est non-attaché au nom.

Ex (203) :

Пшъашъэм дэжь сэкло
pʃaʃz-m dɛʒ s-ɜ-kʷɜ
fille-OBL LOC 1SG.ABS.U-DYN_{PRES}-aller

« Je suis allé auprès de/chez la fille. »

Le substantif *пз* « nez » peut être employé comme une postposition.

Ex (204) :

Ай ипэу сэ унэм сынэсыжыгъ
ɛ-j jə-pɜ-w sɜ wənɜ-m sən-ɪsɜ-ʒ-əʃ
DEM_{PROX}-OBL 3.PL.POSS-nez-ADV 1SG maison-OBL 1SG.ABS.U-arriver-ITER-ACMP

Litt : En tant que le nez de lui, moi je suis arrivé à la maison.

« Moi, je suis arrivé à la maison avant lui. »

Il peut créer avec l'instrumental, un autre postposition *jəpɜtʃʷɜɜ* (ou *jəpɜtʃʷɜɜɜ*) dans le sens de « avant ».

Ex (205) :

Ай ипэклэрэ ситхыль седжэжыгъагъ
ɛj jəpɜtʃʷɜɜɜ sʃə-txəl s-jɜ-dʒɜ-ʒə-ʋəʋ
DEM_{DISTAL}-OBL avant 1SG.POSS-livre 1SG.ABS.A-3SG.OBL.R-lire-ITER-ACMP_{PASSÉ}

« Avant ça, j'avais lu mon livre. »

Donc, par rapport aux postpositions, on peut dire qu'ils appartiennent tous à une autre classe morphosyntaxique mais qui change de classe en se grammaticalisant avec d'autres morphèmes (surtout avec oblique) à l'exception de l'instrumental, qui aussi peut coexister avec l'oblique.

Après l'analyse de la classe de nom et ses dépendants, je vais analyser une nouvelle classe morphosyntaxique, celle des pronoms.

1.7. La classe des pronoms

Les pronoms sont des morphèmes qui peuvent avoir une distributions semblable aux noms mais les signifiés des noms communs sont indépendants du contexte tandis que ceux des pronoms sont fondamentalement relatif au contexte (Creissels 2006a: 81). D'un point de vue syntaxique,

l'abzakh compte plusieurs sous-classes de pronoms qui ont des compatibilités différentes de celles des noms.

En abzakh, je distingue cinq sous-classes de pronoms :

- Les pronoms personnels,
- les pronoms possessifs,
- les pronoms démonstratifs,
- les pronoms interrogatifs
- les pronoms indéfinis.

1.7.1. *Les pronoms personnels*

« Les pronoms connaissent des variantes de signifiant suivant leur fonction et les contextes d'emploi : je, me, moi sont respectivement sujet, complément avant le verbe, complément après le verbe. Il s'agit cependant du même pronom ». ([1974] Mounin 2000: 272).

D'après la définition de Mounin, on comprend que malgré leurs rôles syntaxiques différents, ils sont considérés comme des mêmes pronoms. Guérin appelle les pronoms personnels « personne grammaticale » qui peut être définie comme « (...) *unité linguistique à deux faces (signifiant/signifié) de première articulation ayant de façon directe ou indirecte une référence à la personne et formant une classe syntaxique particulière à inventaire restreint.* » (Guérin 2004 : 85).

Donc, selon la définition de Françoise Guérin, « personne grammaticale » couvre les pronoms personnels et l'indices personnels indexés dans le verbe. Mais dans la présente thèse, je vais analyser les indices personnels dans la chapitre intitulé « Le système verbal » car ils sont dépendants du verbe.

Comme mentionné plus haut, les pronoms personnels sont des formes libres dont l'emploi n'est pas obligatoire. Dès qu'ils sont exprimés, leur emploi implique une valeur emphatique. Ils n'ont pas de formes différentes selon leur rôle syntaxique dans la phrase et ils ne sont non plus introduits par les marqueurs casuels sauf les 3^e personnes du singulier et du pluriel. Les pronoms personnels en abzakh sont présentés dans le tableau suivant :

Pronoms personnels	
1S	sɜ
2S	wɜ
3S	ɐr (ABS) / ɐj (OBL)
1PL	tɜ
2PL	ʃ ^w ɜ
3PL	ɐxɜr (ABS) / ɐxɜmɜ (OBL)

Tableau 33 : Les pronoms personnels en abzakh

Comme le montre le tableau 33, la 3^e personne du pluriel est construite par l'ajout du morphème de pluriel à la 3^e personne du singulier. Quant aux pronoms personnels de 1^e et de 2^e personnes, malgré le fait qu'ils ne sont pas marqués par des cas, ils ne changent pas de forme quand ils changent de rôle syntaxique.

Ex (206) :

сэ о усльэгъу
sɜ wɜ wə-s-ɬɜ^wə-ʃt
1SG 2SG 2SG.ABS.P-1SG.OBL.A-voir-CERT

« Je te verrai. »

Ex (207) :

о сэ сыульэгъу
wɜ sɜ sə-w-ɬɜ^wə
2SG 1SG 1SG.ABS.P-2SG.OBL.A-voir

« Tu me vois. »

La raison pour laquelle les 3^e personne du singulier et du pluriel sont marqués par de cas c'est qu'ils sont des pronoms démonstratifs distaux, que je vais analyser plus bas.

Ex (208) :

(Ap) шагъэ
ɐ-r ʃɐ-ɜɜ
DEM_{DISTAL}-ABS courir-ACMP

« Celui-là/Celle-là, il/elle a couru. »

Les pronoms personnels sont facultatifs. Dans la vie quotidienne, il est peu fréquent de les exprimer. Leur emploi ajoute une valeur emphatique, on topicalise l'actant en question.

Ex (209) :

Тэ	ТИНЫДЭЛФЫБЗЭ	зэтэггашлэ
tэ	tjə-nədʒlfəbzɜ	zɜ-tɜ-ʁʁ-fʁɜ
1PL	1PL.POSS-langue_maternelle	soi_même-1PL.OBL.CEUR-CAUS-savoir

Litt : « Nous, nous-soi_même-faisons savoir notre langue maternelle. »

« Nous apprenons notre langue maternelle. »

Cet exemple peut être employé dans un contexte où « nous » apprenons notre langue maternelle alors qu'il y a un autre groupe qui ne le fait pas. Donc, ils sont employés dans un contexte contrastif.

L'exemple suivant où le terme U est topicalisé nous fournit également un exemple employé dans un contexte contrastif : la question est adressée à une personne dont le statut civil n'est pas connu alors que celui des autres l'est.

Ex (210) :

о	уклуагъа	удэмыклуагъа
wɜ	wə-dɜ-kʔw-ʁʁ-ʁ	wə-dɜ-m-kʔw-ʁʁ-ʁ
2SG	2SG.ABS.A-COM-aller-ACMP-INTER	2SG.ABS.A-COM-NEG-aller-ACMP-INTER

Litt : « Toi, tu es allée avec (lui), tu n'es pas allée avec (lui) ? »

« Est-ce que toi tu es mariée ou célibataire ? »

L'exemple (210) appelle une courte note ethnographique, pour expliquer l'emploi figuratif de l'utilisation du verbe « aller » pour définir le statut civil d'une personne. Traditionnellement, les femmes mariées habitaient dans la maison familiale de leur mari (mariage virilocal). Se marier, c'était donc, pour une femme, « aller avec quelqu'un ». Symétriquement, pour les hommes, il faut demander « Tu l'as amené ou non ? », l'objet grammatical de « amener » étant l'épouse qui rejoint sa maisonnée.

Outre ces pronoms personnels, l'abzakh a un autre pronom personnel, qui est employé dans les constructions réflexives. Le morphème *jɜɜ* est bien un pronom qui a pour référent seulement 3^e personne et il peut être marqué par un cas.

Ex (211a) :

Бзылффыгъэр	ежыр	дэхъашхыгъ
bzəlfəʁz-r	jɜz-əʁ	dəhɛʃxə-ʁ
femme-ABS/DEF	soi_même-ABS	rire-ACMP

« La femme, elle-même, a ri. »

S'il est un argument oblique, il est indexé dans le verbe sous forme de l'indice personnel invariable *z(z)*-.

Ex (211b) :

Бзылффыгъэри	ежь(ым)	зыщыдэхъашхыжъыгъ
bzəlfəʁz-r-əʁj	jɜz-(əm)	zə-ʃə-dəhɛʃxə-zə-ʁ
femme-ABS/DEF-aussi	soi_même-OBL	soi_même-LOC _{LA} -rire-ITER-ACMP

« La femme aussi, elle a ri d'elle-même. »

Une autre information concernant l'usage des pronoms concerne la façon dont est exprimé un sens de type « honorifique », comme le vouvoiement du français. En abzakh parlé à Yeleme, il n'existe pas d'emploi honorifique : le pronom est déterminé par le statut discursif de l'actant en question (1^e, 2^e, 3^e) et son nombre (singulier ou pluriel). Mais d'après mon informateur F.H., qui a longtemps vécu dans le Caucase, l'emploi honorifique commence à être utilisé parmi les jeunes locuteurs du dialecte oriental vivant là-bas, probablement sous l'influence du russe. En revanche, dans le dialecte occidental standardisé, l'emploi honorifique de 2^e personne du pluriel n'existe toujours pas dans cette région du Caucase.

Comme mentionné plus haut, la prédication en abzakh n'est pas réservée aux verbes. Comme les verbes, les noms et les adjectifs, les pronoms personnels aussi peuvent être prédicat de la phrase. Toutefois, à la différence des autres classes morphosyntaxiques, ils sont alors marqués par le morphème *-rə* « prédicatif ». Observons le dialogue ci-dessous.

Ex (212a) :

Мыр	хэт	ышхын
mə-r	xɜt	jə-ʃxə-n
DEM _{PROX} -ABS	qui	3SG.OBL.A-manger-PROB

« Qui mangera ceci ? »

Ex (212b) :

Сэры

s3-rə

1SG-PRED

« Moi ! »

Dans l'exemple ci-dessus, le pronom personnel est focalisé et assume le rôle de prédicat.

Ex (213) :

тхылбыр еджагъэр сэры

txəl-ər j3-dʒə-ɸ3-r s3-rə

livre-ABS/DEF 3SG.OBL.R-lire-ACMP-ABS/DEF 1SG-PRED

Litt : le livre ayant lu moi.

« C'est moi qui ai lu le livre. »

Donc, hiérarchiquement, les pronoms personnels sont plus en bas dans l'accès à la prédication. Car ils sont les seuls qui ont besoin du morphème prédicatif pour assumer la prédication parmi les autres classes morphosyntaxiques (voir les noms et les adjectifs).

Les pronoms personnels reçoivent le coordonnant -əj « (et) aussi » pour avoir une valeur additive. Le tableau 31 nous fournit les formes des pronoms personnels quand ils reçoivent le coordonnant -əj « (et) aussi ».

moi aussi	s3rəj	сэри	s3-əj
toi aussi	w3rəj	ори	w3-əj
lui/elle aussi	ɸrəj	ари	ɸ-əj
nous aussi	t3rəj	тэри	t3-əj
vous aussi	ʃ ^w 3rəj	шъори	ʃ ^w 3-əj
eux aussi	ɸx3rəj	ахэри	ɸx3-əj

Tableau 34 : Les variantes emphatiques des pronoms personnels

La dernière colonne du tableau 34 fournit les formes sous-jacentes. À la rencontre de deux voyelles (rappelons-nous que deux voyelles ne peuvent pas se succéder en abzakh, voir plus haut la partie « La structure du mot phonologique et les restrictions phonotactiques » du chapitre consacré à la phonologie), un phénomène de rhotacisme apparaît : la consonne /r/ permet la prononciation de la forme en question.

Ex (214) :

Сэри сыцлэплэдэдагъ

sɜrəj sə-tsʰɜpʰɜ-dɜd-ɐk

moi_aussi 1SG.ABS.U-vigilant-très-ACMP

« Moi aussi, j'étais très vigilant. » (Dans le contexte : Ma mère était très vigilante mais moi aussi.)

Il n'est pas possible d'interpréter le /r/ comme le morphème absolutif. Car même si les rôles syntaxiques changent, la forme ne change pas.

Ex (215a) :

ари сшхыщт

ɐrəj s-ʃxə-ʃt

lui/elle aussi 1SG.OBL.A-manger-CERT

« Lui/elle/ça aussi, je le/la mangerai certainement. »

Ex (215b) :

ари ышхыщт

ɐrəj jə-ʃxə-ʃt

lui/elle aussi 3SG.OBL.A-manger-CERT

« Lui/elle aussi, il/elle le mangera certainement. »

Pour avoir le sens de « non plus », il est suffisant de marquer le prédicat par le morphème de négation.

Ex (216) :

Арий кьабул яшыгыгъэп сэй фэдэу

ɐrəj qəbul jɐ-ʃʰə-k-ɜp sɜ-j fɜdɜw

lui/elle_aussi acceptation 3PL-faire-ACMP-NEG 1SG-OBL comme

Litt. « Lui aussi l'acceptation ils n'ont pas fait comme (litt : en ressemblant à) moi »

« Ils ne l'ont pas accepté, lui non plus, comme moi. »

Ех (217) :

Сэри сыкъакІощтэп мэкТэбЫм
sɜrɛj sə-qə-kʷɜ-ʃt-ɜp mɛktɜb-əm
moi_aussi 1SG.ABS.A-CIS-aller-CERT-NEG école-OBL

« Moi non plus, je ne viendrai pas à l'école. » (Dans le contexte : si l'instituteur frappe les élèves qui parlent tcherkesse à l'école, la locutrice non plus n'irait pas à l'école, comme le faisaient les élèves qui n'y iraient pas par peur.)

Après l'analyse, je peux résumer les caractéristiques des pronoms personnels ainsi :

- Les pronoms personnels ne présentent pas de changement de signifiant selon leurs rôles syntaxiques. Ils ne peuvent pas être marqués par un cas, sauf les 3^e personnes du singulier et du pluriel qui sont en effet les pronoms démonstratifs distaux.
- Les pronoms personnels peuvent être prédicats. Dans ce cas, ils sont marqués par le morphème prédicatif *-rə* « PRED ».
- L'emploi de pronoms personnels est facultatif car les actants sont indexés dans le verbe sous forme d'indices personnels.
- Comme les noms, ils peuvent recevoir le coordonnant *-əj* « (et) aussi » pour avoir une valeur additive/inclusive.

1.7.2. Les pronoms possessifs

Ces pronoms indiquent une relation de possession, d'appartenance en référant au possesseur. Ce sont des formes grammaticalisées au fil du temps : la phrase « Moi, j'ai » *sɜ sjəʔ*, se grammaticalise et fonctionne comme le pronom possessif de 1^e personne du singulier *sɜ səj*, où la consonne glottale est éllipsée mais tout en gardant le trait de palatalisation.

Le paradigme des pronoms possessifs pour toutes les personnes est présenté dans le tableau 32 ci-dessous.

PPOSS1SG	sɜ səj	Сэ сый
PPOSS2SG	wɜ wəj	О уий
PPOSS3SG	ɛj jəj	Ай ий
PPOSS1PL	tɜ təj	Тэ тый
PPOSS2PL	ʃʷɜ ʃʷəj	Шъуэ шъуий
PPOSS3PL	ɛxɜmɜ jɛj	ахэмэ яй

Tableau 35 : Les pronoms possessifs en abzakh.

Les pronoms possessifs, comme les noms et les pronoms démonstratifs, sont marqués par un cas. Ceci peut servir de preuve qu'ils sont grammaticalisés.

Ex (218) :

о уиер	цЫкЛудэд
wəwəj-зг	tsʔəkʔwə-dəd
PPOSS2SG-ABS/DEF	petit-très

« Le tien est très petit. »

Ex (219) :

О	уипшъашъэ	ишхын	ишхыгъ	сэсием	ишхыгъэп
wз	wjə-ɸʃɸʃz	jə-ʃxən	jə-ʃxə-в	sзsəj-зт	jə-ʃxə-в-зр
2SG	2SG.POSS-fille	3SG.POSS-repas	3SG.OBL.A-manger-ACMP	PPOSS1SG-OBL	3SG.OBL.A-manger-ACMP-NEG

« Ta fille a mangé son repas, la mienne n'a pas mangé. »

Dans l'exemple (218), le pronom possessif de deuxième personne est marqué par absolutif et dans l'exemple (219) le pronom possessif de première personne est marqué par l'oblique.

Une autre particularité que les pronoms possessifs partagent avec les noms c'est qu'ils peuvent être marqués par le morphème du pluriel *-x*.

Ex (220) :

О уехэр	яшхыгъэп
wзwəj-зх-зг	jə-ʃxə-в-зр
PPOSS2SG-PL-ABS/DEF	3PL.OBL.A-manger-ACMP-NEG

« Les tiens n'ont pas mangé. »

Comme les pronoms personnels, tous les pronoms possessifs peuvent être prédicats. Mais à l'encontre d'eux, ils ne sont pas marqués par le morphème prédicatif *-rə*.

Ex (221) :

Мыр	сэ сий
mə-r	sз səj
DEM _{PROX} -ABS/DEF	PPOSS1SG

« C'est le mien/la mienne. »

Comme tout prédicat, ils peuvent être marqués par le morphème de négation *-(з)р* :

Ex (222) :

ТХЫЛЪЫР о уийэп ай ий
txəl-ər wəwəj-əp əjjəj
livre-ABS/DEF PPOSS2SG-NEG PPOSS3SG

« Le livre n'est pas le tien c'est le sien. »

Après l'analyse, les caractéristiques des pronoms possessifs peuvent être résumés ainsi :

- Ils sont des formes grammaticalisées au fil du temps.
- Comme les noms, ils sont marqués par un cas selon la fonction qu'ils assument dans la phrase.
- Ils peuvent être prédicats de la phrase sans avoir besoin d'être marqué par le morphème prédicatif *-rə*.

1.7.3. Les pronoms démonstratifs

Cette sous-classe contient quatre morphèmes formant un système où ils s'opposent selon un critère de distance :

		+Pluriel
Proximal	mə	mə-xə
Médial	məw	məw-xə
Distal	ə	ə-xə
Neutre	ḍə	

Tableau 36 : Les pronoms démonstratifs en abzakh.

Néanmoins, parmi les pronoms démonstratifs, le pronom démonstratif neutre ne possède pas de notion de distance : *ḍə* « ce/ça ». Puisqu'il neutralise l'opposition proximal/distal, je préfère l'appeler *le pronom distal neutre*.

Le système de référence est basé sur le locuteur, qui évalue la distance entre lui et l'entité qu'il désigne. Pour une entité qu'il souhaite représenter comme proche de lui, il emploie le démonstratif proximal, pour une entité plus loin de lui il emploie le démonstratif médial, et finalement pour une entité proche de son interlocuteur il emploie le démonstratif distal. Il s'agit de choix de l'énonciateur qui construit la scène partagée avec l'interlocuteur, pas seulement (ni prioritairement) d'une estimation de distance dans le monde physique. Ainsi, dans un dialogue

illustré par l'exemple suivant, les démonstratifs proximal et distal réfèrent au même objet et dépendent du point de vue de locuteur.

Ex (223a) :

Мыхэр сыд

mə-xɜ-r səd

PDEM_{PROX}-PL-ABS quoi

« C'est quoi, ces choses-là ? »

Ex (223b) :

ахэр джанэх

ɸ-xɜ-r dʒənɜ-x

PDEM_{DISTAL}-PL-ABS chemise-3PL.ABS

« Ce sont des chemises »

Toutefois, la frontière entre ces critères est très fine, le contexte peut faire varier l'usage de ces pronoms. À titre exemplaire, l'emploi de pronom démonstratif médial ou proximal au lieu de pronom démonstratif distal pour référer un animé peut avoir un sens péjoratif, comme illustré dans les exemples (224) et (225) plus bas.

Ex (224) :

Мый мыр ишлэшъуцтэп

mə-j mə-r jə-ʃʷz-ʃʷə-ʃt-zp

PDEM_{PROX}-OBL PDEM_{PROX}-ABS 3SG.OBL.A-faire-HBL-CERT-NEG

« Celui-là ne pourra certainement pas faire ça. » (un ton hautaine)

Il est également possible de changer leurs places dans la phrase à des fins de mise en valeur. Dans l'exemple (225), l'agent est topicalisé.

Ex (225) :

Мыр мый ишлэшъуцтэп

mə-r mə-j jə-ʃʷz-ʃʷə-ʃt-zp

PDEM_{PROX}-ABS PDEM_{PROX}-OBL 3SG.OBL.A-faire-HBL-CERT-NEG

« Celui-là, lui, il ne pourra certainement pas faire ça. » (un ton hautaine)

Les pronoms démonstratifs, comme les noms, ils peuvent être marqués par un cas :

Ex (226) :

мыр тэ тиунэ
мә-г тэ тјә-wәнэ
PDEM_{PROX}-ABS 1PL 1PL.POSS-maison

« C'est notre maison. »

Ex (227) :

Ахэр тэ тиеп ахэмэ яй
ө-хэ-г тэтәј-зр өхэмэ јәј
PDEM_{DISTAL}-PL-ABS PPOSS1PL-NEG PPOSS.3PL

« Ce ne sont pas les nôtres, mais les leurs. »

Lorsqu'ils sont marqués par le cas oblique, c'est la variante de forme *-j* qui est employé.

Toujours comme les noms, ils peuvent être marqués pas une postposition.

Ex (228) :

Хьалыгъур мыкІә пиупшІыгъ
hələv^w-әг мә-тј'з р-јә-wәрј'ә-в
pain-ABS PDEM_{PROX}-INST LOC_{AU_BOUT}-3SG.OBL.A-couper-ACMP

« Il a coupé le bout du pain avec ça. »

Comme évoqué ci-dessus, le pronom démonstratif neutre $\widehat{d}z\bar{v}$ « ce/ça » ne possède pas de notion de distance mais il montre une relation de possession :

Ex (229) :

джар къосэты
 $\widehat{d}z\bar{v}$ -г қ-wз-s-з-tә
PDEM-ABS CIS-2SG.OBL.R-1SG.OBL.A-DYN_{PRES}-donner

« Je te donne ça. »

Outre la neutralisation de la distance, lorsque le locuteur emploie $\widehat{d}z\bar{v}$, il a la possession de l'objet désigné. Donc, dans l'exemple ci-dessus, l'entité que représente le pronom démonstratif est nécessairement possédée par le locuteur (ou bien il est dans sa main).

Comme les autres pronoms, les pronoms démonstratifs peuvent aussi être prédicats. Dans ce cas précis, ils sont marqués, comme les pronoms personnels, par le morphème prédicatif *-rə*.

Ex (230) :

СЫКЪЫЗГЪОТЫГЪЭР	мыры
sə-qə-z-ɣ ^w ʒtə-ɣz-ɣ	mə-rə
1SG.OBL.A-CIS-soi_même-trouver-ACMP-ABS	PDEM _{PROX} -PRED

Litt : Moi soi-même ayant trouvé ceci.

« Ce que j’ai trouvé est ceci. »

Outre les pronoms démonstratifs mentionnés ci-dessus, l’abzakh a leurs équivalents qui comportent une notion spatiale : *mədrɜ* « l’autre qui se trouve ici », *mɜwdre* « l’autre qui se trouve là-bas », *ɜdrɜ* « l’autre qui se trouve là-bas ». Eux aussi ils sont des formes grammaticalisées : *mə* « DEM_{PROX} » - *dəj* « LOC » - *rɜ* « *dyn_{pres}* ». Cette structure ressemble les participes. Donc, l’hypothèse sur leur origine peut être qu’ils sont dû aux formes participes, plus précisément des propositions subordonnées. Mais n’ayant pas de données diachroniques qui me le prouvent, cela reste une humble idée hypothétique. Par contre, le fait qu’ils sont grammaticalisés peuvent être prouvé par le fait qu’ils sont marqués par un cas comme dans l’exemple (231).

Ex (231) :

Адрэр	къосэтын
ɜdrɜ-r	q-wɜ-sɜ-tə-n
PDEM _{DISTAL} -ABS	CIS-2SG.OBL.R-1SG.OBL.A-donner-PROB

« Je te donnerai probablement celui qui se trouve là-bas. »

Ains, comme les pronoms démonstratifs, ils peuvent être marqués par le pluriel.

Ex (232) :

Адрэхэр	цыклюдэд
ɜdrɜ-xɜ-ɣ	tsək ^w ə-dɜd
PDEM _{DISTAL} -PL-ABS	petit-très

« Ceux-là sont très petits. »

Pour conclure la partie consacrée aux pronoms démonstratifs, leurs caractéristiques peuvent être résumées ainsi :

- Ils peuvent être marqués par un cas selon la fonction syntaxiques qu'ils assument dans la phrase.
- Les pronoms démonstratifs peuvent être prédicats mais dans ce cas-là ils sont marqués par le morphème prédicatif *-rə*.

1.7.4. Les pronoms interrogatifs

L'abzakh contient trois pronoms interrogatifs.

ХЭТ	<i>xət</i>	« qui »
СЫД	<i>səd</i>	« quoi »
ТЭ / ТЫДЭ	<i>tɜ / tədɜ</i>	« où »

Tableau 37 : Les pronoms interrogatifs en abzakh

À l'encontre des autres pronoms, les pronoms interrogatifs ne sont pas marqués par un cas.

Ex (233a) :

Мыр хэт ишхын
 mə-r хэт jə-ʃxə-n
 PDEM_{PROX}-ABS qui 3SG.OBL.A-manger-PROB
 « Qui mangera ceci ? »

Ex (233b) :

Сыд пшырэ
 səd p-ʃə-rɜ
 quoi 2SG.OBL.A-faire-DYN_{PRES}
 « Qu'est-ce que tu fais ? »

Un autre pronom interrogatif en abzakh est *tɜ/tədɜ* « où ». Il peut avoir également e sens de « quel ». Mais quand il fonctionne comme un pronom il assume le sens de « où ». Le morphème *tɜ* a une allomorphe *tədɜ*, qui peut être une forme composée par le morphème *tɜ* « quel » et la postposition locatif *daj* (toujours étant une hypothèse). L'emploi de l'allomorphe ne change pas le sens de la phrase mais par économie, les locuteurs préfèrent *tɜ* en général.

Ex (234) :

Тэ уклорэ

tə wə-k^ʔwə-rə

où 2SG.OBL.U-aller-DYN_{PRES}

« Où est-ce que tu vas ? »

Toutefois, si ces pronoms assument une fonction circonstancielle, ils sont marqués par des postpositions.

Ex (235) :

Чэтыр сыдкlə яптырэ

tʃət-ər səd-tʃ^ʔz jə-p-tə-rə

poulet-ABS/DEF quoi-INST 3PL.OBL.R-2SG.OBL.A-donner-DYN_{PRES}

« Tu donnes le poulet pour combien ? / Le poulet, tu le vends combien ? »

Or, le pronom *səd* « quoi » questionne sur la cause quand il est marqué par la postposition *pəjz* « pour » – parallèle frappant avec l'étymologie transparente de l'interrogatif français *pourquoi*.

Ex (236) :

сыд пае удохтыр

səd pəjzə wə-doxtər

quoi-pour 2SG.ABS.U-médecin

« Pourquoi es-tu médecin ? »

Ex (237) :

Сыд паIe мыр кьиIуагь

səd pəjzə mə-r q-jə-ʔ^{wə}-r

quoi-pour PDEM_{PROX}-ABS CIS-3SG.OBL.A-dire-ACMP

« Pourquoi il a dit ça ? »

Il se peut que le pronom interrogatif « qui » soit aussi marqué par la même postposition *pəjz* « pour » et ce pour questionner sur le destinataire de l'action ou sur le but de celle-ci.

Ex (238) :

Мыр хэт паӀе къэпщэфрэ
мә-г хэт пәјз қз-р-јз-гз
PDEM_{PROX}-ABS qui-pour CIS-2SG.OBL.A-acheter-DYN_{PRES}

« Pour qui achètes-tu ceci ? »

Comme les autres pronoms, les pronoms interrogatifs peuvent être prédicats et ils ne sont pas marqués par le morphème prédicatif.

Ex (239) :

Мыхэр сьд
мә-хз-г сәд
PDEM_{PROX}-PL-ABS quoi

« Ce sont quoi ? / Ces choses-là, c'est quoi ? »

Quand l'interrogatif est le prédicat de la phrase, il peut avoir pour dépendant une proposition subordonnée. Dans ce cas-là, la proposition subordonnée est marquée par l'absolutif, comme le terme U d'un verbe monovalent.

Ex (240) :

КъэмыкӀорэр хэт
қз-мә-к^{ʔw}з-гз-г хэт
CIS-NEG-aller-DYN_{PRES}-ABS qui ?

Litt : n'allant pas CISLOCATIF qui ?

« (celui qui) ne vient, c'est qui ? »

Comme les pronoms personnels, le pronom interrogatif *хэт* « qui » peut être employé comme un pronom possessif dans le sens de « de qui ». Sa composition est identique aux pronoms possessifs expliquée ci-dessus : « qui a ? »

Ex (241) :

мы тхильыр Хэт ий
мә тхәл-әг хет јә-ј
DEM_{PROX} livre-ABS/DEF de qui

Litt. ce livre de lui qui ?

« Ce livre est à qui ? »

Avant de passer à la partie consacrée aux pronoms indéfinis, j’aimerais bien noter que dans ce chapitre je me restreins aux propriétés des pronoms interrogatifs. La structure de la phrase interrogative sera analysée plus en détail dans le chapitre intitulé « Types de phrases » plus bas.

1.7.5. Les pronoms indéfinis

Les pronoms indéfinis sont des mots complexes (sauf *zɛwəlɜ* « quelques-uns/certains » dont la structure n’est pas intelligible) et le tableau 35 illustre ces pronoms.

<i>zəg^wɜrɜ</i>	« quelqu’un/quelque chose »
<i>nɛχəbɜ</i>	« la plupart d’eux »
<i>jɛznəq^wɜ</i>	« la moitié d’eux »
<i>xɜtəj</i>	« tous/tout »
<i>zɜtʃ^ʔɜ/pstɜwməj/pstɜwrəj/zɜpstɜwməj/zɜpstɜwrəj/xɜtəj</i>	« tous/tout »
<i>zɜtʃ^ʔɜ/zɜdəjtʃ^ʔɜ</i>	« tous/tout »
<i>zərəj/zəməj/zəpərəj/zəpərəməj</i>	« personne/rien »
<i>zɛwəlɜ</i>	« quelques-uns/certains »

Tableau 38 : Les pronoms indéfinis en abzakh.

Le pronom *zəg^wɜrɜ* « quelqu’un » / « quelque chose » est un mot composé par le cardinal *zə* « un » et l’adjectif *g^wɜrɜ* « quelconque / n’importe quel ». Comme les autres pronoms, il peut être marqué par un cas comme l’illustre l’exemple (240).

Ex (242) :

Ай	дэс	хукумэтым
ɛ-j	dɜ-s	hykymet-əm
PDEM _{DISTAL} -OBL	LOC _{LÀ} -être_assis	gouvernement-OBL
ицыфхэмэ	зыгорэхэр	яльэгъугъ
jə-tʃ ^ʔ əf-xɜ-mɜ	zəg ^w ɜrɜ-xɜ-r	jɛ-tɜwə-ɛ
3SG.POSS-homme-PL-OBL.PL	quelque_chose-PL-ABS	3PL.OBL.A-voir-ACMP

Litt : Là-bas assis gouvernement leurs hommes ont vu quelques choses.

« Les hommes du gouvernement, qui étaient là, ont vu quelque chose. » (Le locuteur raconte que les Abzakh de Yeleme exilé.e.s sont meurt à cause de la malaria dans les camps de réfugiés dirigés par le gouvernement.)

Il est possible que ce pronom indéfini ait pour référent un animé humain.

Ex (243) :

Зыгорэхэр	тхыль	еджэрэп
zəg ^w ɜrɜ-xɜ-r	txəl	jɜ-dʒɜ-rɜ-p
quelqu'un-PL-ABS	livre	3SG.OBL.R-lire-DYN _{PRES} -NEG

« Quelques-uns (certains) ne lisent pas de livre. »

Dans les deux exemples ci-dessus, le pronom indéfini est marqué par le cas absolutif. Bien évidemment, il peut être marqué par l'oblique aussi. Mais puisqu'il a une référence plurielle, c'est l'allomorphe *-mɜ* « OBL.PL » qui marque ce pronom.

Ex (244) :

Зыгорэмэ	апаӀе	кбэсэщэфы
zəg ^w ɜrɜ-mɜ	jɜ-pɜjɜ	qɜ-s-ɜ-ʃɜfə
quelqu'un-OBL.PL	3PL.POSS-pour	CIS-1SG.OBL.A-DYN _{PRES} -acheter

« J'en achète pour quelques-uns. »

Le pronom indéfini *нѣхəбɜ* « la plupart », composé par les morphèmes *нѣх* « plus » et *бɜ* « beaucoup », peut aussi être marqué par un cas, comme nous le montre l'exemple (245).

Ex (245) :

Нэхыбэр	конйам	ягъаклогъ
нѣхəбɜ-r	konjɜ-m	jɜ-ɣɜ-k ^w ɜ-ɣ
la plupart-ABS	Konya-OBL	3PL.OBL.C _{EUR} -CAUS-allier-ACMP

« Ils envoient la plupart à Konya. »

Le pronom *нѣхəбɜ* peut avoir un dépendant possessif aussi.

Ex (246):

Янэхыбэмэ	апаӀе	кбысэщэфы
jɜ-nѣхəбɜ-mɜ	jɜ-pɜjɜ	qɜ-s-ɜ-ʃɜfə
3PL.POSS-la_plupart-OBL.PL	3PL.POSS-pour	CIS-1SG.OBL.A-DYN _{PRES} -acheter

« Je l'achète pour la plupart d'entre eux. »

Quant au pronom *jɜznəq^wɜ* « la moitié d'entre eux », il est composé du morphème *jɜ-* « 3PL.POSS » suivi du morphème *zə* « un » (qui perd ici sa voyelle parce qu'il rencontre avec une syllabe du type Cə) et du morphème *nəq^wɜ* « moitié ».

Ex (247) :

Язныкъо коням ягъаклох
jɛznəqʷɜ konjɛ-m jɛ-ʋɛ-kʷɜ-ʋ
la moitié d'eux konya-OBL 3PL.OBL.C_{EUR}-CAUS-aller-ACMP

« Ils ont envoyé la moitié d'entre eux à Konya. »

Comme les autres pronoms indéfinis, il peut être marqué par un morphème casuel. Mais malgré l'emploi de l'absolutif dans l'exemple, il ne porte pas le sens de définitude.

Ex (248) :

Язныкъор арэп нахъыбэр коням ягъакло
jɛznəqʷɜ-ɾ ɛ-ɾɜ-ɾ нɛχəbɜ-ɾ konja-m jɛ-ʋɛ-kʷɜ-ʋ
la_moitie_d'eux-ABS DEM_{DISTAL}-PRED-NEG plupart-ABS Konya-OBL 3PL.OBL.C_{EUR}-CAUS-aller-ACMP

« Ils ont envoyé à Konya, non pas la moitié d'entre eux, mais la plupart. »

Comme les autres indéfinis, *jɛznəqʷɜ* « la moitié d'entre eux » peut assumer d'autres fonctions syntaxiques. Dans l'exemple (249), il est le bénéficiaire et son indice personnel « 3PL.OBL » est inséré dans le verbe par l'intermédiaire du morphème applicatif bénéfactif *fɜ-* :

Ex (249) :

Язныкъомэ къахъао афэзгъэжъуагъ
jɛznəqʷɜ-mɜ qəhwɜ jɛ-fɜ-z-ʋɜ-ʋʷ-ʋɛ
la_moitie_d'eux-OBL.PL café 3PL.OBL.APPL-BEN-1SG.OBL.C_{EUR}-CAUS-bouillir-ACMP

« J'ai préparé du café pour la moitié d'entre eux. »

Un autre pronom indéfini est le pronom *xɜtəj* « tous », composé par le pronom interrogatif *xɜt* « qui » et le coordonnant *-əj* « (et) aussi ».

Ex (250) :

Хэти джэгум къэкIуагъ
xɜtəj dʒɜgʷə-m qə-kʷ-ʋɛ
tous mariage-OBL CIS-aller-ACMP

« Tous sont venus au mariage. »

Le pronom *xɜtəj* réfère à une vaste quantité souvent indénombrable de personnes, ou à la totalité d'un ensemble d'entités animées ou inanimées.

Le pronom *xɜtəj* « tous » a des équivalents qui sont des formes créées par supplétion : *zɜpstɜwrəj*, *zɜpstɜwməj*, *pstɜwrəj*, *pstɜwməj*. Chaque forme contient dans sa composition soit le morphème « absolutif » soit le morphème « oblique ». *zɜpstɜwrəj* est la forme absolutive tandis que *zɜpstɜwməj* est son allomorphe oblique. Le sens de *pstɜw* est inconnu mais une hypothèse peut être qu'il soit un converbe composé par le nom *psɜ* « âme », le verbe statique *t* « être debout » et le morphème de converbe présent *-ɜw* (litt : étant debout (dans une) âme). En partant de même logique, *zɜpstɜw* est son allomorphe où ajouté le cardinal *zə* « un » (litt : un (celui) étant debout (dans une) âme). Mais j'aimerais souligner le fait que cette idée n'est qu'une humble hypothèse. En considérant ces formes créées par supplétion comme des formes grammaticalisées, je considère les gloser sous une forme d'une unité.

Ex (251) :

Зэпстэури	джэгум	къакӀуагъ
<i>zɜpstɜwrəj</i>	<i>dʒɜg^wə-m</i>	<i>qɐ-k^{ʔw}-ɐk</i>
tous.ABS	mariage-OBL	CIS-aller-ACMP

« Tous sont venus au mariage. »

Ex (252) :

Зэпстэуми	яшхын	яухыгъ
<i>zɜpstɜwməj</i>	<i>jɐ-ʃxən</i>	<i>jɐ-wəxə-ɐ</i>
tous.OBL	3PL.POSS-repas	3PL.OBL.A-finir-ACMP

« Ils ont tous fini leur repas. »

Il s'avère qu'il n'y a pas de différence au niveau sémantique entre *pstɜwrəj* et *zɜpstɜwrəj* (ainsi entre les formes obliques *pstɜwməj* et *zɜpstɜwməj*).

Ex (253):

Пстэуми	къахъао	афэзгъэжъуагъ
<i>pstɜwməj</i>	<i>qəhwɜ</i>	<i>jɐ-fɜ-z-ɐɜ-z^w-ɐk</i>
tout.OBL	café	3PL.OBL.APPL-BEN-1SG.CEUR-CAUS-bouillir-ACMP

« J'ai préparé le café pour tout le monde. »

Ex (254) :

пстэури шхагъэ

pstəwrəj ʃxə-кэ

tout.ABS manger-ACMP

« Tout est mangé. »

Quant au pronom *zɜtʃʲɜrəj* (et *zɜtʃʲɜməj*, la forme oblique) « tout », il est composé par le cardinal *zə* « un » marqué par la postposition instrumental *-tʃʲɜ* « INST » et un des morphèmes casuels, et le coordonnant *-əj* « (et) aussi ».

Ex (255) :

Зэклэри джэгум кьаклуагъ

zɜtʃʲɜrəj dʒɜgʷə-m qə-kʷ-вк

tous.ABS mariage-OBL CIS-aller-ACMP

« Tous sont venus au mariage. » (Dans un contexte où tous sont invité mais on n’attendait pas la participation de tous. Or, ils ont tous honoré le mariage.)

Ex (256) :

Зэклэми яшхын яухыгъ

zɜtʃʲɜməj jə-ʃxən jə-wəxə-к

tous.OBL 3PL.POSS-repas 3PL.OBL.A-finir-ACMP

« Tous ont fini leur repas. » (Dans un contexte où tous ont fini leur repas alors qu’on ne s’y attendait pas.)

Ce pronom indéfini a une autre variante, qui lui aussi, intègre le cas.

Ex (257) :

Сишыгъынхэр зэдиклэрий цыных

sjə-ʃəwən-xɜ-r zɜdɜjtʃʲɜrəj tsʲənə-x

1SG.POSS-vêtement-PL-ABS tous.ABS mouillé-3PL.ABS.U

« Mes vêtements sont tous mouillés. »

Même si le pronom indéfini *xɜtəj* réfère exclusivement aux animés, les autres pronoms indéfinis *zɜpstəwrəj* (ou *zɜpstəwməj*), *pstəwrəj* (ou *pstəwməj*) et *zɜtʃʲɜrəj* (et *zɜtʃʲɜməj*) peuvent être employées pour les animés comme pour les inanimés.

Le pronom *zəpərəj* est la forme absolutive « personne ». Sous la forme oblique, elle devient *zəpərəməj* :

Ex (258) :

Джыри зыпари шхагъэп
ḍʒərəj zəpərəj ʃxə-ʋ-зр
encore personne.ABS manger-ACMP-NEG

« Personne encore n'a mangé. » (verbe « manger » est employé comme un verbe intransitif)

Les variantes peuvent être employées dans divers rôles syntaxiques.

Ex (259) :

Зыпарыми pale дэшхын згъэхьэрэзыщтэп
zəpərəməj pəje dəʃxən z-ʋe-herezə-ʃt-ep
personne pour repas 1SG.OBL.C_{EUR}-CAUS-prêt-CERT-NEG

« Il n'est pas question que je prépare un repas pour quiconque. »

Il en va de même avec les variantes *zərəj* (forme absolutive) et *zəməj* (forme oblique) :

Ex (260) :

Жанберк джэгум зыри къыригъэблэгъагъэп
ʒənbɜrk ḍʒɜg^wə-m zərəj qə-rjə-ʋz-bləʋ-ʋʋ-зр
Janberk mariage-OBL personne CIS-3SG.OBL.C_{EUR}-CAUS-honorer-ACMP-NEG

« Janberk n'a invité personne au mariage. » (Il n'a invité même pas une seule personne.)

Ex (261) :

Зымий pale дэшхын згъэхьэрэзыщтэп
zəməj pəjz dəʃxən z-ʋz-hɜrɜzɜ-ʃt-зр
personne pour repas 1SG.OBL.C_{EUR}-CAUS-prêt-CERT-NEG

« Il n'est pas question que je prépare un repas pour quiconque. » (Je ne préparerai du repas même pas pour une seule personne.)

Il a déjà été mentionné que la frontière entre classes morphosyntaxiques était très fine. Le pronom *zəpərəj* en fournit une illustration : il peut être employé comme adverbe. Dans ce cas, il prend le sens de « rien » :

Ex (262) :

Зыпари яшлэрэп
зэврэј јв-ј³з-рз-р
rien 3PL.OBL.A-faire-DYN_{PRES}-NEG

« Ils ne font rien. » (Dans le contexte : Les enfants des riches ne travaillent pas.)

Le pronom indéfini *zɤwəlɜ* « certains » peut être marqué par un morphème casuel, selon la fonction syntaxique assumée.

Ex (263) :

Заулэмэ яшхын яшхыгъ
zɤwəlɜ-mɜ јв-јхэн јв-јхэ-в
certain-OBL.PL 3PL.POSS-repas 3PL.OBL.A-manger-ACMP

« Certains ont mangé leur repas. »

Ce pronom peut également être marqué par le morphème pluriel :

Ex (264) :

Заулэхэр шхагъэх
zɤwəlɜ-xɜ-r јхв-в-зх
certain-PL-ABS manger-ACMP-3PL.ABS.U

« Certains ont mangé. »

Notons que dans l'exemple (263), le verbe « manger » est transitif et dans l'exemple (264) il est intransitif. Ceci sera analysé dans le chapitre intitulé « La valence verbale et l'actance ».

Si l'on revient au pronom *zɤwəlɜ* « certains », il peut assumer la fonction circonstancielle. Il est alors marqué par une postposition.

Ex (265) :

Заулэмэ япале дэшхын згъэхьэрэзыгъэ
zɤwəlɜ-me јв-рәјз дзјхэн з-вз-һзгззэ-вз
certain-OBL.PL 3PL.POSS-pour repas 1SG.OBL.C_{EUR}-CAUS-prêt-ACMP

« J'ai préparé un repas pour certains d'entre eux. »

Après l'analyse des pronoms indéfinis, on constate qu'ils sont soit marqués par un morphème casuel soit ils l'intègrent dans leur composition (sauf le pronom *xɜtəj* « tous »). Donc, l'emploi

du cas absolutif avec un pronom indéfini nous prouve que sa valeur définie est une valeur secondaire que ce cas assume, son rôle principal étant de marquer le rôle syntaxique. Le tableau ci-dessous résume leurs propriétés :

Pronom	Sens	Marquage par un cas	Marquage par le morphème de pluriel
<i>zəg^wɜrɜ</i>	« quelqu'un/quelque chose »	marqué	marqué
<i>nɛχəbɜ</i>	« la plupart d'eux »	marqué	non-marqué
<i>jɛznəq^wɜ</i>	« la moitié d'eux »	marqué	non-marqué
<i>xɜtəj</i>	« tous/tout »	non-marqué	non-marqué
<i>pɜtɜwməj</i> (<i>pɜtɜwrəj/zɜpɜtɜwməj/zɜpɜtɜwrəj</i>)	« tous/tout »	intégré	non-marqué
<i>zɜtʃ^ɔɜ/zɜdətʃ^ɔɜ</i>	« tous/tout »	marqué	non-marqué
<i>zəɜəj</i> (<i>zəməj/zəpɜɜɜj/zəpɜɜɜməj</i>)	« personne/rien »	intégré	non-marqué
<i>zɛwəlɜ</i>	« quelques-uns/certains »	marqué	marqué

Tableau 39 : Les propriétés des pronoms indéfinis en abzakh.

Après l'analyse du chapitre « Syntagme nominal », je me tourne vers l'analyse du système verbal, qui comporte une complexité plus grande que le syntagme nominal et qui est le cœur de l'analyse syntaxique.

Chapitre 2. Le système verbal

La forme verbale dans les langues du Caucase est connue pour être complexe (plus particulièrement les langues du Caucase du Sud et celle du Caucase du Nord-Ouest). Le terme « langue agglutinante » vise à refléter cet état de fait, que je préfère décrire par le terme de « langue polysynthétique ». Le verbe est marqué par de nombreux morphèmes, au point que les spécialistes se sont entendus pour adopter des conventions partagées pour la représentation de la forme verbale. Le tableau 40 reproduit un modèle schématique pour le géorgien (Gérardin 2016: 25) et le tableau 41 un modèle pour le tcherkesse proposé par Arkadiev (Arkadiev 2020: 85).

POSITION	-4	-3	-2	-1	R	+1	+2	+3	+4	+5	+6	+7
MORPHEME ³	PV	S/A	P/R	VAL	RACINE	INCHO	MS	FACT	IMPFT	TAM	S/A3	PL

STRUCTURE MAXIMALE D'UNE FORME VERBALE FINIE EN GEORGIEN

Tableau 40 : La structure de la forme verbale en géorgien (Gérardin 2016: 25)

Prefixes						Root			Suffixes					
Argument structure zone						Pre-stem elements			Stem				Endings	
-10	-9	-8	-7	-6	-5	-4	-3	-2	-1	0	+1	+2	+3	+4
absolutive	deictic markers	subordinators	applicatives	dative	ergative	jussive	dynamicity	negation	causative	root	directionals, transitivity	event operators	plural	subordinators, force

Tableau 41 : Le modèle schématique de la forme verbale en tcherkesse (Arkadiev 2020: 85)

Le modèle proposé par Peter Arkadiev est un modèle schématique pour la forme verbale en tcherkesse standardisé. Pour la forme verbale en abzakh, je propose, en m'inspirant des deux modèles ci-dessus, le tableau suivant.

morphème	position
argument ABS	-8
cislocatif	-7
argument OBL _{APPL}	-6
morphème applicatif	-5
argument OBL _{DAT}	-4
argument OBL _{AGT}	-3
dynamique	-2
causatif	-1
racine	0
directionnels	1
mode	2
aspect	3
3PL.ABS	4
négation	5
interrogation	6

Tableau 42 : La structure de la forme verbale finie en abzakh¹²

La différence entre le tableau 41 et 42 est due au fait que le tableau 42 est un modèle seulement pour la forme finie d'un verbe en abzakh. Les catégories « Subordinators » (-8 et +4) sont traitées ici comme ressortissant de la thématique de la phrase complexe ; la catégorie « Negation » (-2) est exclue car elle n'apparaît que dans les formes déverbales, non dans les formes finies.

2.1. La classe des verbes

2.1.1. L'opposition verbo-nominale

L'opposition verbo-nominale en abzakh est loin d'être aussi forte que dans des langues est-caucasique géographiquement assez proches, telles que l'ingouche.

« Cette langue [l'ingouche] présente une très nette opposition verbo-nominale, c'est-à-dire que lorsque l'on établit les compatibilités des unités de première articulation, on s'aperçoit qu'un grand nombre de monèmes est déterminé par des modalités (unités grammaticales déterminantes, jamais déterminées) qui leur sont propres et qu'un autre vaste ensemble de monèmes est, lui, déterminé par d'autres modalités. Ce constat permet donc de dégager, d'une part, une classe de verbes déterminée essentiellement par des modalités temporelles, aspectuelles et de voix et, d'autre part, une classe de noms

12 Le tableau de la structure du verbe en tcherkesse plus détaillé est fourni par Arkadiev et Letuchiy, dont j'ai mentionné dans la partie « Nouvelles directions dans le domaine de caucasologie » (Arkadiev & Letuchiy 2011: 497)

déterminée par des modalités nominales spécifiques telles que le nombre et les adnominaux. » (Guérin 2004: 84)

Le fait d'utiliser la notion de « verbe » en abzakh a néanmoins tout son sens, au vu des compatibilités d'une classe de mots qui les distinguent des autres classes morphosyntaxiques. Les lexèmes qui peuvent recevoir un préfixe causatif ou applicatif constituent le cœur de la classe des verbes. Pour autant, comme déjà illustré plus haut, d'autres classes comme celles des noms ou des adjectifs peuvent être prédicats. En outre, on compte en abzakh un certain nombre de morphèmes qui peuvent selon le contexte se comporter soit comme des noms, soit comme des verbes. Une liste d'exemples tirés de mon corpus est fournie dans le tableau suivant.

<i>fəjʒ</i> « sommeil »	<i>fəjʒ</i> « la racine verbale du verbe 'dormir' »,
<i>gʷəpʃəsʒ</i> « pensée »	<i>gʷəpʃəsʒ</i> « la racine verbale du verbe 'penser' »,
<i>dʒʒgʷə</i> « jeu »	<i>dʒʒgʷə</i> « la racine verbale du verbe 'jouer' »,
<i>qʒʃʒ</i> « danse »	<i>qʒʃʒ</i> « la racine verbale du verbe 'danser' »,
<i>wəptʃʒ</i> « question »	<i>wəptʃʒ</i> « la racine verbale du verbe 'questionner' »,
<i>gʷəʃʒ</i> « parole »	<i>gʷəʃʒ</i> « la racine verbale du verbe 'parler' » etc.

Tableau 43 : Liste d'exemples de morphèmes qui sont soit un nom soit un verbe

On relèvera que tous les mots ci-dessus renvoient à des processus qui constituent des activités tout à fait typiques : des procès dans lesquels le sujet est facilement absorbé. Le sommeil, la danse, le jeu, la parole, la pensée. La question, elle, est peut-être plus éloignée de ce pôle organisateur, mais (au risque de procéder par auto-suggestion) on s'autorisera à y voir une action dans lequel le sujet s'engage, abaissant le pont-levis de la tour d'ivoire de son monologue intérieur. Ces mots se recoupent assez étroitement avec la liste des verbes qui admettent un objet interne, dans les langues qui connaissent cette construction : *to dream a dream, to smile a smile, to sigh a sigh, to dance a dance, to fight a fight, to sleep a sleep...* (constructions qui autorisent une qualification du procès par celle de l'objet interne, en lieu et place d'un adverbe : *to smile a smile of welcome, to fight a just fight...*). Un inventaire approfondi décèlerait sans doute d'autres exemples, mais au vu du caractère spécifique de ces verbes, on peut faire l'hypothèse selon laquelle l'inventaire demeurerait limité. Dans cette perspective, je considérerai que cet ensemble de mots au double statut (verbes qui peuvent être traités comme noms) constitue un cas particulier (qui mériterait un examen plus approfondi), et ne remet pas en cause l'existence d'une opposition verbo-nominale à l'échelle du système de la langue dans son intégralité.

De fait, face aux quelques verbes à équivalent nominal, il existe une longue liste (ouverte) de morphèmes qui ne peuvent se comporter que comme des verbes, et d'autres qui ne peuvent se comporter que comme des noms. Les noms ont des dépendants spécifiques (déjà abordés ci-dessus, chapitre I) qui ne sont pas les mêmes que ceux de la classe des verbes. Pour résumer, il y a bien en abzakh une classe morphosyntaxique de noms qui s'oppose à une classe morphosyntaxique de verbes en fonction de leurs compatibilités.

2.1.2. Particularités morphologiques des verbes

Si l'on revient aux propriétés des verbes en abzakh, la plus saillante est que les verbes peuvent recevoir plusieurs morphèmes préfixés et suffixés. Il en résulte une combinatoire d'un degré notable de complexité. Parmi ces morphèmes, les premiers sont les indices personnels indexés dans le verbe. Kumakhov et Vamling relèvent qu'un verbe tcherkesse peut avoir jusqu'à cinq indices personnels (Kumakhov & Vamling 2009 : 33). Ce nombre est atteint par l'emploi des morphèmes applicatifs et du morphème causatif. Dans l'exemple suivant, un verbe transitif, « lire », donc que l'on s'attend à voir apparaître sous une forme bivalente, est marqué par trois indices personnels (et devient de ce fait trivalent) du fait de l'emploi du morphème bénéfactif *f(3)*- (l'un des morphèmes applicatifs), qui étend son schéma actantiel.

Ex (266) :

МЫ	ТХЫЛЪЫМ	о	сыпфеджэ
mə	tχəl-əm	wɜ	sə-p-f-j-3-dʒɜ
DEM _{PROX}	livre-OBL	2SG	1SG.ABS.A-2SG.OBL.APPL-BEN-3SG.OBL.R-DYN _{PRES} -lire

« Je te lis ce livre. »

Parmi les morphèmes applicatifs, il y a un bon nombre de morphèmes locatifs (dans mon corpus, j'ai à ce jour trouvé treize morphèmes locatifs, qui seront détaillés au §2.6.7.2 du chapitre 2. « La valence verbale et actance »). Par exemple, dans l'énoncé (267), l'indication « dans le jardin » est exprimée par le nom « jardin » au cas oblique, indexé dans la forme verbale par l'intermédiaire du locatif *f*, préfixé à la racine verbale. De même pour « maison » dans l'exemple (268).

Ex (267) :

Ӏялэр хатэм топ шэджэгү
ʔelɜ-r xətɜ-m top ʃ-ɜ-dʒɜʁ^{wə}
enfant-ABS/DEF jardin-OBL balle LOC_{LÀ}-DYN_{PRES}-jouer

« L'enfant joue à la balle là dans le jardin. »

Ex (268) :

Унэм сышыс
wənɜ-m sə-ʃə-s
maison-OBL 1SG.ABS.U-LOC_{LÀ}-être_assis

Litt : Je suis assis là à la maison.

« Je suis à la maison. »

Le verbe reçoit également des morphèmes d'aspect et de mode qui se suffixent à lui. On y reviendra au §2.3 « Les morphèmes de temps, aspect et mode ».

Ex (269) :

Ӏялэр хатэм топ шэджэгүгь
ʔelɜ-r xətɜ-m top ʃ-ɜ-dʒɜʁ^{wə}-ɸ
enfant-ABS/DEF jardin-OBL balle LOC_{LÀ}-jouer-ACMP

« L'enfant a joué à la balle là dans le jardin. »

2.1.3. Les verbes statiques

Une particularité notable de l'abzakh est l'existence d'un petit nombre de verbes statiques. Il s'agit d'une particularité répandue dans les langues du Caucase. L'ensemble fermé des verbes statiques peut être établi au moyen d'un unique test : sont dits statiques les verbes non compatibles avec le morphème dynamique. Les verbes statiques ne sont pas marqués par le morphème dynamique présent *-rɜ* (et sa variante prépositionnelle *ɜ-*).

Ex (270) :

Тхыль сэтхы
txəʃ s-ɜ-txə
livre 1SG.ABS.U-DYN_{PRES}-écrire

« J'écris un livre. »

La différence entre les verbes dynamiques et les verbes statiques est plus saillante quand le verbe est à la forme négative :

Ex (271) :

УНЭМ иСЭП
wənɜ-m jə-s-zp
maison-OBL LOC_A_L'INTÉRIEUR-être_assis-NEG

Litt : Il n'est pas assis à l'intérieur à la maison. »

« Il n'est pas à la maison. »

Ex (272) :

Іялэр шыерэп
ʔɛlɜ-r ʃəjɜ-rɜ-p
enfant-ABS/DEF dormir-DYN_{PRES}-NEG

« L'enfant ne dort pas. »

Quand on compare les deux exemples ci-dessus, on constate l'apparition du morphème dynamique *-rɜ* avant le morphème de négation *-(ɜ)p* dans le verbe dynamique « dormir ». À première vue, on a l'impression qu'il s'agit d'un phénomène phonétique : un rhotacisme entre deux morphèmes, dû au fait que deux voyelles ne peuvent pas se succéder en abzakh. Cependant, un autre verbe statique qui se termine par une voyelle, « avoir », nous prouve que tel n'est pas le cas.

Ex (273) :

шъыпхъу силэп
ʃəpχ^w s-jəʔɜ-p
soeur 1SG.OBL.A-avoir-NEG

« Je n'ai pas de sœur. »

De même, on ne constate non plus l'emploi du morphème *-rɜ* dans les formes déverbales ayant pour base des verbes statiques, alors que ce morphème existe avec les verbes dynamiques. Reprenons l'exemple qu'on a vu plus haut.

Ex (274) :

Ай	дэс	хукумэтим
е-ј	дз-с	hukumet-эм
DEM _{DISTAL} -OBL	LOC _{LÀ(CLOS)} -être_assis	gouvernement-OBL
ицыфхэми	зыгорэхэр	яльэгъугъ
јə-t̃sʰəf-xz-m-əj	zəgʷɜrɜ-xz-r	јв-тзвʷə-в
3SG.POSS-homme-PL-OBL-aussi	quelque_chose-PL-ABS	3PL.OBL.A-voir-ACMP

Litt : Là-bas assis gouvernement leurs hommes ont vu quelques choses.

« Les hommes du gouvernement, qui étaient là, ont vu quelque chose. » (Le locuteur raconte que les Abzakh de Yeleme exilés sont morts à cause de la malaria dans les camps de réfugiés dirigés par le gouvernement.)

Dans l'exemple ci-dessus, on a un participe présent *dəs* « étant assis là » qui est le prédicat de la proposition relative, et il n'est pas marqué par le morphème dynamique *-rɜ*. Or dans l'exemple suivant, ce morphème marque la forme déverbale.

Ex (275) :

Хатэм	шэджэгурэ	Іялэр	мэкбугъо
xatɜ-m	ʃɜ-d̃ʒɜgʷə-rɜ	ʔɛlɜ-r	mɜ-qʷəbʷɜ
jardin-OBL	LOC _{LÀ} -jouer-DYN _{PRES}	enfant-ABS	DYN _{PRES} -crier

« L'enfant qui joue dans le jardin crie. »

Dans l'exemple ci-dessus, on a un participe présent qui a pour base un verbe dynamique « jouer » et il est marqué par le morphème dynamique. On va analyser ceci plus en détail dans les chapitres concernés (« Les formes déverbales »).

L'inventaire des verbes statiques se limite en abzakh à cinq, dont trois sont des verbes de posture *ʃələn* « être allongé là », *ʃəsən* « être assis là », *ʃətən* « être debout là ». Outre leur emploi littéral, ces trois verbes peuvent être employés avec une valeur existentielle, sans référence à une posture, comme dans l'exemple (271) ci-dessus. Les deux autres verbes statiques sont *јəʔən* « avoir » et *ʃɜʒən* « vouloir » / « falloir ».

Les verbes statiques *ʃələn* « être allongé là », *ʃəsən* « être assis là », *ʃətən* « être debout là » sont employés obligatoirement avec les morphèmes locatifs. Reprenons l'exemple (268) :

Ex (268) :

УНЭМ сышыс
wənɜ-m sə-ʃə-s
maison-OBL 1SG.ABS.U-LOC_{LÀ}-être_assis

Litt : Je suis assis là à la maison.

« Je suis à la maison. »

Quant aux verbes *jəʔɜn* « avoir », *fɜʒɜn* « vouloir » / « falloir », il est fort probable qu’il s’agisse de complexes formés par un morphème applicatif. Pour le verbe *fɜʒɜn* « vouloir » / « falloir », Vadim Kimmelman propose qu’il est composé du morphème bénéfactif *fɜ-* et du verbe « avoir » *jɜ-* (Kimmelman date inconnue). Le raisonnement apparaît tout-à-fait logique (qui peut être résumé comme « avoir à/pour soi ») mais j’analyserais le verbe « avoir » comme une forme composée du morphème locatif *jə-* qui signifie « à l’intérieur » et du nom « main » *ʔɜ*, et le verbe *fɜʒɜn* « vouloir » / « falloir » comme une forme composée du morphème bénéfactif *fɜ-* et du verbe « avoir » *jəʔɜn* avec ellipse de l’occlusion glottale médiane. (Le morphème *-n* est le morphème de masdar.) Néanmoins, à ce stade, cette analyse n’est elle aussi qu’une hypothèse.

Avant de passer à l’analyse du système verbal, j’aimerais également mentionner la création lexicale verbale.

2.2. La création lexicale verbale

Comme illustré plus haut, la structure de la forme verbale est assez complexe. Toutefois, outre la flexion, il y a aussi les procédés lexicaux pour créer des nouveaux verbes. Peter Arkadiev et Timur Maisak proposent qu’en tcherkesse la distinction entre l’inflexion et la dérivation ainsi que celle entre la dérivation et la composition est ambigu (Arkadiev & Maisak 2018). Dans le même article, les auteurs propose que les morphèmes locatifs préverbaux sont des morphèmes grammaticalisés issues des parties du corps et les morphèmes applicatifs comme bénéfactif, malefactif et comitatif étaient auparavant les morphèmes spatiaux, qui exemplifie une étape plus avancée de la grammaticalisation (Arkadiev & Maisak 2018). Mes analyses sur l’abzakh me donnent un argument en faveur de leur constat et j’aimerais commencer mon analyse par la dérivation.

2.2.1. La dérivation

Il est difficile de distinguer la dérivation de la flexion en tcherkesse. Or le critère que Creissels propose pour leur distinction nous aide le faire surtout dans une langue agglutinante ou polysynthétique : « (...) seules les caractéristiques flexionnelles du mot peuvent intervenir dans la formulation de règles syntaxiques, et il ne doit pas exister de règle syntaxique spécifique à tel ou tel type de mot dérivé. Autrement dit, la dérivation peut modifier les propriétés syntaxiques du mot, mais le comportement syntaxique d'un mot dérivé doit pouvoir se prédire en le rattachant simplement à une catégorie à laquelle appartiennent aussi des mots non dérivés. » (Creissels 2006a: 15)

En abzakh, le verbe *зэхзэхэн* « entendre » est un exemple de dérivation : Le verbe *хэ-н* « porter-MSD » reçoit l'indice personnel invariable *зэ-* et le morphème applicatif locatif *хэ-* « LOC_{DEDANS} » et obtient le sens de « entendre » (litt : se porter dedans).

Ex (276) :

Мый	узфэкIуагъэр	сэ	зэхэсхьыгъ
mə-j	wə-z-fɛ-k ^{ʔw} -ɸk-ɜr	se	zɛxɛ-s-hə-ɸ
DEM _{PROX} -OBL	2SG.ABS.U-soi_même-BEN-aller-ACMP-ABS	1SG	<entendre>-1SG.OBL.A-<entendre>-ACMP

« J'ai entendu que tu étais venu. »

Pour faciliter la lecture, au lieu de gloser le sens de chaque morphème, je préfère gloser le sens de la forme complexe <entendre>.

Comme le morphème *хэ-* « LOC_{DEDANS} » d'autres morphèmes applicatifs peuvent dériver des nouveaux verbes. Dans l'exemple (277), le morphème locatif *ʔэ-* « LOC_{DESSOUS} » dérive le verbe « publier » du verbe « sortir ».

Ex (277) :

Джа	фэдэ	тхыльхэр	кбылэдгъэкIыгъ
ḍʒə	fɛdɛ	txəl-xɛ-r	qə-ʔɛ-d-kɛ-tʃ ^ʔ ə-ɸ
DEM	comme	livre-PL-ABS/DEF	CIS-LOC _{DESSOUS} -1PL.OBL.CEUR-CAUS-sortir-ACMP

Litt : Nous avons fait sortir dessous cislocatif les livres comme (litt: ressemblant) ça.

« Nous avons publié/sorti des livres comme ça. »

Outre ces morphèmes, les verbes statiques *jəʔən* « avoir » et *fəʔən* « vouloir / falloir » sont des verbes dérivés par l'emploi des morphèmes applicatifs *jə-* « LOC_AL'INTERIEUR » et le bénéfactif *fə-* comme mentionné plus haut.

Outre la dérivation, l'abzakh emploie la collocation pour la création lexicale verbale.

2.2.2. Les collocations

On entend par collocation une association très fréquente de morphèmes sans qu'il y ait figement (Costaouec & Guérin 2007). Donc on ne se trouve pas face à un complexe unitaire, tous les morphèmes ont un rôle syntaxique à jouer dans la phrase et la structure de celle-ci n'est pas bouleversée.

Très fréquemment quand on passe à la traduction on obtient un sens verbal différent de ce qu'il semble être dit en abzakh mais on ne peut pas y voir un complexe unitaire car les relations syntaxiques sont maintenues dans la phrase.

Voici un exemple de collocation où l'on a l'adverbe « bien » *fʷə* qui s'associe avec le verbe « voir » *ʔəʔən*, et qui tout les deux signifient « aimer ».

Ex (278) :

Іялэм	пшъашъэр	шы	ельэгъу
ʔelɜ-m	pʃɛʃɜ-r	fʷə	j-ɜ-ʔəʔən
garçon-OBL	filles-ABS/DEF	bien	3SG.OBL.A-DYN _{PRES} -voir

« Le garçon aime la fille. »

Si l'on souhaite dire « Le garçon voit bien la fille. », on emploie un autre adverbe *dəʔən* « bien ».

Ex (279) :

Іялэм	пшъашъэр	дэгъу	ельэгъу
ʔelɜ-m	pʃɛʃɜ-r	dəʔən	j-ɜ-ʔəʔən
garçon-OBL	filles-ABS/DEF	bien	3SG.OBL.A-DYN _{PRES} -voir

« Le garçon voit bien la fille. »

Dans l'exemple (279) le verbe « voir » garde ses propriétés syntaxiques, expérient marqué à l'oblique et le stimulus marqué à l'absolutif. De ce fait, on ne peut pas penser qu'il s'agit d'un procédé de figement.

Dans les collocations, le nom « cœur » est très productif comme le montrent les exemples suivants.

Ex (280) :

джары	сэ	сыгу	кьео
ḍʒəɾə	sɜ	sə-g ^{wə}	q-j-ɜ-wɜ
ainsi	1SG	1SS.POSS-cœur	CIS-3SG.OBL.R-DYN _{PRES} -frapper

Litt : Ainsi moi, mon cœur CISLOCATIF il frappe. (Il frappe vers mon cœur.)

« Ainsi, il me chagrine. »

Le patient du verbe « frapper » est le nom « cœur » qui a pour dépendant un adnominal possessif. On voit donc que la valence du verbe « frapper » est conservée.

Un autre exemple avec le mot « cœur » est « plaie ».

Ex (281) :

инысэ	игу	рихьягъ
jə-nəsɜ	jə-g ^{wə}	r-jə-h-ɐk
3SG.POSS-belle_fille	3SG.POSS-cœur	3SG.OBL.A-LOC _{À_L'INTÉRIEUR} -porter-ACMP

Litt : Il/elle a porté à l'intérieur le cœur de sa belle-fille.

« Il a plu à sa belle-fille. »

Quand le verbe dans l'exemple (281) est analysé, on constate qu'il garde tous ses propriétés syntaxiques. Il est marqué par le morphème applicatif locatif *jə-* « LOC_{À_L'INTÉRIEUR} », par l'indice personnel d'agent et le morphème aspectuel accompli. Dans le syntagme nominal, *jə-nəsɜ jə-g^{wə}* « le cœur de sa belle-fille » est le patient du verbe « porter ». Puisque l'emploi de l'adnominal possessif comme dépendant du nom exclut le marquage du nom par les morphèmes casuels, il est difficile de constater les rôles syntaxiques via les marqueurs casuels. Mais un autre test est à notre disposition : Si l'on veut dire « Il/elle/ceci/cela m'a plu. », il faut employer l'adnominal possessif « 1SG.POSS », comme illustré dans l'exemple (282).

Ex (282) :

Сыгу	рихьягъ
sə-g ^{wə}	r-jə-h-ɐk
1SG.POSS-cœur	3SG.OBL.A-LOC _{À_L'INTÉRIEUR} -porter-ACMP

Litt : Il/elle/ça a porté à l'intérieur mon cœur.

« Il m'a plu. »

Donc, l'agent et le patient du verbe « porter » sont tous les deux les 3^e personnes du singulier, l'agent est indexé sous forme de « 3SG.OBL » alors que le patient (argument absolutif) n'y est pas indexé.

Afin de montrer la productivité du nom « cœur » dans les collocations, je donne ces deux exemples aussi.

Ex (283) :

сыгу	бгъэклодыгъэ
sə-g ^{wə}	b-ʋz-k ^{ʔw} ɛdə-ʋz
1SG.POSS-cœur	2SG.OBL.CEUR-CAUS-se_perdre-ACMP

Litt : Tu as fait se perdre mon cœur.

« J'ai perdu ma confiance en toi. »

L'exemple (284), donné dans la partie « dérivation », est un exemple aussi pour la collocation.

Ex (284) :

седжэнэу	сыгу	тесльхьагъ
s-jɛ-dʒɛ-n-ɛw	sə-g ^{wə}	tɛj-s-ħɐ-ʋ
1SG.ABS.A-3SG.OBL.R-lire-MSD-ADV	1SG.POSS-cœur	LOC _{DESSUS} -1SG.OBL.A-mettre-ACMP

Litt : J'ai allongé dessus mon cœur en tant qu'étudier.

« J'ai décidé d'étudier. »

Donc, au lieu d'appeler ces formes comme composition, je préfère les considérer comme des collocations. La raison de ce choix est que chaque mot garde ses propriétés morphosyntaxiques.

Maintenant, j'aimerais passer à l'analyse du système verbal et j'aimerais commencer par l'analyse des morphèmes de temps, aspect et de mode (TAM).

2.3. Les morphèmes de temps, aspect et mode (TAM)

« Concerning aspect and tense relations, the interpretative modal of temporality expressed by languages cannot be reduced to simple temporality organized only by the objective chronology of events in the perceived surroundings. Linguistic temporality is represented by the speaker's

situation, located between time already gone by and time to come, the speaker being carried along by the flow of time. ». (Declés 2016: 36)

Comme clairement exprimé par Declés, la notion de temps en linguistique ne peut pas s'isoler des situations dans lesquelles le locuteur se trouve. Donc, une analyse temporelle linéaire doit inclure les relations aspecto-temporelles et modales. La question de la temporalité en tcherkesse est un sujet déjà travaillé par plusieurs linguistes et le tcherkesse est considéré avoir une conjugaison riche en termes d'expression de la temporalité. Néanmoins, les linguistes présentent de façon traditionnelle cette conjugaison sans distinguer entre le temps et l'aspect ou encore entre le mode et le temps ou l'aspect. Selon Hewitt (2004), dans le dialecte temirgoï, dialecte le plus proche d'abzakh, il y a huit marqueurs de TAM – sans préciser si ces morphèmes appartiennent à une classe de temps, ou à une classe d'aspect ou encore à une classe de mode.

« In Temirgoi the Indicative markers are: Dynamic Present / Dynamic.Root.∅/ (unless the final vowel is to be interpreted as the tense-marker); Imperfect /-ʃtə.ʋ/; Future I (immediate/obligative) /-n/; Future II (general) /-ʃt/; Aorist /-(:).ʋ(ɑ)/; Pluperfect has the ending /-ʋɑ:.ʋ(ɑ)/; Conditional I /-ʃtə.ʋɑ/ (or /-nʋɑ); and conditional II /-ʃtə.ʋɑ.ʋ/. The Stative Present, like its Dynamic counterpart, has no suffixal marker but also lacks any Dynamic prefix. » (Hewitt 2004 : 130)

Mais Arkadiev précise dans ses essais qu'en tcherkesse il existe une conjugaison basée sur le temps ayant une distinction aspectuelle dans le passé.

« Circassian languages possess largely isomorphic, even if formally divergent, tense systems distinguishing a perfective and an imperfective past tenses, see Table 1:

	Present	Past		Futur
		Perfective	Imperfective	
Adyghe	unmarked ≠ “dynamic” prefix	-ʋ(e)	- š'təʋ(e)	- (št)
Kabardian		- α ≠- ʋe	- t(e)	- ne

Table 1 : Primary tense systems of Circassian languages » (Arkadiev 2017: 19)

Upon the “primary” tense forms “secondary” forms are built by simple addition of tense suffixes to already inflected forms. » (Arkadiev 2017: 19).

Catherine Paris, elle, dans sa thèse, insiste en revanche sur certaines différences entre les dialectes du tcherkesse. Bien que l’on puisse facilement exprimer la temporalité en tcherkesse, tous les dialectes ne se fondent pas sur la même base :

« (...) Par contre, et bien que chaque groupe dialectal possède ses propres distinctions temporelles, essentiellement le passé, le présent et deux futurs, la catégorie temporelle est inconnue du diasystème : le « passé » des dialectes [ɣe / a] y est représenté par un « temps fermé » = « révolu », le « présent », par le « répétitif / continu » [-r(e)], le « futur » commun à tous les dialectes [-n] par « l’intentionnalité » et le « futur général » [š’ : t / -n : əw], par l’affirmation d’un « être, exister » dans les dialectes occidentaux et par « état d’intention » dans les dialectes orientaux. » (Paris 1984 : 39)

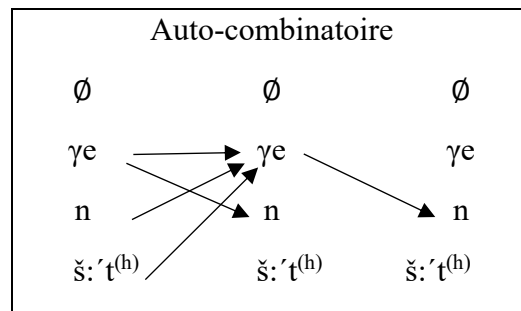
Dans le même ouvrage, elle présente un paradigme temporel pour les dialectes occidentaux, qui est proche de l’analyse d’Arkadiev dont il a été question ci-dessus. Même si la citation est assez longue, elle mérite d’être reproduite ici *in extenso*.

« Le paradigme suivant est celui des marques temporelles qui, bien que représentant un seul et même paradigme, peuvent se combiner les unes avec les autres (ou « s’auto-combiner ») selon certaines règles ; ce paradigme se décompose ainsi en plusieurs sous-paradigmes combinatoires (ou auto-combinatoires) identiques. Les combinaisons des représentants du paradigme temporel donnent lieu soit à des temps composés, soit à des valeurs modales. Dans les dialectes occidentaux, le paradigme temporel et son auto-combinatoire se présentent de la façon suivante :

a) Le paradigme

Valeur temporelle	Marque
Présent	-∅
Passé	-ɣe
Futur I	-n
Futur II	-š : t ^(h)

b) Ses possibilités auto-combinatoires



où -γα.γe passé lointain

-nə.γe conditionnel I

-š' tə.γe conditionnel II et Imparfait

-γe.n passé probable

-γe.γe.n passé lointain probable » (Paris 1984 : 130)

Dans le deuxième tableau de la citation de Catherine Paris, on voit clairement que les combinaisons des morphèmes de TAM créent des formes complexes pour référer aux “temps” complexes.

Pour le kabarde, qui fait partie du tcherkesse oriental et qui est donc un dialecte lointain de l'abzakh, Kumakhov & Vamling (2009 : 45) dégagent dix marqueurs dont voici la liste : « *Présent -∅ (-r), Future I -n, Future II -nu, Perfect I -a, Perfect II -at, Pluperfect I -γα, Pluperfect II -γat, Imperfect -t, Aorist I -s', Aorist II -∅.* »

Ces auteurs proposent aussi des formes complexes pour des « temps perfectifs » selon la grammaire traditionnelle.

D'après ces analyses qui nous fournissent des points de vue génériques par rapport au système de TAM en tcherkesse, il est évident qu'il n'y a pas de compromis quand il s'agit de la marque de présent. Il est soit non-marqué, soit il y a un morphème dynamique. Dans ses tableaux des formes prédicatives en tcherkesse, Catherine Paris attire notre attention sur la différence entre les dialectes occidentaux et les dialectes orientaux au plan de l'expression du présent :

« La distinction entre le groupe occidental et le groupe oriental des dialectes tcherkesses se base, avant tout, sur des différences grammaticales, et, notamment, dans l'expression du temps du présent. Il est généralement admis que celui-ci s'exprime par une marque positive /w/ - /-e.w/ = [o] dans les

dialectes orientaux, tandis que dans les dialectes occidentaux c'est précisément l'absence de toute marque temporelle qui caractérise le présent. » (Paris 1972: 268)

Or, Catherine Paris remarque dans ses études ultérieures (1989; 1999) qu'il y a le morphème -*r(ɜ)* et sa variante de forme *ɜ-* qui est un « marque de procès » au présent. Elle explique que la variante prépositionnelle *-ɜ* distingue un verbe de procès d'un verbe d'état *au présent* : « *La différence entre un prédicat d'état et un prédicat de procès réside donc, du point de vue formel, dans l'absence ou la présence, au présent et uniquement au présent, de ce morphème, qui s'avère ainsi dénoter un 'proces' (...)* » (1999 : 18)

Il se peut que cette confusion soit le résultat d'un système qui exclut l'aspect et la mode et donc qui préfère y voir une classe de « temps ». Selon mon corpus actuel d'abzakh, il semble que le paradigme se dresse, du point de vue syntaxique, par une classe d'aspect et une classe de mode. Cette approche d'analyse peut trouver ses racines dans le fait que plusieurs langues polysynthétiques, comme les langues autochtones d'Amérique du Nord, contiennent un riche système de TAM qui se base sur l'aspect et le mode, ayant moins de morphèmes spécifiquement désignés pour exprimer la temporalité : « *Probably the most common affixes on verbs in languages of any type are those marking tense, aspect, and mode. It might be expected that these categories would be especially well developed among polysynthetic languages. Many North American languages do in fact exhibit elaborate aspect and mode morphology, although pure tense morphemes are somewhat rarer.* » (Mithun 1988: 443)

Cependant, il faut avouer que cette analyse doit être considérée avec prudence car les morphèmes aspectuels et modaux ont également des références temporelles. Je préfère commencer l'analyse par les morphèmes aspectuels et puis continuer par les morphèmes modaux et finir par la coexistence des morphèmes aspectuels et modaux.

2.3.1. Les morphèmes aspectuels

Si l'on veut se rappeler brièvement la définition de l'aspect, on peut recourir à celle proposée par Comrie : « *different ways of viewing the internal temporal constituency of a situation* » (Comrie 1976 : 3).

Comme Comrie l'indique, les notions de temps et d'aspect sont entrelacés, d'où la confusion du « dynamique/présent » est née en abzakh. Selon l'analyse que je propose, l'abzakh compte quatre morphèmes d'aspect : dynamique présent *-rɜ* « DYN_{PRES} », accompli *-ɸ(ɜ)* « ACMP »,

accompli passé *-(ə)ʁaʁ* « ACMP_{PASSE} » et inaccompli passé (ou à valeur de progressif passé selon les contextes) *-ʃiʁaʁ* « INACMP_{PASSE} ». Il est clair que ces morphèmes aspectuels sont fortement liés au temps. Mais du fait qu'ils donnent une référence au déroulement interne du procès en question, je préfère les considérer comme des morphèmes aspectuels.

Le dynamique/présent : -rʒ

Quand le corpus d'abzakh de Yeleme est analysé, il est observé que le morphème *-rʒ* est employé seulement dans les phrases négatives et interrogatives. Toutefois, ce morphème a un allomorphe préfixal *ʒ-* (*-ʒw* dans les dialectes orientaux) qui est employé lorsque le procès se déroule au moment de l'énonciation. Or, cette variante prépositionnelle peut marquer uniquement les verbes dynamiques. De ce fait, Catherine Paris, dans son œuvre intitulée *Esquisse grammaticale du dialecte abzakh* (Paris 1989 : 190), dénomme ce morphème et son allomorphe comme étant « marque de procès ». Puisque ce morphème *rʒ-* et sa variante préfixale *ʒ-* peuvent être uniquement employés avec les verbes dynamiques au présent, je préfère les gloser « DYN_{PRES} » :

Ex (285) :

тэ адыгэклэ тэшлэ
 тэ ʁdəʁʒ-tʃʁʒ t-ʒ-ʃʁʒ
 1PL adyghé-INST 1PL.OBL.A-DYN_{PRES}-savoir

« Nous, nous parlons adyghé. » (Dans le contexte : propriétaire de la maison insistait à parler turc avec les invités tcherkesses. Cet exemple est la réaction des invités.)

Dans l'exemple (285), le verbe « savoir » n'est pas marqué par le morphème *-rʒ* mais par sa variante préfixale *ʒ-* puisque c'est une phrase affirmative, non-niée. Le marquage du verbe par le morphème « DYN_{PRES} » peut impliquer soit une action habituelle soit une action ponctuelle. Les deux interprétations sont possibles et dépendent de la situation et du contexte.

Ex (286) :

тхыль седжэ
 txəʃ s-j-ʒ-dʒʒ
 livre 1SG.ABS.A-3SG.OBL.R-DYN_{PRES}-lire

« Je suis en train de lire un livre ». (action ponctuelle)

ou : « Je lis un livre. » (action habituelle)

Pour lever l'ambiguïté, le locuteur peut recourir à des adverbes pour spécifier si l'action est habituelle, comme dans l'exemple suivant.

Ex (287) :

джума псахъа къэс къэкӀо
 d͡ʒwəmə pʃəhə qɜs q-ɜ-kʔwɜ
 vendredi soir chaque CIS-DYN_{PRES}-aller

Litt : Chaque vendredi soir il va CISLOCATIF.

« Il vient chaque vendredi soir. »

Ou au contraire pour indiquer que le fait est ponctuel ou progressif.

Ex (288) :

джы еджапӀэм сэкӀо
 d͡ʒə jɜd͡ʒəpʔɜ-m s-ɜ-kʔwɜ
 maintenant école-OBL 1SG.ABS.U-DYN_{PRES}-aller

« Maintenant je vais/suis en train d'aller à l'école. »

Le morphème « DYN_{PRES} » a une autre variante de forme qui est employée quand le terme U du verbe monovalent est une 3^{ème} personne du singulier ou du pluriel : *mə-/mɜ-*.

Ex (289) :

Ӏялэ цыкӀум еджапӀэм макӀо
 ʔɜlɜ tsʔəkʔwə-m jɜd͡ʒəpʔɜ-m mə-kʔwɜ
 enfant petit-OBL école-OBL DYN_{PRES}-aller

« Le petit enfant est en train d'aller à l'école. » / « Le petit enfant va à l'école. »

Comme évoqué dessus, dans les verbes statiques il n'est possible d'employer ni le morphème *rɜ-* ni son allomorphe préfixal *ɜ-*.

Ex (290) :

Унэм сис
 wənɜ-m s-jə-s
 maison-OBL 1SG.ABS.U-LOC_{À_L'INTÉRIEUR}-être_assis

Litt : La maison je suis assis à l'intérieur.

« Je suis à la maison. »

Cette incompatibilité me porte à considérer ce morphème comme un morphème aspectuel plutôt qu'un morphème temporel.

Si un verbe dynamique est marqué par le morphème de négation, on emploie le morphème *-rз*, mais non plus sa variante prépositionnelle *з-*.

Ex (291) :

УНЭМ сыклоpэп
wəпз-m sə-kʷz-rз-p
maison-OBL 1SG.ABS.U-aller- DYN_{PRES}-NEG

« Je ne vais pas à la maison. »

Si l'on met un verbe statique à la forme négative, on n'observe pas le morphème *DYN_{PRES}* dans le verbe.

Ex (292) :

УНЭМ сисэп
wəпз-m s-jə-s-зр
maison-OBL 1SG.ABS.U-LOC_A_L'INTÉRIEUR-être_assis-NEG

Litt : La maison je ne suis pas assis à l'intérieur.

« Je ne suis pas à la maison. »

Donc, malgré la forte présence de la notion de temps dans la sphère sémantique de ce morphème, le fait que les verbes statiques ne l'emploient pas me fait le considérer comme un morphème aspectuel.

L'accompli : -в

Parmi les morphèmes aspectuels on trouve le morphème *-(з)в* « accompli » qui implique que la réalisation de l'action est achevée au moment de l'énonciation.

Ex (293) :

сэ	бэу	седжагъ	унивэрситэм	сыклуагъ
sɜ	bɜw	s-jɜ-dʒ-ɐk	universite-m	sə-kʷ-ɐk
1SG	beaucoup	1SG.ABS.A-3SG.OBL.R-lire-ACMP	université-OBL	1SG.ABS.U-aller-ACMP

Litt : J'ai beaucoup lu, je suis allée à l'université.

« J'ai étudié beaucoup, j'ai fait des études supérieures à l'université. »

Dans l'exemple ci-dessus, un fort sémantisme de passé est présent, mais le sens d'achèvement d'une action est plus saillant et je préfère le considérer comme sens premier, et en conséquence, placer ce morphème dans la classe d'aspect. De même, l'accompli peut avoir une interprétation de « résultatif », catégorie caractérisée comme suit par Desclés :

« A resultative state is the state obtained by an actant immediately after actualization of the transition event; this state is tightly linked to the event which generated it. » (Desclés 2016: 44).

Voici deux exemples pour son emploi comme résultatif :

Ex (294a) :

дэкьутэр	сыкьутагъэ
dɜqʷətɜ-r	sə-qʷətɜ-kɜ
noix-ABS/DEF	1SG.OBL.A-casser-ACMP

« J'ai cassé la noix. »

Ex (294b) :

дэкьутэр	кьутагъэ
dɜqʷətɜ-r	qʷətɜ-kɜ
noix-ABS/DEF	casser-ACMP

« La noix est cassée. »

Dans l'exemple (294a), on a un verbe bivalent « casser » mais dans l'exemple (294b), le même verbe bivalent devient un verbe monovalent avec un sémantisme résultatif. Il n'a plus son agent marqué par l'oblique et indexé dans le verbe, le patient dans l'exemple (294a) devient l'actant unique du verbe dans l'exemple (294b). Ceci est possible seulement par le marquage du verbe par le morphème accompli.

Le morphème accompli peut marquer un verbe statique aussi.

Ex (295) :

мазэрэ зы отэл тылэлъыгъ
mæzɜ-rɜ zə otɜl tə-ʔɜ-l-əʁ
mois-et un hôtel 1SG.ABS.U-LOC_{DESSOUS}-être_allongé-ACMP

Litt : Et un mois nous avons été allongés dessous un hôtel.

« Nous avons logé dans un hôtel pendant un mois. »

Comme indiqué auparavant, en abzakh, la prédication n'est pas réservée uniquement aux verbes. C'est-à-dire, un nom ou un pronom ainsi qu'un adjectif peut être prédicat. Parmi les morphèmes aspectuels, seul le morphème accompli peut marquer un prédicat non verbal.

Ex (296) :

Сэ сыщыклогъ сыщлэплагъ
sɜ sə-ts'əq'wɜ-w sə-ts'ɜp'ɐ-ʁ
1SG 1SG-petit-ADV 1SG.ABS.U-malicieux-ACMP

Litt : Moi, en étant petit, j'étais malicieux.

« Quand j'étais petit, j'étais malicieux. »

Dans l'exemple (296), on a pour prédicat un adjectif « malicieux » marqué par le morphème accompli. Mais si un adjectif est le dépendant d'un nom, puisqu'il est lui postposé, c'est toujours l'adjectif qui est le support du morphème accompli. Il en va de même dans la phrase suivante.

Ex (297) :

сэ унэм ипшъэшгэ закъогъ
sɜ wənɜ-m jə-pʃɜɜ zəq'wɜ-ʁ
1SG maison-OBL 3SG.POSS-fille seul-ACMP

« J'ai été la seule fille de la maison. » ou « J'étais la seule fille de ma famille. »

Dans mon corpus d'abzakh, le morphème accompli a une allomorphe ayant pour signifiant -əʁ.

Ex (298) :

Тыгъуасэ	иІоф	иухыгъагъэмэ
təkwəsɜ	jə-ɽ ^w ɜf	jə-wəxə-ɸɸkɜ-mɜ
hier	3SG.POSS-travail	3SG.OBL.A-finir-ACMP _{PASSÉ} -si
унэм	жэу	къакожъыний.
wənɜ-m	ɜɜw	qɸ-k ^ɽ wɜ-ɜ-ən-əj
maison-OBL	tôt	CIS-aller-ITÉR-PROB-ACMP

« S'il avait fini son travail hier, il serait rentré tôt à la maison. »

Dans l'exemple ci-dessus, il est également possible d'employer le morphème *-əw* au lieu de son allomorphe *-əj*, qui ne causera pas de changement de sens. L'allomorphe *-əj* est très fréquemment employé dans les formes déverbales.

L'accompli passé : -wəw

L'accompli passé peut être rédupliqué dans une phrase sous forme de *-wəw*. Je considère cette forme rédupliquée comme « accompli passé » car il s'oppose à l'accompli par sa valeur temporelle qui en fait un « accompli passé ». Il indique que l'action a été achevée dans un passé éloigné par rapport au moment de l'énonciation : on se place sur un autre plan que celui de la situation actuelle.

Ex (299) :

ари	нэмыл	бзэ	тилэжагъагъ
ə-r-əj	nɜməɽ	bɜɜ	təj-lɜɜə-ɸɸk
DEM _{DISTAL} -ABS-aussi	autre	langue	LOC _{DESSUS} -travailler-ACMP _{PASSE}

« Celle-ci aussi, elle avait étudié une autre langue. »

Dans l'exemple ci-dessus, on a une action (« travailler ») qui est représentée comme ayant été achevée il y a longtemps, dans un temps sans lien avec le moment de l'énonciation de la phrase.

Outres les verbes dynamiques, les verbes statiques peuvent être marqués par le morphème d'accompli passé.

Ex (300) :

лЯлэм	мы	джэгуальэм	фэягъэгъэп
ʎɛlɛ-m	mə	ḍʒɛgʷɛlɛ-m	fɛj-ʋkɛk-ɜp
enfant-OBL	DEM _{PROX}	jouet-OBL	vouloir-ACMP _{PASSE} -NEG

« L'enfant n'avait pas voulu de ce jouet. »

L'inaccompli passé : -ʃtəʋ

Le morphème inaccompli a toujours une valeur de passé mais sa valeur première est aspectuelle et non temporelle : il marque que déroulement de l'action n'est pas achevé. De ce fait, je préfère le gloser par « INACMP_{PASSE} ».

Ex (301) :

тади	къаклощтыгъ
tə-dəj	qə-kʷɜ-ʃtəʋ
1PL.POSS-côté	CIS-aller-INACMP _{PASSE}

« Il était en train de venir chez nous. »

Mais l'ajout d'un adverbe de temps peut permettre une deuxième interprétation, qui réfère à une action répétitive.

Ex (302) :

пшახашха	къэс	тади	къаклощтыгъ
pʃəxəʃhə	qɛs	tə-dəj	qə-kʷɜ-ʃtəʋ
soir	chaque	1PL.POSS-côté	CIS-aller- INACMP _{PASSE}

« Chaque soir il venait chez nous. »

Il est possible d'opposer « DYN_{PRES} » et « INACMP_{PASSE} ». Si l'on veut indiquer que l'action habituelle dans l'exemple ci-dessus se fait au moment de l'énonciation, on observe l'apparition de la variante préfixale du morphème « DYN_{PRES} ».

Ex (303) :

пшахашха	къэс	тади	къэкӀо
pʃəxəʃhə	qəs	tə-dəj	q-ɜ-kʷɜ
soir	chaque	1PL.POSS-côté	CIS-DYN _{PRES} -aller

« Chaque soir, il vient chez nous. »

Pour Arkadiev & Gerasimov (2014), le morphème « INACMP_{PASSE} » *-ʃtəʋ* proviendrait historiquement de la composition du verbe statique *ʃət* « être debout là » et du morphème *-ʋ* que ces auteurs considèrent comme le morphème de « passé perfectif ». La grammaticalisation d'un verbe statique marqué par un morphème locatif *ʃə-* et par le morphème accompli *-ʋ* est tout-à-fait possible. Désormais grammaticalisé, il peut être considéré dans la classe de TAM.

L'analyse de ces quatre morphèmes/complexes unitaires nous prouve bien que s'y entrelacent les notions de « temps » et d'« aspect ». Il est au fond possible de les considérer soit dans une classe de temps, soit dans une classe d'aspect. Cependant, mon choix de les compter dans la classe d'aspect relève du fait que leur caractéristique aspectuelle est plus saillante que leur sémantisme temporel. De même, il n'est pas rare que le repérage temporel de l'événement ne soit pas marqué morphologiquement sur le verbe. Le nêlêmwa, une langue de Nouvelle Calédonie, est un exemple de langue qui marque le verbe par les morphèmes aspectuels – accompli et inaccompli – face au non-marquage du repère temporel sur le verbe (Bril 1999: 47).

Ex (304) : (Bril 1999: 48)

i	u	mwa	le	mon
3SG	ACC	SEQ	partir	ensuite

« Il est parti ensuite. »

2.3.2. *Les morphèmes modaux*

Dans une perspective générale, on peut définir le mode comme étant le point de vue du locuteur sur la réalisation de l'action : « (...) *selon l'enseignement traditionnel, les variations du verbe en 'mode' seraient le reflet de la façon dont l'énonciateur prend en charge l'énonciation (...)* » (Creissels 1995: 166). Toutefois, Creissels interroge la validité des notions comme temps, aspect et mode dans l'analyse linguistique et propose les remplacer par le terme « tiroir verbaux ». Même si sa proposition me paraît légitime, pour analyser ces morphèmes en abzakh je préfère suivre la terminologie classique dans cette thèse. Je propose, donc, que l'abzakh possède trois morphèmes modaux : le probable *-n* « PROB », le certain *-ʃt* « CERT » et l'habilitatif

-f^wə « HBL ». Parmi ces trois morphèmes, le « probable » et le « certain » ont une référence future. Pour cette raison, ils sont classés parmi les morphèmes de temps par les linguistes cités plus haut.

Les morphèmes « certain » vs. « probable »

Ces morphèmes permettent de caractériser un procès à venir sur lequel le locuteur émet son point de vue selon le degré de réalisation de ce procès. On a encore une forte liaison entre le « temps » et le « mode ». Puisque le point de vue du locuteur sur la réalisation de l'action est plus saillant, je préfère les compter comme des morphèmes modaux.

Le morphème « probable » a pour signifiant *-n* et il prend diverses valeurs sémantiques dont la probabilité de la réalisation de l'action et le souhait du locuteur de réaliser l'action.

Ex (305) :

нэуш мы тхылым тэкы седжэн
 newəʃ mə txəl-əm tʰek^w s-je-dʒe-n
 demain DEM_{PROX} livre-OBL un peu 1SG.ABS.A-3SG.OBL.R-lire-PROB

« Demain, je lirai (probablement) un peu ce livre. » / « Que je lise un peu ce livre demain. »

Dans l'exemple (305), le verbe est marqué par le morphème *-n* « PROB » qui exprime le fait que l'action se déroulera peut-être dans l'avenir, la réalisation de cette action n'est pas assurée. Sa deuxième interprétation est l'expression du souhait du locuteur de réaliser l'action. Il en va de même dans l'exemple suivant.

Ex (306) :

зы таурухь горэ кыпфэслон
 zə tawrəχ g^were qə-p-fe-s-ʔ^wete-n
 un histoire quelconque CIS-2SG.OBL.APPL-BEN-1SG.OBL.A-raconter-PROB

« Je te raconterai probablement une histoire. » / « J'ai envie de te raconter une histoire. »

C'est le contexte qui permet à l'interlocuteur d'interpréter dans quel sens le locuteur/la locutrice emploie ce morphème.

Or si le locuteur emploie le morphème « certain » *-f*, la réalisation de l'action est considérée comme assurée. Ainsi, l'exemple (307) montre la différence de sens.

Ex (307) :

нахыбэ	нах	ины	мэктэбхэмэ	уклоцт
nəx-ə-bɜ	nəx	jənə	mɜktɜb-xɜ-mɜ	wə-k ^w ɜ-ft
plus-EPH-beaucoup	plus	grand	école-PL-OBL.PL	2SG.ABS.U-aller-CERT

Litt : Tu iras certainement à beaucoup plus, plus grandes écoles.

« Tu étudieras (certainement) dans les plus grandes écoles. »

L'action n'est cette fois encore pas réalisée, mais le locuteur par l'emploi du morphème *-ft* « CERT », considère que celle-ci va assurément se réaliser. Ce n'est plus un souhait mais une certitude qui est ainsi exprimée.

Donc, ces deux morphèmes indiquent le degré de réalisation d'un procès à venir : pour un degré élevé de probabilité/certitude, on emploie le « certain », pour un degré moindre on utilise le « probable ».

L'habilitatif : -f^wə

Le morphème *-f^wə* « habilitatif » aussi a un sémantisme multiple, il ajoute non seulement le sens d'habilitatif mais aussi les sens de prohibitif et de permissif. Donc, dans l'exemple suivant une interprétation dans le sens de permissivité et une deuxième interprétation dans un sens habilitatif sont possibles.

Ex (308) :

Ушыешъу
wə-fəjɜ-f^wə
2SG.ABS.U-dormir-HBL

« Tu peux dormir. »

Dans l'exemple suivant, il assume seulement le sens d'habilitatif. Mais du fait que le verbe est également marqué par le morphème de négation, il exprime une incapacité de réaliser l'action.

Ex (309) :

СЫМЭДЖЭШХЪУ, ПШЭДИ КЪИКЪШЪУЦТЭП
səmɛdʒɛʃx^w pʃɛdɛj q-jə-tʃʷə-ʃt-ɛp
malade-grand matin CIS-LOC_{A_L}'INTERIEUR-sortir-HBL-CERT-NEG

Litt : Il grande malade, il ne pourra certainement pas sortir à l'intérieur CISLOCATIF.

« Il est très malade, il ne pourra pas survivre jusqu'au matin. »

Un autre sémantisme de l'habilitatif est le sens prohibitif.

Ex (310) :

машинэр мо къыбгъэнэшъуцтэп
mɛʃənɛ-r mɛw qə-b-ɪz-nɛ-ʃt-ɛp
voiture-ABS/DEF DEM_{MEDIAL} CIS-2SG.OBL.C_{EUR}-CAUS-rester-HBL-CERT-NEG

Litt : La voiture ici tu ne pourras probablement pas faire rester.

« Tu ne pourras pas garer la voiture ici. » (Deux contextes possibles : « il est interdit de se garer ici » / « Il n'y a pas assez de place pour la voiture. »)

L'habilitatif peut ajouter le sens de possibilité aussi.

Ex (311) :

нэуц укьэклэмэ шыпсы зэдэтышышъун
nɛwʷəʃ wə-q-ɛ-kʷe-mɛ ʃəpsə zɛ-dɛ-tə-ʃt-ɛ-n
demain 2SG.ABS.U-CIS-DYN_{PRES}-aller-si chipsi soi_même-COM-2PL.OBL.A-faire-HBL-PROB

« Si tu viens demain, nous pourrons faire du shipsi ensemble. »

Les deux exemples ci-dessus nous montrent également que deux morphèmes de mode « probable » et « habilitatif » peuvent coexister. Dans ce cas, on obtient le sens suivant : la possibilité d'une action qui se réalisera probablement dans l'avenir.

Pour résumer, les morphèmes modaux « probable » et « certain » ont un fort sémantisme de futur alors que l'habilitatif n'a pas de telle référence temporelle. Or il a une diversité sémantique tout-à-fait modale : habilitatif, permissif, probabilité et s'il coexiste avec le morphème de négation, prohibitif.

Maintenant je vais analyser la coexistence des morphèmes de TAM.

2.3.3. La coexistence des morphèmes modaux et aspectuels

Comme montré par Catherine Paris aussi (voir ci-dessus) un morphème modal et un morphème aspectuel peuvent coexister.

Ex (312) :

ТХЫЛЪЫМ СЫФИЖЫЦТЫГЪ

txəl-əm sə-f-jə-ʒə-ʃt-əʁ

livre-OBL 1SG.ABS.A-BEN-3SG.OBL.R-commencer-CERT-ACMP

« J'aurais assurément commencé le livre (sous-entendu : mais je n'ai pas pu) »

Dans l'exemple (312), le verbe « commencer » est marqué par le morphème *-ʃt* « certain » et par le morphème *-ʁ* « accompli ». On relèvera la forte proximité, au plan de la prononciation, avec le complexe *-ʃtəʁ* « inaccompli passé », mais il n'y a ni homophonie, ni encore moins identité morphologique.

Ex (313) :

ТХЫЛЪЫМ СЫФЕЖЫЦТЫГЪ

txəl-əm sə-f-jɜ-ʒə-ʃtəʁ

livre-OBL 1SG.ABS.A-BEN-3SG.OBL.R-commencer-INACMP_{PASSÉ}

« Je commençais le livre. »

La différenciation sémantique se fait selon le contexte. Si l'on peut commuter le morphème modal « certain » avec le morphème « probable » comme dans l'exemple suivant, on a deux morphèmes : l'un est modal, l'autre est aspectuel.

Ex (314) :

ТХЫЛЪЫМ СЫФЕДЖЭНЫГЪ

txəl-əm sə-f-jɜ-ʒɜ-n-əʁ

livre-OBL 1SG.ABS.A-BEN-3SG.OBL.R-commencer-PROB-ACMP

« J'aurai probablement commencé le livre. »

Le morphème aspectuel « ACMP » et les morphèmes modaux marquent le même verbe dans une phrase complexe conditionnelle. Le prédicat déverbal de la proposition subordonnée est toujours marqué par le morphème « accompli passé » et le prédicat verbal de la proposition principale est marqué par le morphème « accompli » et « certain » ou « accompli » et « probable ».

Ex (315) :

Уишхын пшхыгъагъэмэ
 wjə-ʃxən p-ʃxə-kəke-me
 2SG.POSS-repas 2SG.OBL.A-manger-ACMP_{PASSÉ}-si
 джэгуальэ къыпфэсщэфыщтыгъ.
 dʒeg^walə qə-p-fe-s-ʃefə-ʃt-əw
 jouet CIS-2SG.OBL.APPL-BEN-1SG.OBL.A-acheter-CERT-ACMP

« Si tu avais mangé ton repas, je t’aurais acheté un jouet. »

Ex (316) :

Тыгъуасэ иЮф иухыгъагъэмэ унэм
 təw^wəsɜ jə-ʔwɜf jə-wəxə-kəkɜ-mɜ wənɜ-m
 hier 3SG.POSS-travail 3SG.OBL.A-finir-ACMP_{PASSÉ}-si maison-OBL
 жэу къэкложьыний.
 ʒɜw qɜ-k^ʔwɜ-ʒ-ən-əj
 tət CIS-aller-PROB-ACMP

« S’il avait fini son travail hier, il serait probablement rentré tôt à la maison. »

Dans l’exemple (316), notons que c’est l’allomorphe du morphème accompli *-əj* qui est employé dans la proposition principale.

Toutefois, un morphème modal – sauf l’habilitatif— ne peut pas coexister avec le morphème « dynamique présent ». Cela peut s’expliquer par le fait que les morphèmes « dynamique présent », « accompli », « probable » et « certain » étaient des morphèmes de temps mais au fil du temps, leur sémantisme aspectuel ou modal est devenu plus fort que leur sémantisme temporel. Cependant, il faut souligner le fait que c’est seulement une hypothèse à vérifier par une analyse diachronique.

Le tableau suivant récapitule ce que je viens d’analyser.

ASPECT				MODE		
Dynamique / Présent	Inaccompli Passé	Accompli	Accompli Passé	Probable	Certain	Habilitif
-rɜ (-ɜ)	-ʃtəw	-k	-kəw	-n	-ʃt	-ʃ ^w ə

Tableau 44 : Le système de TAM en abzakh

Maintenant, je céderai l'analyse aux indices personnels, qui est important pour l'analyse de la valence verbale et l'actance.

2.4. Les indices personnels

Il peut paraître inattendu de traiter les indices personnels dans ce chapitre. Mais je trouve opportun de les analyser dans ce chapitre afin de faciliter la lecture de la sous-partie suivante, la valence verbale et l'actance.

L'abzakh fait partie des langues qu'on appelle *head marking* selon la typologie proposée par Johanna Nichols (1986), c'est-à-dire que le marquage actanciel se trouve obligatoirement exprimé dans le verbe. Là où certaines langues se contentent de pronoms personnels, et n'indexent pas la personne dans le verbe, l'abzakh use à la fois de pronoms personnels et d'indices personnels. Cela soulève bien sûr la question de leurs fonctions respectives et de leur rendement fonctionnel effectif. C'est vers ces questions que je me tourne maintenant, en commençant, selon l'ordre « form-to-function », recommandé par les auteurs de grammaires... mais rarement suivi, car la discussion des formes peut être ardue à suivre quand le point n'a pas encore été fait au sujet des fonctions (lesquelles seront abordées dans la section qui suit aussitôt après).

Les pronoms personnels et les indices personnels sont montrés dans le tableau 45 :

	Pronoms personnels		Indices personnels	
	En API	En cyrillique	En API	En cyrillique
1SG	sɜ	сɜ	sɜ- / sə- / s- / z-	сɜ / сы / с / з
2SG	wɜ	о	wɜ- / wə- / p- / b-	о / у / п / б
3SG			jɜ- / jə- / rɜ- / rə-	е / ы / и / рɜ / ры
1PL	tɜ	тɜ	tɜ- / tə- / t- / d-	тɜ / ты / т / д
2PL	ʃ ^w ɜ	шъɜ	ʃ ^w ɜ- / ʃ ^w ə- / ʃ ^w - / ʒ ^w -	шъɜ / шъу / шъ / жъ
3PL			-x / ja- / ra- / a-	х / я / ра / а

Tableau 45 : Les pronoms personnels et les indices personnels en abzakh.

Dans le tableau 45, on voit qu'il y a beaucoup d'allomorphes des indices personnels. L'emploi de ces allomorphes dépend des conditionnements phonologiques (environnement phonétique de l'indice personnel, l'accentuation du syllabe) et des conditionnements morphosyntaxiques (l'argument oblique et l'argument absolutif).

Catherine Paris propose, dans sa réponse au questionnaire RIVALC / EUROTYP, un tableau des indices personnels selon leur place dans le prédicat verbal que je reproduis ici (Paris 1991: 30) :

Distribution	Actant en 1° position	Actant en 2° position		Actant en 3° position	EC ¹³	Marque Temp.	PL 1° Position
Marques relationnels (virtuelles)	∅ -r	(-∅), -m(e)		(∅), -m(e)	x	x	
Nature de la relation	"directe"	"oblique"					
Indices Personnels :		état	procès				
1°	sə	sə	se	s / z			
2°	wə	wə	we	(wə) p / b			
3°	∅	yə	ye	yə			
4° / I°	tə	tə	te	t / d			
5° / II°	s°ə	s°ə	s°e	s° / z°			
6° / III°	∅	yɑ	yɑ	yɑ			χ(e)

Tableau 46 : Schéma de la forme prédicative / verbale ; relation virtuelle avec les éventuels compléments extérieurs de 3° p.

D'après ce tableau, il est possible de constater que Catherine Paris explique l'emploi des variantes des formes selon leur place dans la forme verbale. Quand on regarde le tableau on voit nettement que leur place dans le verbe joue un rôle important. Si l'on prend pour exemple l'indice sə- « 1SG », on observe que cette forme peut être la forme oblique et la forme absolutif (dans le tableau, *nature de la relation* : « directe » et « oblique – état »). Donc, redresser les paradigmes des indices personnels uniquement selon leurs formes n'est pas valable dans toutes les conditions.

Si l'on tourne vers les travaux des chercheurs en Russie, on observe que Peter Arkadiev propose un paradigme pour les indices personnels en tcherkesse selon leurs rôles syntaxiques (ABS : absolutive, IO : Indirect Object, ERG : ergative) (2020: 86).

¹³ EC = Element central

	West Circassian			Kabardian		
	ABS	IO	ERG	ABS	IO	ERG
1SG	sə-		s-/z-	sə-		s-/z-
1PL	tə-		t-/d-	də-		d-/t-
2SG	wə-		w-/p-/b-	wə-		w-/p-/b-
2PL	š ^w ə-		š ^w -/ž ^w -	fə-		f-/v-
3SG		∅	jə-/ə-		∅	jə-
3PL	∅		a-	∅		(j)a-

Tableau 47 : Pronoms personnels en tcherkesse (Arkadiev, 2020 : 86)

Dans les tableaux de ces deux chercheurs importants, on observe que la 3e personne absolutif n'est pas marqué dans le verbe. Néanmoins, un point de vue différent est exprimé par Kumakhov et Vamling, qui proposent qu'il y ait une variante de forme *mɐ-* (*m3-*) pour « 3SG » et *mɐ-...-x* pour la « 3PL » : « *The form of the 3rd person marker differs between dynamic and stative forms in the present.* » (Kumakhov & Vamling 2009: 34). D'ailleurs, Catherine Paris, dans son article intitulé *Indices personnels intraverbaux et syntaxe de la phrase minimale dans les langues du Caucase du Nord-ouest* (1969 : 143), accepte la forme *mɐ-* comme l'allomorphe de 3^e personne employée dans les verbes monoactanciels (dits verbes « de classe A »). Cette analyse est également possible, mais cela ne nous aide guère à dresser un système cohérent car on peine à suivre la logique par laquelle un verbe serait marqué par l'indice de « 3SG » quand il ne reçoit pas un préverbe ou un morphème de TAM (temps, aspect et mode), tandis que cet indice serait supprimé quand le verbe reçoit l'un de ces morphèmes préverbaux ou de TAM.

Si l'on considère le morphème *m3-* comme une variante de forme de 3^e personne, on observe qu'il est uniquement employé quand cette personne est indexée dans un verbe monovalent non marqué par un morphème de TAM ni par un morphème préfixal.

Ex (317) :

лӀлӀр макло
 ʔɛlɜ-r mɐ-k^{ʔwɜ}
 enfant-ABS/DEF 3SG (?) -aller

« L'enfant va. » / « L'enfant marche. »

Cependant, avec les verbes statiques, qui sont aussi monovalents, il est impossible d'employer ce morphème *m3-* (*mɐ-*) :

Ex (318) :

л̆л̆эр	унэм	шыс
ʔɛlɜ-r	wənɜ-m	ʃə-s
enfant-ABS/DEF	maison-OBL	LOC _{LÀ} -être_assis

Litt : L'enfant est assis là à la maison.

« L'enfant est à la maison. »

De même, si le verbe reçoit un morphème préverbal, le morphème *mɜ-* (ou *mɸ-* selon l'accentuation de la syllabe) ne peut pas être employé. Donc, la phrase suivante est agrammaticale.

Ex (319a) :

*л̆л̆эр	макъэкло
ʔɛlɜ-r	mɸ-qɜ-k ^{ʔwɜ}
enfant-ABS/DEF	3SG (?)-CIS-aller

« *L'enfant vient. »

La phrase grammaticale est ainsi.

Ex (319b) :

л̆л̆эр	къэкло
ʔɛlɜ-r	q-ɜ-k ^{ʔwɜ}
enfant-ABS/DEF	CIS-DYN _{PRES} -aller

« L'enfant vient. »

De même, si un verbe monovalent dynamique reçoit un préverbe applicatif, il n'est plus possible d'employer le morphème *mɸ-* (ou *mɜ-*).

Ex (320) :

л̆л̆эр	унэм	шэшыс
ʔɛlɜ-r	wənɜ-m	ʃ-ɜ-ʃəjɜ
enfant-ABS/DEF	maison-OBL	LOC _{LÀ} -DYN _{PRES} -dormir

« L'enfant dort à la maison. »

Mais si je supprime le préverbe applicatif, le morphème *mɸ-* redevient obligatoire.

Ex (321) :

Լյլէր մէշԻԵ
ʔըլէ-ր մէ-ʃէյէ
enfant-ABS/DEF DYN_{PRES}-dormir

« L'enfant dort. »

De ce fait, le morphème *mէ-* (ou *mԵ-* selon l'accent du syllabe) est considéré comme étant une variante de forme du morphème DYN_{PRES} (pour plus de détails, voir la partie intitulé « Les morphèmes de TAM » de ce chapitre). Une autre indication dans ce sens est fournie par la phrase négative. Quand le verbe monovalent est marqué par le morphème de négation, le morphème *mԵ-* ne peut pas être employé car le morphème DYN_{PRES} /3- l'exclut. C'est ainsi que j'expliquerais le fait que la phrase suivante est agrammaticale.

Ex (322a) :

Լյլէր մակօրէն
ʔըլէ-ր մԵ-k^{ʔw}է-րէ-ք
enfant-ABS/DEF 3SG.ABS.U-aller-DYN_{PRES}-NEG

« * L'enfant ne va pas. »

La phrase correcte est ainsi.

Ex (322b) :

Լյլէր կօրէն
ʔըլէ-ր k^{ʔw}է-րէ-ք
enfant-ABS/DEF aller-DYN_{PRES}-NEG

« L'enfant n'y va pas. » / « L'enfant ne marche pas. »

Donc, il n'est pas possible de considérer le morphème *mԵ-* comme une allomorphe de l'indice personnel de 3^e personne. D'ailleurs, l'emploi d'un autre morphème de TAM aussi l'exclut.

Ex (323) :

Լյլէր մէշԻԵ
ʔըլէ-ր մէ-ʃէյէ
enfant-ABS/DEF DYN_{PRES}-dormir

« L'enfant dort. »

Ex (324) :

лѧлэр шыягъэ
ʎɛlɜ-r ʃəjɐ-ʋɜ
enfant-ABS/DEF dormir-ACMP

« L'enfant a dormi. »

De ce fait, je propose que la 3^e personne n'est pas indexée si elle a pour référent un nom marqué par l'absolutif.

Toutefois, la 3^e personne du pluriel peut être exprimée sous la forme du morphème pluriel -x, suffixé au prédicat. Mais notons que son emploi est facultatif. Prenons toujours un verbe monovalent pour exemple.

Ex (325) :

кѧуагъэх
kʎwɐ-ʋɜ-x
aller-ACMP-3PL.ABS.U

« Ils y sont allés. »

Contrairement au « 3SG.ABS », les personnes d'interlocutions sont obligatoirement exprimées dans les verbes monovalents.

Ex (326) :

Сэкло
s-ɜ-kʎwɜ
1SG.ABS.U-DYN_{PRES}-aller

« J'y vais. »

Dans l'exemple ci-dessus, en raison de l'emploi de la variante prépositionnelle DYN_{PRES} ɜ-, qui est une voyelle, la voyelle de l'indice de 1^{ère} personne du singulier est assimilée. En raison de ce conditionnement phonologique, on a la variante s-. Pourtant, si le verbe est marqué par un morphème de TAM suffixal, il est observé que la voyelle finale de l'indice personnel -ə est maintenue. Donc, on n'a pas le conditionnement phonologique qu'on observe dans l'exemple (326). Alors, on a la variante de forme de l'indice personnel sə- :

Ex (327) :

СЫКЛУАГЪЭ

sə-k^{ʔw}ɛ-ɸɜ

1SG.ABS.U-aller-ACMP

« J’y suis allé. »

De même, si le verbe monovalent dynamique reçoit un préverbe applicatif, l’allomorphe employé est toujours celui qui se termine par le schwa : sə-.

Ex (328) :

ХАТЭМ СЫЩЭДЖЭГУ

xətɜ-m sə-ʃ-ɜ-dʒɜg^wə

jardin-OBL 1SG.ABS.U-LOC_{LA}-DYN_{PRES}-jouer

« Je joue dans le jardin. »

Il en va de même, si le verbe dynamique monovalent est marqué par le morphème de négation, la forme de l’indice personnel sera toujours sə-.

Ex (329) :

СЫДЖЭГУРЭП

sə-dʒɜg^wə-rɜ-p

1SG.ABS.U-LOC_{LA}-jouer-DYN_{PRES}-NEG

« Je ne joue pas. »

Si le verbe est un verbe statique, qui est obligatoirement marqué par un préverbe, la forme employée est toujours celle qui se termine par un schwa : sə-.

Ex (330) :

УНЭМ СЫЩЫС

wənɜ-m sə-ʃə-s

maison-OBL 1SG.ABS.U-LOC_{LA}-être_assis

Litt : Je suis assis là à la maison.

« Je suis à la maison. »

Prenons d’autres personnes d’interlocution pour exemple afin de mieux observer les formes.

Ex (331) :

тыкӀуагъэ

tə-k^{ʔw}ɐ-ɤɜ

1PL.ABS.U-aller-ACMP

« Nous sommes allés. »

Ex (332) :

шьуджэгүрәп

ʃ^wə-dʒɜg^wə-rɜ-p

2PL.ABS.U-LOC_{LĀ}-jouer-DYN_{PRES}-NEG

« Vous ne jouez pas. »

Ex (333) :

Хатэм уцэджэгү

xətɜ-m wə-ʃ-ɜ-dʒɜg^wə

jardin-OBL 2SG.ABS.U-LOC_{LĀ}-DYN_{PRES}-jouer

« Tu joues dans le jardin. »

Dans les trois exemples ci-dessus, j'ai changé les indices personnels dans les verbes monovalents et les formes employées se terminent toutes par le schwa.

Observons les possibles variantes de formes pour le terme U marqué par l'absolutif d'un verbe monovalent en comparant un verbe marqué par un préverbe et un verbe non-marqué par un préverbe dans le tableau suivant.

verbe non marqué par un préverbe	verbe marqué par un préverbe
s-3-ʃəjɜ 1SG.ABS.U-DYN _{PRES} -dormir « Je dors. »	sə-q-3-k ^{ʔw} ɜ 1SG.ABS.U-CIS-DYN _{PRES} -aller « Je viens. »
w-3-ʃəjɜ 2SG.ABS.U-DYN _{PRES} -dormir « Tu dors. »	wə-q-3-k ^{ʔw} ɜ 2SG.ABS.U-CIS-DYN _{PRES} -aller « Tu viens. »
m3-ʃəjɜ DYN _{PRES} -dormir « Il/elle dort. »	q-3-k ^{ʔw} ɜ CIS-DYN _{PRES} -aller « Il/elle vient. »
t-3-ʃəjɜ 1PL.ABS.U-DYN _{PRES} -dormir « Nous dormons. »	tə-q-3-k ^{ʔw} ɜ 1PL.ABS.U-CIS-DYN _{PRES} -aller « Nous venons. »
ʃ ^w -3-ʃəjɜ 2PL.ABS.U-CIS-DYN _{PRES} -dormir « Vous dormez. »	ʃ ^w ə-q-3-k ^{ʔw} ɜ 2PL.ABS.U-CIS-DYN _{PRES} -aller « Vous venez. »
m3-ʃəjɜ-x DYN _{PRES} -dormir-3PL.ABS.U « Ils/elles dorment. »	q-3-k ^{ʔw} ɜ-x CIS-DYN _{PRES} -aller-3PL.ABS.U « Ils/elles viennent. »

Tableau 48 : Tableau comparatif des verbes monovalents marqués par un préverbe ou non

Donc, je propose le tableau suivant pour les formes employées dans le terme U des verbes monovalents.

	Indice personnel suivi d'une voyelle	Indice personnel suivi d'une consonne
1SG.ABS	s-	sə-
2SG.ABS	w-	wə-
3SG.ABS	∅	∅
1PL.ABS	t-	tə-
2PL.ABS	ʃ ^w -	ʃ ^w ə-
3PL.ABS	-x	-x

Tableau 49 : Tableau des formes des indices personnels dans les verbes monovalents

Analysons maintenant les formes des indices personnels dans les verbes bivalents. En abzakh, on a des verbes bivalents transitifs et des verbes bivalents intransitifs, que je vais analyser dans la partie intitulée « La valence verbale et l'actance » du présent chapitre.

Dans les exemples (334a) et (334b), on a le verbe « voir », qui appartient au groupe des verbes bivalents transitifs donc son terme agentif (terme A) est marqué par l'oblique, et le terme patientif (terme P) est marqué à l'absolutif.

Ex (334a) :

Тышбуэльэгъу

tə-ʃ^w-z-ʃz^wə

1PL.ABS.P-2PL.OBL.A-DYN_{PRES}-voir

« Vous nous voyez. »

Ex (334b) :

Тышбульэгъугъ

tə-ʃ^w-ʃz^wə-ɸ

1PL.ABS.P-2PL.OBL.A-voir-ACMP

« Vous nous avez vus. »

Dans les deux exemples ci-dessus, la variante absolutive « 1PL.ABS.P », / tə-/, terme P, se termine par un schwa, tandis que la variante oblique « 2PL.OBL.A », /ʃ^wz-/, terme A, perd sa voyelle et est réalisée /ʃ^w/. Cela soulève la question du conditionnement de ce phénomène : il s'agit de déterminer si la perte ou le maintien de voyelle est lié à un facteur morphosyntaxique ou à un facteur phonologique (ou éventuellement une combinaison de facteurs). Si l'on compare l'indice personnel de l'actant patientif « 1.PL.ABS.P » et celui de l'actant agentif « 2.PL.OBL.A », l'emploi de la voyelle schwa ou non est un conditionnement morphosyntaxique car ce sont les rôles syntaxiques qui déterminent le choix des variantes des indices personnels. Si l'on change leurs rôles syntaxiques, on observe le même phénomène : l'indice du terme patientif absolu se termine par la voyelle schwa, ʃ^wə-, alors que celui du terme agentif oblique perd sa voyelle, t- :

Ex (335a) :

ШЪУТЭЛЪЭГЪУ

ʃ^wə-t-ɜ-ɪʒ^wə

2PL.ABS.P-1PL.OBL.A-DYN_{PRES}-VOIR

« Vous nous voyez. »

Ex (335b) :

ШЪУТЛЪЭГЪУГЪ

ʃ^wə-t-ɪʒ^wə-ɣ

2PL.ABS.P-1PL.OBL.A-voir-ACMP

« Vous nous avez vus. »

Poursuivons donc l'examen de la combinatoire, avec un exemple à la 3^e personne du singulier au cas oblique, et une 2^e personne à l'absolutif. Au plan phonologique, tous ces morphèmes personnels comportent une voyelle finale, dont on peut observer, dans les exemples, le maintien ou la perte.

L'évidence qui nous démontre que ce conditionnement est morphologique est prouvé quand les actants sont de 3^e personne. Prenons pour exemple le verbe d'action « manger » dont l'agent est 3^e personne du singulier.

Ex (336a) :

ИНЫЖЪЫМ уешхышт

jənəʒ-əm wə-jɜ-ʃxə-ʃt

monstre-OBL 2SG.ABS.P-3SG.OBL.A-manger-CERT

« Le monstre te mangera. » / « Le monstre va te manger sûrement. »

On observe que l'indice personnel du terme patientif absolutif se termine par le schwa alors que celui du terme agentif se termine par la voyelle /ɜ/. Mais si le patient est une 3^e personne absolutive, alors, il est non-indexé dans le verbe alors que l'indice personnel de l'agent est indexé par la variante qui se termine par la voyelle /ɜ/.

Ex (336b) :

ИНЫЖЫР ОШХЫЦТ
 jənəz-əɾ wɜ-ʃxə-ʃt / p-ʃxə-ʃt
 monstre-ABS/DEF 2SG.OBL.A-manger-CERT

« Tu mangeras le monstre. » / « Tu vas manger sûrement le monstre. »

Donc, le conditionnement est morphosyntaxique. Toutefois, dans certains cas, il est possible de constater également un conditionnement phonologique : la voyelle /ɜ/ de la variante oblique est omise et la consonne de l'indice personnel subit un changement (l'approximant sonore dans l'exemple (336b) devient une consonne bilabiale sourde /p/). Parfois, ce procédé phonologique cause à l'assimilation de deux consonnes et ceci est fréquemment le cas avec 1^e personne du singulier oblique. Un morphème de type Consonne fricatif + voyelle rencontre un morphème de type consonne fricatif + consonne cause à l'ellipse de la voyelle et à une structure porte-manteau :

Ex (336c) :

|sɜ-| + |ʃxə| + |ʃt| => [tʃxəʃt] (voir le chapitre 1. Phonologie, le phonème /s/).

	SITUATION 1	SITUATION 2	SITUATION 3
	1SG.OBL.A + Consonne fricatif	1SG.OBL.R + Consonne occlusif	1SG.OBL.A + Voyelle
Structure sous-jacente	sɜ + ʃxə + ɸ	qə + sɜ + pɭə + ɸ	s + ɜ + xə
GLOSES	1SG.OBL.A-manger-ACMP	CIS-1SG.OBL.R-regarder-ACMP	1SG.OBL.A-DYN _{PRES} -porter
Structure porte-manteau	tʃxəɸ	qəsɜpɭəɸ	sɜxə
Traduction	Je l'ai mangé.	Il m'a regardé.	Je le porte.

Tableau 50 : Comportement du morphème « 1SG.OBL » selon le rôle syntaxique et l'environnement phonologique dans un verbe bivalent.

Le tableau ci-dessus nous montre les variantes de l'indice personnel 1^e personne du singulier oblique selon son entourage phonologique et selon les rôles syntaxiques que cet indice assume dans le verbe. Donc, on observe que le conditionnement peut être phonologique (comparer les

situations 1 et 3), mais aussi morphosyntaxique (comparer les situations 1 et 2). Dans la situation 2, on a un verbe bivalent intransitif où l'indice personnel de 1^e personne du singulier est le terme R. Observons de près les verbes bivalents intransitifs aussi :

Ex (337) :

УКЪЫСЭПЛЫ

wə-qə-s-3-plə

2SG.ABS.A-CIS-1SG.OBL.R-DYN_{PRES}-regarder

Litt : Tu regardes CISLOCATIF moi.

« Tu me regardes. »

Ex (338) :

УКЪЫСЭПЛЫГЪ

wə-qə-s3-plə-ɣ

2SG.ABS.A-CIS-1SG.OBL.R-regarder-ACMP

Litt : Tu as regardé CISLOCATIF moi.

« Tu m'as regardé. »

Dans les verbes bivalents intransitifs, qui forment la classe des verbes de visée, on a un terme agentif qui est marqué par l'absolutif et un terme récipiendaire qui est marqué par l'oblique. L'actant marqué par l'oblique a la forme qui se termine par la voyelle /ɜ/ (sɜ- dans les exemples ci-dessus), ou la variante sans voyelle -s (conditionnement phonologique), et l'actant qui est marqué par l'absolutif a la forme qui se termine par le schwa wə- (conditionnement morphosyntaxique).

Si la 3^e personne joue le rôle de terme récipiendaire avec un verbe bivalent intransitif, elle est obligatoirement exprimée dans le verbe.

Ex (339) :

ахэр

унэм

тхыль еджэх

ɸ-xɜ-ɾ

wənɜ-m

txəl

j-3-dʒɜ-(x)

DEM_{DISTAL}-PL-ABS maison-OBL livre 3SG.OBL.R-DYN_{PRES}-lire-3PL.ABS.A

« Ceux-là/Celles-là lisent un livre à la maison. »

Quand on analyse les formes des indices personnels dans l'exemple ci-dessus, on constate que la forme de « 3SG.OBL » est la forme dont la voyelle est élidée, et la forme de « 3PL.ABS » est la

variante suffixale *-x*, qui est un phénomène où l'on observe à la fois le conditionnement phonologique et le conditionnement morphosyntaxique.

Il faut noter que si l'indice personnel de « 3SG.OBL.R » est suivi d'une consonne, la variante employée garde sa voyelle, *jз-*.

Ex (340) :

ахэр	унэм	тхыль	еджагъэх
в-хэ-г	wənɜ-m	txəɫ	jз-ɔ̃ʒv-вэ-(x)
DEM _{DISTAL} -PL-ABS	maison-OBL	livre	3SG.OBL.R-lire-3PL.ABS.A

« Ceux-là/Celles-là lisent un livre à la maison. »

Or, il ne faut pas conclure tout de suite que les variantes qui se terminent par schwa sont toujours des formes absolutives. Car, en raison de l'accentuation syllabique, toujours par un conditionnement phonologique, il se peut qu'elles soient des formes obliques. Dans l'exemple suivant, « 3SG.OBL.A » *jə-* indexe un argument oblique ; le terme agentif d'un verbe bivalent transitif.

Ex (341) :

Ай	мылэрысэр	ишхыгъ
в-j	məʔʒrəsɜ-г	jə-ʃxə-в
DEM _{DISTAL} -OBL	pomme-ABS/DEF	3SG.OBL.A-manger-ACMP

« Elle/il a mangé la pomme. »

Donc, pour les verbes bivalents, les variantes sont employées selon deux conditionnements : selon qu'elles ont pour référent un actant oblique ou absolutif (conditionnement morphosyntaxique) et selon leur entourage phonologique (suivi d'une voyelle ou consonne) et l'accentuation de la syllabe en question (dans un syllabe non-accentué : /з/ devient /ə/), (conditionnement phonologique). Donc, le tableau suivant nous donne un aperçu général sur les formes absolutives face aux formes obliques. Mais il ne faut absolument pas l'exclure le conditionnement dû à l'accentuation de la syllabe.

Forme oblique	Forme absolutive
s(ɜ)-	s(ə)-
w(ɜ)-	w(ə)-
j(ɜ)- / jə-	∅
t(ɜ)-	t(ə)-
ʃ ^w (ɜ)-	ʃ ^w (ə)-
ja-	ja-

Tableau 51 : Les variantes de forme des indices personnels dans les verbes bivalents

Analysons maintenant un verbe trivalent. Avec un verbe trivalent, tous les trois actants sont indexés dans la forme verbale.

Ex (342) :

УКЪЫСЕТЫ

wə-qə-s-j-ɜ-tə

2SG.ABS.P-CIS-1SG.OBL.R-3SG.OBL.A-DYN_{PRES}-donner

« Il te donne à moi. »

Dans l'exemple ci-dessus, la forme de « 2SG.ABS » se termine par la voyelle /ə/ : wə-. La forme qui réfère au destinataire « 1SG.OBL » et la forme qui réfère à l'agent « 3SG.OBL » perdent leur voyelle, et deviennent respectivement s- et j-. Tandis que si le verbe est marqué par un autre morphème de TAM, alors la variante de l'indice personnel de l'agent garde sa voyelle : jə- qui se prononce comme [i].

Ex (343) :

УКЪЫСИТЫГЪ

wə-qə-s-jə-tə-ɸ

2SG.ABS.P-CIS-1SG.OBL.R-3SG.OBL.A-donner-ACMP

« Il t'a donné à moi. »

Ce phénomène est un conditionnement phonologique plutôt que morphosyntaxique. Le morphème DYN_{PRES} est le seul préfixe qui est une voyelle, et donc, son emploi élide la voyelle du morphème précédent (ex 342). L'emploi du morphème de TAM suffixal porte l'accent sur une autre syllabe, la voyelle du morphème « 3SG.OBL.A » diminue son aperture (ex 343).

Dans un verbe trivalent où le patient est une « 3SG.ABS.P », ce dernier est toujours non-indexé dans le verbe.

Ex (344a) :

Ap къосэты
в-г q-w3-s-3-tə
DEM_{DISTAL}-ABS CIS-2SG.OBL.R-1SG.OBL.A-DYN_{PRES}-donner
« Je te le donne. »

Ex (344b) :

Ap къысэоты
в-г qə-s3-w-3-tə
DEM_{DISTAL}-ABS CIS-1SG.OBL.R-2SG.OBL.A-DYN_{PRES}-donner
« Tu me le donnes. »

Quand on regarde les deux exemples ci-dessus, on observe que les actants marqués par l'oblique sont suivis du morphème prépositionnel DYN_{PRES} 3-. Si le verbe est marqué par un autre morphème de TAM, qui sont tous suffixaux, on obtient une nouvelle forme de l'indice personnel de l'agent qui devient *p-* en raison de son environnement phonique (alvéolaire plosive sourde /t/) :

Ex (345) :

Ap къысэптыгъ
в-г qə-s3-p-tə-ɣ
DEM_{DISTAL}-ABS CIS-1SG.OBL.R-2SG.OBL.A-donner-ACMP
« Tu me l'as donné. »

Le même changement est observé quand les actants sont tous de 3^e personne. Dans l'exemple ci-dessous, le patient « 3SG.ABS » est non-indexé dans le verbe. L'indice du destinataire se rhotacise, et l'agent « 3SG.OBL » est la variante *j-*.

Ex (346a) :

Ap реты
в-г r-j-3-tə
DEM_{DISTAL}-ABS 3SG.OBL.R-3SG.OBL.A-DYN_{PRES}-donner
« Il/elle le lui donne. »

La structure sous-jacente est ainsi :

Ex (346b) :

Ap реты
в-г јз-ј-з-тə
DEM_{DISTAL}-ABS 3SG.OBL.R-3SG.OBL.A-DYN_{PRES}-donner
« Il/elle le lui donne. »

Comme mentionné dans la partie intitulée « La structure du mot phonologique et les restrictions phonotactiques », quand les deux indices personnels de 3^e personne se suivent (*јз- / јə- / јв- + јз- / јə- / јв-*) l'un des indices se rhotacise.

Si un indice personnel indexé dans le verbe est un argument applicatif, la forme consonantique de l'indice personnel peut se sonoriser si la consonne suivante est une consonne alvéolaire plosive sonore.

Ex (347) :

сыкыбдэкlo
сə-qə-b-d-з-k^{ʔw}з
1SG.ABS.U-CIS-2SG.OBL.APPL-COM-DYN_{PRES}-aller
« Je viens avec toi. »

Ex (348) :

Кыздэкыагъ
qə-z-dз-k^{ʔw}в-в
CIS-1SG.OBL.APPL-COM-aller-ACMP
« Il est venu avec moi. »

Donc, avec les verbes trivalents, les formes employées sont les suivantes.

	Forme absolutive	Forme oblique
1SG	sə-	sʒ-/s-/z-
2SG	wə-	w(ʒ)-/p-/b-
3SG	∅	j(ʒ)-/jə-/r(ʒ)-
1PL	tə-	t(ʒ)-/t-/d-
2PL	ʃ ^w ə-	ʃ ^w (ʒ)-/ʒ ^w
3PL	-x	jɐ-/rɐ-/ɐ

Tableau 52 : Les variantes des formes des indices personnels dans les verbes trivalents

Puisque cette partie est consacrée à l'analyse des indices personnels dans les verbes, il sera opportun de mentionner qu'ils sont également obligatoirement indexés dans les formes déverbales.

Ex (349) :

сэ	сыкбызхьугъом	щыгъэжъагъэу
sʒ	sə-qə-z-χ ^w ə-ʋʒ-m	ʃə-ʋʒ-ʒa-ʋʒ-w
1SG	1SG.ABS.U-CIS-soi_même-naître-ACMP-OBL	LOC _{LA} -CAUS-commencer-ACMP-ADV
зэхэсхыгъэри		мыры
zɛxɛ-s-xə-ʋʒ-r-əj		mə-rə
<entendre>-1SG.OBL.A-<entendre>-ACMP-ABS-aussi		PDEM _{PROX} -PRED

Litt : Moi étant né en ayant commencé moi ayant entendu aussi ceci.

« C'est ce que j'ai entendu depuis ma naissance. »

Au terme du parcours analytique qui vient d'être proposé, on peut dire que l'emploi des variantes de forme des indices personnels sont conditionnées par leur rôle syntaxique et leur place dans la forme verbale. Toutefois, les conditionnements phonologiques jouent également un rôle dans l'emploi de ces variantes. Je propose ci-dessous un tableau récapitulatif qui est inspiré de celui de Catherine Paris et celui de Peter Arkadiev cités au début de cette partie. Ce qui est différent de leur tableau est que non seulement les formes obliques mais aussi les formes absolutes peuvent perdre leur voyelle et que l'accentuation ou non de la syllabe peut diminuer l'aperture de la voyelle /ʒ/ dans les formes obliques. Donc, il est possible que l'indice personnel s(ə)- peut être « 1SG.OBL » mais aussi « 1SG.ABS ». Ce qui nous fournit des informations plus précises par rapport au son rôle syntaxique, c'est sa place dans le verbe.

	Forme absolutive	Forme oblique
1SG	s(ə)-	s3-/ s- /z-
2SG	w(ə)-	w(3)-/p-/b-
3SG	∅	j(3)-/jə-/r(3)-
1PL	t(ə)-	t(3)-/t-/d-
2PL	ʃ ^w (ə)-	ʃ ^w (3)-/ʃ ^w -
3PL	-x	jɐ-/rɐ-/ɐ-

Tableau 53 : Tableau simplifié des formes des indices personnels en abzakh

Indice personnel invariable : le préfixe z(3)-

Outre ces indices personnels, l'abzakh possède un indice personnel invariable qui est employé dans des structures diverses. Il a pour signifiant $z(3)-$ que je glose « soi-même ». Il est employé dans les structures réfléchies et réciproques ainsi que dans les propositions subordonnées.

En abzakh, les structures réfléchies et réciproques ne changent pas le nombre des actants du verbe en question, mais elles requièrent plutôt une coréférence entre eux. Il faut noter que le morphème $z(3)-$ est un indice personnel et non pas, par lui-même, un morphème réfléchi ou réciproque (Letuchiy 2012: 339). De ce fait, quand il indexe un actant absolutif, il prend la forme $z(ə)-$ mais quand il indexe un actant oblique, il prend la forme $z(3)-$. Il peut perdre sa voyelle en raison de son entourage phonique comme tous les indices personnels et quand il a un référent « 3PL.OBL », il a pour signifiant $zɐ-$. Il se peut que ce morphème soit grammaticalisé au fil du temps, le cardinal $zə$ « un » devenant un pronom invariable comme *one* dans la proposition subordonnée de cette phrase en anglais *The one who brought the bread is my neighbour*. « Celui/celle qui a apporté du pain est mon voisin. » Mais bien évidemment il ne s'agit là que d'une hypothèse.

Comme les autres indices personnels, l'indice personnel invariable a un pronom correspondant, qui a pour signifiant $j33$ « soi-même », employé dans les constructions réfléchies. Il peut être pluralisé par le morphème pluriel $j33-x3$ « eux-mêmes ». Ces deux pronoms peuvent référer uniquement aux 3^e personnes du singulier et du pluriel alors que l'indice personnel invariable peut remplacer tous les indices personnels. Il a aussi un autre pronom $zər zəm$ « l'un l'autre » qui est employé dans les constructions réciproques.

Comme expliqué au-dessus, l'abzakh emploie l'indice personnel $z(3)$ - pour marquer une relation de réflexivité. Il peut être employé avec les verbes de toutes valences. Pour la simplicité de l'analyse, commençons par les verbes monovalents.

Ex (350) :

Иялэр	дэхьашхыгь
ʔelɜ-r	dɜhɛʃxə-ɸ
enfant-ABS/DEF	rire-ACMP

« L'enfant a ri. »

L'emploi du morphème $z(3)$ - avec une valeur réfléchie impose, dans la plupart du temps, l'emploi concomitant du morphème itératif $-ʒə$:

Ex (351) :

Иялэр	ежь	зыдэхьашхыжьыгь
ʔelɜ-r	jɜʒ	zə-dɜhɛʃxə-ʒə-ɸ
enfant-ABS/DEF	soi-même	soi_même-rire-ITER-ACMP

Littéralement : « L'enfant s'est ri de soi-même. »

« L'enfant a ri de lui-même. »

Dans l'exemple ci-dessus, on constate que le verbe « rire » est marqué par le morphème itératif $-ʒə$ et par l'indice personnel invariable $zə$ -. De même, le pronom personnel dans le sens réfléchi pour 3^e personne $jɜʒ$ « soi-même » est également employé dans le syntagme nominal. Si le terme U du verbe est une personne d'interlocution, on constate que l'indice $z(3)$ - se place après l'indice du terme U.

Ex (352) :

Сызэдэхьашхыжьы
sə-z-ɜ-dɜhɛʃxə-ʒə
1SG.ABS.U-soi_même-DYN _{PRES} -rire-ITER

Litt. : « Je me ris de moi. »

« Je ris de moi-même. »

Dans les verbes monovalents, on pourrait avoir l'impression que l'on ajoute un nouvel actant dans des énoncés tels que (352). Cependant, tel n'est pas le cas : l'indice personnel invariable

z(з)- est coréférencé avec le terme U du verbe. Prenons un verbe bivalent transitif dont l'ordre des actants est Terme P-Terme A-Verbe.

Ex (353a) :

УТЭЛБЭГЪУ

wə-t-з-łzɤ^{wə}

2SG.ABS.P-1PL.OBL.A-DYN_{PRES}-voir

« Nous te voyons. »

Ex (353b) :

ЗЫТЭЛБЭГЪУЖЫ

zə-t-з-łzɤ^{wə}-зə

soi_même-1PL.OBL.A-voir-DYN_{PRES}-

« Nous nous voyons (dans le miroir). »

Quand on compare les deux exemples ci-dessus, on observe que l'indice personnel invariable zə- remplace l'indice personnel du terme P wə- « 2SG.ABS » dans l'exemple (353a).

De même, pour ne pas confondre avec une structure canonique assertive, si l'on veut dire « Nous le voyons nous-mêmes. » il faut employer l'adverbe réfléchi sans employer l'indice personnel invariable.

Ex (354) :

тэртэрэу тЭЛБЭГЪУ

tərtəɤw t-з-łzɤ^{wə}

nous_mêmes 1PL.OBL.A-DYN_{PRES}-voir

Litt. : « Nous le voyons nous-même. »

« Nous le voyons par nous-mêmes. » (Autrement dit : sans recourir à un moyen particulier, ou bien il n'y a personne qui nous le montre, nous voyons l'objet en question tout seuls.)

Ce point mérite d'être appuyé par l'examen d'un second exemple du même phénomène, impliquant un autre verbe bivalent transitif.

Ex (355a) :

сэ о үсэулагъ

(s3) (w3) wə-s3-wəʔe-ɤ

1SG 2SG 2SG.ABS.P-1SG.OBL.A-blessier-ACMP

« (Moi, toi), je t'ai blessé. »

Ex (355b) :

сэ зысэулагъ

(s3) zə-s3-wəʔe-ɤ

1SG soi_même-1SG.OBL.A-blessier-ACMP

« (Moi) Je me suis blessé. »

Dans l'exemple (355b), l'indice personnel invariable *zə-* « soi-même » remplace toujours l'indice personnel du terme P, qui est à l'absolutif. Il en va de même dans les verbes bivalents intransitifs. Mais dans ce groupe des verbes, il remplace l'indice personnel du terme R, qui est plutôt un objet visé marqué par l'oblique et qui se place après l'indice personnel du terme A, qui est un argument absolutif.

Ex (356a) :

сецакъагъ

s-j3-tʃeɣ-ɤ

1SG.ABS.A-3SG.OBL.R-mordre-ACMP

« Je l'ai mordu. »

Ex (356b) :

сызэцакагъ

sə-z3-tʃeɣ-ɤ

1SG.ABS.A-soi_même-mordre-ACMP

« Je me suis mordu(e). »

Dans l'exemple (356b), on constate que la place de l'indice personnel *zə-* à valeur réfléchie est différente de sa place dans un verbe bivalent transitif. En effet, l'ordre des indices personnels dans les verbes bivalents intransitifs est différent : Terme A-Terme R-Verbe.

Prenons un verbe trivalent pour exemple afin d'observer la place de l'indice personnel invariable.

Ex (357a) :

сэ къослощт

(s3) q-w3-s-ɽ^w3-ft

1SG CIS-2SG.OBL.R-1SG.OBL.A-dire-CERT

« Moi, je te le dirai certainement. »

Ex (357b) :

сэ зэсложьыщт

(s3) z3-s-ɽ^w3-3ə-ft

1SG soi_même-1SG.OBL.A-dire-ITER-CERT

« Moi, je me le dirai certainement à moi-même. »

Dans l'exemple (357a), le patient est « 3SG.ABS » et donc il n'est pas indexé dans le verbe, ce sont les indices personnels d'agent et du destinataire qui y sont indexés. Dans l'exemple (357b), l'indice personnel invariable z3- remplace l'indice personnel du destinataire, donc un argument oblique.

L'indice personnel invariable peut être un argument applicatif. Dans ce cas-là, il crée un bloque avec le morphème applicatif et ce bloque se place, comme le destinataire d'un verbe trivalent, avant l'indice personnel de du terme A du verbe bivalent transitif.

Ex (358) :

зы джанэ зыфэзгыотыгъ

зə dʒɛnɛ zə-f3-z-ɽ^w3tə-ɽ

un chemise soi_même-BEN-1SG.OBL.A-trouver-ACMP

« Je me suis trouvé une chemise. »

Observons l'emploi de l'indice personnel invariable z3- dans les constructions réciproques où il est argument applicatif, donc il est la forme oblique.

Ex (359a) :

ЗЫТЭЛЬЭГҮ

zə-t-3-ʎzɛ^{wə}

soi_même-1PL.OBL.A-DYN_{PRES}-voir

Litt : Nous voyons nous.

« Nous nous voyons (dans le miroir). »

Ex (359b) :

ТЫЗЭРЭЛЬЭГҮ

tə-z3-r-3-ʎzɛ^{wə}

1PL.ABS.A-soi_même-INST-DYN_{PRES}-voir

Litt : Nous voyons par soi-même.

« Nous nous voyons l'un l'autre. » / « On se voit mutuellement. »

Dans l'exemple (359b), l'indice personnel invariable est inséré dans le verbe par l'emploi du morphème applicatif instrumental « INST » et il est dans sa forme oblique. Toutefois, un autre morphème applicatif peut aussi être employé. Dans l'exemple suivant, pour avoir le sens de « ensemble » c'est le morphème comitatif *d3-* qui est employé avec l'indice personnel invariable.

Ex (360) :

Іялэхэр

зэдэджэгүх

ʎel3-x3-r

z3-d-3-dʎ3g^{wə}-x

enfant-PL-ABS/DEF soi_même-COM-DYN_{PRES}-jouer-3PL.ABS.U

Litt : Les enfants jouent avec soi-même.

« Les enfants jouent avec l'un l'autre. » / « Les enfants jouent ensemble. »

Prenons un verbe bivalent intransitif dont l'ordre des actants est Terme A-Terme R-Verbe.

Ex (361a) :

УКЪЫЗЭПЛЫ

wə-qə-z-3-plə

2SG.ABS.A-CIS-soi_même-DYN_{PRES}-regarder

Litt : Tu regardes CISLOCATIF soi-même.

« Tu te regardes. »

Ex (361b) :

Шъукъызэрэплъы

ʃ^wə-qə-zɜ-r-ɜ-plə

2PL.ABS.A-CIS-soi_même-INST-DYN_{PRES}-regarder

Litt : Vous regardez CISLOCATIF par soi-même.

« Vous regardez l'un l'autre. »

Dans l'exemple (361a), l'indice personnel invariable *zɜ-* assume la valeur réfléchie. Il est dans sa forme oblique *z-*, il remplace l'indice personnel du terme R. Tandis que dans l'exemple (361b), où on a une construction réciproque, il est toujours dans la forme oblique *zɜ-*, mais cette fois-ci il est un argument applicatif et il se place après l'indice personnel du terme A.

Si l'on observe sa place dans les verbes trivalents, on constate qu'il remplace l'indice personnel du destinataire qui est un argument oblique.

Ex (362) :

Зэтəlo

zɜ-t-ɜ-ʔ^wɜ

soi_même-1PL.OBL.A-DYN_{PRES}-dire

« Nous le disons l'un à l'autre. »

Outre ses emplois dans les structures réciproques et réfléchies, l'indice personnel invariable *zɜ-* est employé dans les prédicats des propositions subordonnées, qui sont des participes, alors qu'il n'y assume ni le sens de réfléchi ni celui de réciproque.

Ex (363a) :

Хъалыгъур щэжыем сырəлупцəтыгъ

hɛlə^w-əɾ ʃzɜjɜ-m sə-rɜ-ʔ^wə-pʃtə-ɸ

pain-ABS/DEF couteau-OBL 1SG.OBL.A-INST-LOC_{BOUT}-couper-ACMP

« J'ai coupé du pain avec le couteau. »

Ex (363b) :

Хьалыгъур	зэрэслупщэтыгъэ	щэжыер	цакыэ
hələk ^w -əɾ	zɜ-rɜ-s-ʔ ^w ə-pʃɜtə-kɜ	ʃɜʒəjɜ-r	tsək ^w ɜ
pain-ABS/DEF	soi_même-INST-1SG.OBL.A-LOC _{BOUT} -couper-ACMP	couteau-ABS/DEF	émoussé

« Le couteau avec lequel j'ai coupé du pain est émoussé. »

Dans l'exemple (363a), on a un prédicat verbal « couper ». Dans l'exemple (363b), on a une proposition relative dont le prédicat est le participe passé du verbe « couper ». Mais la seule différence entre les deux prédicats est l'emploi de l'indice personnel invariable *zɜ-*. Puisqu'il est un argument applicatif, il est dans sa forme oblique. Son emploi sera analysé plus en détail dans la partie intitulée « Subordination ».

Avant de finir la partie consacrée aux indices personnels, il faut également mentionner qu'on a une forme d'adnominal possessif spécifique créée par l'emploi de l'indice personnel invariable *z(ɜ)-*. Cette forme est créée de la même manière que les autres adnominaux possessifs. Elle a pour signifiant *zjə-* « soi_même.POSS » qui peut être traduit en français par « son propre / sa propre ».

Ex (364) :

ЗиЯлэ	сымаджэ	хьугъэ	лыр	сэшIэ.
zjə-ʔelɜ	səməɖʒɜ	χ ^w ə-kɜ	ʔə-r	s-ɜ-ʃ ^ʔ ɜ
soi_même.POSS-garçon	malade	être-ACMP	homme-ABS/DEF	1SG.OBL.A-DYN _{PRES} -savoir

Litt : Fils de soi-même ayant été malade homme je sais.

« Je connais l'homme dont le fils est tombé malade. »

Pour conclure la partie consacrée aux indices personnels, je peux dire que les critères qui s'appliquent aux autres indices personnels s'appliquent à l'indice personnel invariable aussi. Donc, non seulement les formes des indices personnels mais aussi leurs places dans les verbes nous fournissent l'information par rapport à leurs rôles morphosyntaxiques qui seront analysés dans la partie suivante.

2.5. Valence verbale et actance

2.5.1. Caractérisation générale

La valence étant le cœur de l'analyse syntaxique, il sera opportun de commencer par un bref rappel de principes essentiels. Tesnière propose l'une des définitions les plus anciennes du terme 'valence'. Dans son travail, le potentiel d'expansions lexicales d'un verbe est désigné par le terme de « crochets ». Celui-ci évoque les « atomes crochus », expression familière pour désigner des réalités fondamentales de la chimie : « *Le nombre des crochets que présente un verbe et par conséquent le nombre d'actants qu'il est susceptible de régir, constitue ce que nous appellerons la valence du verbe* » (Tesnière 1982: 238). Une définition plus récente, celle de Costaouec & Guérin, s'inscrit explicitement dans la tradition de Tesnière, mais apporte *in fine* des modifications assez profondes à la formulation, dans laquelle le terme même de « verbe » est écarté au profit du terme fonctionnel plus général de « noyau central » :

« La valence d'un noyau central désigne sa capacité de régir (admettre ou impliquer) un certain nombre d'expansions lexicales pour former un énoncé correct du point de vue syntaxique et sémantique. » (Costaouec & Guérin 2007: 169)

Cette seconde définition, en introduisant la notion d'énoncé complet (« énoncé correct »), reconnaît la place centrale du prédicat, noyau de l'énoncé. Un verbe est généralement déterminé par un ou plusieurs actants afin de construire une phrase syntaxiquement et sémantiquement complète. La valence donne le nombre maximal d'actants qu'un verbe peut avoir (et le nombre minimal d'actants qu'il requiert).

Quant à l'étude de l'actance (les rôles syntaxiques et leur encodage), elle englobe celle de la valence (marquage des arguments par les morphèmes casuels et postpositionnels, et indexation des indices actanciels dans le prédicat), mais la dépasse dans la mesure où elle s'étend aux relations syntaxiques au sein de l'énoncé entier (avec des problématiques telles que l'ordre des termes dans la phrase, la construction des propositions relatives, et les phénomènes d'ellipse par coréférence). Lazard (1994 : 48) divise ce vaste ensemble de propriétés linguistiques de la langue en *facteurs premiers* et *facteurs seconds*. Les facteurs premiers sont l'indexation, l'ordre des termes, et le marquage des arguments par les morphèmes casuels. Les facteurs seconds sont la structure des constructions réfléchies & réciproques, l'ellipse par coréférence, et la construction de la proposition relative. La présente étude s'inspire de la division ainsi établie

par G. Lazard, pour prêter une place particulière aux facteurs qu'il dit « premiers » (indexation, ordre des termes, marquage des arguments par les morphèmes casuels).

L'étude de l'actance nécessite l'emploi d'un vocabulaire contrôlé, qui distingue les rôles actanciels des fonctions syntaxiques. Ainsi, les termes de « agent » et « patient » doivent être distingués de terme de « sujet » et « objet » : ainsi, dans l'énoncé anglais *He galloped his horse across the field*, le sujet syntaxique de *gallop* est l'humain (le cavalier), mais l'agent de l'action est le cheval. Outre le niveau sémantique, pour lequel sont utilisés ces termes *agent* et *patient*, il faut en outre, pour aborder les problématiques de l'actance à un niveau typologique qui englobe les systèmes dits « ergatifs » aussi bien que les systèmes « accusatifs », disposer d'un niveau syntaxique. C'est ce qui fonde l'emploi des « terme A » et « terme P », qui correspondent respectivement aux « terme agentif » et « terme patientif » au lieu des termes sémantiques « agent » et « patient ».

Ainsi, des notions qui paraissent aller de soi demandent à être retravaillées. La notion de *sujet* fait partie des notions les plus largement employées, et depuis fort longtemps, mais elle n'en reste pas moins une notion qu'il importe de définir avec soin. Dans leur étude de la grammaire du mandarin, dans laquelle ils mettent en avant l'importance des notions de *thème* et *rhème*, Li et Thompson proposent de définir le sujet comme un syntagme nominal qui est avec le verbe en relation « d'action » ou « d'existence » : « *The subject of a sentence in Mandarin is the noun phrase that has a 'doing' or 'being' relationship with the verb in that sentence* » (Li & Thompson 1981: 87). Il serait bien compliqué d'utiliser une telle définition pour une langue syntaxiquement ergative. Mel'čuk propose la définition suivante pour une notion de sujet qui soit valable pour toutes les langues : « *The SyntSubj is the most privileged Synt-actant of the syntactic predicate (≈ Main Verb) in L; what exactly are syntactic privileges in L has to be indicated by a specific list of SyntSubj¹⁴ privileges elaborated for L.* » (Mel'čuk 2014: 179) tout en précisant aussi que « *the SyntSubj is at the same time language-specific in so far as syntactic privileges are different in different languages* » (Mel'čuk 2014: 180). Au vu de ces formulations plus complexes, il est clair qu'il n'est pas facile de trouver une définition de *sujet* qui soit valable pour toutes les langues. On fera ici le choix prudent de partir d'une notion de sujet comme *l'actant privilégié qui contrôle l'action (ou le procès)*. Cette base préliminaire nous sera utile pour faire l'analyse actancielle de l'abzakh.

14 SyntSubj : Syntactic subject

En syntaxe générale, il est tentant de ramener les multiples observations relatives aux fonctions syntaxiques à quelques généralisations aux conséquences très étendues : des généralisations qui résumeraient en peu de mot la cohérence d'un système. La classification du tcherkesse comme « langue ergative » (Korotkova & Lander 2010: 301; Lander & Bagirokova 2015; Daniel & Lander 2011; Hewitt 2005: 123; Arkadiev & Letuchiy 2011) fait sans doute partie, aux yeux de certains linguistes, de ce type de généralisations, dont découlerait tout un ensemble de propriétés, solidaires de ce choix fondamental d'organisation de l'actance. On reviendra plus bas sur cette importante question, et sur la position de Catherine Paris, réticente à utiliser pour le tcherkesse le terme de « langue ergative ».

Pour le tcherkesse, Lazard (1994 : 112) propose que puisque la fonction subjectale y est assez faiblement représentée et que les propriétés subjectales se répartissent entre des actants différents, le sujet en tcherkesse serait « diffus ». L'identification du sujet en abzakh ne peut guère reposer sur des bases solides que dans les propositions subordonnées et coordonnées, où l'ellipse par coréférence peut donner un indice pour trouver le sujet. On y reviendra dans le chapitre 3, « Phrases complexes ».

2.5.2. Valence et actance en tcherkesse : un regard d'ensemble

Si, après les généralités exposées ci-dessous, on se tourne maintenant vers les analyses qui ont été proposées spécifiquement au sujet de la valence et l'actance en tcherkesse, le constat qui s'impose est celui d'une diversité de points de vue. Cette diversité nous paraît résulter essentiellement de différences dans le statut accordé aux morphèmes appelés « préverbes applicatifs » par des auteurs contemporains comme Peter Arkadiev et Alexander Letuchiy.

Le système le plus simple est celui proposé par Kumakhov et Vamling (2009: 87–108), qui distinguent cinq valences verbales. Celles-ci correspondent terme à terme avec le nombre d'actants, de un à cinq : monovalent (intransitifs), bivalent (transitif et intransitifs), trivalent (transitifs augmentés d'un objet indirect à valeur attributive/dative), tétravalent et pentavalent. Néanmoins, l'axe apparemment linéaire du nombre d'actants, de un à cinq, comporte en réalité un élément d'asymétrie, dans la mesure où les verbes tétravalents et pentavalents résultent exclusivement de l'ajout de certains morphèmes préfixaux aux verbes monovalents, bivalents et trivalents. Il existe donc un premier niveau de un à trois actants, puis une augmentation possible au moyen de morphèmes préfixaux. La liste des morphèmes préfixaux fournie par Kumakhov et Vamling comprend le causatif, le comitatif, la « version » (bénéfactif et maléfactif), et le locatif. On verra ci-dessous que l'inventaire des morphèmes préfixaux

possédant les mêmes propriétés en termes de valence verbale est en réalité plus étendu : on en indiquera dix-sept.

Catherine Paris (1969) présente ces mêmes constructions sous une lumière quelque peu différente. Au lieu d'une classification à cinq termes « à plat », elle distingue deux dimensions, l'une représentée par des lettres de A à D, l'autre par une apostrophe qui figure la présence d'un morphème préfixal (ou de plusieurs). Ainsi, elle répartit l'ensemble des verbes en quatre sous-groupes : A, B, C et D, sur le critère de la transitivité/intransitivité. Les quatre citations accolées ci-dessous récapitulent les quatre classes A à D.

« Classe A : Racine¹⁵ intransitive sans préverbe ni régime indirect. Ordre des éléments : indice sujet – racine (Paris 1969 : 160)

Classe B : Racine intransitive sans préverbe, avec régime indirect. Ordre : sujet+régime+racine (Paris 1969 : 162)

Classe C : Racine transitive sans préverbe, avec régime direct. Ordre : régime+sujet+racine (Paris 1969 : 164)

Classe D : Racine transitive sans préverbe, avec régime direct et indirect (datif). Ordre : régime direct+régime indirect+sujet+racine. » (Paris, 1969 : 167)

Mettre ces quatre caractérisations côte à côte vise à permettre de prendre facilement une vue d'ensemble du système que forment les classes A à D ; il faut néanmoins relever un risque de les rendre moins intelligibles du fait que cette présentation les extrait du tissu argumentatif au sein duquel l'auteur motive son raisonnement. Pour mettre les choses en perspectives, on relèvera que l'approche de Catherine Paris diffère de celle de Kumakhov et Vamling au sens où le classement n'est plus fondé exclusivement sur le nombre de « crochets » (pour reprendre le terme évocateur de Tesnière). Là où Kumakhov et Vamling regroupaient dans le groupe des verbes bivalents ceux qui ont un objet direct et ceux qui ont un objet indirect (sans objet direct), Catherine Paris les distingue sous les appellations de classe B et classe C. Au plan fonctionnel, une telle distinction paraît en effet tout à fait importante. En outre, Catherine Paris n'a pas

15 Il faut préciser que le terme de « noyau » de la définition donnée plus haut correspond, dans le vocabulaire employé par Catherine Paris, à celui de « racine », sans différence de fond. Celui de « régime » correspond à « objet » : « régime indirect » et « régime direct » correspondent à ce qui est désigné comme « objet indirect » et « objet direct ».

postulé de catégories correspondant aux classes 4 et 5 de Kumakhov et Vamling (verbes tétravalents et pentavalents). L'hypothèse de classes supplémentaires (E, F, G, H) est envisagée par Catherine Paris, pour y classer les formes dotées de préverbes, mais elle leur préfère au final une analyse pluri-dimensionnelle (également privilégiée dans le présent travail). En effet, « *un nouvel indice personnel ne peut s'insérer dans la forme verbale sans être accompagné d'un autre élément, non-indiciel, qui, précisément, le rend nécessaire. Il existe deux catégories : 1) la marque du causatif, 2) certains préverbes* » (Paris, 1969 : 132). Dans une analyse que j'ai pu consulter (Paris, Doc de travail no 5, date non connue), elle réécrit l'étiquette des sous-groupes tcherkesse « à préverbes », E, F, G et H, en A', B', C', D', sensible à l'argument selon lequel « *[l]es classes E, F, G, H diffèrent des classes A, B, C, D essentiellement par la présence d'un préverbe et de son actant (possessif inaliénable absolu) se plaçant, en bloc, entre l'actant en 1^e position et celui en 2^e position indicielles. C'est pourquoi il vaudrait mieux les désigner par : classes A', B', C' et D'.* »

Revenant, au terme de ce parcours, à l'analyse de Kumakhov et Vamling, on relèvera qu'ils avaient eux aussi bien à l'esprit cette distinction, qu'ils formulent par le biais d'une distinction entre verbes mono-, bi- et trivalents *simples*, d'une part, et d'autre part verbes mono-, bi- et trivalents *préfixaux* (Kumakhov & Vamling 2009: 87–108).

Le tableau ci-dessous récapitule l'approche et les termes qu'utilisent Catherine Paris et Kumakhov & Vamling pour classer les verbes selon leurs valences en abzakh.

Catherine Paris	Kumakhov & Vamling
Classe A	<i>Simple monovalent verbs</i> (Verbes monovalents simples)
Classe B	<i>Simple bivalent intransitive verbs</i> (Verbes bivalents intransitifs simples)
Classe C	<i>Simple bivalent transitive verbs</i> (Verbes bivalents transitifs simples)
Classe D	<i>Simple trivalent verbs</i> (Verbes trivalents simples)
Classe A'	<i>Prefixal monovalent verbs</i> (Verbes monovalents préfixaux)
Classe B' / Classe C'	<i>Prefixal bivalent verbs</i> (Verbes bivalents intransitifs préfixaux)
Classe D'	<i>Tetravalent verbs & Pentavalent verbs</i> (Verbes tétravalents et pentavalents)

Tableau 54 : Tableau comparatif de la classification des verbes selon leurs valence chez Catherine Paris et chez Kumakhov & Vamling

Néanmoins, il faut préciser que la correspondance n'est pas aussi simple que ne le figure un tableau à deux colonnes. Les verbes pentavalents de Kumakhov & Vamling sont créés à partir de verbes tétravalents. Par exemple, les verbes bivalents préfixaux contiennent également des verbes trivalents simples réflexivisés. Le tableau ci-dessus ne saurait donc prétendre à résumer la correspondance exacte entre les deux approches, dont il ne fournit qu'une approximation.

Si l'on se rapproche de travaux récents (Arkadiev & Maisak 2018; Arkadiev & Letuchiy 2011), on y trouve la même intuition que chez Catherine Paris, résumée sous le terme de *valency-increasing operations* : les préfixes dont il est question ici sont des morphèmes qui augmentent la valence du verbe.

« (...) Adyghe is a “transitivizing” language, i.e. it has a lot of morphosyntactic devices which allow to add an argument to the valency structure of the verb, such as causative and a variety of applicatives. »
(Arkadiev & Letuchiy 2011: 496)

L'analyse proposée dans la présente thèse s'inscrit dans la continuité de l'analyse de Catherine Paris, à ceci près que je me fonde sur une tripartition des verbes en mono-, bi- et trivalents (ce qui me paraît correspondre à ce qu'Arkadiev et Letuchiy nomment la « *valency structure of the verb* ») plutôt que sur la division en quatre termes A, B, C, D. La distinction entre B et C est reformulée comme une distinction entre *bivalents transitifs* et *bivalents intransitifs*. En cohérence avec cette perspective, les paragraphes ci-dessous partent d'une analyse des verbes mono-, bi- et trivalents, et progressent vers l'analyse des préfixes qui augmentent la valence verbale.

2.5.3. Les verbes monovalents

Les verbes monovalents sont des verbes qui ne régissent qu'un seul actant. En abzakh, cet actant unique, terme U, est nécessairement exprimé sous forme d'indice personnel antéposé au verbe, sauf à la troisième personne, qui n'est pas indexée dans le verbe. Le tableau 49 fournit une illustration, en utilisant l'exemple du verbe « aller ».

Ex (365) :

Сэкло

s-3-k^{ʔw3}

1SG.ABS.U-DYN_{PRES}-aller

« Je vais. » / « Je marche. »

Сэкло	s-3-k ^{ʔw3} 1SG.ABS.U-DYN _{PRES} -aller	Je vais
Окло	w-3-k ^{ʔw3} 2SG.ABS.U-DYN _{PRES} -aller	Tu vas
Макло	mɐ-k ^{ʔw3} DYN _{PRES} -aller	Il/elle va
Тэкло	t-3-k ^{ʔw3} 1PL.ABS.U-DYN _{PRES} -aller	Nous allons
Шьокло	ʃ ^w -3-k ^{ʔw3} 2PL.ABS.U-DYN _{PRES} -aller	Vous allez
Маклох	mɐ-k ^{ʔw3} -(x) DYN _{PRES} -aller-(3PL.ABS.U)	Ils/elles vont

Tableau 55 : Illustration d'indexation des indices personnels dans le verbe « aller »

Comme on peut le constater dans l'exemple (365), la 3^e personne du singulier « 3SG.ABS » est non-indexée dans le verbe monovalent. La 3^e personne du pluriel, elle, est signalée par un morphème postposé au verbe : -x. Mais ce morphème signale le pluriel : on le retrouve dans tous les pluriels des noms, tels que « les langues », bz3-x. En outre, l'emploi du morphème de pluriel (interprété dans ce contexte comme 3PL) est facultatif (ce qui est signalé par la parenthèse utilisée dans les exemples glosés). Les énoncés (366a) et (366b) sont interchangeables, avec les nuances stylistiques auxquelles on peut s'attendre : caractère plus construit et formel de (366a), caractère plus léger et familier de (366b).

Ex (366a) :

lɿlɿxɿp

маклох

ʔɿlɿ-xɿ-r

mɐ-k^{ʔw3}-x

enfant-PL-ABS DYN_{PRES}-aller-3PL.ABS.U

« Les enfants vont. » / « Les enfants marchent. »

Ex (366b) :

лЯлэхэр макло
ᠯᠢᠯᠢ-хэ-г мө-к^ʷэ
enfant-PL-ABS DYN_{PRES}-aller

« Les enfants vont. » / « Les enfants marchent. »

Le fait que les indices personnels de 3^{ème} personne du singulier absolutif ne soient jamais indexés dans le verbe évoque le problème de l'interprétation du « morphème zéro ». Les indices personnels des personnes d'interlocution sont obligatoirement indexés, et celui de « 3PL.ABS » est optionnellement exprimé dans les verbes monovalents. Le cas dans lequel l'actant n'est pas exprimé est donc restreint à une configuration qui pointe de façon non ambiguë vers une troisième personne. Le « morphème zéro » est nécessairement une 3^{ème} personne du singulier. Même si cet actant n'est ni exprimé ni indexé, il joue, sans doute possible, le rôle d'actualisation du verbe.

Cette situation pose la question de sa représentation dans un modèle linguistique. Suivant la proposition de Lemaréchal pour la représentation de l'« anaphore zéro (∅) », on précise bien qu'il n'est pas question d'hypostasier une absence.

« (...) nous utiliserons l'expression 'anaphore ∅', mais, que l'on ne s'y trompe pas : il ne s'agit pas d'une marque ∅, c'est l'absence même de marque ou de segment qui garde trace du constituant absent. » (Lemaréchal 1997: 31)

Par souci de simplicité, le symbole qui matérialise le « zéro » (« ∅ ») n'est pas employé dans cette thèse ; pour autant, ce choix n'a pas de réelles conséquences sur l'analyse, et les mêmes exemples pourraient être représentés avec une marque « zéro », sans que l'analyse en soit réellement affectée.

Outre les verbes dynamiques, comme mentionné plus haut, on a des verbes statiques qui sont des verbes monovalents tels que *fāsən* « être assis là », *fālən* « être allongé là », *fātən* « être debout là ».

Ex (367) :

сыщыс

sə-ʃə-s

1SG.ABS.U-LOC_{LA}-être_assis

Litt : Je suis assis là.

« Je suis là. »

Ex (368) :

унэм ис

wənɜ-m jə-s

maison-OBL LOC_{À_L'INTÉRIEUR}-être_assis

Litt : À la maison à l'intérieur (il/elle) est assis.

« Il/elle est à la maison. »

Les règles qui s'appliquent aux verbes monovalents dynamiques s'appliquent aussi aux verbes monovalents statiques, à l'exception du marquage par le morphème dynamique *-rɜ*, réservé aux verbes dynamiques. (Voir le chapitre TAM de la présente thèse.)

2.5.4. Les verbes bivalents

La situation du présent paragraphe, à mi-chemin entre la présentation des verbes monovalents et celle des verbes trivalents, paraît à elle seule fournir un cadrage suffisant à la discussion : les verbes bivalents sont, cela va de soi, des verbes qui requièrent deux actants. Il est néanmoins crucial de s'arrêter sur une bipartition au sein du groupe des verbes bivalents, en fonction de leur fonctionnement syntaxique : une distinction entre les verbes bivalents transitifs et les verbes bivalents intransitifs. Ce fonctionnement syntaxique reflète deux situations différentes au plan sémantique, celle des *verbes d'action* et des *verbes de visée*. Ce classement des verbes bivalents en deux ensembles constitue une classification éprouvée et communément employée, qui rend de grands services en linguistique caucasologique : il est notamment employé pour le géorgien par Hélène Gérardin (2022: 45–46). Il est repris tel quel pour les phénomènes abzakh qui nous intéressent ici.

Ce phénomène, qui concerne diverses langues caucasiennes, constitue, au plan théorique, un rappel utile du fait qu'*accusatif* et *ergatif* ne doivent pas être considérés comme deux catégories typologiques monolithiques, qui seraient séparées par une différence essentielle dont les conséquences se répandraient dans l'ensemble du système linguistique considéré. Plutôt qu'une

typologie par catégories, il paraît prometteur de pratiquer une typologie par propriétés, sans exclure *a priori* aucune combinaison entre propriétés (comme le recommande par exemple Hyman 2018).

Au cœur de la catégorie des verbes transitifs, on trouve des verbes prototypiques comme « casser ». Pour distinguer les verbes transitifs des verbes intransitifs, on retiendra les critères ci-dessous, proposés par Denis Creissels :

« – in transitive predication, the core arguments are A (the argument encoded like the agent of core transitive verbs) and P (the argument encoded like the patient of core transitive verbs);

– in intransitive predications, the core argument is the argument whose coding coincides with that of the unique argument of (a major class of) monovalent verbs. » (Creissels 2016: 28)

Ces critères nous permettent d’aborder l’analyse des verbes bivalents. Toutefois, avant de passer à l’analyse, il faut bien distinguer les niveaux sémantique et syntaxique afin d’éviter une confusion ou un malentendu en raison des références des termes employés. Le schéma suivant récapitule les termes selon leur niveau :

Niveau sémantique : Agent Patient Destinataire

Niveau syntaxique : Agentif Patientif Récipiendaire

Schéma 1 : terminologie de l’actance envisagée au niveau sémantique et au niveau syntaxique. D’après le schéma proposé par Hélène Gérardin (2022: 39).

2.5.4.1. Les verbes bivalents transitifs

Les verbes bivalents transitifs sont des verbes qui ont un agent qui réalise l’action volontairement et consciemment, et un patient dont l’intégrité physique est affectée par cette action. Outre *qʷətʷən* « casser », qui vient d’être mentionné, on citera ici *fʷən* « fabriquer, confectionner, faire » et *fʷən* « manger ». Au-delà du premier cercle des verbes transitifs, on trouve des verbes référant à des actions qui n’affectent pas l’intégrité physique de leur objet, comme *txən* « écrire », *xən* « emmener », *lʷən* « voir ». Ces verbes obéissent au même schéma morphosyntaxique, et donc font partie des verbes bivalents transitifs. Au vu de la diversité sémantique des rôles correspondant aux termes « agent » et « patient », il importe d’utiliser sur le plan syntaxique des étiquettes correspondantes non ambiguës. Je parlerai donc ici de « terme A » et « terme P » en suivant le critère que Creissels proposent pour une

construction transitive, citées ci-dessus (*A = the argument encoded like the agent of core transitive verbs and P=the argument encoded like the patient of core transitive verbs*). Quant aux morphèmes casuels pour les actants des verbes bivalents transitifs, rappelons-nous que le terme A est marqué par l’oblique et le terme P est marqué par l’absolutif.

Dans les verbes bivalents transitifs, les indices personnels des deux actants sont obligatoirement indexés dans le verbe et leur ordre est fixe. En tête de la forme verbale, on trouve l’indice personnel correspondant à l’actant qui est le terme P. Directement antéposé au verbe, on a l’indice personnel référant à l’actant qui est le terme A. La structure de la forme verbale est donc : Terme P-Terme A-Verbe. Le terme P du verbe bivalent transitif est marqué à l’absolutif.

Voici un exemple simple, avec le verbe bivalent « casser » :

Ex (369) :

ай	дэжъутэр	икъутагъ
e-j	dɜq ^w ətɜ-r	jə-q ^w ətə-ɸ
DEM _{DISTAL} -OBL	noix-ABS/DEF	3SG.OBL.A-casser-ACMP

« Il a cassé la noix. »

Parmi les verbes bivalents transitifs, il y a le verbe « voir » qui a un expérient et un stimulus. Mais rappelons-nous que le stimulus étant la 3^e personne du singulier, il n’est pas indexé dans le verbe, conformément à une observation que l’on retrouve avec régularité au fil de ces pages.

Ex (370) :

лялэм	пшъашъэр	ельэгъу
ʎelɜ-m	pʃɕɕɜ-r	j-ɜ-lɜ ^w ə
enfant-OBL	fille-ABS/DEF	3SG.OBL.A-DYN _{PRES} -Voir

« L’enfant voit la fille. »

Donc, dans l’exemple ci-dessus, le « 3SG.OBL » réfère au terme A (expérient), le terme P restant non-indexé. Mais cette non-indexation ne doit pas nous faire penser que le terme P serait absent, puisque même s’il est non-indexé, un terme P sous-entendu existe, et il est nécessairement de 3^e personne.

Ex (371a) :

пшъашъэр ельэгъу
pʃɕʃɜ-r j-ɜ-lɜʋ^{wə}
fille-ABS/DEF 3SG.OBL.A-DYN_{PRES}-voir

« Il/elle voit la fille. »

Ex (371b) :

lɔlɛm ельэгъу
ʔɔlɜ-m j-ɜ-lɜʋ^{wə}
enfant-OBL 3SG.OBL.A-DYN_{PRES}-voir

« L'enfant le/la voit. »

Dans l'exemple (371b), la 3^e personne terme P n'est pas exprimée dans le verbe, et néanmoins aussitôt comprise par l'interlocuteur, puisque telle est la seule interprétation que puisse recevoir la forme « zéro ». Si le patient est au pluriel, en revanche, cette 3^e personne du pluriel peut se manifester (de façon non obligatoire) avec la variante de forme postposée -x.

Ex (372) :

мыlэрысэхэр ешых
mɔʔrɜsɜ-xɜ-r j-ɜ-ʃxə-(x)
pomme-PL-ABS 3SG.OBL.A-DYN_{PRES}-manger-(3PL.ABS.P)

« Il/elle mange les/des pommes. »

De même, si le terme P est une personne d'interlocution, il est obligatoirement indexé dans le verbe.

Ex (373) :

Усэльэгъу
wə-s-ɜ-lɜʋ^{wə}
2SG.ABS.P-1SG.OBL.A-DYN_{PRES}-voir

« Je te vois. »

Reprenons l'exemple (370).

Ex (370) :

лялэм пшъашъэр елъэгъу
ʎelɜ-m pʃɛʃɜ-r j-ɜ-ɪɜʷə
enfant-OBL fille-ABS/DEF 3SG.OBL.A-DYN_{PRES}-Voir

« L'enfant voit la fille. »

Mais si les noms sont indéfinis, les cas disparaissent et chaque nom a pour dépendant le cardinal « un » et l'adnominal *gʷɜrɜ* « quelconque ». C'est alors l'ordre des termes qui fournit l'information relative aux rôles syntaxiques.

Ex (374) :

зы лялэ горэ зы пшъашъэ горэ елъэгъу
zə ʎelɜ gʷɜrɜ zə pʃɛʃɜ gʷɜrɜ j-ɜ-ɪɜʷə
un enfant quelconque un fille quelconque 3SG.OBL.A-DYN_{PRES}-Voir

« Un enfant voit une fille. »

2.5.4.1.1. Construction résultative avec les verbes bivalents transitifs

En abzakh, il est impossible de dire « La pomme a été mangée » sans préciser qui est l'agent. Il faut formuler la phrase en employant la 3^e personne du pluriel comme agent.

Ex (375) :

Зыгорэхэмэ мылэрысэр яшхыгъ
zəgʷɜrɜ-xɜ-mɜ məʎrəsɜ-r jɛ-ʃxə-ɸ
quelqu'un-PL-OBL.PL pomme-ABS/DEF 3SG.OBL.A-manger-ACMP

« Quelqu'un a mangé la pomme. »

Toutefois, il est possible de dire « La pomme est mangée. ». Dans ce cas-là, comme mentionné dans la partie « Les morphèmes de TAM », il faut que le verbe soit marqué par le morphème d'accompli, ce qui donne un sens « résultatif ».

Ex (376) :

Мылэрысэр шхыгъэ
məʎrəsɜ-r ʃxə-ɸɜ
pomme-ABS/DEF manger-ACMP

« La pomme a été mangée. » / « La pomme est mangée. »

Catherine Paris (1987 : 21) considère ce phénomène comme un « effacement d’actant ».
 « L’effacement de l’actant X (de 3^{ème} position syntaxique) d’un énoncé mis au passé est un procédé fréquent dans la langue ; il sert à former des expressions ‘résultatatives’. »

Quelques verbes tels que *dəjən* « geler », *tkʷən* « fondre », *qʷətən* « casser » ont cette particularité. Précisons que ceci est uniquement possible quand le verbe est marqué par l’accompli.

Dans l’exemple (377a), on a un agent indexé dans le verbe. Mais dans l’exemple (377b), son indice est éliminé, et le patient, toujours marqué par l’absolutif, devient actant unique (terme U) du verbe.

Ex (377a) :

сэ	дэжүтэр	сыкбутагъэ
(sə)	dəqʷətɜ-r	sə-qʷətɜ-ʋ(ɜ)
1SG	noix-ABS/DEF	1SG.OBL.A-casser-ACMP

« J’ai cassé les noix. »

Ex (377b) :

дэжүтэр	кбутагъэ
dəqʷətɜ-r	qʷətɜ-ʋɜ
noix-ABS/DEF	casser-ACMP

« La noix est cassée. »

Prenons le même verbe avec une 3^e personne comme agent. On observe le même cas que celui attesté dans les exemples ci-dessus. Pour obtenir le sens de « résultatif », on supprime l’agent ainsi que son indice pronominal.

Ex (378a) :

ЛЫМ	стэчаныр	икбутагъэ
lʰə-m	stɜtʃən-ər	jə-qʷətɜ-ʋ(ɜ)
homme-OBL	verre-ABS/DEF	3SG.OBL.A-casser-ACMP

« L’homme a cassé le verre. »

Ex (378b) :

стэчаныр кьутагъэ
stɜtʃɛn-ər q^wətɐ-кэ
verre-ABS/DEF casser-ACMP

« Le verre est cassé. »

Il faut également préciser que la voyelle /ɜ/ du morphème accompli -кэ est obligatoire dans l'emploi résultatif.

Après l'analyse, il est possible de résumer les propriétés des verbes bivalents transitifs comme suit :

- Le terme P et le terme A sont obligatoirement indexés dans le verbe.
- Le terme A est marqué par l'oblique et le terme P est marqué par l'absolutif.
- L'ordre des indices personnels dans le verbe est : terme P – terme A – verbe.

2.5.4.1.2. Analyse actancielle

Pour l'analyse actancielle, quant aux indices personnels indexés dans le verbe, le terme A des verbes bivalents est indexé dans le verbe avec la forme oblique, et le terme U et le terme P sont indexés dans le verbe avec la forme absolutive. Si l'actant absolutif réfère à une « 3SG.ABS », il n'est pas indexé dans le verbe. Néanmoins, comme déjà mentionné, je préférerais parler d'anaphore zéro, reprenant un terme proposé par A. Lemaréchal (Lemaréchal 1997: 31), plutôt que de parler d'absence d'indice personnel. Si l'on analyse les indices personnels de 3^e personne du pluriel, on observe clairement que le terme P est indexé par la forme absolutive et le terme A par la forme oblique.

Ex (379) :

лэжыгъэхэр яхах
lɜʒɔkɜ-xɜ-r ɐ-xɐ-x
récolte-PL-ABS 3PL.OBL.A-porter-3PL.ABS.P

« Ils portent des récoltes. »

Ex (380) :

Нысэр кѣшагъ
nəsɜ-r ɣ-ʋ-ʃʋ-ɤ
mariée-ABS/DEF CIS-3PL.OBL.A-emmener-ACMP

« Ils ont emmené la mariée. »

L'exemple (380) pourrait laisser à penser que le patient d'un verbe bivalent transitif ne serait pas indexé dans le verbe. Mais il s'agit là d'une fausse impression. En effet, si l'on remplace « 3SG.ABS » par une autre personne, celle-ci est obligatoirement indexée.

Ex (381) :

Сэ о усэльэгъу
sɜ wɜ wə-s-ɜ-ʃɜʷə
1SG 2SG 2SG.ABS.P-1SG.OBL.A-DYN_{PRES}-VOIR

« Je te vois. »

C'est la 3^e personne qui nous donne le paradigme le plus clair pour l'indexation des arguments et les formes sous lesquelles elles sont indexées. Le terme P « 3SG.ABS » n'est pas indexé dans le verbe, alors que le terme A « 3SG.OBL » est indexé sous une des formes obliques : *jɜ- / jə-*. De même, le terme P « 3PL.ABS » est indexé optionnellement dans le verbe sous la forme absolutive, qui est un suffixe, *-x*, alors que le terme A « 3PL.OBL » est indexé dans le verbe sous l'une des formes obliques *ʋ- / jʋ-*.

Si l'on prend pour exemple un verbe monovalent, la 3^e personne du singulier, étant toujours un actant absolutif, est non-indexée dans le verbe.

Ex (382) :

Хьар мэшые
hɛ-r mɜ-ʃəjɜ
chien-ABS/DEF DYN_{PRES}-dormir

« Le chien dort. »

En abzakh, les actants sont obligatoirement indexés dans le prédicat, même si celui-ci est non-verbal.

Ex (383) :

Эртугърул сырипшъашъ

эртукрул сә-рјә-пшәш

Ertugrul 1SG.ABS.U-3SG.POSS-fille

Litt : Ertugrul, je sa fille.

« Je suis la fille d'Ertugrul. »

Dans l'exemple ci-dessus, c'est « 1SG.ABS » qui est le sujet du prédicat nominal qui fonctionne comme un verbe monovalent. Il reçoit l'adnominal possessif de 3^e personne « 3SG.POSS ».

Donc, après l'analyse, on voit que l'alignement est de type ergatif au niveau de l'indexation des indices personnels.

2.5.4.2. Les verbes bivalents intransitifs

Au seuil de l'analyse des verbes bivalents intransitifs, il est opportun de rappeler la particularité des verbes intransitifs déjà mentionnée plus haut :

« in intransitive predications, the core argument is the argument whose coding coincides with that of the unique argument of (a major class of) monovalent verbs. » (Creissels 2016: 28)

En abzakh, les verbes bivalents intransitifs sont conformes à la description qu'en donne Denis Creissels dans une perspective de linguistique générale. Ils ont un sujet, qui fonctionne comme l'actant unique (le terme U) d'un verbe monovalent. Mais ils ont également un récipiendaire (destinataire) obligatoirement exprimé dans le verbe. Comme rappelé plus haut, Catherine Paris (1969: 162) classe ces verbes ainsi : « *Classe B : Racine intransitive sans préverbe, avec régime indirect. Ordre : sujet+régime+racine* », et Kumakhov & Vamling (2009 : 95) font une analyse semblable à celle de Catherine Paris en les classant comme *simple bivalent intransitive verbs*. Arkadijev et Letuchiy (2021) considèrent ces verbes comme *extended intransitives* avec un sujet marqué par l'absolutif et un objet indirect marqué par l'oblique.

Du point de vue sémantique, Lazard (1994 : 150-151) considère ces verbes comme des verbes de visée, qu'il caractérise comme « *des actions orientées en direction d'un objet sans nécessairement l'atteindre et l'affecter* ». C'est bien ainsi que Catherine Paris (1991 : 63) définit ces verbes dans un travail ultérieur : « *un procès orienté dans la direction de quelque chose sans envisager un aboutissement* ». Quand on dresse une liste des verbes de ce groupe,

on a l’occasion de vérifier que la plupart de ces verbes sont effectivement des verbes de visée, même si l’on y compte quelques exceptions des verbes d’action.

Еджэн	<i>jɔdʒɛn</i>	appeler, lire, étudier
Ешъон	<i>jɔʃʷɛn</i>	boire
Еплъын	<i>jɔplɛn</i>	regarder
Ебэун	<i>jɔbɛwɛn</i>	embrasser
Еон	<i>jɔwɛn</i>	frapper
Ецэкъэн	<i>jɔtsɛqɛn</i>	mordre
Ехын	<i>jɔxɛn</i>	descendre
Ебгъын	<i>jɔbɣɛn</i>	maudire
Егъэклон	<i>jɔɣɛkʷɛn</i>	désirer
Егугъун	<i>jɔgʷɔɣʷɛn</i>	faire l’effort
Егупшысын	<i>jɔgʷɔpʃɔsɛn</i>	penser
Екугъон	<i>jɔkʷɔɣʷɛn</i>	crier
Ежэн	<i>jɔʒɛn</i>	attendre
Елъэлун	<i>jɔlɛʔʷɛn</i>	supplier
Епэмын	<i>jɔpɛmɛn</i>	hummer, sentir une odeur
Есэн	<i>jɔsɛn</i>	s’habituer
Езэшын	<i>jɔzɛʃɛn</i>	en avoir marre
Енэгуюн	<i>jɔnɛgʷɔjɛn</i>	supposer (...)

Tableau 56 : Les verbes bivalents intransitifs

Dans ce groupe il y a des verbes d’activité mentale comme « penser », « supposer », des verbes de perception comme « regarder », « sentir une odeur », et un petit nombre de verbe d’action comme « frapper » ou « mordre ». En géorgien, les verbes correspondants sont classés dans la sous-classe des *verbes d’objet visée* (Gérardin 2022: 45). Du point de vue des rôles sémantiques, on a un expérient (*experient*) qui réalise le procès et un objet visé qui n’est pas nécessairement affecté par le procès. On a des verbes d’action comme « mordre » et « frapper », mais l’objet visé ne subit pas forcément un changement physique. De ce fait, du point de vue syntaxique j’adopte la terminologie proposée ci-dessus : le terme A pour l’expérient et le terme R (récipiendaire), au lieu de pour l’objet visé. Dans les gloses, pour les termes A, j’indique à titre

d'exemple « 3SG.ABS.A » et pour les termes R, je glose « 3SG.OBL.R », au lieu de DAT puisqu'il n'y a pas une 3^e série en abzakh¹⁶.

Une autre particularité de ces verbes est que dans les dictionnaires tcherkesses l'indice personnel de « 3SG.OBL.R » *j3-* est intégré dans le verbe. Cependant, puisqu'il est commuté par d'autres indices personnels, le morphème *j3-* « 3SG.OBL.R » n'est pas considéré comme un morphème dérivationnel dans cette thèse.

Enfin, ces verbes présentent une structure différente des verbes bivalents transitifs au niveau de l'ordre des indices personnels indexés dans le verbe. L'ordre de ces indices est : Terme A-Terme R-Verbe.

Ex (384a) :

псы сешъо

psə s-j-3-j^{w3}

eau 1SG.ABS.A-3SG.OBL.R-DYN_{PRES}-boire

« Je bois de l'eau. »

Ex (384b) :

ай сешъо

a-j s-j-3-j^{w3}

DEM_{DISTAL}-OBL 1SG.ABS.A-3SG.OBL.R-DYN_{PRES}-boire

« Je la bois. » / « J'en bois. »

16 In the languages that have two or more series of argument indexes, the glossing convention is as follows: indexes belonging to a series used to index the A term of the basic transitive construction are glossed A (even if they are used to index the U term of an intransitive construction); indexes belonging to a series used to index the P term of the basic transitive construction are glossed P (even if they are used to index the U term of an intransitive construction); indexes belonging to a series specifically used for the U term of an intransitive construction are glossed U; in languages that have a third set of indexes for the third argument of trivalent verbs, the indexes of this set are glossed DAT (Creissels 2016).

Ex (385a) :

уеплѣы

wə-j-3-plə

2SG.ABS.A-3SG.OBL.R-DYN_{PRES}-regarder

« Tu le regardes. »

Le choix des variantes d'indices personnels respecte leurs rôles syntaxiques : le terme A est indexé par la forme absolutive alors que le terme R est indexé par la variante oblique (pour plus de détail, voir la partie intitulée « Les indices personnels » du présent chapitre). Donc, quand la 3^e personne est le terme A, elle n'est jamais indexée car il s'agit d'un actant absolutif. Le seul actant qui soit alors indexé dans le verbe est (obligatoirement) le terme R.

Ex (385b) :

еплѣы

j-3-plə

3SG.OBL.R-DYN_{PRES}-regarder

« Il/elle le regarde. »

Lorsque le terme R est une personne d'interlocution, ou si les deux actants sont des personnes d'interlocution, on constate dans le verbe l'emploi du morphème CISLOCATIF *q(3)-* « CIS », dont l'emploi est alors obligatoire.

Ex (386) :

къышѣоплѣы

qə-ʃ^w-3-plə

CIS-2PL.OBL.R-DYN_{PRES}-regarder

« Il/elle vous regarde. »

Ex (387) :

укъысэплѣы

wə-qə-s-3-plə

2SG.ABS.A-CIS-1SG.OBL.R-DYN_{PRES}-regarder

« Tu me regardes ».

Son emploi est facilement explicable car le morphème CISLOCATIF implique un procès qui se réalise vers le centre déictique ou dans ce centre déictique. De sorte que le CISLOCATIF n'est pas employé quand le terme R (l'objet visé) est une personne en dehors de l'interlocution.

Dans ce groupe de verbes, le nom qui renvoie au terme A est à l'absolutif et c'est le terme R qui est marqué par le cas oblique.

Ex (388) :

пшъашъэр	л̄ялэм	ео
ɸʃɛʃɜ-r	ʔɛlɜ-m	j-ɜ-wɜ
fille-ABS/DEF	garçon-OBL	3SG.OBL.R-DYN _{PRES} -frapper

« La fille frappe le garçon. »

Si les actants sont les pronoms, les locuteurs préfèrent garder l'un des pronoms même si tous deux peuvent être élidés. Les deux exemples ci-dessous, avec pronoms, sont des exemples construits.

Ex (389a) :

Ар	ай	епл̄ы
ɸ-r	ɸ-j	j-ɜ-ɸl̄ɔ
DEM _{DISTAL} -ABS	DEM _{DISTAL} -OBL	3SG.OBL.R-DYN _{PRES} -regarder

« Celui-là regarde celui-là ».

Ex (390a) :

о	сэ	ук̄ыисэб̄эуы
wɜ	sɜ	wɔ-qɔ-s-ɜ-bɜwɔ
2SG	1SG	2SG.ABS.A-CIS-1SG.OBL.R-DYN _{PRES} -embrasser

« Tu m'embrasses. »

Mais la phrase la plus naturelle est ainsi :

Ex (389b) :

ай	епл̄ы
ɸ-j	j-ɜ-ɸl̄ɔ
DEM _{DISTAL} -OBL	3SG.OBL.R-DYN _{PRES} -regarder

« Il/elle le regarde. »

Ex (390b) :

укъысэбэуы

wə-qə-s-3-bəwə

2SG.ABS.A-CIS-1SG.OBL.R-DYN_{PRES}-embrasser

« Tu m'embrasses. »

L'emploi de l'oblique pour marquer le terme R dans ces constructions est en cohérence avec les valeurs relevées pour l'oblique, dont fait partie une valeur dative (voir le chapitre « cas et postpositions »). L'ordre des indices personnels dans le verbe est également conforme aux attentes, car si l'on insère dans un verbe monovalent un actant par un morphème applicatif, ce dernier se place après l'indice personnel du terme U. Ainsi, le fait que la langue suive une structure différente avec ces verbes bivalents intransitifs n'est pas choquant. Un changement de structure avec les verbes de visée est très répandu dans les langues du Caucase. Par exemple, en ingouche, une langue du Caucase du nord-est, l'agent d'un verbe d'action est marqué par l'ergatif alors que l'objet d'un verbe de visée est marqué par le datif (Guérin 2009 : 190). Mais en abzakh, du fait que la valeur dative est assumée par l'oblique, c'est l'oblique qui marque l'objet visé.

Même si les locuteurs emploient canoniquement la structure 'intransitive', il se peut que certains verbes bivalents intransitifs fonctionnent comme des verbes bivalents transitifs. Mais ceci déclenche un changement sémantique. Comparons les exemples suivants.

Ex (391a) :

Іялэр тхылъым еджагъ

ʔɛlɜ-r txəl-əm jɜ-dʒə-ɸ

enfant-ABS/DEF livre-OBL 3SG.OBL.R-lire-ACMP

Litt : L'enfant a lu au livre.

« L'enfant a lu le livre en partie. / L'enfant a parcouru le livre. »

Ex (391b) :

Іялэм тхылъыр йыджыгъ

ʔɛlɜ-m txəl-ər jə-dʒə-ɸ

enfant-OBL livre-ABS/DEF 3SG.OBL.R-lire-ACMP

Litt : L'enfant a lu le livre.

« L'enfant a lu le livre (entièrement). »

On observe que le verbe « lire » peut être employé selon le schéma ergatif comme les verbes bivalents transitifs. Cet emploi implique une action accomplie (réalisée en intégralité), alors que la structure spécifique des verbes bivalent intransitifs implique une action inaccomplie/partiellement réalisée. De ce fait, l'abzakh démontre, comme mentionné dans Hopper & Thompson (1980: 252), que les procès téliques sont plus proches de la transitivité dans la hiérarchie que les procès atéliques.

En outre, il faut attirer l'attention sur l'alternance vocalique finale entre ces deux structures : e/ə, alternance qui sera analysée plus bas. De même, les variantes de forme des indices personnels sont différentes. Dans l'exemple (391a), la forme *jβ-* « 3SG.OBL » réfère au terme R, alors que dans l'exemple (391b), la forme *jə-* « 3SG.OBL » réfère au terme A. Donc, cette possibilité de bâtir des phrases comme les verbes bivalents transitifs nous amène à conclure que les verbes bivalents intransitifs sont bien, de par leur nature, des verbes de visée où le procès se réalise sans envisager un aboutissement (atélique). Il est possible d'interpréter cette dernière structure comme une construction antipassive liée au caractère accompli ou non du procès. Toutefois, par les mêmes soucis que je mentionnerai dans la section « Le changement de valence entre les verbes mono- et bivalents par le changement de la voyelle finale e- / ə- : une structure antipassive ? » de ce chapitre, je préfère laisser cette analyse pour un travail ultérieur. Néanmoins, il est intéressant de noter que, lorsqu'on leur demande la traduction (depuis le turc) de la phrase « L'enfant a lu le livre », les locuteurs utilisent par défaut le schéma présenté pour les verbes intransitifs.

Donc, pour résumer les caractéristiques de ces verbes :

- Ils sont des verbes bivalents intransitifs où l'on a un argument agentif et un argument récipiendaire.
- La plupart de ces verbes sont des verbes de visée où le procès se réalise sans envisager un aboutissement.
- Certains verbes de ce groupe peuvent respecter l'ordre des verbes bivalents transitifs quand il s'agit d'une action aboutie (télique).
- L'ordre des indices personnels dans le verbe est Terme A-Terme R-Verbe.
- Dans le syntagme nominal, le terme R est marqué par le cas oblique et le terme A est marqué par le cas absolutif.

Quant au sujet de l'analyse actancielle des verbes bivalents intransitifs, que Catherine Paris regroupe sous l'appellation « Classe B » (« *racine intransitive sans préverbe, avec régime indirect. Ordre : sujet+régime+racine.* » : (Paris 1969 : 162)) :

« L'indice de la 2^e position (...) a fonction d'objet ou de non-sujet dans la phrase minimale. Ce dernier fait, ainsi que l'analogie de position de cet indice avec ceux des autres classes qui portent la fonction d'objet indirect, font qu'on analyse la fonction de cet indice comme "objet indirect" dans la classe B. » (Paris 1969 :162)

Donc, ils montrent plutôt un alignement accusatif (A=U ≠ P). Mais comme déjà mentionné, ce sont des verbes qui sont « *des actions orientées en direction d'un objet sans nécessairement l'atteindre et l'affecter* » (Lazard 1994: 150–151) ou « *un procès orienté dans la direction de quelque chose sans envisager un aboutissement* » per les termes de Catherine Paris (1991 : 63). Comme exprimé par Lazard (1994), il faut analyser les verbes d'action et les verbes monovalents pour analyser l'alignement dans une langue donnée. Donc, je ne considère pas les verbes de visée comme une fracture d'actance.

2.5.5. Verbes trivalents

Les verbes trivalents sont des verbes qui requièrent trois actants : agent, patient et récipiendaire (destinataire/bénéficiaire). En abzakh, les verbes tels que *tən* « donner », *ʔʷən* « dire », *fən* « vendre » sont des verbes trivalents. Les indices personnels indexés dans un verbe trivalent respectent l'ordre suivant : Terme P-Terme R-Terme A-Verbe.

Ex (392) :

уясэты

wə-jə-s-3-tə

2SG.ABS.P-3PL.OBL.R-1SG.OBL.A-DYN_{PRES}-donner

« Je te donne à eux. »

Comme on a observé dans les verbes monovalents et bivalents, si le patient est une 3^e personne du singulier, il n'est pas indexé dans le verbe car il est un actant absolutif.

Ex (393) :

рилоштыгъ

r-jə-ʔ^{w3}-ʃtəv

3SG.OBL.R-3SG.OBL.A-dire-INACMP_{PASSÉ}

« Il (le) lui disait. »

Le morphème CISLOCATIF *q(3)-* est employé quand les actants sont des personnes d'interlocution car le procès se réalise dans/vers le centre déictique.

Ex (394) :

тхыль къысэптыгъ

txəʃ qə-s3-p-tə-v

livre CIS-1SG.OBL.R-2SG.OBL.A-donner-ACMP

« Tu m'as donné un livre. »

Ex (395) :

Къыталоштыгъ

qə-t-v-ʔ^{w3}-ʃtəv

CIS-2PL.OBL.R-3PL.OBL.R-dire-INACMP_{PASSÉ}

« Ils nous (le) disaient. »

Ex (396) :

мы гушлэхэр о къосэло

mə g^{wəʃ}ʔ3-x3-r w3 q-w3-s-3-ʔ^{w3}

DEM_{PROX} parole-PL-ABS 2SG CIS-2SG.OBL.R-1SG.OBL.A-DYN_{PRES}-dire

« Je te dis ces paroles. »

Ex (397) :

Мы гышлэхэр ягъысэу къысиуагъэх

mə g^{wəʃ}ʔ3-x3-r jə-v^{wəʃ}s3-w qə-s-jə-ʔ^w-və-(3x)

DEM_{PROX} parole-PL-ABS 3PL.POSS-côté-ADV CIS-1SG.OBL.R-3SG.OBL.A-dire-ACMP-(3PL.ABS.P)

« Il m'a dit ces paroles devant eux. »

Ce morphème CISLOCATIF n'est plus employé dès qu'il s'agit d'une situation où tous les indices sont de 3^e personne.

Pour conclure la partie sur la valence verbale et l’actance, le tableau ci-dessous résume la structure des verbes selon leur valence. Notons qu’en abzakh, tous les indices personnels sont obligatoirement indexés dans le verbe, à une exception près (dont on est maintenant familier) : la 3^e personne du singulier absolutif n’est jamais exprimée dans le verbe, quel que ce soit son rôle actanciel dans la phrase. Mais il n’est pas possible d’en conclure que le terme P des verbes bivalents transitifs et des verbes trivalents ainsi que le terme A d’un verbe bivalent intransitif et le terme U d’un verbe monovalent sont facultatifs

Voici le tableau récapitulatif.

Valence		Indices personnels
Monovalent		Terme U
Bivalent	Transitif	Terme P-Terme A
	Intransitif	Terme A-Terme R
Trivalent		Terme P-Terme R-Terme A

Tableau 57 : Les actants présents dans la forme verbale selon la valence du verbe

2.5.6. Le changement de valence entre les verbes mono- et bivalents par le changement de la voyelle finale e- / ə- : une structure antipassive ?

Il n’est pas rare qu’une langue ait deux verbes, l’un monovalent, l’autre bivalent. Un exemple est fourni par l’akhvakh, une langue du Caucase du nord-est : *q’am-* ‘manger (transitif)’ vs. *uk-* ‘manger (intransitif)’ (Creissels 2016). Même si l’abzakh appartient à une famille différente, elle aussi a des verbes pouvant être employé soit comme un verbe monovalent soit comme un verbe bivalent. Ce changement n’est pas marqué par un ajout d’un suffixe, mais par un simple changement vocalique dans la racine, qui aboutit à un sens différent. La voyelle finale du verbe bivalent est -ə alors que celle du verbe monovalent est -ɜ.

Ex (398a) :

Ap маиixə
 ɐ-r mə-ɟxɜ
 DEM_{DISTAL}-ABS DYN_{PRES}-manger

« Il/elle mange. »

Le verbe monovalent « manger » se distingue du verbe bivalent « manger » dont l’agent est exprimé dans le verbe avec la variante oblique de « 3SG.OBL » j- :

Ex (398b) :

Ай	ар	ешхы
ɛ-j	ɛ-r	j-ɜ-ʃxə
DEM _{DISTAL} -OBL	DEM _{DISTAL} -ABS	3SG.OBL.A-DYN _{PRES} -manger

« Celui-là, il mange cela. »

On se rappelle que l'indice personnel d'un actant marqué par absolutif n'est pas exprimé dans le verbe si ce dernier a pour référence « 3SG.ABS ». Notons également que c'est la variante de forme du « DYN_{PRES} » *mɐ-* qui marque le verbe monovalent « manger » alors que c'est la variante *ɜ-* dans le verbe bivalent.

Le verbe *dən* « coudre » nous fournit un exemple un peu plus élaboré, qui permet trois situations. Dans l'exemple (399a) est présenté le verbe bivalent, dans l'exemple (399b) est présentée la non-saturation de la valence de ce même verbe, et enfin dans l'exemple (399c) est présenté le verbe monovalent.

Ex (399a) :

шъузым	джанэр	еды
ʃ ^w əzə-m	dʒənɜ-r	j-ɜ-də
femme-OBL	robe-ABS/DEF	3SG.OBL.A-DYN _{PRES} -coudre

« La femme coud la robe. »

Ex (399b) :

шъузым	еды
ʃ ^w əzə-m	j-ɜ-də
femme-OBL	3SG.OBL.A-DYN _{PRES} -coudre

« La femme la coud. »

Ex (399c) :

шъузыр	дахэу	мадэ
ʃ ^w əzə-r	dəxɜw	mɐ-dɜ
femme-ABS/DEF	joliment	DYN _{PRES} -coudre

« La femme coud joliment » (en général)

Le changement vocalique finale est le seul moyen de les distinguer lorsque le terme U n'est pas la 3^{ème} personne.

Ex (400a) :

сэ сэдэ

(sɜ) s-ɜ-dɜ

1SG 1SG.ABS.U-DYN_{PRES}-coudre

« (Moi), je couds (en général). »

Ex (400b) :

сэ сэды

(sɜ) s-ɜ-də

1SG 1SG.OBL.A-DYN_{PRES}-coudre

« (Moi), je le couds. »

Lorsque le verbe est marqué par un morphème de TAM postpositionnel, on constate toujours un changement de la voyelle finale. Mais cette fois-ci, la voyelle finale du verbe monovalent devient /ə/ (alors qu'elle reste un schwa lorsque le verbe est bivalent).

Ex (401a) verbe bivalent :

шъузым джанэр идыгъ

ʃ^wəz-əm dʒənɜ-r jə-də-ɸ

femme-OBL robe-ABS/DEF 3SG.OBL.A-coudre-ACMP

« La femme a cousu la robe. »

Ex (401b) verbe monovalent :

шъузыр дагъэ

ʃ^wəz-ər dɸ-ɸɜ

femme-ABS/DEF coudre-ACMP

« La femme a cousu. » (en général)

Il est également possible que les verbes bivalents intransitifs aient des formes monovalentes.

Ex (402a) :

лъэр радиом едэлу

ʎɛɜ-r rɛdjo-m j-ɜ-dɜʎ^wə

enfant-ABS/DEF radio-OBL 3SG.OBL.R-DYN_{PRES}-écouter

« L'enfant écoute la radio. »

Ex (402b) :

лӕлӕр	мӕдӕло
ʔelɜ-r	mɜ-dɜʔwɜ
enfant-ABS/DEF	DYN _{PRES} -écouter

« L'enfant écoute (en général). » / « L'enfant obéit (à ses aînés). »

Comme mentionné plus haut, le changement de la voyelle finale est également attesté dans ce groupe de verbes.

Après l'analyse, on peut se demander si on est face à une structure antipassive. Une caractérisation toute simple de cette notion est fournie par Jacques (2021a: 929) : « The antipassive derivation converts a morphologically transitive verb into an intransitive one, removing the object and preserving the subject. » Cette caractérisation peut s'appliquer à des exemples abzakh tels que (395a-b). Une définition un peu plus détaillée est proposée par Creissels :

« In canonical antipassive constructions, a transitive verb undergoes a morphological operation encoding P demotion: the P argument of the transitive verb is either left unexpressed or encoded as an oblique, whereas the A argument of the transitive verb is treated as the U term of an intransitive predication. » (Creissels 2016: 56)

Il explique aussi ce que l'on doit comprendre par le terme *demotion* :

« By demotion (or backgrounding), I mean an operation that deprives an argument from its syntactic status of core argument, without however removing it from the argument structure. » (Creissels 2016: 47)

D'après cette définition, le fait que les verbes bivalents intransitifs puissent aussi être employés comme des verbes monovalents nous empêche d'étiqueter cette opération comme une structure antipassive. Mais Arkadiev et Letuchiy (2021) considèrent cette structure comme une *valency decreasing operation* et le changement des voyelles finales, *stem alternation e/ə* selon leurs termes, peut être considéré comme la marque d'un antipassif. Hewitt (1982) propose dans son article que le terme antipassif doit être employé avec précaution pour les langues du Caucase du Nord car ce phénomène est attesté seulement dans un nombre limité de verbes. Dans son article, Letuchiy (2012) fait le même constat :

« But the antipassive seems to be unproductive and expressed by means of stem alternation rather than a grammatical marker *sensu stricto*, and it violates the general restrictions¹⁷ which apply to the system of valency-changing derivations in Adyghe. » (Letuchiy 2012: 346)

Dans le même ouvrage, Letuchiy considère les formes monovalentes des verbes bivalents transitifs comme des formes qui sont « *object impersonal but not the antipassive proper* » : « *This means that most verbs are morphologically monovalent in their antipassive form: thus the initial direct object does not control any cross-referencing prefixes.* » (Letuchiy 2012: 329)

Quand on consulte le point de vue de Catherine Paris (1987), on constate qu'elle considère ces verbes comme deux verbes de valence différente. Pour elle, il ne s'agit pas d'un procédé syntaxique mais plutôt d'un procédé sémantique.

« (...) Néanmoins, il ne s'agit plus ici d'une opération de mise entre parenthèses (ou d'effacement) d'un participant à l'action, mais d'une variation concernant la nature sémantique de l'action, où une action générale, habituelle s'oppose à une action particulière, ponctuelle. » (Paris, 1984 : 172)

Même si Catherine Paris propose que ce changement de voyelle finale constitue un procédé de variation sémantique, d'une action générique à une action ponctuelle, cela ne nous empêche pas de considérer cette structure comme une structure antipassive. Un doute plus sérieux tient au fait que ce procédé est également possible avec certains verbes bivalents intransitifs (comme mentionné plus haut). Dans les exemples (403a) et (403b), on a un verbe bivalent transitif qui est employé comme un verbe monovalent.

Ex (403a) :

Лыр	лыкӀэ	машхэ
lʔə-r	lə-tʃʔz	mɐ-ʃxɜ
homme-ABS/DEF	viande-INST	DYN _{PRES} -manger

« L'homme se nourrit de la viande. »

¹⁷ Le tcherkesse (l'adyghé) est une *valency-increasing language* et le verbe est marqué par un morphème quand il s'agit d'un changement de valence.

Ex (403b) :

Лыр	бацэу	машхэ
lʔə-r	bəʃɜw	mə-ʃxɜ
homme-ABS/DEF	trop	DYN _{PRES} -manger

« L’homme mange trop. »

Dans l’exemple (403a), le sens du verbe « manger » devient « se nourrir » et dans l’exemple (403b), le verbe monovalent « manger » assume un sens plus générique.

Dans les exemples suivants, on a deux verbes bivalents intransitifs, « écouter » et « mordre », qui sont employés comme des verbes monovalents.

Ex (404a) :

лӀлэр	мэдэл
ʔɛlɜ-r	mɜ-dɜʔwə
enfant-ABS/DEF	DYN _{PRES} -écouter

« L’enfant écoute (en général). » / « L’enfant obéit (à ses aînés). »

Ex (405a) :

Хьар	мэцакьэ
hɛ-r	mɜ-t̃sɛqɜ
chien-ABS/DEF	DYN _{PRES} -mordre

« Le chien mord (en général). »

Dans les exemples ci-dessous, les mêmes verbes sont employés comme des verbes bivalents intransitifs.

Ex (404b) :

лӀлэр	радиом	едэлу
ʔɛlɜ-r	rɛdjo-m	j-ɜ-dɜʔwə
enfant-ABS/DEF	radio-OBL	3SG.OBL.R-DYN _{PRES} -écouter

« L’enfant écoute la radio. »

Ex (405b) :

Хьар	лым	ецакъэ
hɛ-r	lʔə-m	j-3-t̃səqɜ
chien-ABS/DEF	homme-OBL	3SG.OBL.R-DYN _{PRES} -mordre

« Le chien mord / est en train de mordre l’homme. »

Comme les verbes bivalents transitifs, quand le verbe bivalent intransitif est employé comme un verbe monovalent, soit il réfère à une action générique, soit il change complètement de sens (comme « obéir » dans l’exemple 404a).

Quand l’analyse est faite avec le verbe bivalent intransitif polysémique *jed̃zen*, qui peut signifier selon les contextes « appeler », « lire » ou encore « étudier », il est observé que le verbe monovalent ne peut avoir que le sens de « appeler » : voir les exemples (406a) et (406b).

Ex (406a) :

Ӏялэр	тхылъым	дэджэ
ʔɛlɜ-r	txəl-əm	j-3-d̃ʒɜ
enfant-ABS/DEF	livre-OBL	3SG.OBL.R-DYN _{PRES} -lire

« L’enfant lit le livre. »

Ex (406b) :

Ӏялэр	маджэ
ʔɛlɜ-r	mɛ-d̃ʒɜ
enfant-ABS/DEF	DYN _{PRES} -appeler

« L’enfant appelle. »

À part cette fonction, le changement de la voyelle finale dans les verbes bivalents transitifs *ɜ/ə* peut impliquer une action centrifuge ou centripète.

Ex (407a) :

пшэлупэм	сылуклотыгъ
pʃɜ-ʔ ^w əpɜ-m	sə-ʔ ^w ə-k ^{ʔwɜ} tə-ɸ
porte-devant-OBL	1SG.ABS.U-LOC _{DEVANT} -éloigner-ACMP

« Je me suis éloigné du devant de la porte. »

Ex (407b) :

Пшәлупэм сылуклотагъ
pʃɜ-ʔ^wəpɜ-m sə-ʔ^wə-k^{ʔw}ətɐ-ɸ
porte-devant-OBL 1SG.ABS.U-LOC_{DEVANT}-approcher-ACMP

« Je me suis approché de la porte. »

Donc la voyelle finale ɜ- marque un mouvement vers la cible tandis que la voyelle finale ə- marque un mouvement inverse. Notons que dans l'exemple (400b), la voyelle -ɜ devient -ɐ en raison de l'existence du morphème accompli. Kumakhov & Vamling (2006 : 35) expliquent cette modification ainsi : « *It is interesting to note that the alternation -ə / -e marking the intransitive / transitive opposition also correlates with the opposition between centrifugal and perifugal verbs, where the root final vowel -ə marks a perifugal transitive and the vowel -e marks centrifugal transitives.* »

Si l'on consulte d'autres langues du monde, on constate que l'antipassif fonctionne différemment d'une langue à l'autre – diversité qui peut être mise en lien avec celle de ses origines diachroniques (voir par exemple Jacques 2021b au sujet d'exemples variés dans la famille sino-tibétaine). L'ixcatèque « [...] fournit un exemple d'antipassif qui permet de supprimer les patients des structures monotransitives, les récepteurs des structures ditransitives et les arguments uniques des prédicats statifs » (Adamou 2014). Donc, le fait que l'antipassif en abzakh soit opératoire avec certains verbes bivalents intransitifs peut être considéré comme une particularité de l'antipassif en abzakh. Dans cette perspective, il ne paraît pas absurde de considérer ces structures comme des antipassifs. Pour autant, on se gardera ici de conclure de façon trop tranchée. Il reste un certain chemin à parcourir. Un inventaire complet des verbes qui peuvent être « antipassivisés » sera nécessaire pour aboutir à une analyse plus fine, qui pèse l'importance respective des différentes observations (le fait que le changement de valence crée un changement de sens, la participation d'un certain nombre de verbes bivalents transitifs, les divers emplois de l'alternance vocalique observée – y compris son interprétation centrifuge/centripète, et ainsi de suite).

2.5.7. Les mécanismes de changement de valence par les morphèmes préverbaux

Selon Arkadiev et Lander (2020: 409), les langues du Caucase du Nord-Ouest sont des langues où la tendance est plutôt d'augmenter la valence que la diminuer : « *Valency increase is much*

more widespread in NWC [North-West Caucasus] than valency decrease. ». De ce fait, le tcherkesse (y compris son dialecte abzakh) est considéré comme étant un *valency increasing language*. Ceci est attesté dans l'abzakh, où le statut de l'alternance vocalique ə/ɜ mérite une étude plus approfondie avant de lui attribuer l'étiquetage de la « voix antipassive ». La question de la voix est un sujet de débat depuis longtemps. Une définition est proposée par Creissels (1995: 265) de la façon suivante :

« On peut parler de “voix” chaque fois qu’une différence morphologique entre deux formes verbales issues d’un même lexème est associée de façon relativement régulière à une différence au niveau des schèmes argumentaux avec lesquels elles sont compatibles. »

Dans cette thèse, la notion de voix est considérée comme tout changement de valence grammaticalement marqué sur le verbe :

« The definition of voice adopted in this course is that first proposed by Xolodovic (1970), according to which ‘voice’ is an abbreviation for ‘morphologically coded valency alternation’, without any additional condition on the valency alternations designated as voices. » (Creissels 2016: 19)

En abzakh, en partant de cette définition, je constate qu’il existe une voix causative et une voix applicative. Quant aux structures réciproques et réfléchies, elles sont des opérations qui réorganisent la valence sans l’augmenter ou diminuer.

2.5.7.1. *Le morphème causatif : ʌ3-*

Si l’on continue en suivant la terminologie typologique utilisée par Creissels, la définition de la voix causative sera ainsi :

« Dans une perspective syntaxique, la voix causative se définit par une relation entre certaines modifications formelles du verbe et une modification du schème argumental consistant en l’introduction d’un terme supplémentaire qui prend le statut de sujet, le sujet de la forme non-causative prenant le statut de complément. » (Creissels 1995 : 286)

Dans sa définition, Creissels propose deux critères : le verbe sera marqué par un morphème et il y aura des changements dans les rôles syntaxiques des actants. Donc, afin d’avoir une voix

causative, il faut avoir un morphème qui marque le verbe, et le nouvel actant que ce morphème ajouté joue le rôle d'agent d'un verbe bivalent transitif. Si l'on se tourne vers le tcherkesse, tous les dialectes y compris l'abzakh ont un morphème causatif *ʙ3-* qui ajoute un nouvel actant. Catherine Paris décrit l'effet de l'ajout de ce morphème causatif (ou factitif dans ses termes) de la façon suivante :

« Lors de l'adhésion d'un actant supplémentaire à l'état ou l'action exprimés par le prédicat d'origine, un prédicat monopersonnel devient bipersonnel, un prédicat bipersonnel – tripersonnel et un prédicat d'origine tripersonnel se transforme en quadripersonnel. Ces derniers sont rares, mais parfaitement réguliers. » (Paris date inconnue, Doc no 5 :1)

Voici le tableau de Catherine Paris qui montre les changements dans les verbes quand ils sont marqués par le morphème causatif *ʙ3-*. Le tableau démontre qu'un verbe de classe A (monovalent) devient un verbe de classe C (bivalent transitif), un verbe de classe B (bivalent intransitif) et un verbe de classe C (bivalent transitif) devient un verbe trivalent de classe D, un verbe trivalent de classe D devient quadivalent.

Classe d'origine					Classe d'arrivée				
Classe	1° position	2° position	3° position	EC	Classe	1° position	2° position	3° position	EC
A	x				A				
B	x	x			B				
C	x		x		C	x		x	
D	x	x	x		D	x	x	x	
					D+	x	xx	x	

Tableau 58 : Tableau du changement des classes des verbes après être déterminé par le causatif (ibidem)

Tout verbe marqué par ce morphème gagne un actant, qui est le nouvel agent du verbe causatif.

« Au causatif de n'importe quelle classe verbale, dans les trois langues [les trois langues sœurs de la famille des langues du Caucase du nord-ouest], l'indice introduit par la marque du causatif aura la fonction du sujet, ou, en tant que sujet de causatif, celle d'agent. Du fait qu'il a fonction d'agent, il

change les fonctions d'origine, sans rien changer aux traits caractéristiques des indices du verbe d'origine. » (Paris, 1969 : 170)

Comme le montre le tableau 58, tout verbes de tout valence peuvent être marqué par le morphème causatif. En guise d'entrée en matière, prenons le verbe monovalent « aller ».

Ex (408a) :

нахыбэр	коням	макло
пэхэбз-г	konjə-m	mə-k ^{ʔw} з
plupart-ABS	Konya-OBL	DYN _{PRES} -aller

« La plupart d'eux vont à Konya. »

Ex (408b) :

нахыбэр	коням	ягъакло
пэхэбз-г	konjə-m	jə-в-в-k ^{ʔw} з
plupart-ABS	Konya-OBL	3PL.OBL.C _{EUR} -CAUS-DYN _{PRES} -aller

« Ils laissent/ont aller la plupart à Konya. »

Quand on compare les deux exemples ci-dessus, on constate l'ajout d'un nouvel actant par l'emploi du morphème causatif. Ce nouvel actant est l'agent du verbe causatif. L'actant unique du verbe non-causatif reste non-marqué. Ce dernier est appelé *embedded subject* dans la terminologie proposée par Comrie (1976b). J'appelle par commodité « causateur » le nouvel actant ajouté et « causataire » l'argument S/A du verbe non-causatif. Après l'ajout du causateur, le verbe monovalent devient un verbe bivalent transitif. Comme exprimé par Catherine Paris (voir la citation ci-dessus), même si les rôles actanciels changent, les propriétés des actants restent inchangées : Ils gardent leurs marqueurs casuels, un argument oblique reste un argument oblique et un argument absolutif reste un argument absolutif.

Il est souvent difficile de distinguer la voix grammaticale de la dérivation lexicale. Car chaque langue a ses propriétés grammaticales ou lexicales pour exprimer les actions. Mais puisque ce morphème *вз-* est systématiquement employés avec tous verbes de tout valence, et que le nouvel actant causateur a les propriétés de l'agent d'un verbe bivalent transitif, je considère cette nouvelle structure comme un procédé grammatical : comme la *voix causative*. Prenons un autre verbe monovalent : « dormir ». Quand le morphème causatif est employé, on obtient un verbe bivalent transitif qui a pour sens « endormir » en français. Néanmoins, en abzakh, il ne s'agit pas d'une création verbale lexicale :

Ex (409a) :

Іялэр шыягъэ
ʔelɜ-r ʃəjɐ-ʋɜ
enfant-ABS/DEF dormir-ACMP

« L'enfant a dormi. »

Ex (409b) :

сэ Іялэр зыгъэшшыягъэ
(сз) ʔelɜ-r зə-ʋɜ-ʃəjɐ-ʋɜ
1SG enfant-ABS/DEF 1SG.OBL.C_{EUR}-CAUS-dormir-ACMP

« J'ai endormi l'enfant. »

Notons que l'indice personnel ajouté par le morphème causatif est la variante de forme oblique, qui est employé pour actants ajoutés soit par un morphème applicatif soit par le causatif. Donc, le causateur est toujours marqué par l'indice du paradigme oblique.

Le morphème causatif peut être interprété dans le sens de « faire » ou « laisser », selon le contexte.

Ex (410a) :

бзыуыр быбыгъэ
bzəw-ər bəbə-ʋɜ
oiseau-ABS/DEF s'envoler-ACMP

« L'oiseau s'est envolé. »

Ex (410b) :

сэ бзыуыр зыгъэбыбыгъэ
(сз) bzəw-ər зə-ʋɜ-bəbə-ʋɜ
1SG oiseau-ABS/DEF 1SG.OBL.C_{EUR}-CAUS-s'envoler-ACMP

« J'ai fait s'envoler l'oiseau / j'ai laissé l'oiseau s'envoler. »

Analysons maintenant les verbes bivalents transitifs. Prenons pour exemple le verbe « faire ». Rappelons-nous que l'ordre des indices personnels dans le verbe est terme P-terme A-Verbe.

Ex (411a) :

дэшхын сшыгыэ
dɜʃxən s-ʃʔə-кз
repas 1SG.OBL.A-faire-ACMP

« J'ai cuisiné un repas. »

Ex (411b) :

О дэшхын узгэшлыгыэ
(wэ) dɜʃxən wə-z-кз-ʃʔə-кз
2SG repas 2SG.OBL.CAIRE-1SG.OBL.CEUR-CAUS-faire-ACMP

« Je t'ai fait cuisiner un repas / je t'ai laissé cuisiner un repas. »

Dans l'exemple (411a), le verbe bivalent « faire » a deux actants dont l'ordre d'indexation est : PAT_(ABS)- AGT_(OBL)-Verbe. Mais dans l'exemple (411b), la valence du verbe est augmentée par l'emploi du morphème causatif, de sorte qu'il devient trivalent. L'ordre d'indexation des indices personnels devient alors PAT_(ABS)-CAIRE_(OBL)-CEUR_(OBL)-Verbe. Quand on compare les deux exemples, on constate que les variantes de formes de « 1SG.OBL » sont différentes, qui est un conditionnement phonétique.

Jusqu'au présent, on a eu des pronoms des personnes d'interlocution dans le syntagme nominal afin de mieux voir l'ordre d'indexation des indices personnels dans le verbe. Dans l'exemple suivant, on a un pronom de 3^e personne du singulier afin de montrer que le causeur est marqué par le cas oblique.

Ex (412a) :

унэр сьльэгьугьэ
wəпз-г сэ-ʃз^wə-кз
maison-ABS/DEF 1SG.OBL.A-voir-ACMP

« J'ai vu la maison. »

Ex (412b) :

ай унэр кысигьэльэгьугьэ
e-j wəпз-г qə-s-jз-кз-ʃз^wə-к
DEM_{DISTAL}-OBL maison-ABS/DEF CIS-1SG.OBL.CAIRE-3SG.OBL.CEUR-CAUS-voir-ACMP

« Il/elle m'a fait/laissé voir la maison. » / « Il/elle m'a montré la maison. »

Analysons maintenant un verbe bivalent intransitif.

Ex (413a) :

Іялэр	ТХЫЛЬ	еджагъ
ʔɛlɜ-r	txəl	jɜ-dʒɛ-ɸ
enfant-ABS/DEF	livre	3SG.OBL.R-lire-ACMP

« L'enfant a lu un livre. »

Ex (413b) :

сэ	Іялэр	ТХЫЛЬ	езгъэджагъ
(sɜ)	ʔɛlɜ-r	txəl	jɜ-z-ɸɜ-dʒɛ-ɸ
1SG	enfant-ABS/DEF	livre	3SG.OBL.C _{AIRE} -1SG.OBL.C _{EUR} -CAUS-lire-ACMP

« J'ai fait lire un livre par l'enfant. »

Il faut se rappeler que les verbes bivalents intransitifs ont un terme A absolutif et un terme R oblique. Ils suivent l'ordre *terme A-terme R-Verbe*. Donc, l'indice de 3^{ème} personne du singulier dans l'exemple (413a) réfère au terme R. Dans l'exemple (413b), on ajoute un nouvel actant « 1SG.OBL.C_{EUR} », qui devient le causateur de la nouvelle phrase, et son indice se place après l'indice de lu terme causataire « livre », jɜ- « 3SG.OBL.C_{AIRE} ». Donc, les indices personnels suivent un ordre différent dans la nouvelle construction causative : *Causataire-Terme Récipiendaire-Causateur-Causatif-Verbe*. Le terme agentif du verbe non-causatif n'est pas indexé dans le verbe (413a) et donc, dans l'exemple (413b), le causataire du verbe est non-indexé dans le verbe. Quant au causateur, il est marqué par l'oblique, comme le terme agentif d'un verbe transitif. Donc, l'exemple (413b) nous montre que quand un verbe bivalent intransitif est causativisé, les actants du verbe causatif restent aux mêmes cas qui marquent les actants du verbe non-causatif, le causataire étant un actant marqué par le cas oblique.

Illustrons maintenant la façon dont le morphème causatif augmente la valence d'un verbe trivalent.

Ex (414a) :

Іялэм	ТХЫЛЫР	янэм	ритыгъ
ʔɛlɜ-m	txəl-ər	jənɜ-m	r-jɛ-tɛ-ɸ
enfant-OBL	livre-ABS/DEF	mère-OBL	3SG.OBL.R-3SG.OBL.A-donner-ACMP

« L'enfant a donné le livre à sa mère. »

Ex (414b) :

Іялэм тхылъыр янэм резгъэтыгъ
ʃɛlɜ-m txəl-ər jənɜ-m r-jɜ-z-ʋɜ-tə-ʋ
enfant- OBL livre-ABS/DEF mère-OBL 3SG.OBL.R-3SG.OBL.C_{AIRE}-1SG.OBL.C_{EUR}-CAUS- donner-ACMP

« J’ai fait donner le livre à la mère par l’enfant. »

Dans l’exemple (414a), on a un verbe trivalent, « donner ». Mais dans l’exemple (414b), on a un verbe « quadrivalent » par l’ajout d’un causateur (par l’emploi du morphème causatif). L’agent du verbe trivalent dans l’exemple (414a) devient causataire (*embedded subject* dans les termes de Comrie, voir ci-dessus) du verbe quadrivalent de la phrase dans l’exemple (414b). Le nouvel actant, causateur, est l’indice personnel « 1SG.OBL.C_{EUR} ».

2.5.7.1.1. Une note au sujet du double-causatif

Le morphème causatif ʋɜ- peut être dédoublé dans le verbe, donnant ce qui est appelé *le double causatif*.

Ex (415) :

О мыІэрысэхэр ахэмэ
wɜ məʃrəsɜ-xɜ-r ɸ-xɜ-mɜ
2SG pomme-PL-ABS DEM_{DISTAL}-PL-OBL.PL
яфэозгъэгъэхьыгъ
jɸ-fɜ-wɜ-z-ʋɜ-ʋɜ-hə-ʋ
3PL.OBL.C_{AIRE}-BEN-2SG.OBL.C_{EUR2}-1SG.OBL.C_{EUR1}-CAUS-CAUS-porter-ACMP

Litt: toi, les pommes à eux, je t’ai fait faire porter à eux.

« Je t’ai fait leur faire envoyer des pommes. » (Paraphrase : *je suis cause du fait que tu leur as fait envoyer des pommes.*)

Dans l’exemple ci-dessus, le verbe « porter » est un verbe bivalent transitif. Or, l’emploi du morphème applicatif bénéfactif et le double emploi du morphème causatif augment la valence du verbe. Le destinataire est introduit, de façon transparente, par le morphème bénéfactif, dont l’emploi est commandé par le double causatif : il y a deux objets indirects dans la phrase : « 2SG.OBL » et « 3PL.OBL », parmi lesquels il faut distinguer lequel est le destinataire. Les indices indiquent que le « 2SG.OBL » est le causataire (*embedded subject*) et le « 3SG.OBL » le destinataire.

Dans l'exemple ci-dessous, ce n'est plus le bénéfactif qui est employé, mais le morphème maléfactif, car il s'agit de désigner un « maléficiaire » et non un bénéficiaire.

Ex (416) :

ТЭШЬУМГЪЭГЪАШХЭ	МЫ	халэр
tɜ-ʃ ^v ə-m-ʋɜ-ʋɛ-ʃxɜ	mə	xɛʔɜ-r
IPL.OBL.CEUR-MAL-NEG-CAUS-CAUS-manger	DEM _{PROX}	invité-ABS/DEF

Litt : Nous ne faisons pas faire manger à cet invité.

« Ne laissons pas manger cet invité. » (On l'empêche de manger en accaparant son attention par un bavardage continu.)

L'emploi du double causatif peut avoir une incidence notable sur le sens. Ainsi, dans l'exemple suivant, où un seul causatif est employé, le sens est différent du sens de la phrase (417) :

Ex (417) :

ТЭШЬУМГЪАШХЭ	МЫ	халэр
tɜ-ʃ ^v ə-m-ʋɛ-ʃxɜ	mə	xɛʔɜ-r
IPL.OBL.CEUR-MAL-NEG-CAUS-manger	DEM _{PROX}	invité-ABS/DEF

Litt : Nous ne faisons pas manger à cet invité.

« Ne laissons pas manger cet invité. » (On ne prépare rien pour lui : on ne lui fournit pas à manger.)

Le sens des deux exemples ci-dessus est significativement différent. Le double causatif, en (417), est employé dans un contexte où le repas est préparé pour l'invité mais il est empêché de manger par une force extérieure (dans ce contexte : un bavardage continu). Le causatif *simplex* est employé plutôt dans un contexte où le repas ne lui est pas offert dans une maison où il est invité (ce qui est considéré comme un acte excessivement malpoli selon les coutumes tcherkesses).

En guise de synthèse, on dira qu'en abzakh le causatif ajoute un nouvel actant qui fonctionne comme l'agent d'un verbe bivalent transitif. Les marqueurs casuels qui introduisent les actants de la base verbale restent inchangés mais les rôles actanciels changent. Le nouvel actant (causateur) est toujours marqué par l'oblique. En cas de double causativisation, on se retrouve avec deux objets indirects, parmi lesquels l'abzakh distingue le récipiendaire de l'action au moyen du morphème bénéfactif ou maléfactif selon le contexte.

2.5.7.1.2. Morphème factitif *wə-*

Avant de clore l'étude des causatifs, il importe de mentionner également le morphème factitif *wə-*, différent du morphème causatif *ʋz-*. Ce morphème s'adjoint à un adjectif pour en faire un verbe.

Ex (418a) :

дэшхыныр шылэ

dɜʃxən-ər ʃəʔz

repas-ABS/DEF froid

« Le repas (est) froid. »

Ex (418b) :

дэшхыныр ушылыгъэ

dɜʃxən-ər wə-ʃəʔə-ʋz

repas-ABS/DEF FAC-froid-ACMP

« Le repas a refroidi. »

Dans l'exemple (418a), on a un adjectif pour prédicat de la phrase. Dans l'exemple (418b), pour prédicat de la phrase, on a un verbe monovalent grâce au l'emploi du morphème factitif qui s'adjoint à l'adjectif « froid ». Il est également possible d'employer le morphème causatif *ʋz-* pour augmenter sa valence.

Ex (418c) :

дэшхыныр зыгъэушыгъэ

dɜʃxən-ər zə-ʋz-wə-ʃəʔə-ʋz

repas-ABS/DEF 1SG.OBL.C_{EUR}-CAUS-FAC-froid-ACMP

« J'ai fait refroidir le repas. »

Néanmoins, les locuteurs d'abzakh à Yeleme emploient, au lieu du morphème factitif *wə-*, le morphème causatif *ʋz-* avec certains adjectifs pour en faire des verbes. Il se peut qu'ils élargissent ainsi l'emploi du morphème causatif. Ainsi dans l'exemple suivant, c'est le morphème causatif *ʋz-* qui est employé avec le prédicat adjectival « prêt ».

Ex (419a) :

дэшхын хьазыр

dɜʃxən-ər hɜzər

repas-ABS/DEF prêt

« Le repas est prêt. »

Ex (419b) :

дэшхын сыгъэхьазэрыгъ

dɜʃxən-ər sə-ʁz-hɜzɜr-əʁ

repas-ABS/DEF 1SG.OBL.C_{EUR}-CAUS-pret-ACMP

« J'ai préparé le repas. »

Il est intéressant que les locuteurs d'abzakh de Yeleme puissent employer le morphème causatif *ʁz-* au lieu du morphème factitif attendu. Mais l'emploi du morphème causatif avec un prédicat non-verbal n'empêche pas de considérer ce morphème comme un morphème de voix. Car même un prédicat non-verbal fonctionne comme un verbe monovalent. De ce fait, il n'est pas étonnant de trouver des marqueurs de voix dans les prédicats nominaux, comme proposé par Lemaréchal dans son analyse du tagalog : « *Le tagalog et les langues des Philippines en général en possèdent ; aussi est-ce le tagalog qui nous a permis d'éclairer ces phénomènes et de montrer que les notions de valence, d'orientation et de diathèse doivent être étendues aux nominaux, et cela même dans des langues de types tout à fait différents.* » (Lemaréchal 1989: 127)

2.5.7.2. Les morphèmes applicatifs

L'un des phénomènes qui contribuent à la complexité du système verbal en tcherkesse est que cette langue compte un grand nombre de morphèmes applicatifs, qui sont attachés au verbe avec les indices personnels de l'actant qu'ils introduisent. Son dialecte abzakh ne fait pas exception. Si l'on m'autorisait une réflexion d'ordre personnel, je vois dans ces morphèmes une complexité au premier abord bien inutile, puisque le turc, que j'ai appris comme langue maternelle, s'en passe sans aucun inconvénient manifeste. Comme le genre grammatical du français, ou la distinction entre *prétérit* et *present perfect* en anglais, les applicatifs du tcherkesse m'ont longtemps laissée perplexe quant à leur utilité démontrée. L'attachement qu'y portent les locuteurs était un sujet d'étonnement toujours renouvelé. Le travail d'analyse linguistique

fournit une occasion opportune de dépasser cette réaction épidermique de rejet, et, au final, de trouver de l'intérêt et du plaisir à comprendre les mécanismes sous-jacents.

Ces morphèmes préfixaux sont désignés dans les descriptions et grammaires du tcherkesse sous les termes de « préverbe » ou d'« applicatif ». Batouka, dans son mémoire de master, explique qu'« *On entend, par le terme préverbe, un élément pré-radical qui précise certaines modalités de l'action.* » (Batouka date inconnu). Dans sa thèse de doctorat consacrée aux préverbes en abzakh, il élargit sa définition :

« Les préverbes sont des éléments pré-radicaux qui précisent certaines modalités de l'action. Un préverbe apparaît en fonction d'une situation donnée dont on donne la description précise lors de l'acte de communication. Il stipule le cadre spatial de l'action, le pour et le contre, la direction, l'accompagnement ... etc., il correspond en d'autres termes à ce que l'on peut appeler des indications situationnelles. » (Batouka, 1983 : 69)

Catherine Paris explique le fonctionnement des préverbes dans un exposé présenté lors d'un séminaire le 19 novembre 1981 :

« Toujours en tcherkesse (mais vraisemblablement dans les deux autres langues aussi [l'abkhaz et l'oubykh]), tout préverbe apporte avec lui son 'actant' obligatoire, celui-ci le précède immédiatement et forme avec lui un bloc stable (...) » (Paris, 1981 : 6)

Le fait que ces morphèmes apportent un actant obligatoire nous fait les considérer comme des morphèmes qui augmentent la valence du verbe. C'est ainsi que Kumakhov et Vamling (2009: 56) analysent ces morphèmes : « *The valency of Circassian verbs may be increased by applicative and other derivational formations, reflected in personal prefixes in the verb.* » Ils proposent le tableau reproduit ci-dessous, qui présente les morphèmes applicatifs en kabarde, le dialecte oriental du tcherkesse (Kumakhov & Vamling 2009: 58).

Prefix	Associated meaning	Gloss ¹⁸
1 də-, de-	Comitative	COM
2 f(ə)-, χ ^o (ə)-	Benefactive	VS
3 f'e-	Malefactive	VS
4 χe-	Spatial	LOC

Tableau 59 : Préfixes applicatifs en kabarde (Kumakhov & Vamling 2009: 58)

Matasovic (2010: 53) propose pareillement deux ensembles d'applicatifs pour le dialecte kabarde : la version, *x^we-/f'a-*, et le comitatif, *de-*. La définition qu'il fournit de l'applicatif est la suivante :

« Applicatives are usually defined as constructions in which the number of object arguments selected by the predicate is increased by one with respect to the basic construction. The object of the original construction is usually demoted to the status of the oblique argument, and the applied argument takes at least some of the properties of the object (...). » (Matasovic 2010: 53)

Dans une perspective typologique, le terme « applicatif » est défini comme suit par Peterson (Peterson 2007: 39) :

« In terms of their morphosyntax, applicative constructions are constructions, or sentential structures, which involve a participant that normally wouldn't be instantiated in a core object relation, but rather as an oblique of one or another sort, in a core (usually direct object) instantiation. There must be overt marking of the construction in the verbal complex, although the marking may be simply homophonous, or nearly so, with the element that would have served as the oblique marker. The construction should also be highly productive across a significant portion of the verbal lexicon (all verbs, all transitive verbs, etc.). »

D'après cette définition, le nouvel actant que les morphèmes applicatifs ajoutent est *en général* un objet direct. Toutefois, la particularité du tcherkesse (et donc de l'abzakh) est que ce nouvel actant n'est pas un objet direct mais un objet indirect, dont le référent nominal est marqué par l'oblique et non par l'absolutif. Puisque l'oblique remplace les postpositions qui ne peuvent

18 COM = comitatif, VS = version, LOC = locatif.

marquer que des circonstants, ce phénomène est considéré comme la promotion d'un circonstant au statut d'actant. Cette particularité n'est pas réservée au tcherkesse et ses dialectes. On l'observe aussi en abaza (qui est une des langues sœurs du tcherkesse) (O'Herin 2001). Cette caractéristique se retrouve également dans une autre famille de langues dans la région, les langues caucasiennes du sud, aussi appelées langues kartvéliennes, comme le laze où l'objet est marqué par absolutif et l'argument applicatif est marqué par le datif (Lacroix 2011: 86) :

“In Kartvelian languages, the so-called ‘objective version’ and ‘locative version’ are morphological modifications of the verb by which participants otherwise encoded as ordinary obliques are assigned dative coding. Crucially, Kartvelian languages are among the languages that have a syntactic function ‘dative’ whose properties are more similar to those of core arguments in the narrowest sense of this term than to those of ordinary obliques. A similar phenomenon can be observed in North West Caucasian languages (Circassian, Adyghe), and also in Kanuri (Saharan).” (Creissels 2016: 85)

Donc, les applicatifs en abzakh ne transitivent pas un verbe intransitif.

Toutefois, l'emploi du terme « version », qui est attesté dans la citation de Creissels, pour les préfixes bénéfactif et malefactif en tcherkesse comme proposé dans le tableau de Kumakhov et Vamling présenté ci-dessus, me semble l'influence de la grammaire du géorgien, où les morphèmes de version sont utilisés uniquement dans les formes finies des verbes pour modifier l'expression des relations actancielles. Le tableau des fonctions des morphèmes de version en géorgien est proposé par Hélène Gérardin et je trouve important de le reproduire ici afin que le terme « version » soit claire pour les lecteurs qui ne sont pas habitués aux langues caucasiennes.

	VAL1 : a-	VAL2 : i-	VAL3 : u ⁻⁵	VAL4 : e-
FONCTION DÉRIVATIONNELLE	causatif ; applicatif superessif	réfléchi ; réducteur de valence	applicatif bénéfactif	applicatif bénéfactif
FONCTION FLEXIONNELLE	-----	formation du futur et de l'aoriste	indexation au parfait	indexation aux plus-que-parfaits
EXEMPLE DE DERIVATION	<i>a-c'er-s</i> « il l'écrit sur qqch »	<i>i-c'er-s</i> « il l'écrit pour soi »	<i>u-c'er-s</i> « il l'écrit pour qqn »	<i>e-c'er-eb-a</i> « il est écrit pour qqn »
GLOSE ⁶	VAL1	VAL2	VAL3	VAL4

Tableau 60 : Tableau des fonctions des versions en géorgien (Gérardin 2022: 41)

Donc, puisque les morphèmes bénéfactif et malefactif ont des propriétés différentes que les morphèmes de version en géorgien comme on verra au fil de ce travail, je ne préfère pas employer ce terme pour les référer. Donc, je propose un tableau simplifié, en laissant de côté provisoirement les applicatifs locatifs, en considérant réunifiant les morphèmes bénéfactif et malefactif sous le terme de « applicatifs ».

Morphème	Sens	Glose
<i>d(3)-</i>	Comitative	COM
<i>f(3)-</i>	Benefactive	BEN
<i>f^w(3)-</i>	Malfactive	MAL
<i>r(3)-</i>	Instrumental	INST
	<i>Plusieurs locatifs</i>	LOC _{SENS}

Table 61 : Morphèmes applicatifs en abzakh

Comme montré dans le tableau 61, les voyelles des morphèmes applicatifs qui sont mises entre parenthèses, sont éliminées quand ils sont suivis de l'indice personnel « 3SG.OBL » *j(3)-*. Ainsi, elles sont également éliminées en raison de l'accent syllabique.

Le tableau suivant permet de visualiser la place du bloc préverbal dans le verbe selon la valence du verbe.

Les verbes monovalents	Terme S + Bloc préverbal + V
Les verbes bivalents transitifs et les verbes trivalents	Terme P + Bloc préverbal + Terme A + V
Les verbes bivalents intransitifs	Terme A + Bloc préverbal + Terme P + V

Tableau 62 : La place du bloque préverbal dans le verbe

Commençons l'analyse par le morphème bénéfactif.

Le morphème bénéfactif : f(3)-

Le morphème bénéfactif a pour signifiant *f(3)-* et il ajoute un indice personnel qui réfère au bénéficiaire dans le verbe. Il est postposé à l'indice personnel du nouvel actant qu'il introduit dans le verbe. Puisque les applicatifs sont *principalement* employés dans les verbes transitifs, il sera opportun de commencer l'analyse par un verbe transitif :

Ex (420a) :

псыхьалыжьо сэшлы
psəhələʒ^w s-3-ʃʔə
ravioli 1SG.OBL.A-DYN_{PRES}-faire

« Je fais des raviolis. »

Dans l'exemple ci-dessus, le verbe bivalent transitif *ʃʔən* « faire » est marqué par l'indice personnel référant à l'agent (oblique). Le patient (absolutif) est non-exprimé car il réfère à la 3^{ème} personne absolutif. Or, il est tout-à-fait possible d'ajouter un circonstant dans la phrase :

Ex (420b) :

ой пае псыхьалужьо сэшлы
w3-j pɛj3 psəhələʒ^w s-3-ʃʔə
2SG-OBL pour ravioli 1SG.OBL.A-DYN_{PRES}-faire

« Je fais des raviolis pour toi. »

Dans l'exemple (420b), on a un circonstant qui est marqué par l'oblique suivi de la postposition *pɛj3* « pour » dans le syntagme nominal. Ce circonstant n'est pas indexé dans le verbe. En revanche, dans l'exemple suivant, on observe que le circonstant est promu au statut d'actant. Il est exprimé sous forme d'un indice personnel dans le verbe par l'emploi du morphème bénéfactif *f3-* :

Ex (420c) :

о псыхьалыжьо пфэсэшлы
(w3) psəhələʒ^w p-f3-s-3-ʃʔə
2SG ravioli 2SG.OBL.APPL-BEN-1SG.OBL.A-DYN_{PRES}-faire

« Je te fais des raviolis. »

Dans cet exemple, l'objet indirect introduit par l'applicatif n'est pas marqué par l'oblique car comme déjà indiqué dans la section « les pronoms personnels » du chapitre « Syntagme nominal » les pronoms personnels (des personnes d'interlocution) ne sont jamais marqués par un cas. Dans les deux derniers exemples analysés ci-dessus, il est évident que les structures sont différentes. Dans le verbe applicatif, le bénéficiaire ajouté se place avant l'indice de l'agent. La variante d'indice personnel ajouté par le morphème bénéfactif est celle employée avec les morphèmes applicatifs ou causatif. De même, il faut noter qu'une fois que l'on emploie le

morphème bénéfactif *f3-*, son référent nominal ne peut plus être marqué par la postposition *pɛjz* « pour ».

Comme indiqué plus haut, l'un des caractéristiques des applicatifs en abzakh est qu'ils sont employés aussi avec les verbes intransitifs. De ce fait, le bénéfactif peut aussi être employé dans un verbe bivalent intransitif. Prenons pour exemple le verbe bivalent intransitif « lire ».

Ex (421a) :

МЫ ТХЫЛЪЫМ сѣджэ
 mə txəl-əm s-j-e-dʒe
 DEM_{PROX} livre-OBL 1SG.ABS.A-3SG.OBL.APPL-DYN_{PRES}-lire

« Je lis ce livre. »

Rappelons-nous qu'avec les verbes bivalents intransitifs, le terme A est marqué par l'absolutif (dans cet exemple il est élide), et le terme P (destinataire) est marqué par l'oblique. Si la valence est augmentée par l'emploi du morphème bénéfactif, alors le nouvel actant et le morphème bénéfactif se placent entre l'indice personnel du terme A et celui du terme P :

Ex (421b) :

МЫ ТХЫЛЪЫМ о сьпфѣджэ
 mə txəl-əm wɜ sə-p-f-j-ɜ-dʒɜ
 DEM_{PROX} livre-OBL 2SG 1SG.ABS.A-2SG.OBL.APPL-BEN-3SG.OBL.P-DYN_{PRES}-lire

« Je te lis ce livre. »

Comme dans les verbes transitifs, on peut exprimer un circonstant en dehors du verbe. Dans ce cas-là, il est marqué par la postposition *pɛjz* « pour ».

Ex (421c) :

ой пае мы ТХЫЛЪЫМ сѣджэ
 wɜ-j pɛjz mə txəl-əm s-j-ɜ-dʒɜ
 2SG-OBL pour DEM_{PROX} livre-OBL 1SG.ABS.A-3SG.OBL.P-DYN_{PRES}-lire

« Je lis ce livre pour toi. »

Néanmoins, entre les deux exemples ci-dessus, la différence de sens est évidente. Dans la phrase où le bénéfactif est employé, on y insère un destinataire, tandis que dans la phrase où le circonstant est marqué par la postposition *pɛjz* « pour » on indique le but d'action.

Outre les verbes bivalents transitifs et intransitifs, le bénéfactif est employé avec un verbe monovalent.

Ex (422) :

мыди сыкыпфэклагъ
mədəj sə-qə-p-fz-kʷe-ɤ
ici 1SG.ABS.U-CIS-2SG.OBL.APPL-BEN-aller-ACMP

Litt : Je suis allé allé CISLOCATIF pour toi.

« Je suis venu ici pour toi. »

Dans l'exemple ci-dessus, le morphème bénéfactif introduit le nouvel actant, dont l'indice est la variante *p-* « 2SG.OBL.APPL » et il se place après l'indice de l'actant unique du verbe monovalent.

Avec certains verbes, surtout avec les monovalents, l'emploi du morphème bénéfactif change le sens du verbe. Dans l'exemple ci-dessous, le verbe « mourir » prend un sens métaphorique bien spécifique : « mourir *d'amour* », autrement dit « être follement amoureux/se ».

Ex (423a) :

Лыр пфэлагъ
fʔə-r p-fz-fʔe-ɤ
homme-ABS/DEF 2SG.OBL.APPL-BEN-mourir-ACMP

Litt : L'homme est mort à/pour toi.

« L'homme est follement amoureux de toi. »

Le sens littéral « L'homme est mort pour lui/elle » s'obtient par une autre construction : il faut recourir à l'emploi d'un circonstant (« DEM_{DISTAL} ») marqué par la postposition « pour ».

Ex (423b) :

Лыр ай пае лагъэ
fʔə-r e-j pəjz fʔe-ɤz
homme-ABS/DEF DEM_{DISTAL}-OBL pour mourir-ACMP

« L'homme est mort pour lui/elle. »

Le nouvel actant ajouté par le bénéfactif est marqué par l'oblique dans le syntagme nominal. Malgré cela, il n'est pas indexé dans le verbe s'il est à la troisième personne du singulier.

Ex (423c) :

Ар	ай	Фэлагаь
ʁ-r	ʁ-j	fɜ-fʰ-ʁk
DEM _{DISTAL} -ABS	DEM _{DISTAL} -OBL	BEN-mourir-ACMP

Litt : Celui-là est mort à/pour celle-là.

« Il est fou amoureux d'elle. » / « Elle est folle amoureuse de lui. »

La non-indexation de « 3SG » est réservée aux actants absolutifs. Pourtant, dans l'exemple ci-dessus, même un actant oblique n'est pas indexé dans le verbe. On relève ici un fait inattendu en abzakh, lié spécifiquement à la 3^{ème} personne du singulier. Néanmoins, la raison de ce fait reste toujours inexplicable pour moi. D'ailleurs, les lectures que j'ai faites jusqu'au présent ne me fournit non plus d'explication pour ce fait.

Le morphème bénéfactif peut également être employé avec un verbe trivalent.

Ex (424a) :

Итланэ	нэмыл	зыгорэ	дахьа	кьослотэн
jətʰɛnɜ	nɛmɔʔ	zɔgʷɜrɜ	dəhɐ	q-wɜ-s-ʔʷɜtɜ-n
puis	autre	quelque_chose	en_plus	CIS-2SG.OBL.R-1SG.OBL.A-raconter-PROB

« Et puis, je te raconterai une autre chose en plus. »

Dans l'exemple ci-dessus, le verbe « raconter » est un verbe trivalent où le destinataire et l'agent sont exprimés par les indices personnels dans le verbe. Cependant, il est également possible d'y insérer le morphème bénéfactif *fɜ-*, qui modifie le sens, sans que soit ajouté un nouvel indice personnel.

Ex (424b) :

Итланэ	нэмыл	зыгорэ	дахьа	кьыьфэслотэн
jətʰɛnɜ	nɛmɔʔ	zɔgʷɜrɜ	dəhɐ	qə-p-fɜ-s-ʔʷɜtɜ-n
puis	autre	quelque_chose	en_plus	CIS-2SG.OBL.APPL-BEN-1SG.OBL.A-raconter-PROB

« Et puis, je te raconterai pour toi une autre chose en plus. »

Dans l'exemple (424b) on emploie le morphème bénéfactif *f(ɜ)-* pour le but de mise en valeur du bénéficiaire. Donc, on comprend que dans les verbes trivalents, le morphème *fɜ-* n'ajoute pas forcément un nouvel actant mais peut servir à mettre en valeur le destinataire/bénéficiaire. Ce type d'applicatif est appelé *optional applicatives* par Creissels (Creissels 2016: 84). Si l'on

veut mentionner le but de l'action, on emploie toujours obligatoirement la postposition *pɛjɜ* « pour » dans le syntagme nominal.

Ex (424c) :

ой	пае	ахэмэ	зыгорэ	яслон
wɜ-j	pɛjɜ	ɸ-xɜ-mɜ	zəg ^w ɜrɜ	jɸ-s-ʔ ^w ɜ-n
2SG-OBL.PL	pour	3PL-PL-OBL.PL	quelque_chose	3PL.OBL.R-1SG.OBL.A-dire-PROB

« Je leur dirai probablement quelque chose pour toi. »

Parmi les morphèmes applicatifs, le bénéfactif a un emploi spécial avec les verbes bivalents transitifs. Ceci est relevé par Lander :

« Further, with transitive stems certain applicative markers are regularly used for the non-canonical marking of agents; the cases in point include the “potential” construction, where the prefix corresponding to the potential (transitive) agent appears within a benefactive complex (...) » (Lander 2016: 3520)

Le morphème *fɜ-* est employé dans le sens de capacité, de potentiel (« habilitatif »).

Ex (425) :

Къор	сыфэуклагъ
q ^w ɜ-r	sə-fɜ-wətʃ ^h ɸ-k
porc-ABS/DEF	1SG.OBL.A-BEN-tuer-ACMP

« J'ai été capable de tuer le porc. »

Prenons un autre verbe bivalent transitif pour exemple.

Ex (426a) :

Пшъашъэм	тхыль	фэтхырэп
pʃɸɜ-m	txəl	fɜ-txə-rɜ-p
filles-OBL	livre/lettre	BEN-écrire-DYN _{PRES} -NEG

« La fille n'est pas capable d'écrire un livre. »

Il est intéressant que, malgré l'existence du morphème *fɜ-*, le mode habilitatif *-f^wə* puisse être employé avec ce même verbe.

Ex (426b) :

Пшъашъэм тхыль фэтхышьурэп
pʃɕfɜ-m txəl fɜ-txə-ʃʷə-rɜ-p
fille-OBL livre/lettre BEN-écrire-HBL-DYN_{PRES}-NEG

« La fille n'est pas capable d'écrire le/un livre/lettre. »

Mais contrairement au morphème $-ʃʷə$ « habilitatif », le morphème bénéfactif $fɜ-$ ne peut pas assumer le sens de permissif ou prohibitif. Le seul sens qu'il peut exprimer est le potentiel de réaliser une action.

Puisque ce morphème $fɜ-$ ne peut pas être employé avec tous les verbes de toute valence, la différence entre son emploi bénéfactif et son emploi potentiel se voit dans l'alternance vocalique dans les verbes.

Ex (427a) :

Сыфэтхэщт
sə-fɜ-txɜ-ʃt
1SG.ABS.U-BEN-écrire-CERT

« Je lui écrirai certainement. »

Ex (427b) :

Сыфэтхыщт
sə-fɜ-txə-ʃt
1SG.OBL.A-BEN-écrire-CERT

« Je serai certainement capable de l'écrire. »

La différence de son emploi bénéfactif est l'ordre des indices personnels. Dans la phrase suivante, le morphème bénéfactif précède l'indice personnel d'agent « 1SG.OBL ».

Ex (427c) :

Сыфэтхыщт
fɜ-sɜ-txə-ʃt
BEN-1SG.OBL.A-écrire-CERT

« Je le lui écrirai certainement. »

Ainsi, avec un verbe bivalent intransitif (l'exemple 428) et avec un verbe trivalent (exemple 429), une interprétation de « potentiel » n'est pas possible.

Ex (428) :

Сыфеджэщтэп

sə-f-jɛ-dʒɛ-ʃt-ɛp

1SG.ABS.A-BEN-3SG.OBL.R-lire-CERT-NEG

« Je ne le lui lirai pas. »

Ex (429) :

Къыпфэслюцтэп

qə-p-fɛ-s-ʔ^wɛ-ʃt-ɛp

CIS-2SG.OBL.R-BEN-1SG.OBL.A-dire-CERT-NEG

« Je ne te le dirai pas. »

Expliquer pourquoi le morphème bénéfactif est employé dans le sens de « potentiel » avec les verbes transitifs reste un sujet difficile pour moi. Car le travail auprès des locuteurs ne me donne aucun indice pour expliquer ce changement d'interprétation. Au point actuel de la réflexion, je me contenterai de suivre Lander et considérer cet usage comme un marquage non-canonique de l'agent des verbes transitifs.

Le morphème maléfactif : ʃ^w(ɛ)-

L'abzakh a un morphème maléfactif ayant pour signifiant ʃ^w(ɛ)-, qui est employé quand le destinataire est négativement affecté par l'action. Il fonctionne comme le morphème bénéfactif mais son sens est « au détriment de ». Comparons les deux exemples suivants.

Ex (430a) :

пшэр

къыпшгьулухысхьыгъ

ɸʃɛ-r

qə-p-ʃ^wɛ-ʔ^wɛ-s-xə-ɸ

porte-ABS/DEF CIS-2SG.OBL-MAL-LOC_{AU_BOUT}-1SG.OBL-porter-ACMP

« Je t'ai ouvert la porte. »

Ex (430b) :

пшэр кЪЫПШЪУЛУХЫСХЪЫГЪ
pʃɛ-r qə-p-fɛ-ʔ^wə-s-xə-k
porte-ABS/DEF CIS-2SG.OBL.APPL-BEN-LOC_{AU_BOUT}-1SG.OBL.A-porter-ACMP

« Je t'ai ouvert la porte. »

Quand on regarde les deux exemples ci-dessus, on a l'impression, par les traductions, que tous les deux ont le même sens. Pourtant, ce n'est pas le cas. Dans l'exemple (430a), le destinataire est positivement affecté par l'action mais dans l'exemple (430b) il est négativement affecté par cette action. Par exemple il se peut que la porte ait heurté le destinataire quand l'agent a réalisé l'action. Comme le bénéfactif, le maléfactif ajoute un nouvel actant dans le verbe, lui-même étant postposé à l'indice personnel qu'il introduit. Le maléfactif partage toutes les particularités morphosyntaxiques du morphème bénéfactif. De ce fait, il peut être employé avec un verbe de tout valence.

Le morphème comitatif : d(ɛ)-

Comme les morphèmes bénéfactif et maléfactif, le morphème comitatif, qui a pour signifiant *d(ɛ)-*, ajoute un nouvel actant dans le verbe. Mais la différence est qu'il introduit un accompagnant.

Ex (431a) :

Сэлажъэ
s-ɜ-lɛʒɜ
1SG.ABS.U-DYN_{PRES}-travailler

« Je travaille. »

Dans l'exemple (431a) on a un verbe monovalent « travailler », donc il a un seul actant (le terme U), ici la 1^{ère} personne du singulier. Il est possible d'y ajouter un circonstant qui fait référence à une autre personne avec laquelle l'action est réalisée.

Ex (431b) :

Уигъусэу сэлажъэ
wɣə-ɪ^wəsɜ-w s-ɜ-laʒɜ
2SG.POSS-côté-ADV 1SG.ABS.U-DYN_{PRES}-travailler

« Je travaille avec toi. »

Dans l'exemple ci-dessus, le nom « côté » a pour dépendant l'adnominal possessif et il est marqué par le morphème de postposition adverbial. Bien évidemment, l'indice du circonstant n'est pas indexé dans le verbe. Mais si le morphème comitatif *d3-* est employé, il y a un changement dans la structure de la phrase : le nouvel actant introduit par le comitatif est inséré dans le verbe.

Ex (431c) :

Сыбдэлажьэ

sə-b-d-ɜ-lɛʒɜ

1SG.ABS.U-2SG.OBL.APPL-COM-DYN_{PRES}-travailler

« Je travaille avec toi. »

Dans l'exemple (431c), on constate que le circonstant promu au statut d'actant par l'indexation de son indice personnel dans le verbe et le bloc préverbal (l'indice personnel et le comitatif) se place après l'indice du terme U.

Quand les actants sont des personnes d'interlocution, le comitatif est toujours postposé à l'actant qu'il ajoute dans la forme verbale. Néanmoins, quand il s'agit de la 3^{ème} personne du singulier, le morphème comitatif *d(ɜ)-*, comme les autres morphèmes applicatifs, n'y est pas postposé.

Ex (432a) :

о уклоцт

wɜ wə-k^ʔwɜ-ft

2SG 2SG.ABS.U-aller-CERT

« Toi, tu iras certainement. »

Ex (432b) :

о мы Іялэм удэклоцт

wɜ mə ʔɛlɜ-m wə-dɜ-k^ʔwɜ-ft

2SG DEM_{PROX} enfant-OBL 2SG.ABS.U-COM-aller-CERT

« Toi, tu iras certainement avec cet enfant. / Toi, tu te marieras certainement avec ce garçon. »

Quand le verbe « aller » est marqué par le morphème comitatif, il peut prendre un sens métaphorique précis : « se marier avec quelqu'un ». Au niveau du syntagme nominal, comme on a vu avec le bénéfactif, il est constaté que le morphème *d3-* introduit un indice personnel qui

réfère à un actant introduit par le cas oblique. Or, seule la 3^{ème} personne du singulier absolutif n'est pas indexée dans le verbe. On constate ici à nouveau une spécificité de la troisième personne en abzakh. La configuration est différente pour la 3^{ème} personne du pluriel, du fait que celle-ci est indexée. Dans l'exemple suivant, dans la forme verbale on a la variante de forme oblique de l'indice de 3^{ème} personne du pluriel *ʋ-* et dans le syntagme nominal on a le nom « ami » qui est marqué par l'oblique.

Ex (433) :

Синыбжэгъумэ садыщыс.
 sjə-nəbʒɛʋwə-mɛ s-ʋ-də-ʃə-s
 1SG.POSS-ami-OBL.PL 1SG.ABS.U-3PL.OBL.APPL-COM-LOC_{LA}-être_assis

Litt : Mes amis je suis assis là avec eux.

« Je suis avec mes amis. »

Prenons maintenant pour exemple un verbe bivalent intransitif.

Ex (434a) :

о мы Iялэм удеджэшт
 (wɜ) мə ʔɛlɛ-m wə-d-jɜ-dʒɜ-ʃt
 2SG DEM_{PROX} enfant-OBL 2SG.ABS.A-COM-3SG.OBL.P-lire-CERT

« Toi, tu le liras / tu étudieras certainement avec cet enfant. »

Dans l'exemple (434a), l'indice de 3^{ème} personne du singulier *jɜ-* réfère au terme P non-exprimé dans la phrase. De même, le morphème *dɜ-* n'est plus antéposé à l'indice personnel qu'il y insère, car ce dernier n'est pas exprimé dans la forme verbale.

Si on change les rôles syntaxiques, et que le sujet du verbe intransitif marqué par l'absolutif soit à la 3^{ème} personne du singulier, il est obligatoire d'employer le morphème CISLOCATIF *qɜ-* afin de lever l'ambiguïté. Le morphème comitatif est alors postposé à l'indice de l'actant qu'il introduit dans le verbe, *b-* « 2SG.OBL ».

Ex (434b) :

Iялэр о кыбдеджэшт
 ʔɛlɛ-r (wɜ) qə-b-d-jɜ-dʒɜ-ʃt
 enfant-ABS 2SG CIS-2SG.OBL.APPL-COM-3SG.OBL.A-lire-CERT

« L'enfant le lira/étudiera certainement avec toi. »

Il faut souligner le fait qu'il ne faut pas confondre le morphème comitatif *d(з)-* avec son homophone *dз-* locatif. Le morphème *d(з)-* locatif est aussi un morphème applicatif, mais de sens spatial « là (*espace clos*) » :

Ex (435) :

антaлaям	сyдэс
əntəljə-m	sə-dz-s

Antalya-OBL/DEF 1SG.ABS.U-LOC_{LÀ}(CLÔS)-s'asseoir
 « J'habite à Antalya. »

Le morphème locatif sera analysé plus loin dans ce chapitre.

Il faut également noter que les morphèmes applicatifs peuvent introduire le pronom invariable *z(з)-* « soi-même », qui est employé dans les structures réfléchies et réciproques ainsi que dans les prédicats des propositions subordonnées.

Ex (436) :

орэ	сэрэ	тызэдэлажьэ
wз-гз	sз-гз	tə-zз-d-з-ləʒз

2SG-et 1SG-et 1PL.ABS.U-soi_même-COM-DYN_{PRES}-travailler

Litt : toi et moi et nous travaillons avec soi-même.

« Toi et moi, nous travaillons ensemble. »

Ex (437) :

орэ	сэрэ	орэд	кбызэдэтэлo
wз-гз	sз-гз	wзгэд	qə-zз-dз-t-з-ɾ ^{wз}

2SG-et 1SG-et chanson CIS-soi_même-COM-1PL.OBL.A-DYN_{PRES}-dire

Litt : Et toi et moi nous disons une chanson avec soi-même.

« Nous chantons ensemble. »

Quand le morphème comitatif et l'indice personnel invariable *z(з)-* « soi-même » sont employés simultanément, on obtient le sens de « ensemble ».

Le morphème instrumental : r(з)-

Parmi les morphèmes applicatifs en abzakh, on trouve un morphème instrumental qui exprime le moyen et qui a pour signifiant *r(з)-*. Il faut souligner le fait que le morphème comitatif

introduit un actant animé, tandis que le morphème instrumental introduit un actant inanimé. Il ne se trouve, dans mon corpus, aucun exemple dans lequel l'instrumental introduit un indice personnel de personnes d'interlocution. Cette observation confirme le fait que l'instrumental a partie liée, de façon exclusive, avec un objet inanimé.

Quand il s'agit d'une 3^{ème} personne du singulier, le morphème apparaît seul, puisque son indice n'est pas exprimé dans le verbe, comme rappelé à de multiples reprises dans les pages qui précèdent.

Ex (438) :

мы	кЪЭЛЭМЫМКlЭ	сЭТХЭ
mə	qɛlɛm-əmtʃʔɛ	s-ɜ-txɜ
DEM _{PROX}	crayon-INST	1SG.ABS.U-DYN _{PRES} -écrire

« J'écris avec ce crayon. »

Ex (439) :

мы	кЪЭЛЭМЫМ	сырЭТХЭ
mə	qɛlɛm-əm	sə-r-ɜ-txɜ
DEM _{PROX}	crayon-OBL	1SG.ABS.U-INST-DYN _{PRES} -écrire

« J'écris avec ce crayon. »

Il est intéressant de constater que, bien que l'indice personnel ne soit pas exprimé dans le verbe, la structure de la phrase connaît une modification en lien avec l'instrumental. Les marqueurs des référents nominaux dans le syntagme nominal s'en trouvent changées. Quand on a un circonstant, on a un nom/pronom marqué par l'oblique suivi de la postposition $-iʃʔɛ$ « instrumental ». Tandis que lorsque le statut du circonstant change et se trouve promu au statut d'actant, il est marqué seulement par l'oblique. Quand le morphème applicatif instrumental $r(ɜ)$ - est employé, la postposition instrumentale ne peut plus s'utiliser. De sorte que l'exemple suivant est agrammatical.

Ex (440) :

*A	кЪЭЛЭМЫМКlЭ	сырытхагЪ
ɐ	qɛlɛm-əmtʃʔɛ	sə-rə-txɐ-ɐ
DEM _{DISTAL}	crayon-INST	1SG.ABS.U-INST-écrire-ACMP

« *J'ai écrit avec ce crayon. »

Quand l'actant ajouté par le morphème applicatif instrumental a pour référent la 3^{ème} personne du pluriel, on voit clairement qu'il est indexé dans le verbe, et le morphème *r3-* lui est postposé.

Ex (441) :

ТХЫЛЫР	МЫ	КЪЭЛЭМХЭ	сарэтхы
txəl-ər	mə	qɬlɛm-xɛ	s-ɐ-r-ɛ-txə
livre-ABS/DEF	DEM _{PROX}	crayon-PL	1SG.ABS.A-3PL.OBL.APPL-INST-DYN _{PRES} -écrire

« J'écris le livre avec ces crayons. »

L'emploi du morphème instrumental est assez répandu. Notamment, les moyens de transport peuvent être exprimés par l'instrumental *r(3)-*.

Ex (442) :

А	машынэм	сырэкӀо
ɐ	mɛʃənɛ-m	sə-r-ɛ-kʷɛ
DEM _{DISTAL}	voiture-OBL	1SG.ABS.U-INST-DYN _{PRES} -aller

« J'y vais dans cette voiture-là. »

L'abzakh considère la route comme faisant également partie du domaine concerné par l'instrumental : il est possible d'employer l'instrumental *r(3)-* pour référer à une route.

Ex (443) :

Гъогум	сырыкӀо	пэтэу	синьбжьэгъу	сылушагъ
ɣʷɔgʷə-m	sə-rə-kʷɛ	pɛtɛw	sjə-nəbʒɛɣʷə	sə-ʔʷəʃʷɐ-ɣ
chemin-OBL	1SG.ABS-INST-aller	alors_que	1SG.POSS-ami	1SG.ABS.U-rencontrer-ACMP

« Alors que j'allais sur le chemin, j'ai rencontré mon ami. »

Ceci n'est pas étonnant car l'abzakh possède également un grand nombre d'applicatifs locatifs (Arkadiev 2020), comme sa langue-sœur l'abaza (O'Herin 2001). Maintenant, on va les analyser un par un.

Les morphèmes locatifs

Dans les langues du monde, il n'est pas rare que l'expression de la localisation soit marquée dans le verbe. Cela est fréquent dans les langues du Caucase ; non seulement dans les langues du Caucase du Nord-Ouest, mais aussi en laze, qui appartient à un autre groupe linguistique du Caucase, les langues kartvéliennes (langues caucasique du sud) (Lacroix 2009). Ces

morphèmes préverbaux fonctionnent comme les morphèmes bénéfactif/maléfactif, comitatif et instrumental en introduisant un nouvel actant. Ils sont donc considérés ici comme des morphèmes applicatifs, suivant en cela Arkadiev et Lander : « *All NWC [Northwest Caucasian] languages have a productive causative as well as a considerable number of applicatives comprising many specialized locative preverbs.* » (Arkadiev & Lander 2020: 409)

L'abzakh de Yeleme a gardé son riche inventaire de morphèmes applicatifs dans le sens locatif. Ces morphèmes déterminent le verbe en référence à une position ou un mouvement dans l'espace. Catherine Paris (1995) avait présenté, pour le tcherkesse, la richesse du paradigme de ces morphèmes spatiaux. Chacun de ces morphèmes possède un sens spatial précis, qui appelle, en complément de l'analyse syntaxique, une analyse sémantique qui prend le cadre référentiel comme point de départ. De ce fait, il sera opportun de rappeler quelques principes essentiels avant de commencer l'analyse.

Levinson (1996) distingue trois types de cadre référentiel permettant d'exprimer les relations spatiales selon le point de vue que les locuteurs portent sur leur environnement. Ainsi certaines communautés privilégient le modèle référentiel absolu (ex. : *l'homme est au sud de la maison*), le modèle référentiel intrinsèque (*l'homme est face à la maison*), ou le modèle référentiel relatif (*l'homme est à droite de la maison* (de mon point de vue)). Ces points de vue peuvent également être mêlés, dans une même langue, du fait d'évolutions propre à la langue ou sous l'influence des langues en contact. (Au sujet des questions de référent en situation plurilingue, voir en particulier l'analyse d'Adamou et Shen (Adamou & Shen 2017)) L'abzakh privilégie le modèle référentiel relatif, même s'il peut aussi user du cadre référentiel intrinsèque.

Selon Vandeloise (Vandeloise 1986: 34), pour analyser les relations spatiales, il convient de considérer la *cible*, entité localisable ou à localiser par rapport à une entité de référence appelée le *site*. Des traits viennent caractériser ces deux éléments essentiels en fonction de leur dynamique ou de leur état statique. Le site peut être à une ou plusieurs dimensions variées, être borné, etc. Dans les rapports qu'entretient la cible avec le site, les axes vertical et horizontal peuvent entrer en ligne de compte, ainsi que le contact, le point d'origine et autres paramètres. L'inventaire des traits permet de comprendre les distinctions fines que font certaines langues dans l'expression des relations spatiales.

Maintenant, analysons les morphèmes applicatifs de sens spatial un par un selon leurs emplois dans le cadre référentiel.

Le morphème locatif $f_{\text{ə}}$ - « LOC_{LA} »

Parmi les applicatifs locatifs, $f(\text{ə})$ - a un sens plus générique que les autres morphèmes spatiaux, et, sans surprise, ce sens générique va de pair avec un emploi très fréquent. Si on recherche néanmoins à cerner les contours de son domaine d'application, on constatera que $f(\text{ə})$ - s'emploie dans le cas d'un espace non délimité, ou d'un espace clos mais qui dispose d'ouvertures.

Ex (444) :

унэгум	сышэджэгу
wənɜ-g ^w ə-m	sə-f-ɜ-dʒɜg ^w ə
maison-coeur-OBL	1SG.ABS.U- LOC_{LA} - DYN_{PRES} -jouer

Litt. « au cœur de la maison je là joue »

« Je joue là, au milieu de la maison. »

Dans l'exemple ci-dessus, on a un actant locatif qui est coréférencé dans le verbe par le morphème applicatif locatif. Cet actant locatif est marqué par l'oblique et non pas par une postposition.

Quand le site est au pluriel, il est indexé dans le verbe sous forme d'indice personnel « 3PL.OBL » j_{v} -, et l'applicatif $f(\text{ɜ})$ - lui est postposé.

Ex (445) :

Кушъэмэ	нанухэр	яцэшыех
k ^w ɜfɜ-mɜ	nanəw-xɜ-r	j _v -f-ɜ-fɜjɜ-x
berceau-OBL.PL	bébé-ABS-PL	3PL.OBL.APPL - LOC_{LA} - DYN_{PRES} -dormir- 3PL.ABS.U

« Les bébés dorment dans leur berceau. »

Il peut également être employé avec des verbes statiques.

Ex (446) :

Мыдиклэ		къызгуатэклэ		
mə-də-j-tʃʲɜ		qə-z-gʷətɜ-tʃʲɜ		
DEM _{PROX} -LOC-OBL-INST		CIS-soi_même-revenir-INST		
унэ	дэхэ	цыкly	горэ	шыт
wəɲɜ	dɜxɜ	tʃʲəkʷ	gʷɜɜ	ʃə-t
maison	beau	petit	quelconque	LOC _{LÀ} -être_debout

Litt : par soi-même je me tourne CISLOCATIF par ce côté-ci, quelconque belle petite maison est debout là.

« Quand on regarde ce côté-ci, il y a une belle petite maison. »

Le morphème *f(ə)*- n'est pas employé selon un cadre référentiel, car il a un emploi qui dépasse (et, en un sens, englobe) les autres morphèmes locatifs qui ont des sens plus précis.

Le morphème locatif *dɜ*- « LOC_{LÀ(CLOS)} »

Le morphème *dɜ*- « LOC_{LÀ(CLOS)} » fait référence à un espace plus réduit que celui auquel renvoie *ʃə*-. Surtout, il représente cet espace comme étant clos, sans aucune ouverture. Catherine Paris rappelle que le préverbe *dɜ*- était « [...] *glosé par G. Dumézil comme 'intervalle étroit'* » (Paris, 1995 : 354).

Ex (447) :

туркыем	дэсыгъ	дузджэ	лъэныкъомклэ
tʷərəkəjɜ-m	dɜ-s-əx	dʷəzdʒɜ	lɜnəqʷɜ-m-tʃʲɜ
Turquie-OBL	LOC _{LÀ(CLOS)} -s'asseoir-ACMP	Düzce	région-OBL-INST

Litt : À Turquie (ils) ont assis là, par la région Düzce.

« Ils habitaient en Turquie, dans la région de Düzce. »

Ex (448) :

Анталям	сыдэс
əntəlja-m	sə-dɜ-s
Antalya-OBL	1SG.ABS.U-LOC _{LÀ(CLOS)} -s'asseoir

« J'habite à Antalya. »

La Turquie et Antalya représentent des espaces clos, délimités par leurs frontières, et par là, pareillement fermés par des limites, même si leurs dimensions sont, elles, très différentes. Ces

exemples illustrent de façon exemplaire le premier critère pour l'emploi du morphème *d3-*, à savoir que l'espace en question ait des limites, des frontières.

Ces limites peuvent être très petites comme le « livre » dans l'exemple ci-dessous.

Ex (449) :

МЫ	ТХЫЛЪЫМ	ДЭСЭТХЭ
mə	tχəl-əm	d3-s-3-tχ3
DEM _{PROX}	livre-OBL	LOC _{LÀ(CLOS)} -1SG.ABS.U-DYN _{PRES} -écrire

« J'écris dans ce livre/cahier. »

Dans l'exemple ci-dessus, le verbe « écrire » est employé comme un verbe monovalent (voir la discussion plus haut : « Le changement de valence entre les verbes mono- et bivalents par le changement de la voyelle finale e- / ə- : une structure antipassif ? »). Si l'on substitue au cas oblique le cas absolutif, on obtient un verbe bivalent transitif. Dans ce cas, on n'aura plus de référent locatif : le « livre » n'est plus une cible locative, et l'applicatif locatif n'est pas utilisé.

Ex (450) :

МЫ	ТХЫЛЪЫР	СЭТХЫ
mə	tχəl-ər	s-3-tχə
DEM _{PROX}	livre-ABS/DEF	1SG.OBL.A-DYN _{PRES} -écrire

« J'écris ce livre. »

Comme mentionné plus haut, il est important de ne pas confondre l'applicatif locatif *d3-* « là (espace clos) » avec son homophone l'applicatif comitatif *d(3)-*.

Ex (451) :

ЯЛЭХЭР	ЗЭДЭДЖЭГҮ
ʎəl3-x3-r	z3-d-3-d̄ʒ3g ^w ə-x
enfant-PL-ABS/DEF	soi_même-COM-DYN _{PRES} -jouer-3PL.ABS.U

« Les enfants jouent ensemble. »

Il est intéressant de noter que si l'on souhaite dire « J'écris dans ce cahier avec toi », les locuteurs abzakhs, afin d'éviter le voisinage entre deux homophones au sein de la forme verbale, emploieront une stratégie de substitution et diront « Nous écrivons dans ce cahier. »

Ex (452) :

сянэрэ	сэрэ	мы	ТХЫЛЪЫМ	дэтэтхэ
sjɛ-nɜ-rɜ	sɜ-rɜ	mə	tɣəl-əm	dɜ-t-ɜ-tɣɜ
1SG.POSS-mère-et	1SG-et	DEM _{PROX}	livre-OBL	LOC _{LĀ(CLOS)} -1PL.ABS.U-DYN _{PRES} -écrire

« Ma mère et moi, nous écrivons dans ce livre. »

Comme les autres morphèmes applicatifs, quand le site est au pluriel, il est indexé dans le verbe sous forme d'indice personnel « 3PL.OBL ».

Ex (453) :

Цыфхэр	джы	кбалэ	инхэмэ	ядэсых
tsʔəf-xɜ-r	dʒə	qəɭɜ	jən-xɜ-mɜ	jɛ-dɜ-s-əx
gens-PL-ABS	maintenant	ville	grand-PL-OBL.PL	3PL.OBL.APPL-LOC _{LĀ(CLOS)} -être_assis-3PL.ABS.U

« Maintenant, les gens habitent dans les grandes villes. »

Donc, il est évident que le morphème spatial *dɜ-* est un morphème applicatif.

Le morphème locatif *tɜj-* « LOC_{DESSUS} »

Lorsque le site et la cible sont en contact, il faut considérer leur position par rapport à l'axe vertical. Cet applicatif locatif *tɜj-* « LOC_{DESSUS} » indique la cible en contact avec la partie supérieure du site.

Ex (454) :

ежхэри	канэпэм	тельэх	нэбгырихыр
jɜɜ-xɜ-r-əj	kənɜpɜ-m	tɜj-l-əx	nɜbɣɜr-ɜ-x-ə-r
eux_même-PL-ABS-aussi	canapé-OBL	LOC _{DESSUS} -être_allongé-3PL.ABS.U	personne-EPH-six-ABS

« Six personnes, elles-mêmes, s'allongent sur le canapé. » / « Il y a six personnes qui s'allongent sur le canapé. »

Dans l'exemple ci-dessus, le morphème *tɜj-* « LOC_{DESSUS} » est employé avec un verbe statique. Mais son emploi n'est pas limité à ce type de verbes : il peut également être employé avec un verbe dynamique.

Ex (455) :

Итлани	игушыкӀэ	къоепс	тэкӀу	тесэкӀэ
jətʰən-əj	jə-g ^w əʃʰə-tʃʰə	q ^w əzjəps	təkʰ ^w	təj-s-ə-tʃʰə
puis-et_aussi	3SG.POSS-dessus-INST	petit-lait	peu	LOC _{DESSUS} -1SG.OBL.A-DYN _{PRES} -verser

Litt. « Puis (et) aussi par son dessus petit-lait peu je verse dessus. »

« Et puis, je verse dessus un peu de petit-lait. »

Une différence entre les applicatifs locatifs d'une part, et d'autre part l'ensemble formé par *bénéfactif, maléfactif, comitatif et instrumental* est qu'avec les premiers, leurs référents locatifs peuvent être marqués par la postposition instrumentale *-tʃʰə*. Comme on a vu dans le chapitre « Cas et postpositions », le cas oblique et la postposition instrumentale peuvent prendre un sens locatif. La différence entre eux est que l'oblique réfère à un point précis, tandis que la postposition instrumentale assume une valeur prolativ, allative ou adélative (terme qui réfère à une motion dont le point de départ n'est pas un point précis mais les alentours du cite locatif). Donc, pour exprimer la différence sémantique, l'abzakh emploie la postposition instrumentale avec les applicatifs locatifs.

Le morphème locatif *ʔə-* « LOC_{DESSOUS} »

Ce morphème applicatif indique que la cible est en contact avec la partie inférieure du site. En adyghé littéraire et dans les autres dialectes occidentaux, ce morphème a pour signifiant *tʃʰə-* « LOC_{DESSOUS} ». Ce remplacement donne à penser qu'il pourrait s'agir d'une grammaticalisation récente. Le nom « main », homophone du morphème locatif *ʔə-*, apparaît comme un candidat plausible : il pourrait y avoir eu grammaticalisation du nom « main » en morphème locatif. Au stade actuel, il ne s'agit là que d'une hypothèse. Si grammaticalisation il y a eu, celle-ci a abouti, et il n'y a pas de confusion entre le nom et le morphème grammatical, comme l'établit leur coexistence dans l'énoncé (456).

Ex (456) :

илэ	ипшъашъэм	илэшӀэгъы	Ӏэлъагъ
jə-ʔə	jə-pʃʰəʃ-m	jə-ʔə-ʃʰəʒə	ʔə-l-əv
3SG.POSS-main	3SG.POSS-fille-OBL	3SG.POSS-main-dessous	LOC _{DESSOUS} -être_allongé-ACMP

« Il/Elle a mis sa main sous la main de sa fille. »

Dans l'exemple ci-dessus, l'applicatif est employé avec un verbe statique. Mais il peut aussi être employé avec un verbe dynamique.

Ex (457) :

Джа	фэдэ	тхыльхэр	кбылэдгъэклыгъ
ḍʒɐ	fɛdɛ	tχəl-χɜ-r	qə-ʔɜ-d-кɜ-tʃʔə-к
DEM	comme	livre-PL-ABS/DEF	CIS-LOC _{DESSOUS} -1PL.OBL.C _{EUR} -CAUS-sortir-ACMP

Litt : Nous avons fait sortir dessous CISLOCATIF les livres comme (litt: ressemblant) ça.
« Nous avons publié/sorti des livres de ce genre. »

Cet exemple nous montre que différents verbes peuvent être créés à l'aide des préverbes locatifs, ce qui est également attesté en laze (Lacroix 2009: 404) : « *A partir d'une même racine, différents verbes peuvent donc être formés à l'aide des préverbes spatiaux (...)* ».

Le morphème locatif ʔ^wə- « LOC_{DEVANT} »

Le locatif ʔ^wə- « LOC_{DEVANT} » exprime le site dans le cadre de référence relative. Il s'agit d'une grammaticalisation transparente (et d'une anthropomorphisation) : le morphème ʔ^wə- provient du nom ʔ^wə « bouche ».

Ex (458) :

Мыкйи	унэ	дэхэ	цыкы	горэ	шыт
mə-tʃʔə-j	wənɜ	dɜχɜ	tɜʔək ^{ʔw}	g ^w ɜrɜ	ʃə-t
DEM _{PROX} -INST-aussi	maison	beau	petit	quelconque	LOC _{LA} -être_debout
пшэн	цыкы	горэ	лут		
pʃɜn	tɜk ^{ʔw}	g ^w ɜrɜ	ʔ ^w ə-t		
chèvre	petit	quelconque	LOC _{DEVANT} -être_debout		

Litt : Par ici aussi, maison belle petit quelconque est debout là. Chèvre petit quelconque est debout devant.

« Par-là aussi, il y a une belle petite maison ; une petite chèvre se trouve devant. »

Dans l'exemple ci-dessus, selon le point de vue du locuteur, la chèvre se tient debout devant la maison. En d'autres termes, le locuteur attribue un *devant* à la partie de la maison qui est dans son champ de vision. C'est pour cette raison que ce morphème est employé dans le cadre de référence relative.

L'emploi de ce morphème avec les verbes dynamiques est également possible.

Ex (459) :

пшэлупэм сылуклотыгъ
pʃɛ-ʔ^wəpɜ-m sə-ʔ^wə-k^{ʔw}ɜtə-ɤ
porte-devant-OBL 1SG.ABS.U-LOC_{DEVANT}-éloigner-ACMP
« Je me suis éloigné de l'avant de la porte. »

Le morphème locatif q^wɜ- « LOC_{DERRIERE} »

Le morphème applicatif q^wɜ- est aussi employé dans le cadre de référence relative puisque le locuteur interprète la situation en partant de son champ de vision. En d'autres termes, c'est la face que le locuteur ne voit pas qui est considérée comme « derrière ».

Ex (460) :

гъогуунэм мыжьокогъум сыкъогъэльхъагъ
ɤ^wɜg^wwənɜ-m mɜɜ^wɜ-k^wɜɤ^wə-m sə-q^wɜ-ɤɜ-ʔ-h-ɤɤ
bas_côté-OBL rocher-derrière-OBL 1SG.ABS.U-LOC_{DERRIERE}-CAUS-être_allongé-ITER-ACMP
Litt : Au bas-côté du derrière du rocher moi derrière je suis fait être allongé. »
« Je me suis mise derrière un rocher, en contrebas. »

Le morphème locatif ʔə- « LOC_{DERRIERE} »

L'abzakh a un autre morphème locatif dans le sens de « LOC_{DERRIERE} ». Ce dernier s'emploie exclusivement avec les verbes dynamiques. Ce morphème ʔə- est issu du nom « pied ». Il relève du cadre de référence intrinsèque. Il donne une caractéristique humaine à un inanimé.

Ex (461) :

лялэр пшъашъэм лъыклотагъ
ʔɛɜ-ɾ pʃɛʃɜ-m ʔə-k^{ʔw}ɜt-ɤɤ
garçon-ABS/DEF fille-OBL LOC_{DERRIERE}-suivre-ACMP
« Le garçon a suivi la fille ».

Ex (462) :

лялэр янэм лъыклягъ
ʔɛɜ-ɾ jɛ-nɜ-m ʔə-k^{ʔw}ɛ-ɤ
garçon-ABS/DEF 3PL.POSS-mère-OBL LOC_{DERRIERE}-aller-ACMP
« Le garçon est allé derrière sa mère. »

Quand la cible est au pluriel, il est indexé dans le verbe sous forme d'indice personnel « 3PL.OBL » *jɐ-* :

Ex (463) :

Илэхэр	янэхэмэ	ялгыкыагыэх
ʔelɜ-xɜ-r	jɐ-nɜ-xɜ-mɜ	jɐ-lɜ-kʔwɐ-ɣ-ɜx
enfant-PL-ABS	3PL.POSS-mère-PL-OBL.PL	3PL.OBL.APPL-LOC _{DERRIERE} -aller-ACMP-3PL.ABS.U

« Les enfants sont allés derrière leurs mères. » / « Les enfant ont suivi leur mère. »

Le morphème locatif *blɜ-* « LOC_{A_TRAVERS} »

Ce morphème *blɜ-* « LOC_{A_TRAVERS} » est employé uniquement avec les verbes dynamiques. Il est employé selon le cadre de référence relative car c'est le locuteur qui, en fonction de son point de vue, attribue le sens de « à travers ».

Ex (464) :

шыгыты	языфакы	сыблэжыгы
ʃɛkɛ-tʔw	jɐ-zɛfɛkʔw	sɛ-blɜ-tʃʔɛ-ɣ
arbre-deux	3PL.POSS-milieu	1SG.ABS.U-LOC _{A_TRAVERS} -sortir-ACMP

Litt : Deux arbres leur milieu je suis sorti à travers.

« Je suis sorti.e à travers deux arbres. »

Dans l'exemple ci-dessus, le nom « milieu » n'est pas marqué par le cas oblique. C'est l'effet d'une régularité déjà constatée plus haut : un nom qui a pour dépendant un adnominal possessif ne peut pas être marqué par un morphème casuel (voir ci-dessus le chapitre « Cas et postpositions »).

Le morphème locatif *gʔɛ-* « LOC_{A_COTE} »

Le morphème locatif *gʔɛ-* « LOC_{A_COTE} » est employé dans le cadre de référence relative puisque c'est la vision du locuteur qui précise le côté du site en partant de son propre point de vue. Du point de vue syntaxique, son référent nominal est marqué par l'oblique, comme pour les autres applicatifs.

Ex (465) :

Лялэр шыгъум гот
ʔɛlɜ-ɾ ʃəv^wə-m g^wɜ-t
garçon-ABS/DEF arbre-OBL LOC_{A_COTE}-être_debout

« Le garçon est à côté de l'arbre. »

Dans l'exemple ci-dessus, le verbe est statique. Mais le morphème locatif g^wə- peut aussi bien être employé avec un verbe dynamique.

Ex (466) :

Лялэхэр янэхэмэ яголотыгъэх
ʔɛlɜ-xɜ-ɾ jɛ-nɜ-xɜ-mɜ jɛ-g^wɜ-k^{ʔw}ɜtə-ɸ-ɜx
enfant-PL-ABS 3PL.POSS-mère-PL-OBL.PL 3PL.OBL.APPL-LOC_{A_COTE}-s'éloigner-ACMP-3PL.ABS.U

« Les enfants se sont éloignés de leur mère. »

Lorsque la localisation se fait entre deux personnes, on pourra encore employer cet applicatif, signifiant « près de » ou « à côté de » :

Ex (467) :

заур мэзанэм гоклотагъ
zəwər mɜzənɜ-m g^wɜ-k^{ʔw}ɜtə-ɸ
Zawur Mezane-OBL LOC_{A_COTE}-avancer-ACMP

« Zawur s'est approché de Mezane. »

Ex (468) :

заур мэзанэм гоклотыгъ
zawər mɜzənɜ-m g^wɜ-k^{ʔw}ɜtə-ɸ
Zawur Mezane-OBL LOC_{A_COTE}-s'éloigner-ACMP

« Zawur s'est éloigné de Mezane. »

Notons que, dans les deux exemples ci-dessus, le changement de la voyelle finale du verbe a un impact sur l'interprétation de l'action comme centrifuge ou centripète.

Le morphème locatif xɜ- « LOC_{DEDANS} »

Catherine Paris (1995 : 366) signale que « Le préverbe *ɣe-*, glosé par G. Dumézil comme « masse homogène », apparaît obligatoirement dans la forme prédicative lorsque la phrase ou

la proposition contiennent une détermination locative dont le référent, bien que pouvant être un contenant, n'a pas de forme précise ou peut changer de forme perpétuellement, car constitué d'une « masse homogène ». La masse peut être solide, liquide ou semi-liquide.

Ex (469) :

ордэххэр	псым	хэсых
ordək-xɜ-r	psə-m	xɜ-s-əx
canard-PL-ABS	eau-OBL	LOC _{DEDANS} -être_assis-3PL.ABS.U

« Les canards sont dans la rivière. »

La relation spatiale entre la cible que représentent les canards et le site qu'est la rivière est considérée par les locuteurs abzakhs comme une relation d'intériorité au sein d'une masse homogène liquide.

Il est possible que ce morphème applicatif réfère à une masse solide comme la neige ou le caramel.

Ex (470) :

хэклоди	шхьаклэрэ	осым	кьыхэкырэп
xɜ-k ^{ʔw} ɜdə-j	ʃxətʃ ^ʔ ɜrɜ	wɜsə-m	qə-xɜ-tʃ ^ʔ ə-rɜ-p
LOC _{DEDANS} -tirer-ACMP	mais	neige-OBL	CIS-LOC _{DEDANS} -sortir-DYN _{PRES} -NEG

Litt : (Il_x) a tiré dedans mais (litt : par la tête) dans la neige (il_y) ne sort pas dedans CISLOCATIF.

« Il a tiré mais ce dernier n'est pas sorti de la neige. »

Ex (471) :

бжэмыфыр	карамэлым	кьыхэныгъ
bɜɜmɔf-ər	kəɾəmɜl-əm	qə-xɜ-nə-ɸ
cuillère-ABS/DEF	caramel-OBL	CIS-LOC _{DEDANS} -rester-ACMP

« La cuillère est restée dans le caramel. »

Comme le précise Catherine Paris (1995), il est possible que cet applicatif réfère à un contexte social. Dans les deux exemples ci-dessous, le morphème applicatif *xɜ-* est utilisé malgré le fait que le site soit une notion non spatiale.

Ex (472) :

Лпыр	зэхахэггэмэ	якбоцы	кбахэныгъ
lʔə-r	zɜxɛxɜ-kɜ-mɜ	jɛ-q ^w ɜtsə	q-ɐ-xɜ-n-əʋ
homme-ABS/DEF	rassembler-ACMP-OBL.PL	3SG.POSS-intérieur	CIS-3PL.OBL.APPL-LOC _{DEDANS} -rester-ACMP

Litt: L’homme est resté dedans à l’intérieur de (ceux qui) ayant rassemblé.

« L’homme est resté au sein de la masse de la manifestation. »

Ex (473) :

мы	шъузыр	фэминистхэмэ	яхэт
mə	ʃ ^w əz-ər	fɜmjənəst-xɜ-mɜ	jɛ-xɜ-t
DEM _{PROX}	femme-ABS/DEF	féministe-PL-OBL.PL	3PL.OBL.APPL-LOC _{DEDANS} -être_debout

Litt : Cette femme est debout dans les féministes.

« Cette femme fait partie des féministes. ».

Dans l’exemple ci-dessus, la masse des personnes est considérée comme une masse homogène.

De même, il est possible d’employer ce morphème dans un contexte abstrait, métaphorique.

Ex (474) :

тэ	бэу	кьиньшхо	тыхэт
tɜ	bɜw	qəjnə-ʃx ^w ɜ	tə-xɜ-t
1PL	très	difficulté-grand	1PL.ABS.U-LOC _{DEDANS} -être_debout

« Nous sommes dans une grande difficulté. »

Le morphème locatif *jə-* « LOC_{A_L}’INTERIEUR »

Cet applicatif locatif *jə-* « LOC_{A_L}’INTERIEUR » réfère à l’intérieur d’un espace délimité. Il est très fréquemment employé avec un verbe statique.

Ex (475) :

мэзанэр	унэм	ис
mɜzənɜ-r	wənɜ-m	jə-s
Mezane-ABS	maison-OBL	LOC _{A_L} ’INTERIEUR-être_assis

« Mezane est à la maison. » / « Mezane est chez elle. »

Ici le site fait référence à la maison, qui est conçue comme un espace clos avec des ouvertures, alors que dans l'exemple suivant *berceau* est un espace réduit, conçu comme non pas *clos* mais *circonscrit*.

Ex (476) :

ӀяӀэ	цӀыкӀур	кушэм	иль
ʔэӀэ	tsʔəkʔwə-r	kʷəʃz-m	jə-ɬ
enfant	petit-ABS/DEF	berceau-OBL	LOC _{À_L'} INTÉRIEUR-être_allongé

« L'enfant est dans le berceau. »

Toutefois, il est également possible de l'employer avec un verbe dynamique.

Ex (477) :

Мэктэбым	сиклыгъ
məktəb-əm	s-jə-tʃə-ɸ
école-OBL	1SG.ABS.U-LOC _{À_L'} INTÉRIEUR-sortir-ACMP

« Je suis sorti de l'école. »

Il faut préciser qu'il ne faut pas le confondre avec l'indice personnel « 3SG.OBL » *jə-*, dont il est homophone. Quand ce morphème suit l'indice personnel « 3SG.OBL » *jə-*, ce dernier subit un rhotacisme.

Le morphème locatif *kʔwətsʔə-* « LOC_{VERS_L'}INTÉRIEUR »

Jusqu'ici, on a vu que l'applicatif *jə-* « LOC_{À_L'}INTÉRIEUR » détermine un verbe quand il s'agit d'une action qui se réalise du centre déictique vers l'extérieur, ou quand l'action se réalise au sein d'un espace précis. Si, en revanche, l'action se réalise vers le site, on emploiera le morphème applicatif *kʔwətsʔə-* « LOC_{VERS_L'}INTÉRIEUR », qui ne s'emploie qu'avec les verbes dynamiques.

Ex (478) :

Къоепс	тэклуй	тесэклэ	Шыгъури
q ^w эjэps	tэк ^{ʔw} э-j	tэj-s-з-tj ^ʔ э	ʃəwə-r-əj
petit-lait	peu-aussi	LOC _{DESSUS} -1SG.OBL.A-DYN _{PRES} -verser	sel-ABS/DEF-aussi
тесэтакъо		Клоцлырэх	сэлозы
tэj-s-з-təq ^w э		k ^{ʔw} эts ^ʔ э-rэ-x	sэ-ʔ ^w э-зэ
LOC _{DESSUS} -1SG.OBL.A-DYN _{PRES} -parsemer		LOC _{VERS_L'INTERIEUR} -OPT-entrer	1SG.OBL.A-dire- CONV

« Je verse dessus un peu de petit-lait aussi, je parsème dessus du sel aussi pour qu'il rentre dedans. »

Le morphème locatif *p(э)-* « LOC_{AU_NEZ} » / « LOC_{AU_BOUT} »

L'applicatif *p(э)-* « LOC_{AU_NEZ} » / « LOC_{AU_BOUT} » est issu du nom *pэ* « nez », qui est toujours en emploi en tant que nom. Le morphème applicatif *pэ-* « LOC_{AU_NEZ} » / « LOC_{AU_BOUT} » est employé dans un cadre de référence intrinsèque puisqu'il y a anthropomorphisation du site en lui prêtant une caractéristique humaine.

Ex (479):

шэш	ныкъо	зэхум
ʃэʃ	nəq ^w э	zэ-x ^w э-m
nuit	moitié	soi_même-être-OBL
шхынэу	ланэм	пагъатлысагъэх
ʃхэ-n-зw	ʎenэ-m	p-в-кв-t ^ʔ эs-вк-зх
manger-MSD-ADV	table-OBL	LOC _{AU_NEZ} -3PL.OBL.C _{EUR} -CAUS-s'asseoir-ACMP-3PL.ABS.C _{AIRE}

« À minuit, ils les ont fait s'asseoir au bout de la table pour manger. »

Ex (480) :

джанэр	пшгъупсэм	пысылъагъ
dʃənэ-r	pʃzv ^w əpsэ-m	pə-sə-l-h-вк
chemise-ABS/DEF	poignée_de_porte-OBL	LOC _{AU_NEZ} -1SG.OBL.A-être_allongé-DEPL-ACMP

« J'ai mis la chemise sur la poignée de porte. »

En guise de synthèse, le tableau suivant récapitule les morphèmes applicatifs employés dans un sens locatif.

Morphèm	Sens spatial
e	
f ₃ -	« là »
d ₃ -	« là (<i>lieu clos</i>) »
x ₃ -	« dedans »
jə-	« à l'intérieur »
k ^{ʔw} ʒts ^ʔ ə-	« vers l'intérieur »
tʒj-	« dessus »
ʔ ₃ -	« dessous »
ʔ ^w ə-	« devant »
q ^w ə-	« derrière »
p ₃ -	« au bout » (littéralement : « au nez »)
bl ₃ -	« entre »
g ^w ə-	« à côté »
lə-	« derrière »

Tableau 63 : Tableau des morphèmes préverbaux au sens spatial selon leur cadre référentiel

Il faut noter qu'il est possible de créer des formes complexes qui contiennent les parties du corps : f₃x₃-r₃ « par la tête », ʒ₃-d₃ « par la bouche », b₃k₃-d₃ « dans la poitrine » etc. De même, deux « préverbes » de sens spatial peuvent coexister : k^{ʔw}ʒts^ʔə-rə « par l'intérieur » (Batouka 1983: 94–95). Il y a également des « préverbes » complexes composés d'un « préverbe » simple enrichi d'un suffixe : d₃- « là (*lieu clos*) » + -j₃ = « vers le haut » (Batouka 1983: 470). Le présent travail se limite à l'analyse des applicatifs locatifs simples. L'exploration des formes complexes nécessiterait de mobiliser des outils de type « linguistique de corpus », et/ou une élicitation systématique s'appuyant sur un contexte précis et une liste étendue de verbes. En effet, toutes les formes complexes contenant un applicatif ne sont pas compatibles avec tous les verbes.

Discussion générale au sujet des morphèmes applicatifs

Après l'analyse, il est constaté que ces morphèmes changent la structure de la phrase en promouvant le statut d'un circonstant au statut d'actant. Cependant, ils ne promeuvent pas un circonstant au statut d'objet direct. Car les noms auxquels ils réfèrent sont marqués par l'oblique, non par l'absolutif. De ce fait, Letuchiy (2012 : 337) précise que ce ne sont pas des applicatifs canoniques : « *Adyghe does not have a canonical applicative which introduces a*

new direct object ». Donc, la première particularité de l'applicatif en abzakh est qu'il introduit un objet indirect. La deuxième particularité est qu'il peut être employé non seulement avec les verbes transitifs mais aussi avec les verbes intransitifs. De ce fait, l'applicatif en abzakh ne rend pas un verbe transitif, qui est le cas attesté dans une autre langue caucasique, en laze (Lacroix 2011: 86).

Au fil de l'analyse, un cas particulier est ressorti. Si le nouvel actant ajouté par l'applicatif est « 3SG.OBL », il est non-exprimé dans le verbe, comme s'il était un actant absolutif. Or, son référent nominal est marqué par l'oblique puisqu'il est un objet indirect. Ce cas particulier ne s'étend pas à la « 3PL.OBL », qui est toujours indexé dans le verbe par la forme oblique *jb-*. Le cas particulier par rapport au « 3SG.OBL » n'a ni une explication que je puisse faire ni est expliqué, à ma connaissance, par les linguistes qui ont travaillé sur le tcherkesse.

Comme indiqué au début de cette partie, la position des morphèmes applicatifs est fixe, ainsi que les indices personnels qu'ils introduisent dans le verbe. Dans les verbes monovalents, le bloc créé par l'indice personnel et le morphème applicatif se place après l'indice personnel du terme U. Dans les verbes bivalents transitifs, le bloc se place entre l'indice personnel du terme P et celui du terme A. Dans les verbes bivalents intransitifs, il se place entre l'indice personnel du terme A et celui du terme P. Dans les verbes trivalents, il occupe la place réservée au destinataire/bénéficiaire.

Une autre particularité des morphèmes applicatifs, c'est qu'un verbe peut être déterminé par plus d'un applicatif à la fois. Dans l'exemple ci-dessus, les morphèmes bénéfactif et comitatif sont employés côte à côte dans le verbe « parler ».

Ex (481) :

Сыпфадэгущагъ

sə-p-f-ɐ-dɜ-g^wəʃʔɐ-ɸ

1SG.ABS.U-2SG.OBL.APPL-BEN-3PL.OBL.APPL-COM-parler-ACMP

« J'ai parlé avec eux pour toi. » / « J'ai parlé avec eux de ta part. »

Cette capacité de la langue lui attribue la caractéristique polysynthétique. La langue n'a pas besoin d'exprimer les actants pronominaux, le verbe suffit pour construire une phrase complète. Notons également que si plus d'un morphème applicatif est employé pour un même verbe, les applicatifs se placent dans la place réservée pour le bloc préverbal, mais deux blocs préverbaux peuvent suivre un ordre différent dans les contextes différents.

Avant de finir ce chapitre, il faut également mentionner le fait que Arkadiev et Maisak (2018) proposent que les morphèmes bénéfactif $f\beta$ -, malfactif $f^w\partial$ - et comitatif $d\beta$ - sont probablement issus des morphèmes spatiaux :

« It is worth noting that the other Circassian applicative prefixes with more abstract functions, such as the benefactive $fe-/x^we-$, the malefactive \hat{s}^we-/f^e- , the comitative $de-$ and the instrumental/prolative $r\partial-$ have also most probably developed from spatial preverbs (...) »

Néanmoins, je n'ai pas à l'heure actuelle de données diachroniques qui permettraient d'explorer cette piste plus avant. Mais le fait que certains morphèmes applicatifs locatifs sont grammaticalisation de diverses parties du corps. Toutefois, il est intéressant que l'on perçoit encore les connotations d'origine (« main », « nez », « bouche »...), qui donne un air « humain ». Cela impliquerait que l'on est à un stade assez précoce de grammaticalisation. Par ailleurs les langues du Caucase du Nord-Ouest ont une morphosyntaxe très riche dotée des phénomènes installés depuis longtemps. Toutefois, l'emploi des parties du corps également dans la création lexicale verbale nous montre qu'elles sont très productives dans la langue. Ainsi, le fait que la frontière entre les classes morphosyntaxiques est « poreuse » est bel et bien prouvée aussi par cette capacité de double emploi de ces morphèmes.

2.5.8. Deux structures qui ne changent pas la valence : réciproque et réfléchi

En abzakh, les structures réciproques et réfléchies sont des structures où les actants sont coréférencés l'un par rapport à l'autre sans diminuer la valence du verbe :

« Reflexive and reciprocal are traditionally viewed as valency-rearranging derivations. They do not change the number of arguments, but introduce the requirement that the arguments display co-reference to each other. »
(Letuchiy 2012: 339)

Comme indiqué plus haut, l'abzakh emploie la même stratégie pour construire des phrases réfléchies et réciproques : c'est l'indice personnel invariable $z(\beta)$ - « soi-même » qui remplace le terme P (soit un actant oblique soit un actant absolutif selon la valence du verbe). Il n'est pas possible de considérer le morphème $z(\beta)$ - comme un morphème « réfléchi » ou « réciproque » car il est un indice personnel.

« These markers do not indicate a valency-changing derivation which makes the verb intransitive or decreases the number of its syntactic arguments. One should rather speak of special “reciprocal/reflexive personal markers” which indicate that the corresponding argument is anaphorically bound by another one in the same verbal form. » (Arkadiev & Letuchiy 2011: 504)

Ces structures ont déjà fait l’objet d’analyses dans le chapitre intitulé « L’indice personnel invariable z(з)- « soi-même » », ce qui autorise à n’en faire qu’une brève mention dans le présent chapitre. Comparons la phrase réfléchie dans l’exemple (482a) et la phrase réciproque dans l’exemple (482b).

Ex (482a) :

тэ зытэльэгъужбы

(t3) zə-t-3-ʎzɤ^wə-(zə)

1PL soi_même-1PL.OBL.A-DYN_{PRES}-VOIR-ITER

« Nous nous voyons (dans le miroir). »

Ex (482b) :

Тызэрэльэгъу

tə-z3-r-3-ʎzɤ^wə

1PL.ABS.U-soi_même-INST-DYN_{PRES}-VOIR

Litt : Nous voyons par soi.

« Nous nous voyons l’un l’autre. » / « On se voit mutuellement. »

Dans l’exemple (482a), l’action porte sur le viseur, et l’indice personnel z3- « soi-même » remplace l’indice personnel du terme P absolutif dans le verbe. Mais dans l’exemple (482b), l’indice personnel z3- « soi-même » fonctionne comme un actant applicatif, donc oblique, car il est introduit par le morphème applicatif instrumental.

Prenons maintenant un verbe bivalent intransitif qui a un terme A absolutif et un terme P oblique :

Ex (483a) :

ШЪУКЪЫЗЭПЛЪЫ

ʃ^wə-qə-z-ɜ-plə

2PL.ABS.A-CIS-soi_même-DYN_{PRES}-regarder

Litt : Vous CISLOCATIF soi-même regardez.

« Vous vous regardez. »

Ex (483b) :

ШЪУКЪЫЗЭРЭПЛЪЫ

ʃ^wə-qə-zɜ-r-ɜ-plə

2PL.ABS.A-CIS-soi_même-INST-DYN_{PRES}-regarder

Litt : Vous CISLOCATIF par soi-même regardez.

« Vous vous regardez l'un l'autre. »

Quand on analyse l'exemple (483a), où l'on a une structure réfléchie, on observe que l'indice personnel *zɜ-* « soi-même » occupe la place de l'indice personnel du terme R oblique. Mais dans l'exemple (483b), où l'on a une structure réciproque, il devient un argument oblique introduit par le morphème applicatif instrumental *rɜ-*.

Même si dans la structure réciproque on a un actant introduit par l'applicatif, puisqu'il a toujours un statut d'actant, la valence ne change pas dans les verbes bivalents.

Quant aux verbes trivalents, eux non plus ne montrent pas de changement de valence.

Ex (484a) :

ЗЭТЭЛОЖЪЫ

zɜ-t-ɜ-ʔ^wɜ-ɜə

soi_même-1PL.OBL.A-DYN_{PRES}-dire-ITER

Litt : Nous nous le disons à soi-même.

« Nous nous le disons à nous-mêmes. »

Ex (484b) :

ЗЭТЭЛО

zɜ-t-ɜ-ʔ^wɜ

soi_même-1PL.OBL.A-DYN_{PRES}-dire

Litt : Nous le disons à soi-même.

« Nous nous le disons l'un à l'autre. »

Quand on compare les deux structures ci-dessus, on ne constate aucune différence. C'est le contexte qui guide l'interprétation vers le réfléchi ou le réciproque. Pour lever l'ambiguïté, le locuteur emploie le morphème itératif *-ʒə* pour exprimer la réflexivité ; mais il est tout-à-fait possible de faire l'économie de ce morphème. Rappelons-nous que l'abzakh considère une action réfléchie comme une répétition de la même action.

Toutefois, le locuteur peut recourir aux pronoms invariables pour désambiguïser le sens.

Ex (485a) :

ӀяӀӀӀ	ежъ	зыдӀэхъашхыжъы
ʔɛlɜ-r	jɜʒ	zə-dʒhɛʃxə-ʒə
enfant-ABS/DEF	soi-même	soi_même-rire-ITER

« L'enfant se rit de lui. »

Ex (485b) :

ӀяӀӀӀӀӀ	зыр зым	зэдӀэхъашхыжъых
ʔɛlɜ-xɜ-r	zɛr zɛm	zə-dʒhɛʃxə-ʒə-x
enfant-PL-ABS	l'un l'autre	soi_même-rire-ITER-3PL.ABS.R

Litt : Les enfants l'un l'autre ils rient soi-même.

« Les enfants rient les uns des autres. »

Après l'analyse, on observe que les structures réciproques et réfléchies en abzakh ne changent pas la valence du verbe, mais la réarrangent.

« (...) in Adyghe, valency-changing operations form a separate layer of language structure, different from nonderivational morphology (e.g., strategies of person agreement). The classification based on derivations is not directly related to the other, nonderivational morphological classification. Another solution could be that in Adyghe, the techniques of reflexivization and reciprocalization strongly depend on the semantics of the verb and on the semantic features of its arguments. However, this solution, applicable to reflexivization, is not suitable for reciprocalization: it does not explain why, for instance, the reciprocal form is built in a special manner from inadvertive derivatives. » (Letuchiy 2013: 764).

Les constructions réciproques et réfléchies sont importantes pour l’alignement de la langue au niveau syntaxique. Observons la construction réfléchie avec un verbe monovalent :

Ex (486) :

СЫЗЭДЭХЬАШХЫЖЬЫ

sə-z-3-dʒhɛʃxə-ʒə

1SG.ABS.U-soi_même-DYN_{PRES}-rire-ITER

Lit : « Je me ris de moi. »

« Je ris de moi-même. / Je me fais rire moi-même. »

Dans l’exemple (486), l’indice personnel invariable z- apparaît après l’indice personnel de 1^e personne du singulier (le terme U du verbe monovalent). L’indice personnel invariable z- occupe donc la même place qu’un actant oblique inséré par un applicatif dans un verbe monovalent.

Prenons un verbe bivalent transitif, dont l’ordre des actants est Terme P-Terme A-V :

Ex (487a) :

УТЭЛЬЭГЪУ

wə-t-3-ʃzɛʷə

2SG.ABS.P-1PL.OBL.A-DYN_{PRES}-voir

« Nous te voyons. »

Ex (487b) :

ЗЫТЭЛЬЭГЪУЖЬЫ

zə-t-3-ʃzɛʷə-ʒə

soi_même-1PL.OBL.A-DYN_{PRES}-voir-ITER

« Nous nous voyons (dans le miroir). »

Quand on compare les deux exemples ci-dessus, on observe que l’indice invariable zə- « soi-même » remplace l’indice personnel du terme P. Donc, dans les verbes bivalents transitifs, la relation est de type accusatif.

Il est également intéressant de voir la construction réfléchie dans les verbes bivalents intransitifs. Rappelons-nous que dans ces verbes l’ordre d’indexation est Terme A-Terme R-V.

Ex (488a) :

Сецакѡагѡ

s-jɜ-tʂɛqɐ-ɤ

1SG.ABS.A-3SG.OBL.R-mordre-ACMP

« Je l'ai mordu. »

Ex (488b) :

Сызѡакагѡ

sə-zɜ-tʃɛqɐ-ɤ

1SG.ABS.A-soi_même-mordre-ACMP

« Je me suis mordu(e). »

Dans l'exemple ci-dessus, on constate que l'indice invariable *zɜ-* « soi-même » remplace l'indice personnel du terme R (récipiendaire). La relation est donc, là encore, de type accusatif. Cela permet de conclure que, dans les constructions réfléchies, la relation est clairement de type accusatif.

Tournons-nous maintenant vers l'analyse des structures réciproques, en commençant par un verbe bivalent transitif.

Ex (489a) :

Утѡльѡгѡу

wə-t-ɜ-tʂɛ^{wə}

2SG.ABS.P-1PL.OBL.A-DYN_{PRES}-VOIR

« Nous te voyons. »

Ex (489b) :

Тызѡрѡльѡгѡу

tə-zɜ-r-ɜ-tʂɛ^{wə}

1PL.ABS.P-soi_même-INST-DYN_{PRES}-VOIR

Litt : Nous voyons par soi-même.

« Nous nous voyons l'un l'autre. » / « On se voit. »

Dans ces exemples, on observe encore une fois que l'ordre des actants change. Néanmoins, l'indice personnel invariable *zɜ-* « soi-même », même s'il est dans sa forme oblique, devient un

argument oblique introduit par l'applicatif instrumental *r-*. Un actant applicatif ne peut pas contrôler l'action. Le terme A oblique prend la place du terme P absolutif, argument qui contrôle l'action. Donc, on dira que la relation est ici du type ergatif.

Observons la construction réciproque dans les verbes bivalents intransitifs (l'ordre d'indexation est Terme A-Terme R-Verbe).

Ex (490a) :

ШЪУКЪЫСЭПЛЪЫ

ʃ^wə-qə-s-ɜ-pɫə

2SG.ABS.A-CIS-1SG.OBL.R-DYN_{PRES}-regarder

Litt : Vous regardez CISLOCATIF moi.

« Vous me regardez. »

Ex (490b) :

ШЪУКЪЫЗЭРЭПЛЪЫ

ʃ^wə-qə-zɜ-r-ɜ-pɫə

2PL.ABS.A-CIS-soi_même-INST-DYN_{PRES}-regarder

Litt : Vous regardez CISLOCATIF par soi.

« Vous vous regardez l'un l'autre. »

Quand on compare les deux exemples ci-dessus, on constate que dans la construction réciproque, l'indice personnel invariable *zɜ-* « soi-même » est toujours introduit par l'applicatif instrumental *r-*. Donc, le terme A absolutif reste un terme absolutif qui contrôle l'action. La relation est donc du type accusatif. Mais il faut noter que certains verbes bivalents intransitifs n'emploient pas le morphème applicatif instrumental. Mais malgré ce non-usage de l'instrumental, la relation reste accusative.

Ex (491a) :

ШЪЭ ТЭ ШЪУТЭУАГЪ

ʃ^wɜ tɜ ʃ^wə-tɜ-wɛ-ɸ

2PL 1PL 2PL.ABS.A-1PL.OBL.R-battre-ACMP

« Vous nous avez battus. »

Ex (491b) :

ШЪУЗЭУЖЬЫГЪ

ʃ^wə-zɜ-wə-ʒə-ɤ

1PL.ABS.A-soi_même-battre-ACMP

« Vous vous êtes battus l'un l'autre. »

Dans la construction réciproque, la place des actants est inversée. Le terme A absolutif du verbe non-réciproque garde sa place, et l'indice personnel invariable *z(ɜ)-* prend la place du terme R oblique du verbe non-réciproque. C'est donc le terme A qui contrôle l'action : relation de type accusatif. C'est ainsi que Lazard, aussi, analyse la structure illustrée par le verbe « battre » dans l'exemple (491b) : relation de type accusatif.

Mes analyses sur les constructions réfléchies et réciproques sont conformes au constat que Lazard fait : « (...) avec le réfléchi la relation est accusative, avec le réciproque elle peut être accusative (...) ou ergative (...). » (Lazard 1994 : 52). Dans les constructions réfléchies, la relation est toujours du type accusatif. Dans les constructions réciproques, comme relevé par Lazard, les verbes bivalents transitifs ont une relation du type ergatif alors que les verbes bivalents intransitifs ont une relation du type accusatif. Toutefois, pour l'analyse, ce sont les verbes bivalents transitifs qui sont pris en compte. Donc, dans les constructions réciproques, la relation est considérée comme du type ergatif.

2.5.9. L'ordre des termes et le marquage casuel pour une analyse actancielle

Après l'analyse de l'indexation des termes et les constructions réfléchies et réciproques, il nous reste l'analyse de l'ordre des termes et le marquage casuel. Je préfère commencer l'analyse par le marquage casuel et ensuite finir par l'ordre des termes.

2.5.9.1. Le marquage casuel

En abzakh, comme mentionné plus haut, le terme U d'un verbe monovalent et le terme P d'un verbe bivalent transitif sont marqués par l'absolutif, et le terme A d'un verbe bivalent transitif est marqué par l'oblique.

Ex (492) :

Иялэхэр мэджэгүх
ʔelɜ-xɜ-r mɜ-dʒɜg^wə-x
enfant-PL-ABS DYN_{PRES}-jouer-3PL.ABS.U

« Les enfants jouent. »

Ex (493) :

Иялэхэм мылэрысэхэр яшых
ʔelɜ-xɜ-m mɜʔrɜsɜ-xɜ-r jɐ-ʃxə-x
enfant-PL-OBL pomme-PL-ABS 3PL.OBL.A-manger-3PL.ABS.P

« Les enfants mangent les pommes. »

Si l'on garde l'ordre des termes en changeant les cas qui marquent les noms, on obtient une nouvelle phrase qui sera plus ou moins acceptables sémantiquement en fonction des unités mises en présence.

Ex (494) :

Иялэхэр мылэрысэхэм яшых
ʔelɜ-xɜ-r mɜʔrɜsɜ-xɜ-m jɐ-ʃxə-x
enfant-PL-ABS pomme-PL-OBL 3PL.OBL.A-manger-3PL.ABS.P

? « Les pommes mangent les enfants. » (Dans un monde fictif)

Comme évoqué déjà, les pronoms personnels de l'interlocution ne sont jamais marqués par un cas donc c'est l'ordre d'indexation qui est pertinent dans la forme verbale.

Pronom_(A) Pronom_(P) Terme P-Terme A-Verbe

Reprenons l'exemple (496).

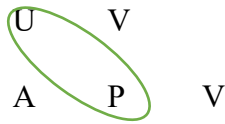
Ex (495) :

Сэ о усэлъэгъу
sɜ wɜ wə-s-ɜ-ɪɜ^wə
1SG 2SG 2SG.ABS.P-1SG.OBL.A-DYN_{PRES}-VOIR

« Je te vois. »

Donc, en abzakh, l'analyse des marqueurs casuels nous donnent un alignement ergatif : le terme U fonctionne de la même façon que le terme P, et différemment du terme A, lequel vaut

uniquement pour la 3^e personne, en raison de non-marquage des pronoms personnels par un cas. Mais cela ne veut pas dire que l’alignement est ergatif seulement avec les 3^e personnes. Car l’indexation des arguments est toujours ergatif avec les personnes d’interlocution.



2.5.9.2. *Ordre des termes*

L’indexation a partie liée avec l’ordre des termes dans l’énoncé. L’abzakh présente un degré assez élevé de souplesse dans l’ordre des termes, semblable en cela au turc, au latin... Cette propriété est à mettre en regard du fait que les actants sont obligatoirement indexés dans le verbe, et que l’ordre de ces indices personnels indexés est rigide. Bien que l’ordre canonique des termes soit SOV, il est possible de manipuler l’ordre des mots à des fins pragmatiques. À part SOV, les ordres les plus répandus sont OSV, OVS, SVO.

Ex (496) :

(Cə) (ap) слъэгъугъ
 sɜ ɸ-r s-ɬɜʷə-ɸ
 1SG DEM_{DISTAL}-ABS 1SG.OBL.A-voir-ACMP

« (Moi), (ceci) je l’ai vu. » / « J’ai vu ça. »

Ex (497) :

(Cə) (o) услъэгъугъ
 sɜ wɜ wə-s-ɬɜʷə-ɸ
 1SG 2SG 2SG.ABS.P-1SG.OBL.A-voir-ACMP

« (Moi), (toi) je t’ai vu. »

Néanmoins, il faut signaler que l’abzakh est une langue *pro-drop* : les pronoms personnels sont ordinairement élidés, et les employer systématiquement « sent la traduction » (dans mon cas, une traduction depuis le turc). C’est pour cela que les pronoms des exemples (799) et (780) ci-dessus sont mis entre parenthèses : il n’est pas agrammatical de les expliciter, mais c’est en revanche non idiomatique.

Si, en revanche, les coréférents des indices personnels hors de la forme verbale sont des noms, ceux-ci sont exprimés, et c’est ainsi que l’ordre canonique ressort : SOV.

Ex (498) :

пшъашъэр Іялэм ебзуы
pʃɕʃɜ-r ʔɛlɜ-m j-ɜ-bɜwə
fille-ABS/DEF garçon-OBL 3SG.OBL.R-DYN_{PRES}-embrasser

« La fille embrasse le garçon. »

Il est néanmoins possible de changer l'ordre pour un but emphatique, comme il a été relevé en tête de ce chapitre. Par exemple pour topicaliser le terme A, on suit l'ordre OSV comme dans l'exemple (499), où l'on a un verbe bivalent intransitif.

Ex (499) :

Іялэм пшъашъэр ебзуы
ʔɛlɜ-m pʃɕʃɜ-r j-ɜ-bɜwə
garçon-OBL fille-ABS/DEF 3SG.OBL.R-DYN_{PRES}-embrasser

« La fille, elle a embrassé le garçon. »

Prenons maintenant pour exemple un verbe bivalent transitif. Dans la phrase suivante, on a l'ordre canonique.

Ex (500) :

Іялэм мылэрусэр ешхы
ʔɛlɜ-m мəʔzɜsɜ-r j-ɜ-ʃxə
enfant-OBL pomme-ABS/DEF 3SG.OBL.A-DYN_{PRES}-manger

« L'enfant mange la pomme. »

Pour topicaliser l'agent, toujours on suit l'ordre OSV.

Ex (501) :

мылэрусэр Іялэм ешхы
мəʔzɜsɜ-r ʔɛlɜ-m j-ɜ-ʃxə
pomme-ABS/DEF enfant-OBL 3SG.OBL.A-DYN_{PRES}-manger

« L'enfant, il mange la pomme. »

Ou bien encore, pour topicaliser l'agent, il peut être placé après le verbe : OVS.

Ex (502) :

мылэрусэр	ешхы	лялэм
məʎrəsɜ-r	jɜ-ʃxə	ʎɛlɜ-m
pomme-ABS/DEF	3SG.OBL.A-DYN _{PRES} -manger	enfant-OBL

« L'enfant, lui, il mange la pomme. »

Pour topicaliser le patient, il peut être placé après le prédicat, soit un ordre SVO.

Ex (503) :

лялэм	ешхы	мылэрусэр
ʎɛlɜ-m	j-ɜ-ʃxə	məʎrəsɜ-r
enfant-OBL	3SG.OBL.A-DYN _{PRES} -manger	pomme-ABS/DEF

« La pomme, l'enfant la mange. »

Cette souplesse dans l'ordre des termes nominaux est permise par l'emploi des morphèmes casuels, joint à l'ordre rigide d'indexation des indices personnels dans le verbe. Ainsi, si l'on emploie les pronoms, qui suivent la même règle d'ordre des termes, on peut changer leur place à des fins de mise en valeur. Dans l'exemple suivant, c'est l'agent qui est topicalisé : OSV

Ex (504) :

Мыр	мый	ишлэшъуцтэп
mə-r	mə-j	jə-ʃʎɜ-ʃʷə-ʃt-ɜp
DEM _{PROX} -ABS	DEM _{PROX} -OBL	3SG.OBL.A-faire-HBL-CERT-NEG

« Lui, il ne pourra pas faire ça. »

Quant aux pronoms personnels, ils ne sont pas marqués par des cas. Mais puisque l'ordre d'indexation est fixe, on a toujours la latitude de changer leurs places pour les topicaliser.

Ex (505) :

Сэ	о	усэлъэгъу
sɜ	wɜ	wə-s-ɜ-ʃɜʷə
1SG	2SG	2SG.ABS.R-1SG.OBL.A-DYN _{PRES} -voir

« Je te vois. »

Pour topicaliser le patient, on suit l'ordre SVO.

Ex (506) :

Сэ	усэлъэгъу	о
s3	wə-s-3-ɬɜwə	w3
1SG	2SG.ABS.R-1SG.OBL.A-DYN _{PRES} -voir	2SG

« Toi, je te vois. »

Pour topicaliser l'agent, on suit l'ordre OVS.

Ex (507) :

о	усэлъэгъу	сэ
w3	wə-s-3-ɬɜwə	s3
2SG	2SG.ABS.A-1SG.OBL.R-DYN _{PRES} -voir	1SG

« Moi, je te vois. »

Les exemples analysés ci-dessus nous confirment que l'ordre des termes est très souple en abzakh.

Après avoir analysé l'ordre des termes, l'indexation des indices personnels et le marquage casuels des actants, on peut conclure que l'abzakh est morphologiquement ergatif.

Maintenant, je vais analyser les formes déverbales en abzakh.

2.6. Les formes déverbales

Il a déjà été relevé que l'abzakh, comme tous les dialectes du tcherkesse, est une langue où la prédication n'est pas réservée exclusivement aux verbes. La frontière entre classes morphosyntaxiques est très fine. Au niveau de la prédication, adjectifs, pronoms et noms peuvent tous être prédicat d'une phrase simple. Ils peuvent également être prédicats des propositions subordonnées, mais les verbes ne peuvent pas. Donc, les prédicats des propositions subordonnées sont des formes déverbales. Les formes déverbales possèdent des propriétés verbales aussi bien que des propriétés nominales. Ces formes verbales sont également appelées verbes non-finis. Koptjevskaya-Tamm (1994 : 1245) définit la finitude ainsi :

« (...) According to the traditional view, finite verb forms are 'limited' by person, number, tense, mood etc., while non-finite verb forms (such as infinitives, participles, gerunds) are not marked for these categories. ».

Nicolaeva (2010 : 1176) apporte un éclairage similaire, en soulignant les nuances qui peuvent exister (« exclusively or predominantly ») :

« In most grammatical descriptions, finiteness is defined as the property of the verbal form which has to do with (i) tense marking, (ii) subject agreement, and (iii) the ability of the form to be used exclusively or predominantly in independent/main contexts. »

Mais puisque chaque langue fonctionne de manière plus ou moins différente des autres, la finitude est un sujet complexe, dont il est difficile de donner une définition valable pour toutes les langues. Même dans une langue donnée, les formes non-finies peuvent avoir différentes caractéristiques. En tcherkesse, les déverbaux et les verbes partagent beaucoup de propriétés.

2.6.1. Les propriétés communes aux verbes et aux formes déverbaux en abzakh

En abzakh, les formes déverbaux partagent un certain nombre de caractéristiques des verbes. Ainsi, elles peuvent être associées avec tous les morphèmes qui portent sur les verbes, à l'exception du morphème de négation $-(\text{z})p$: les déverbaux reçoivent la variante de forme prépositionnelle de négation, $m(\text{ə})-$. Cependant, à la différence des verbes, les déverbaux peuvent, comme les noms, être marqués par un morphème casuel ou post positionnel et assument par rapport au prédicat verbal de la proposition principale une fonction syntaxique. Selon leurs fonctions syntaxiques, il est dégagé trois formes déverbaux en abzakh : les converbes, les participes et le masdar.

2.6.2. Les converbes

Les converbes fonctionnent comme des adverbes et ils peuvent être considérés comme l'équivalent des gérondifs dans les langues indo-européennes.

« A converb is defined here as a non-finite verb form whose main function is to mark adverbial subordination. Another way of putting it is that converbs are verbal adverbs, just like the participles are verbal adjectives. »
(Haspelmath 1995 : 3)

En abzakh, les formes déverbaux sont marquées par des morphèmes de TAM, et les converbes ne font pas exception à cette observation. C'est ce marquage par un morphème modo-aspectuel qui permet de construire le converbe présent, le converbe passé et le converbe futur.

Ex (508a):

Ситхыль	седжэурэ	сыкъаклуагъ
sjə-txəɫ	s-jz-d̂z-эw-гз	sə-qə-k ^{ʔw} ə-в
1SG.POSS-livre	1SG.ABS.A-3SG.OBL.R-lire-CONV-DYN _{PRES}	1SG.ABS.U-CIS-aller-ACMP

« Je suis venu en lisant mon livre. »

Ex (508b) :

Ситхыль	седжи	сыкъаклуагъ
sjə-txəɫ	s-jz-d̂z-əj	sə-qə-k ^{ʔw} ə-в
1SG.POSS-livre	1SG.ABS.A-3SG.OBL.R-lire-ACMP	1SG.ABS.U-CIS-aller-ACMP

« En ayant lu mon livre, je suis venu. »

Ex (508c) :

Ситхыль	седжэний	сыкъаклошт
sjə-txəɫ	s-jz-d̂z-эn-əj	sə-qə-k ^{ʔw} z-ʃt
1SG.POSS-livre	1SG.ABS.A-3SG.OBL.R-lire-PROB-ACMP	1SG.ABS.U-CIS-aller-CERT

Litt: En devant lu mon livre, je viendrai certainement.

« Une fois que j’aurai lu mon livre, je viendrai. »

Comme on l’observe dans les exemples ci-dessus, le verbe est marqué par les morphèmes de TAM et c’est ainsi que l’on crée des converbes présents, passés et futurs. Maintenant on va les analyser plus en détail.

2.6.2.1. *Le verbe présent*

En abzakh, pour former un verbe présent, il est nécessaire de marquer le verbe par le morphème adverbial -эw, qui est employé pour dériver un adverbe d’un adjectif mais que l’on glose par « CONV » dans cet emploi spécifique. Si le verbe en question est un verbe dynamique, on le marque également par le morphème dynamique présent -гз. Il faut se rappeler que Paris (1989 : 190) appelle ce morphème un « morphème de procès ». Ce morphème n’est pas employé avec les verbes statiques et les converbes présents créés à partir des verbes statiques. On analyse d’abord le verbe présent créé à partir d’un verbe statique.

Ex (509) :

Чэтыр	шыдыгыаптыщтыгыэ	шыгыум	хэлъэу
ʧʰɛt-ər	ʃə-də-vɛ-ptə-ʃtəvɛ	ʃəvʷə-m	χɛ-l-ɜw
poulet-ABS/DEF	LOC _{LA} -1PL.OBL.CEUR-CAUS-attendre-ACMP	sel-OBL	LOC _{DEDANS} -être_allongé-CONV

Litt : On faisait attendre le poulet en étant allongé dans le sel.

« On marinait le poulet dans le sel. »

Dans l'exemple ci-dessus, on a un verbe statique *ɛʒn* « être allongé ». Mais en y suffixant le morphème *-ɜw*, on crée le converbatim présent « en étant allongé » et cela suffit pour créer ce dernier.

Analysons cette fois-ci le converbatim présent ayant pour base un verbe dynamique :

Ex (510) :

лалэр	къащээрэ	унэм	къаклуагъ
ʎɛlɜ-r	[qɐ-ʃɜ-w-rɜ]	wənɜ-m	qɐ-kʷ-ɐɕ
enfant-ABS/DEF	CIS-courir-CONV-DYN _{PRES}	maison-OBL	CIS-aller-ACMP

Litt : L'enfant est allé CISLOCATIF en courant à la maison.

« L'enfant est venu à la maison en courant. »

On constate que le morphème dynamique présent est employé avec les verbes dynamiques. On peut changer la place de morphème « CONV » et morphème « DYN_{PRES} » :

Ex (511) :

лалэр	къащээрэу	унэм	къаклуагъ
ʎɛlɜ-r	[qɐ-ʃɜ-rɜ-w]	wənɜ-m	qɐ-kʷ-ɐɕ
enfant-ABS/DEF	CIS-courir-DYN _{PRES} -CONV	maison-OBL	CIS-aller-ACMP

Litt : L'enfant est allé CISLOCATIF en courant à la maison

« L'enfant est venu à la maison en courant. »

Les exemples (510) et (511) sont strictement identiques au niveau du sens. À la différence des verbes monovalents qui sont marqué par la variante préverbale *mɐ-* « DYN_{PRES} » quand l'actant unique est « 3SG.ABS », le converbatim présent ne le permet pas car il est déjà marqué par le morphème « DYN_{PRES} » postpositionnel *-rɜ*.

Les converbes ne sont pas des verbes, au sens où ils ne peuvent jamais être prédicat d'une phrase simple.

Ex (512) :

lалэр	унэм	къаклуагъ
ʔelɜ-r	wənɜ-m	qɐ-k ^{ʔw} -ɐɕ
enfant-ABS/DEF	maison-OBL	CIS-aller-ACMP

« L'enfant est venu à la maison. »

Pourtant, l'exemple (513) n'est pas valide :

Ex (513) :

*lалэр	унэм	къаклоурэ
ʔelɜ-r	wənɜ-m	qɐ-k ^{ʔwɜ} -w-rɜ
enfant-ABS/DEF	maison-OBL	CIS-aller-CONV-DYN _{PRES}

Prenons pour exemple un verbe bivalent qui soit la base du déverbal :

Ex (514) :

lялэм	псыlашly	ешъоурэ	ишхын	ешхы
ʔelɜ-m	[psəʔɐʔ ^{ʔw} ə	jɜ-ʃ ^{wɜ} -w-rɜ]	jə-ʃxən	j-ɜ-ʃxə
enfant-OBL	boisson_fraîche	3SG.OBL.R-boire-CONV-DYN _{PRES}	3SG.POSS-repas	3SG.OBL.A-DYN _{PRES} -manger

Litt : L'enfant boisson fraîche en la buvant son repas il le mange.

« L'enfant mange son repas en buvant une boisson fraîche. »

Dans l'exemple ci-dessus, le converbe présent a pour base un verbe bivalent intransitif. Puisque le sujet est « 3SG.ABS » absolutif, il n'est pas exprimé dans le converbe et donc ce dernier reçoit seulement l'indice personnel du terme P « 3SG.OBL » jɜ-.

Prenons un autre exemple :

Ex (515) :

бзыльфыгъэр	тхыль	еджээрэ	къакъуагъ
bzəlfəvɜ-r	[txəl	jɜ-dʒ-ɜw-rɜ]	qə-kʷ-ɐv
femme-ABS/DEF	livre	3SG.R-lire-CONV-DYN _{PRES}	CIS-aller-ACMP

Litt : La femme livre en le lisant est allée CISLOCATIF.

« La femme est venue en lisant un livre. »

Mais si le terme A est une personne d'interlocution, lui aussi il est exprimé dans le converbe :

Ex (516) :

тхыль	седжээрэ	сыкъакъуагъ
[txəl	s-jɜ-dʒ-ɜw-rɜ]	sə-qə-kʷɐ-ɐ
livre	1SG.ABS.A-3SG.OBL.R-lire-CONV-DYN _{PRES}	1SG.ABS.U-CIS-aller-ACMP

« Je suis venu en lisant un livre. »

Mais ci-dessous le converbe a pour base un verbe bivalent transitif dont le patient est « 3SG.ABS » absolutif et donc non-exprimé. C'est alors l'agent qui est exprimé :

Ex (517) :

хъалыжъуэ	сшхээрэ	сыкъэкъо
haləʒʷɜ	[s-ʃx-ɜw-rɜ]	sə-q-ɜ-kʷɜ
beignet	1SG.OBL.A-manger-CONV-DYN _{PRES}	1SG.ABS.U-CIS-DYN _{PRES} -aller

Litt. Beignet moi en mangeant je vais CISLOCATIF.

« Je viens en mangeant un beignet. »

Le converbe peut être formé à partir d'un verbe trivalent et il est marqué par les indices personnels requis par la valence. Mais il y a nécessairement deux actants qui le marquent quand le patient est de 3^{ème} personne du singulier.

Ex (518) :

Сэ	мы	ТХЫЛХЭР	КЪЫСЭПТЭУРЭ
[sɜ	mə	txəl-x-ɜr	qə-sɜ-p-t-ɜw-rɜ]
1SG	DEM _{PROX}	livre-PL-ABS/DEF	CIS-1SG.OBL.R-2SG.OBL.A-donner-CONV-DYN _{PRES}

укъыздэІэпыІэшъун.

wə-qə-z-dɜ-ʔɜpəʔɜ-ʃ^wə-n

2SG.ABS.U-CIS-1SG.OBL.APPL-COM-aider-HBL-PROB

Litt. Moi, ces livres toi CISLOCATIF en donnant toi vers moi avec pourras aider.

« Tu pourras probablement m'aider en me donnant ces livres. »

Rappelons-nous que ce sont, comme pour les verbes trivalents, de façon prototypique l'agent et le bénéficiaire qui sont exprimés dans le verbe. Car le patient introduit par l'absolutif d'un verbe trivalent n'est jamais exprimé dans le verbe quand il est de 3^{ème} personne du singulier.

De même, le converbatim présent peut être marqué par les morphèmes applicatifs. De ce fait, il peut avoir un actant introduit par ce morphème.

Ex (519) :

ГЪОГУМ	ТХЫЛЬ	СЫЩЕДЖЭУРЭ	СЫКЪАКЛУАГЪ
[ʃ ^w ɜg ^w ə-m	txəl	sə-ʃ-jɜ-dʒ-ɜw-rɜ]	sə-qə-k ^{ʔw} ɛ-ɛ
chemin-OBL	livre	1SG.ABS.A-LOC _{LA} -3SG.OBL.R-lire-CONV-DYN _{PRES}	1SG.ABS.U-CIS-aller-ACMP

« Je suis venu en lisant un livre en chemin. »

Dans l'exemple ci-dessus, le converbatim présent est marqué par le morphème applicatif locatif /- « LOC_{LA} ». Puisque l'actant introduit par le locatif est « 3SG.OBL », ʃ^wɜg^wə « chemin », il n'est pas exprimé sous forme d'un indice personnel dans le converbatim.

Même s'il fonctionne comme un adverbe, le converbatim présent peut avoir un adverbe pour déterminant.

Ex (520) :

Іалэр	псынклэу	къашэурэ	УНЭМ	къаклуагъ
ʔɛlɜ-r	[psəntʃ ^ʔ ɜw]	[qə-ʃɜ-w-rɜ]	wənɜ-m	qə-k ^{ʔw} ɛ-ɛ
enfant-ABS/DEF	rapidement	CIS-courir-CONV-DYN _{PRES}	maison-OBL	CIS-aller-ACMP

« L'enfant est venu à la maison en courant rapidement. »

À la différence d'un verbe, le converbatim est marqué par la variante de forme prépositionnelle du morphème de négation *mə-*.

Ex (521) :

ИТХЫЛЬ	ЕМЫДЖЭУ	КЪАКЛУАГЪ
[jə-txəl	je-mə-dʒ-zw]	qə-kʷə-ɸ
3SG.POSS-livre	3SG.OBL.R-NEG-lire-CONV	CIS-aller-ACMP

« Il est venu sans lire son livre. »

Ex (522) :

МЫ	ШЫГЪЫНЫР	СЯНЭ
mə	ʃəvən-əɾ	[s-jənɜ
DEM _{PROX}	vêtement-ABS/DEF	1SG.POSS-mère
ЕСЫМЫЛОУ		СЫДЫГЪЭ
jz-sə-mə-ʔʷz-w]		sə-də-ɸz
3SG.OBL.R-1SG.OBL.A-NEG-dire-CONV	1SG.OBL.A-coudre-ACMP	

« J'ai cousu ce vêtement sans le dire à ma mère. »

Quand on analyse les exemples (521) et (522), on constate que le converbatim présent est marqué seulement par le morphème *-zw* dans les formes négatives et le morphème « DYN_{PRES} » *-ʔz* n'est plus employé. Donc, la phrase suivante est agrammaticale.

Ex (523) :

ИТХЫЛЬ	ЕМЫДЖЭРЭУ	КЪАКЛУАГЪ
[jə-txəl	jz-mə-dʒ-rz-w]	qə-kʷə-ɸ
3SG.POSS-livre	3SG.OBL.R-NEG-lire-DYN _{PRES} -CONV	CIS-aller-ACMP

« * Il est venu sans lire son livre. »

De façon canonique, la proposition subordonnée est enchâssée à la proposition principale. Il est toutefois possible de mettre la proposition subordonnée qui assume une fonction circonstancielle en tête ou à la fin de phrase lorsqu'on veut la mettre en valeur.

Ex (524a) :

къащэурэ	лалэр	унэм	къаклуагъ
[qə-ʃ-ɜw-rɜ]	ʔɛlɜ-r	wənɜ-m	qə-kʔw-ɐ-ɐ
CIS-courir-CONV-DYN _{PRES}	enfant-ABS/DEF	maison-OBL	CIS-aller-ACMP

« En courant, l'enfant est venu à la maison. »

Ex (524b) :

лалэр	унэм	къаклуагъ	къащэурэ
ʔɛlɜ-r	wənɜ-m	qə-kʔw-ɐ-ɐ	[qə-ʃ-ɜw-rɜ]
enfant-ABS/DEF	maison-OBL	CIS-aller-ACMP	CIS-courir-CONV-DYN _{PRES}

« L'enfant est venu à la maison, en courant. »

En tant que prédicat secondaire, le converbatim détermine le prédicat de la proposition principale et de ce fait il fonctionne syntaxiquement comme un circonstant. Son comportement syntaxique est proche de celui d'un adverbe de manière. Ces propriétés sont pleinement en cohérence avec le fait qu'il est créé par le morphème -ɜw, qui dérive d'un adjectif un adverbe de manière. Il peut commuter avec un adverbe de manière.

Ex (525) :

лалэр	псынклэу	унэм	къаклуагъ
ʔɛlɜ-r	[psəntʃʔɜw]	wənɜ-m	qə-kʔw-ɐ-ɐ
enfant-ABS/DEF	rapidement	maison-OBL	CIS-aller-ACMP

« L'enfant est venu à la maison rapidement. »

Mais cet adverbe de manière peut aussi être son dépendant.

Ex (526) :

лалэр	псынклэу	къащэурэ	унэм	къаклуагъ
ʔɛlɜ-r	[psəntʃʔɜw]	[qə-ʃ-ɜw-rɜ]	wənɜ-m	qə-kʔw-ɐ-ɐ
enfant-ABS/DEF	rapidement	CIS-courir-CONV-DYN _{PRES}	maison-OBL	CIS-aller-ACMP

« L'enfant est venu à la maison en courant rapidement. »

Il est possible de lier deux propositions converbiales par un coordonnant.

Ех (527) :

лялэр	шхээрэ	иклий
ʎɛlɜ-ɾ	ʃx-zw-ɾz	jətʃʔəj
enfant-ABS/DEF	manger-CONV-DYN _{PRES}	et
ишэ	ешьорэу	мэджэгу
jə-ʃz	jz-ʃ ^w z-ɾz-w	mz-dʒzɣ ^w ə
3SG.POSS-lait	3SG.OBL.R-boire-DYN _{PRES} -CONV	DYN _{PRES} -jouer

« L'enfant joue en mangeant et en buvant son lait. »

Après l'analyse, on peut résumer les caractéristiques du converbatim présent en abzakh ainsi :

- Il est créé à partir d'un verbe par l'emploi du morphème -zw et du morphème « dyn_{pres} » -ɾz.
- Le converbatim présent ayant pour base un verbe statique est marqué seulement par le morphème -zw.
- Il est uniquement prédicat secondaire dans une phrase complexe.
- Il assume la fonction circonstancielle par rapport au prédicat de la proposition principale.
- Lorsqu'il est marqué par l'adverbe de négation, ce dernier a la variante de forme prépositionnelle mə-, réservée aux prédicats secondaires.

2.6.2.2. Le converbatim passé

L'emploi du converbatim présent exprime la simultanéité de l'action exprimée par le déverbal dans la proposition subordonnée et de l'action exprimée par le verbe dans la proposition principale. Toutefois, le converbatim passé réfère à une action exprimée par le déverbal qui est réalisée avant que ne se réalise l'action exprimée par le verbe dans la proposition principale. De ce fait, le « converbatim passé » est créé simplement par l'emploi de la variante de forme du morphème aspectuel accompli -əj.

Ex (528) :

[Ялэр	кьэуши]	ишхын	ишхыгъ
ʔɛlɜ-r	qɜwəʃ-əj	jə-ʃxən	jə-ʃxə-ɸ
enfant-ABS/DEF	se_réveiller-CONV _{ACMP}	3SG.POSS-repas	3SG.OBL.A-manger-ACMP

« Après s'être réveillé, l'enfant a pris son repas. »

L'emploi du verbe passé exprime que l'action exprimée par ce déverbal est réalisée avant que l'action exprimée par le verbe dans la proposition principale ne se réalise. Si l'on schématise la phrase complexe ci-dessus, on obtiendra le schéma suivant :

[[S V_{converbe_passé}] O V_{ACMP}]

[[action antérieure] + action postérieure]

Dans l'exemple ci-dessus, il serait illogique de remplacer le verbe passé par le verbe présent, de sorte que la phrase suivante n'est pas acceptable.

Ex (529) :

*Ялэр	кьэушээрэ	ишхын	ишхыгъ
ʔɛlɜ-r	qɜwəʃ-ɜw-rɜ	jə-ʃxən	jə-ʃxə-ɸ
enfant-ABS/DEF	se_réveiller-CONV-DYN _{PRES}	3SG.POSS-repas	3SG.OBL.A-manger-ACMP

Il ne faut pas confondre ce morphème avec l'adverbe de temps *jətʔane* « puis ».

Ex (530) :

Ялэр	кьэушыгъ	итланэ	ишхын	ишхыгъ
ʔɛlɜ-r	qɜwəʃ-əj	jətʔənɜ	jə-ʃxən	jə-ʃxə-ɸ
enfant-ABS/DEF	se_réveiller-CONV _{ACMP}	puis	3SG.POSS-repas	3SG.OBL.A-manger-ACMP

« L'enfant s'est réveillé puis il a mangé son repas. »

Dans l'exemple ci-dessus, on a deux phrases indépendantes. Le verbe « se réveiller » dans la première phrase est marqué par le morphème accompli -ɸ. Néanmoins, la phrase suivante, où j'essaie d'employer le verbe passé comme le prédicat de la phrase simple, est agrammaticale.

Ex (531) :

*Иялэр кьэуши
ʔelɜ-r qɜwəʃ-əj
enfant-ABS/DEF se_réveiller-ACMP

Prenons cette fois-ci un verbe bivalent transitif pour base du converbatim passé.

Ex (532) :

[Бзыльфыгэм лыр ильэгъуи] икыгъ
bzəlfəʔm ʔə-r jə-lɜkʷə-j jə-tʃʔə-ʔ
femme-OBL homme-ABS/DEF 3SG.OBL.A-voir-CONV_{ACMP} LOC_A_L'INTÉRIEUR-sortir-ACMP

Litt : Femme en ayant vu l'homme, est sortie.

« Ayant vu l'homme, la femme est sortie. »

Dans l'exemple ci-dessus, on a un verbe bivalent transitif « voir » pour base du converbatim passé. L'indice personnel de terme A y est indexé, mais l'indice personnel du terme P, étant une 3^{ème} personne, n'est pas exprimé (c'est là le comportement ordinaire d'un verbe bivalent transitif).

Il est également possible d'employer un converbatim passé dans la proposition subordonnée alors que le prédicat de la proposition principale est une action réalisée au moment de l'énonciation ou est marqué par un morphème modal qui réfère à une action qui se réalisera dans le futur. Mais dans ce cas, l'action exprimée par le converbatim accompli est déjà réalisée, tandis que l'action exprimée par le verbe dans la proposition principale ne l'est pas.

Ex (533) :

Сипхъуантэ кьэсэщтыи сыкьэкӀо
sjə-pχ^wante qe-sɜ-ʃt-əj sə-q-ɜ-k^{ʔwɜ}
1SG.POSS-sac CIS-1SG.OBL-prendre-CON_{ACMP} 1SG.ABS.U-CIS-DYN_{pres}-aller

« En ayant pris mon sac je viens. » / « J'ai pris mon sac et je viens. »

À la différence du converbatim présent, le converbatim passé peut avoir deux sujets différents. Nadjalkov (Nadjalkov 1995: 110) considère ce type de converbets comme étant des *varying subject converbets*. Si l'on reprend l'exemple (532) en changeant le sujet de la proposition principale, on aura la phrase suivante :

Ex (534) :

[Бзылъфыгъэм	лӀыр	ильэгъуи]
bzəlfəvz-m	lʔə-r	jə-ɬɜwə-j
femme-OBL	homme-ABS/DEF	3SG.OBL.A-voir-CONV _{ACMP}
лӀыр	икӀыгъ	
lʔə-r	jə-tʃʔə-ɜ	
homme-ABS/DEF	LOC _À L'INTÉRIEUR-sortir-ACMP	

Litt : Femme en ayant vu l'homme, l'homme est sorti.

« La femme ayant vu l'homme, l'homme est sorti. »

Si le sujet de la proposition principale « homme » est éliminé, on aura obligatoirement le sujet de la proposition subordonnée qui sera le sujet de la proposition principale, comme dans l'exemple (532).

Le fait que la base verbale soit marquée par la variante d'accompli *-əj* pour créer un verbe passé s'observe aussi dans le dialecte standardisé parlé dans le Caucase. Mais l'abzakh parlé au village de Yeleme a un autre morphème de verbe *-zə*, qui coexiste avec la variante de la forme du morphème accompli pour créer un verbe passé.

Ex (535) :

Силапхъуантэ	къэсыштизы	сыкъакӀуагъ
sjə-ʔepχwəntz	qz-sə-ʃt-əj-zə	sə-qv-kʔwə-ɜ
1SG.POSS-sac_à_main	CIS-1SG.OBL-prendre-ACMP-CONV	1SG.ABS.U-CIS-aller-ACMP

Litt : En ayant pris mon sac à main je suis allé CISLOCATIF.

« Ayant pris mon sac à main, je suis venu. »

Au plan des nuances discursives et des contextes d'apparition, je n'ai pas décelé de différence entre l'emploi seul de la variante accompli *-əj* et l'emploi conjoint de l'accompli et du morphème verbe *-zə*.

Ex (536) :

Силапхъуантэ	къэсыштий	сыккъакъуагъ
sjə-ʔepχ ^w entz	qz-sə-ʃt-əj	sə-qə-k ^{ʔw} ə-ɸ
1SG.POSS-sac_à_main	CIS-1SG.OBL-prendre-CONV _{ACMP}	1SG.ABS.U-CIS-aller-ACMP

« Ayant pris mon sac à main, je suis venu. »

Il est possible d'enchaîner plusieurs propositions secondaires créées par les converbes dans la même phrase complexe. Quand le sujet est partagé (autrement dit, quand il s'agit du même sujet), on est libre de ne pas l'indexer dans les converbes.

Ex (537) :

Зы	шыку	
zə	ʃək ^w ə	
un	calèche	
горэ	къаубутыйзы	
g ^w zɜz	qə-wbətə-j-zə	
quelconque	CIS-attraper-ACMP-CONV	
шыкум	теттысхыйзы	
ʃək ^w ə-m	tɜj-t ^ʔ əs-h-əj-zə	
calèche-OBL	LOC _{DESSUS} -s'assoir-ITER-ACMP-CONV	
трэн	истасонум	тыккъуагъ
trɜn	istəsjon-əm	tə-k ^{ʔw} ə-ɸ
train	station-OBL	1PL.ABS.U-aller-ACMP

« En ayant attrapé une calèche, en s'étant assis dessus, nous sommes allés à la gare ferroviaire. »

Il faut également souligner le fait que marquer les converbes passés par un morphème de négation n'est pas possible. Le seul moyen de les nier est d'employer le verbe présent. Ainsi, la phrase suivante est agrammaticale.

Ex (538) :

*Бзыльфыгъэм	лыр	имыльэгъуи	икъыгъ.
bzəlfəvz-m	lʔə-r	jə-mə-ɪzvʷə-j	jə-tʃʔə-ʋ
femme-OBL	homme-ABS/DEF	3SG.OBL.A-NEG-voir-ACMP	LOC _A _L'INTÉRIEUR-sortir-ACMP

Une reformulation correcte est proposée en (539).

Ex (539) :

Бзыльфыгъэм	лыр	имыльэгъоу	икъыгъ.
bzəlfəvz-m	lʔə-r	jə-mə-ɪzvʷə-w	jə-tʃʔə-ʋ
femme-OBL	homme-ABS/DEF	3SG.OBL.A-NEG-voir-ACMP	LOC _A _L'INTÉRIEUR-sortir-ACMP

« La femme, ne voyant pas l'homme, est sortie. »

Il en va de même pour le verbe passé créé par le morphème -zə.

Ex (540) :

*Ситхыль	семьджыйзы	сыкъэкъуагъэп.
sjə-txəl	s-jz-mə-dʒ-əj-zə	sə-qv-kʔwə-ʋ-zp
1SG.POSS-livre	1SG.ABS.A-3SG.OBL.R-NEG-lire-ACMP-CONV	1SG.ABS.U-CIS-aller-ACMP-NEG

La phrase correcte est indiquée en (541).

Ex (541) :

Ситхыль	семьджэу	сыкъэкъуагъэп.
sjə-txəl	s-jz-mə-dʒ-zw	sə-qv-kʔwə-ʋ-zp
1SG.POSS-livre	1SG.ABS.A-3SG.OBL.R-NEG-lire-CONV	1SG.ABS.U-CIS-aller-ACMP-NEG

« Je ne suis pas venu sans lire mon livre. »

Donc, dans les propositions négatives, la différence aspectuelle entre le verbe présent et le verbe passé s'efface. Cela peut nous faire penser que seulement le morphème -zw peut être considéré comme un morphème de verbe.

L'emploi du converbatim passé avec un verbe marqué par le morphème « DYN_{PRES} » ou par un morphème modal qui réfère au futur dans la proposition principale n'est pas agrammatical mais bien évidemment cela change le sens de la phrase.

Ex (542) :

СиIапхъуантэ	къэс(ы)штыи	сыкъэжIон
sjə-ʔepχ ^w entz	qz-sə-ʃt-əj	sə-qz-k ^{ʔw} z-n
1SG.POSS-sac_à_main	CIS-1SG.OBL.A-prendre-ACMP	1SG.ABS.U-CIS-aller-PROB

« En ayant pris mon sac à main, je viendrai. » / « J'ai pris mon sac à main et je viendrai. » (Dans un contexte : J'ai déjà pris mon sac, je suis motivé/décidé pour venir.)

Dans l'exemple ci-dessus, l'action exprimée par le converbatim passé est accomplie au moment de l'énonciation alors que l'action exprimée par le verbe dans la proposition principale se réalisera dans le futur.

Il se peut que deux propositions converbiales soient employées dans la même phrase complexe.

Ex (543) :

Iялэр	идэшхын	ишхыйзы
ʔelz-r	jə-dzʃxən	jə-ʃx-əj-zə
enfant-ABS/DEF	3SG.POSS-repas	3SG.OBL.A-manger-ACMP-CONV
ишэ	ешъуйзы	джэгугъэ
jə-ʃz	jz-ʃ ^w ə-j-zə	ḍʒzɔ ^w ə-вz
3SG.POSS-lait	3SG.OBL.R-boire-ACMP-CONV	jouer-ACMP

« Ayant mangé son repas et bu son lait, l'enfant a joué. »

Il est possible de lier ces deux propositions subordonnées par un coordonnant aussi.

Ex (544) :

лялэр	идэшхын	ишхыйзы	иклий
ʎɛlɛ-r	jə-dɛʃxən	jə-ʃx-əj-zə	jətʃʔəj
enfant-ABS/DEF	3SG.POSS-repas	3SG.OBL.A-manger-ACMP-CONV	et
ишэ	ешъуйзы	джэгугъэ	
jə-ʃɛ	jɛ-ʃʷə-j-zə	ḍʒɛgʷə-ʋɛ	
3SG.POSS-lait	3SG.OBL.R-boire-ACMP-CONV	jouer-ACMP	

« Ayant mangé son repas et bu son lait, l'enfant a joué. »

Après l'analyse, on peut résumer les caractéristiques du converbatim passé ainsi :

- L'emploi seul de la variante de forme du morphème accompli *-əj* suffit pour créer un converbatim passé. Mais l'abzakh parlé au village de Yeleme a un autre morphème de converbatim *-zə*. Ce dernier est employé avec la variante du morphème accompli pour créer le converbatim passé. Il n'a pas été décelé de différence entre les deux structures, ni au niveau sémantique ni au niveau syntaxique.
- Le converbatim passé ne fonctionne pas comme un verbe. Il est uniquement prédicat secondaire dans une phrase complexe.
- Il assume la fonction circonstancielle par rapport au verbe de la proposition principale.
- Il n'est pas possible de marquer le converbatim passé par un morphème de négation. Le seul moyen de le nier est d'employer le converbatim présent assorti du morphème *-ɜw*.

2.6.2.3. Le converbatim futur

L'abzakh a un converbatim futur qui est créé par l'ajout au verbe du morphème probable *-n* et de la variante de forme du morphème accompli *-əj*. Le converbatim futur n'existe pas dans les langues indo-européennes, qui utilisent d'autres structures pour exprimer son sens. Donc, dans les traductions des exemples il sera employé l'expression « une fois que » pour la traduction de ce déverbal.

Le converbatim futur est employé quand l'action exprimée par le déverbal aura été accomplie dans le futur.

Ex (545) :

СиӀапхъуантэ	къэс(ы)штэни	сыкъэкӀон
sjə-ʔəpχ ^w əntə	qə-sə-ʃt-ʒn-əj	sə-qə-k ^{ʔw} ə-ɲ
1SG.POSS-sac_à_main	CIS-1SG.OBL.A-prendre-PROB-ACMP	1SG.ABS.U-CIS-aller-PROB

Litt : En devant pris CISLOCATIF mon sac, j'irai CISLOCATIF probablement.

« Une fois que j'aurai pris mon sac, je viendrai. »

Quand on analyse l'exemple ci-dessus, on constate que l'action de « prendre » exprimée par le converbe futur n'est pas encore réalisée au moment de l'énonciation, elle sera réalisée à un moment donné au futur et c'est alors que l'action de « venir » (litt : aller CISLOCATIF) dans la proposition principale se réalisera.

L'abzakh emploie également le morphème *-zə*, soit tout seul soit avec le morphème probable *-n* afin de créer un converbe futur.

Ex (546) :

СиӀапхъуантэ	къэсыштэнзы	сыкъэкӀон.
sjə-ʔəpχ ^w əntə	qə-sə-ʃt-ʒn-zə	sə-qə-k ^{ʔw} ə-ɲ
1SG.POSS-sac_à_main	CIS-1SG.OBL.A-prendre-PROB-ACMP	1SG.ABS.U-CIS-aller-PROB

Litt : En devant pris mon sac, j'irai cislocatif probablement.

« Une fois que j'aurai pris mon sac, je viendrai probablement. »

Ex (547) :

СиӀапхъуантэ	къэсыштэзы	сыкъэкӀон.
sjə-ʔəpχ ^w əntə	qə-sə-ʃtə-zə	sə-qə-k ^{ʔw} ə-ɲ
1SG.POSS-sac_à_main	CIS-1SG.OBL.A-prendre-ACMP	1SG.ABS.U-CIS-aller-PROB

Litt : En devant pris mon sac, j'irai CISLOCATIF probablement.

« Une fois que j'aurai pris mon sac, je viendrai probablement. »

Puisque le converbe futur est employé quand l'action exprimée par le déverbal sera accomplie dans le futur, le prédicat de la proposition principale doit être marqué par les morphèmes modaux.

Il est possible d'employer plusieurs propositions subordonnées dont l'une est une proposition converbiale :

Ex (548) :

Шыгъынхэр	зишымыльхьмэ
ʃəvən-xɜ-r	z-jə-ʃə-mə-ʎh-mɜ
vêtement-PL-ABS	soi_même-3SG.OBL.A-LOC _{LA} -NEG-mettre-si
дийнызы	сымаджэ хьушт
dəjnə-zə	səmədʒz χ ^w ə-ʃt
geler-CONV	malade être-CERT

« S'il ne se déshabille pas, une fois qu'il aura pris froid, il sera certainement malade. »

Il ne faut pas confondre le converbatim présent et le converbatim futur. Leurs sens sont nettement différents.

Ex (549) :

Ситхыль	седжэнзы	сыкъэклошт
sjə-txəl	s-jɜ-dʒ-ɜn-zə	sə-qɜ-k ^w ɜ-ʃt
1SG.POSS-livre	1SG.ABS.A-3SG.OBL.R-lire-PROB-CONV	1SG.ABS.U-CIS-aller-CERT

« Une fois que j'aurai lu mon livre, je viendrai. »

Ex (550) :

Ситхыль	седжэурэ	сыкъэклошт
sjə-txəl	s-jɜ-dʒ-ɜw-rɜ	sə-qɜ-k ^w ɜ-ʃt
1SG.POSS-livre	1SG.ABS.A-3SG.OBL.R-lire-CONV-DYN _{PRES}	1SG.ABS.U-CIS-aller-CERT

« Je viendrai en lisant mon livre. »

Il y a une différence aspectuelle entre ces deux propositions. Une fois que l'action de « lire » exprimée par le converbatim futur sera accomplie dans l'exemple (549), l'action de « venir » (litt : aller CISLOCATIF) exprimée par le verbe dans la proposition principale se réalisera. Tandis que dans l'exemple (550), on a une proposition subordonnée créée par le converbatim présent qui sert à exprimer une action réalisée simultanément avec l'action exprimée dans la proposition principale.

Comme le converbatim passé, le converbatim futur ne peut pas être nié. Il faut obligatoirement employer le morphème de converbatim -ɜw.

Ex (551) :

*Ситхыль	семьджэнзы	сыкъэклошт
sjə-txəl	s-jz-mə-d̄z-ɜn-zə	sə-qz-k ^{ʔw} z-ft
1SG.POSS-livre	1SG.ABS.A-3SG.OBL.R-NEG-lire-PROB-CONV	1SG.ABS.U-CIS-aller-CERT

La phrase grammaticale est ainsi :

Ex (552) :

Ситхыль	семьджэу	сыкъэклошт
sjə-txəl	s-jz-mə-d̄z-ɜw	sə-qz-k ^{ʔw} z-ft
1SG.POSS-livre	1SG.ABS.A-3SG.OBL.R-NEG-lire-CONV	1SG.ABS.U-CIS-aller-CERT

« Je viendrai sans lire mon livre. »

Donc, la différence aspectuelle entre le verbe présent et le verbe futur s’efface dans une proposition négative.

Il est possible d’employer deux propositions verbales dans la même phrase complexe.

Ex (553) :

Іялэр	идэшхын	ишхынзы
ʔelz-r	jə-dzfxən	jə-fxə-n-zə
enfant-ABS/DEF	3SG.POSS-repas	3SG.OBL.A-manger-PROB-CONV
ишэ	ешьунзы	джэгущт
jə-fz	jz-f ^w ə-n-zə	d̄zɜg ^w ə-ft
3SG.POSS-lait	3SG.OBL.R-boire-PROB-CONV	jouer-ACMP

« Une fois que l’enfant aura mangé son repas, aura bu son lait, il jouera. »

Il est possible de lier ces deux propositions subordonnées créées par les verbes futurs par un coordonnant.

Ех (554) :

Іялэр	идэшхын	ишхынзы	иклий
ʔelɜ-r	jə-dɜʃxən	jə-ʃxə-n-zə	jətʃʔəj
enfant-ABS/DEF	3SG.POSS-repas	3SG.OBL.A-manger-PROB-CONV	et
ишэ	ешьунзы	джэгугъэ	
jə-ʃɜ	jɜ-ʃʷə-n-zə	dʒɜgʷə-ʃt	
3SG.POSS-lait	3SG.OBL.R-boire-PROB-CONV	jouer-ACMP	

« Une fois que l'enfant aura mangé son repas et bu son lait, il jouera. »

Après l'analyse, on peut résumer les caractéristiques du converbatim futur ainsi.

- Le morphème probable *-n* et la variante de forme du morphème accompli *-əj* sont employés ensemble pour créer un converbatim futur. Mais l'abzakh de Yeleme peut employer le morphème de converbatim *-zə* tout seul ou bien il est possible de l'employer avec le morphème probable *-n*.
- Il faut souligner le fait que le morphème *-zə* n'est pas employé dans le Caucase (d'après un échange personnel avec mon informateur F.H.).
- Ce déverbal ne fonctionne pas comme un verbe. Il est uniquement prédicat secondaire dans une phrase complexe.
- Il assume la fonction circonstancielle par rapport au verbe de la proposition principale.
- Il n'est pas possible de nier une proposition créée par le converbatim futur. Le seul moyen de le nier est d'employer le morphème de converbatim *-ɜw*.

Pour conclure la partie consacrée aux converbits, ses propriétés sont ainsi.

- Le converbatim se crée principalement par le marquage des verbes par les morphèmes de TAM. Toutefois, on a les morphèmes de converbatim *-ɜw* et *-zə*.
- C'est la variante prépositionnelle du morphème de négation *mə-* qui marque le converbatim. Néanmoins, une fois que le converbatim est nié, il est impossible de le marquer par les morphèmes de TAM. Seul le morphème de converbatim *-ɜw* est employé.

- Un converbe peut être marqué par tous les morphèmes qui peuvent marquer le verbe, sauf le morphème de négation postpositionnel *-зр*.

2.6.3. Les participes

Les participes sont des formes déverbales qui peuvent selon les langues avoir un comportement syntaxique proche de celui de la classe des adjectifs (Haspelmath, 1995 :18) Toutefois le participe n'est pas un adjectif. Comme les adjectifs, ils sont les dépendants des noms et ils fonctionnent comme les dépendants des propositions relatives. Le participe se distingue des converbes par ses compatibilités. Les converbes déterminent le prédicat de la proposition principale tandis que les participes déterminent un nom dans la proposition principale, quelle que soit sa fonction syntaxique.

Ex (555) :

Лыр	ТХЫЛЪ	еджэрэу	къаклуагъ
ʔə-ɾ	txəl	jɜ-dʒɜ-rɜ-w	qɐ-k ^{ʔw} ɐ-ɸ
homme-ABS/DEF	livre	3SG.OBL.R-lire-DYN _{PRES} -CONV	CIS-aller-ACMP

« L'homme est venu en lisant un livre. »

Ex (556) :

ТХЫЛЪЫБЭ	еджэрэ	лыр	къаклуагъ
txələ-bɜ	jɜ-dʒɜ-rɜ	ʔə-ɾ	qɐ-k ^{ʔw} ɐ-ɸ
livre-beaucoup	3SG.OBL.R-lire-DYN _{PRES}	homme-ABS/DEF	CIS-aller-ACMP

« L'homme qui lit beaucoup de livres est venu. »

Dans l'exemple (555), le converbe présent « en lisant » détermine le prédicat de la proposition principale « venir » (litt : aller CISLOCATIF) mais dans l'exemple (556), le participe présent « lisant » détermine l'actant unique du prédicat verbal de la proposition principale. Ce sont ces relations différentes qui distingues les participes des converbes. Toutefois, tous les deux ont beaucoup de caractéristiques communes. Comme les converbes, les participes peuvent être marqués par tous les morphèmes qui marquent le verbe, y compris les morphèmes de TAM. D'ailleurs, c'est ainsi que l'on crée des participes présent, passé-accompli, passé inaccompli et participe futur. Le tableau ci-dessus montre la création des participes.

Participe Présent	V + -r3 « DYN _{PRES} »
Participe Passé – Accompli	V + -B3 « ACMP » / -B3B3 « ACMP _{PASSE} »
Participe Passé - Inaccompli (ou Progressif)	V + -ftəB3 « INACMP _{PASSE} »
Participe Futur	V + -ft « CERT »

Tableau 64 : Les formes de participes en abzakh

Seulement le morphème probable *-n* ne peut pas les marquer car il crée une autre forme déverbale, le masdar.

Puisque les participes partagent beaucoup de caractéristiques avec des verbes, c'est leur emploi dans la phrase complexe qui précise leur fonction. Dans les exemples ci-dessus, les participes sont marqués tous par les morphèmes de TAM. Sauf l'emploi de l'indice invariable *z(ə)*-, c'est la relation entre le participe et le nom qui nous permet de les distinguer des verbes.

Ex (557a) :

Заджэхэрэ	ТХЫЛЬ
zə-dʒə-xə-rə	txəl
soi_même-lire-3PL.ABS.A-DYN _{PRES}	livre

Litt : le livre qu'ils lisent

« Le livre qu'ils sont en train de lire »

Ex (557b) :

БДЖЫЦТ	ТХЫЛЬ
jə-dʒə-ft	txəl
3SG.OBL.A-lire-cert	livre

« Le livre qu'il va lire »

Ex (557c) :

Зэджагъэхэ	ТХЫЛЬ
zə-dʒə-ʋə-xə	txəl
soi_même-lire-ACMP-3PL.ABS.A	livre

« Le livre qu'ils ont lu »

Ex (557d) :

ЗЭДЖЭШТЫГЪЭХЭ	ТХЫЛЪ
z3-dʒ3-ftəʋ3-x3	txəʃ
soi_même-lire-INACMP _{PASSE} -3PL.ABS.A	livre

« Le livre qu'ils étaient en train de lire »

Puisque les participes sont les dépendants des noms, ils créent des propositions relatives. Ci-dessous, il est montré l'emploi des tous les participes dans les propositions relatives. Je reviendrai à l'analyse des propositions relatives dans le chapitre intitulé « Phrases complexes ». Ici je me restreins à en mentionner à titre d'exemple.

Ex (558a) :

СЫЗЭДЖЭРЭ	ТХЫЛЪЫР	О	КЪОСТЫШТ
sə-z3-dʒ3-r3	txəʃ-ər	w3	q-w3-s-tə-ʃt
1SG.ABS.A-soi_même-lire-DYN _{PRES}	livre-ABS/DEF	2SG	CIS-2SG.OBL.R-1SG.OBL.A-donner-CERT

« Je te donnerai certainement le livre que je lis / suis en train de lire. »

Ex (558b) :

СЫЗЭДЖАГЪЭ	ТХЫЛЪХЭР	О	КЪОСЭТЫ
sə-z3-dʒ3-ʋ3	txəʃ-x-3r	w3	q-w3-s-3-tə
1SG.ABS.A-soi_même-lire-ACMP	livre-PL-ABS/DEF	2SG	CIS-2SG.OBL.R-1SG.OBL.A-DYN _{pres} -donner

« Je te donne les livres que j'ai lus. »

Ex (558c) :

СЫЗЭДЖЭШТЫГЪЭ	ТХЫЛЪЫР	ЗГЪЭКЛОДЫГЪЭ
sə-z3-dʒ3-ftəʋ3	txəʃ-ər	z-ʋ3-k ^w 3də-ʋ3
1SG.ABS.A-soi_même-lire-INACMP _{PASSE}	livre-ABS/DEF	1SG.OBL.C _{EUR} -CAUS-se_perdre-ACMP

« J'ai perdu le livre que j'étais en train de lire. »

Ex (558d) :

СЫЗЭДЖЭШТ	ТХЫЛЫР
sə-z3-dʒ3-ft	txəl-ər
1SG.ABS.A-soi_même-lire-CERT	livre-ABS/DEF
сянэ	кЪЫСИТЫГЪ
sjə-nɜ	qə-s-jə-tə-ɤ
1SG.POSS-mère	CIS-1SG.OBL.R-3SG.OBL.A-donner-ACMP

« Ma mère m’a donné le livre que je lirai certainement. »

Venons-en maintenant à une analyse plus détaillée.

2.6.3.1. Participe Présent

Le participe présent est formé par le marquage du verbe par le morphème dynamique *-r3*. Comme tout déverbal, le participe présent ne peut qu’être prédicat secondaire d’une proposition subordonnée. Il est dépendant d’un nom de la proposition principale, quelle que soit sa fonction syntaxique.

Ex (559):

Зитхыль	(кЪэ)зыгъотыжъырэ	Іялэр
[zjə-txəl	(q3)-zə-ɤ ^w 3tə-3ə-r3]	ʔəlɜ-r
soi_même.3SG.POSS-livre	(CIS)-soi_même-trouver-ITER-DYN _{PRES}	enfant-ABS/DEF
лъэшэу	мэгушыуэ	
lɜʃɜw	mɜ-g ^w əʃ ^{ʔw} ɜ	
très	DYN _{PRES} -se_réjouir	

Litt : Son propre livre soi-même retrouvant CISLOCATIF l’enfant très il se réjouit.

« L’enfant retrouvant son propre livre se réjouit beaucoup. » / « L’enfant qui retrouve son propre livre se réjouit beaucoup. »

Dans cet exemple, le participe présent, qui a pour base un verbe bivalent transitif, est dépendant d’un nom qui est l’actant unique du prédicat de la proposition principale. De même, on observe que, comme un verbe, le participe présent est marqué par un morphème CISLOCATIF *q3-* « CIS », dont l’emploi est facultatif dans cet exemple. On constate également que le participe est marqué par l’indice personnel invariable *z3-* « soi-même » qui ne marque pas les verbes sauf les

constructions réfléchies et réciproques. Son emploi sera analysé dans le chapitre III. « Les phrases complexes ».

Dans l'exemple suivant, le participe est créé à partir d'un verbe bivalent intransitif « lire » et il détermine le nom qui assume le rôle d'agent dans la proposition principale.

Ex (560) :

ТХЫЛҮЫБЭ	еджэрэ	ЛҮЫМ	МЫ
[txələ-bɜ	jɜ-dʒɜ-rɜ]	ʔə-m	mə
livre-beaucoup	3SG.OBL.R-lire-DYN _{PRES}	homme-OBL	DEM _{PROX}
ТХЫЛҮХЭР	КҮЫСИТЫГҮЭХ		
txəl-xɜ-r	qə-s-jə-tə-k-ɜx		
livre-PL-ABS	CIS-1SG.OBL.R-3SG.OBL.A-donner-ACMP-3PL.ABS.P		

« L'homme qui lit beaucoup de livres m'a donné ces livres. »

Le participe présent peut déterminer un nom qui assume un autre rôle que l'actant unique ou l'agent du prédicat de la proposition principale.

Ex (561) :

ТХЫЛҮ	ЕМЫДЖЭРЭ	ІАЛЭМ
[txəl	jɜ-mə-dʒɜ-rɜ]	ʔəlɜ-m
livre	3SG.ABS.A-NEG-lire-DYN _{PRES}	enfant-OBL
ТХЫЛҮЫР	ЕСТЫЦТЭП	
txəl-ər	jə-s-tə-ʃt-ɜp	
livre-ABS/DEF	3SG.OBL.R-1SG.OBL.A-donner-CERT-NEG	

« Je ne donnerai certainement pas le livre à l'enfant qui ne lis pas de livre. »

Dans l'exemple ci-dessus, le participe présent est le dépendant du nom « enfant » qui est le destinataire du prédicat verbal de la proposition principale « donner » et il est marqué par la variante prépositionnelle de morphème de négation *mə-*.

Le participe présent peut être marqué par le morphème modal habilitatif aussi.

Ex (562) :

Орэд	кЪЭЗЫ ошЪурэ	1ялэр
wзrэд	qз-зэ-ʔwэ-ʃwэ-рз	ʔelз-г
chanson	CIS-soi_même-dire-HBL-DYN _{PRES}	enfant-ABS/DEF
ярыщмам	ХЭХЬАГЪ	
jəɾəʃmæ-m	хз-һ-вк	
concours-OBL	LOC _{DEDANS} -entrer-ACMP	

« L'enfant qui peut chanter a participé aux concours. »

Il se peut que les noms que les participes présents déterminent soient ellipsés dans les phrases. Dans ce cas-là, ce sont les participes qui sont marqués par le cas requis selon le rôle actanciel qu'ils jouent dans la proposition principale.

Ex (563) :

ТХЫЛЬ	емыджэрэм	бацэ	ишIэрэп
[txəl	jз-мэ-dʒз-рз-m]	bəʃз	jэ-ʃʔз-рз-р
livre	3SG.OBL.R-NEG-lire-DYN _{PRES} -OBL	très	3SG.OBL.A-savoir-DYN _{PRES} -NEG

Litt : Ne lisant pas de livres il ne sait pas beaucoup.

« (Celui) qui ne lit pas de livre ne sait pas grand-chose. »

Ex (564) :

ТХЫЛЬ	емыджэрэм	ТХЫЛЫР	естыщтэп
[txəl	jз-мэ-dʒз-рз-m]	txəl-əɾ	jз-s-tə-ʃt-зр
livre	3SG.OBL.R-NEG-lire-DYN _{PRES} -OBL	livre-ABS/DEF	3SG.OBL.R-1SG.OBL.A-donner-CERT-NEG

« Je ne donnerai certainement pas le livre à (celui) qui ne lis pas de livre. »

Dans les deux exemples ci-dessus, les participes sont tous les deux, marqués par l'oblique. Mais dans l'exemple (563), le participe joue le rôle du terme A du verbe « savoir » et dans l'exemple (564), il joue le rôle du destinataire. Ces exemples nous montrent également que les participes présents sont marqués par la forme prépositionnelle du morphème de négation.

Toutefois, comme les verbes, le participe présent peut être déterminé par un adverbe de manière et par l'adverbe de négation, qui est la variante employée dans les formes déverbales.

Ex (565) :

Бэу	еджэрэм	бэу	ешлэ
bɜw	jɜ-dʒɜ-rɜ-m	bɜw	j-ɜ-ʃʒ
beaucoup	3SG.OBL.R-lire-DYN _{PRES} -OBL	beaucoup	3SG.OBL.R-DYN _{PRES} -savoir

« (Celui) qui lit beaucoup sait beaucoup. »

Il se peut que les participes soient postposés aux noms qu'ils déterminent. Néanmoins, quand ils y sont postposés, les noms qu'il déterminent sont obligatoirement marqués par la postposition adverbial -ɜw :

Ex (566) :

Іялэу	езгъаджэрэр	
ʔelɜ-w	jɜ-z-ɣe-dʒɜ-rɜ-r	
garçon-ADV	3SG.OBL.R-1SG.OBL.C _{EUR} -CAUS-faire-DYN _{PRES} -ABS/DEF	
еджаплэм	зи	кӀуагъэп
jɜdʒepʒ-m	zɜj	kʔwə-ɣk-ɜp
école-OBL	jamais	aller-ACMP-NEG

Litt : (Celui) en tant que garçon à qui je fais lu n'est jamais allé à l'école.

« Le garçon à qui j'enseigne n'est jamais allé à l'école. »

Jusqu'au maintenant on a analysé les verbes dynamiques pour base des participes. Maintenant on va analyser les verbes statiques, qui ne sont jamais marqués par le morphème -rɜ.

Ex (567) :

Іанэм	тель	тхылбыр	о	къостыщт
ʔenɜ-m	tɜj-l	txəl-ər	wɜ	q-wɜ-s-tə-ʃt
table-OBL	LOC _{DESSUS} -être_allongé	livre-ABS/DEF	2SG	CIS-2SG.OBL.R-1SG.OBL.A-donner-CERT

« Je te donnerai le livre qui se trouve sur la table. »

On constate, dans l'exemple ci-dessus que le participe présent n'est pas marqué par le morphème -re. Mais la relation de relatif par rapport au nom est toujours maintenue.

Pour résumer, on constate que les participes créés à partir des verbes statiques ne sont jamais marqués par le morphème dynamique -rɜ alors que les participes présents créés à partir des verbes dynamiques sont marqués par ce morphème. Ils peuvent être créés à partir de tout verbe

de tout valence. Le participe présent peut être dépendant d'un nom qui peut avoir tous les rôles actanciels dans la proposition principale. Dans l'absence des noms qu'ils déterminent, c'est le participe présent qui est marqué par les marqueurs casuels requis par la valence du verbe de la proposition principale. L'emploi le plus fréquent du participe présent est la position antéposée au nom, qui est la tête. Toutefois, il peut être employé également comme une postposition mais si c'est le cas, la tête nominale est marquée obligatoirement par le morphème postpositionnel adverbial *-3W*.

2.6.3.2. Participe Passé - Accompli

Contrairement au participe présent, le participe passé réfère aux actions accomplies. Il est composé d'une base verbale et l'un des morphèmes aspectuels *-B3* « accompli » ou *-BVB3* « accompli passé ». A part son sens accompli, le participe passé – accompli partage toutes les caractéristiques que le participe présent possède, sauf la distinction que le participe présent fait entre les participes créés à partir d'un verbe statique et dynamique. Comparons les deux exemples suivants.

Ex (568) :

ТХЫЛЫБЭ	еджагбэ	ЛЫМ
txəl-ə-bɜ	jɜ-dʒɐ-bɜ	lʔə-m
livre-EPH-beaucoup	3SG.OBL.R-lire-ACMP	homme-OBL
МЫ	ТХЫЛХЭР	КЪЫСИТЫГЪЭХ
mə	txəl-xɜ-r	qə-s-jə-tə-ɸ-ɜx
DEM _{PROX}	livre-PL-ABS/DEF	CIS-1SG.OBL.R-3SG.OBL.A-donner-ACMP-3PL.ABS.P

« L'homme qui a lu beaucoup de livres m'a donné ces livres. »

Ex (569) :

ТХЫЛЫБЭ	еджэрэ	ЛЫМ
txəl-ə-bɜ	jɜ-dʒɜ-rɜ	lʔə-m
livre-EPH-beaucoup	3SG.OBL.R-lire-DYN _{PRES}	homme-OBL
МЫ	ТХЫЛХЭР	КЪЫСИТЫГЪЭХ
mə	txəl-xɜ-r	qə-s-jə-tə-ɸ-ɜx
DEM _{PROX}	livre-PL-ABS/DEF	CIS-1SG.OBL.R-3SG.OBL.A-donner-ACMP-3PL.ABS.P

« L'homme qui lit beaucoup de livres m'a donné ces livres. »

Le participe passé accompli n'est pas un verbe. En abzakh, le locuteur est libre de changer la place des actants pour un but emphatique. Donc, la phrase suivante est une phrase complète. Or, l'emploi de la voyelle -з du morphème accompli -вз est facultatif quand il s'agit d'une proposition principale tandis que dans le participe passé accompli, qui est le prédicat de la proposition subordonnée, on ne peut pas omettre la voyelle finale -з. Donc, dans la phrase suivante $k^{\text{w}}\text{вв}(з)$ est un verbe.

Ex (570) :

унэм	кlyагь(э)	lалэр
wənɛ-m	k ^w в-в(з)	ʔəlɛ-r
maison-obl	aller-ACMP	enfant-ABS/DEF

« Il est allé à la maison, l'enfant. »

Mais dans l'exemple (571), on a un participe passé parce qu'il est le dépendant de l'actant unique de la proposition principale.

Ex (571) :

Джэгум	къэкIогъэ	бзылъфыгъэр	сымаджэ	хьугъэ
ḍʒɛg ^w ə-m	qɛ-k ^w ɛ-вз	bzɛlfəvɛ-r	səməḍʒɛ	χ ^w ə-вэ
mariage-OBL	CIS-aller-ACMP	femme-ABS/DEF	malade	être-ACMP

« La femme venue au mariage est tombée malade. » / « La femme qui est venue au mariage est tombée malade. »

Une autre particularité qui nous permet de distinguer d'un participe passé d'un verbe est le morphème de négation. Le participe passé est marqué par la forme prépositionnelle du morphème de négation $mə-$, alors que le verbe est marqué par le morphème $-(з)p$.

Ex (572) :

Джэгум	къэмыкIогъэ	бзылъфыгъэр	сымаджэ	хьугъэ
ḍʒɛg ^w ə-m	qɛ-mə-k ^w ɛ-вз	bzɛlfəvɛ-r	səməḍʒɛ	χ ^w ə-вз
mariage-OBL	CIS-NEG-aller-ACMP	femme-ABS/DEF	malade	être-ACMP

« La femme non venue au mariage est tombée malade » / « La femme qui n'est pas venue au mariage est tombée malade. »

Ex (573) :

Бзылъфыгъэр джэгум къакӀуагъэп
bzəlfəʁz-r dʒɛgʷə-m qə-kʷə-ʁ-zp
femme-ABS/DEF mariage-OBL CIS-aller-ACMP-NEG

« La femme n'est pas venue au mariage. »

Comme les exemples nous le montrent, les participes sont marqués par les indices personnels. Il se peut que le participe soit marqué par un morphème applicatif. De ce fait, l'applicatif insère l'indice personnel qu'il ajoute, qui est l'indice personnel invariable *zə*- « soi-même ».

Ex (574) :

Тхыль сызыфеджэгъэ Иялэр шыягъэ
[txəl sə-zə-f-jɛ-dʒə-ʁz] ʔəlɛ-r ʃəjə-ʁz
livre 1SG.ABS.A-soi_même-BEN-3SG.OBL.R-lire-ACMP enfant-ABS/DEF dormir-ACMP

« L'enfant auquel j'ai lu un livre a dormi. »

Dans les participes, l'indice personnel *z(ɛ)*- remplace l'indice personnel de l'actant relativisé si ce dernier est un argument oblique.

Ex (575) :

Пхъэгулгыбэ зышхыгъэ Иялэм иныбэ узыгъэ
[pχɛgʷəl-ə-bɛ zə-ʃχə-ʁz] ʔəlɛ-m jə-nəbɛ mɛ-wəzə
prune-EPH-beaucoup soi_même-manger-ACMP enfant-OBL 3SG.POSS-estomac DYN_{PRES}-avoir_mal

Mot à mot : Litt : beaucoup de prunes lui ayant mangé, estomac de l'enfant a eu mal.

Trad. Littérale : « L'estomac de l'enfant qui a mangé beaucoup de prunes a eu mal. » /
« L'enfant qui a mangé beaucoup de prunes a eu mal à l'estomac. »

Signification : « L'enfant a eu mal à l'estomac d'avoir mangé beaucoup de prunes »

L'emploi de l'indice personnel invariable *z(ɛ)*- est aussi une preuve que le participe n'est pas un verbe. Parce que si c'était un verbe, on emploierait l'indice de 3^{ème} personne *j(ə)*-.

Ex (576) :

Лялэм	пхъэгүлгыбэ	исхыгъ
ʎelɛ-m	pχɜg ^w əl-ə-bɜ	jə-ʃχə-ɸ
enfant-OBL	prune-EPH-beaucoup	3SG.OBL.A-manger-ACMP

« L'enfant a mangé beaucoup de prunes. »

Comme le participe présent, le participe passé accompli peut fonctionner comme un nom quand la tête de la proposition relative est mise en ellipse. Dans ce cas, il est marqué par le cas.

Ex (577) :

Пхъэгүлгыбэ	зышхыгъэм	иныбэ	мэузы
[pχɜg ^w əl-ə-bɜ	zə-ʃχə-ɸɜ-m]	jə-nəbɜ	mɜ-wəzə
prune-EPH-beaucoup	soi_même-manger-ACMP-OBL	3SG.POSS-estomac	DYN _{PRES} -avoir_mal

Litt : l'estomac d'ayant mangé beaucoup de prunes a mal.

« Celui qui mange beaucoup de prunes a mal à l'estomac. »

Comme le participe présent, le participe passé accompli peut être postposé au nom. Même s'il n'y a pas de changement de sens, la structure change. Le nom est obligatoirement marqué par la postposition adverbial -ɜw.

Ex (578) :

Тхыльэу	кбэзгъотыгъэр	ыгъэкъодыжыгъ
tχəl-ɜw	qɜ-z-ɸ ^w ɜtə-ɸɜ-r	jə-ɸɜ-q ^w ɜdə-ɜ-əɸ
livre-ADV	CIS-1SG.OBL.A-trouver-ACMP-ABS	3SG.OBL.C _{EUR} -CAUS-se_perdre-ITER-ACMP

Litt : Il a fait se perdre (celui) que j'ai trouvé en tant que livre.

« Il a reperdu le livre que j'ai trouvé. »

Il est souvent accepté que mes participes fonctionnent comme des adjectifs. Mais en abzakh, ils sont, en général, antéposés au nom tandis que les adjectifs y sont postposés.

Ex (579) :

лэлэ	цыкlyp	унэм	щыгъэ
ʔэлэ	tsʔəkʔwə-r	wənɜ-m	ʃə-кз
enfant	petit-ABS/DEF	maison-OBL	courir-ACMP

« Le petit enfant a couru à la maison. »

Ex (580) :

Шыгъым	къефэхыгъэ	лалэр	унэм	щыгъэ
ʃəкə-m	q-jɜfɜxə-кз	ʔəlɜ-r	wənɜ-m	ʃə-кз
arbre-OBL	CIS-tomber_du_haut-ACMP	enfant-ABS	maison-OBL	courir-ACMP

« L'enfant qui est tombé de l'arbre a couru à la maison. »

Donc, si dans un syntagme nominal on a un participe et un adjectif comme dépendant, le participe est antéposé et l'adjectif est postposé au nom.

Ex (581) :

Шыгъым	къефэхегъэ	лэлэ	цыкlyp	унэм	щыгъэ
ʃəкə-m	q-jɜfɜxə-кз	ʔэлэ	tsʔəkʔwə-r	wənɜ-m	ʃə-кз
arbre-OBL	CIS-tomber_du_haut-ACMP	enfant	petit-ABS	maison-OBL	courir-ACMP

« Le petit enfant qui est tombé de l'arbre a couru à la maison. »

Dans les prédicats des propositions conditionnelles, le participe est marqué par l'accompli passé quand il réfère à une action dans le passé.

Ex (582) :

Тыгъуасэ	иІоф	иухыгъагъэмэ
təwʷəsɜ	jə-ʔwɜf	jə-wəxə-ʋəwɜ-mɜ
hier	3SG.POSS-travail	3SG.OBL.A-finir-ACMP _{PASSÉ} -si
унэм	жэу	къэкложьыний.
wəpɜ-m	ʒɜw	qɜ-kʔwɜ-ʒ-ən-əj
maison-OBL	tôt	CIS-aller-ITER-PROB-ACMP

« S'il avait fini son travail hier, il aurait rentré tôt à la maison. »

2.6.3.3. Participe Passé - Inaccompli

Quand l'action exprimée par le participe réfère à une action progressive/inaccompli dans le passé, on crée le participe passé par l'ajout du morphème aspectuel inaccompli *-ftəwɜ*.

Ex (583) :

Сшхыщтыгъэ	хьалыжъор
s-ʃxə-ftəwɜ	hələʒwɜ-r
1SG.OBL.A-manger-INACMP _{PASSÉ}	beignet
Іялэм	сиІыхыгъ
ʔəlɜ-m	s-jə-ʔəxə-ʋ
enfant-OBL	1SG.ABS.R-3SG.OBL.A-prendre_de_la_main-ACMP

« L'enfant a pris (de mes mains) le beignet que j'étais en train de manger. »

Dans cet exemple, on est obligé d'employer le morphème inaccompli. Parce que l'emploi de l'accompli donnera un sens illogique.

Ex (584) :

СШХЫГЪЭ	хьалыжьор
s-ʃxə-ʋz	hələʒ ^w z-ɾ
1SG.OBL-manger-ACMP	beignet
ӀЯЛЭМ	сийыхыгъ
ʔelɜ-m	s-jə-ʔəxə-ʋ
enfant-OBL	1SG.ABS.R-3SG.OBL.A-prendre_de_la_main-ACMP

*« L'enfant a pris (de mes mains) le beignet que j'ai mangé. »

Le participe passé est créé par le morphème inaccompli quand il réfère aux actions répétitives aussi.

Ex (585) :

Маф къэс	сыздэклощтыгъэ
məf qɜs	sə-z-dɜ-k ^{ʔw} z-ʃtəʋz
tous_les_jours	1SG.ABS.U-soi_même-LOC _{LA(CLOS)} -aller-INACMP _{PASSE}
рестораныр	ящягъ.
rɜstorən-ər	jə-ʃə-ʋ
restaurant-ABS	3PL.OBL.A-vendre-ACMP

« Ils ont vendu le restaurant où j'allais tous les jours. »

L'exemple ci-dessus nous montre encore une fois que le participe peut être marqué par un morphème applicatif. Comme dans le participe passé accompli, l'emploi de la voyelle finale -ɜ du morphème aspectuel est facultatif dans les prédicats principaux tandis que son emploi est obligatoire quand il marque un participe. On peut s'incliner de penser que la voyelle finale /ɜ/ peut être considéré comme le morphème de participe puisqu'elle se trouve dans les participes présents, passé accomplis et inaccomplis mais le fait que, comme on le verra plus bas, l'on n'a pas cette voyelle finale dans les participes futurs m'empêche de proposer cette théorie. De ce fait, je me contente de préciser son emploi obligatoire dans les participes passés.

Comme tous les autres participes, le participe passé inaccompli est marqué par la variante de forme prépositionnelle du morphème de négation *mə-*.

Ex (586) :

Мафкъэс	узэмылэжыщтыгъэ
məf qəs	wə-z3-mə-l3zə-ʃtəw3
tout_les_jours	2SG.ABS.U-soi_même-NEG-travailler-INACMP _{PASSE}
дерсыр	зэбгъэшIэшъуныеп
dərs-ər	z3-b-w3-ʃʔ3-ʃʔwə-n-əj-zp
cours-ABS	soi_même-2SG.OBL.C _{EUR} -CAUS-savoir-HBL-PROB-ACMP-NEG

« Tu n’aurais pas pu réussir probablement le cours pour lequel tu ne travaillais pas tous les jours. »

Cet exemple nous montre également que le participe passé inaccompli aussi peut être marqué par le morphème habilitatif. Ce qui renforce le constat que les participes sont marqués par tous les morphèmes qui marquent un verbe (sauf le morphème de négation *-p*).

2.6.3.4. Participe Futur

Le participe futur est créé par l’emploi du morphème certain *-ʃt*. Le participe futur a toutes les caractéristiques des autres participes et en général, il est antéposé au nom.

Ex (587) :

Къэзгъотыщт	ТХЫЛЪЫР	згъэкIодыжыщт
q3-z-wʔ3tə-ʃt	txəl-ər	z-w3-kʔw3də-ʔ-əʃt
CIS-1SG.OBL.A-trouver-CERT	livre-ABS	1SG.OBL.C _{EUR} -CAUS-se_reperdre-ITER-CERT

« Je reperdrai certainement le livre que je trouverai. »

Il se peut que le participe futur soit postposé au nom. Mais, comme tous les participes où l’on observe ce changement de place, la structure de la proposition subordonnée change. Le nom que participe futur détermine est marqué par le postposition adverbial *-3w*.

Ex (588) :

ТХЫЛЪЭУ	къэзгъотыщтыр	згъэкIодыжыщт
txəl-3w	q3-z-wʔ3tə-ʃt-ər	z-w3-kʔw3də-ʔ-əʃt
livre-ADV	CIS-1SG.OBL.A-trouver-CERT-ABS	1SG.OBL.C _{EUR} -CAUS-se_reperdre-ITER-CERT

Litt : Je reperdrai (celui) que j’aurai retrouvé en tant que livre.

« Je reperdrai certainement le livre que je trouverai. »

Comme on l'a constaté dans d'autres formes de participe, il se peut que le nom que le participe futur détermine soit omis dans la proposition principale. Dans ce cas, c'est le participe futur qui est marqué par le cas.

Ex (589) :

КЪЭЗГЪОТЫЩТЫР	ЛЪЭПІЭДЭД
qə-z-ɤʷətə-ʃt-ər	lɤpʲz-dɤd
CIS-1SG.OBL.A-trouver-CERT-ABS	précieux-très

Litt : Je devant trouver CISLOCATIF très précieux.

« Ce que je trouverai est certainement très précieux. »

Les participes futurs, comme tous les déverbaux, sont marqués par la variante prépositionnelle du morphème de négation *mə-*.

Ex (590) :

КЪЫЗЭМЫГЪОТЫЩТ	ТХЫЛЪЫР	ЛЪЭПІЭДЭД
qə-z-mə-ɤʷətə-ʃt	txəl-ər	lɤpʲz-dɤd
CIS-1SG.OBL.A-NEG-trouver-CERT	livre-ABS	précieux-très

« Le livre que je ne trouverai certainement pas est très précieux. »

Parmi les formes participes, celui le plus difficile à distinguer des verbes est le participe futur. Observons l'exemple suivant.

Ex (591) :

КЪЭЗГЪОТЫЩТ	ТХЫЛЪЫР
qə-z-ɤʷətə-ʃt	txəl-ər
CIS-1SG.OBL.A-trouver-CERT	livre-ABS

« Le livre, je le retrouverai certainement. »

L'exemple ci-dessus est une phrase grammaticalement correcte. L'ordre des actant n'est pas respecté parce que le locuteur topicalise l'actant « livre ». Mais dans l'exemple (591), c'est la relation tête-dépendant entre le participe et le nom qui nous montre clairement qu'il n'est pas un verbe mais un participe. De même, un test de négation approuve ceci. Car les prédicats des propositions principales sont marqués par le morphème postpositionnel *-p*.

Ex (592) :

*КЪЫЗЭМЫГЪОТЫЩТ	ТХЫЛЪЫР
qə-z3-mə-κ ^w zətə-ʃt	txəl-ər
CIS-1SG.OBL.A-NEG-trouver-CERT	livre-ABS/DEF

« *Le livre, je ne le trouverai certainement pas. »

Donc, la phrase grammaticale est comme l'exemple suivant :

Ex (593) :

КЪЫЗГЪОТЫЩТЭП	ТХЫЛЪЫР
qə-z-κ ^w zətə-ʃt-зр	txəl-ər
CIS-1SG.OBL.A-trouver-CERT-NEG	livre-ABS/DEF

« Le livre, je ne le trouverai certainement pas. »

Comme les participes passés et le participe présent, le participe futur est marqué par l'indice personnel invariable z(з)- « soi-même » quand un actant oblique est relativisé.

Ex (594) :

СЫЗЭДЖЭЩТ	ТХЫЛЪЫР	УНЭМ	КЪЫЩЫСЩЫГЪУПШАГЪ
sə-z3-dʒz-ʃt	txəl-ər	wən3-m	qə-ʃə-s-ʃəκ ^w əpʃə-κ
1SG.OBL.A-soi_même-lire-CERT	livre-ABS	maison-OBL	CIS-LOC _{LA} -1SG.OBL.A-oublier-ACMP

« J'ai oublié à la maison le livre que je lirai. »

Après l'analyse, on peut résumer les caractéristiques des participes ainsi :

- La base verbale est marquée par les morphèmes de TAM, sauf le morphème probable - *n*, afin de créer des participes présents, passés et futurs.
- Ils peuvent être uniquement des prédicats des propositions subordonnées, c'est ce qui les diffère des verbes.
- Ils entrent en relation de tête-dépendant avec un nom, c'est le point essentiel qui les distingue des converbes.
- Ils sont marqués par les morphèmes casuels et postpositionnels comme les noms quand le nom est mis en ellipse.
- Ils sont marqués par les indices personnels selon la valence de leurs bases verbales.

- Ils sont marqués par la variante prépositionnel du morphème de négation *mə-* comme les autres formes déverbales.
- Ils peuvent être marqués par les morphèmes qui peuvent marquer les verbes (les applicatifs, le causatif, le morphème cislocatif, l'itératif etc.)

Emploi des participes dans les constructions adverbiales

Même si les participes en abzakh peuvent être marqués par les morphèmes de TAM il peut être employé sans être marqué par un morphème de TAM dans constructions adverbiales de temporalité.

Ex (595) :

О	адыгабзэкIэ	узыгущыIэкIэ
wз	adəga-bzɜ-tʃʷɜ	wə-zə-gʷəʃəʔɜ-tʃʷɜ
2SG	adyghé-langue-INST	2SG.ABS.U-soi_même-parler-INST
ахэмэ	ягуапэ	мэхъу
а-хэ-мэ	jə-gʷəpɜ	mɜ-χʷə
DEM _{DISTAL} -PL-OBL.PL	3PL.POSS-content	DYN _{PRES} -être

« Quand tu parles adyghé, ils deviennent contents. »

Ex (596) :

Iялэр	тхылъым	еджэ	иужькIэрэ	шыягъэ
ʔelɜ-r	txəl-əm	jɜ-dʒɜ	jəwəʔtʃʷɜrɜ	ʃəjɜ-ɜɜ
enfant-ABS/DEF	livre-OBL	3SG.OBL-lire	après	dormir-ACMP

« L'enfant est dormi après avoir lu le livre. »

Ex (597) :

Iялэр	[мышхэ	ипэу]	джэгугъэ
ʔelɜ-r	mə-ʃxɜ	jəpɜw	dʒɜgʷə-ɜɜ
enfant-ABS/DEF	NEG-manger	avant	jouer-ACMP

Litt : L'enfant a joué avant ne pas manger.

« L'enfant a joué avant de manger. » / « L'enfant a joué avant qu'il ne mange pas. »

Ce dernier exemple, nous montre que, à l'encontre des verbes, c'est la variante de forme prépositionnel du morphème de négation qui est employé dans les participes *mə-*.

Catherine Paris considère les participes comme des noms déverbaux (Paris date inconnue: 2 Document de travail no:6). Ils partagent non seulement les propriétés des verbes mais aussi celles des noms. Donc, ils peuvent être marqués par un cas ou postposition.

Ex (598) :

Халэу	кѣаклоэрэмэ	ядгъашхыщтыгъэ
хѣʔз-w	qɑ-kʔwз-rз-mз	jѣ-d-кѣ-ʃхэ-ʃтэкѣ
invité-ADV	CIS-aller-DYN _{PRES} -OBL.PL	3PL.OBL.C _{AIRE} -1PL.OBL.C _{EUR} -CAUS-manger-INACMP _{PASSE}

Litt : En tant qu'invité allant CISLOCATIVE nous les faisons manger.

« Nous l'offririons aux ceux qui venaient comme invités. »

Ex (599) :

Зы	оуклэрэ	лыр	исыутыгъ
зə	wзwə-ʃʔзrз	ʃʔə-г	jə-sə-wtə-к
un	frapper-INST	homme-ABS/DEF	LOC _{À_L} -INTÉRIEUR-1SG.OBL.A-renverser-ACMP

Litt : Avec un frappé, l'homme je l'ai renversé à l'intérieur.

« Avec un coup de frappe, là, j'ai renversé l'homme. »

Toutefois, le participe non marqué par un morphème de TAM ne peut être marqué que par l'instrumental, quel que soit son rôle actanciel dans la phrase. En (600), l'actant unique est un participe non-marqué par un morphème de TAM :

Ex (600) :

Идэхашхыкълэ	гъэшлэгъоны
jə-dзхѣʃhə-ʃʔз	кзʃʔзкʔзпə
3SG.POSS-rire.PTCP-INST	bizarre

« Son rire est bizarre. »

Dans l'exemple ci-dessus, on a un adjectif pour prédicat. Tous les prédicats non-verbaux fonctionnent comme des verbes monovalents, de sorte qu'on s'attendrait à ce que leur actant unique soit toujours marqué par le cas absolutif. Tel est généralement le cas ; mais ici, il est impossible d'employer l'absolutif dans cette phrase, la phrase suivante est agrammaticale.

Ex (601) :

Идэхашхьыр гъэшлэгъоны

jə-dɛxɛʃhə-r ɤʒʲɛʰʷɛnə

3SG.POSS-rire-ABS bizarre

« *Son rire est bizarre. »

On n'est pas libre de ne pas employer la postposition instrumentale non plus, son emploi est obligatoire. Prenons un autre exemple.

Ex (602) :

Пшъашъэм иджэгуклэ дажэ

pʃɛʃɛ-m jə-dʒɛgʷə-tʃʲɛ dɛxɛ

fille-OBL 3SG.POSS-danser-INST belle

Litt : Avec la dansé de la fille est belle.

« La fille danse joliment. » / « La manière de danser de la fille est jolie. »

Si l'on omet l'instrumental, le sens de la phrase change.

Ex (603) :

Пшъашъэм иджэгу дажэ

pʃɛʃɛ-m jə-dʒɛgʷə dɛxɛ

fille-OBL 3SG.POSS-cérémonie_du_mariage belle

« La cérémonie du mariage de la fille est belle. »

Or, il est également possible de commuter le participe par un nom, ce qui prouve qu'il fonctionne comme un nom.

Ex (604) :

Пшъашъэм имакъэ дажэ

pʃɛʃɛ-m jə-mɛqɛ dɛxɛ

fille-OBL 3SG.POSS-voix belle

« La voix de la fille est belle. »

Les exemples (600) et (602) présentent paradoxalement certaines ressemblances avec le sujet nu en arménien, bien que le sujet de ces exemples reçoive une marque (prépositionnelle :

instrumentale). Le sujet nu est une structure où « *les traits objectaux ne sont pas représentés, mais les traits de subjectivité sont aussi peu marqués* » (Donabedian-Demopoulos 2007: 149). Etant donné qu'ils sont marqués par une postposition instrumentale, mais non pas par un morphème casuel, éloigne les sujets « la danse de la fille » et « son rire » du statut de sujets morphologiquement marqués comme tels, et les rapproche (en un sens) des sujets nus décrits en arménien. Toutefois, le fait le terme U d'un prédicat monovalent ne soit pas indexé non plus dans le prédicat – nominal ou verbal – s'inscrit en faux contre l'idée de leur attribuer une caractéristique de sujet nu. Comme proposé par Donabédian-Demopoulos (ibid.), *les limites de la grille d'analyse syntaxique* pour définir le statut de sujet nu impliquent de travailler une approche qui articule les plans de la syntaxe, de la sémantique et de la pragmatique à la fois. On remet donc à des travaux ultérieurs l'examen d'éventuelles affinités entre les sujets nus de l'arménien et les constructions à postposition en abzakh illustrées par (602).

Au terme de cet examen, il ressort que la proposition de Catherine Paris selon laquelle les participes sont des noms déverbaux peut être étayée par des arguments solides. Le participe est une forme déverbale au croisement des verbes, des noms, des adjectifs et des adverbes. On retrouve ici l'intuition selon laquelle la frontière entre les classes morphosyntaxiques en abzakh est « poreuse ».

2.6.4. *Le masdar*

Le masdar est comme l'infinitif des langues indo-européennes qui se définit ainsi.

« According to a widespread view, the infinitive is the basic and maximally the unmarked form of the verb that carries no meaning of its own in addition to the meaning of the verb stem and that is therefore ideally suited for listing verbs in a dictionary much like the nominative singular for the nouns. »
(Haspelmath 1989 : 287)

À l'encontre de l'infinitif, le masdar est un nom déverbal. Mais comme les infinitifs, les verbes sont listés dans les dictionnaires sous forme de masdar en tcherkesse (dans les dialectes standardisés dans le Caucase). En abzakh, c'est le morphème *-n*, qui est également le morphème de probable, qui est le morphème de masdar.

La première caractéristique du masdar est qu'il fonctionne comme un nom.

Ex (605) :

Иялэхэр	ТХЫЛЪХЭМЭ	афаех.
ʎɛlɜ-xɜ-r	tɣɔl-xɜ-mɜ	jɛ-fɛj-ɜx
enfant-PL-ABS/DEF	livre-PL-OBL.PL	3PL.OBL.R-falloir-3PL.ABS.A

« Il faut les livres aux enfants. »

Ex (606) :

Иялэхэр	еджэн	фаех
ʎɛlɜ-xɜ-r	jɜ-dʒɜ-n	fɛj-ɜx
enfant-PL-ABS/DEF	3SG.OBL.R-lire-MSD	falloir-3PL.ABS.A

« Les enfants doivent étudier. »

Les masdars peuvent également être marqués par les indices personnels.

Ex (607) :

О	еджапIэм	укIон	фэягъэ
wɜ	[jɜdʒɛpʔɜ-m	wɔ-kʔwɜ-n]	fɜj-ɛkɜ
2SG	école-OBL	2SG.ABS.U-allen-MSD	falloir-ACMP

« Tu as dû aller à l'école. »

Il se peut que les infinitifs soit un actant d'un prédicat non-verbal aussi :

Ex (608) :

Хьалыжьо	бацэ	пшхыныр	дэгъоп
[hɛlɔʒwɜ	bɛʃɜ	p-ʃxɔ-n-ɔr]	dɜkʔɜ-p
beignet	beaucoup	2SG.OBL.A-manger-MSD-ABS	bien-NEG

« Ce n'est pas bien que tu manges beaucoup des beignets. »

Dans l'exemple (608), le masdar est marqué par le cas absoluif puisqu'il fonctionne comme l'actant unique d'un verbe monovalent dans une phrase où l'on a un prédicat non-verbal. Ce n'est pas un phénomène rare que les masdars soient marqués par un morphème casuel. Mais, comme les noms, ils peuvent être marqués par une postposition aussi.

Ex (609) :

Неуц	Іазэм	сыкІонэу	сегушысы
нзв ^w əf	ʔəz3-m	sə-k ^{ʔw} 3n-3w	s-j3-g ^w əpʃəsə
demain	médecin-OBL	1SG.ABS.U-allen-MSD-ADV	1SG.ABS.A-3SG.OBL.R-penser

« Je pense aller chez le médecin demain. »

Ex (610) :

нэуц	докторум	уклонкІэ	сэгугъо
нзв ^w əf	doktor-əm	wə-k ^{ʔw} 3n-tʃ ^ʔ 3	s3-g ^w əʔ ^w 3
demain	médecin-OBL	2SG.ABS.U-allen-MSD-INST	1SG.ABS.U-faire_confiance

Litt. Demain au médecin tu aller avec je fais confiance.

« Je fais confiance avec ton aller au médecin demain. » / « J'espère que tu iras chez le docteur demain. »

Dans l'exemple (609), le masdar est marqué par la postposition adverbiale et dans l'exemple (610) il est marqué par la postposition instrumentale. Dans son article Haspelmath précise que (1995 : 59), les infinitifs sont employés généralement dans les sens d'irréalis et de but. En abzakh, c'est le masdar qui peut être considéré comme l'équivalent des infinitifs des langues indo-européennes) et donc qui est employé pour exprimer le but. Mais quand le masdar est employé pour marquer le but, on constate qu'il est marqué par l'un des postpositions : instrumental ou adverbial. Les exemples ci-dessous sont plus claire pour montrer cette relation.

Ex (611) :

Дунайр	къэскІухъанэу	сэкІо
dynəj-r	q3-s-k ^{ʔw} ə-hə-n-3w	s-3-k ^{ʔw} 3
monde-ABS	CIS-1SG.ABS.U-allen-DEPL-MSD-ADV	1SG.ABS.U-DYN _{pres} -aller

« Je pars pour faire le tour du monde. »

Ex (612) :

Зы	таурыхъ	горэ	къосІонэу	сыфай.
zə	təwrəχ	g ^w 3r3	q-w3-s-ʔ ^w 3n-3w	sə-fəj
un	histoire	quelconque	CIS-2SG.OBL.R-1SG.OBL.A-dire-MSD-ADV	1SG.ABS.A-vouloir

« Je veux te raconter une histoire. »

La différence entre l'emploi de la postposition *pɛjz* « pour » et la postposition adverbiale *-ɜw* est que la postposition *pɛjz* « pour » est employée quand les sujets sont différents, tandis que l'on emploie l'adverbial quand on a le même sujet pour les deux propositions.

Ex (613) :

Къалэм	сыщылэжьэнэу
qɛlɜ-m	sə-ʃə-lɜzɜn-ɜw
ville-OBL	1SG.ABS.U-LOC _{LA} -travailler-MSD-ADV
сикъуажэ	сыдэкӀыгъ
sjə-qʷɛzɜ	sə-dɜ-tʃʷə-ɸ
1SG.POSS-village	1SG.ABS.U-LOC _{LA} -sortir-ACMP

« J'ai quitté mon village pour travailler à la ville. »

L'emploi des marqueurs casuels est distinctif quand il s'agit du verbe *fɜzɜn*, qui a deux signifiés : « vouloir » et « falloir » :

Ex (614) :

Неуц	Ӏазэм	укӀонэу	сыфай
nɜʷəʃ	ʔɛzɜ-m	wə-kʷɜ-n-ɜw	sə-fɛj
demain	médecin-OBL	1SG.ABS.U-aller-MSD-ADV	1SG.ABS.U-vouloir

« Je veux que tu ailles chez le médecin demain. »

Ex (615) :

Неуц	Ӏазэм	укӀон	фае
nɜʷəʃ	ʔɛzɜ-m	wə-kʷɜ-n	fɛjɜ
demain	médecin-OBL	1SG.ABS-aller-MSD	falloir

« Il faut que tu ailles chez le médecin demain. »

Dans l'exemple (614), le verbe *fɜzɜn* est employé au sens de « vouloir » et donc le masdar est marqué par la postposition adverbiale. Mais quand le même verbe est employé au sens de « falloir », le masdar n'est pas marqué par une postposition, comme dans l'exemple (615).

Il se peut que l'adverbial soit remplacé par l'instrumental puisqu'ils ont certains fonctionnements en commun.

Ex (616) :

о	мий	уйиклынклэ	сыфай
(wз)	mə-j	w-jə-tʃʷən-tʃʷz	sə-fəj
2SG	DEMPROX-OBL	2SG.ABS.U-LOC _{A,L} 'INTERIEUR-sortir-MSD-INST	1SG.ABS.U-vouloir

« Je souhaite que tu sortes d'ici. »

Il faut se rappeler que le morphème -зw est également le morphème de converbe, comme mentionné plus haut. Dans l'exemple ci-dessous, on a le masdar et le converbe dans la même phrase complexe.

Ex (617) :

Ялэр	тхылыбэ	еджэн	фаеу	хьушт
ʔelz-m	txəl-ə-bz	jə-dʒz-n	fəj-зw	χʷə-ʃt
enfant-OBL	livre-EPH-beaucoup	3SG.OBL.R-lire-MSD	falloir-ADV	être-CERT

« Il sera certain que l'enfant devra lire beaucoup de livres. »

Comme les participes, le masdar peut être marqué par le morphème habilitatif aussi.

Ex (618) :

Уклошъун	фэдэп
wə-kʷz-ʃʷə-n	fzd-zp
2SG.ABS.U-aller-HBL-MSD	ressembler-NEG

Litt : Il ne ressemble pas toi pouvoir aller.

« Il paraît que tu ne pourras pas y aller. » / « Il ne semble pas être atteignable. »

Il se peut que le masdar soit marqué par le morphème accompli pour référer à une action accomplie exprimée par le déverbal. Mais il est le seul morphème aspectuel qui meut le marquer.

Ex (619) :

О	еджапIэм	укIогъэн	фэягъэ
wз	[jɜdʒɛpʔz-m	wə-kʔwz-вз-n]	fɜj-вкз
2SG	école-OBL	2SG.ABS.U-aller-ACMP-MSD	falloir-ACMP

Litt. « tu à l'école toi être allé as du »

« Tu as dû être allé à l'école. »

Comme toutes les autres formes déverbales, le masdar est marqué par la variante prépositionnelle du morphème de négation.

Ex (620) :

Уишхын	умышхыгъэныр	дэи
wjə-ʃxən	wə-mə-ʃxə-вз-n-эр	dɜj
2SG.POSS-repas	2SG.OBL.A-NEG-manger-ACMP-MSD-ABS/DEF	mal

« Ce n'est pas bien que tu n'aies pas mangé ton repas. »

Ex (621) :

Еджэгъум	игъом	умыкIоныр	хьунэп
jɜdʒɛkʔwə-m	jə-вʔz-m	wə-mə-kʔwz-n-эр	χʔwə-n-зр
cours-OBL	3SG.POSS-temps-OBL	2SG.ABS.U-NEG-aller-MSD-ABS	être-PROB-NEG

Litt : Ne pas tu aller au cours à son temps ne serai probablement pas.

« Ne pas aller au cours à l'heure n'est pas bien. » (dans le sens de « Cela ne se fait pas »)

C'est le teste de négation qui est opératoire pour faire la distinction entre le masdar et morphème modal et le probable. Le masdar est marqué par la forme préfixale *mə-*, comme tous les déverbaux. Le prédicat verbal de la proposition principal est marqué le morphème de négation postpositionnel *-(ɜ)p*.

Ex (622) :

ЕджапIэм	сыкIонэп
jɜdʒɛpʔz-m	sə-kʔwz-n-зр
école-OBL	1SG.ABS.U-aller-PROB-NEG

« Je n'irai probablement pas à l'école. »

Pour finir, on peut résumer les caractéristiques du masdar ainsi.

- Ils peuvent être commutés par les noms.
- Comme les noms, ils peuvent être marqués par les morphèmes casuels et par les postpositions.
- Comme les verbes, ils peuvent être marqués par les indices personnels.
- Ils peuvent fonctionner comme l'actant du prédicat de la proposition principale, verbal ou non-verbal.
- Ils sont marqués par la variante de forme prépositionnelle de morphème de négation *mə-*

Pour conclure le chapitre sur les formes déverbales, on peut dire que l'abzakh possède trois formes de déverbales : les converbes, les participes et les masdars. Elles ont la plupart des propriétés des verbes et celles de noms. Elles sont marquées par les morphèmes de TAM, des indices personnelles, des morphèmes des cas et des postpositions. Donc, elles n'ont pas les restrictions que Koptjevskaya-Tamm (1994 : 1245) (cité dessus) mentionne pour les formes non-finies. Toutefois, ces formes déverbales sont les prédicats des propositions subordonnées.

2.7. La classe des adverbes

Le fait que je traite la classe morphosyntaxique des adverbes dans le chapitre intitulé « Le système verbal » peut paraître inattendu mais ceci n'est pas le cas dans l'approche fonctionnaliste de Martinet. Car un adverbe *détermine* un préverbe, qui est dans les langues indo-européennes, un verbe. Puisque cette thèse s'est inscrite dans le cadre de l'approche fonctionnaliste au début, j'ai gardé cette partie dans ce chapitre. Néanmoins, il serait également parfaitement correct de lui réserver un chapitre à part entier car la prédication en abzakh n'est pas réservée aux verbes.

Denis Creissels (1995 : 134), qui n'emploie le terme *adverbe* que prudemment entouré de guillemets, nous avertit que la classe traditionnellement décrite par ce terme renferme une telle diversité qu'elle en est problématique : catégorie « fourre-tout » plutôt que concept linguistique opérationnel.

« Il n'existe aucun test distributionnel permettant de délimiter un ensemble d'unités qui coïnciderait avec l'inventaire des 'adverbes' que donnent les grammaires traditionnelles (...) »

Outre le manque de cohérence distributionnelle de cette classe pour une langue donnée, l'examen des usages qui sont faits du terme 'adverbe' dans un échantillon de grammaires de langues diverses confirme le peu d'homogénéité typologique de la classe morphosyntaxique que le terme 'adverbe' est censé recouvrir. Dans le cadre du présent travail, on se permet néanmoins, essentiellement pour des raisons pratiques de compatibilité avec d'autres travaux caucasologiques, de conserver le terme *adverbe*, en se contentant d'une caractérisation *a minima*, comme suit : les adverbes sont les unités syntaxiques qui déterminent à la fois le verbe et/ou une autre classe lexicale. La portée sémantique d'un adverbe peut être restreinte à l'unité qu'il détermine, ou avoir une portée qui couvre toute la phrase. En abzakh, certains adverbes sont des morphèmes indépendants alors que d'autres sont des affixes. Les adverbes indépendants n'ont pas de place fixe dans la phrase. Mais ceux qui sont des affixes ont une place qui leur est réservée. Le sémantisme des adverbes est très varié et peut exprimer toutes sortes de circonstances.

En raison de leurs compatibilités diverses, je préfère les présenter en trois sous-classes selon leurs caractéristiques morphosyntaxiques et sémantiques : d'abord ceux qui déterminent directement le verbe, puis ceux qui déterminent un adjectif ou un autre adverbe, et en dernier lieu ceux qui, à travers la détermination qu'ils apportent au verbe, ont une portée sémantique qui couvre la phrase (les adverbes qui donnent le point de vue du locuteur sur son propos ou qui modifient le type de phrase).

2.7.1. *Les adverbes qui déterminent directement les verbes*

Le paradigme de ces adverbes est vaste, et il paraît utile de les présenter en fonction de leur sémantisme. Les adverbes ci-dessous sont comptés dans cette catégorie :

- Les adverbes de mouvement,
- Les adverbes de temps,
- Les adverbes de manière,
- L'adverbe de négation,
- Les adverbes de quantité.

2.7.1.1. *Les adverbes de mouvement*

Les adverbes de mouvement sont le morphème cislocatif *q(3)-*, le morphème itératif *-ʒə* et le morphème de déplacement *-h*.

Le morphème cislocatif : q(э)-

Ce morphème indique un mouvement qui se réalise vers le centre déictique (Arkadijev 2020). Son emploi est obligatoire avec les verbes bivalents intransitifs quand les participants de l'action sont des personnes d'interlocution, ou quand l'action est faite vers une personne d'interlocution.

Ex (623) :

УкЪЫСЭПЛЪЫ

wə-qə-s-3-plə

2SG.ABS.A-CIS-1SG.OBL.R-DYN_{pres}-regarder

« Tu me regardes. »

Ex (624) :

ар

кЪЫШЪОПЛЪЫ

(в-г)

qə-ʃ^w-3-plə

DEM_{DISTAL}-ABS CIS-2PL.OBL.R-DYN_{pres}-regarder

« Il/elle vous regarde. »

Mais si le verbe a un terme R de troisième personne alors le morphème CISLOCATIF n'est pas employé.

Ex (625) :

ТеплЪЫ

t-j-3-plə

1PL.ABS.A-3SG.OBL.R-DYN_{pres}-regarder

« Nous le regardons. »

Ce non-emploi coule de source, dans la logique du système. En effet, le morphème *q3-* indique un mouvement vers le centre déictique. Dans une action qui se fait vers la 3^{ème} personne, l'action s'éloigne du centre déictique.

Toujours pour la même raison, quand le terme A et le terme R sont tous deux de 3^{ème} personne, le morphème CISLOCATIF n'est pas employé.

Ex (626) :

ТХЫЛЬ еджэшт

txəɫ jɜ-dʒɜ-ft

livre 3SG.OBL.R-lire-CERT

« Il lira certainement le livre. »

Toutefois, il est possible d'employer le morphème *qɜ-* avant l'indice de 3^{ème} personne. Mais ceci est possible seulement s'il y a un centre déictique.

Ex (627) :

ТХЫЛЬ кьеджэшт

txəɫ q-jɜ-dʒɜ-ft

livre CIS-3SG.OBL.R-lire-CERT

« Il lira certainement le livre (sous-entendu : à destination d'un public). »

Dans cet exemple, le morphème CISLOCATIF réfère à une action qui vise à atteindre un destinataire, un but.

À part les verbes bivalents intransitifs, le morphème directionnel *q(ɜ)-* peut être employé avec les verbes bivalents transitifs quand le contexte le permet. Dans la structure canonique des verbes bivalent transitifs, on n'emploie pas le morphème CISLOCATIF.

Ex (628) :

джанэ сыгъотыгъ

dʒənɜ sə-v^wetə-ɤ

chemise 1SG.OBL.A-trouver-ACMP

« J'ai trouvé une chemise. »

Mais si l'on emploie le morphème cislocatif, il y a un changement de sens : le groupe nominal reçoit une interprétation comme défini plutôt qu'indéfini.

Ex (629) :

джанэ кьэзгъотыгъ
ḍʒɛnɜ qə-z-ɸ^wətə-ɸ
chemise CIS-1SG.OBL.A-trouver-ACMP

« J'ai trouvé la chemise. »

Même si le patient n'est pas marqué par l'absolutif, l'emploi du morphème cislocatif joue sur la définitude. La phrase (629) est acceptable dans les contextes suivants : *Je cherchais une chemise qui me conviendrait, et je l'ai trouvée* ou *je cherchais ma chemise à moi et je l'ai trouvée*. De même, il est également possible de marquer le terme P par le cas absolutif.

Ex (630) :

джанэр кьэзгъотыгъ
ḍʒɛnɜ-r qə-z-ɸ^wətə-ɸ
chemise-ABS/DEF CIS-1SG.OBL.A-trouver-ACMP

« J'ai trouvé la chemise. »

Or, précisons que le morphème *q(z)-* ne peut pas toujours être employé avec les verbes bivalents transitifs, il nous faut un contexte spécifique qui autorise son emploi. Ainsi, la phrase suivante n'est pas possible.

Ex (631) :

*Мылэрысэр кьысэшхы
məʔzrəsɜ-r qə-s-z-ɸxə
pomme-ABS/DEF CIS-1SG.OBL.A-DYN_{PRES}-manger

« *J'ai mangé la pomme en question. »

Dans les verbes trivalents, je constate un emploi semblable aux verbes bivalents intransitifs. Quand l'agent et le destinataire/bénéficiaire sont des personnes d'interlocution, le morphème CISLOCATIF est obligatoirement employé.

Ex (632) :

сэ о зыгорэ кьослошт
(s3) (w3) zəg^{w3}r3 q-w3-s-ʔ^{w3}-ʃt
1SG 2SG quelque_chose CIS-2SG.OBL.R-1SG.OBL.A-dire-CERT
« (Moi), (toi), je te dirai certainement quelque chose. »

Le non-emploi du morphème CISLOCATIF rend la phrase agrammaticale.

Ex (633) :

*сэ о зыгорэ олошт
(s3) (w3) zəg^{w3}r3 w3-s-ʔ^{w3}-ʃt
1SG 2SG quelque_chose 2SG.OBL.R-1SG.OBL.A-dire-CERT

Si au contraire une 3^{ème} personne est bénéficiaire, il n'est plus employé.

Ex (634) :

сэ ай зыгорэ елошт
(s3) (ʋ-j) zəg^{w3}r3 j3-s-ʔ^{w3}-ʃt
1SG 3SG-OBL quelque_chose 3SG.OBL.R-1SG.OBL.A-dire-CERT
« Je lui dirai certainement quelque chose. »

Ex (635) :

о ай уесэты
(w3) (ʋ-j) wə-j3-s-3-tə
2SG 3SG-OBL 2SG.ABS.P-3SG.OBL.R-1SG.OBL.A-DYN_{PRES}-donner
« Je te donne à lui. »

Toutefois, si l'agent est 3^{ème} personne et le bénéficiaire est une personne d'interlocution, il est obligatoirement employé.

Ex (636) :

КЪЫСЕЛОЩТ

qə-s-jz-ʔ^wz-ʃt

CIS-1SG.OBL.R-3.SG-OBL.A-dire-CERT

« Il/elle me le dira certainement. »

Mais si tous les actants du verbe sont de 3^{ème} personne, il n'est plus employé.

Ex (637) :

ар ай реты

(ə-r) (ə-j) r-j-3-tə

DEM_{DISTAL}-ABS DEM_{DISTAL}-OBL 3SG.OBL.R-3SG.OBL.A-DYN_{PRES}-donner

« Il le lui donne. »

Or, dans certains contextes il est possible d'employer le morphème cislocatif quand l'agent, le patient et le bénéficiaire sont tous trois de 3^{ème} personne. Mais ceci change le sens. Comparons les deux exemples suivants.

Ex (638) :

Сэтэнэй унэм кьызэкложьым

sətznəj wənɜ-m qə-zz-k^{ʔw}z-ʒ-əm

Setenay maison-OBL CIS-soi_même-aller-ITER-OBL

жанэ мылэрысэ кьыритыгъ

ʒənɜ məʔzrəsɜ qə-r-jə-tə-ɸ

Jane pomme CIS-3SG.OBL.R-3SG.OBL.A-donner-ACMP

« Quand Setenay est rentrée à la maison, elle a donné une pomme à Jane. »

Ex (639) :

Сэтэнэй унэм кьызэкложьым

sətznəj wənɜ-m qə-zz-k^{ʔw}z-ʒ-əm

Setenay maison-OBL CIS-soi_même-aller-ITER-OBL

жанэ мылэрысэ ритыгъ

ʒənɜ məʔzrəsɜ r-jə-tə-ɸ

Jane pomme 3SG.OBL.R-3SG.OBL.A-donner-ACMP

« Quand Setenay est rentrée à la maison, elle a donné une pomme à Jane. »

Dans les deux exemples ci-dessus, il est observé que l’emploi ou non-emploi du morphème *q3-* ne rend pas la phrase agrammaticale. Mais s’il est employé, on comprend que l’action de « donner » se réalise vers le centre déictique, car le bénéficiaire/destinataire (Jane) se trouve dans ce centre déictique (la maison). Si l’on ne l’emploie pas, on comprend que le bénéficiaire/destinataire est en dehors du centre déictique. Dans l’exemple (639), puisque l’action n’est pas réalisée vers/dans le centre déictique, le morphème cislocatif ne s’emploie pas.

L’usage du morphème CISLOCATIF nous fait penser aux structures inverses :

« In such systems, the transitive verb forms encoding that A ranks higher than P on the hierarchy in question are called direct, and those used when P ranks higher than A are called inverse. » (Creissels 2016: 26)

Dans son essai intitulé « Non-canonical inverse in Circassian languages », Arkadiev (2020) propose que le morphème *q3-*, avec les verbes ditransitifs, serait employé selon la hiérarchie entre les participants. Il fournit l’exemple suivant.

Ex (640a) : (Arkadiev 2020)

werzemež	wəne-m	qə-z-j-e-haž’-əm
Worzemedzh	house- OBL	CISL-TEMP-LOC-DYN-return-OBL
setenaje	q-je-wəpčə-κ	
Setenay	CISL-(3SG.IO)DAT-ask-PST	

“When *Worzemedzh* came home, *Setenay* asked him.” (Quand *Worzemedzh* est rentré à la maison, *Setenay* lui a demandé/lui a posé la question.)

Pour cet exemple, Arkadiev conclut que ce serait l’emploi du morphème cislocatif qui ferait que c’est *Setenay* qui est interprété comme le sujet (et, partant, que c’est elle qui interroge *Worzemedzh* et non l’inverse). En effet, Arkadiev considère que l’emploi du morphème *q3-* tient au fait que *Worzemedzh*, protagoniste de l’histoire, est le ‘topic’, et que la hiérarchie est *destinataire > sujet*. À ma grande surprise, mon informateur F.H. soutient que l’interprétation, à Yeleme, est plutôt l’inverse : *Worzemedzh* demande à *Setenay*. La logique est la suivante : *Worzemedzh* rentre à la maison, centre déictique où se trouvait déjà *Setenay* ; en conséquence, c’est *Worzemedzh* qui demande à *Setenay* (car elle est déjà dans le centre déictique). D’après mon informateur, pour que l’interprétation rapportée par Arkadiev soit obtenue, il faut supprimer le CISLOCATIF.

Ex (640b) :

werzemež wəne-m qə-z-j-e-haž'-əm
Werzemedzh house- OBL CISL-TEMP-LOC-DYN-return-OBL
setenaje je-wəpčə-κ
Setenay (3SG.IO)DAT-ask-PST

“When Werzemedzh came home, Setenay asked him.” (Quand Werzemedzh est rentré à la maison, Setenay lui a demandé/lui a posé la question.)

On voit ici que l’emploi du morphème directionnel est fortement lié à la deixis en abzakh de Yeleme.

Toutefois, l’emploi du morphème CISLOCATIF en tant que morphème d’inverse est possible dans les structures applicatives. Quand le sujet/agent et l’argument applicatif sont tous les deux de 3^{ème} personne, le morphème *q3-* est employé pour désambiguïser les rôles actanciels.

Ex (641) :

сѣдэшые
sə-d-3-ʃəjə
1SG.ABS.U-COM-DYN_{PRES}-dormir

« Je dors avec lui/elle. »

Ex (642) :

кыздэшые
qə-z-d-3-ʃəjə
CIS-1SG.OBL.APPL-COM-DYN_{PRES}-dormir

« Il/elle dort avec moi. »

Le verbe « dormir » est un verbe monovalent. Quand on y ajoute un actant assorti du comitatif, l’emploi du morphème *q3-* est obligatoire afin d’exprimer que c’est la 3^{ème} personne qui est le terme U, car son indice n’est pas indexé dans le verbe. Donc, il n’a pas de sens cislocatif et son emploi lève l’ambiguïté des rôles actanciels. Dans un point de vue qui considère la hiérarchie entre les participants de l’action, on constate que dans l’exemple (642), la « 3SG » est sujet alors que « 1SG » est un argument applicatif, donc la hiérarchie entre les actants est inversée : 3SG > 1SG. De ce fait, le morphème *q3-* est employé.

Arkadiev (2020: 106) propose que ce morphème est employé, en dehors de son emploi locatif *hither*, dans les structures inverses mais en précisant qu'il diffère de l'inversion canonique parce qu'il ne respecte pas toutes les règles d'inversion :

« (...) the inverse-like uses of the Circassian cislocative differ from the “canonical” inverse in two important respects: first, it is almost fully redundant and does not fulfill the disambiguation function; second, it is not sensitive to transitivity and to the role of the transitive patient. Instead, the Circassian cislocative (as well as its areal parallels) is triggered by the role of the indirect object, with transitive and bivalent intransitive verbs alike. In the context of the predominantly ergative morphosyntax of the Circassian languages, the cislocative thus behaves in a somewhat nominative-accusative fashion showing sensitivity to S/A versus IO. »

De même, Lazard mentionne également une interprétation possible de cette structure comme l'inversion en rapport avec une hiérarchie des actants (Lazard 1994 : 13). L'approche d'Arkadiev ouvre des perspectives typologiques stimulantes, mais ne fournit pas le fin mot au sujet de l'abzakh de Yeleme. D'après mes analyses en abzakh, je trouve que le morphème cislocatif désambiguïse les rôles syntaxiques dans les structures applicatives. Comme Arkadiev le précise, son emploi ou non-emploi est déclenché par l'objet indirect ; toutefois, il garde toujours la notion de *hither*, dans tous les contextes où il est employé. Donc, les deixis ont toujours un impact sur son emploi.

Avant de terminer l'analyse du morphème cislocatif je voudrais également mentionner un autre morphème directionnel, *n3-* « *thither* », que l'abzakh n'emploie pas souvent. Son emploi est essentiellement limité à quelques expressions. Il faut préciser que ce morphème est employé plus fréquemment dans les dialectes orientaux du tcherkesse :

Ex (643) :

Нэкло !

n3-k^{pw3}

THT-aller

« On y va ! »

Puisque son emploi est rarissime en abzakh de Yeleme, on se contentera de cette brève mention, pour passer sans délai à l'analyse d'un autre adverbe de mouvement, itératif.

Le morphème itératif -з

Le morphème itératif a pour signifiant -з et indique la répétition d'une action. Pour autant, ceci n'est pas l'unique sémantisme de ce morphème, il peut indiquer une action aboutie à son point final. Je retiens néanmoins pour glose la simple mention « itératif » puisque c'est l'emploi le plus répandu de ce morphème. L'exemple (644) en fournit un exemple typique et sans complexité particulière : une nouvelle itération d'un processus réalisé précédemment.

Ex (644) :

Ялэр	ТХЫЛЪЫМ	ЕДЖЭЖЫГЪ
ʎɛlɜ-r	txəl-əm	jɜ-dʒɜ-ɜ-əʁ
enfant-ABS/DEF	livre-OBL	3SG.OBL.R-lire-ITER-ACMP

« L'enfant a relu le livre. » (Exemple construit)

Parmi les emplois plus originaux, on relèvera le *retour* et le *définitif*. Le *retour* dans l'espace entre dans le cadre de l'itération encodée par -з. Autrement dit, le trajet d'un point B à un point A, faisant suite au passage d'un point A à un point B, est considéré par le locuteur d'abzakh comme la répétition d'une action, au même titre que l'est le retour dans la dimension temporelle. Comme si le retour était une répétition de l'aller. Comparons les deux exemples suivants :

Ex (645a) :

ЫСТЭНЭЗ	КЪАКӢАГЪ
əstɛnɛz	qɛ-kʰɛ-ɛ
Istenez	CIS-aller-ACMP

Litt : Istenez, (il) est allé CISLOCATIF.

« Il est venu à Istenez. »

Ex (645b) :

ЫСТЭНЭЗ КЪАКЛОЖЫГЪ

əstɛnɛz qɐ-kʰwɛ-ʒ-əɣ

Istenez CIS-aller-ITER-ACMP

Litt : Istenez, (il) est allé CISLOCATIF, ITERATIF.

« Il est rentré à Istenez. »

Dans l'exemple (645a) comme dans l'exemple (645b), l'action est faite d'un point de départ A, non spécifié, vers le point B, qui est « Istenez » (une petite ville). Ce qui distingue les deux exemples, c'est l'implication en termes de relation d'appartenance géographique : dans l'exemple (645b), Istenez est représenté comme le domicile de la personne, le point d'ancrage personnel par rapport auquel on situe ses déplacements, comme « chez soi » :

Ex (646) :

УНЭМ СЫКЪАКЛОЖЫГЪ

wənɛ-m sə-qɐ-kʰwɛ-ʒ-əɣ

maison-OBL 1SG.ABS.U-CIS-aller-ITER-ACMP

« Je suis rentré(e) chez moi. »

Même si l'emploi du morphème itératif avec les verbes de mouvements est particulièrement courant, il s'étend bien au-delà. L'emploi de ce morphème itératif peut engendrer le sens de « retour à l'état initial », comme illustré en (647), où le narrateur réfère à une situation qui constitue un retour à l'état initial, celui où l'histoire avait commencé.

Ex (647) :

АЩТЭУ ТЫКЪЫЗЭКЪЭНЭЖЫГЪ

сянэрэ

сэрэ

ɲʃtɛw tɛ-qɛ-ʒɛ-qɛnɛ-ʒ-əɣ

sjə-nənɛ-rɛ

sɛ-rɛ

ainsi 1PL.ABS.U-CIS-soi_même-rester-ITER-ACMP 1SG.POSS-grand_mere-et 1SG-et

« Ainsi nous nous sommes à nouveau retrouvées seules, ma grand-mère et moi. »

Le morphème itératif est largement employé dans les structures réciproques et réfléchies. Le réciproque implique en effet deux ou plusieurs occurrences d'un même procès, par *retour* – où l'on peut voir un écho du sens spatial décrit ci-dessus : l'inversion de l'orientation n'interdit pas de reconnaître la similarité du trajet. Le réfléchi, lui, s'en trouve comme diffracté en deux actions : le procès se *retourne* vers son agent – où l'on retrouve la même opération de

changement d'orientation : le procès, prototypiquement tourné vers l'extérieur, revient vers l'agent.

Ex (648) :

Ӏялэр	ежь	зельэгыужыгъ
ʔɛlɜ-r	jɜɜ	z-jɜ-lɜk ^w ə-ɜ-əɜ
enfant-ABS/DEF	soi_même	soi_même-3SG.OBL.R-voir-ITER-ACMP

« L'enfant s'est vu. » (Il s'est vu dans un miroir par exemple)

Ex (649) :

Ӏялэр	ежь	зыхъашхыжьы
ʔɛlɜ-r	jɜɜ	zə-dɜhɛʃxə-ɜə
enfant-ABS/DEF	soi_même	soi_même-rire-ITER

« L'enfant se rit de soi-même. »

Une question qu'il pourrait être intéressant de porter à l'attention de spécialistes de la cognition est le lien qui pourrait exister entre, d'une part, l'encodage spatial scrupuleux qu'exige le système des préfixes locatifs en adyghé, et d'autre part l'usage décrit ici, particulièrement sensible à l'orientation (spatiale ou métaphorique) du procès.

Enfin, comme l'étiquette descriptive retenue ne l'indique pas, l'itératif *-ɜ* peut exprimer un aboutissement à l'état final de l'action, valeur décrite ici comme *définitif*. Dans l'exemple ci-dessous, le verbe dynamique *tʃʔən* « sortir » et le verbe statique *ʔən* « avoir » sont déterminés par le morphème *-ɜ* « itératif », qui modifie leur sens respectif en « quitter » et « n'avoir plus ».

Ex (650) :

кафкасям	сянэж	сятэждэхэ
kɛfkɛsjɛ-m	sja-nɜ-ɜ	s-jɛtɜ-ɜ-dɜxɜ
Caucase-OBL	1SG.POSS-mère-grand	1SG.POSS-père-grand-PL.ASS
къыкыжыгъэ	зэхъум	ятэ
q-jə-tʃʔə-ɜ-əɜ	zɜ-x ^w ə-m	jɛ-tɜ
CIS-LOC _A L'INTÉRIEUR-sortir-ITER-ACMP	soi_même-être-OBL	3PL.POSS-père

иIэжыгъэп	сибабаннэ
jəʔz-ʒ-əv-ʒp	sjə-bəbəʔənnə
avoir-ITER-ACMP-NEG	1SG.POSS-grand_mère

Litt : « À étant mes grands-mères, grands-pères sont sortis à l'intérieur au Caucase CISLOCATIF, ma grand-mère paternelle n'avait plus son père ».

« Quand mes grands-parents ont quitté le Caucase, le père de ma grand-mère paternelle était mort. »

Dans l'exemple ci-dessus, l'ajout du morphème l'itératif -ʒ au verbe « sortir » pourrait indiquer la répétition d'un mouvement (une nouvelle sortie). Mais le contexte exclut l'interprétation comme « sortir une nouvelle fois ». Il ne peut non plus s'agir de la deuxième valeur décrite ci-dessus (inversion de direction), à laquelle le verbe « sortir » ne se prête pas en adyghé, à la différence de « venir » et « rentrer ». Le verbe s'interprète ici comme « sortir *pour de bon* » : une sortie sans retour. Cette valeur de définitif est liée au sens premier de l'itératif, mais par le biais d'une forme de négation de ce sens (« ...ne reviendra plus »). Dans ce passage du récit, cette valeur est mise au service de l'expression de l'entrée dans un état d'exil qui s'annonce bel et bien *définitif*. Le morphème marque l'énoncé d'une véritable solennité. Par comparaison, le second emploi du même morphème itératif -ʒ dans le même exemple, dans la proposition principale, est relativement banal (en association avec la négation : sens de « ne... plus »). La charge émotionnelle de cette partie de l'énoncé est due à des facteurs sémantico-pragmatiques (« elle n'avait plus de père » s'interprète sans ambiguïté comme « son père était mort »), ce n'est pas la construction avec itératif par elle-même qui marque un état définitif et sans retour.

Un argument pour gloser -ʒ comme un morphème itératif, sans s'astreindre à le gloser, dans toutes ses occurrences, comme *itératif-définitif*, est que la valeur de *définitif* est clairement une valeur secondaire, qui ne se manifeste que lorsque la valeur d'itératif simple est exclue pour des raisons sémantico-pragmatiques. Ainsi, l'énoncé (583) n'autorise pas la lecture en mode *définitif* « l'enfant a définitivement lu le livre. »

L'interprétation de l'itératif n'est pas exclusivement sémantique : une dimension syntaxique entre également en jeu. Dans l'exemple ci-dessous, une deuxième interprétation comme « L'enfant a lu le livre entièrement », qui exprime une action aboutie à l'état finale, n'est pas possible. La seule interprétation possible est la répétition de l'action de « lire ».

Ex (651) :

Иялэр тхылыым еджэжыгъ
ʔɛlɜ-r txəl-əm jɜ-dʒɜ-ʒ-əʋ
enfant-ABS/DEF livre-OBL 3SG.OBL.R-lire-ITER-ACMP

« L'enfant a relu le livre. »

Si le locuteur souhaite exprimer l'aboutissement de l'action à l'état finale, la structure de la phrase change (voir le chapitre II partie « La valence verbale ») :

Ex (652) :

Иялэм тхылыыр иджыгъ
ʔɛlɜ-m txəl-ər jə-dʒə-ʋ
enfant-OBL livre-ABS/DEF 3SG.OBL.R-lire-ACMP

« L'enfant a entièrement lu le livre. »

Dans l'exemple (651), on a une structure intransitive, qui exprime que l'action de « lire » est accomplie, alors que l'action de « lire le livre » n'est pas encore achevée. Cependant, dans l'exemple (652), on a une structure transitive, et l'action de « lire le livre » est parvenue à son terme, à un état final : le livre a été lu en intégralité.

Il faut bien distinguer la différence entre le morphème accompli *-ʋ* et le morphème itératif *-ʒ*. L'accompli réfère à une action accomplie, alors que l'itératif réfère à une action aboutie.

Le morphème de déplacement : -h

Comme le morphème itératif, l'abzakh exprime une répétition de l'action dans l'espace par le morphème *-h*. Ce morphème exprime, soit une action ayant une cible spatiale différente de celle de l'état initial, soit une itération à plusieurs reprises. Mais je préfère le gloser « DEPL » du fait que le sens initial de ce morphème est un déplacement.

Ex (653) :

Бэзэрым мою зысыпльэхьагъ
bɜzɜr-əm mɜw zə-sə-plɜ-h-ʋʋ
marché-OBL ainsi soi_même-1SG.OBL.A-regarder-DEPL-ACMP

Litt : Au marché ainsi soi-même-j'ai regardé (*itérative à plusieurs reprises*).

« J'ai cherché ainsi dans le marché. »

Dans l'exemple ci-dessus, le verbe « regarder », marqué par le morphème *-h*, exprime un procès de *regarder* qui a plusieurs cibles et donc qui se répète à plusieurs reprises.

Dans certains contextes, le sens de ce morphème *-h* ressemble à celui de l'itératif. Dans l'exemple ci-dessous, l'emploi du morphème *-h* indique un retour à l'état initial dans un contexte spatial différent.

Ex (654) :

мыр	лялэм	егъашх
mə-r	ʔɛlɛ-m	jɛ-ʋɛ-ʃx
DEM _{PROX} -ABS	enfant-OBL	3SG.OBL.C _{AIRE} -CAUS-manger(IMPER)
илуагъ	тэпсым	къытирильхьи
jə-ʔ ^w ɛ-ʋ	tɛpsə-m	qə-tjə-rjə-l-h-əj
3SG.OBL.A-dire-ACMP	plateau-OBL	CIS-LOC _{DESSUS} -3SG.OBL.A-être_allongé-DEPL-CONV _{PASSE}

« Ayant placé [le pain] sur le plateau, elle a dit : ‘Fais manger l’enfant’. »

Dans le contexte où la phrase dans l'exemple ci-dessus est énoncée, l'objet (« le pain » dans la narration. Pour plus de détail, voir le texte déposé dans la collection Pangloss¹⁹) était posé dans un endroit qui n'est pas précisé dans la phrase. La détermination du verbe « être allongé » par le morphème *-h* signale un nouvel état de position de l'objet (« pain »), qui est cette fois-ci le « plateau ». Dans le même enregistrement, on trouve un autre exemple de l'emploi du morphème de déplacement *-h* :

Ex (655) :

шхынэу	ланэм	пагъатлысхъагъэх
ʃxə-n-ɜw	ʔɛnɛ-m	p-ɛ-ʋɛ-t ^ʔ əs-h-ʋɛ-ɜx
manger-MSD-ADV	table-OBL	LOC _{AU_BOUT} -3PL.OBL.C _{EUR} -CAUS-s'asseoir-DEPL-ACMP-3PL.ABS.C _{AIRE}

« Ils les ont faits s'asseoir au bout de la table pour manger. »

19 Collection Pangloss : https://pangloss.cnrs.fr/corpus/show?lang=fr&mode=pro&oai_primary=cocoon-596e8bca-ae20-4294-ae8b-caae20c29454&oai_secondary=cocoon-1fb06ad9-f3e4-400f-b06a-d9f3e4a00f39&optionTextTranscriptions=&optionTextTranslations=&optionSentenceTranscriptions=autre&optionSentenceTranslations=en%2Bfr%2Btr&optionWordTranscriptions=autre&optionWordTranslations=fr&optionMorphemeTranscriptions=autre&optionMorphemeTranslations=fr&optionNotes=&continuousPlay=false

Dans l'exemple ci-dessus, le morphème de déplacement *-h* est employé dans un contexte où les patients étaient dans un endroit non-précisé dans la narration et où ils ont changé de place pour venir s'installer autour de la table. Donc, l'action de « s'asseoir » est répétée mais avec une autre cible spatiale.

Pour conclure, je propose que le morphème *-h* soit considéré centralement comme un morphème de déplacement, cela sans négliger son sémantisme d'itérativité. Parce que le sens qu'il ajoute est d'abord le déplacement, plutôt que la répétition de l'action.

2.7.1.2. Adverbes de temps

Les adverbes de temps sont des morphèmes qui déterminent le verbe en apportant une dimension temporelle. Or, toutes les notions temporelles ne sont pas introduites de la même manière. Ce sont des morphèmes lexicaux simples comme $\widehat{d}zə$ « maintenant », $təb^{w}əʃz$ « hier », $nzə^{w}əʃ$ « demain », $njzəz$ « aujourd'hui », $zəb^{w}zrəz$ « parfois ».

Ex (656) :

Екугъо	джы	салби
j-z-k ^w əb ^w z	$\widehat{d}zə$	səlbi
3SG.OBL.R-DYN _{PRES} -crier	maintenant	Salbi

« Salbi est en train de lui crier. »

Ex (657) :

Нэуи	лазэ-м	сы-кло-щт
nzə ^w əʃ	ʔəzə-m	sə-k ^ʔ wəz-ʃt
demain	médecin-OBL	1SG.ABS.U-aller-CERT

« Demain, j'irai certainement chez le médecin. »

Mais ces adverbes peuvent également déterminer le verbe par l'intermédiaire d'une postposition qui permet de borner son intervalle temporel.

Ex (658) :

джы	нэсэ	турку-бзэ-клэ	сы-гущла-гъ
$\widehat{d}zə$	nəsə	tərkə-bzə-tʃ ^ʔ z	sə-g ^w əʃ ^ʔ ə-ɣ
maintenant	jusqu'à	turc-langue-INST	1SG.ABS.U-parler-ACMP

« Jusqu'à maintenant, j'ai parlé turc. »

On relèvera que le nom *пз* « nez », assorti d'une postposition, est grammaticalisé comme adverbe de temps.

Ex (659) :

Ай	ипэу	сэ	унэм	сынэсыжыгъ
ɛ-j	jə-pz-w	sɜ	wənɜ-m	sə-nɜsə-ʒ-əɸ
DEM _{PROX} -OBL	3.PL.POSS-nez-ADV	1SG	maison-OBL	1SG.ABS.U-arriver-ITER-ACMP

Litt : En tant que le nez de lui, moi je suis arrivé à la maison.

« Moi, je suis arrivé à la maison avant lui. »

Ex (660) :

Ай	ипэкларэ	ситхыль	седжэжыгъагъ
ɛj	jə-pz-tʃɜrɜ	sjə-txəl	s-jɜ-dʒɜ-ʒə-kəɸ
DEM _{DISTAL} -OBL	3SG.POSS-nez-INST	1SG.POSS-livre	1SG.ABS.A-3SG.OBL.R-lire-ITER-ACMP _{PASSÉ}

Litt : Par le nez de lui/celui, mon livre je l'ai lu itératif.

« Avant ça, j'avais fini mon livre. »

Puisqu'ils sont grammaticalisés, je les glose comme « avant ».

2.7.1.3. Adverbes de manière

Les adverbes de manière sont tous des formes complexes créés par dérivation grâce au morphème adverbial *-ɜw*.

Ex (661) :

А-р	щхафэу	Къэ-ло-щтыгъ
ɛ-r	ʃxɸfɜw	qɜ-ʔ ^w ɜ-ʃtəɸ
DEM _{DISTAL} -ABS	autrement	CIS-dire-INACMP _{PASSE}

« Lui, il tenait un autre discours. » (Littéralement : « Il disait autrement. »)

Dans l'exemple (661) l'adjectif *ʃxɸf* « autre » est dérivé par le suffixe *-ɜw* et devient l'adverbe *ʃxɸfɜw* « autrement ».

Ainsi, dans l'exemple (662), le morphème *tɜrɜɜw* « correctement » est un adverbe dérivé de l'adjectif *tɜrɜɜ* « correct ».

Ex (662) :

тэрээу Седжэшъу
tɛrɛzɛw s-j-ɛ-dʒɛ-ʃʷə
correctement 1SG.ABS.A-3SG.OBL.R-DYN_{PRES}-lire-HBL

« Je peux lire correctement. »

Pareillement, l'adverbe de manière *dɛxɛw* « joliment » est dérivé de l'adjectif *dɛxɛ* « beau ».

Ex (663) :

дахэу утхэшт
dɛxɛw wə-txɛ-ʃt
joliment 2SG.ABS.U-écrire-CERT

« Tu écriras joliment, j'en suis sûr. »

Certains adverbes ne sont pas dérivés et ont la même forme qu'ils soient employés en tant qu'adjectif ou en tant qu'adverbe, comme le montre l'exemple ci-dessous avec l'adjectif « bon » / l'adverbe « bien » *dʒɛʷə* :

Ex (664) :

Уицца дэгъу мэ-лажэ о дэгъу у-еджэ-шт
wə-ʃxɛ dʒɛʷə mɛ-lɛʒɛ wɛ dʒɛʷə wə-jɛ-dʒɛ-ʃt
2SG.POSS-tête bon DYN_{PRES}-travailler 2SG bon 2SG.ABS.A-3SG.OBL.R-lire-CERT

Litt : Ta tête bon travaille, toi bon tu le liras certainement ».

« Tu as la tête bien faite (tu travailles intelligemment), tu vas bien étudier / tu vas réussir dans tes études. »

Les pronoms démonstratifs peuvent devenir des adverbes par dérivation.

Ex (665) :

Ахэ-р-и зивинт-им аштэу кьаклу-аь-эх
ɛ-xɛ-r-əj zivint-əm ɛʃtɛw qɛ-kʰw-ɛx-ɛx
DEM_{DISTAL}-PL-ABS-aussi Zivint-OBL ainsi CIS-aller-ACMP-3PL.ABS.U

« C'est ainsi qu'eux aussi sont venus à Zivint. »

Dans l'exemple (665), l'adverbe *ɛʃtɛw* est une forme complexe créée par composition. Le morphème *ɛ-* est le pronom démonstratif distal, le morphème *ʃə-* est l'applicatif locatif qui a le

sens de « là », le morphème *t(ən)* est le verbe « être debout », et le morphème *-ɜw* est le morphème adverbial (et de converbe). Donc, le syntagme « Celui-là en étant debout là » devient une expression figée ayant pour sens « comme ça », « de la sorte », « ainsi ».

Le pronom démonstratif médial *mɜw* peut également être employé comme adverbe dans le sens de « ainsi ».

Ex (666) :

Ay	урысы-бзэ	цлэ-р-əп	бэзэр-ым
əw	wəɾəsə-bzɜ	ʃʔɜ-rɜ-p	bɜzɜr-əm
mais	russe-langue	(1SG)savoir-DYN _{PRES} -NEG	marché-OBL
moi	зы-сы-плъэхь-агъ		
mɜw	zə-sə-plɜ-h-əɸ		
ainsi	soi_même-1SG.ABS.A-regarder-DEPL-ACMP		

Litt : Mais avec la langue russe je ne sais pas, au marché en étant celui-là je regarde soi-même DEPLACEMENT.

« Mais je ne parle pas le russe ; au marché, je regarde autour de moi comme ça (je suis désorienté). »

Il est possible de créer des adverbes par la reduplication du même adjectif, en suffixant le morphème adverbial *-ɜw* au composé reduplicatif.

Ex (667) :

цыкъцыкъəу	зэгъашлэ
ʃsʔəkʔwʃsʔəkʔwɜw	zɜ-ɸɸ-ʃʔɜ
petit_à_petit	soi_même-CAUS-savoir(IMPER)

Litt : Fait soi savoir petit-petitement.

« Apprends petit à petit. »

Dans l'exemple (667), le complexe unitaire « petit à petit » est créé par la reduplication de l'adjectif « petit » auquel est suffixé le morphème *-ɜw*.

Outre, un paradigme d'adverbes emphatiques existe en abzakh. Ce sont également des complexes unitaires formés par le pronom personnel reduplicatif et dérivés par le morphème adverbial *-ɜw*.

сэр сэрэу	s3rs3r3w	Moi même
ор орэу	w3rw3r3w	Toi même
ежъ ежъырэу	j3zj3z3r3w	Lui même / Elle même
тэр тэрэу	t3rt3r3w	Nous mêmes
шьуэр шьуэрэу	ʃw3rʃw3r3w	Vous mêmes
ежъ ежъырэхэу	j3zj3z3r3x3w	Eux mêmes / Elles mêmes

Tableau 65 : Tableau des adverbes emphatiques

On emploie ces adverbes lorsque l'on veut insister sur le fait que c'est bien la personne qui a fait quelque chose par elle-même.

Ex (668) :

Ap сэ сэрсэрэу сшЫгьэ
 в-г s3 s3rs3r3w s-ʃʷэ-вэ
 DEM_{DISTAL}-ABS 1SG moi_même 1SG.OBL.A-faire-ACMP
 « Moi, j'ai fait moi-même celui-là. »

Ex (669) :

Шьор шьорэу шьуеджэшт
 ʃw3rʃw3r3w ʃw3-j3-d3z3-ʃt
 vous_mêmes 2PL.ABS.A-3SG.OBL.R-lire-CERT
 « Vous allez certainement le lire vous-mêmes. »

Ex (670) :

Бзыльфыгьэр ежъ ежъырэу дэхъашхыгьэ
 bzəlfəv3-r j3zj3z3r3w d3həʃxə-вэ
 femme-ABS/DEF elle_même rire-ACMP
 « La femme, elle-même, a ri. »

Mais il faut bien distinguer les adverbes emphatiques du pronom invariable indépendant. Dans l'exemple (671), on a une structure réfléchie, et l'indice personnel z3- « soi-même » apposé dans le verbe a pour référence le pronom invariable j3z « soi-même ».

Ex (671) :

Бзылъфыгъэр ежым зыщыдэхъашхыжыгы
bzəlfəʁz-r jɜz-(əm) zə-ʃə-dʒhəʃxə-ʒ-əʁ
femme-ABS/DEF soi-même-(OBL) soi_même-LOC_{LA}-rire-ITER-ACMP

« La femme a ri d'elle-même. »

Le pronom *jɜz* « soi-même » peut être marqué par un cas, tandis que les adverbes ne présentent pas cette propriété.

On compte les adverbes emphatiques parmi les adverbes de manière en raison de leur construction, qui se fait par la reduplication des pronoms et l'emploi du morphème adverbial -*ʒw*.

2.7.1.4. L'adverbe de négation

Toute langue a une manière spécifique pour exprimer la non-vérité d'une action ou d'un état ou pour nier la réalisation d'une action. En abzakh, c'est le morphème *-ʒp* qui est postposé au prédicat, verbal ou non-verbal. Il se place à la fin du verbe, après les morphèmes de TAM.

Ex (672) :

тыгъасэ еджапlэм сыкlyагъэп
təʁ^wəse jɜdʒəp^ʔz-m sə-k^{ʔw}-əʁ-ʒp
hier école-OBL 1SG.ABS.U-aller-ACMP-NEG

« Hier, je ne suis pas allé à l'école. »

Les prédicats nominaux peuvent eux aussi être marqués par le morphème de négation.

Ex (673) :

Тэ тылЯлЭп
tɜ tə-ʔelɜ-p
1PL 1PL.ABS.U-enfant-NEG

« Nous, nous ne sommes pas des enfants. »

Dans l'exemple (673), on a un prédicat pronominal, le pronom démonstratif distal est marqué par le morphème de négation *-ʒp*. L'exemple suivant est tiré de mon corpus où le locuteur raconte comment les exilés tcherkesses ont été distribués dans les terres de l'Empire Ottoman.

Ex (674) :

язныкъор	арэп	
jəznəq ^w 3-r	ʋ-r-3p	
moitié-ABS	DEM _{DISTAL} -PRED-NEG	
нахыбэр	коням	ягъаклох
nəxəb3-r	konjə-m	jə-ʋʋ-k ^w 3-x
la_plupart-ABS	Konya-OBL	3PL.OBL.C _{EUR} -CAUS-aller-3PL.ABS.C _{AIRE}

Litt : non ceux-là la moitié, ils font aller le plus beaucoup à Konya.

« Ce n'est pas juste la moitié (du groupe) mais la plupart qu'ils envoient à Konya. » (Dans le contexte où les exilé.e.s tcherkesses ont été distribué.e.s sur le sol de l'Empire ottoman)

Dans les phrases d'interrogation totale, le morphème de négation se place entre les morphèmes de TAM et le morphème interrogatif. Cette contrainte de position engendre la sonorisation de la consonne du morphème de négation, ainsi que l'illustrent les exemples suivants.

Ex (675) :

о	уклорэба
w3	wə-k ^w 3-r3-b-ʋ
2SG	2SG.ABS.U-aller-DYN _{PRES} -NEG-INTER

« Est-ce que tu n'y vas pas, toi ? »

Ex (676) :

еджапэм	уклоцтба
jɛdʒəp ^ʔ 3-m	wə-k ^w 3-ft-b-ʋ
école-OBL	2SG.ABS.U-aller-CERT-NEG-INTER

« N'iras-tu pas à l'école ? »

L'abzakh a une variante de forme de morphème de négation, *mə-*. Elle est employée dans les prédicats secondaires où elle est antéposée. Elle est également utilisée dans une phrase simple uniquement lorsqu'on a une phrase d'interrogation partielle ou injonctive. Dans l'exemple (677), on a un converbatim pour prédicat et dans l'exemple (678) on a un participe.

Ex (677) :

ибзэри	Имгъаклодэу
jə-bzɜ-r-əj	jə-m-kʷ-k ^{ʔwɜd} -ɜw
3SG.POSS-langue-ABS-aussi	3SG.OBL.CEUR-NEG-CAUS-se_perdre-CONV
кЪЫЗЭТЭНАГЪ	
qə-zɜ-tɜ-n-ʋk	
CIS-soi_même-LOC _{DESSUS} -rester-ACMP	

Litt : Ils se sont restés dessus en ne pas perdant leur langue.

« Ils ont vécu ensemble ici et n’ont pas perdu leur langue. / Ils ont vécu ensemble ici, sans perdre leur langue. »

Ex (678) :

ТХЫЛЬ	емыджэрэ	лалэм
[txəl	jɜ-mə-dʒɜ-rɜ]	ʔɛlɜ-m
livre	3SG.OBL.R-NEG-lire-DYN _{PRES}	enfant-OBL
ТХЫЛЪЫР	естыщтэп	
txəl-ər	jɜ-s-tə-ʃt-ɜp	
livre-ABS/DEF	3SG.OBL.R-1SG.OBL.A-donner-CERT-NEG	

« Je ne donnerai certainement pas de livre à l’enfant qui ne lit pas de livre. »

Comme indiqué dessus, cette forme prépositionnelle est également employée dans les prédicats des phrases d’interrogation partielle.

Ex (679) :

хъа	умыклоцт
hɛ	wə-mə-k ^{ʔwɜ} -ʃt
pourquoi	2SG.ABS.U-NEG-aller-CERT

« Pourquoi tu n’iras pas ? / Pourquoi es-tu si résolu à ne pas y aller ? »

Ex (680) :

Та	тхылъыр	ай	емыптыгъ
tɜ	txəl-ər	ɛ-j	jɜ-mə-p-tə-k
quel	livre-ABS	DEM _{DISTAL} -OBL	3SG.OBL.R-NEG-2SG.OBL.A-donner-ACMP

(Litt. : « Quel livre tu n’as pas lui donné ? »)

« C'est quel livre que tu ne lui as pas donné ? »

Les phrases d'interrogation partielle seront analysées en détail dans le chapitre IV. « Types de phrases » dans cette thèse.

En abzakh, l'emploi des adverbes comme « rien », « jamais » etc. n'exclut pas l'emploi du morphème de négation $-(з)p$.

Ex (681) :

зыпари яшлэрэп
зэрвэрэј је-ј'з-гз-р
rien 3PL.OBL.A-faire-DYN_{PRES}-NEG

« Ils ne font rien. / Ils n'en font pas une rame. » (Dans le contexte : Les enfants des riches ne travaillent pas.)

Ex (682) :

зы дахъа къақложыгъэе мыдий
зэ даха қә-к'wз-з-әк-зр мәдәј
jamais encore CIS-aller-ITER-ACMP-NEG ici

« Il n'est plus jamais revenu ici. »

2.7.1.5. Adverbes de quantité

On compte dans cette sous-classe les adverbes suivants : $t'зk'w$ « peu », $b\text{ә}/з$ « trop/très », $bзw$ « beaucoup ». Parmi ces adverbes, seul « beaucoup/très », $bзw$, est dérivé de l'adjectif « beaucoup », $bз$.

Ex (683) :

Адыгабзэ бащэ ищлэрэп
вдәкв-бзз бә/з је-ј'з-гз-р
Adyghé-langue trop 3SG.OBL.A-savoir-DYN_{PRES}-NEG

« Elle ne parle pas trop l'adyghé. »

$b\text{ә}/з$ « trop » est employé dans le sens excessif donc il a une connotation plutôt négative, tandis que $bзw$ est employé dans le sens de « beaucoup » montrant un degré intermédiaire.

Ex (684) :

сэ	бэу	седжагъ	унивэрситэтым	сыкӀуагъ
sɜ	bɜw	s-jɜ-dʒ-ɐk	univɜrsitɜjt-əm	sə-k ^{ɔw} ɐ-k
1SG	beaucoup	1SG.ABS.A-3SG.OBL.R-lire-ACMP	université-OBL	1SG.ABS.U-aller-ACMP

« Moi, j'ai étudié beaucoup, je suis allée à l'université. »

Les adverbes de quantité n'ont pas de place fixe dans la phrase.

Ex (685) :

ТекӀу	адыга-бзэ	си-тележэха-н
t ^ɔ k ^{ɔw}	ɐdɐkɐ-bzɜ	sə-tɜj-lɜzɜ-hɐ-n
peu	adyghé-langue	1SG.ABS.U-LOC _{dessus} -travailler-ITER-PROB

Litt : Je travaillerai probablement un peu la sur langue adyghé.

« Que je m'occupe un peu de l'adyghé. » / « Je m'intéresse maintenant à l'adyghé. » / « Je fais quelque chose pour l'adyghé. »

Dans l'exemple (685), le morphème *t^ɔk^{ɔw}* « peu » est un adverbe. S'il était un adnominal, il serait postposé au nom « adyghé-langue ».

2.7.2. Les adverbes qui déterminent les adjectifs ou d'autres adverbes

Il y a des adverbes qui déterminent d'autres adverbes ou des adjectifs. On compte les adverbes de degré dans ce groupe.

Adverbes de degré

L'abzakh a l'adverbe *-dɜd* « très » qui se suffixe aux adjectifs.

Ex (686) :

мы	пщашэр	дахэдэд
mə	pʃɐʃɜ-r	dɜxɜ-dɜd
DEM _{PROX}	fille-ABS	beau-très

« Cette fille est très belle. »

Si l'adjectif qu'il détermine devient un adverbe, il se place entre l'adjectif et le morphème adverbial *-ɜw*.

Ex (687) :

дахэдэдэу кьэлo
dɛxɛ-dɛd-ɛw q-ɛ-ʔwɛ
belle-très-ADV CIS-DYN_{PRES}-dire

Litt : (Il) dit très bellement.

« Il chante très bien. »

On a un adjectif qui s'emploie comme adverbe car il a un usage augmentatif. C'est l'adjectif *ʒə* « grand / ancien / vieux », qui est attaché à l'adjectif et qui perd sa voyelle finale.

Ex (688) :

мыди унэ иныжъ горэ щыт
mɛdɔj wɛnɛ jɛnɛ-ʒ ɡʷɛrɛ ʃɔ-t
ici maison grand-AUG quelconque LOC_{LA}-être_debout

« Ici, il y a une très grande maison. »

Si le nom est marqué par le pluriel, alors c'est l'adjectif qui est le support de ce dernier. Mais quand le morphème augmentatif le détermine aussi, le pluriel se place après l'augmentatif :

Ex (689) :

унэ иныжъхэр ялах
wɛnɛ jɛnɛ-ʒ-xɛ-r jɛ-ʔɛ-x
maison grand-AUG-PL-ABS 3PL.OBL.A-avoir-3PL.ABS.P

« Ils ont des maisons très grandes. »

Comparatif & Superlatif

En abzakh, la construction pour former un comparatif et un superlatif est très simple. Le comparatif se forme par antéposition au nom du morphème comparatif *nɛχ* « plus », et le superlatif par antéposition de *jɛnɛχ*, un complexe qui se compose du 3PL.POSS *jɛ-* préfixé au même morphème comparatif *nɛχ* (soit « leur » + « plus ») (Paris 1989: 172). Comme C. Paris le fait dans son esquisse d'abzakh, on se contente d'une analyse brève ici.

Ex (690) :

Нэхъ унэ ин горэ кьэсщэфыщт
naχ wənɜ jən gʷɜrɜ qɜ-s-ʃɜfə-ʃt
plus maison grand quelconque CIS-1SG.OBL.A-acheter-CERT

« Je vais acheter une maison plus grande. » (Elicitation à partir du turc, 2018-2021.)

Comme on voit dans l'exemple (690), le nom est déterminé par l'adjectif « grand » *jənə*, qui a perdu sa voyelle finale et qui lui est postposé. Toutefois, l'adverbe comparatif *nəχ* « plus » est antéposé au nom.

Si l'on a le nom comparé et le nom standard, l'élément de comparaison est marqué par la postposition instrumentale.

Ex (691) :

ай имэлы тэ тицэлы килотфыклэ нахыб
ə-j jə-mɜlə tɜ tjə-mɜlə kilo-tfə-tʃʷɜz nəχə-b
DEM_{DISTAL}-OBL 3SG.POSS-mouton 1PL 1PL.POSS-mouton kilo-cinq-INST plus-grand

Litt. « à lui leur mouton nous notre mouton avec cinq kilos plus grand »

« Leur mouton est cinq kilos de plus grand que notre mouton. »

Ce type de comparaison est appelé comme *locational comparatives* (Stassen 1984).

L'adverbe comparatif peut déterminer un autre adverbe mais non pas un adjectif.

Ex (692) :

мэфэ пщыкутфl-клэрэ lэалэ-хэ-м-и нахъ
mɜfɜ pʃəqʷətʃʷɜrɜ ʎɜlɜ-xɜ-m-əj nəχ
jour quinze-INST garçon-PL-OBL-aussi plus
дэгъу адыга-бзэ зэрагъащлагъ
dɜvʷə ɜdəka-bzɜ zɜ-rɜ-kɜ-ʃʷ-ɜk
bien adyghé-langue soi_même-3PL.OBL.C_{EUR}-CAUS-savoir-ACMP

Litt : Avec quinze jours les garçons aussi ont soi-même fait savoir plus bien la langue adyghé.

« Les enfants aussi ont mieux appris l'adyghé en quinze jours. »

De même, il se peut que l'adverbe comparatif détermine uniquement l'adjectif, qui n'a pas de tête nominal. Dans ce cas, c'est l'adjectif qui est marqué par le cas requis.

Ex (693):

Нахыбыбэр	сэ	сэшхы		
пəχ-ə-bз-г	sз	s-з-ʃxə		
plus-EPH-beaucoup-ABS	1SG	1SG.OBL.A-DYN _{PRES} -manger		

« Moi, je mange la plupart. »

Ceci peut être le résultat du fait que les frontières entre les classes morphosyntaxiques sont très fine.

Quant à la forme du superlatif *jənvəχ* (littéralement leur plus), elle est aussi antéposée au nom qui est la tête du syntagme nominal.

Ex (694) :

Янэхъ	унэ	иныр	о	къэпщэфыгъ
jənvəχ	wənz	jənə-г	(wз)	qз-p-ʃzɸə-к
le_plus	maison	grand-ABS/DEF	2SG	CIS-2SG.OBL.A-acheter-ACMP

« Toi, tu as acheté la plus grande maison. »

Il se peut que, comme le morphème comparatif, la forme supérative détermine l'adjectif dont la tête nominale est ellipsée :

Ex (695) :

Янэхъ	иныр	о	къэпщэфыгъ	
jənvəχ	jənə-г	(wз)	qз-p-ʃzɸə-к	
le_plus	grand-ABS/DEF	2SG	CIS-2SG.OBL.A-acheter-ACMP	

« Tu as acheté la plus grande. »

2.7.3. Les adverbess qui modifient le type de phrase

2.7.3.1. L'adverbe interrogatif

L'adverbe marquant l'interrogation détermine le verbe mais sa portée sémantique porte sur toute la phrase. C'est pour cela que je le considère parmi les adverbess qui modifient le type de phrase.

L'adverbe interrogatif a pour signifiant *-v*, qui se place dans la dernière case du prédicat.

Ex (696) :

ПСЫ КЪЫСЭПТЫНА

psə qə-s3-p-tə-n-ə

eau CIS-1SG.OBL.R-2SG.OBL.A-donner-PROB-INTER

« Est-ce que tu pourrais me donner de l'eau ? » (exemple construit, contexte : une personne demande poliment à boire)

Ex (697) :

ТХЫЛЪЫМ УЭДЖАГЪА

txəł-əm wə-j3-dʒə-ɤ-ə

livre-OBL 2SG.ABS.A-3SG.OBL.R-lire-ACMP-INTER

« Est-ce que tu as lu le livre ? »

Comme on le voit dans les exemples (696) et (697), l'adverbe interrogatif est employé dans les phrases interrogatives totales, qui requièrent « oui » ou « non » comme réponse.

Comme mentionné dans le chapitre « adverbe de négation », l'adverbe de négation et l'adverbe d'interrogation peuvent coexister. Dans ce cas, le morphème d'interrogation sonorise le morphème de négation.

Ex (698) :

(o) уклопэба

(w3) wə-k^{ʔw3}-r3-b-ə

(2SG) 2SG.ABS.U-aller-DYN_{PRES}-NEG-INTER

« Est-ce que tu n'y vas pas, toi ? »

L'adverbe interrogatif peut aussi déterminer des prédicats non-verbaux.

Ex (699) :

МЫ КЪАЛЭР ДАХЭБА

mə qəl3-r dəx3-b-ə

DEM_{PROX} ville-ABS beau-NEG-INTER

« Est-ce que cette ville n'est pas belle ? »

Outre cet adverbe interrogatif, l'abzakh a d'autres adverbes interrogatifs pour créer des phrases d'interrogation partielle :

таштэу	<i>tɕʃtɕw</i>	« comment ? »
сыдыгъо	<i>sədəʋʷz</i>	« quand ? »
хъа	<i>hɐ</i>	« pourquoi »

Tableau 66 : Les adverbess d'interrogation partielle

Ex (700) :

таштэу хъушт мыр
tɕʃtɕw χ^wə-ʃt мə-г
 comment être-CERT DEM_{PROX}-ABS

Litt : Comment deviendra certainement ceci?

« Comment ça va se faire ? »

L'interrogatif *tɕʃtɕw* « comment ? » a un équivalent créé par supplétion, qui est composé par le pronom *səd* « quoi ? », le converbe *fɕdɕ(w)* « en ressemblant » ayant toujours le même sens « comment ».

Ex (701) :

Сыд фэдэ хъушт мыр
səd fɕdɕ χ^wə-ʃt мə-г
 comment être-CERT DEM_{PROX}-ABS

Litt : comment ceci deviendra certainement?

« Comment ça va se faire ? »

Un autre adverbe interrogatif est *sədəʋʷz* « quand », qui lui-même est une forme complexe : *səd* « quoi » et *əʋʷz* « temps ». La voyelle /ə/ est un épenthétique.

Ex (702) :

Сыдыгъо ебгъацлагъ сян мыр
sədəʋʷz jɕ-b-ʋz-ʃʋ-ʋ sjɐ-n мə-г
 quand 3SG.OBL.C_{AIRE}-2SG.OBL.C_{EUR}-CAUS-savoir-ACMP 1SG.POSS-maman DEM_{PROX}-ABS

Litt : Quand tu l'as fait savoir ma mère ?

« Quand est-ce que tu lui as appris ceci maman ? »

L'adverbe *hɐ* a le sens « pourquoi ».

Ex (703) :

Хъа умыклоцт
hə wə-mə-kʷə-ʃt
pourquoi 2SG.ABS.U-NEG-aller-CERT

« Pourquoi tu n'iras pas certainement ? » (Dans le contexte : à l'école)

Rappelons-nous que même si les adverbes d'interrogation partielle ont un verbe pour prédicat, ce dernier est marqué par la variante de forme prépositionnel de négation *mə-*. Je vais l'analyser plus en détail dans le chapitre IV « Les types de phrases ».

Il faut également préciser que les adverbes de temps ne peuvent pas être marqués par un cas.

2.7.3.2. Les adverbes énonciatifs

Les adverbes énonciatifs sont des adverbes qui exprime le point de vue du locuteur. Eux aussi, déterminent le verbe ou un prédicat non verbal mais leur portée sémantique englobe la phrase entière. En abzakh, ce sont des complexes unitaires.

Ex (704) :

ар пхэнч сэрыклэ
ə-ɾ pχɛntʃ sɛrətʃʷɛ
DEM_{PROX}-ABS faux à_mon_avis

Litt : Avec moi, celui-là faux.

« A mon avis, c'est faux. »

Dans l'exemple (704), l'adverbe énonciatif « à mon avis » est un complexe unitaire : Il se compose du pronom personnel de 1^{ère} personne du singulier et la postposition instrumentale.

Dans l'exemple suivant, l'adverbe énonciation *ʃəpɔtʃʷɛ* « vraiment » est composé par l'adjectif « vrai » et la postposition instrumentale.

Ex (705) :

къэнэжъыгъэр шыпкъэклэ нэбгырищ
qɛ-nɛ-ʒə-βɛ-ɾ ʃəpɔtʃʷɛ nɛβkəɾjə-ʃ
CIS-rester-ITER-ACMP-ABS vraiment personne-trois

« Ceux qui sont restées sont vraiment trois personnes. » (Dans le contexte : le nombre des personnes dans l'équipe qui publieront des livres en adyghé.)

Pour conclure la partie réservée aux adverbes, on peut résumer qu'en abzakh il y a trois types d'adverbes selon leurs compatibilités syntaxiques et sémantiques : les adverbes qui déterminent les verbes, les adverbes qui déterminent les verbes mais ont une portée sémantique qui englobe la phrase et les adverbes qui déterminent des adjectifs ou d'autres adverbes.

Voici le tableau récapitulatif des adverbes en abzakh :

Adverbes en abzakh		
Les adverbes qui déterminent les verbes	Les adverbes qui déterminent le prédicat avec une portée sémantique plus large	Les adverbes qui déterminent adjectifs ou adverbes
Adverbes de mouvement	Adverbe interrogatif	Adverbes de degré
Adverbes de temps	Adverbes énonciatifs	
Adverbes de manière		
Adverbes de lieu		
Adverbe de négation		
Adverbes de quantité		

Tableau 67 : Tableau des adverbes en abzakh

Chapitre 3. Phrases complexes : coordination & subordination

Dans un point de vue classique, la coordination et la subordination diffèrent l'une de l'autre par une hiérarchie entre les propositions qui forment la phrase complexe. Plusieurs tests (comme le test de négation, d'extraction etc.) sont à la disposition du linguiste pour déterminer si deux propositions sont placées à un même niveau (coordination) ou dans une relation hiérarchique (subordination). Toutefois, une autre approche est proposée par Isabelle Bril et Georges Rebuschi : dans certaines constructions, coordination et subordination fonctionnent comme un seul et même phénomène, comme dans la langue nêlêmwa, où la conjonction *me* « et » construit aussi les subordonnées de but et la complémentation des prédicats comportant une visée. On reproduit les exemples ici (Bril & Rebuschi 2006: 17) :

Ex (706) :

hma tabö kot me~ma kââlek o na â Pum
très tomber pluie COMP impossible IRR 1SG aller Poum

« Il a tellement plu que je ne peux aller à Poum. » (Il a trop plu et je ne peux aller à Poum)

Ex (707) :

kia [yeewan [me i horêân]]
il.n'y.a.pas temps COMP 3SG souffler

« Il n'a pas le temps de se reposer. »

Pour le tcherkesse, en revanche, il n'y a pas d'argument saillant qui amènerait à aller dans le sens d'une modélisation unifiée de la coordination et de la subordination. Le critère selon lequel l'une comporte une hiérarchisation (la subordination) tandis que l'autre serait « égalitaire » ne se trouve pas infirmé par des exemples tcherkesses. Si, instruit par l'exemple du nêlêmwa, on recherche un coordonnant qui crée des phrases complexes ayant à la fois des propriétés de la subordination et des propriétés de la coordination, on observe pourtant un cas intéressant. Il s'agit du morphème *-taj*, ordinairement traduit par « puisque ». Dans l'exemple (708), la proposition créée par *-taj* « puisque » ne peut pas fonctionner comme une phrase libre, et pourtant le prédicat est marqué par le morphème de négation ordinairement sélectionné par les prédicats des phrases libres.

Ex (708) :

Зыпари	яфэшлыштэптий	шэшым	кьэклошьюгьэхэп
zəpəɾəj	jɐ-fɜ-ʃʷɜ-ʃt-zp-təj	ʃɜʃ-əɪm	qɜ-kʷə-ʃʷə-kɜ-x-zp
rien	3PL.OBL.A-BEN-faire-CERT-NEG-puisque	nuit-OBL	CIS-ALLER-HBL-ACMP-3PL.ABS.U-NEG

Litt : Puisqu'ils n'auraient rien pu faire, ils n'ont pas pu aller CISLOCATIF la nuit.

« Puisqu'ils n'auraient rien pu faire (pour lui), ils ont décidé de ne pas tenter de venir la nuit. »

(Contexte : La neige bloque les routes) (Texte : « Un courrier bloqué par la neige » ; DOI :

<https://doi.org/10.24397/pangloss-0007951#S14>)

On a pris soin de vérifier que l'emploi de la proposition subordonnée de l'exemple (708) comme une phrase libre est refusé par les locuteurs.

À ce stade de l'analyse, on aimerait disposer d'éléments diachroniques susceptibles d'éclairer le comportement particulier de ce morphème *-təj*. Néanmoins, je ne dispose actuellement ni d'une reconstruction pour ce morphème, ni de cognats plausibles dans des dialectes voisins. On se contentera donc de rapporter les éléments ci-dessus, seuls dans la langue à évoquer une ressemblance entre la coordination et la subordination.

Dans ce qui suit, coordination et subordination restent séparés, très classiquement.

3.1. Coordination

La coordination est définie par Françoise Guérin comme une relation de mise en équivalence syntaxique de deux unités (parfois plus) qui appartiennent à la même classe syntaxique ou à des classes du même groupe par l'intermédiaire d'un connecteur qu'on appelle coordonnant (séminaires de linguistique, Université Sorbonne Paris Cité, 2018-2019). Elle se distingue de la juxtaposition par l'emploi d'un morphème grammatical qui appartient à la classe des connecteurs coordonnants. C'est l'unique façon de pouvoir avoir dans une même phrase deux unités assumant la même fonction actancielle, ou deux prédicats équivalents (à un même niveau de hiérarchie syntaxique). La suppression du composant coordonné et du coordonnant ne rend pas la phrase asyntaxique. Haspelmath donne une définition de la coordination qui atteint un niveau élevé de généralité, et qui introduit en outre un aperçu qui concerne la sémantique, soulignant comme un élément distributif dans la coordination.

« The term coordination refers to syntactic constructions in which two or more units of the same type are combined into a larger unit and still have the

same semantic relations with other surrounding elements. » (Haspelmath, 2007 : 1)

Ainsi, la phrase coordonnée se distingue de la phrase subordonnée par le fait que les deux prédicats seraient à égalité, dans la mesure où l'un n'est pas dominant par rapport à l'autre comme dans la subordination. (Cette symétrie des termes coordonnés n'est à l'évidence que relative : l'ordre linéaire dans "a et b" et dans "b et a", à lui seul, peut comporter des implications qui suggèrent une forme de hiérarchisation et de primauté du premier terme.)

Si l'on se tourne vers l'abzakh, la coordination reste un domaine peu étudié. Je n'ai relevé que de brèves mentions dans l'esquisse grammaticale du kabarde (tcherkesse oriental). Il faut reconnaître que la morphosyntaxe flamboyante du tcherkesse attire d'abord l'attention vers d'autres dimensions.

Les coordonnants sont présentés ci-dessous avec leurs éventuelles variantes de forme.

type d'élément coordonné	forme	glose
non prédicatifs	-rз -рэ	« et »
prédicatif	<i>jətʃʲəj</i> икли	« et »
non prédicatifs	-əj -ий	« (et) aussi »
prédicatif	<i>ew</i> ау	« mais »
prédicatif	<i>ʃhɐ</i> шхьа, <i>ʃhɐtʃʲʲɛ</i> шхьаклэ, <i>ʃhɐtʃʲʲɛrɛ</i> шхьаклэрэ	« mais »
tous	<i>jɛ</i> ... <i>jɛ</i> е...е	« soit... soit » / « ou... ou »
prédicatif	<i>sədɐ</i> <i>zəpʲʲɛtʃʲʲɛ</i> сыда зыпӀокӀэ	« car »

Tableau 68 : Tableau des coordonnants

Dans le tableau ci-dessus, on observe plusieurs coordonnants qui reçoivent la même glose en français. Il s'agit bel et bien de morphèmes ayant un même équivalent en français, de sorte qu'il est manifestement nécessaire d'aller au-delà des informations rassemblées dans le tableau et analyser successivement chacun des coordonnants.

Le coordonnant -rз « et »

Pour exprimer la valeur d'addition, d'énumération, l'abzakh a tout d'abord le coordonnant *-rз* « et ». Celui-ci ne coordonne que les unités non prédicatives, en se suffixant à ces dernières. Ainsi, il est répété après chaque unité coordonnée.

Ex (709) :

ИЯЛЭМ	шыпсырэ	мамысэрэ	ишхыгъэ
ʔelɜ-m	ʃəpsə-rɜ	maməsɜ-rɜ	jə-ʃxə-ʋɜ
enfant-OBL	chipsi-et	mamise-et	3SG.OBL.A-manger-ACMP

« L'enfant a mangé du chipsi et du mamise. »

Dans cet exemple *-rз* « et » connecte deux noms jouant le rôle du patient d'un verbe bivalent transitif et donc tous deux assument la même fonction syntaxique. Il peut y avoir une énumération plus longue.

Ex (710) :

Бэдзэрым	шайрэ	къахьаорэ	хьажьыгъэрэ	къыщысцэфыгъ
bɛdʒɛr-əm	ʃej-rɜ	qəhwɜ-rɜ	hɛʒəʋɜ-rɜ	qə-ʃə-s-ʃɜfə-ʋ
marché-OBL	thé-et	café-et	farine-et	CIS-LOC _{LA} -1SG.OBL.A-acheter-ACMP

« J'ai acheté du thé, du café et de la farine au marché. »

Dans l'exemple suivant, ce coordonnant met en relation deux noms propres qui assument tous deux le rôle de terme U du verbe.

Ex (711) :

Мэзанэрэ	Сэтэнайрэ	джэгум	къызэдэкIуагъэх
mɛzənɜ-rɜ	sɛtɛnɛj-rɜ	ɖʒɜg ^w ə-m	qə-zɜ-dɜ-k ^{ʔw} ɛ-ʋ-ɜx
Mezane-et	Setenay-et	mariage-OBL	CIS-soi_même-COM-aller-ACMP-3PL.ABS.U

« Mezane et Setenay sont venues ensemble au mariage. »

Ainsi, des pronoms peuvent être coordonnés par ce coordonnant.

Ex (712) :

Орэ сэрэ орэд кыитэлон
wз-гз sз-гз wзгэд qə-tз-ʔwз-n
2SG-et 1SG-et chanson CIS-1PL.OBL.A-dire-PROB

« Toi et moi, nous chanterons une chanson. » / « Toi et moi, chantons une chanson. »

L'abzakh étant une langue « pro-drop », le morphème *-гз* « et » est employé seulement dans le nom si le pronom est élide.

Ex (713) :

сянэрэ сыдэтхэ
sjə-nз-гз sə-d-з-txз
1SG.POSS-mère-et 1SG.ABS.U-COM-DYN_{PRES}-écrire

Litt : Et ma mère j'écris avec (elle).

« J'écris avec ma mère. »

Le coordonnant jətʃʔəj « et »

Le coordonnant *jətʃʔəj* « et » coordonne deux prédicats.

Ex (714) :

Бзыльфыггэр лым епльыгъ икИи икИыгъ
bzəlfəvз-г lʔə-m jз-plə-к jətʃʔəj jə-tʃʔə-к
femme-ABS/DEF homme-OBL 3SG.OBL.R-regarder-ACMP et LOC_A_L'INTÉRIEUR-sortir-ACMP

« La femme a regardé l'homme et est sortie. »

Dans de rares cas, le deuxième prédicat peut être déterminé par un adverbe de temps qui apparaît après le coordonnant *jətʃʔəj* « et ». Cette construction est parallèle au français « et puis ».

Ex (715) :

Иялэм	ишхын	ишхыгъ
ʔelɛ-m	jə-ʃxən	jə-ʃxə-ʋ
enfant-OBL	3SG.POSS-repas	3SG.OBL.A-manger-ACMP
икли	итІанэ тхыль	еджагъ.
jətʃʔəj	jətʔənɛ tɣəl	jɛ-dʒɛ-ʋ
et	puis livre	3SG.OBL.R-lire-ACMP

« L'enfant a mangé son repas et puis il a lu un livre. »

Ce coordonnant se place, canoniquement, entre les deux propositions.

Ex (716) :

Бзыльфыгъэр	лым	еплыгъ
bzɛlfəʋɛ-r	ʔə-m	jɛ-plə-ʋ
femme-ABS/DEF	homme-OBL	3SG.OBL.R-regarder-ACMP
икли	лыр	икІыгъ
jətʃʔəj	ʔə-r	jə-tʃʔə-ʋ
et	homme-ABS/DEF	LOCÀ_L'INTÉRIEUR-sortir-ACMP

« La femme a regardé l'homme et l'homme est sorti. »

Cependant, le locuteur possède une latitude de choix : la place du coordonnant peut être modifiée, en le déplaçant jusqu'à la fin de l'énoncé.

Ex (717) :

пшъашъэм	орэд	къауагъэп	къашагъэп	икли
pʃɛʃɛ-m	wɛrɛd	qɛ-ʔʋɛ-ʋ-ɜp	qɛʃɛ-ʋ-ɜp	jətʃʔəj
filie-OBL	chanson	CIS-chanter-ACMP-NEG	danser-ACMP-NEG	et

« La fille n'a ni chanté ni dansé. »

Dans l'exemple ci-dessus, le coordonnant est employé à la fin de la deuxième proposition coordonnée. Ce même exemple montre également que l'emploi du morphème de négation est suffisant, en association avec la coordination, pour obtenir le sens de « ni...ni ».

Ce coordonnant est employé même si les sujets sont différents.

Ex (718) :

Бзылъфыгъэм	лЫр	ильэгъугъ		
bzəlfəvz-m	lʔə-r	jə-ɬzvʷə-v		
femme-OBL	homme-ABS/DEF	3SG.OBL.A-voir-ACMP		
икӀи	лЫр	икӀыгъ		
jətʃʔəj	lʔə-r	jə-tʃʔə-v		
et	homme-ABS/DEF	LOC _A _L'INTÉRIEUR-sortir-ACMP		

« La femme a vu l'homme et l'homme est sorti. »

Quand les sujets sont les mêmes, on est libre d'élider le sujet (nominal aussi bien que pronominal) dans la deuxième proposition.

Ex (719) :

Бзылъфыгъэр	лым	еплъыгъ	икӀи	икӀыгъ
bzəlfəvz-r	lʔə-m	jz-plə-v	jətʃʔəj	jə-tʃʔə-v
femme-ABS/DEF	homme-OBL	3SG.OBL.R-regarder-ACMP	et	LOC _A _L'INTÉRIEUR-sortir-ACMP

« La femme a regardé l'homme et est sortie. »

Dans l'exemple (719), les sujets de deux propositions sont identiques : « femme ». Il est marqué par l'absolutif dans les deux propositions. Mais même lorsque les sujets sont marqués par des cas différents, il est possible d'ellipser le sujet de la deuxième proposition.

Ex (720) :

Бзылъфыгъэм	лЫр	ильэгъугъ	икӀи	икӀыгъ
bzəlfəvz-m	lʔə-r	jə-ɬzvʷə-v	jətʃʔəj	jə-tʃʔə-v
femme-OBL	homme-ABS/DEF	3SG.OBL.A-voir-ACMP	et	LOC _A _L'INTÉRIEUR-sortir-ACMP

« La femme a vu l'homme et est sortie. »

Dans l'exemple ci-dessus, le sujet des deux propositions est le même : « femme ». Dans la première proposition, il est marqué par absolutif alors que dans la deuxième, s'il était exprimé, il serait marqué par l'oblique. Pour autant, ceci n'empêche pas l'ellipse du deuxième sujet dans le syntagme nominal.

En abzakh, la situation la plus fréquente (dans une proportion qui reste à quantifier) est que le sujet soit exprimé dans la première proposition, et élidé dans la seconde. Néanmoins, il est

également possible d'élider le sujet dans la première proposition et de l'expliciter dans la deuxième. Ce phénomène de cataphore est illustré par l'exemple (721).

Ex (721) :

лЫр	илъэгъугъ	икли	бзылъфыгъэр	иклыгъ
lʔə-r	jə-ɬevʷə-ɸ	jətʃʔəj	bzəɬfəvə-r	jə-tʃʔə-ɸ
homme-ABS/DEF	3SG.OBL.A-voir-ACMP	et	femme-ABS/DEF	LOC _A _L'INTÉRIEUR-sortir-ACMP

Littéralement : « Elle a vu l'homme et la femme est sortie. »

« La femme a vu l'homme et est sortie. »

Le choix ouvert entre anaphore et cataphore du sujet a partie liée avec des phénomènes pragmatiques. Il a une incidence sur la mise en valeur de telle ou telle dimension de l'énoncé (organisation de la structure de l'information). Élider le sujet de la première proposition a pour effet de mettre l'accent sur l'action décrite dans la deuxième proposition. Tandis que si le sujet de la deuxième proposition est élidé, cela met en valeur l'action exprimée dans la première proposition.

Le coordonnant -əj « (et) aussi »

L'abzakh possède en outre un autre coordonnant, -əj « (et) aussi », qui coordonne des morphèmes non prédicatifs.

Ex (722) :

О	мы	тхылыри
w3	mə	txəɬ-ər-əj
2SG	DEM _{PROX}	livre-ABS-et_aussi
адырэри	къосты(хэ)н	
ədrɜ-r-əj	q-w3-s-tə-(xɜ)-n	
autre-ABS-et_aussi	CIS-2SG.OBL.R-1SG.OBL.A-donner-(3PL.ABS.P)-PROB	

« Je te donnerai probablement ce livre et aussi l'autre. »

Dans l'exemple (722), le coordonnant coordonne un nom et un pronom. Mais bien évidemment, il peut coordonner deux morphèmes appartenant à la même classe syntaxique :

Ex (723) :

Іялэм	шыпси	пласти	ышхыгъэп
ʔɛlɛ-m	ʃɛpsə-j	pʔɛstə-j	jə-ʃxə-ʋ-зр
enfant-OBL	chipsi-et_aussi	pʔaste-et_aussi	3SG.OBL.A-manger-ACMP-NEG

« L'enfant n'a pas mangé de chipsi, ni de p'aste non plus. »

Comme l'exemple (723) nous le montre, pour obtenir le sens de « ni...ni », il suffit de marquer le verbe par le morphème de négation. C'est toujours le même coordonnant qui est employé pour lier les coordonnés.

Lorsque le coordonnant *-əj* est employé avec un seul élément, il prend le sens de « aussi ».

Ex (724) :

Іялэм	шыпси	ышхыгъ
ʔɛlɛ-m	ʃɛpsə-j	jə-ʃxə-ʋ
enfant-OBL	chipsi-aussi	3SG.OBL.A-manger-ACMP

« L'enfant a aussi mangé du chipsi. »

Pour avoir le sens de « non plus », il suffit de nier le prédicat en conservant le coordonnant.

Ex (725) :

Іялэм	шыпси	ышхыгъэп
ʔɛlɛ-m	ʃɛpsə-j	jə-ʃxə-ʋ-зр
enfant-OBL	chipsi-aussi	3SG.OBL.A-manger-ACMP-NEG

« L'enfant n'a pas mangé de chipsi non plus. »

Ce morphème *-əj* « aussi » est employé dans la création des pronoms emphatiques (voir le chapitre I. la partie « Pronoms emphatiques »).

Ex (726) :

Сэрий	сышхьамып	я
sɛrɛj	sə-ʃhɛmɛp	jɛ
moi_aussi	1SG.ABS.U-coquin	hein

« Bah, moi aussi, j'étais coquin ! »

Le coordonnant jз...jз « ou...ou »

Le coordonnant *jз...jз* « ou... ou » / « soit... soit » est un coordonnant avec une valeur de disjonction. Il est employé pour coordonner deux procès entre lesquels un choix doit avoir lieu.

Ex (727) :

Е	къакло	е	къатхэ
jз	qø-kʷэ	jз	qø-txэ
soit	CIS-aller(IMPER)	soit	CIS-écrire(IMPER)

« Soit viens, soit écris ici. »

Ex (728) :

Е	еджэщт	е	лажэщт
jз	jз-dʒз-ft	jз	ləʒз-ft
soit	3SG.OBL.R-étudier-CERT	soit	travailler-CERT

« Soit il étudiera, soit il travaillera. »

Il peut également coordonner deux unités de même classe non prédicatives :

Ex (729) :

Е	мы	тхылъым	е	адрэм	уеджэщт
jз	mə	txəl-əm	jз	ədrɛ-m	wə-jз-dʒз-ft
soit	DEMPROX	livre-OBL	soit	autre-OBL	2SG.ABS.A-3SG.OBL.R-lire-CERT

« Tu liras soit ce livre soit l'autre. »

Ce connecteur semble être un emprunt au turc *ja...ja*. Mais mon informateur F.H. m'a confirmé qu'il était aussi employé dans le Caucase, ce qui suggère que l'emprunt est ancien (peut-être par l'intermédiaire de langues turciques parlées dans le Caucase).

Le coordonnant ew « mais »

On commencera l'exposé au sujet des coordonnants adversatifs (employés pour coordonner deux phrases indépendantes dont l'une a une valeur adversative par rapport à l'autre) par le coordonnant *ew* « mais ». Signalons toutefois que ce coordonnant paraît assez peu fréquemment employé par mes locuteurs, qui lui préfèrent un autre coordonnant adversatif, qu'on abordera aussitôt après : *fhv*.

Ex (730) :

Бзылъфыгъэм	лЫм	шхын	фигъэхазырыгъ
bzəlfəvz-m	lʔə-m	ʃxən	f-jə-vz-xəzəgə-v
femme-OBL	homme-OBL	repas	BEN-3SG.OBL.C _{EUR} -CAUS-préparer-ACMP
ау	лЫм	ишхыгъэп	
əw	lʔə-m	jə-ʃxə-v-zp	
mais	homme-OBL	3SG.OBL.A-manger-ACMP	

« La femme a préparé un repas pour l’homme, mais l’homme ne l’a pas mangé. »

Les phrases coordonnées par « mais » ont les mêmes caractéristiques syntaxiques que celles coordonnées par *jətʔəj* « et ». Ainsi, il est possible de recourir aux procédés d’anaphore et de cataphore décrits ci-dessus, par l’ellipse des sujets s’ils sont identiques.

Ex (731) :

Бзылъфыгъэм	лЫр	ильэгъугъ	ау	икЫгъ
bzəlfəvz-m	lʔə-r	jə-lzvə-v	əw	jə-tʔə-v
femme-OBL	homme-ABS/DEF	3SG.OBL.A-voir-ACMP	mais	LOC _A _L’INTÉRIEUR-sortir-ACMP

« La femme a vu l’homme mais elle est partie. »

Dans l’exemple ci-dessus, il est impossible d’interpréter cette phrase comme « La femme a vu l’homme et il est sorti ». Si les sujets sont différents, surtout quand c’est une 3^{ème} personne du singulier, il faut l’exprimer.

Ex (732) :

Бзылъфыгъэм	лЫр	ильэгъугъ	ау	лЫр	икЫгъ
bzəlfəvz-m	lʔə-r	jə-lzvə-v	əw	lʔə-r	jə-tʔə-v
femme-OBL	homme-ABS/DEF	3SG.OBL.A-voir-ACMP	mais	homme-ABS/DEF	LOC _A _L’INTÉRIEUR-SORTIR-ACMP

« La femme a vu l’homme mais l’homme est sorti. »

Il est également possible de recourir à un procédé de cataphore, en élidant le sujet de la première phrase et en l’exprimant dans la seconde.

Ex (733) :

лЫр	илъэггугъ	ау	бзылъфыгъэр	икЫгъ
lʔə-r	jə-ɬɜwə-ɸ	aw	bzəɬfəɜ-r	jə-tʃʔə-ɸ
homme-ABS/DEF	3SG.OBL.A-voir-ACMP	mais	femme-ABS/DEF	LOC À_L'INTÉRIEUR-SORTIR-ACMP

« Elle a vu l'homme mais la femme est sortie. »

*Le coordonnant *ʃhe* « mais »*

Ce coordonnant est grammaticalisé à partir du nom « tête ».

Ex (734) :

Бзылъфыгъэм	лЫр	илъэггугъ	шхъа	икЫгъ
bzəɬfəɜ-m	lʔə-r	jə-ɬɜwə-ɸ	ʃhə	jə-tʃʔə-ɸ
femme-OBL	homme-ABS/DEF	3SG.OBL.A-voir-ACMP	mais	LOC À_L'INTÉRIEUR-SORTIR-ACMP

« La femme a vu l'homme mais elle est sortie. »

Dans mon corpus d'abzakh, deux variantes de formes sont constatées. Elles sont créées par l'emploi du morphème instrumental : *ʃhətʃʔɜ* (Litt : par tête).

Ex (735) :

Сэло	шхаклэ	сятэ	сэ	късэдэлуна
s-ɜ-ʔwɜ	ʃhətʃʔɜ	sjə-tɜ	sɜ	q-sɜ-dɜʔwə-n-ɸ
1SG.OBL.A-DYN _{PRES} -dire	mais	1SG.POSS-père	1SG	CIS-1SG.OBL.R-écouter-PROB-INTER

« Je parle [=je dis ce que j'ai à dire], mais est-ce que mon père m'écouterà ? »

Il est également possible d'avoir une autre variante de forme du coordonnant « mais » :

ʃhətʃʔɜrɜ. Celle-ci est formée à partir de la variante *-tʃʔɜrɜ* du morphème instrumental *-tʃʔɜ*.

Ex (736) :

Къеджэх	шхаклэрэ
q-j3-d̂33-x	ʃhətʃʔ3r3
CIS-3SG.OBL.R-appeler-3PL.ABS.A	mais
макъэ	ярыгъалорэп
məq3	jə-rə-ʋə-ʔwə-r3-p
voix	3PL.OBL.C _{AIRE} -3SG.OBL.C _{EUR} -CAUS-dire-DYN _{PRES} -NEG

Litt : Ils l'appellent CISLOCATIF mais ils ne lui faire dire la voix.

« Ils l'appellent, mais lui ne leur répond pas. »

L'emploi du nom « tête » comme un coordonnant peut s'expliquer diachroniquement. Ce nom a changé de classe au fil du temps et puis le morphème instrumental s'y est adjoint. Mais puisqu'il s'agit d'une variante de forme, je ne glose pas séparément les morphèmes comme « tête-INST ».

Le coordonnant səde zəpʔwətʃʔ3 « car »

L'abzakh a un autre coordonnant qui s'est grammaticalisée au fil du temps et qui est, en réalité, une proposition subordonnée : *sədə zəpʔwətʃʔ3* « quand tu demandes pourquoi ». Cette périphrase exprime le sens de « car ». Elle coordonne deux prédicats.

Ex (737) :

Ар	къедгъэблэгъэщтэп,
в-г	q3-d-ʋ3-bl3ʋ3-ʃt-3p
DEM _{DISTAL} -ABS	<inviter>-1PL.OBL.A-<inviter>-CERT-NEG
сыда зыпӀокӀэ,	Ӏаеу зекӀо.
sədə zəpʔwətʃʔ3	ʔəj3w z-j3-kʔw3
car	mal <se_comporter>-3SG.OBL.A-<se_comporter>

« Nous n'irons pas l'inviter car il se comporte mal. »

Puisque le morphème instrumental *-tʃʔ3* a une variante de forme *-tʃʔ3r3*, il est possible de trouver une variante de forme de ce coordonnant : *sədə zəpʔwətʃʔ3r3* « car », qui n'en diffère ni au plan sémantique ni au plan syntaxique. Donc, dans l'exemple ci-dessus, il est également possible d'employer cette variante, ce qui donne l'exemple (738).

Ex (738) :

Ap	кьедгъэблэгъэщтэп,
в-г	qз-d-кз-blзкз-ft-зр
DEM _{DISTAL} -ABS	-<inviter>-1PL.OBL.A-<inviter>-CERT-NEG
сыда зыпIокIэрэ,	Iaey зекIо.
sədə zəpʔwətʃʔzrɛ	ʔejɜw z-jɜ-kʔwɜ
car	mal <se_comporter>-3SG.OBL.A-<se_comporter>

« Nous n’irons pas l’inviter car il se comporte mal. »

Au terme du parcours des phénomènes de coordination proposé ici, on peut dire, en conclusion du chapitre sur la coordination, que l’abzakh parlé dans le village de Yeleme compte sept coordonnants, dont des complexes unitaires qui se sont grammaticalisés au fil du temps. Parmi ces coordonnants, on relève deux coordonnants qui ont des variantes de formes : *jhə* « mais », et *sədə zəpʔwətʃʔzrɛ* « car ». Parmi ces coordonnants, *-rɜ* « et » et *-əj* « (et) aussi » sont non-prédicatifs. Seul le coordonnant *jɜ... jɜ* « ou... ou » peut coordonner aussi bien deux prédicats que deux éléments non-prédicatifs. Les autres coordonnants sont exclusivement prédicatifs. Les propositions sont marquées par le morphème de négation postpositionnel *-(ɜ)p*, du fait qu’elles peuvent fonctionner comme des phrases libres.

Maintenant, passons à l’analyse des propositions subordonnées. Pour anticiper les conclusions de l’étude de la subordination en abzakh, celle-ci confirmera qu’elle est, dans l’ensemble, nettement distincte de la coordination (ce qui apportera une justification *a posteriori* du choix fait de traiter séparément coordination et subordination).

3.2. Subordination

La subordination est, très classiquement, la mise en relation d’un prédicat secondaire avec le prédicat principal. La proposition subordonnée assume une fonction syntaxique par rapport au prédicat de la proposition principale. Ce qui distingue la subordination de la coordination, c’est que dans une phrase complexe créée par subordination, on a deux (ou plus) propositions liées par un subordonnant dont le prédicat de l’une est hiérarchiquement « supérieur » à l’autre. En effet, le prédicat de la proposition subordonnée ne peut pas fonctionner librement, c’est-à-dire que la proposition subordonnée ne peut jamais constituer une phrase complète. Alors que dans la coordination, on a deux (ou plus) propositions indépendantes, que le coordonnant relie de

telle sorte qu'il n'y a pas de « supériorité » hiérarchique entre elles (même si l'ordre des propositions leur attribue déjà un degré relatif de priorité au plan pragmatique).

Si l'on se tourne vers le tcherkesse, du point de vue syntaxique, les propositions subordonnées présentent des caractéristiques clairement différentes des propositions coordonnées. Le prédicat de la proposition subordonnée ne peut pas être un verbe (sauf dans le cas particulier de l'emploi du morphème *-təj* « puisque », que l'on analysera plus bas). Caponigro et Polinsky (2011) expliquent que le dialecte témirgoï parlé dans le Caucase, dialecte le plus proche de l'abzakh, emploie presque une seule construction de phrase complexe : celle avec proposition relative. Un critère formel important est que seules les formes déverbales peuvent être prédicats des propositions subordonnées relatives (ce que confirment mes analyses sur le dialecte abzakh parlé à Yeleme). Mais il est évident que l'abzakh possède des constructions diverses pour exprimer les différentes relations de subordination à l'intérieur d'une phrase complexe. Il emploie trois formes déverbales : les participes, les converbes et les masdars. Il vaut donc la peine d'examiner à loisir ce vaste ensemble de phénomènes.

3.2.1. *Les propositions relatives*

En guise d'introduction au sujet particulièrement important des propositions relatives, on partira des réflexions exposées par Guillaume Jacques dans son Carnet de recherche (bloc *Panchronica* de Guillaume Jacques, "Le français vulgaire est-il inférieur au français policé?") (Jacques 2015). Il rappelle une généralisation appelée la *hiérarchie d'accessibilité à la relativisation* (Keenan & Comrie 1977), selon laquelle les arguments et adjoints qui peuvent être dans une langue particulière ne sont pas distribués de façon aléatoire, mais obéissent à une hiérarchie, que G. Jacques présente de la façon suivante :

Sujet > objet direct > objet indirect > oblique > possesseur > standard de la comparaison

Certaines langues, comme l'anglais, permettent de relativiser tous les arguments et adjoints inclus dans la hiérarchie, jusqu'au standard de la comparaison, comme dans (739), exemple un peu contourné mais qui reste tout à fait compréhensible.

Ex (739) : ... the person than whom I am smarter ... (énoncé construit, proposé par G. Jacques, *ibid.*)

Le français écrit, comme le japhug (Jacques 2021a), permet de relativiser tous les éléments de la hiérarchie, à l'exception du standard de la comparaison. Le français parlé (c'est là le point central du billet de G. Jacques) généralise *que* à la place de presque tous les pronoms relatifs,

comme par exemple *dont* utilisé dans la relativisation des syntagmes prépositionnels en *de* dans *Le truc que j'ai besoin* à la place de *La chose dont j'ai besoin*. Les relatives en *que* dans cet état de langue permettent de relativiser le standard de la comparaison : *Le type que je suis plus intelligent que lui* est intelligible, même si cet énoncé porte le même stigmatisme social que *Le truc que j'ai besoin*. Les relatives en *que* du français parlé, conclut G. Jacques, peuvent faire entrer le français dans le cercle très restreint des langues omnirelativisantes.

L'abzakh, lui, demeure clairement aujourd'hui au stade qui est celui du français écrit (conservateur), dans la mesure où il s'arrête avant le dernier terme (« standard de la comparaison ») de la hiérarchie de relativisation :

Sujet > objet direct > objet indirect > oblique > possesseur > ~~standard de la comparaison~~

En abzakh, on peut relativiser tous les actants -absolutif et oblique- mais ils ne sont pas relativisés de la même façon même si le prédicat est un participe dans tous types de relativisation. L'abzakh n'a pas de morphème grammatical qui marque la relation de dépendance. C'est l'emploi de l'indice personnel invariable *z(3)*- « soi-même » qui remplace l'indice personnel de l'actant relativisé si ce dernier est un actant marqué par oblique, c'est là la différence s'observe.

« Les relations 'relatives' se forment à l'aide d'indices spéciaux qui ne varient pas selon les personnes et qui se substituent aux indices personnels : indice 'zéro' pour l'actant en 1^o position indicielle ; indice *ze* pour l'actant de la 2^o position et *z(ə)* pour l'actant de la troisième position. Les indices 'relatifs' s'étant substitués aux indices personnels, la forme verbale perd sa valeur prédicative et ne peut assurer qu'une fonction 'nominale'. Ce 'nom' déverbal est obligatoirement défini, s'adjoignant les marques du 'cas direct' (-r) ou du 'cas oblique' (-m, -me). » (Paris, Date inconnue, Document de travail no VI : 1)

Une analyse différente est proposée par Colarusso, qui propose qu'il y ait un morphème qui marque la relativisation dans sa grammaire de kabarde, le tcherkesse oriental.

« Relativisation is marked on the verb by an optional /yə-/ index for Ns that are absolutive, and by an obligatory /-z-/ index for all other Ns. » (Colarusso 1992: 189)

Il est intéressant de constater que, dans des travaux plus récents, Lander & Testeleets reviennent au constat de Catherine Paris sur le fait que le prédicat de la proposition relative a une fonction nominale (formulation que Catherine Paris prenait soin d'assortir prudemment de guillemets : « fonction 'nominale' », « ce 'nom' déverbal »...). Mais ils estiment que l'adyghé n'a pas de marqueur de relatif, alors que Catherine Paris considère le morphème $z(з)$ - comme un indice « spéciale » porteur de la fonction relativisante.

« More specifically, Adyghe, like Salishan, employs the strategy of 'zero' relativization, in which there is no overt relative complementizer or participle marker, so in order to get an argument, it is enough to place a verbal stem in a nominal context. » (Testeleets & Lander 2017: 952)

De fait, en abzakh, les prédicats des propositions relatives sont des participes qui peuvent être marqués par tous les morphèmes qui marquent le verbe (voir ci-dessus le chapitre « Les formes déverbales »). Ce par quoi un prédicat subordonné diffère d'un prédicat de la proposition principale, c'est l'emploi de l'indice personnel invariable $z(з)$ - « soi-même ». Cet indice remplace l'indice personnel de l'actant oblique relativisé. Mais si l'actant relativisé est un actant absolutif, il reste non-exprimé dans le participe. C'est la relation que le participe entretient avec le nom qui nous donne la proposition relative.

Ex (740a) :

Пшъашъэм	Іотэжьыр	епІотагъэ
pʃɛʃ-m	ʔwɛtɛz-ər	jɛ-p-ʔwɛtɛ-ɤz
filles-OBL	histoire-ABS/DEF	3SG.OBL.R-2SG.OBL.A-raconter-ACMP

« Tu as raconté l'histoire à la fille. » (exemple construit)

Dans l'exemple (740a), on a une phrase simple. Si l'on relativise l'actant absolutif (patient), on n'emploie aucun marqueur, le verbe « raconter » devient le participe passé et se trouve antéposé au patient « histoire ». Pour faciliter la lecture, la proposition relative est mise entre crochets.

Ex (740b) :

[Пшъашъэм	епІотагъэ]	Іотэжьыр	дэхагъэ
pʃɛʃ-m	jɛ-p-ʔwɛtɛ-ɤz	ʔwɛtɛz-ər	dɛxɛ-ɤz
filles-OBL	3SG.OBL.R-2SG.OBL.A-raconter-ACMP	histoire-ABS/DEF	belle-ACMP

« L'histoire que tu as racontée à la fille était belle. » (exemple construit)

Mais si l'on relativise un actant oblique, par exemple le destinataire, on remplace son indice personnel *j3-* par l'indice personnel invariable *z3-*.

Ex (740c) :

[Югэжь	зэпЮтагьэ]	пшъашьэр	дэхагьэ
ʔwɜtɜɜ	z3-p-ʔwɜtɜ-кз		ɸʃɸʃɜ-г	dɜxɸ-кз
histoire	soi_même-2SG.OBL.A-raconter-ACMP		filles-ABS/DEF	belle-ACMP

« La fille à laquelle tu as raconté une histoire était belle. » (exemple construit)

L'emploi ou le non-emploi de l'indice personnel *z(ɜ)-* « soi-même » n'est pas lié au rôle actanciel du nom relativisé dans la proposition principale mais à son rôle dans la proposition subordonnée. Dans l'exemple (741), la tête de la proposition relative *ʔɸlɜ* « enfant » est le destinataire du prédicat de la proposition principale. Cependant, il est le terme U de la proposition relative. De ce fait, il n'est pas exprimé sous forme de l'indice personnel invariable *z3-*, il reste non-exprimé.

Ex (741) :

[Дэрсым	щышыягьэ]	лалэм	джэза	естыгь
dɜrsə-m	ʃə-ʃəjɸ-кз		ʔɸlɜ-m	ḍʒzɜ	jɜ-s-tə-к
cours-OBL	LOC _{LA} -dormir-ACMP		enfant-OBL	sanction	3SG.OBL.R-1SG.OBL.A-donner-ACMP

« J'ai puni l'enfant qui avait dormi en cours. » (exemple traduit du turc)

Si un actant est introduit par un morphème applicatif ou par le morphème causatif, la 1^{ère} personne du singulier ajouté par ce morphème est indexé sous la forme *z-*. Donc, il ne faut pas confondre l'indice personnel de 1^{ère} personne et l'indice personnel invariable *z(ɜ)-* comme le montre l'exemple ci-dessous.

Ex (742) :

[Тыгьуасэ	згьэкЮдыгьэ]	ситхыль	кьэзгьотыжьыгь.
təwʔsɜ	z-кз-kʔwɜdə-кз		sjə-txəl	qɜ-z-кʔwɜtə-ɜ-əw
hier	1SG.OBL.C _{EUR} -CAUS-se_perdre-ACMP		1SG.POSS-livre	CIS-1SG.OBL.A-trouver-ITER-ACMP

« J'ai retrouvé mon livre que j'avais perdu hier. »

La place de l'indice personnel invariable *z(ɜ)-* est importante. Car l'oblique marque tout un éventail de rôles actanciels : non seulement l'agent ergatif mais aussi le

bénéficiaire/destinataire, le causateur, l'instrument etc. Donc, c'est la place de l'indice personnel *z(3)*- « soi-même » qui nous donne l'information sur l'argument relativisé.

Dans l'exemple suivant, c'est l'agent d'un verbe trivalent qui est relativisé.

Ex (743a) :

[ТХЫЛЪЫР	сэ	кЪЫСЭЗЫТЫГЪЭ]	Иялэр
txəl-ər	sɜ	qə-sɜ-zə-tə-ʋɜ	ʔɛlɜ-r
livre-ABS/DEF	1SG	CIS-1SG.OBL.R-soi_même-donner-ACMP	garçon-ABS/DEF
ШЫГЫМ	кЪефэхыгъ		
ʃəʋə-m	q-jɜfɜhə-ʋ		
arbre-OBL	CIS-tomber_du_haut-ACMP		

« Le garçon qui m'a donné le livre est tombé de l'arbre. »

Or, dans l'exemple ci-dessous, c'est le destinataire du même verbe « donner » qui est relativisé.

Ex (743b) :

[ТХЫЛЪЫР	зэстыгъэ]	Иялэр
txəl-ər	zɜ-s-tə-ʋɜ	ʔɛlɜ-r
livre-ABS/DEF	soi_même-1SG.OBL.A-donné-ACMP	garçon-ABS/DEF
ШЫГЫМ	кЪефэхыгъ	
ʃəʋə-m	q-jɜfɜhə-ʋ	
arbre-OBL	CIS-tomber_du_haut-ACMP	

« Le garçon à qui j'ai donné le livre est tombé de l'arbre. »

En abzakh, tous les arguments peuvent être relativisés. Dans l'exemple suivant, c'est l'argument applicatif bénéfactif qui est relativisé. L'indice personnel invariable *zə-* est employé dans le participe, du fait qu'il s'agit d'un argument oblique.

Ex (744) :

[ТХЫЛЬ	узыфеджагъэ]	лалэр
txəł	wə-zə-f-jz-dʒv-ʋz	ʔəlɜ-r
livre	2SG.ABS.A-soi_même-BEN-3SG.OBL.R-lire-ACMP	enfant-ABS/DEF
зы	мафэ	горэм
zə	məfɜ	g ^w ɜrɜ-m
un	jour	quelconque-OBL
ежь ежьырэу	еджэщт	
jɜz jɜzərɜw	jz-dʒz-ʃt	
lui-même	3SG.OBL.R-lire-CERT	

« L'enfant à qui tu as lu un livre (le) lira tout seul un jour. »

Rappelons-nous que, comme mentionné dans le chapitre consacré aux morphèmes applicatifs, l'argument applicatif n'est pas indexé dans le verbe s'il est la 3^{ème} personne du singulier. Pourtant dans les participes, si l'argument applicatif est relativisé, il est indexé par l'indice personnel invariable z(ɜ)- comme le montre l'exemple (744).

En abzakh, un instrument peut également être relativisé. Il s'agit d'un argument oblique, et en conséquence, l'indice personnel employé est l'indice invariable zɜ- « soi-même » dans le participe, comme attendu.

Ex (745) :

[Хьалыгъур	зэрэсылупщэтыгъэ]	щэжыер	цакуэ
hələk ^w -ər	zɜ-rɜ-sə-ʔ ^w ərʃɜtə-ʋz	ʃɜzəjɜ-r	tsək ^w ɜ
pain-ABS/DEF	soi_même-INST-1SG.OBL.A-couper-ACMP	couteau-ABS	émoussé

« Le couteau avec lequel j'ai coupé du pain est émoussé. »

C'est de la même manière que le possesseur est relativisé.

Ex (746) :

[Зитхыль	(къэ)зыгъотыжъыгъэ]	Іялэр
zjə-txət	qe-zə-ɸ ^w etəzə-ɸe	ʔale-r
son_propre-livre	CIS-soi_même-trouver-ITER-ACMP	garçon-ABS
лъэшэу	гушыагъэ.	
ləʃew	g ^w əʃ ^w a-ɸe	
très	se_réjouir-ACMP	

« L'enfant_i qui a retrouvé son propre livre s'est beaucoup réjoui. »

Dans l'exemple (746), puisque le possesseur est un argument oblique, il est indexé dans le participe par l'indice personnel invariable *zə-*. Toutefois, on observe également dans cet exemple que l'adnominal possessif invariable *zjə-* « son propre » (littérairement « soi-même son ») marque le patient -- objet de possession -- *txət* « livre ». Ceci peut être traduit en français par « son propre livre » / « son livre à lui ». Lander (2010 : 79) désigne ce double emploi du morphème *z(ə)-* comme *multiple relativisation*.

« A peculiar feature of all living Northwest Caucasian languages is multiple relativization: when a clause contains several coreferential non-absolute roles affected by relativization, all of them can (though need not) be marked with a relative prefix (...). ».

Dumézil remarque que l'un de ces morphèmes redoublés est un préfixe possessif.

« En tcherk. comme en abx., l'indice relatif est quelquefois redoublé : il figure en préfixe possessif devant le nom et en indice personnel dans le verbe (...) » (Dumézil 1932: 245)

Mais à y regarder de près, il est difficile de considérer qu'on ait réellement affaire à un double marquage de la relativisation. Parce que, premièrement, l'abzakh n'a pas de morphème de relatif et deuxièmement le marqueur « dédoublé » est un adnominal possessif. D'ailleurs, dans l'exemple (746), il est possible de remplacer l'adnominal possessif invariable *zjə-* par l'adnominal possessif de 3^e personne du singulier *jə-* « 3SG.POSS ». Donc, l'emploi de l'adnominal possessif invariable sert à établir une relation de coréférence entre le possesseur et le terme U de la proposition principale, « enfant ».

Ex (747) :

[Зитхыль	(къэ)зыгъотыжбыгъэ]	Иялэр
jə-txəl	qe-zə-ʋ ^w etəzə-ʋe	ʔale-r
3SG.POSS-livre	CIS-soi_même-trouver-ITER-ACMP	garçon-ABS
лъэшэу	гушIуагъэ.	
ləʃew	g ^w əʃ ^w a-ʋe	
très	se_réjouir-ACMP	

« L'enfant_i qui a trouvé son_{i/j} livre s'est beaucoup réjoui. »

De même, dans une relativisation de type possessif, même si l'on n'emploie pas l'indice personnel invariable *z(ə)*- « soi-même » dans le participe (comme c'est le cas quand un argument absolutif est relativisé), on peut toujours marquer l'objet de possession par l'adnominal possessif invariable *zjə*- « son propre ».

Ex (748) :

ЗиIялэ	сымаджэ	хьугъэ	лIыр	сэшIэ.
zjə-ʔelz	səmədʒz	χ ^w ə-ʋz	ʔə-r	s-3-ʃ ^z
son_propre-garçon	malade	être-ACMP	homme-ABS	1SG.OBL.A-DYN _{PRES} -savoir

« Je connais l'homme dont le fils est tombé malade. »

De ce fait, l'emploi de l'adnominal possessif invariable *zjə*-, qui est composé du pronom invariable *ze*- « soi-même » associé à l'adnominal possessif *jə*- « 3SG.POSS », a pour fonction de désambiguïser, dans une configuration qui autorise une double interprétation de sens, comme illustré par l'exemple (748). La nature optionnelle de l'emploi de l'adnominal possessif invariable est également notée par Lander, dans les termes suivants :

« Notably, in Adyghe multiple relativization is optional. In other words, if relativization touches upon a participant that is coreferent to another participant, it can be marked just for one of them. » (Lander 2009)

En abzakh, on peut également créer des propositions relatives sans tête. Dans ce cas, puisque le nom que le participe ne détermine pas est éliidé, c'est le participe qui reçoit le marquage casuel. Comparons les exemples suivants.

Ex (749a) :

[Емыджэрэ	цыфым]	Ioф	игъотырэп.
jэ-мэ-д̄зэ-гэ	tʃʹəfə-m	ʔwɜf	jə-ɤʷɜtə-гэ-р
3SG.ABS.R-NEG-étudier-DYN _{PRES}	personne-OBL	travail	3SG.OBL.A-trouver-DYN _{PRES} -NEG

« L’homme qui n’étudie pas, ne trouve pas de travail. »

Ex (749b) :

[Емыджэрэм]	Ioф	игъотырэп.
jэ-мэ-д̄зэ-гэ-м	ʔwɜf	jə-ɤʷɜtə-гэ-р
3SG.OBL.R-NEG-étudier-DYN _{PRES} -OBL	travail	3SG.OBL.A-trouver-DYN _{PRES} -NEG

Litt : N’étudiant pas ne trouve pas de travail.

« Celui qui n’étudie pas ne trouve pas de travail. »

Il est tout-à-fait possible de créer une proposition relative sans tête dans le type de relativisation possessif.

Ex (750) :

Зымышхырэм	ишхын
[zə-mə-ʃxə-гэ-м]	jə-ʃxən
soi_même-NEG-manger-DYN _{PRES} -OBL	3SG.POSS-repas
нэмыИм	ешхы.
пэмэʔjə-m	j-ɜ-ʃxə
quelqu’un_d’autre-OBL	3SG.OBL.A-DYN _{PRES} -manger

« Quelqu’un d’autre mange le repas de celui qui ne mange pas. » (Dans le contexte : Si tu ne manges pas ton repas, ce dernier va sûrement trouver un preneur.)

Les trois derniers exemples montrent également que les prédicats des propositions relatives sont niés par la forme prépositionnelle du morphème de négation *mə-*. Cela nous prouve que les propositions subordonnées ont des propriétés différentes des propositions coordonnées, lesquelles sont marquées par le morphème de négation suffixal *-(ɜ)p*.

On peut enchaîner plusieurs propositions relatives. Même si cela peut apparaître bizarre dans les langues indo-européennes, la phrase suivante est tout-à-fait naturelle pour les locuteurs d’abzakh.

Ex (751) :

[[Ар	сымаджэ	зышыгыгэ]
в-г	səmədʒz	zə-ʃʹə-ʋz
DEM _{DISTAL} -ABS	malade	soi_même-faire-ACMP
уцыр	зыщашэрэ]	
wətsə-r	zə-ʃ-ʋ-ʃz-rz	
médicament-ABS	soi_même-LOC _{LA} -3PL.OBL.A-vendre-DYN _{PRES}	
шыпIэр	сэшIэ.	
ʃʹəpʹz-r	s-z-ʃʹz	
endroit-ABS	1SG.OBL.A-DYN _{PRES} -savoir	

« Je connais l’endroit où ils vendent le médicament qui l’a rendu malade. »

Si le prédicat de la proposition subordonnée est issu d’un verbe statique, il n’est pas marqué par le morphème dynamique présent *-rz* :

Ex (752a) :

IANEM	тель	ТХЫЛЪЫР	о	къостыцт
ʎənz-m	tɔj-l	txəl-ər	wz	q-wz-s-tə-ʃt
table-OBL	LOC _{DESSUS} -être_allongé	livre-ABS	2SG	CIS-2SG.OBL.R-1SG.OBL.A-donner-CERT

« Je te donnerai le livre qui se trouve sur la table. »

On constate, dans l’exemple ci-dessus, que le participe présent n’est pas marqué par le morphème *-rz*. Toutefois, la relation relative est toujours présente car le participe est le dépendant du patient du prédicat de la proposition principale. Mais si l’on a le participe passé pour prédicat de cette proposition relative, on observe clairement la présence du morphème accompli.

Ex (752b) :

IANEM	тельгыгэ	ТХЫЛЪЫР	о	къостыгъ
ʎənz-m	tɔj-l-əʋz	txəl-ər	wz	q-wz-s-tə-ʋ
table-OBL	LOC _{DESSUS} -être_allongé-ACMP	livre-ABS	2SG	CIS-2SG.OBL.R-1SG.OBL.A-donner-CERT

« Je t’ai donné le livre qui se trouvait sur la table. »

Si la tête nominale de la proposition relative a pour dépendant un démonstratif, la place de la proposition relative et celle du démonstratif peut être interchangée.

Ex (753a) :

МЫ	ТХЫЛЪЫР	[шарап	баццэ	ешьорэ]
mə	txəl-ər	ʃerəp	bəfz	jz-ʃ ^w z-rz
DEM _{PROX}	livre-ABS	vin	trop	3SG.OBL.R-boire-DYN _{PRES}
МЫ	бзылъфыгъэм	итхыгъ		
mə	bzəlfəvz-m	jə-txə-κ		
DEM _{PROX}	femme-OBL	3SG.OBL.A-écrire-ACMP		

« Cette femme qui boit trop de vin a écrit ce livre. » / « C'est cette femme qui boit beaucoup de vin qui a écrit ce livre. »

Dans l'exemple ci-dessus, l'ordre des dépendants du nom est le suivant : proposition relative + démonstratif + nom. Toutefois, il est également possible de renverser cet ordre.

Ex (753b) :

МЫ	ТХЫЛЪЫР	МЫ	[шарап	баццэ	ешьорэ]
mə	txəl-ər	mə	ʃerəp	bəfz	jz-ʃ ^w z-rz
DEM _{PROX}	livre-ABS	DEM _{PROX}	vin	trop	3SG.OBL.R-boire-DYN _{PRES}
бзылъфыгъэм	итхыгъ				
bzəlfəvz-m	jə-txə-κ				
femme-OBL	3SG.OBL.A-écrire-ACMP				

« Cette femme qui boit trop de vin a écrit ce livre. » / « C'est cette femme qui boit beaucoup de vin qui a écrit ce livre. »

Donc, l'ordre démonstratif + proposition relative + tête nominale est tout-à-fait possible.

Lander (2010 : 80) note une deuxième structure, qu'il appelle *internally-headed relative construction* :

« A remarkable feature of the Adyghe internally-headed relative is that in this construction the semantic head does not receive marking appropriate to its role within the relative (as is observed, for example, in Quechuan languages; see Cole 1987) but takes a specific marker. »

Cette structure est effectivement attestée en abzakh de Yeleme. L’actant relativisé est marqué par la postposition adverbiale -w et il se place après le participe.

Ex (754) :

[Мылэрысэу сшхыгъэр]
 məʔzrəsɜ-w s-ʃxə-ʋz-r
 pomme-ADV 1SG.OBL.A-manger-ACMP-ABS/DEF
 бэдзэрым кыщысшэфыгъагъ
 bɜdʒzɜ-əm qə-ʃə-s-ʃzə-ʋɜɜ
 marché-OBL CIS-LOC_{LA}-1SG.OBL.A-acheter-ACMP_{PASSE}

« J’avais acheté la pomme que j’ai mangée dans le marché. » / « La pomme que j’ai mangée, je l’ai achetée au marché [et pas au supermarché, par exemple]. » (Exemple construit)

En tant que patient de la base verbale bivalente transitive, l’actant relativisé devrait être marqué par l’absolutif, selon la règle qui prévaut à l’ordinaire. Or ce n’est pas le cas dans l’exemple ci-dessus. L’actant relativisé s’y trouve marqué par une postposition (l’adverbial), et c’est le participe qui est marqué par l’absolutif. C’est pour cette raison que Lander baptise cette structure *internally-headed relative construction* : l’actant relativisé y fait partie de la proposition subordonnée.

Cette deuxième structure est aussi répandue que la première structure analysée plus haut. Dans cette deuxième structure comme dans la première, tout actant peut être relativisé. Quand c’est l’objet de possession qui est relativisé, on constate que l’adnominal possessif *zjə*- « son propre » est employé, dans ce second type de constructions relatives comme dans le premier.

Ex (755) :

[Бзыльфыгъэу зилялэ сымаджэ хъугъэр]
 bʒəlfəʋz-w zjə-ʔɛlɜ səmədʒz χ^wə-ʋz-r
 femme-ADV propre-enfant malade être-ACMP-ABS
 непэ лофым къаклуагъэп
 ɲjzɜz ʔ^wzɜf-əm qə-k^{ʔw}ɜ-ʋz-ɜp
 aujourd’hui travail-OBL CIS-aller-ACMP-NEG

« La femme dont le fils est tombé malade n’est pas venue au travail aujourd’hui. »

Dans cette deuxième structure, il est possible que le participe soit marqué par le cas oblique si la valence du verbe de la proposition principale le requiert.

Ex (756) :

Иялэу	тыгъуасэ	зипрожэ	ЗЫМЫУХЫГЪЭМ,
ʔelɜ-w	təkwəsɜ	zjə-proʒɜ	zə-mə-wəhə-ʔɜ-m
garçon-ADV	hier	propre-projet	soi_même-NEG-finir-ACMP-OBL
непэ	дэшхын	къытфигъэхазырышт.	
пјэрэ	dɜʃxən	qə-t-f-jə-ʔɜ-xɜzərə-ʃt	
aujourd'hui	repas	CIS-1PL.OBL.APPL-BEN-3SG.OBL.C _{EUR} -CAUS-prêt-CERT	

« Le garçon qui n'a pas fini son projet hier nous préparera à manger aujourd'hui. »

Dans l'exemple ci-dessus, « garçon » étant l'agent du prédicat de la proposition principale devrait en principe être introduit par l'oblique. Pourtant, il est marqué par la postposition adverbiale, et c'est le participe passé qui est marqué par l'oblique. On fait le même constat quand c'est le bénéficiaire/destinataire qui est relativisé.

Ex (757) :

Иялэу	ишхын	ЗЫМЫУХЫГЪЭМ
ʔelɜ-w	jə-ʃxən	zə-mə-wəxə-ʔɜ-m
garçon-ADV	3SG.POSS-repas	soi_même-NEG-finir-ACMP-OBL
джэза	естыгъ.	
ḍʒzɜ	jɜ-s-tə-ʔ	
punition	3SG.OBL.R-1SG.OBL.A-donner-ACMP	

« J'ai puni l'enfant qui n'a pas fini son repas. »

En examinant ce deuxième type de relatives (*internally-headed relative clauses*), on constate que l'actant relativisé est toujours en première position, placé au début de la proposition relative. Lander explique cette configuration (qui n'admet pas d'exception) en invoquant deux règles :

« A. The internal head cannot be placed between a constituent containing a relative prefix and the predicate of the relative clause;

B. The internal head cannot be placed between the absolutive NP and the predicate of the relative clause » (Lander 2009)

Ces règles A et B nous paraissent effectivement atteindre deux généralisations importantes pour l'ensemble des dialectes tcherkesses, et nous n'avons, à ce stade, rien à y ajouter concernant l'abzakh.

Toutefois, notons qu'il est également possible que deux types de relatives soient employés dans la même phrase, ayant pour la tête le même nom.

Ex (758):

Ама	и-щхъа	псы	з-и-т-м-эу
эмэ	јә-ђа	псә	z-јә-t-m-эw
mais	3SG.POSS-tête	eau	soi-même-LOC _A _L'INTERIEUR-être_debout-NEG-ADV

Litt : Mais en tant que (celui) n'étant pas debout de l'eau dans sa tête,...

акъыл	з-и-лэ	цыф
экәл	z-јә-лэ	tsəf
raison	soi-même-LOC _A _L'INTERIEUR-avoir	gens

Litt : ... raison soi-même n'ayant pas gens

а-й-ди	Дэ-лъхъэ-рэ-п
в-ј-дәј	dз-ł-hз-rз-p
DEM _{DISTAL} -OBL-LOC	LOC _{DEDANS} -être_allongé-DEPL-DYN _{PRES} -NEG

Litt : ... ils ne les mettent pas dedans dans ce côté.

« Mais ils n'enterrent pas les personnes qui ont une bonne santé mentale là-bas. »

Dans l'exemple (758), on a deux propositions relatives : la première est *internally-headed relative clause* et la deuxième est la proposition relative canonique. Ce qui est intéressant ici c'est que la tête nominal « gens » n'est pas marquée par un morphème casuel. La raison peut être l'emploi de l'adverbial dans la première proposition relative.

Ces importantes particularités étant posées, reste à aborder des points sans doute plus secondaires, mais qui présentent également un certain intérêt pour la compréhension du système, et introduisent à des dynamiques sociolinguistiques contemporaines.

Dans les exemples que je viens d'analyser, l'actant relativisé est toujours 3^e personne. En abzakh, la relativisation de 1^{er} et 2^{ème} personnes ne sont, en principe, pas autorisées par la grammaire de l'abzakh, et de fait, je n'en ai trouvé nul exemple dans mon corpus. Toutefois, la situation de bilinguisme à Yeleme, avec le turc, qui est plus souple dans les constructions

relatives autorisées, crée une certaine pression dans le sens de calques abzakh de relatives « à la turque », comme dans (759). Cet exemple est un « monstre » que j'ai créé sur le modèle des propositions relatives du turc. Mon informateur F.H. a indiqué sans ambiguïté que cet exemple n'était pas du « bon tcherkesse », mais l'énoncé lui était néanmoins intelligible. À l'heure actuelle, il s'agit d'énoncés qui « sentent la traduction ».

Ex (759) :

Ай	фэдиз	шхыныр	зышыгыъэу	сэ,
e-j	fɛdɛjz	ʃxən-ər	zə-ʃʔə-ʋz-w	sɜ
DEM _{DISTAL} -OBL	autant	repas-ABS/DEF	soi_même-faire-ACMP-ADV	1SG
лашгур	сфэшлыгыъэп.			
ʔeʃʔwə-r	s-fɜ-ʃʔə-ʋz-ɜp			
dessert-ABS/DEF	1SG.OBL.A-BEN-faire-ACMP-NEG			

« Moi, qui ai fait autant de repas, je n'ai pas été capable de faire le dessert. »

Ex (760) :

Ай	фэдиз	шыгыныр	зыдыгыъэу
e-j	fɛdɛjz	ʃəʋən-ər	zə-də-ʋz-w
DEM _{DISTAL} -OBL	autant	robe-ABS/DEF	soi_même-coudre-ACMP-ADV
уэ,	кIэпхыныри	бдын.	
wɜ	ʃʔzɣən-ər-əj	b-də-n	
2SG	jupe-ABS-aussi	2SG.OBL.A-coudre-PROB	

« Toi, qui as cousu autant de robes, probablement tu coudras la jupe aussi. »

Puisqu'elles ne sont pas des phrases naturelles, je ne les considère pas comme grammaticales. Les phrases plus naturelles sont les suivantes, qui ne sont pas construites avec des propositions relatives mais avec des propositions circonstanciellles.

Ex (761) :

Ай	фэдиз	шхыныр	сшлыгъэмий,
e-j	fɛdɛjz	ʃxən-əɾ	s-ʃʷə-ʋz-m-əj
DEM _{DISTAL} -OBL	autant	repas-ABS/DEF	1SG.OBL.A-faire-ACMP-si-aussi
ІашІур	сфэшІыгъэп.		
ʔeʃʷə-ɾ	s-fɛ-ʃʷə-ʋ-ɛɾ		
dessert-ABS/DEF	1SG.OBL.A-BEN-faire-ACMP-NEG		

Litt : Si aussi j'ai fait repas autant cela, je n'ai pas été capable de faire le dessert.

« Bien que j'aie fait autant de repas, je n'ai pas été capable de faire le dessert. »

Ex (762) :

Ай	фэдиз	шыгыныр	зыбдыгъэкІэ,
e-j	fɛdɛjz	ʃəxən-əɾ	zə-b-də-ʋz-tʃʷɛ
DEM _{DISTAL} -OBL	autant	robe-ABS/DEF	soi_même-2SG.OBL.A-coudre-INST
кІэпхыныри	бдын.		
tʃʷɛɾxən-əɾ-əj	b-də-n		
jupe-ABS-aussi	2SG.OBL.A-coudre-PROB		

Litt: Avec ton cousu la robe autant cela, tu coudras probablement la jupe aussi.

« Si tu as cousu autant de robes, tu coudras probablement la jupe aussi. »

Ces structures seront analysées plus bas.

Pour finir la partie consacrée aux propositions relatives, on peut résumer leurs caractéristiques ainsi :

- L'abzakh n'a pas de morphème spécifique qui marque le relatif.
- Il utilise l'indice personnel invariable $z(ɜ)$ - « soi-même » pour relativiser un actant oblique. L'indice personnel invariable $z(ɜ)$ - « soi-même » remplace l'indice personnel de l'actant relativisé.
- Quand un actant absolutif est relativisé, il reste non-exprimé dans le participe aussi.
- On a un deuxième type de relatif où l'actant relativisé est marqué par la postposition adverbiale et c'est le participe qui est marqué par le cas requis par la valence du verbe de la proposition principale (*internally-headed relatives*).

- La tête nominale peut avoir pour dépendant à la fois une proposition relative et un démonstratif. Dans ce cas, l'ordre des dépendants peut être soit démonstratif + proposition relative + nom soit proposition relative + démonstratif + nom.
- Tous les arguments peuvent être relativisés, mais les personnes d'interlocution ne peuvent pas être relativisés.
- Comme tous les participes, le prédicat de la proposition relative est marqué par la variante prépositionnelle du morphème de négation *mə-* quand il est nié.

3.2.2. *Les propositions complétives*

« Les complétives forment avec un mot de la phrase matrice une construction dans laquelle la subordonnée ‘complète’ le mot avec lequel elle se combine, c'est-à-dire sature une valence de ce mot comme pourrait le faire un complément ayant la forme d'un constituant nominal ou adpositionnel »
(Creissels 2006b: 192)

Comme l'explique Creissels, à la différence des relatives, les complétives fonctionnent comme un constituant nominal ou adpositionnel. L'abzakh emploie les participes et les masdars afin de former une proposition complétive.

3.2.2.1. *Propositions complétives sujet*

Outre les participes, l'abzakh emploie le masdar afin de créer des propositions subordonnées complétives sujet. Le masdar, se comportant comme un nom, fonctionne comme un actant de la proposition principale, qui est le sujet. Dans l'exemple ci-dessous, la proposition subordonnée fonctionne comme le terme U du prédicat de la proposition principale.

Ex (763) :

Сянэ	шГухьафтын	естын	фае
[sjə-nɜ	ʃ ^w əhɛftən	jɜ-s-tə-n]	fɛjɜ
1SG.POSS-mère	cadeau	3SG.OBL.R-1SG.OBL.A-donner-MSD	devoir

« Je dois donner un cadeau à ma mère. »

On peut marquer un masdar par un cas. Dans l'exemple suivant, on a un adjectif pour prédicat. De ce fait, la proposition complétive fonctionne comme le terme U d'un verbe monovalent.

Ex (764) :

Уишхын	умышхыгъэныр	дэи
wjə-ʃxən	wə-mə-ʃxə-ʋz-n-ər	dəj
2SG.POSS-repas	2SG.OBL.A-NEG-manger-ACMP-MSD-ABS	mal

« Ce n'est pas bien de ne pas avoir mangé ton repas. »

Le masdar ressemble aux noms. Il peut être marqué par les morphèmes casuels et pas les postpositions. Mais puisque le masdar peut être une proposition complétive sujet, donc il fonctionne comme le terme U du prédicat. De ce fait, il peut être marqué seulement par l'absolutif. Si l'on veut créer une proposition complétive objet, alors on utilise les participes.

3.2.2.2. Les propositions complétives objet

En abzakh, ce sont toujours les participes qui sont employés afin de créer une subordination complétive objet avec des verbes factifs. Dans ce type de subordination, le participe est marqué par l'indice personnel invariable $z(3)$ - introduit par le morphème applicatif instrumental $r(3)$ -. Afin d'exprimer le but de l'action, l'abzakh emploie le morphème invariable introduit par les morphèmes applicatifs bénéfactif et maléfactif. Il est tout-à-fait possible d'employer l'indice personne invariable seul, sans être introduit par un morphème applicatif, si l'on veut exprimer la temporalité. Mais pour rendre la lecture plus commode, je préfère les gloser comme une forme complexe, par exemple : $z3r(3)$ - « que ».

Outre les participes, les noms et les adjectifs peuvent être prédicat des propositions complétives qui sont aussi marquées par $z3r(3)$ - « que ».

Ex (765a) :

Ap сымаджэ

е-г səmədʒz

DEM_{DISTAL}-ABS malade

« Il est malade. »

Ex (765b) :

[Ap зэрэсымаджэр] сэшIэ.

[е-г zɜrɜ-səmədʒz-г] s-ɜ-ʃʒ

DEM_{DISTAL}-ABS que-malade-ABS 1SG.OBL.A-DYN_{PRES}-savoir

« Je sais qu'il est malade. »

On peut faire la même phrase complexe par l'emploi de participe.

Ex (766a) :

Ap сымаджэу щыт

е-г səmədʒz-w ʃə-t

DEM_{DISTAL}-ABS malade-ADV LOC_{LA}-être_debout

Litt : Il est debout là en tant que malade.

« Il est malade. »

Ex (766b) :

[Ap сымаджэу зэрэщытыр] сэшIэ.

[е-г səmədʒz-w zɜrɜ-ʃə-t-ər] s-ɜ-ʃʒ

DEM_{DISTAL}-ABS malade-ADV que-LOC_{LA}-être_debout-ABS 1SG.OBL.A-DYN_{PRES}-savoir

Litt : Je sais qu'il est debout là en tant que malade.

« Je sais qu'il est malade. »

La structure des propositions complétives est différente que celle des propositions relatives même si dans toutes les deux ce sont les participes qui sont les prédicats des propositions subordonnées. Dans les exemples ci-dessus, les propositions complétives fonctionnent comme le terme P d'un verbe bivalent transitif. De ce fait, elles sont marquées par l'absolutif. Dans la proposition complétive, le terme U du prédicat n'est pas indexé. Donc, on ne peut pas penser que le morphème *zɜ-* remplace l'indice personnel dans le participe. Une explication qui paraît

vraisemblable serait que le morphème *z3-* (indice personnel invariable), joint au morphème applicatif *r3-*, se serait grammaticalisé au fil du temps pour marquer les propositions complétives objet.

Ainsi, si l'on a une personne d'interlocution, on voit que le marqueur *z3r3-* « que » se place entre l'indice personnel du terme U et le morphème locatif :

Ex (768) :

Сымаджэу	сызэрэщытыгээр	ишлэрэп
səmədʒɜ-w	sə-z3r3-ʃə-tə-ʋ3-r	jə-ʃ'3-r3-p
malade-	1SG.ABS.U-que-LOC _{LA} -être_debout-ACMP-	3SG.OBL.A-savoir-DYN _{PRES} -

Litt : Il ne sait pas que moi ayant été debout là en tant que malade.

« Il ne sait pas que j'ai été malade. »

Le marqueur *z3r(3)-* se met dans différentes places dans les participes selon la valence du verbe qu'ils ont pour base. Dans l'exemple ci-dessous, on a pour base du participe un verbe monovalent dynamique qui est marqué par le morphème CISLOCATIF. Le marqueur *z3r3-* s'insère entre le morphème CISLOCATIF *q3-* et le verbe *kʷ3n* « aller ».

Ex (769) :

УкьызэрэкӀуагээр	зэхэсхыгъ
wə-qə-z3r3-kʷə-ʋ3-r	z3x3-s-hə-ʋ
2SG.ABS.U-CIS-que-aller-ACMP-ABS	<entendre>-1SG.OBL.A-<entendre>-ACMP

« J'ai entendu que tu es venu. »

Observons maintenant un exemple où le participe a pour base un verbe bivalent intransitif où l'ordre d'indexation des indices personnels est Terme A-Terme R-Verbe.

Ex (770) :

Тхылым	узэремыджагээр	сэшлэ
txəl-əm	wə-z3r-j3-mə-dʒə-ʋ3-r	s-3-ʃ'3
livre-OBL	2SG.ABS.A-que-3SG.OBL.R-NEG-lire-ACMP-ABS	1SG.OBL.A-DYN _{PRES} -savoir

« Je sais que tu n'as pas lu le livre. »

Dans l'exemple ci-dessus, le marqueur *z3r(3)-* se place entre l'indice personnel du terme A et celui du terme P.

Prenons un exemple où le participe a pour base un verbe bivalent transitif où l'ordre des indices personnels est Terme P-Terme A-Verbe.

Ex (771) :

Мылэрысэ	зэрэсымышхырэр	ошлэ
məʔrəsɜ	zɜrɜ-sə-mə-ʃxə-rɜ-r	w-ɜ-ʃʔɜ
pomme	que-1SG.OBL-NEG-manger-DYN _{PRES} -ABS	2SG.OBL-DYN _{PRES} -savoir

« Tu sais que je ne mange pas de pommes. »

Dans l'exemple ci-dessus, le marqueur complétif *zɜrɜ-* se place avant l'indice personnel du terme A (rappelons-nous que le terme P, ayant une référence à une 3^{ème} personne, n'est pas exprimé). Mais si ce dernier est une personne d'interlocution, le marqueur *zɜrɜ-* se place entre l'indice du terme P et celui du terme A.

Ex (772) :

Сызэрэумыльэгьугьэр	сəшлэ
sə-zɜrɜ-wə-mə-ʃɜwə-ʋɜ-r	s-ɜ-ʃʔɜ
1SG.ABS.P-que-2SG.OBL.A-NEG-voir-ACMP-ABS	1SG.OBL.A-DYN _{PRES} -savoir

« Je sais que tu ne m'as pas vu. »

Les deux derniers exemples que l'on vient d'analyser nous montrent également que, comme dans les propositions subordonnées relatives, c'est toujours la variante prépositionnelle du morphème de négation *mə-* qui est employée dans les prédicats des propositions complétives.

Quant aux participes ayant pour base un verbe trivalent, le marqueur complétif *zɜrɜ-* se place entre l'indice personnel du destinataire (terme R) et celui de l'agent (terme A) :

Ex (773) :

Тхылыыр	сə	кысэзэрэптыщтыр	сəшлэ
txəl-ər	sɜ	qə-sɜ-zɜrɜ-p-tə-ʃt-ər	s-ɜ-ʃʔɜ
livre-ABS/DEF	1SG	CIS-1SG.OBL.R-que-2SG.OBL.A-donner-CERT-ABS	1SG.OBL.A-DYN _{PRES} -savoir

« Je sais que tu me donneras le livre. »

Dans l'exemple (773), le patient « livre » n'est pas exprimé dans le déverbal car le patient du verbe trivalent n'est jamais indexé s'il est une 3^{ème} personne du singulier. Le fait qu'il ne soit pas exprimé dans cet exemple ne m'empêche pas de constater la place du marqueur complétif

car l'ordre d'indexation des indices personnels dans les verbes trivalents est PATIENT-RECIPIENDAIRE-AGENT-Verbe. Donc, le marqueur *z3r3-* se place entre l'indice personnel du terme R *s3-* « 1SG.OBL.R » et celui du terme A *p-* « 2SG.OBL.A ».

Le tableau ci-dessous offre une visualisation de la place du marqueur complétif *z3r(3)-* « que » dans les participes en fonction de la valence de la base verbale.

Les verbes monovalents	Terme U+z3r3+V
Les verbes bivalents intransitifs	Terme A+z3r3+Terme R+V
Les verbes bivalents transitifs	Terme P+z3r3+Terme A+V
Les verbes trivalents	Terme P+Terme R+z3r3+Terme A+V

Tableau 69: La place du marqueur *z3r3-* dans les participes selon la valence de la base verbale

La place du marqueur *z3r3-* est identique à la place du bloc applicatif (voir plus haut le chapitre « La valence verbale »). Ceci renforce l'hypothèse formulée ci-dessus au sujet de l'origine de ce marqueur. Il doit être issu d'un bloc applicatif constitué par l'indice personnel invariable *z3-* et le morphème applicatif instrumental *r3-*, qui au fil du temps se grammaticalisent et deviennent un marqueur des propositions complétives. Dans les travaux actuels, *z3r3-* est glosé comme marqueur complétif. Voici un exemple que Arkadiev et Lander donnent dans leur article sur les langues du Caucase du nord-ouest (Arkadiev & Lander 2020).

Ex (774) :

g^wəš'əʔa-č'e wə-mə-šə-ze qe-š^wa-č' e-r /
 speak-NMZ.MNR 2SG.ABS-NEG-know-CVB CISL-dance-NMZ.MNR-ABS
 qə-zere-š^we-xe-re-r p-šə-ʔe
 CISL-REL.MNR-dance-PL-DYN-ABS 2SG.ERG-know-PST

'You learned to dance (lit., got to know how to dance / how (people) are dancing) already when you did not know how to speak.'

Même s'ils le glosent REL.MNR, ils soulignent dans le même ouvrage la ressemblance entre les propositions relatives et complétives en soulignant le fait qu'il est glosé comme morphème complétif dans les travaux synchroniques.

« In addition, all NWC [North-Western Caucasian] languages possess a number of nominalizations referring to the manner, location, time or agents of an event. Such nominalizations naturally appear in some complementation

patterns but here they compete with constructions which have some properties of (usually headless) relative clauses, although often have marking which is synchronically specific to complementation. » (Arkadiev & Lander 2020)

Ce type de proposition complétive est considéré comme *factive complementation* par Letuchiy (2016), qui désigne le marqueur *z3r3-* par l'expression *factive complementation prefix* parce qu'il est employé avec les verbes factifs comme « savoir » (que j'ai moi aussi utilisés dans mes exemples) (Letuchiy 2016: 91).

Effectivement, comme indiqué au début de cette partie et exprimé par Arkadiev & Letuchiy ci-dessus, l'abzakh emploie l'indice personnel invariable *z(3)-* pour exprimer la temporalité, la localisation et le but dans une proposition complétive grâce aux autres morphèmes applicatifs. Mais pour exprimer la notion de simultanéité de deux actions, il emploie l'indice personnel invariable tout seul, sans être introduit par un morphème applicatif :

Ex (775) :

Ap	сымаджэ	зыхьугьэр	сэшIэ
в-г	səmədʒe	zə-χ ^w ə-β3-г	s-3-ʃʹ3
3SG-ABS	malade	quand-être-ACMP-ABS	1SG.OBL.A-DYN _{PRES} -savoir

« Je sais quand il est tombé malade. »

Comme déjà indiqué, on modifie le sens de la proposition par l'emploi de morphèmes applicatifs. Par exemple, l'emploi de l'applicatif locatif *ʃə-* modifie le sens de la proposition en y ajoutant un sens spatial : « où et quand ».

Ex (776) :

Ap	сымаджэ	зыщыхьугьэр	сэшIэ.
в-г	səmədʒɜ	zə-ʃə-χ ^w ə-β3-г	s-3-ʃʹ3
DEM _{DISTAL} -ABS	malade	quand-LOC _{LĀ} -être-ACMP-ABS	1SG.OBL.A-DYN _{PRES} -savoir

« Je sais où et quand il est tombé malade. »

Dans l'exemple ci-dessus, on constate que l'indice personnel invariable *z(3)-* est introduit par l'applicatif locatif *ʃə-*. Toujours pour rendre la lecture plus commode, je préfère gloser l'indice personnel invariable *z(3)-* « quand » dans cet emploi spécifique.

Si l'on veut avoir le sens de « pourquoi », on recourt soit au morphème bénéfactif $f(3)$ - soit au morphème maléfactif $f^?(3)$ - pour introduire l'indice personnel invariable $z(3)$ -, que je glose « pourquoi ».

Ex (777) :

Сымаджэ	сызыфэхьугьэр	сэшлэ.
səmædʒɛ	sə-zəfɛ-χʷə-ʋɜ-r	s-ɜ-fʔɜ
malade	1SG.ABS.U-pourquoi-être-ACMP-ABS	1SG.OBL.A-DYN _{PRES} -savoir

« Je sais pourquoi je suis tombé malade. »

Comme déjà mentionné, la place de ce bloc applicatif dépend de la valence de la base verbale du participe. Dans l'exemple suivant, puisque la base verbale du participe est un verbe bivalent intransitif, ce bloc se place entre l'indice personnel du terme A et celui du terme P.

Ex (778) :

Мы	уцым	сызыфешьугьэр	сэшлэ
mə	wətsə-m	sə-zəf-jɜ-fʷɐ-ʋɜ-r	s-ɜ-fʔɜ
DEM _{PROX}	médicament-OBL	1SG.ABS.A-pourquoi-3SG.OBL.R-boire-ACMP-ABS	1SG.OBL.A-DYN _{PRES} -savoir

« Je sais pourquoi je prends ce médicament. »

Le choix entre le morphème $fɜ$ - et $f^?ɜ$ - se fait en fonction du contexte. Comparons les deux exemples suivants.

Ex (779a) :

[[Ар	сымаджэ	зышыгыгьэ]	уцым
ɐ-r	səmædʒɛ	zə-fʔə-ʋɜ	wətsʔə-m
DEM _{DISTAL} -ABS	malade	soi_même-faire-ACMP	médicament-OBL
зыфешьугьэр]			сэшлэ.
		zə-f-jɜ-fʷɐ-ʋɜ-r	s-ɜ-fʔɜ
		pourquoi-3SG.OBL.R-boire-ACMP-ABS	1SG.OBL.A-DYN _{PRES} -savoir

« Je sais pourquoi il a pris le médicament qui l'a rendu malade. »

Ex (779b) :

[[Ар	сымаджэ	зышыгыгэ]	уцым
в-г	səmædʒz	zə-ʃʷə-вз	wətsʷə-m
DEM _{DISTAL} -ABS	malade	soi_même-faire-ACMP	médicament-OBL
зышыгыгэшъуагъэр]			сэшлэ.
zə-ʃʷ-jz-ʃʷə-вз-г			s-z-ʃʷz
pourquoi-3SG.OBL.R-boire-ACMP-ABS			1SG.OBL.A-DYN _{PRES} -savoir

« Je sais pourquoi il a pris le médicament qui l’a rendu malade. »

Si le contexte est positif, on emploie le morphème bénéfactif (par exemple dans un contexte pour se soigner). Tandis que dans un contexte négatif, on emploie le morphème maléfactif (par exemple dans le contexte d’une tentative de suicide). Notons également que dans les deux exemples ci-dessus, on a deux propositions subordonnées : l’une est relative, l’autre est complétive.

Une troisième solution est également possible afin de créer les propositions complétives objet : l’emploi d’un pronom interrogatif. À première vue, on a l’impression que cette structure ressemble à celles de langues indo-européennes.

Ex (780) : Je sais *qui* a préparé ce sandwich.

I know *who* prepared this sandwich.

Dans l’exemple ci-dessus, ce sont les pronoms interrogatifs mais en même temps les pronoms relatifs qui servent à créer la proposition subordonnée. L’abzakh aussi, comme dans l’exemple (781), utilise les pronoms interrogatifs dans les propositions subordonnées. Néanmoins, on a toujours le participe pour prédicat de la proposition subordonnée, qui en fait, une proposition conditionnelle.

Ex (781) :

Хэт	къэжкыагъэми	еушыгыгъ
xət	qz-kʷə-вз-m-əj	jz-ʔwəpʃʷə-в
qui	CIS-aller-ACMP-si-aussi	3SG.OBL.R-demander-ACMP

Litt : Il a demandé si aussi qui étant venu.

« Il (l’)a demandé à qui que ce soit (la personne) qui est venu. » / « Il (l’) a demandé à toutes les personnes qui étaient venues. »

Cet exemple ne doit pas nous tromper en nous amenant à conclure prématurément que ce subordonnant ne peut être employé que dans le sens de « qui que ce soit ». L'examen de la phrase ci-dessous nous permet en effet de constater que tel n'est pas le cas.

Ex (782) :

[[Ар	сымаджэ	зышыгыгэ]	уцыр
ʁ-r	səmɔdʒɛ	zə-ʃʔə-ʁz	wətsə-r
DEM _{DISTAL} -ABS	malade	soi_même-faire-ACMP	médicament-ABS
хэт	ещэми]	сэшIэ.	
χɛt	jɛ-ʃɛ-m-əj	s.a-ɜ-ʃʔɛ	
qui	3SG.OBL.A-vendre-si-aussi	1SG.OBL-DYN _{PRES} -savoir	

Litt : Si aussi qui vend le médicament soi-même ayant fait malade, je sais.

« Je connais celui qui vend le médicament qui l'a rendu malade. »

Cet exemple peut paraître contre-intuitif pour une personne locutrice native d'une langue indo-européenne. Tandis qu'un locuteur d'une langue agglutinante (comme le turc) ou d'une langue polysynthétique est rompu à la gymnastique qui consiste à enchaîner plusieurs propositions subordonnées. Je sais par expérience qu'une longue familiarité avec de telles constructions les fait paraître tout à fait *naturelles* aux yeux de qui en a l'habitude. Ce type de propositions sera analysé plus bas, dans le chapitre consacré au subordination conditionnelle.

Pour résumer les caractéristiques des propositions complétives en abzakh, on peut dire que l'abzakh emploie les masdars dans les propositions complétives sujet. Dans les propositions complétives objet, il emploie les participes. Dans ce dernier type de propositions, l'abzakh emploie l'indice personnel invariable *z(ɜ)-*, introduit par le morphème applicatif instrumental *r(ɜ)-*, qui s'est grammaticalisé au fil du temps. Ainsi, pour exprimer la localisation et le but de l'action, l'indice personnel invariable est introduit par les morphèmes applicatifs locatif *ʃə-* et bénéfactif/maléfactif *ʃɜ-/ʃʔɜ-*, qui, paréillement se sont grammaticalisés. Mais cet indice personnel est employé tout seul quand il exprime la temporalité. Pour finir, la place du bloc applicatif dépend de la valence de la base verbale du participe. On constate clairement que l'indice personnel invariable *z(ɜ)-*, à la différence des prédicats des propositions relatives, ne remplace aucun indice personnel exprimé dans le participe. Mais une interprétation possible est que ce dernier fonctionne comme un actant applicatif introduit par un morphème applicatif, avec qui il s'est grammaticalisé au fil du temps pour ces emplois spécifiques. D'ailleurs,

l'emploi de cet indice personnel avec les morphèmes applicatifs n'est pas réservés aux propositions complétives. On verra les employés dans les phrases interrogatives dans le dernier chapitre de cette thèse.

3.2.3. Les propositions circonstancielles

Les propositions circonstancielles fonctionnent comme des adverbes. À la différence des adverbes, elles sont créées par les formes déverbales. Comme déjà mentionné, il est proposé par nombre de linguistes, y compris Catherine Paris, que toutes les relations de subordination se créent de la même façon en tcherkesse.

« En tcherkesse toutes les relations de 'subordination' sont organisées selon ce même schéma ; ce qui, dans d'autres langues, serait une proposition subordonnée, se présente ici comme un 'nom' déverbal, avec des possibilités d'entrer en relation de détermination avec d'autres unités. (Paris date inconnue : 2 Document de travail : VI)

Néanmoins, quand on fait l'analyse de près, on constate que même si les prédicats sont des formes déverbales, les participes ne constituent pas le seul moyen disponible pour créer des propositions subordonnées. Les propositions circonstancielles en abzakh sont créées, soit à partir de participes, soit à partir de converbes. En outre, on a également des subordonnants qui sont employés afin de créer la subordination. Ces diverses situations sont détaillées ci-dessous, en commençant par la mieux connue dans les travaux caucasologiques.

3.2.3.1. Proposition circonstancielle créée par un participe

Les participes sont marqués par l'indice personnel invariable $z(3)$ - « soi-même », y compris dans les propositions circonstancielles. S'il est rare parmi les langues du monde d'avoir la même structure pour la plupart des propositions subordonnées, cette situation est en revanche courante au plan aréal, de sorte que les faits abzakh n'ont rien de surprenant au vu du contexte caucasien. Outre les langues sœurs du tcherkesse, le laze, qui est une langue caucasique du sud (donc d'une famille tout à fait distincte), emploie un morphème subordonnant *na-* dans les propositions relatives, circonstancielles, complétives et conditionnelles (Lacroix 2009: 749; Lacroix 2012). Même s'il est souvent dit qu'elles partagent « la même structure » ou « la même stratégie », ces propositions montrent toutefois des nuances entre elles au niveau syntaxique. Dans les propositions relatives, l'indice personnel invariable $z(3)$ - remplace l'indice personnel de l'actant relativisé oblique. Dans les propositions complétives, on a des formes complexes

grammaticalisées au fil du temps (comme $z\acute{z}r(\acute{z})-$). Dans les propositions circonstancielle, on emploie toujours l'indice personnel invariable $z(\acute{z})-$ mais ce dernier ne remplace pas un indice personnel, il est simplement préfixé au participe.

Ex (783) :

О	адыгабзэкIэ	узыгущыIэрэм
w ₃	ɛdəgɛ-bzɛ-tʃ ^ɔ ɛ	wə-zə-g ^w əʃəɔɛ-rɛ-m
2SG	adyghé-langue-INST	2SG.ABS.U-soi_même-parler-DYN _{PRES} -OBL
ахэмэ	ягуапэ	мэхъу
ɛ-xɛ-mɛ	jə-g ^w ɛpɛ	mɛ-χ ^w ə
DEM _{DISTAL} -PL-OBL.PL	3PL.POSS-content	DYN _{PRES} -être

« Quand tu parles adyghé, ils sont contents. »

Dans l'exemple ci-dessus, l'indice personnel invariable $z(\acute{z})-$ « soi-même » est employé pour donner un sens temporel à la proposition subordonnée. Même si cela peut apparaître inattendu, il se peut qu'un morphème qui appartient à une classe morphosyntaxique différente soit employé pour exprimer la temporalité. Par exemple en pomak, langue slave, les suffixes déictiques sont employés dans les subordonnées temporelles (Adamou 2011). Toujours dans le même exemple, on voit que le participe présent ayant pour base le verbe « parler » est marqué par l'indice personnel $zə-$ afin de créer une proposition circonstancielle. Néanmoins, l'emploi de ce morphème n'est pas suffisant pour donner le sens de « quand » dans ce contexte précis, où l'on parle de la simultanéité de deux actions. Donc, on marque le participe par le cas oblique. Ceci n'est pas surprenant au vu des usages temporels qui font partie de la vaste panoplie de valeurs de l'oblique.

Toutefois, il est également possible d'avoir le même sens de temporalité en employant le participe sans le marquer par un morphème de TAM. Mais cette fois-ci, on emploie une postposition : celle de l'instrumental.

Ex (784) :

О	адыгабзэкІэ	узыгущыІэкІэ
wз	ɛdəgɐ-bzɜ-tʃʰɜ	wə-zə-gʷəʃəʔɜ-tʃʰɜ
2SG	adyghé-langue-INST	2SG.ABS.U-soi_même-parler-INST
ахэмэ	ягуапэ	мэхъу
ɐ-xɜ-mɜ	jə-gʷəpɜ	mɜ-χʷə
DEM _{DISTAL} -PL-OBL.PL	3PL.POSS-content	DYN _{PRES} -être

« Quand tu parles adyghé, ils sont contents. »

Voici un autre exemple pour ce type de construction :

Ex (785) :

Тхылъыр	къызыбгъотыкІэ	къысэгъашІ.
txəl-ər	qə-zə-b-χʷɜtə-tʃʰɜ	qə-sɜ-kə-ʃʰ
livre-ABS/DEF	CIS-soi_même-2SG.OBL-trouvé-INST	CIS-1SG.OBL.C _{AIRE} -CAUS-savoir

« Préviens-moi quand tu trouves le livre. »

Cette structure est très productive en abzakh de Yeleme.

Pour résumer, dans les propositions circonstanciellees créées par des participes, on emploie toujours l'indice personnel invariable *z(ɜ)-*, qui exprime la temporalité (plus particulièrement la simultanéité des actions). Deux « stratégies » sont possible : 1) le participe est marqué par des morphème de TAM et l'oblique à la fois, 2) le participe n'est pas marqué par un morphème de TAM mais marqué par le morphème de postposition, instrumental. L'emploi des marqueurs l'oblique et l'instrumental dans un contexte de temporalité n'est pas étonnant car l'expression de la temporalité est parmi les vastes usages de ces deux morphèmes.

3.2.3.2. Proposition circonstancielle créée par un verbe

Une deuxième stratégie que l'abzakh utilise pour créer des propositions circonstanciellees est d'employer les verbes. Ces propositions fonctionnent à la manière d'un adverbe, la proposition circonstancielle étant enchâssée dans la principale.

Ex (786) :

лалэр	[кѡащэурэ]	унэм	кѡаклуагъ
ʔɛlɜ-r	[qɤ-ʃɜ-w-rɜ]	wɛnɜ-m	qɤ-k ^{ʔw} ɤ-ɤ
enfant-ABS/DEF	CIS-courir-CONV-DYN ^{PRES}	maison-OBL	CIS-aller-ACMP

« L'enfant est venu à la maison en courant. »

Dans l'exemple ci-dessus, on a un verbe monovalent pour prédicat de la proposition principale et pour base du converbe. De ce fait, on a un actant unique « enfant » pour les deux prédicats. Il est marqué par l'absolutif. On peut l'inclure dans la proposition subordonnée aussi :

Ex (787) :

[лалэр	кѡащэурэ]	унэм	кѡаклуагъ
[ʔɛlɜ-r	qɤ-ʃɜ-w-rɜ]	wɛnɜ-m	qɤ-k ^{ʔw} ɤ-ɤ
enfant-ABS/DEF	CIS-courir-CONV-DYN ^{PRES}	maison-OBL	CIS-aller-ACMP

« L'enfant est venu à la maison en courant. »

Mais si l'on a un verbe bivalent transitif pour base du converbe et un verbe monovalent pour prédicat de la proposition principale, le choix de marqueur casuel nous permet de le considérer comme l'agent ou l'actant unique.

Ex (788) :

лалэр	[халыжьо	ишхэурэ]	
ʔɛlɜ-r	hɛlɛʒ ^{wɜ}	jɛ-ʃxɜ-w-rɜ	
enfant-ABS/DEF	beignet	3SG.OBL.A-manger-CONV-ADV-DYN ^{PRES}	
унэм	кѡаклуагъ		
wɛnɜ-m	qɤ-k ^{ʔw} ɤ-ɤ		
maison-OBL	CIS-aller-ACMP		

« L'enfant est venu à la maison en mangeant un beignet. »

Dans l'exemple ci-dessus, on observe que l'agent de la proposition subordonnée est marqué par l'absolutif. S'il était inclus dans la proposition subordonnée, il devrait être marqué par l'oblique. La raison est qu'il est considéré comme actant unique du verbe dans la proposition principale. Il est également possible que le locuteur le considère comme l'agent de la base verbale bivalent transitif de la proposition subordonnée. Mais dans ce cas il doit être marqué par l'oblique.

Ex (789) :

[Ялэм	халыжьо	ишхэурэ]
ʔɛlɛ-m	hɛlɛʒ ^w ɛ	ʒə-ʃxɛ-w-rɛ
enfant-OBL	beignet	3SG.OBL.A-manger-CONV-ADV-DYN _{PRES}
унэм	кьаклуагъ	
wənɛ-m	qɛ-k ^{ʔw} ɛ-ɤ	
maison-OBL	CIS-aller-ACMP	

« L'enfant est venu à la maison tout en mangeant un beignet. »

Le verbe présent peut être employé seulement quand les sujets de deux propositions sont identiques.

Ex (790) :

[шыгъын	сэдэурэ]	ахъшэ	кьэзгьэхьагъ
[ʃɛkən	sə-dɛ-w-rɛ]	ɐχʃɛ	qɛ-z-ɤɛ-χɛ-ɤ
vêtement	1SG.OBL.A-coudre-CONV-DYN _{PRES}	argent	CIS-1SG.OBL.C _{EUR} -CAUS-porter-ACMP

Litt : Vêtement moi en cousant argent CISLOCATIF j'ai fait porter.

« J'ai gagné de l'argent en cousant des vêtements. »

Toutefois, avec les verbes statiques, la situation est différente. C'est alors le patient qui contrôle le prédicat de la proposition subordonnée.

Ex (791) :

Чэтыр	шыдыгъаптыцтыгъэ	шыгъум	хэльэу
ʃɛt-ɐr	ʃɛ-də-kɛ-ptə-ʃtɛkɛ	ʃɛk ^w ɛ-m	xɛ-l-ɛw
poulet-ABS	LOC _{LA} -1PL.OBL.C _{EUR} -CAUS-attendre-INACMP _{PASSE}	sel-OBL	LOC _{DEDANS} -être_allongé-CONV

Litt : Nous faisons attendre le poulet en (lui) étant allongé dans le sel.

« On laissait le poulet mariner dans le sel. »

Rappelons-nous que, de même que les verbes statiques ne sont pas marqués par le morphème dynamique présent, de même le verbe présent n'est pas marqué par ce morphème.

Quant au verbe passé, c'est le sujet/agent qui contrôle les deux propositions.

Ex (792) :

[Ялэр	кьэуци]	ишхын	ишхыгъ
ʔɛlɜ-ɾ	qɜwəʃ-əj	jə-ʃxən	jə-ʃxə-ɸ
enfant-ABS/DEF	se_réveiller-CONV _{PASSE}	3SG.POSS-repas	3SG.OBL.A-manger-ACMP

« L'enfant, s'étant réveillé, a mangé son repas. » (« L'enfant s'est réveillé et mangé son repas. »)

Dans l'exemple ci-dessus, l'actant unique du verbe monovalent « dormir », qui est la base du converbatim passé, est marqué par l'absolutif. Et il n'est pas considéré comme un actant de la proposition principale, où il devrait être marqué par l'oblique. Mais si l'on change sa place, ce qui est également possible, il est obligatoirement marqué par l'oblique car il est alors considéré comme l'agent de la proposition principale.

Ex (793) :

[кьэуци]	Ялэм	ишхын	ишхыгъ
qɜwəʃ-əj	ʔɛlɜ-m	jə-ʃxən	jə-ʃxə-ɸ
se_réveiller-CONV _{PASSE}	enfant-OBL	3SG.POSS-repas	3SG.OBL.A-manger-ACMP

« S'étant réveillé, l'enfant a mangé son repas. »

Comme mentionné dans le chapitre « les formes déverbales », le converbatim passé, contrairement au converbatim présent, peut être utilisé dans une phrase subordonnée dont les sujets sont différents.

Ex (794) :

[Бзыльфыгъэр	лым	еплъи]	лыр	иклыгъ
bzɔlfəvɜ-ɾ	ʔə-m	jɜ-plə-j	ʔə-ɾ	jə-tʃʔə-ɸ
femme-ABS/DEF	homme-OBL	3SG.OBL.R-regarder-ACMP	homme-ABS/DEF	LOC _{À_L'} INTÉRIEUR-sortir-ACMP

« La femme ayant regardé l'homme, l'homme est sorti. »

Rappelons-nous que Nedjalkov désigne ce type de converbets par l'expression de *varying-subject converbs* (Nedjalkov 1995: 110). Rappelons-nous également que quand les sujets des deux prédicats sont identiques, la mise en ellipse est possible.

Ex (795) :

[Бзылъфыгъэр	лӀым	еплъи]	икӀыгъ
bzəlfəvz-r	lʔə-m	jz-plə-j	jə-tʃʔə-v
femme-ABS/DEF	homme-OBL	3SG.OBL.R-regarder-ACMP	LOC _A _L'INTÉRIEUR-sortir-ACMP

« La femme ayant regardé l'homme, elle est sortie. »

On peut élider le terme A de la proposition subordonnée en gardant le terme U de la proposition principale, qui est alors bien évidemment marqué par le cas requis, l'absolutif :

Ex (796) :

[лӀыр	ильэгъуи]	бзылъфыгъэр	икӀыгъ
lʔə-r	jə-lzvʷə-j	bzəlfəvz-r	jə-tʃʔə-v
homme-ABS/DEF	3SG.OBL.A-voir-ACMP	femme-ABS/DEF	LOC _A _L'INTÉRIEUR-sortir-ACMP

« Ayant vu l'homme, la femme est sortie. »

Mais avec un verbe statique, la situation est de nouveau différente :

Ex (797) :

[Ӏялэм	иӀапхъуантэ	къыгъэӀылы]
ʔelz-m	jə-ʔerχʷəntz	qə-vz-ʔz-l-əj
enfant-OBL	3SG.POSS-sac_à_main	CIS-CAUS-LOC _{DESSOUS} -être_allongé-ACMP
ежъ	хатэм	шагъэ
jzj	xətz-m	ʃv-vz
soi_même	jardin-OBL	courir-ACMP

Litt : L'enfant en ayant faire être allongé dessous CISLOCATIF son sac, soi-même a couru au jardin. »

« L'enfant, ayant déposé son sac, a couru au jardin. »

Les sujets de deux propositions sont le même : « enfant ». Or on est obligé d'employer le pronom invariable *jzj* « soi-même » dans la proposition principale afin de préciser que c'est l'agent de la proposition subordonnée qui est l'actant unique de la proposition principale.

Comme mentionné dans le chapitre « Les formes déverbales », l'abzakh a un morphème particulier pour créer les converbes : *-zə*. Les converbes formés par ce morphème respectent les règles mentionnées ci-dessus :

Ex (798) :

СиӀапхъуантэ	къэсэштизы	сыкъакӀагъ
sjə-ʔəpχ ^w əntə	qə-sə-ʃtə-j-zə	sə-qə-k ^{ʔw} ə-κ
1SG.POSS- sac_à_main	CIS-1SG.OBL.A-prendre-ACMP-CONV	1SG.ABS.U-CIS-aller-ACMP

« En ayant pris mon sac, je suis venu. »

L'abzakh a une forme complexe grammaticalisée au fil du temps : sɜʔ^wɜzə / səʔ^wəjzə pour dire « pour que ». Mais littéralement c'est la forme converbiale du verbe « dire » : le converbe présent « moi en disant » et le converbe passé « moi en ayant dit ». Dans l'exemple ci-dessous, on a le converbe passé employé dans le sens de « pour que » :

Ex (799) :

Зы таурых	горэ	къыпфэслотэн
zə təwrəχ ^w	g ^w ɜrɜ	qə-p-fɜ-s-ʔ ^w ɜtɜ-n
un conte	quelconque	CIS-2SG.OBL.APPL-BEN-1SG.OBL.A-raconter-PROB
сылуызы	къэслотыгъ	
sə-ʔ ^w ə-j-zə	qə-s-ʔ ^w ɜtə-κ	
1SG.OBL-dire-ACMP-CONV	CIS-1SG.OBL.A-raconter-ACMP	

Litt : « J'ai raconté moi en disant “Que je te raconte une conte.” »

« En me disant « Je te raconte un conte », je te l'ai raconté / je t'en ai raconté un. »

Dans l'exemple suivant, on a le converbe présent employé dans le sens « pour que » :

Ex (800) :

Къоепс	тэклуй	тесэклэ
q ^w зjзps	tзk ^{ʔw} э-j	tзj-sз-tj ^ʔ э
fromage_eau	peu-aussi	LOC _{DESSUS} -1SG.OBL.A-verser
щыгъурий	тесэтакъо	
ʃэв ^w э-r-эj	tзj-sз-tεq ^w э	
sel-ABS/DEF-aussi	LOC _{DESSUS} -1SG.OBL.A-parsemer	
къоцлэрэх	сэлэзы	
q ^w зts ^ʔ э-rз-x	sз-ʔ ^w э-zэ	
LOC _{DEDANS} -OPT-entrer	1SG.OBL.A-dire-CONV	

Litt : Je verse dessus un peu de fromage eau aussi, je parsème dessus du sel aussi moi en disant qu'il entre dedans.

« Je verse un peu de petit lait et le parsème de sel afin qu'il l'absorbe. »

Donc, l'expression sə^{ʔw}əjzə « moi en ayant dit » ou sз^{ʔw}эzə « moi en disant » est employée comme un subordonnant exprimant le but.

En abzakh, il est possible d'enchaîner plusieurs propositions circonstancielles créées par les converbes dans une phrase complexe. Mais sa traduction étant difficile en français, je préfère traduire certaines subordonnées par la juxtaposition.

Ex (801) :

Сэри	дэгу	зысшлэурэ
sзгэj	dзg ^w э	zэ-s-ʃ ^ʔ э-w-rз
moi_aussi	sourd	soi_même-1SG.OBL.A-faire-CONV-DYN _{PRES}

Litt : Et moi, soi-même en faisant la sourde, (...)

секгуалийзы	сетхъуйзы
s-je-k ^{ʔw} al ^ʔ э-j-zэ	s-je-tχ ^w э-j-zэ
1SG.ABS.A-3SG.OBL.R-s'approcher-ACMP-CONV	1SG.ABS.A-3SG.OBL.R-se_jeter-ACMP-CONV

Litt : (...) en m'étant approché de lui, en m'étant jeté dessus, (...)

къэсыубытийзы	кум	исыдзыйзы
qe-sə-wəbətə-j-zə	k ^w ə-m	jə-sə-dz-əj-zə
CIS-1SG.OBL.A-atrapper-ACMP-CONV	voiture-OBL	LOC _{À_L'INTÉRIEUR} -1SG.OBL.A-jeter-ACMP-CONV

Litt : (...) en l'ayant attrapé, en l'ayant jeté dans la voiture, (...)

караколум	сщыйзы	ястыгъ.
karakol-um	s-ʃə-j-zə	ja-s-tə-ʁ
commissariat-OBL	1SG.OBL.A-emmener-ACMP-CONV	3SG.OBL.R-1SG.OBL.A-donner-ACMP

Litt : (...) moi en l'ayant emmené au commissariat, je leur ai donné.

« Faisant semblant d'être sourde, je me suis rapprochée de lui, je me suis jetée dessus ; l'ayant attrapé, je l'ai jeté dans la voiture, et l'ayant emmené au commissariat, je le leur ai livré. »

Jusqu'à présent, on a analysé les participes et les converbes qui créent la subordination circonstancielle. Les participes sont employés pour créer des propositions circonstancielle pour exprimer la temporalité, tandis que les converbes sont employés afin de créer la subordination circonstancielle, et fonctionnent comme des adverbes de manière. Outre les structures analysées jusqu'à maintenant, l'abzakh emploie des subordinants aussi afin de créer la relation de subordination. Analysons maintenant ces subordinants.

3.2.4. Propositions subordinées créées par les subordinants

L'emploi des subordinants ne permet pas d'employer les verbes pour prédicat des propositions subordinées : on emploie toujours les formes déverbales.

Le subordinant pətəw « alors que »

Ce subordinant semble être un complexe créé par la combinaison du morphème applicatif locatif *pə-* « bout », du verbe statique *tən* « être debout » et du morphème de converbe présent *-əw*. Son emploi réfère à la simultanéité de deux actions : celle exprimée par le participe qui réfère à une action inaccomplie/progressive, alors que celle exprimée par le prédicat de la proposition principale qui réfère à une action soit accomplie (comme dans l'exemple 829), soit progressive/inaccomplie (comme dans l'exemple 832).

Ex (802) :

Гъогум	сырыкло	пэтэу	синьбжьэгъу	сылушагъ.
ɤ ^w zɤ ^w ə-m	sə-rə-k ^{ʔw} z	pətɔw	sjə-nəbɔzɤ ^w ə	sə-ʔ ^w əʃ ^ʔ ɛ-ɤ
chemin-OBL	1SG.ABS.U-INST-aller	alors_que	1SG.POSS-ami	1SG.OBL.A-rencontrer-ACMP

« Alors que j'allais sur le chemin, j'ai rencontré mon ami. » / « Alors que j'étais en train de marcher sur le chemin, j'ai rencontré mon ami. »

On considère le connecteur *pətɔw* comme un subordonnant car la phrase suivante ne peut pas être une phrase libre :

Ex (803) :

*Гъогум	сырыкло	пэтэу
ɤ ^w zɤ ^w ə-m	sə-rə-k ^{ʔw} z	pətɔw
chemin-OBL	1SG.ABS.U-INST-aller	alors_que

Ainsi, il est impossible de marquer le participe par un morphème de TAM.

Ex (804) :

*Гъогум	сырыклощтыгъэ	пэтэу	синьбжьэгъу	сылушагъ.
ɤ ^w zɤ ^w ə-m	sə-rə-k ^{ʔw} z-ʃtəɤz	pətɔw	sjə-nəbɔzɤ ^w ə	sə-ʔ ^w əʃ ^ʔ ɛ-ɤ
chemin-OBL	1SG.ABS.U-INST-aller-INACMP _{PASSÉ}	alors_que	1SG.POSS-ami	1SG.OBL.A-rencontrer-ACMP

C'est le morphème de TAM qui marque le prédicat de la proposition principale qui transmet l'information aspecto-modale.

Ex (805) :

Илъэс	тлоитф	ипэкларэ	сятэ
yələs	t ^{ʔw} zjətɸ	jəpɔtʃ ^ʔ zɛz	sjə-tɔ
an	cent	avant	1SG.POSS-père

Litt : Cent ans avant, mon père

арабаджылык ышлэ пэтэу
 ʁəbəcələk jə-ʃʹz pətəw
 courrier 3SG.OBL.A-faire alors_que

(...) alors qu'il faisait du courrier (...)

Ыстэнэзрэ анталямрэ языфаку лэжыгъэ рагъахти
 əstɛnɛz-rɛ ɛntəlʲjɛ-mrɛ jɛzəfək^w lɛzəkɜ r-ɐ-ʁɐ-x-təj
 Istenez-et Antalya-et entre récolte 3SG.OBL.R-3PL.OBL.C_{EUR}-CAUS-porter-puisque

(...) entre Istenez et Antalya, puisqu'ils faisaient porter le récolte (...)

Кухам ратыщтыгъ
 k^wəxɐ-m r-ɐ-tə-ʃtək
 bateau-OBL 3SG.OBL.R-3PL.OBL.A-donner-INACMP_{PASSE}

(...) ils (le) leur donnaient au bateau.

« Il y a cent ans, alors que mon père travaillait comme courrier entre Istenez et Antalya, ils portaient des produits de leurs récoltes, et les vendaient aux bateaux. »

Dans l'exemple ci-dessus, on a deux propositions subordonnées, l'une créée au moyen du subordonnant *pətəw* l'autre créée par le subordonnant *-təj* qu'on analysera plus bas. Ni l'un ni l'autre est marqué par un morphème de TAM, c'est le morphème inaccompli passé qui marque le prédicat de la proposition principale qui nous donne l'information par rapport à l'aspect.

Le subordonnant pejz « pour »

Le subordonnant *pejz* « pour » est employé afin de lier deux propositions entre lesquelles on établit soit une relation de but, soit une relation de type *cause-conséquence*. Il faut noter que les locuteurs peuvent également prononcer ce subordonnant comme *peʃz*, prononciation pour laquelle je n'ai pas d'explication morphophonologique à proposer.

Observons l'emploi de ce subordonnant dans une proposition de but. Dans l'exemple suivant, il est employé pour exprimer la relation de but.

Ex (806) :

ЩЫМ	сытетысхан	пае
ʃə-m	sə-tʃj-təs-hɐ-n	pəjz
cheval-OBL	1SG.ABS.U-LOC _{DESSUS} -s'assoir-DEPL-MSD	pour
щым	сыригъаджэсыгъ	
ʃə-m	sə-r-jə-ʋɐ-dʒʒs-əʋ	
cheval-OBL	1SG.ABS-3SG.OBL.R-3SG.OBL.C _{EUR} -CAUS-approcher-ACMP	

Litt : Pour m'assoir dessus le cheval, il m'a lui fait arriver au cheval.

« Pour que je m'asseye sur le cheval, il m'a aidé à monter ('il m'a monté sur lui'). »

Dans l'exemple ci-dessus, le subordonnant est employé avec un masdar, qui est le prédicat de la proposition subordonnée.

Outre le masdar, le subordonnant *pəjz* « pour » pourrait aussi être employé avec un participe. Le choix entre l'une et l'autre solution change la relation sémantique entre la proposition principale et la proposition subordonnée.

Ex (807) :

Тыгъуасэ	уиІоф	зэрэмыухыгъэм	пае
təʋʷəsɜ	wjə-ʔʷɜf	zɜrɜ-mə-wəxə-ʋɜ-m	pəjz
hier	2SG.POSS-travail	que-NEG-finir-ACMP-OBL	pour
непэ	сэ	сэшІы.	
пјэрэ	sɜ	s-ɜ-ʃʔə	
aujourd'hui	1SG	1SG.OBL.A-DYN _{PRES} -faire	

« Comme tu n'as pas fini ton travail hier (litt : ton travail n'étant pas fini), aujourd'hui je le fais, moi. »

Dans l'exemple ci-dessus on a une proposition circonstancielle qui est marquée par l'oblique plus postposition *pəjz* « pour ». Ici, on n'a pas une relation de but mais une relation de cause-conséquence.

Pour résumer, on peut dire que le subordonnant *pəjz* « pour » crée une relation de but quand il est employé avec les masdars, et que pour exprimer une relation de cause-conséquence, il est employé avec les participes marqués par l'oblique. Avant de finaliser l'analyse, il sera opportun

de répéter qu'il est possible d'exprimer le but par l'emploi du morphème adverbial au lieu de ce subordonnant :

Ex (808) :

Зы	таурыхь	горэ	къослонэу	сыфай.
zə	təwrəχ	g ^w zɾɛ	q-wɜ-s-ʔ ^w zn-ɜw	sə-fɛj
un	histoire	quelconque	CIS-2SG.OBL.R-1SG.OBL.A-dire-MSD-ADV	1SG.ABS.A-vouloir

« Je veux te raconter une histoire. »

La différence entre l'emploi de la postposition *pejz* « pour » et la postposition adverbiale *-ɜw* est que la postposition *pejz* « pour » est employée quand les sujets sont différents, tandis que l'on emploie l'adverbial quand on a le même sujet pour les deux propositions.

Le subordonnant conditionnel -mɜ « si »

Pour créer une proposition conditionnelle, l'abzakh emploie le subordonnant *-mɜ* « si ». On a toujours un participe pour prédicat de la proposition subordonnée.

Ex (809) :

Уишхын	пшхымэ	джэгуальэ	къыпфэсцэфын
wjə-ʃxən	p-ʃxə-mɜ	ḍʒɜg ^w alɜ	qə-p-fɜ-s-ʃɜfə-n
2SG.POSS-repas	2SG.OBL.A-manger-si	jouet	CIS-2SG.OBL.APPL-BEN-1SG.OBL.A-acheter-PROB

« Si tu manges ton repas, il y a des chances que je t'achète un jouet / je t'achèterai probablement un jouet. »

S'il s'agit d'une situation qui réfère au présent/au moment de l'énonciation, on emploie le participe non-marqué par un morphème de TAM et le morphème *-mɜ* « si » dans la proposition subordonnée. Mais le prédicat de la proposition principale est marqué par un morphème modal.

Toutefois, s'il s'agit d'une situation accomplie dans le passé, le participe est marqué par le morphème accompli passé dans la proposition subordonnée, et le prédicat de la proposition principale est marqué par l'un des morphèmes modaux, auquel s'ajoute le morphème d'accompli.

Ex (810) :

Уишхын	пшхыгъагъэмэ
wjə-ʃxən	p-ʃxə-ʋəʋz-mz
2SG.POSS-repas	2SG.OBL.A-manger-ACMP _{PASSÉ-SI}
джэгуальэ	къыпфэсщэфыщтыгъ.
ḍʒzɔ ^w ɛɫz	qə-p-fz-s-ʃzɬə-ʃt-əʋ
jouet	CIS-2SG.OBL.APPL-BEN-1SG.OBL.A-acheter-CERT-ACMP

« Si tu avais mangé ton repas, je t'aurais acheté un jouet. »

Rappelons-nous que dans l'exemple ci-dessus, il ne faut pas confondre l'emploi de deux morphèmes, le certain *-ʃt* et l'accompli *-əʋ*, avec le morphème d'inaccompli *-ʃtəʋ*. Le test est fait par la commutation du morphème CERTAIN par le morphème PROBABLE.

Ex (811) :

Тыгъуасэ	иЮф	иухыгъагъэмэ
təʋ ^w ɛsɜ	jə-ʔ ^w zɬ	jə-wəxə-ʋəʋz-mz
hier	3SG.POSS-travail	3SG.OBL.A-finir-ACMP _{PASSÉ-SI}
унэм	жэу	къэкложьыний.
wənɜ-m	ззw	qə-k ^{ʔw} z-ʒ-ən-əj
maison-OBL	tôt	CIS-aller-ITER-PROB-ACMP

« S'il avait fini son travail hier, il serait rentré tôt à la maison. »

Dans l'exemple ci-dessus, notons que c'est la variante de forme de l'accompli *-əj* qui marque le verbe dans la proposition principale.

Pour les propositions contrefactuelles, les propositions qui réfèrent à une situation non-réelle ou imaginaire au présent, le prédicat de la proposition subordonnée est marqué par le morphème accompli, et le verbe dans la proposition principale est marqué par l'un des morphèmes modaux (soit probable, soit certain) auquel s'ajoute le morphème d'accompli.

Ex (812) :

Дунаер мыцІыкІугъэмэ тызэІушІэнгъэп
dɯnɛj-zɾ mə-tʃʰəkʷə-ʋz-mz tə-zz-ʔwəʃʔz-n-ʋz-p
monde-ABS NEG-petit-ACMP-si 1PL.ABS.A-soi_même-rencontrer-PROB-ACMP-NEG

« Si le monde n'était pas petit, nous ne nous serions pas croisés / nous n'aurions pas eu l'occasion de nous croiser. »

Il faut noter que dans l'exemple ci-dessus, on a un adjectif pour prédicat de la proposition subordonnée : « petit », qui est marqué par le morphème accompli et le subordonnant *-mz* « si » ; et le prédicat de la proposition principale est marqué par le morphème PROBABLE plus le morphème accompli.

Il est possible de créer des phrases conditionnelles où la référence temporelle de la proposition subordonnée est différente de celle de la principale.

Ex (813) :

Тыгъуасэ	уиІоф	уухыгъагъэмэ
təʋʷəsɜ	wjə-ʔwɜf	wə-wəhə-ʋʋz-mz
hier	2SG.POSS-travail	2SG.ABS.A-finir-ACMP _{PASSE} -si
джы	зыбгъэпсэфэу	ущытыний.
дзэ	zə-b-ʋz-psɜf-zw	wə-ʃə-t-ən-əj
maintenant	soi_même-2SG.OBL.CEUR-CAUS-se_reposer-CONV	2SG.ABS.U-LOC _{LA} -être_debout-PROB-ACMP

Litt : Si tu avais fini ton travail hier, maintenant tu serais debout en te reposant.

« Si tu avais fini ton travail hier, tu pourrais maintenant te reposer, sans doute. »

Dans l'exemple ci-dessus, le prédicat de la proposition subordonnée est marqué par l'accompli passé pour exprimer une action dans le passé (hier), et le prédicat de la proposition principale est marqué par le morphème probable et le morphème accompli pour référer à une situation au présent.

La structure des phrases conditionnelles nous montre qu'un morphème de mode et un morphème d'aspect coexistent pour avoir des références aspecto-modales diverses. Ainsi, il est possible d'enchaîner les propositions subordonnées dont l'une est une proposition conditionnelle et l'autre est une proposition relative.

Ex (814) :

[[зыгорэ-м	у-е-о-мэ	и-псэ
zəg ^w ɜrɜ-m	wə-jɜ-wɜ-mɜ	jə-psɜ
quelqu'un-OBL	2SG.SG.A-3SG.OBL.R-frapper-si	3SG.POSS-âme
х-и-у-ты-н]	фэдэу]	бэш
х-јə-wə-tə-n	fɜd-ɜw	bɜʃ
LOC _{DEDANS} -3SG.OBL.R-2SG.OBL.A-donner-MSD	ressembler-ADV	baton
дэгъу-хэ	т-и-ла-гъэ-х	
dɜv ^w ə-xɜ	t-jə ^ʔ v-ɣɜ-x	
bon-PL	1PL.OBL.A-avoir-ACMP-3PL.ABS.P	

Litt : Si tu frappes à quelqu'un, ressemblant son âme tu lui donne dedans, des bons bâtons nous avions.

« On avait de bons bâtons, ainsi, si on frappait quelqu'un avec, on pouvait le tuer. »

Pour avoir le sens de « même si », l'abzakh emploi, évidemment, une proposition conditionnelle à laquelle joint le coordonnant *-əj* « (et) aussi ». Notons que la voyelle /ɜ/ dans le subordonnant « si » est élidée en raison de la voyelle /ə/ dans le coordonnant « (et) aussi ». Quand mes informateurs parlent turc, ils emploient les équivalents de ces deux morphèmes, *-se* « si » et *de* « aussi » pour bâtir une construction semblable à celle de l'adyghé ; à l'évidence, ils calquent la syntaxe de l'adyghé quand ils parlent turc. Dans cette construction aussi, on a un participe dans le prédicat de la proposition subordonnée.

Ex (815) :

Ошх	къешхыми	паркым	тыкЮшт.
wɜʃx	qjɜʃxə-m-əj	pərk-əm	tə-k ^{ʔw} ɜ-ʃt
pluie	pleuvoir-si-aussi	parc-OBL	1PL.ABS.U-aller-CERT

« Même s'il pleut, nous irons au parc. »

Le participe peut être marqué par un morphème de TAM afin de transmettre l'information aspecto-modale.

Ex (816) :

Ошх	къешхыштми	Паркым	тыкӀощт.
wʒfx	qjʒfxə-ʃt-m-əj	pərk-əm	tə-kʷʒ-ʃt
pluie	pleuvoir-CERT-si-aussi	parc-OBL	1PL.ABS.U-aller-CERT

« Même s’il va pleuvoir, nous irons au parc. »

Outre cet emploi, cette structure peut être employée afin d’exprimer « si ou non ». Mais dans ce cas, on a deux propositions subordonnées dont la deuxième est marquée par le morphème de négation.

Ex (817) :

Мы	гъэмафэ	къуажьэм	къэкӀощтми
mə	kʒmɛfɛ	qʷɛʒɛ-m	qɛ-kʷʒ-ʃt-m-əj
DEM _{PROX}	été	village-OBL	CIS-aller-CERT-si-aussi
къэмыкӀощтми		къысиӀуагъэп.	
qɛ-mə-kʷʒ-ʃt-m-əj		qə-s-jə-ʔʷɛ-k-ɛp	
CIS-NEG-aller-CERT-si-aussi		CIS-1SG.OBL.R-3SG.OBL.A-dire-ACMP-NEG	

« Il ne m’a pas dit s’il viendrait ou non au village cet été. »

Puisqu’un nom peut être prédicat en abzakh, on peut avoir des prédicats nominaux et adjectivaux dans ces propositions subordonnées.

Ex (818) :

Ар	сымаджэми	мысымаджэми	сшӀэрэп
ɐ-r	səmədʒɛ-m-əj	mə-səmədʒɛ-m-əj	s-ʃʔɛ-rɛ-p
DEM _{PROX} -ABS	malade-si-aussi	NEG-malade-si-aussi	1SG.OBL.A-savoir-DYN _{PRES} -NEG

« Je ne sais pas s’il est malade ou non. »

Comme mentionné dans la discussion au sujet des propositions relatives, la relativisation des personnes d’interlocution n’est pas possible en abzakh. Au lieu de faire une proposition relative, les locuteurs recourent à cette structure, *m-* + *əj-* « même si » / « bien que ». Reprenons le même exemple donné dans le chapitre « les propositions relatives » plus haut.

Ex (819) :

Ай	фэдиз	шхыныр	сш1ыгъэмий,
ɛ-j	fɛdɛjz	ʃxɛn-ɔr	s-ʃʷɛ-kɜ-mɛj
DEM _{DISTAL} -OBL	autant	repas-ABS/DEF	1SG.OBL.A-faire-ACMP-si-aussi
1аш1ур	сфэш1ыгъэп.		
ʎɛʃʷɛ-r	s-fɜ-ʃʷɛ-kɜ		
dessert-ABS/DEF	1SG.OBL.A-BEN-faire-ACMP-NEG		

« Même si j’ai fait beaucoup de repas (=même si j’ai une longue expérience de cuisinière), je n’ai pas été capable de [vous] faire [un bon] dessert. » (Exemple construit. Contexte : la maîtresse de maison, qui a préparé le repas, s’excuse de ne pas avoir été en mesure de l’assortir d’un dessert.)

Les constructions corrélatives

Le corrélatif est une catégorie décelée dans des langues indo-aryennes depuis le XIXe siècle (Bai 1985), dont l’application dans le domaine des langues du Caucase est explorée par Demirok et Öztürk (Demirok & Öztürk 2020), où il en est donné la définition suivante :

« Correlative refers to a non-local relativization strategy in which a sentence-initial relative clause co-occurs with a correlate (usually a demonstrative pronoun) in the matrix clause. » (Demirok & Öztürk 2020: 909)

Dans les constructions corrélatives de l’abzakh, le corrélat (qui apparaît dans la proposition principale) peut en effet être un pronom démonstratif, comme dans la question (820a), dont la réponse est fournie en (820b).

Ex (820a) :

Хэт	ибэш	урбаным	нах	бэ	пэщыжэу	къанэми
xɛt	jɛ-bɛʃ	wɛrbɛn-ɔm	naχ	bɜ	ʃɛʒɜ-w	qɛ-nɜ-m-ɛj
qui	baton	trou-OBL	plus	beaucoup	loin-ADV	CIS-rester-si-aussi
ар	сыд		хущтыгъэ			
ɛ-r	sɛd		χʷɛ-ʃt-ɛkɜ			
DEM _{DISTAL} -ABS	quoi		être-CERT-ACMP			

Litt : qui son bâton reste en tant que beaucoup plus loin au trou, celui aurait été quoi ?

« Quel rôle incombe [pour la suite de la partie] à celui dont le bâton reste le plus loin du trou ? »

Contexte : dans un jeu d’enfants, on explique la règle du jeu, et ce qui advient du joueur dont

le bâton est, après un lancer, le plus loin du trou qui démarque l'espace qu'il fallait viser (<https://doi.org/10.24397/pangloss-0006058#S5>)

Ex (820b) :

Эбэ хуштыгъ

ebe χ^wə-ʃt-əɤ

ebe être- CERT-ACMP

« Il serait 'ebe'. » / « Ce joueur prend le rôle de chasseur [dans une sorte de jeu « du loup et des moutons »]. »

Mais la construction typologiquement canonique du corrélatif n'est pas attestée en abzakh. L'abzakh a des constructions corrélatives qui sont créées par l'emploi de pronoms interrogatifs. Demirok et Öztürk remarquent que la plupart des langues du Caucase construisent des corrélatives au moyen de simples pronoms interrogatifs, sans adopter les caractéristiques morphosyntaxiques qui signalent les relatives (essentiellement, l'emploi de pronoms invariables plutôt que les pronoms porteurs d'une marque casuelle).

« However, as we will show at length, the majority of structures that can be argued to exemplify correlatives in languages of the Caucasus do not feature the morphosyntax of relativization that is independently available in the languages in question. In particular, correlatives in these languages feature interrogative pronouns, which do not function as relative pronouns in other types of relativization structures (e.g., externally headed relative clauses). » (Demirok & Öztürk 2020: 912)

Dans le même article, ils démontrent que les corrélatifs partagent certaines particularités des propositions conditionnelles.

« However, we would like to present the data that illustrate that interrogative-based correlatives and conditionals show morphosyntactic similarities in some of the languages under consideration. » (Demirok & Öztürk 2020: 937)

Les données d'abzakh fournissent une illustration exemplaire de la généralisation qu'ils proposent. En remaniant les énoncés (820a-820b) ci-dessus, on peut construire (820c) :

Ex (820c) :

ХЭТ	ибэш	урбаним	нах	бэ	пэщыжэу	кьанэми
xət	jə-bɛʃ	wərbən-əm	naχ	bɛ	ʃəʒɜ-w	qɐ-nɜ-m-əj
qui	baton	trou-OBL	plus	beaucoup	loin-ADV	CIS-rester-si-aussi
ap		эбэ	хуштыгъ			
ɐ-r		ebe	χʷə-ʃt-əχ			
DEM _{DISTAL} -ABS	ebe	être-ACMP				

« La personne dont le bâton reste le plus du trou, elle devient ‘ebe’. »

Dans (820a), on avait une structure corrélatrice qui employait le pronom interrogatif *xət* « qui » et le morphème conditionnel *-mɜ* (dont la voyelle est assimilée en raison du morphème qui suit *-əj* « aussi »). On avait bel et bien une phrase interrogative. Mais ce qui le signalait, ce n’était pas l’emploi du pronom interrogatif *xət* « qui » à lui seul : ce qui orientait l’interprétation vers un énoncé interrogatif, c’était en réalité la structure de la proposition principale, qui employait le pronom interrogatif *səd* « quoi ». Tandis que dans (820c), l’énoncé n’est, à l’évidence, pas interrogatif. La proposition corrélatrice se manifeste ici de façon exemplaire.

Dans le même article, Demirok & Öztürk nous tendent une perche pour aller plus loin dans la démarche qui consiste à nuancer l’importance que revêtent les pronoms démonstratifs dans la construction corrélatrice. Ils constatent en effet que l’emploi des pronoms démonstratifs dans la proposition principale est optionnel (Demirok & Öztürk 2020: 932), ce que confirment les données abzakh.

Ex (821) :

СЫМАДЖЭ	хьугъэр	хэтми	сэшIэ
səmædʒɛ	χʷə-ʋɜ-r	xət-m-əj	s-ɜ-ʃʷɜ
malade	être-ACMP-ABS	qui-si-aussi	1SG.OBL.A-DYN _{PRES} -savoir

Litt : ayant été malade qui si aussi je sais.

« Je sais qui a été malade. » (Exemple construit)

On constate ici l’utilité d’opérer avec des catégories typologiques qui sont abordées par la fonction, à un degré élevé d’abstraction, et non par les formes qu’elles revêtent dans les langues. Du point de vue typologique, les structures corrélatrices ne se limitent pas au cas « canonique » (emploi d’une proposition relative et, dans la principale, d’un pronom démonstratif coréférent),

mais peuvent être construites au moyen d'un simple pronom interrogatif dans une proposition conditionnelle (sans emploi obligatoire du pronom démonstratif coréférentiel).

Le subordonnant pətməj « bien que »

Ce subordonnant n'est pas employé fréquemment parmi les locuteurs d'abzakh de Yeleme. Seul le locuteur F.H., qui a vécu pendant longtemps dans le Caucase, l'utilise. Il se peut que cet informateur soit sous l'influence du dialecte standardisé dans le Caucase, ou que les locuteurs d'abzakh de Yelemé aient remplacé le morphème d'origine par son équivalent turc *raymen* « malgré ».

Ex (822) :

МЫЛЭЖЬБАГЪЭ	пЭТМИ	УШЭТЫНЫМ	БЛЭКІЫГЪ
mə-ləʒvə-bəʒ	pətməj	wəʃtən-əm	blɛ-tʃʷə-b
NEG-travailler-ACMP	bien_que	examen-OBL	LOC _A _TRAVERS-SORTIR-ACMP

« Bien qu'il n'ait pas travaillé, il a réussi son examen. »

Mes autres locuteurs d'abzakh emploient les propositions conditionnelles où s'ajoute le coordonnant *-əj* « (et) aussi » au lieu de ce subordonnant. Dans mon corpus actuel je ne trouve pas ce subordonnant dans les textes enregistrés. Quand je leur demande la traduction des phrases en turc, ils ne sont pas capables de me donner un équivalent de *raymen* « bien que » en abzakh. Seul mon informateur F.H., qui fait des traductions turc-adyghé, me fournit ce subordonnant. Donc, je préfère me contenter de le mentionner brièvement pour référence.

Le subordonnant -təj « puisque »

Parmi tous les subordonnants en abzakh, le subordonnant *-təj* « puisque » est seul à posséder une particularité qui lui permet de prendre un verbe pour prédicat.

Le subordonnant *-təj* « puisque » s'attache en effet au prédicat de la proposition subordonnée en créant une relation de cause-conséquence.

Ex (823) :

ОЩЫБЭ	кЪЕЩХЫГЪЭТИ	УНЭМ	СЫКЪИНАГЪ
wɔʃhə-bɛ	qjɛʃhə-bɛ-təj	wənɛ-m	sə-q-jə-n-əb
pluie-beaucoup	plevoir-ACMP-puisque	maison-OBL	1SG.ABS.U-CIS-LOC _A _L'INTERIEUR-rester-ACMP

« Puisqu'il avait beaucoup plu, je suis resté chez moi. »

Contrairement aux participes, ce subordonnant s'affixe aux verbes, car quand le prédicat de la proposition subordonnée est nié, il est marqué par le morphème de négation *-(э)р*, alors que les participes sont marqués par sa variante de forme prépositionnelle *мә-*.

Ex (824) :

Зыпари	яфэшлыщтэптий	шэшым	къэклошбугъэхэп
zəpɐrəj	jɐ-fɛ-ʃ'ɛ-ʃt-zp-təj	ʃɛʃ-əm	qɜ-kʷɛ-ʃ'wɛ-ɰz-x-zp
rien	3PL.OBL.A-BEN-faire-CERT-NEG-puisque	nuit-OBL	CIS-aller-HBL-ACMP-3PL.ABS.U-NEG

« Puisqu'ils n'auraient rien pu faire (pour lui), ils ne sont pas venus de nuit. » (Contexte : les routes sont bloquées par la neige. S'ils venaient au secours, ils ne pourraient pas rentrer.)

Néanmoins, la phrase suivante ne peut pas être une phrase libre.

Ex (825) :

*Зыпари	яфэшлыщтэптий
zəpɐrəj	jɐ-fɛ-ʃ'ɛ-ʃt-zp-təj
rien	3PL.OBL.A-BEN-faire-CERT-NEG-puisque

Une autre particularité de ce subordonnant est qu'il peut être employé seulement avec une connotation passée.

Ex (826) :

Ӏялэр	къэкложбыщтти	
ʎɛlɜ-r	qɜ-kʷɛ-ɜ-əʃt-təj	
enfant-ABS/DEF	CIS-aller-ITER-CERT-puisque	
сэ	унэм	сыкъыинагъ
sɜ	wənɜ-m	sə-q-jə-n-ɰɰ
1SG	maison-OBL	1SG.ABS.U-CIS-LOC _{A_L} 'INTERIEUR-rester-ACMP

« Puisque l'enfant serait rentré, je suis resté à la maison. »

Même si dans l'exemple ci-dessus le prédicat de la proposition subordonnée n'est pas marqué par le morphème accompli, il a toujours une connotation passée. Il est impossible d'interpréter la phrase ci-dessus comme « Puisque l'enfant doit rentrer / rentrera, je reste à la maison. » Cela

bien que le prédicat soit marqué par le morphème « CERT ». Ainsi, la phrase suivante est agrammaticale.

Ex (827) :

*Iялэр	кьэкложьыщтти		
ʔelɜ-r	qɜ-kʔwɜ-ʒ-əʃt-təj		
enfant-ABS/DEF	CIS-aller-ITER-CERT-puisque		
сэ	унэм	сыкьинэщт	
sɜ	wənɜ-m	sə-q-jə-n-ɜʃt	
1SG	maison-OBL	1SG.ABS.U-CIS-LOC _{A,L} 'INTERIEUR-rester-CERT	

« *Puisque l'enfant rentrera, je resterai à la maison. »

Mais il reste toujours possible d'employer les morphèmes accompli et inaccompli pour marquer le prédicat de la proposition subordonnée.

Ex (828) :

Пшэдый	жьэу	тыкьэтэдджыгьэти	Iялэм
pʃɛdɛj	jɜw	tə-qɜ-tɜdʒ-əwɜ-təj	ʔelɜ-m
matin	tôt	1SG.ABS.U-CIS-se_llever-ACMP-puisque	enfant-OBL
тIэкIу	тхыль	сыфеджагь	
tʔɜkʔw	txəl	sə-f-jɜ-dʒə-w	
un_peu	livre	1SG.ABS.A-BEN-3SG.OBL.R-lire-ACMP	

« Puisque nous nous sommes levés tôt ce matin, j'ai lu un peu un livre à l'enfant. »

Ex (829) :

Сшъхьэ	узыщтыгьэти	унэм	сыкложьыгьагь
s-ʃhɛ	wəzə-ʃtəwɜ-təj	wənɜ-m	sə-kʔwɜ-ʒə-wɜw
1SG.POSS-tête	avoir_mal-INACMP-puisque	maison-OBL	1SG.ABS.U-CIS-aller-ACMP _{PASSÉ}

« Du fait que j'avais mal à la tête, j'étais rentrée à la maison. »

Ce subordonnant peut corréliser plusieurs propositions subordonnées dans une phrase complexe.

Ex (830) :

Псы	кбэдгъажьуэти	Натыф	чигъ	хажьыгъэр
psə	q3-d-ʋʋ-ʒ ^w 3-təj	nətəf	tʃəʋ	həʒəʋ3-r
eau	CIS-1PL.OBL.CEUR-CAUS-bouiller-puisque	maïs	cru	farine-ABS

Litt : Nous ayant bouillé de l'eau puisque, du maïs-cru farine

шыгъу	тэкly	гори	Хэттакъоти
ʃəʋ ^w	t3q ^{ʔw}	g ^w 3r-əj	x3-t-təq ^w 3-təj
sel	un_p <u>eu</u>	quelconque-et	LOC _{DEDANS} -1PL.ABS.A-verser-puisque

(...) se un peu quelconque aussi nous ayant versé dedans puisque

бэлагъэмклэ	тыпшлэштыгъэ
beləʋe-m-tʃ ^ʔ e	tə-pʃ ^ʔ e-ʃtəʋe
cuillère-OBL-INST	1PL.OBL.A-former-INACMP _{PASSE}

(...) avec la cuillère nous (le) formions.

« Ayant bouillé l'eau et ayant versé de la farine du maïs cru avec un peu de sel dedans, nous lui avons donné sa forme avec la cuillère. »

Quand on analyse l'exemple ci-dessus, on constate que seul le verbe de la proposition principale est marqué par le morphème inaccompli. Même si les prédicats des propositions subordonnées ne sont pas marqués par un morphème de TAM, on comprend qu'ils ont une connotation passée en raison de l'emploi spécifique du subordonnant.

Pour résumer les caractéristiques du morphème *-təj* « puisque », on peut dire que même s'il est marqué par un morphème modal qui a une référence à une action dans le futur, le prédicat a toujours une connotation passée. Contrairement aux autres prédicats des propositions subordonnées, il est marqué par le morphème de négation *-(3)p* mais non par la forme prépositionnelle *mə-*. C'est surtout cette particularité qui me mène à considérer que le prédicat de la proposition subordonnée est un verbe mais non pas un déverbal. Toutefois, puisque la proposition créée par *-təj* « puisque » ne peut pas être une phrase libre, je considère ce morphème comme un subordonnant, et non pas comme un coordonnant. Le prédicat de la proposition subordonnée peut ou non être marqué par un morphème aspectuel ou modal. Il est également possible d'enchaîner plusieurs propositions subordonnées créées par le subordonnant *-təj* « puisque », et dans ce cas, le prédicat de la proposition subordonnée ne reçoit pas de marqueur aspectuel.

Pour conclure le chapitre consacré à la subordination, on peut dire que l'abzakh emploie diverses formes déverbales afin de créer des propositions subordonnées, à l'exception du subordonnant *-taj* « puisque ». Même si à la première vue on a l'impression que l'abzakh emploie la même stratégie dans tous les types de subordination, cette conclusion serait quelque peu simpliste. Même si l'abzakh emploie très fréquemment les participes pour créer des propositions subordonnées, il emploie également les converbes et les masdars. D'ailleurs, les emplois des participes ne sont pas toujours identiques. Donc, l'affirmation de Caponigro et Polinsky (2008) (rappelons-nous qu'ils proposent que la plupart des propositions subordonnées sont des propositions relatives) paraît clairement à nuancer.

3.3. L'ellipse dans les phrases complexes

On avait conclu que l'abzakh est morphologiquement ergatif. Cela débouche sur une question : observera-t-on systématiquement une relation de type ergatif lorsqu'on élargira l'analyse au niveau syntaxique ? Pour répondre à cette question, il importe d'examiner non seulement les constructions réfléchies et réciproques où on a constaté une répartition égale accusatif/ergatif, mais aussi la structure des phrases complexes. Donc, je vais récapituler d'abord le phénomène d'ellipse par coréférence dans les phrases coordonnées, puis celui dans les propositions subordonnées.

L'ellipse est la caractéristique définitoire des langues *pro-drop*, et les exemples en sont abondants. Les pronoms y sont employés pour des buts pragmatiques. Mel'čuk propose une définition de l'ellipse pour les langues *pro-drop* qui me paraît bien adaptée pour l'abzakh, qui fait partie du vaste ensemble des langues *pro-drop*.

« In a Pro-Drop language, the Syntactic Subject, if it is a pronoun, can or must be omitted from the sentence, while it (or its source) is still present in the sentence's syntactic structure; this is known as ellipsis. » (Mel'čuk 2014: 175)

Les possibilités d'ellipse dans les phrases complexes font ressortir le *sujet syntaxique* selon la terminologie de Mel'čuk et le *pivot* selon la terminologie de Lazard. Dans une langue où tous les actants sont indexés dans le verbe, comme c'est le cas en abzakh, l'accord avec le verbe n'est pas un critère suffisant pour détecter le sujet. Toutefois, l'ellipse par coréférence dans les phrases complexes nous donne l'actant qui contrôle l'action, actant que je désignerai comme le *sujet*.

Commençons par les phrases coordonnées.

Ex (831) :

Бзылъфыгъэр	лЫм	еплъыгъ
bzəlfəvz-r	lʔə-m	jz-plə-v
femme-ABS/DEF	homme-OBL	3SG.OBL.R-regarder-ACMP
икИ	икЫгъ	
jətʃʔəj	jə-tʃʔə-v	
et	LOC _A _L'INTÉRIEUR-sortir-ACMP	

« La femme a regardé l'homme et est sortie. »

Dans l'exemple ci-dessus, on a un verbe bivalent intransitif et un verbe monovalent pour prédicats des propositions. Le terme A du verbe bivalent intransitif dans la première proposition, et le terme U du verbe monovalent dans la deuxième proposition, sont tous deux marqués par absolutif. De ce fait, le terme U est élide dans la deuxième proposition. Donc, le terme A et le terme U sont coréférencés.

Toutefois, il est possible d'élider le terme U dans la deuxième proposition, même si le terme A et le terme U sont marqués par différents cas, comme dans l'exemple (832).

Ex (832) :

Бзылъфыгъэм	лЫр	ильэгъугъ	ау	икЫгъ
bzəlfəvz-m	lʔə-r	jə-lzvʷə-v	əw	jə-tʃʔə-v
femme-OBL	homme-ABS/DEF	3SG.OBL.A-voir-ACMP	mais	LOC _A _L'INTÉRIEUR-sortir-ACMP

« La femme a vu l'homme, mais elle est partie. »

Dans la première proposition, on a un verbe bivalent transitif pour prédicat, et dans la deuxième proposition un verbe monovalent. Le terme A d'un verbe bivalent transitif doit être marqué par l'oblique, alors que le terme U d'un verbe monovalent est marqué par l'absolutif. Malgré cette opposition casuelle absolutif/oblique, il est possible d'élider le terme U du verbe monovalent. Il est impossible d'interpréter cette phrase comme « La femme a vu l'homme mais il est parti ». Pour avoir ce sens, il faut obligatoirement que le terme U soit exprimé dans la 2^{ème} proposition.

Ex (833) :

БЗЫЛЪФЫГЪЭМ	ЛЫР	ИЛЪЭГЪУГЪ
bzəlfəvz-m	lʔə-r	jə-ɬzvʷə-ɸ
femme-OBL	homme-ABS/DEF	3SG.OBL.A-voir-ACMP
ay	ЛЫР	ИКЪЫГЪ
əw	lʔə-r	jə-tʃʔə-ɸ
mais	homme-ABS/DEF	LOC _A _L'INTÉRIEUR-SORTIR-ACMP

« La femme a vu l'homme mais l'homme est sorti. »

Donc le terme U et le terme A sont en relation de coréférence, ce qui nous donne une relation de type accusatif dans les propositions coordonnées. Au fil des observations, on voit se dégager un tableau d'ensemble de l'actance en abzakh qui n'est pas celui d'un déploiement systématique de l'ergativité. Cette observation a son importance pour la typologie ; on y reviendra.

Analysons maintenant les phrases complexes créées par la subordination. Dans les propositions subordonnées créées par les converbes, on constate que le converbe présent requiert un 'sujet' identique.

Ex (834) :

Ялэр	[халыжьо ишхэурэ]	
ʔəlɜ-r	həlɜʷ	jə-ʃxɜ-w-rɜ
enfant-ABS/DEF	beignet	3SG.OBL.A-manger-CONV-DYN _{PRES}
унэм	кьэкӀуагъ	
wəpɜ-m	qə-kʔwə-ɸ	
maison-OBL	CIS-aller-ACMP	

« L'enfant est venu à la maison en mangeant un beignet. »

Donc, le terme U du verbe monovalent de la proposition principale et le terme A du converbe présent sont coréférencés. Ceci nous est prouvé par le fait que le terme A de la proposition subordonnée est élidé. De même, il est tout-à-fait possible que le terme A de la proposition subordonnée contrôle le prédicat de la proposition principale, bien évidemment en respectant le cas requis par le prédicat de la proposition subordonnée.

Ex (835) :

[Ялэм	халыжьо	ишхэурэ]	УНЭМ	кьэклягь
ʔelɛ-m	həlɛʒ ^w	jə-ʃxɜ-w-rɜ	wənɜ-m	qə-k ^{ʔw} ɛ-ɸ
enfant-OBL	beignet	3SG.OBL.A-manger-CONV-DYN _{PRES}	maison-OBL	CIS-aller-ACMP

« L'enfant, tout en mangeant un beignet, est venu à la maison. »

Donc, malgré l'opposition casuelle ABS/OBL, le terme A du verbe bivalent et le terme U du verbe monovalent sont coréférencés et c'est soit l'un soit l'autre qui contrôle les propositions. De ce fait, la relation est de type accusatif.

Un élément intéressant de complexité est introduit par le fait que les sujets des propositions peuvent être différents dans un converbes passé ou futur. Rappelons-nous que ce type de converbes est appelé *varying-subject converbs* dans la terminologie de Nedjalkov (Nedjalkov 1995: 110). Si les sujets sont différents, chaque actant doit être exprimé dans le verbe sous les formes requises.

Ex (836) :

[Бзыльфыгьэр	лЫМ	еплЪИ]	
bzɛlfɛkɜ-r	ʔə-m	jɜ-pʌ-j	
femme-ABS/DEF	homme-OBL	3SG.OBL.R-regarder-CONV _{ACMP}	
лЫр	икЫгь		
ʔə-r	jə-tʃ ^ʔ ə-ɸ		
homme-ABS/DEF	LOC _A _L'INTÉRIEUR-sortir-ACMP		

« La femme ayant regardé l'homme, l'homme est sorti. »

Mais la mise en ellipse est possible si les actants sont coréférencés.

Ex (837) :

[Бзыльфыгьэр	лЫМ	еплЪИ]	икЫгь
bzɛlfɛkɜ-r	ʔə-m	jɜ-pʌ-j	jə-tʃ ^ʔ ə-ɸ
femme-ABS/DEF	homme-OBL	3SG.OBL.R-regarder-CONV _{ACMP}	LOC _A _L'INTÉRIEUR-sortir-ACMP

« La femme ayant regardé l'homme, elle est sortie. »

Dans l'exemple ci-dessus, le terme A du verbe bivalent intransitif est coréférencé avec le terme U du prédicat de la proposition subordonnée. De ce fait, le terme U est élidé. Donc, la relation est toujours de type accusatif.

Dans la subordination comme dans la coordination, le terme A d'un verbe bivalent transitif peut être en relation de coréférence avec le terme U du verbe monovalent, malgré le fait que chacun de ces actants soit marqué par un cas différent.

Ex (838) :

[Бзылфыгъэм	лыр	ильэгъуи]	икIыгъ
bzəlfəvz-m	lʔə-r	jə-lɜkʷəj	jə-tʃʔə-ɸ
femme-OBL	homme-ABS/DEF	3SG.OBL.A-voir-CONV _{ACMP}	LOC _A _L'INTÉRIEUR-sortir-ACMP

« La femme, ayant vu l'homme, est sortie. »

Le terme A marqué par l'oblique est coréférencé avec le terme U marqué par l'absolutif. Donc, la relation est toujours de type accusatif.

Une autre propriété de l'abzakh est que si les sujets sont coréférencés, on est libre de ne pas indexer leurs indices personnels dans les propositions subordonnées. Ceci ne m'est pas inattendu per le fait que le turc, que j'ai appris comme langue maternelle, a la même propriété.

Ex (839) :

[Зы	шыку	горэ	къаубутыйзы]
zə	ʃəkʷə	gʷzrɜ	qɸ-wbətəjzə
un	calèche	quelconque	CIS-attraper-CONV _{ACMP}
[шыкум	тетIысхыйзы]		
ʃəkʷə-m	tej-tʔəs-hə-jzə		
calèche-OBL	LOC _{DESSUS} -s'asseoir-DEPL-CONV _{ACMP}		
трэн	истасонум	тыкIуагъ	
tren	istəsjon-əm	tə-kʷɸ-ɸ	
train	station-OBL	1PL.ABS.U-aller-ACMP	

« En ayant attrapé une calèche, en s'étant assis dessus, nous sommes allés à la station de train. »

Dans l'exemple ci-dessus, le sujet syntaxique est « 1PL », mais il n'est pas indexé dans les converbes. Dans la première proposition subordonnée, « 1PL » est le terme A oblique d'un verbe

bivalent transitif. Dans la deuxième proposition subordonnée, il est le terme U d'un verbe monovalent. Et dans la proposition principale, il est le terme U d'un verbe monovalent. Le marquage casuel différent n'empêche pas leur coréférence. De ce fait, seul le prédicat de la proposition principale est marqué par l'indice personnel « 1PL.ABS ». Donc, il est évident que la relation est de type accusatif.

Toutefois, avec les verbes statiques, il faut être prudent.

Ex (840) :

Чэтыр	шыдыгъаптыщтыгъэ	шыгъум	хэлыэу
ʧʰɛt-ər	ʃə-də-ʁə-ptə-ʃtəʁz	ʃəʁ ^{wə} -m	χz-l-ɜw
poulet-ABS/DEF	LOC _{LA} -1PL.OBL.C _{EUR} -CAUS-attendre-INACMP _{PASSE}	sel-OBL	LOC _{DEDANS} -être_allongé-CONV

Litt : Nous faisons attendre le poulet lui en allongeant dans le sel.

« On laissait le poulet mariner dans le sel. »

Dans l'exemple ci-dessus, la base verbale du converbatim est le verbe statique « être allongé ». Il n'est pas possible qu'il soit marqué par l'indice personnel « 1PL » : il est coréférencé avec le patient du prédicat de la proposition principale « poulet », non-indexé. Donc, la relation est ergative.

Prenons un autre exemple, toujours avec un verbe statique.

Ex (841) :

[Иялэм	иIапхъуантэ	къыгъэIылыи]
ʔelɜ-m	ʒə-ʔəpχ ^{wəntɜ}	qə-ʁz-ʔz-l-əj
enfant-OBL	3SG.POSS-sac_à_main	CIS-CAUS-LOC _{DESSOUS} -être_allongé-CONV _{ACMP}
ежь	хатэм	шагъэ
ʒɜz	χətɜ-m	ʃə-ʁz
soi_même	jardin-OBL	courir-ACMP

Litt : L'enfant en ayant faire être allongé dessous son sac à main, soi-même a couru au jardin. »

« L'enfant, ayant déposé son sac, a couru au jardin. »

Dans l'exemple ci-dessus, on a un verbe statique pour base du converbatim, qui est marqué par le causatif. Dans la proposition subordonnée, on est obligé d'employer le pronom *ʒɜz* « soi-même » pour que le terme U du prédicat de la proposition principale soit coréférencé avec

l'agent causatif du verbe statique dans la proposition subordonnée. Retrancher le pronom « soi-même » rend la phrase agrammaticale.

Ex (842) :

*[Iялэм	иIапхъуантэ	къыгъэIылы]
ʔelɜ-m	jə-ʔepχ ^w entɜ	qə-ʋɜ-ʔɜ-ɪ-əj
enfant-OBL	3SG.POSS-sac_à_main	CIS-CAUS-LOC _{DESSOUS} -être_allongé-CONV _{ACMP}
хатэм	шагъэ	
xətɜ-m	ʃɐ-ʋɜ	
jardin-OBL	courir-ACMP	

Litt : L'enfant en ayant faire être allongé dessous son sac à main, soi-même a couru au jardin. »
 « *L'enfant, ayant déposé son sac, a couru au jardin. »

Donc, même si le causatif marque le verbe statique, si l'on a un verbe statique pour base de la proposition subordonnée, la relation est toujours de type ergatif.

Pour finir, je vais analyser la structure de la proposition relative et la relativisation des actants. (Pour rappel, la structure générale des propositions relatives a été analysée dans le chapitre III, « Les phrases complexes ».)

Comme déjà mentionné plus haut, l'abzakh emploie l'indice personnel invariable z(ɜ)- afin de relativiser un actant oblique.

Ex (843) :

Iотэжь	къыпфэзыIотагъэ	пшъашъэр	дэхагъэ
ʔ ^w ətɜɜ	qə-p-fɜ-z-ʔ ^w ətɐ-ʋɜ	pʃɐʃɜ-r	dɜxɐ-ʋɜ
histoire	CIS-2SG.OBL.R-BEN-soi_même-raconter-ACMP	filles-ABS	belle-ACMP

« La fille qui t'a raconté une histoire était belle. »

Dans l'exemple ci-dessus, le prédicat de la proposition principale a pour base de participe un verbe trivalent, dont l'actant oblique est relativisé. Du fait qu'il s'agit d'un actant oblique, l'indice personnel invariable z- « soi-même » remplace celui du terme A de la base verbale trivalente.

De même, il est possible de relativiser le destinataire d'un verbe trivalent.

Ex (844) :

Иотэжъ	зэпIотагъэ	пшъашъэр	дэхагъэ
ʔwɛtɛz	zɜ-p-ʔwɛtɛ-ʋɜ	pʃɛʃɜ-r	dɜxɛ-ʋɜ
histoire	soi_même-2SG.OBL.A-raconter-ACMP	fille-ABS	belle-ACMP

« La fille à laquelle tu as raconté une histoire était belle. »

Le destinataire étant un actant oblique, on emploie l'indice personnel zɜ- « soi-même » à la place de l'indice personnel du destinataire.

Néanmoins, pour relativiser un actant absolutif, l'abzakh n'a pas besoin d'employer l'indice personnel invariable.

Ex (845) :

Пшъашъэм	епIотагъэ	Иотэжъыр	дэхагъэ
pʃɛʃɜ-m	jɜ-p-ʔwɛtɛ-ʋɜ	ʔwɛtɛz-ɛr	dɜxɛ-ʋɜ
fille-OBL	3SG.OBL.R-2SG.OBL.A-raconter-ACMP	histoire-ABS	belle-ACMP

« L'histoire que tu as racontée à la fille était belle. »

Dans l'exemple ci-dessus, on relativise le terme P d'un verbe trivalent, qui est un actant absolutif. Comme tout actant absolutif « 3SG.ABS », il n'est pas indexé dans le verbe et il n'est pas non plus indexé dans le prédicat de la proposition relative.

Ainsi, pour relativiser un actant absolutif, l'abzakh n'a pas besoin d'employer une stratégie spécifique tandis qu'il existe une stratégie explicite pour relativiser un actant oblique. Celle-ci permet que tout actant oblique soit relativisé, y compris les arguments applicatifs. À titre d'exemple, dans l'énoncé ci-dessous, c'est l'instrument qui est relativisé.

Ex (846) :

Хьалыгъур	зэрэсылупщэтыгъэ	щэжыер	цакуэ
hɛlɛk ^w -ɛr	zɜ-rɜ-s-ʔwɛpʃɜtɛ-ʋɜ	ʃɜzɛjɜ-r	tsɛk ^w ɜ
pain-ABS/DEF	soi_même-INST-1SG.OBL.A-couper-ACMP	couteau-ABS	émoussé

« Le couteau avec lequel j'ai coupé du pain est émoussé. »

Même un actant applicatif locatif peut être relativisé.

Ex (847) :

Маф	кЪЭС	СЫЗДЭКЛОЩТЫГЪЭ
məf	qɜs	sə-z-dɜ-kʷɜ-ʃtəɜɜ
jour	chaque	1SG.ABS.U-soi_même-LOC _{DEDANS} -aller-INACMP _{PASSE}
рестораныр	ящэгъ.	
rɜstorən-ər	jə-ʃə-ɜ	
restaurant-ABS	3PL.OBL.A-vendre-ACMP	

« Ils ont vendu le restaurant où j’allais tous les jours. »

Donc, en abzakh, tous les actants peuvent être relativisés (voir le chapitre 3 « Les phrases complexes » pour plus de détails). Pour ce faire, l’abzakh ne recourt pas aux procédés comme l’antipassif (Jacques 2021b). Néanmoins, il n’emploie pas la même stratégie pour relativiser un actant absolutif et un actant oblique. Un actant absolutif n’a pas besoin d’être indexé par l’indice personnel invariable, alors qu’un actant oblique en a impérativement besoin pour être relativisé.

Après réflexion, il me paraît que les actants absolutifs sont relativisés d’une manière plus simple que les actants obliques, et qu’ils se trouvent par là dans une position supérieure dans la hiérarchie de relativisation. Les actants obliques se placent dans une échelle plus basse dans cette hiérarchie. Toutefois, la non-indexation par l’indice personnel invariable quand un actant absolutif est relativisé pourrait être liée au fait que la 3^e personne absolutive n’est jamais indexée. En conséquence, bien que l’on puisse trouver certains arguments qui plaideraient dans le sens de l’existence d’une hiérarchie, il n’y a pas clairement de relation de type ergatif qui ressorte dans les propositions relatives (puisque tous les actants peuvent être relativisés sans qu’il soit besoin de recourir aux structures antipassives).

Au bilan, l’abzakh présente des propriétés de type ergatif au niveau morphologique, mais non au niveau syntaxique.

Pour apporter une conclusion (sans doute provisoire) à la discussion au sujet de la notion de *sujet* : même s’il est difficile d’attribuer le rôle de sujet (ou pivot syntaxique) à un actant dans une phrase simple en abzakh, on peut néanmoins, sur la base des relations dans les phrases complexes, proposer le tableau suivant pour montrer le sujet syntaxique (mis en valeur en gras) :

Valence		
Monovalent		Terme U-Verbe
Bivalent	transitif	Terme P- Terme A-Verbe
	intransitif	Terme A-Terme R-Verbe
Trivalent		Terme P-Terme R- Terme A-Verbe

Tableau 70 : *Sujet syntaxique en abzakh*

Chapitre 4. Types de phrases

Il a jusqu'ici été question essentiellement des phrases assertives. La structure de phrase assertive est en effet la plus simple, « non marquée », et il paraissait donc de bonne méthode de repousser l'examen des autres structures jusqu'à un point dans la thèse où les bases de la grammaire auraient été posées. On supposera ce moment arrivé, et on se tournera vers les phrases qui ont une structure différente de celle des phrases assertives. On peut les classer comme ci-dessous :

- Phrases interrogatives,
- Phrases exclamatives,
- Phrases impératives,
- Phrases optatives.

(Les phrases optatives font également l'objet d'analyses dans le chapitre intitulé « Types de phrases », du fait que la structure de la phrase change quand on marque le verbe par le morphème optatif.)

4.1. Phrases interrogatives

L'abzakh emploie des structures diverses pour créer des phrases interrogatives. Les interrogatives de type *oui/non*, également désignées comme « interrogation totale », sont construites par l'emploi du morphème interrogatif *-v*. Les phrases d'interrogation partielle, elles, sont construites soit par l'emploi de pronoms interrogatifs comme *səd* « quoi » et *xət* « qui », soit par des adverbes comme *hə* « pourquoi », *təftəw* « comment », *sədəbʷə* « quand ». En abzakh, ces deux structures suivent des stratégies différentes. On procédera, par ordre croissant de complexité, de l'interrogation totale à l'interrogation partielle.

4.1.1. Interrogation totale

Comme mentionné dans le chapitre intitulé « La classe des adverbes », l'abzakh a un morphème interrogatif ayant pour signifiant *-v* afin de créer des phrases d'interrogation totale. Ce morphème se place en dernière position dans le verbe.

Ex (848) :

Мы тхылбым уеджагъа?
mə txəl-əm wə-jz-dʒɐ-ɤ-ɐ
DEM_{PROX} livre-OBL 2SG.ABS.A-3SG.OBL.R-lire-ACMP-INTER

« Est-ce que tu as lu ce livre ? »

Comme évoqué plus haut, la coexistence du morphème de négation et du morphème d'interrogation impose la sonorisation de la consonne bilabiale non voisée du morphème de négation : /p/ devient la consonne bilabiale sonore /b/ sous l'effet du morphème d'interrogation, qui est la voyelle mi-ouverte centrale /ɐ/.

Ex (849a) :

Мы тхылбым уеджагъэп
mə txəl-əm wə-jz-dʒɐ-ɤ-zp
DEM_{PROX} livre-OBL 2SG.ABS.A-3SG.OBL.R-lire-ACMP-NEG

« Tu n'as pas lu ce livre. »

Ex (849b) :

Мы тхылбым уеджагъэба?
mə txəl-əm wə-jz-dʒɐ-ɤ-zb-ɐ
DEM_{PROX} livre-OBL 2SG.ABS.A-3SG.OBL.R-lire-ACMP-NEG-INTER

« Est-ce que tu n'as pas lu ce livre ? »

Si le verbe est marqué à la fois par un morphème modal, le morphème de négation et le morphème d'interrogation, le morphème de négation subit toujours la sonorisation. La voyelle qui apparaît dans le verbe non marqué par le morphème d'interrogation est élidée.

Ex (850a) :

Мы тхылбым уеджэщтэп
mə txəl-əm wə-jz-dʒz-ʃt-zp
DEM_{PROX} livre-OBL 2SG.ABS.A-3SG.OBL.R-lire-CERT-NEG

« Tu ne liras pas ce livre. »

Ex (850b) :

Мы тхылбым уеджэщтба?
mə txəl-əm wə-jɜ-dʒɜ-ft-b-ʋ
DEM_{PROX} livre-OBL 2SG.ABS.A-3SG.OBL.R-lire-CERT-NEG-INTER

« Est-ce que tu ne liras pas ce livre ? »

La différence structurale entre la phrase interrogative non-niée et la phrase interro-négative devient plus claire si le verbe est marqué par « DYN_{PRES} ».

Ex (851a) :

Адыгабзэ ошла
ʋdəʋe-bzɜ w-ɜ-ʃʲ-ʋ
adyghé-langue 2SG.OBL.A-DYN_{PRES}-savoir-INTER

« Est-ce que tu sais la langue adyghé ? »

Ex (851b) :

Адыгабзэ ушлэрэба
ʋdəʋe-bzɜ wə-ʃʲɜ-rɜ-b-ʋ
adyghé-langue 2SG.OBL.A-savoir-DYN_{PRES}-NEG-INTER

« Est-ce que tu ne sais pas la langue adyghé ? »

Dans l'exemple (851a), le verbe n'est pas marqué par le morphème de négation. Donc, c'est l'allomorphe prépositionnelle du morphème « DYN_{PRES} » ɜ- qui est employé dans cet exemple. Mais quand le verbe est marqué par le morphème de négation, comme dans l'exemple (851b), ce n'est plus l'allomorphe prépositionnel mais le suffixe « DYN_{PRES} » -rɜ qui marque le verbe. On voit par là que c'est bien l'emploi du morphème de négation qui a un impact sur le morphème de dynamique présent. Dans l'exemple suivant, où le morphème d'interrogation n'est pas employé, le verbe marqué par le morphème de négation impose l'emploi du suffixe de dynamique présent.

Ex (851c) :

АдыгабзэкӀэ ушлэрэп
ʋdəʋe-bzɜ wə-ʃʲɜ-rɜ-p
adyghé-langue 2SG.OBL.A-savoir-DYN_{PRES}-NEG

« Tu ne sais pas parler la langue adyghé. »

Puisque l'abzakh est une langue où la prédication n'est pas exclusivement réservée aux verbes, on peut avoir des phrases interrogatives dont les prédicats sont non-verbaux. Donc, le morphème interrogative *-v* peut également marquer ce prédicat non-verbal.

Ex (852) :

Узэджэгъэ		тхылъыр	мыра?
wə-z3-dʒv-ʋz		txəl-ər	mə-r-ʋ
2SG.ABS.A-soi_même-lire-ACMP	livre-ABS	DEM _{PROX} -PRED-INTER	

« Est-ce que c'est le livre que tu as lu ? »

Quand le morphème *-v* marque le pronom démonstratif distal, il peut aussi prendre le sens de « n'est-ce pas ? ».

Ex (853) :

Мыр	узэджэгъэ	тхылъыр	ара?
mə-r	wə-z3-dʒv-ʋz	txəl-ər	ʋ-r-ʋ
DEM _{PROX} -PRED	2SG.A-soi_même-lire-ACMP	livre-ABS	DEM _{DISTAL} -PRED-INTER

Litt : C'est le livre toi ayant lu, c'est ça ?

« C'est le livre que tu as lu, n'est-pas ? »

Rappelons-nous que lorsque les pronoms démonstratifs sont marqués par l'adverbe interrogatif *-v*, la voyelle du morphème prédictif /ə/ est éliée.

4.1.2. Interrogation partielle

La structure de la phrase de l'interrogation partielle est plus complexe que celle de l'interrogation totale. Selon Lambrecht, les questions d'interrogation partielle (*content questions*) se composent d'une partie focus et d'une partie présupposition (Lambrecht 1994: 282). Partant de ce point de vue, Arkadiev propose que « *In many languages content questions are structurally similar to clefted focus constructions with the question word serving as the predicate and the presupposition expressed as a headless relative clause* » (Arkadiev 2018). Comme le constate Arkadiev pour l'abaza et l'abkhaz, langues sœurs du tcherkesse, l'abzakh emploie les propositions relatives sans tête dans les phrases d'interrogation partielle. Néanmoins, en abzakh, il est possible d'avoir des verbes (et non pas des participes) dans certaines constructions d'interrogation partielle, comme on verra plus bas.

Commençons l'analyse d'abord par les phrases où l'interrogation est faite par l'emploi des pronoms interrogatifs.

Ex (854) :

Мыр сыд
mə-r səd
DEM_{PROX}-ABS quoi?

« C'est quoi ? » / « Qu'est-ce que c'est ? »

Dans l'exemple ci-dessus, on constate que l'interrogatif *səd* « quoi » est le prédicat de la phrase. Son actant unique, le pronom démonstratif proximal, est marqué par le cas absolutif. Mais si le prédicat est un verbe et si le pronom interrogatif assume un rôle actanciel, on observe un changement dans la structure de la phrase : on a une proposition relative sans tête.

Ex (855) :

Сыд пшырэ
səd p-ʃʔə-rɜ
quoi 2SG.OBL.A-faire-DYN_{PRES}

Litt : Quoi toi faisant ?

« Qu'est-ce que tu fais ? »

Un test est à notre disposition : la proposition relative sans tête peut être marquée par l'absolutif, comme dans l'exemple suivant.

Ex (856) :

Сыд пшырэ
səd p-ʃʔə-rɜ-r
quoi 2SG.OBL.A-faire-DYN_{PRES}-ABS

Litt : Quoi toi faisant ?

« Ce que tu fais, c'est quoi ? »

Il est également possible de changer la place de l'interrogatif. Mais dans ce cas, les locuteurs préfèrent employer un pronom démonstratif distal, dont l'emploi est facultatif.

Ex (857) :

(A) пшхырэр сыд
(в) р-ʃʔə-гз-г səd
DEM_{DISTAL} 2SG.OBL.A-faire-DYN_{PRES}-ABS quoi

Litt : celui-là toi faisant quoi ?

« Ce que tu fais, c'est quoi ? »

À première vue, cette structure peut paraître surprenante, mais on trouve en réalité une structure proche en français :

Ex (858) : Qu'est-ce [que tu fais] ?

Une différence entre le français et l'abzakh est que dans la proposition principale l'abzakh a le pronom interrogatif pour prédicat, tandis que le français a le verbe « être ».

Si l'on revient à l'abzakh, le pronom interrogatif *xət* « qui » montre les mêmes caractéristiques que le pronom *səd* « quoi ».

Ex (859) :

Хэт къэкӀуагӀэр
xət qz-kʔwə-вə-г
qui CIS-aller-ACMP-ABS

Litt : Qui ayant allé CISLOCATIF ?

« La personne qui est venue, c'est qui ? / Qui est-ce qui est venu ? »

L'analyse selon laquelle les prédicats des phrases d'interrogation totale sont en fait des participes trouve un argument dans les phénomènes qui accompagnent la négation d'une phrase interrogative. C'est en effet la variante prépositionnelle *mə-* qui marque le prédicat, comme on s'y attend pour un participe.

Ex (860) :

Хэт къэмыкӀуагӀэр
xət qz-mə-kʔwə-вз-г
qui CIS-NEG-aller-ACMP-ABS

Litt : Qui n'ayant pas allé CISLOCATIF.

« Qu'est-ce qui n'est pas venu ? »

Le fait que l'abzakh emploie les participes dans les phrases d'interrogation totale reçoit une confirmation supplémentaire de l'observation réalisée sur une phrase qui interroge au sujet de l'agent d'un verbe bivalent transitif.

Ex (861) :

Мыр хэт ишхын
 мə-г хэт зə-җхə-гз
 DEM_{PROX}-ABS qui soi_même-manger-DYN_{PRES}

Litt : Ceci qui soi-même mangeant ?

« Qui est-ce qui mange ça ? »

Le phénomène constaté dans les propositions relatives est attesté ici aussi : c'est l'indice personnel invariable zə- qui remplace l'indice personnel de l'agent oblique. Si l'on questionne sur l'argument applicatif, on constate toujours que le pronom invariable z(з)- « soi-même » remplace l'indice personnel de l'actant sur lequel porte la question.

Ex (862a) :

Хьалыжьор сыд зыфəпшхыгьэр
 hələzʷə-г səd зə-fə-p-җхə-кз-г
 beignet-ABS/DEF quoi soi_même-BEN-2SG.OBL.A-manger-ACMP-ABS

Litt : Quoi soi-même pour toi ayant mangé le beignet ?

« Pourquoi tu as mangé le beignet ? »

Ex (863) :

Хэт уздəшхыгьэр
 хэт wə-z-də-җхə-кз-г
 qui 2SG.ABS.U-soi_même-COM-manger-ACMP-ABS

Litt : Qui toi soi-même avec ayant mangé ?

« Avec qui tu l'as mangé ? »

Ex (864a) :

ЕджапIэм сыд узəрыкIорэр
 jədʒəpʷə-m səd wə-zə-rə-kʷəz-rə-г
 école-OBL quoi 2SG.ABS.U-soi_même-INST-aller-DYN_{PRES}-ABS

Litt : A l'école quoi toi soi-même par allé ?

« Avec quoi tu vas à l'école ? » / « Par quel moyen tu vas à l'école ? »

Pour ces nombreuses et fortes raisons, il est évident que l'abzakh emploie les participes (plus particulièrement les relatives sans tête) dans les phrases d'interrogation partielle. De ce fait, ce sont les pronoms interrogatifs qui assument le rôle de prédicat. Même si c'est un phénomène rare, comme déjà évoqué, il est attesté en abaza et abkhaz, qui appartiennent également à la famille des langues du Caucase du nord-ouest (Arkadiiev 2018).

En revanche, si les mêmes questions sont formées via les postpositions, on a les verbes pour prédicat.

Ex (862b) :

Хьалыжьор сыд пае пшхыгъэ
hələzʷə-r səd pəjz p-ʃxə-ʋz
beignet-ABS/DEF quoi pour 2SG.OBL.A-manger-ACMP

« Pourquoi tu as mangé le beignet ? »

Ex (864b) :

ЕджапIэм сыдкIэ укIорэ?
jɛdʒəpʷɛ-m səd-tʃʷɛ wə-kʷɛ-rɛ
école-OBL quoi-INST 2SG.ABS.A-aller-DYN_{PRES}

« Avec quoi tu vas à l'école ? » / « Par quel moyen de transport tu vas à l'école ? »

Dans les exemples ci-dessus, on n'a pas l'indice personnel invariable $z(\varepsilon)$ - (qui est employé dans les prédicats des propositions relatives). Donc on ne peut pas interpréter le prédicat verbal comme un participe passé. Ainsi, on ne peut employer de morphème casuel, de sorte que les phrases suivantes sont agrammaticales.

Ex (865) :

Хьалыжьор сыд пае пшхыгъэр
hələzʷə-r səd pəjz p-ʃxə-ʋz-r
beignet-ABS/DEF quoi pour 2SG.OBL.A-manger-ACMP-ABS

« *Pourquoi tu as mangé le beignet ? »

Ex (866) :

*ЕджапІэм сыдкІэ укІорэр?
jɛdʒɛpʲɛ-m sɛd-tʃʲɛ wə-kʷɛ-rɛ-r
école-OBL quoi-INST 2SG.ABS.U-aller-DYN_{PRES}-ABS

« *Avec quoi tu vas à l'école ? » / « Par quel moyen de transport tu vas à l'école ? »

Toutefois, même si le prédicat est un verbe, comme nous le montre l'exemple (866), le verbe est marqué par le morphème dynamique présent suffixal *-rɛ* mais non par la variante prépositionnelle *-ɛ*, qui est employée dans les phrases assertives.

Cependant, il est tout-à-fait possible qu'un pronom interrogatif ait un verbe pour prédicat.

Ex (867) :

Мыр хэт ишхын
mə-r xɛt jə-ʃxə-n
DEM_{PROX}-ABS qui 3SG.OBL.A-manger-PROB

« Qui mangera ceci ? »

Il est évident qu'on a un verbe dans l'exemple ci-dessus. Comparons-le avec l'exemple (868).

Ex (868) :

Мыр хэт ишхын
mə-r xɛt zə-ʃxə-rɛ
DEM_{PROX}-ABS qui soi_même-manger-DYN_{PRES}

Litt : Ceci qui soi-même mangeant

« Qui est-ce qui mange ceci ? »

Dans l'exemple (867) on a l'indice personnel de l'agent *jə-* alors que dans l'exemple (868), on a l'indice personnel invariable *zə-* qui remplace l'indice personnel d'agent. De ce fait, dans l'exemple (867) on a un verbe, et dans l'exemple (868) on a un participe. Mais le fait que le morphème de probable et le morphème de masdar aient tous les deux pour signifiant *-n* nous fait penser que le morphème de masdar est l'origine du morphème de probable, et qu'au fil du temps, un changement de classe est intervenu. Dans cette perspective, à l'origine de l'exemple (894) se trouverait également une forme déverbale.

À l'encontre des pronoms interrogatifs, les adverbes interrogatifs *sədəkʷɛ* « quand », *tədə* « où », *hɛ* « pourquoi » et *tɛʃtɜw* « comment » ont des verbes pour prédicat.

Ex (869) :

Сыдыгъо	ебгъашлагъ	сян	мыр
sədəwʷz	jz-b-ʋə-ʃʷa-ʋ	sjə-n	mə-r
quand	3SG.OBL.C _{AIRE} -2SG.OBL.C _{EUR} -CAUS-savoir-ACMP	1SG.POSS-mère	DEM _{PROX} -ABS

Litt : quand tu lui as fait savoir ma mère ceci ?

« Quand est-ce que tu lui as appris ceci, maman ? » (<https://doi.org/10.24397/pangloss-0006056#S12>)

Ex (870) :

Тыдэ	ущышхагъ
tədɜ / tɜ	wə-kʷɜ-rɜ
où	2SG.ABS.U-aller-DYN _{PRES}

« Où vas-tu ? »

Ex (871) :

Хъа	укъакӀуагъ?
hɛ	wə-qə-kʷɛ-ʋ
pourquoi	2SG.ABS.U-CIS-aller-ACMP

« Pourquoi tu es venu ? »

Ex (872) :

Тащгэу	пшыгъэ	мыр
təʃtɜw	p-ʃʷə-ʋɜ	mə-r
comment	2SG.OBL.A-faire-ACMP	DEM _{PROX} -ABS

« Comment tu l'as fait ? »

Dans les exemples ci-dessus, le prédicat des phrases interrogatives sont des verbes. Toutefois, si l'on nie la phrase interrogative, on emploie toujours la variante prépositionnelle du morphème de négation *mə-*.

Ex (873) :

Сыдыгъо умышхагъ
sədəwʷz wə-mə-ʃxə-в
quand 2SG.ABS.U-NEG-manger-ACMP

« Quand est-ce que tu n'as pas mangé ? »

Ex (874) :

Тыдэ ущымышхагъ
tədɜ / tɜ wə-ʃə-mə-ʃxə-в
où 2SG.ABS.U-LOC_{LA}-NEG-manger-ACMP

« Où est-ce que tu n'as pas mangé ? »

Ex (875) :

Хъа Умыклошт
hə wə-mə-kʷɜ-ʃt
pourquoi 2SG.ABS.U-NEG-aller-CERT

« Pourquoi tu n'iras pas ? »

Ex (876) :

Тацгэу умышлыгъэ
təʃtɜw wə-mə-ʃʷə-вɜ
comment 2SG.OBL.A-NEG-faire-ACMP

« Comment tu ne l'as pas fait ? »

L'interrogatif *təʃtɜw* « comment » a un équivalent qui est créé par supplétion et donc qui est un complexe unitaire composé par l'interrogatif *səd* « quoi » et le converbe *ʃɜdɜw* « en ressemblant ». Cette forme montre les mêmes caractéristiques.

Ex (877) :

Сыд фэдэу пшыгъэ
səd ʃɜd-ɜw p-ʃʷə-вɜ
quoi ressembler-CONV 2SG.OBL.A-faire-ACMP

Litt : Quoi en ressemblant tu (l')as fait ?

« Comment tu l'as fait ? »

En abzakh, on emploie également des adnominaux interrogatifs afin de créer des phrases interrogatives. Dans les phrases interrogatives créées par les adnominaux, on a des verbes pour prédicat.

Ex (878) :

Нэбгырэ тхьапшэ кьакIуагъ?
nəbɣərə tχəpʃə qə-kʷə-ɤ
personne combien CIS-aller-ACMP

Litt : Personne combien sont allé CISLOCATIF ?

« Combien de personnes sont venues ? »

L’adverbe interrogatif *tɜ* « où » assume le sens de « quel » quand il est employé comme un adnominal.

Ex (879a) :

Тэ тхылыр ай ептыгъ?
tɜ tχəl-ər ɤ-j jɜ-p-tə-ɤ
quel livre-ABS DEM_{DISTAL}-OBL 3SG.OBL.R-2SG.OBL.A-donner-ACMP

« Quel livre lui as-tu donné ? »

Si on les nie, on emploie toujours la variante de forme prépositionnelle *mə-* :

Ex (879b) :

Тэ тхылыр ай емыптыгъ
tɜ tχəl-ər ɤ-j jɜ-mə-p-tə-ɤ
quel livre-ABS DEM_{DISTAL}-OBL 3SG.OBL.R-NEG-2SG.OBL.A-donner-ACMP

« Quel livre tu ne lui as pas donné ? / Quel est le livre que tu ne lui as pas donné ? »

L’interrogatif *tɜ* « quel » peut être le prédicat de la phrase. Mais dans ce cas-là, on a une proposition relative où la tête est incluse : au sujet de ce phénomène, on se permet de renvoyer au passage du chapitre « la proposition relative » qui concerne les *internally-headed relative clauses*.

Ex (880) :

Тары	ТХЫЛЪЭУ	ай	ептыгъэр?
tə-rə	tχəl-ɜw	ɐ-j	jɜ-p-tə-ɪɜ-r
quel-PRED	livre-ADV	DEM _{DISTAL} -OBL	3SG.OBL.R-2SG.OBL.A-donner-ACMP-ABS

Litt : Quel (celui) que tu lui ayant donné en tant que livre.

« C'est quel livre que tu lui as donné ? »

Dans la phrase ci-dessus, le prédicat de la proposition principale est l'adnominal interrogatif *tɜ* « quel », et il est marqué par le morphème prédicatif *-rə*. La tête de la proposition relative « livre » est marquée par la postposition adverbiale, et c'est le participe qui est marqué par le cas requis, l'absolutif.

Pour conclure, dans l'interrogation totale, l'abzakh emploie l'adverbe interrogatif *-ɐ* et on a une phrase simple. Or, pour créer une phrase d'interrogation partielle qui se crée par l'emploi de pronoms interrogatifs (*content questions*), on a une phrase subordonnée, avec une proposition relative sans tête. Toutefois, il est également possible d'avoir les verbes pour prédicat, avec les phrases d'interrogation partielle créées par les adverbes interrogatifs et les adnominaux interrogatifs. Néanmoins, toutes les propositions d'interrogation partielle sont marquées par la variante prépositionnelle du morphème de négation, *-mə*, qui marque les prédicats des propositions subordonnées. Ceci n'est pas étonnant pour les phrases interrogatives créées par les pronoms interrogatifs car elles comportent des propositions relatives. Il n'existe pas à ma connaissance à l'heure actuelle d'explication diachronique complète, satisfaisante et convaincante, mais une hypothèse peut néanmoins être avancée. Toutes les phrases d'interrogation partielle seraient en fait des propositions relatives sans tête, et au fil du temps, elles auraient acquis la possibilité de fonctionner comme des phrases simples. Le fait que l'abaza et l'abkhaz emploient toujours les propositions relatives pour tous types de phrases d'interrogation partielle renforce l'hypothèse selon laquelle l'emploi des adverbes interrogatifs et des adnominaux interrogatifs serait une innovation en abzakh (plus généralement en tcherkesse).

4.2. Les phrases exclamatives

Les phrases exclamatives en abzakh sont créées par l'emploi de l'adverbe interrogatif *sədɜw* « comment ».

Ex (881) :

Сыдэу дахэ
sədɜw dɔxɜ
comment belle

« Qu'est-ce qu'elle est belle ! »

Dans l'exemple ci-dessus, le prédicat de la phrase exclamative est l'adjectif « belle ». Quand il s'agit de la 3^{ème} personne du pluriel, on constate que c'est la forme suffixale -x qui réfère à l'actant unique dont l'emploi n'est pas obligatoire.

Ex (882) :

Сыдэу дахэх
sədɜw dɔxɜ-(x)
comment belle-3PL.ABS.U

« Qu'est-ce qu'elles sont belles ! »

Mais si l'actant unique est une personne d'interlocution, son indice personnel est indexé dans le prédicat.

Ex (883) :

Сыдэу удах!
sədɜw wə-dɔx
comment 2SG.ABS.U-belle

« Que tu es belle ! »

Quand on analyse l'exemple ci-dessus, on observe que la voyelle finale du prédicat est élidée. C'est un phénomène qu'on constate en abzakh quand un nom, pronom ou adjectif devient prédicat.

Le prédicat d'une phrase exclamative peut également être un nom. Quand un nom a pour dépendant un adjectif, c'est la voyelle finale de l'adjectif qui se trouve élidée, du fait que l'adjectif est postposé au nom.

Ex (884) :

Сыдэу пшгэшгэ дах!
sədəw pʃʒʃʒ dəx
comment fille belle

« Quelle belle fille ! »

Mais si le prédicat est un verbe, on le marque par le morphème exclamatif *-bɛ* « EXC » qui se suffixe à la fin du verbe.

Ex (885) :

Клоба !
kʔwɜ-bɛ
aller-EXC

« Vas-y ! »

Quand on analyse l'exemple ci-dessus, on observe que le verbe n'est pas marqué par l'indice personnel. Mais si le verbe est un verbe bivalent – transitif ou intransitif –, il est marqué par l'indice personnel du terme P.

Ex (886) : bivalent intransitif

Мы тхыльым еджэба
mə txəʔ-əm jɜ-dʒɜ-bɛ
DEM_{PROX} livre-OBL 3SG.OBL.R-lire-EXC

« Ne lis pas ce livre ! »

Ex (887) : bivalent transitif

Ар шхыба
ɐ-xɜ-r jɐ-ʃxə-bɛ
DEM_{DISTAL}-PL-ABS 3PL.OBL.A-manger-EXC

« Mange-les ! »

À première vue, on a l'impression que c'est une forme composée par le morphème de négation et le morphème d'interrogation qui sont employés dans cette structure. Néanmoins, le verbe est marqué par la variante de forme prépositionnelle du morphème de négation quand une phrase

exclamative est niée. Donc, puisque deux morphèmes de négation ne peuvent pas coexister, je considère *-bɐ* comme un morphème d'exclamation.

Ex (888) :

Умыклоба

wə-mə-kʷɜ-bɐ

2SG.ABS.U-NEG-aller-EXC

« N'y va pas ! »

Ex (889) :

Мы тхылтым уемыджэба

mə txəl-əm wə-jɜ-mə-dʒɜ-bɐ

DEM_{PROX} livre-OBL 2SG.ABS.A-3SG.OBL.R-NEG-lire-EXC

« Ne lis pas ce livre ! »

Un autre point que l'exemple ci-dessus nous montre, c'est que le verbe est marqué par l'indice personnel de terme U (actant unique du terme monovalent)/terme A selon la valence du verbe quand la phrase exclamative est niée.

Pourtant, il ne faut pas confondre les phrases exclamatives avec les phrases impératives dont les structures se ressemblent en ce qui concerne l'indexation ou la non-indexation du terme U (actant unique du verbe monovalent)/terme A. La caractéristique qui signale les phrases exclamatives c'est que le verbe est marqué par le morphème exclamatif.

4.3. Phrases impératives

En abzakh, l'impératif se fait uniquement pour les 2^e personnes du singulier et du pluriel.

Ex (890) :

уикудий кIо

wjə-kʷə-dəj kʷɜ

2SG.POSS-voiture-LOC aller

Litt : Va à côté de ta voiture.

« Rentre à ta voiture ! »

Ex (891) :

Мо шъукъакIу!
mɜw ʃ^wə-qɐ-k^{ɔw}
DEM_{MEDIAL} 2SG.ABS.U-CIS-aller

Litt : Allez CISLOCATIF ici

« Venez ici ! »

Quand on compare les deux exemples ci-dessus, on observe que si la phrase impérative est destinée à une 2^{ème} personne du singulier, le verbe n'est pas marqué par l'indice de 2^e personne du singulier, tandis que si elle est destinée à une 2^e personne du pluriel, il est marqué par l'indice de cette dernière. On observe également que la voyelle finale du verbe *k^{ɔw}ɜn* « aller » dans l'exemple (891) est élidée. Or, dans l'exemple (892), on a un prédicat monosyllabique de type C(C)V. De ce fait, la voyelle finale n'est pas élidée.

Prenons pour exemple un verbe bivalent transitif.

Ex (892) :

Уишхын шхы!
wʃə-ʃxən ʃxə
2SG.POSS-repas manger

« Mange ton repas ! »

Quand la phrase impérative s'adresse à une 2^e personne du singulier, le terme A n'est pas indexé dans le verbe. Dans les phrases impératives dont le verbe est bivalent transitif, l'indice personnel du terme P est également indexé.

Ex (893) :

Шъуишхынхэр шъушхых!
ʃ^wʃə-ʃxən-xɜ-r ʃ^wə-ʃxə-x
2PL.POSS-repas-PL-ABS 2PL.OBL.A-manger-3PL.ABS.P

« Mangez ! / Prenez votre repas ! »

Prenons un autre verbe bivalent transitif dans une structure réfléchie.

Ex (894) :

Цыкы цыкы 3э-гъащлэ о
tsʔəkʔw tsʔəkʔwэw zэ-кв-ʃʔэ wэ
petit_à_petit soi_même-CAUS-savoir 2SG

Litt : petit petitement fais savoir soi-même, toi
« Toi, apprends petit à petit ! »

Dans l'exemple ci-dessus, on a un verbe bivalent transitif *ʃʔэn* « savoir » qui est marqué par le morphème causatif *кв-* et l'indice personnel invariable *зэ-* « soi-même », afin d'obtenir une construction réfléchie. La phrase est à la 2^e personne du singulier et donc son indice n'est pas indexé dans le verbe. Le verbe ne comporte pas l'indice de 2^e personne du singulier, mais il est possible d'employer le pronom de 2^e personne du singulier *wэ* « toi » pour topicaliser le terme A.

Analysons maintenant un verbe bivalent intransitif.

Ex (895) :

Уитхыль едж!
wjə-txəl jэ-dʒ
2SG.POSS-livre 3SG.OBL.R-lire

« Lis ton livre ! »

Quand on analyse l'exemple ci-dessus, on voit que le terme R, à la 3^e personne du singulier, est indexé dans le verbe alors que le terme A, 2^{ème} personne du singulier, n'y est pas indexé. La voyelle finale du verbe est élidée. Mais si l'on s'adresse à la 2^e personne du pluriel, alors l'indice personnel du terme A est indexé dans le verbe, la voyelle finale du verbe étant toujours élidée :

Ex (896) :

Шъуитхыльхэмэ шъуедж!
ʃʔwə-txəl-xэ-mэ ʃʔwə-jэ-dʒ
2PL.POSS-livre-PL-OBL.PL 2PL.ABS.A-3SG.OBL.R-lire

« Lisez vos livres ! »

Analysons maintenant un verbe trivalent.

Ex (897) :

ТХЫЛҒЫР уяһә ет
txəl-ər wjɐ-nɜ jɜ-t
livre-ABS/DEF 3SG.POSS-mère 3SG.OBL.R-donner

« Donne le livre à ta mère. »

On constate que le verbe « donner » est marqué seulement par l'indice personnel du terme R (destinataire) car le terme P est non-indexé. Dans une structure impérative, l'indice du terme A n'est pas indexé dans le verbe s'il s'agit d'une 2^e personne du singulier. La voyelle finale est toujours élidée.

Les phrases impératives sont niées par la variante prépositionnelle du morphème de négation *mə-*.

Ex (898a) :

УМЫКҒУ
wə-mə-k^{ʔw}
2SG.ABS.U-NEG-aller

« N'y va pas ! »

Ex (898b):

ШЪУМЫКҒУ
ʃ^wə-mə-k^{ʔw}
2PL.ABS.U-NEG-aller

« N'y allez pas ! »

Les deux exemples ci-dessus nous montrent que quand un énoncé impératif est nié, il est marqué par l'indice personnel du terme U (actant unique) même s'il a pour référent une 2^e personne du singulier. Il en va de même pour les exemples bi- et trivalents.

Ex (899) : bivalent transitif

Ар умышх
ɐ-r wə-mə-ʃx
DEM_{DISTAL}-ABS 2SG.OBL.A-NEG-manger

« Ne mange pas ça ! »

Ex (900) : bivalent intransitif

уемыдж

wə-jz-mə-d̥ʒ

2SG.ABS.A-3SG.OBL.R-NEG-lire

« Ne le lis pas ! »

Ex (901) : trivalent

Мыр шъуянэ ешъумылу

mə-r ʃ^wjɛ-nz jz-ʃ^w-mə-ʔ^w

DEM_{PROX}-ABS 2PL.POSS-mère 3SG.OBL.R-2PL.OBL.A-NEG-dire

« Ne dis pas ça à votre mère ! »

Pour conclure, on a pu vérifier que l'abzakh ne possède d'énoncés impératifs, au sens précis du terme, que pour les 2^e personnes. Le verbe n'est pas marqué par l'indice du terme U/terme A s'il s'agit de la 2^e personne du singulier, alors qu'il est marqué par l'indice de 2^{ème} personne du pluriel. Mais les autres actants requis par la valence sont toujours indexés dans le verbe. Quand la phrase impérative est niée, le verbe est marqué par la forme prépositionnelle du morphème de négation *mə-*. La voyelle finale est élidée dans les phrases impératives sauf si les prédicats sont monosyllabiques de type C(C)V.

4.4. Phrases optatives

L'optatif est un mode qui exprime le souhait, le désir, le vouloir du locuteur sur la réalisation ou non d'une action. Mais en abzakh, le morphème optatif *rz-* occupe une place différente des morphèmes modaux, il est antéposé au verbe alors que tous les morphèmes de mode y sont postposés.

Ex (902) :

Ишхын ерэшх

jə-ʃxən jz-rz-ʃx

3SG.POSS-repas 3SG.OBL.A-OPT-manger

« Qu'il mange son repas ! »

Ex (903) :

ЯШХЫНХЭР ярэшхых
ja-ʃxən-xɜ-r jɛ-rɜ-ʃxə-x
3PL.POSS-repas-PL-ABS 3PL.OBL.A-OPT-manger-3PL.ABS.P

« Qu'ils mangent leurs repas ! »

Quand on analyse ces deux exemples, on constate que le morphème optatif est placé avant la racine verbale et le verbe est marqué par les indices personnels requis par la valence. Il est attesté également dans l'exemple (902) que le verbe perd sa voyelle finale comme dans les phrases impératives et exclamatives.

Ce qui distingue l'optatif de l'impératif, outre l'emploi du morphème *rɜ-*, c'est le fait qu'il peut être employé avec toutes les personnes.

Ex (904) :

Тэрэкly
tɜ-rɜ-kʷ
1PL.ABS.U-OPT-aller

« Que nous allons ! » / « Allons-y ! »

Néanmoins, il y a une observation inattendue avec les verbes monovalents. Ci-dessous la conjugaison du verbe « aller » pour toutes les personnes.

Сэрэкло	sɜrɜkʷ	Que j'aïlle!
Орэкло	wɜrɜkʷɜ	Que tu aïlles!
Орэкly	wɜrɜkʷ	Qu'il aïlle!
Тэрэкly	tɜrɜkʷ	Que nous allions!
Шьорэкly	ʃwɜrɜkʷ	Que vous alliez!
Орэклоx	wɜrɜkʷɜx	Qu'ils aïllent!

Tableau 71 : Conjugaison du verbe monovalent « aller » à l'optatif

Quand on regarde les exemples pour les 3ème personnes, on constate que le morphème optatif prend la forme *wɜrɜ-*. Pourtant, *wɜ-* est l'indice de 2^e personne du singulier. Ce qui différencie la 3^e personne de la 2^e personne du singulier, c'est que la voyelle finale du verbe est conservée dans « Que tu aïlles ! », *wɜrɜkʷɜ*, tandis que dans la conjugaison des autres personnes, elle est élidée. Cette particularité est observée seulement dans les verbes monovalents. Prenons un verbe bivalent transitif pour exemple.

Сэрэшх	sɜrɜʃx	Que je mange !
Орэшх	wɜrɜʃx	Que tu manges !
ерэшх	jɜrɜʃx	Qu'il mange !
Тэрэшх	tɜrɜʃx	Que nous mangions !
Шьорэшх	ʃʷɜrɜʃx	Que vous mangiez !
ярэшх	jɜrɜʃx	Qu'ils mangent !

Tableau 72 : Conjugaison du verbe bivalent « manger » à l'optatif

Ici, on ne trouve pas la même particularité que dans les verbes monovalents. Il n'existe pas de proximité particulière entre la 2^e et la 3^e personne, ni de manifestation de voyelle finale du verbe. Prenons pour exemple un verbe bivalent intransitif.

Ex (905) :

ИТХЫЛЬ ерэдж!
jə-txəl jɜ-rɜ-dʒ
3SG.POSS-livre 3SG.OBL.R-OPT-lire

« Qu'il lise son livre. »

L'exemple ci-dessus nous prouve que la particularité que l'on rencontre dans les verbes monovalents n'existe pas dans les verbes bivalents intransitifs, non plus que dans les verbes bivalents transitifs.

Il faut noter qu'un verbe marqué par l'optatif forme une phrase libre. Toutefois, comme dans les phrases impératives, interrogatives et exclamatives, si on les nie, on emploie la variante prépositionnelle du morphème de négation, *mə-*.

Ex (906) :

Тэрэмыкly
tɜ-rɜ-mə-k^{ʔw}
1PL.ABS.U-OPT-NEG-aller

« Que nous n'y allions pas ! » / « N'y allons pas ! »

Il est également possible d'avoir des phrases à la fois interrogatives et optatives.

Ex (907) :

Тэрэмыкыа ?

t3-r3-mə-kʷ-ə

1PL.ABS.U-OPT-NEG-aller-INTER

« Que nous n'y allons pas ? » (Dans le sens : « Tu veux qu'on n'y aille pas ? / Tu ne veux pas qu'on y aille ? »)

Dans les interrogations partielles aussi, on emploie la variante prépositionnel *mə-* pour la négation.

Ex (908) :

Хьа тэрэмыкы ?

hə t3-r3-mə-kʷ

pourquoi 1PL.ABS.U-OPT-NEG-aller

« Pourquoi nous n'irions pas ? »

Dans le chapitre consacré aux morphèmes de TAM, on avait noté que le morphème de probable *-n* peut également exprimer un sens optatif.

Ex (909) :

Сэри сыкьэкюн.

s3rəj sə-q3-kʷ3-n

moi_aussi 1SG.ABS.U-CIS-aller-PROB

« Moi aussi, que je vienne ! » / « Moi aussi, je viendrai probablement. »

Dans l'exemple ci-dessus, deux interprétations sont possibles : l'une dans le sens de probable, l'autre dans le sens d'optatif.

Prenons un autre exemple :

Ex (910) :

Тэкы тхыль седжэн

tʰ3kʷ tχəł s-j3-dʒ3-n

peu livre 1SG.ABS.A-3SG.OBL.R-lire-PROB

« Je lirai probablement un livre. » / « Que je lise un peu un livre. »

A la différence d'un verbe marqué par le morphème optatif prépositionnel *rз-*, un verbe marqué par le morphème probable peut être nié par le morphème de négation *-зр* :

Ex (911) :

Мы тхылбым теҗэнэп

mə tχəl-əm t-jз-d̡зз-n-зр

DEM_{PROX} livre-OBL 1SG.ABS.A-3SG.OBL.R-lire-PROB-NEG

« Ne lisons pas ce livre. » / « Nous n'allons probablement pas lire ce livre. »

Bien que l'optatif soit un mode, je préfère en faire mention dans le chapitre consacré aux types de phrases parce que la place du morphème optatif est différente de celle des autres morphèmes modaux, et parce qu'un verbe marqué par l'optatif est nié par la variante prépositionnelle du morphème de négation, à l'instar de ce qui s'observe dans les phrases interrogatives, exclamatives et impératives.

Chapitre 5. Conclusion

Cette thèse avait pour objectif de relever le défi d'une monographie linguistique : aborder de front l'ensemble des questions fondamentales d'organisation du système de la langue abzakh, telle qu'elle est parlée dans une communauté de diaspora, dans un environnement turcophone. L'entreprise est de taille, au vu des attentes qu'on peut légitimement avoir envers une grammaire qui vise à l'exhaustivité.

La description se doit d'abord d'être exacte : sa base empirique doit être solide et vérifiable. Rétrospectivement, une part importante des efforts réalisés au fil de la thèse consistait à affiner sans relâche mon intuition au sujet des phénomènes observés, par la fréquentation régulière et assidue des consultants linguistiques (informateurs). L'un des fils conducteurs au long de la thèse consistait à transcrire et annoter les documents recueillis sur le terrain (que l'on désigne communément comme « les textes », mais qui constituent en réalité des ressources linguistiques multimédia annotées), et à les mettre à disposition des collègues et du public dans la collection Pangloss. Cette attention prêtée à l'établissement des données et leur bonne interprétation est, il va de soi, chronophage. En conséquence, c'est à l'été 2022 que j'ai parcouru avec le plus d'aisance les paysages linguistiques escarpés de la langue abzakh, après des années d'efforts. Mais cet été 2022 était déjà le moment où il fallait mettre la dernière main au manuscrit de thèse, au terme de cinq années de travail. Sans doute d'autres doctorantes et doctorants ont-ils partagé le constat selon lequel les années de thèse sont, au final, bien courtes au vu de l'objectif visé. C'est seulement après plusieurs années que l'on est vraiment à même de percevoir la cohérence d'un système, et c'est alors que l'on serait le mieux à même de s'atteler à la rédaction d'une monographie.

Faisant de nécessité vertu, on doit essayer de se convaincre que le fait de ne pas avoir acquis la langue abzakh comme langue maternelle, dans l'enfance, et d'avoir dû l'apprendre pas à pas, a pu se retourner en avantage. Peut-être le fait d'explorer la langue abzakh comme un objet globalement extérieur (même s'il m'est familier à l'oreille) a-t-il pu m'aider à en donner une analyse, là où un locuteur natif peut avoir plus de difficulté à exposer des faits auxquels il a accès avec l'évidence d'intuitions qui « coulent de source ».

En guise de conclusion, de derniers mots qui amènent à la dernière page de la thèse, revenons sur des caractéristiques saillantes de l'abzakh.

Un premier constat est que le système phonologique abzakh est particulièrement affecté par une langue dominante qui appartient à une autre famille linguistique (langue turcique) : un système consonantique nettement érodé – face au système vocalique bien maintenu –, là où le système morphosyntaxique est demeuré bien conservé.

Comme décrit dans tous les dialectes du tcherkesse occidental, l'abzakh parlé dans la diaspora maintient son système à deux cas : l'absolutif et l'oblique, entre lesquels se répartit un éventail de valeurs diverses. Au niveau du marquage casuel des arguments, les pronoms personnels des personnes d'interlocution ne sont pas marqués par le cas, et ne montrent pas de différence morphologique selon leur rôle actanciel dans la phrase. Quant aux pronoms démonstratifs, ils sont marqués par les marqueurs casuels. Les pronoms démonstratifs distaux (et parfois les autres démonstratifs) sont employés pour référer aux personnes en dehors de l'interlocution (3^e personne du singulier et du pluriel).

Pour ce qui concerne l'ordre des mots dans la phrase, l'abzakh démontre une grande souplesse, corrélaire de la structure rigide de l'ordre des termes indexés dans le verbe. Ce sont les critères pragmatiques qui déterminent les changements dans l'ordre des termes à l'intérieur de la phrase.

L'abzakh s'inscrit parmi les langues polysynthétiques, qui montrent une grande complexité verbale. Au plan de l'analyse actancielle, on peut dire que l'abzakh a des verbes monovalents dont l'actant unique (terme U) est marqué par l'absolutif. Les verbes bivalents se répartissent en deux groupes : bivalents transitifs et bivalents intransitifs. Les verbes bivalents transitifs sont des verbes dont l'argument agentif (terme A) est marqué par l'oblique (valeur ergative) et dont l'argument patientif (terme P) est marqué par absolutif. Les verbes bivalents intransitifs sont des verbes de visée, qui sont les verbes atéliques, et leurs arguments agentifs sont marqués par l'absolutif alors que leur arguments récipiendaires (terme R) sont marqués par l'oblique (valeur attributaire). Les verbes trivalents ont un argument agentif marqué par l'oblique (valeur ergative), un argument patientif marqué par l'absolutif et un argument récipiendaire marqué toujours par l'oblique (valeur attributaire). Ce panorama qui paraît complexe de prime abord s'éclaire lorsqu'on l'envisage du point de vue de l'ordre des termes : on constate alors un ordre fixe, *argument absolutif (terme U / terme P) – argument oblique (terme R) – argument oblique (terme A) – verbe*.

Le tcherkesse est décrit comme une langue qui a tendance à augmenter la valence (*valency-increasing language*) et l'abzakh ne fait pas exception à ce constat. Tout verbe de tout valence peut augmenter sa valence par l'ajout d'un argument (ou plus) via les morphèmes applicatifs et

le morphème causatif. L'abzakh possède un riche paradigme de morphèmes applicatifs, dont le bénéfactif, le maléfactif, le comitatif, l'instrumental et plusieurs locatifs. Contrairement à la définition canonique des applicatifs, l'argument en abzakh n'est pas promu au niveau d'objet direct, mais au niveau d'objet indirect, ce qui en fait des applicatifs non-canoniques. Quant au causatif, un verbe peut recevoir le morphème causatif (et donc un argument causateur) quelle que soit sa valence. En abzakh, l'ajout d'un argument causateur ne change pas le marquage casuel des arguments de base du verbe en question, et l'emploi de double causatif est possible.

Pour ce qui concerne la diminution de la valence verbale, l'abzakh utilise la structure résultative, formée par l'emploi du morphème accompli : le terme agentif d'un verbe bivalent transitif est omis et le terme patientif devient l'actant unique du verbe. Il s'agit de verbes d'action comme « casser », « fondre » etc. Une possible structure antipassive est possible avec un nombre limité de verbes, non via le marquage du verbe par un morphème mais par un simple changement de voyelle finale du verbe (alternance *-ɜ/-ə*). Ce sujet mérite plus d'attention et un travail ultérieur avec le paradigme complet des verbes qui peuvent être *antipassivisés* doit permettre d'accéder à un résultat plus fiable. De ce fait, cette analyse sera faite dans un travail ultérieur à la thèse.

Donc, du point de vue de l'analyse morphologique, il peut paraître légitime de proposer que l'abzakh montre un alignement ergatif. Toutefois, si l'on étend l'analyse au niveau syntaxique, on trouve bien moins d'arguments pour conclure que cette langue serait ergative. Quand on analyse les structures réfléchies et réciproques, on observe à la fois des relations ergatives et des relations accusatives. L'ellipse des arguments dans les phrases complexes montre également cette dichotomie. Dans les phrases coordonnées, l'argument qui contrôle l'action est celui de l'argument agentif (terme A ou terme U des verbes monovalents). Une relation accusative, donc. Tandis que si l'un des prédicats est un verbe dynamique, on observe une relation ergative. Si l'on analyse la relativisation des arguments, en abzakh, tout argument peut être relativisé. Le seul critère est que si l'on relativise un argument oblique, l'indice personnel invariable *z(ɜ)*-remplace l'indice de l'argument relativisé. Toutefois, si l'on relativise un argument absolutif, il n'est pas indexé dans le verbe (un argument absolutif de 3^e personne est non-indexé dans le verbe ; c'est là une caractéristique assez commune dans les langues du monde, que partage le turc). Puisque l'abzakh ne relativise pas les personnes d'interlocution, un test avec un argument de personne d'interlocution absolutif n'est pas possible. Le fait que l'argument absolutif relativisé n'ait pas besoin d'être marqué, tandis que l'argument oblique passe par une procédure différente, peut nous conduire à supposer que la langue était, auparavant, une langue

syntactiquement ergative mais qu'au fil du temps, elle a changé de structure syntaxique. L'existence de relations ergatives dans les structures réciproques peut être un argument favorable dans ce sens, mais on se gardera de tirer précipitamment une conclusion sur cette question fort compliquée.

Toujours dans les phrases complexes, on observe que l'abzakh emploie les formes déverbales (converbes, participes et masdar) pour prédicat des propositions subordonnées. Une ressemblance intéressante entre les participes dans les propositions subordonnées et les phrases d'interrogation partielle est l'emploi du pronom invariable *z(3)*-. Une hypothèse peut être proposée : Toutes les phrases d'interrogation partielle étaient en fait des propositions relatives sans tête et au fil du temps, elles ont acquis la possibilité de fonctionner comme des phrases simples. La présence de structures équivalentes attestées dans les langues sœurs du tcherkesse renforce la probabilité de cette hypothèse, qu'il restera à soumettre à un examen diachronique.

Une autre particularité de l'abzakh de Yeleme est qu'il emploie un morphème converbial *-zə*. Il est employé dans les autres dialectes parlés dans la diaspora en Turquie, mais il n'est pas employé dans le Caucase. Ce constat nous amène à une autre piste de recherche : Est-ce que ce morphème est une innovation dans les dialectes de diaspora en Turquie dû au contact entre langues ? Ceci semble à être une hypothèse faible car le turc n'a pas de tel morphème. Donc, une deuxième hypothèse revient à l'esprit : Est-ce que le dialecte standardisé, le tcherkesse occidental littéraire basé sur le dialecte témirgoï, aurait perdu ce morphème au fil du temps ? Cela paraît une hypothèse plus fiable mais elle mérite une recherche comparative interdialectale. Donc, ce travail comparatif est parmi les sujets à approfondir dans une recherche ultérieure.

Pour finir, il est clair que les propriétés de l'abzakh de Yeleme sont en grande partie en parallèle avec ceux du tcherkesse occidental standardisé du Caucase. Si la présente thèse parvient, malgré les difficultés rencontrées au fil des années, à apporter une contribution au champ des études caucasologiques, c'est en grande partie grâce au cadrage théorique et aréal qui était fourni d'emblée par les ressources bibliographiques disponibles. Non seulement celles-ci fournissaient un cadre phonologique qui s'est avéré en tous points suffisants pour l'analyse du dialecte de Yeleme (quelque peu simplifié par rapport aux dialectes tcherkesses du Caucase), mais elles orientaient l'attention, dans l'analyse morphosyntaxique, vers des problématiques centrales telles que la valence et l'actance, et offraient plusieurs solutions pour leur description et leur analyse. La thèse doit à l'évidence beaucoup à l'œuvre des caucasologues, qui montrent

l'exemple d'une haute exigence épistémologique, jointe à une érudition impressionnante. La présente thèse ne prétend pas avoir innové au plan de la méthode : son objectif est atteint si elle a assis le travail de description de l'abzakh du village de Yeleme sur une base terminologique claire et sans paradoxes. Au plan de la discussion, la mise en regard des points de vue de caucasologues de traditions différentes (par exemple les travaux de Catherine Paris d'une part, ceux de l'école contemporaine russe de caucasologie) fournissait d'emblée les moyens d'une mise en perspective et d'une problématisation des concepts.

Pour chaque classe morphosyntaxique traitée dans une monographie, auraient vocation à être décrites la morphologie, la morphosyntaxe, la sémantique, les caractéristiques aspectuelles, ainsi que l'histoire et la productivité, et, le cas échéant, les propriétés dérivationnelles, ainsi que le classement qui peut en être proposé. Parmi les points qui ont été délibérément remis à des travaux ultérieurs, dans l'idée d'assurer la cohérence d'une monographie, figurent : le volet diachronique, la productivité telle qu'attestée dans les données, et l'étude de l'abzakh de Yeleme dans une perspective de typologie générale (synchronique). La thèse a été rédigée dans le contexte d'une transition des pratiques vers la Science ouverte ; elle a bénéficié de certaines avancées, mais n'a pu exploiter qu'en partie le potentiel des avancées récentes dans ce domaine. En particulier, l'application d'outils de linguistique de corpus aux données abzakh (les documents recueillis dans le cadre de mon travail, mais aussi les ensembles documentaires remarquables recueillis et mis en ligne ces dernières années par les collègues russes) reste un domaine pour des études futures. Le présent travail s'en est tenu à une approche *par l'exemple*, sans indications de fréquence statistique, ni de co-occurrence entre phénomènes, ce qui limite assurément la portée des généralisations fournies. Parmi les tâches engagées mais non achevées dans les limites temporelles du présent travail, on mentionnera l'ajout systématique d'un lien aux données pour les exemples tirés du corpus (au moyen du DOI, Digital Object Identifier, déployé pour toutes les ressources de la collection Pangloss).

Annexes

Tableaux

Tableau 1 : Tableau des langues du Caucase du Nord-Ouest proposé par Catherine Paris

Tableau 2 : Tableau de la place des préverbes dans le verbe, enrichi d'un exemple du corpus de Yeleme.

Tableau 3 : Les caractéristiques du son /s/, « hissing-hushing » (Catford 1992: 206)

Tableau 4 : La structure morphologique de mot en tcherkesse (Smeets 1984: 134)

Tableau 5 : Structure du verbe en tcherkesse (Lander 2017)

Tableau 6 : Structure de la forme verbale en tcherkesse

Tableau 7 : le marquage casuel des arguments du verbe

Tableau 8 : Les formes des pronom personnels

Tableau 9 : L'ordre des termes dans le verbe selon la valence verbale

Tableau 10 : Le tableau des consonnes en kabarde en API, reproduit de Gordon et Applebaum (2006)

Tableau 11 : Tableau phonologique du système consonantique du besleney (Paris 1974: 121)

Tableau 12 : Consonants en chapsough de Düzce (Smeets, 1984 : 111)

Tableau 13 : Tableau de voyelles en chapsough de Düzce (Smeets 1984: 111)

Tableau 14 : Les phonèmes consonantiques du tcherkesse occidental littéraire (Temirgoi) (Hewitt 2004: 40)

Tableau 15 : Système phonologique d'abzakh (Paris & Batouka 1987: XXV)

Tableau 16 : Systèmes phonologiques comparés de cinq dialectes de C. Paris (Paris 1984: 56)

Tableau 17a : Le tableau des consonnes en abzakh en API

Tableau 17b : Le tableau des consonnes en abzakh en Titus

Tableau 18 : Tableau phonétique des réalisations vocaliques

Tableau 19 : Analyse riche en consonnes vs. analyse riche en voyelles

Tableau 20 : Système vocalique de l'ingouche (Guérin 1999: 110)

Tableau 21 : Le tableau des consonnes en abzakh selon le système à trois phonèmes vocaliques

Tableau 22 : Tableau comparative de l'alphabet cryllique adapté à l'abzakh de Yeleme

- Tableau 23 : Quelques noms propres en abzakh*
- Tableau 24 : Les anciens noms de mois en adyghé*
- Tableau 25 : Les noms de mois en adyghé*
- Tableau 26 : Les jours de la semaine*
- Tableau 27 : Tableau des quantifieurs en abzakh*
- Tableau 28 : Tableau des démonstratifs en abzakh*
- Tableau 29 : Les dépendants du nom exprimant la possession en abzakh*
- Tableau 30 : Tableaux des cardinaux de 1 à 10*
- Tableau 31 : Tableau des cardinaux de 20 à 1000*
- Tableaux 32 : Tableau des cardinaux de 21 à 100*
- Tableau 33 : Les pronoms personnels en abzakh*
- Tableau 34 : Les variantes emphatiques des pronoms personnels*
- Tableau 35 : Les pronoms possessifs en abzakh.*
- Tableau 36 : Les pronoms démonstratifs en abzakh*
- Tableau 37 : Les pronoms interrogatifs en abzakh*
- Tableau 38 : Les pronoms indéfinis en abzakh.*
- Tableau 39 : Les propriétés des pronoms indéfinis en abzakh.*
- Tableau 40 : La structure de la forme verbale en géorgien (Gérardin 2016: 25)*
- Tableau 41 : Le modèle schématique de la forme verbale en tcherkesse (Arkadiev 2020: 85)*
- Tableau 42 : La structure de la forme verbale finie en abzakh*
- Tableau 43 : Liste d'exemples de morphèmes qui sont soit un nom soit un verbe*
- Tableau 44 : Le système de TAM en abzakh*
- Tableau 45 : Les pronoms personnels et les indices personnels en abzakh.*
- Tableau 46 : Schéma de la forme prédicative / verbale ; relation virtuelle avec les éventuels compléments extérieurs de 3° p*
- Tableau 47 : Pronoms personnels en tcherkesse (Arkadiev, 2020 : 86)*
- Tableau 48 : Tableau comparatif des verbes monovalents marqués par un préverbe ou non*

Tableau 49 : Tableau des formes des indices personnels dans les verbes monovalents

Tableau 50 : Comportement du morphème « 1SG.OBL » selon le rôle syntaxique et l'environnement phonologique dans un verbe bivalent.

Tableau 51 : Les variantes de forme des indices personnels dans les verbes bivalents

Tableau 52 : Les variantes des formes des indices personnels dans les verbes trivalents

Tableau 53 : Tableau des formes des indices personnels en abzakh

Tableau 54 : Tableau comparatif de la classification des verbes selon leurs valence chez Catherine Paris et chez Kumakhov & Vamling

Tableau 55 : Illustration d'indexation des indices personnels dans le verbe « aller »

Tableau 56 : Les verbes bivalents intransitifs

Tableau 57 : Les actants présents dans la forme verbale selon la valence du verbe

Tableau 58 : Tableau du changement des classes des verbes après être déterminé par le causatif

Tableau 59 : Préfixes applicatifs en kabarde (Kumakhov & Vamling 2009: 58)

Tableau 60 : Tableau des fonctions des versions en géorgien (Gérardin 2022: 41)

Tableau 61 : Morphèmes applicatifs en abzakh

Tableau 62 : La place du bloque préverbal dans le verbe

Tableau 63 : Tableau des morphèmes préverbaux au sens spatial selon leur cadre référentiel

Tableau 64 : Les formes de participes en abzakh

Tableau 65 : Tableau des adverbes emphatiques

Tableau 66 : Les adverbes d'interrogation partielle

Tableau 67 : Tableau des adverbes en abzakh

Tableau 68 : Tableau des coordonnants

Tableau 69: La place du marqueur z3r3- dans les participes selon la valence de la base verbale

Tableau 70 : Sujet syntaxique en abzakh

Tableau 71 : Conjugaison du verbe monovalent « aller » à l'optatif

Tableau 72 : Conjugaison du verbe bivalent « manger » à l'optatif

Schémas

*Schéma 1 : terminologie de l'actance envisagée au niveau sémantique et au niveau syntaxique.
D'après le schéma proposé par Hélène Gérardin (2022: 39)*

Cartes

Carte 1 : La carte des routes pendant l'exil en 1864 (Besleney 2014)

Carte 2 : La carte des républiques dans le Caucase (Besleney 2014)

Carte 3 : Vue d'ensemble de tous les dialectes tcherkesses de Russie. Cercles à bande noire épaisse : dialectes orientaux ; cercles à bande blanche : dialectes occidentaux (Moroz 2017).

Carte 4 : Carte linguistique du village de Khakurinahable établie par George Moroz, montrant le voisinage entre divers dialectes tcherkesses dans cette région de la république Adyghé. Cercle bleu à bande blanche : abzakh (Moroz 2017).

Carte 5 : La localisation du village de Yeleme

Photos

Photo 1 : Village de Yeleme

Bibliographie

- Adamou, Evangelia. 2011. Temporal uses of definite articles and demonstratives in Pomak (Slavic, Greece). *Lingua*. Elsevier 121(5). 871–889.
- Adamou, Evangelia. 2014. L’antipassif en ixcatèque. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 109(1). 373–396.
- Adamou, Evangelia & Yaron Matras (eds.). 2021. *The Routledge handbook of language contact* (Routledge Handbooks in Linguistics). London ; New York: Routledge/Taylor & Francis Group.
- Adamou, Evangelia & Xingjia Rachel Shen. 2017. Beyond language shift: Spatial cognition among the Ixcatecs in Mexico. *Journal of Cognition and Culture*. Brill 17(1–2). 94–115.
- Arkadiev, Peter. 2008. *Two-term case systems: Typology and theoretical implications*. Manuscript.
- Arkadiev, Peter. 2017. When perfective and imperfective mean the same : Pluperfect and “retrospective shift” in Circassian languages. In. Paris: 18-23.
- Arkadiev, Peter. 2018. Interrogative verbal paradigms in Abaza. In. Budapest, Hungary.
- Arkadiev, Peter. 2020. Non-canonical inverse in Circassian languages. *STUF - Language Typology and Universals* 73(1). 81–111. <https://doi.org/10.1515/stuf-2019-0028>.
- Arkadiev, Peter & Yury Lander. 2020. The Northwest Caucasian languages. *The Oxford handbook of the languages of the Caucasus* 369–446.
- Arkadiev, Peter & Alexander Letuchiy. 2011. Prefixes and Suffixes in the Adyghe Polysynthetic Wordform : Types of Interaction. In *Languages and Cultures in the Caucasus*.
- Arkadiev, Peter M. & Alexander Letuchiy. 2021. Chapter 15. Indirect antipassive in Circassian. In Katarzyna Janic & Alena Witzlack-Makarevich (eds.), *Typological Studies in Language*, vol. 130, 483–514. Amsterdam: John Benjamins Publishing Company. <https://doi.org/10.1075/tsl.130.15ark>.
- Arkadiev, Peter & Timur Maisak. 2018. Grammaticalization in the North Caucasian languages. *Grammaticalization from a typological perspective*. Oxford University Press Oxford 116–145.
- Authier, Gilles, Hélène Gérardin, Magomed I. Magomedov & Timur Maisak (eds.). 2017. Historical Linguistics of the Caucasus : Book of abstracts. https://www.academia.edu/35552136/Historical_Linguistics_of_the_Caucasus_Book_of_abstracts.
- Bai, B. Lakshmi. 1985. Some notes on correlative constructions in Dravidian. *Oceanic Linguistics Special Publications*. JSTOR (20). 181–190.
- Batouka, Niaz. 1983. *Les préverbes abzakh (Dialecte tcherkesse occidental)*. Université de la Sorbonne Nouvelle - Paris III Thèse de doctorat. (24 January, 2022).
- Batouka, Niaz. date inconnu. *Les préverbes abzakh “Dialecte tcherkesse occidental.”* Paris: Université de la Sorbonne Nouvelle - Paris III Mémoire de Maîtrise.
- Beslenny, Zeynel. 2014. *The Circassian Diaspora in Turkey*. 0 edn. Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781315849492>.

- Besleney, Zeynel Abidin. 2016. *Türkiye’de Çerkes diasporasının siyasi tarihi* (Tarih 60). (Trans.) Evren Demirci. 1. Basım. İstanbul: İstanbul Bilgi Üniversitesi Yayınları.
- Blevins, Juliette. 2004. *Evolutionary phonology: The emergence of sound patterns*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Blevins, Juliette. 2006. A theoretical synopsis of Evolutionary Phonology. *Theoretical Linguistics* 32(2). 117–166.
- Bril, Isabelle. 1999. Mode, temps et aspect en nêlêmwa. *Actances* 10. 47–66.
- Bril, Isabelle & Georges Rebuschi. 2006. Coordination, subordination et co-jonction: faits linguistiques et concepts. *Faits de langues*. Brill 28(1). 7–20.
- Caponigro, Ivano & Maria Polinsky. 2008. Almost everything is relative in the Caucasus. In *Semantics and Linguistic Theory*, vol. 18, 158–175.
- Caponigro, Ivano & Maria Polinsky. 2011. Relative embeddings: a Circassian puzzle for the syntax/semantics interface. *Natural Language & Linguistic Theory* 29(1). 71–122. <https://doi.org/10.1007/s11049-011-9121-9>.
- Catford, John C. 1992. Caucasian phonetics and general phonetics. In Catherine Paris & Centre national de la recherche scientifique (France) (eds.), *Caucasologie et mythologie comparée* (Numéro Spécial 23), 193–216. Paris: Peeterscau.
- Chao, Yuen Ren. 1934. The non-uniqueness of phonemic solutions of phonetic systems. 中央研究院歷史語言研究所集刊. 中央研究院歷史語言研究所 363–398.
- Colarusso, John. 1992. *A Grammar of the Kabardian Language*. The University of Calgary Press. Canada: The University of Calgary Press.
- Comrie, Bernard. 1976a. *Aspect: An introduction to the study of verbal aspect and related problems*. Cambridge University Press. Great Britain: Cambridge University Press.
- Comrie, Bernard. 1976b. The Syntax of Causative Constructions : Cross-Language Similarities and Divergences. In Masayoshi Shibatani (ed.), 261–312. New York: Academic Press.
- Comrie, Bernard. 1981. *Language Universals and Linguistic Typology*. Oxford: Blackwell.
- Comrie, Bernard, Martin Haspelmath & Balthasar Bickel. 2015. Leipzig glossing rules. *Conventions for Interlinear Morpheme-by-Morpheme Glosses*. Leipzig: Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology.
- Corbett, Greville G. & Marianne Mithun. 1996. Associative forms in a typology of number systems: evidence from Yup’ik1. *Journal of Linguistics*. Cambridge University Press 32(1). 1–17.
- Costaouec, Denis & Françoise Guérin. 2007. *Syntaxe fonctionnelle : Théorie et exercices*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- Creissels, Denis. 1995. *Éléments de syntaxe générale*. PUF. Paris: PUF.
- Creissels, Denis. 2006a. Syntaxe générale. Une introduction typologique 1. Catégories et constructions. *Hermès-Lavoisier, Paris* 1. 2.
- Creissels, Denis. 2006b. *Syntaxe générale une introduction typologique*. Paris: Lavoisier.
- Creissels, Denis. 2016. Transitivity, Valence and Voice. European summer school in linguistic typology. Porquerolles. In *Unpublished manuscript*. Obtenido de <https://typoling2016>.

sciencesconf. org/conference/typoling2016/pages/ESSLT_20_16_Creissels_Syllabus.pdf.

- Dabjen-Bailly, Dina. 2010. *List of words in Bjedug*. Audio,x-wav. Pangloss. <https://doi.org/10.24397/PANGLOSS-0000400>.
- Demirok, Ömer & Balkız Öztürk. 2020. Correlatives in Languages of the Caucasus. *The Oxford handbook of the languages of the Caucasus* 909–942.
- Demolin, Didier. 2005. The integration of phonetics and phonology. *Estudos Lingüísticos* 34(1). 95–104.
- Desclés, Jean-Pierre. 2016. A cognitive and conceptual approach to tense and aspect markers. In Zlatka Guentchéva (ed.), *Studies in Language Companion Series*, vol. 172, 27–60. Amsterdam: John Benjamins Publishing Company. <https://doi.org/10.1075/slcs.172.02des>.
- Dixon, Robert M. 2007. Field linguistics: a minor manual. *Sprachtypologie und Universalienforschung* 60(1). 12–31.
- Donabedian-Demopoulos, Anaid. 2001. Langues et diasporas: enjeux linguistiques et enjeux identitaires. Réflexion à partir du cas de l’arménien occidental. In *Arméniens et Grecs en diaspora: approches comparatives*, 523–538. Ecole Française d’Athènes.
- Donabedian-Demopoulos, Anaid. 2007. Sujets non canoniques en arménien moderne : contribution inaccusative ou énonciation? *Cahiers de Linguistique de l’INALCO* 6.
- Dumézil, George. 1932. *Etudes comparatives sur les langues Caucasiennes du Nord-ouest (Morphologie)*. Adrien-Maisonneuve. Paris.
- Firth, John Rupert. 1948. Sounds and prosodies. *Transactions of the philological society*. Wiley Online Library 47(1). 127–152.
- Gérardin, Hélène. 2016. *Les verbes intransitifs primaires et dérivés en géorgien: description morphosyntaxique, sémantique et dérivationnelle*. Université Sorbonne Paris Cité.
- Gérardin, Hélène. 2022. Valence et classification typologique des verbes en géorgien. In Murad Suleymanov & Dorian Pastor (eds.), *Tous les chemins mènent à Paris. Studies inspired by Agnes Korn*. DR. Ludwig Reichert Verlag. Wiesbaden.
- Gordon, Matthew & Ayla Applebaum. 2006. Phonetic structures of Turkish Kabardian. *Journal of the International Phonetic Association* 36(2). 159–186. <https://doi.org/10.1017/S0025100306002532>.
- Guérin, Françoise. 1999. *Description de l’ingouche : parler du centre-nord du Caucase*. Université Paris V-René Descartes.
- Guérin, Françoise. 2004. La personne grammaticale en Ingouche. *La linguistique* 40(2). 83. <https://doi.org/10.3917/ling.402.0083>.
- Guérin, Françoise. 2009. Variation de structure en tchéchéne. In *Dynamique et changement en syntaxe : Etudes de cas* (Collection THEDEL - Théorie et Description Linguistique), 185–204. E.M.E.
- Haspelmath, Martin. 2007. Coordination. In Timothy Shopen (ed.), *Language Typology and Syntactic Description*, 1–51. 2nd edn. Cambridge: Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/CBO9780511619434.001>.
- Haude, Katharina. 2009. Reference and predication in Movima. *New Challenges in typology: Transcending the borders and refining the distinctions*. Walter de Gruyter 217. 323.

- Haudricourt, André-Georges. 1940. Méthode pour obtenir des lois concrètes en linguistique générale. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 41(1). 70–74.
- Haudricourt, André-Georges. 1973. La linguistique panchronique nécessaire à la linguistique comparée, science auxiliaire de la diachronie sociologique et ethnographique [On the necessity of panchronic linguistics for comparative linguistics, itself an auxiliary science of sociological-ethnographical (/anthropological) diachrony]. *Ethnies* 3. 23–26.
- Haudricourt, André-Georges. 1978. *A reconstruction of Neo-grammarian “sound laws” and the possibility of establishing “panchronic phonology.”* Tokyo: Project on Lexicological Analysis, National Inter-University Research Institute of Asian and African Languages and Cultures.
- Hewitt, George. 1982. “Antipassive” and “labile” constructions in North Caucasian. *General Linguistics* 22. 158–171.
- Hewitt, George. 2004. *Introduction to the Study of the Languages of the Caucasus*. Lincom Europa. Lincom Europa.
- Hopper, Paul J. & Sandra A. Thompson. 1980. Transitivity in Grammar and Discourse. *Language* 56(2). 251. <https://doi.org/10.2307/413757>.
- Hulst, Harry van der. 2021. A guide to Radical CV Phonology, with special reference to tongue root and tongue body harmony. *Perspectives on Element Theory*. Walter de Gruyter GmbH & Co KG 143. 111.
- Hyman, Larry M. 2018. What is phonological typology. In Larry M. Hyman & Frans Plank (eds.), *Phonological typology*. De Gruyter. <https://doi.org/10.1515/9783110451931>.
- Jacques, Guillaume. 2011. A panchronic study of aspirated fricatives, with new evidence from Pumi. *Lingua* 121(9). 1518–1538.
- Jacques, Guillaume. 2015. Le français vulgaire est-il inférieur au français policé? *Panchronica*. <https://panchr.hypotheses.org/659>.
- Jacques, Guillaume. 2021a. *A grammar of Japhug*. Berlin: Language Science Press. <https://langsci-press.org/catalog/book/295>.
- Jacques, Guillaume. 2021b. Chapter 13. Antipassive derivations in Sino-Tibetan/Trans-Himalayan and their sources. In Katarzyna Janic & Alena Witzlack-Makarevich (eds.), *Typological Studies in Language*, vol. 130, 427–446. Amsterdam: John Benjamins Publishing Company. <https://doi.org/10.1075/tsl.130.13jac>.
- Keenan, Edward L. & Bernard Comrie. 1977. Noun phrase accessibility and universal grammar. *Linguistic inquiry*. JSTOR 8(1). 63–99.
- Kimmelman, Vadim. date inconnue. Auxiliaries in Adyghe. (1 August, 2022).
- Kingston, John & Mary E. Beckman (eds.). 1990. *Between the grammar and physics of speech* (Papers in Laboratory Phonology 1). Cambridge [England]; New York: Cambridge University Press.
- Kuipers, Aert Hendrik. 1960. *Phoneme and Morpheme in Kabardian:(Eastern Adyghe)*. Mouton.
- Kumakhov, Mukhadin & Karina Vamling. 2009. *Circassian Clause Structure* (Caucasus Studies). Malmö University. Vol. 1. Malmö.

- Lacroix, René. 2009. *Description du dialecte laze d'Arhavi (caucasique du sud, Turquie). Grammaire et textes*. Université Lumière Lyon 2 Thèse de doctorat. http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2009/lacroix_r.
- Lacroix, René. 2011. Ditransitive constructions in Laz. *Linguistic Discovery* 9. 78–103.
- Lacroix, René. 2012. The multi-purpose subordinator na in Laz. *Clause Linkage in Cross-Linguistic Perspective: Data-Driven Approaches to Cross-Clausal Syntax*. Walter de Gruyter 249. 77.
- Lambrecht, Knud. 1994. *Information structure and sentence form: topic, focus, and the mental representations of discourse referents*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Lander, Yury. 2009. Subject properties of the Adyghe absolutive: Evidence from relatives. In *proceedings of the conference "Ergativity in the World's Languages"*. Tbilisi.
- Lander, Yury. 2010. Relativisation in Shapsugh Adyghe. *Rice Working Papers in Linguistics* 2, Spring 2010. 75–91.
- Lander, Yury. 2016. Word formation in Adyghe. *Word-Formation. An International Handbook of the Languages of Europe* 5. 3508–3526.
- Lander, Yury. 2017. Nominal complex in West Circassian: Between morphology and syntax. *Studies in Language. International Journal sponsored by the Foundation "Foundations of Language."* John Benjamins 41(1). 76–98.
- Lander, Yury & Irina Bagirokova. 2015. Two-faced subordination marker in West Circassian necessity constructions. *Higher School of Economics Research Paper No. WP BRP* 38.
- Launey, Michel. 1994. *Une grammaire omniprédicative: essai sur la morphosyntaxe du nahuatl classique* (Sciences Du Langage). Paris: CNRS Editions.
- Lazard, Gilbert. 1994. *L'actance*. Presses Universitaires de France. Paris: PUF.
- Lemaréchal, Alain. 1989. *Les parties du discours: sémantique et syntaxe* (Linguistique Nouvelle). 1re éd. Paris: Presses universitaires de France.
- Lemaréchal, Alain. 1997. *Zéro(s)* (Linguistique Nouvelle). Paris: Presses universitaires de France.
- Letuchiy, A. B. 2016. Agreement with complement clauses in Adyghe. *Rhema. Рема. Федеральное государственное бюджетное образовательное учреждение высшего ...* (4). 83–104.
- Letuchiy, Alexander. 2012. Ergativity in the Adyghe system of valencychanging derivations. In Gilles Authier & Katharina Haude (eds.), *Ergativity, Valency and Voice*. Berlin, Boston: DE GRUYTER. <https://doi.org/10.1515/9783110227734.323>.
- Letuchiy, Alexander. 2013. Verb classes in Adyghe: Derivational vs. nonderivational criteria. *Linguistics. De Gruyter Mouton* 51(4). 729–766.
- Levinson, Stephen C. 1996. Language and space. *Annual Review of Anthropology* 25(1). 353–382. <https://doi.org/10.1146/annurev.anthro.25.1.353>.
- Li, Charles N. & Sandra A. Thompson. 1981. *Mandarin Chinese: a functional reference grammar*. Berkeley: University of California Press.
- Martinet, André. 1955. *Économie des changements phonétiques. Traité de phonologie diachronique* (Bibliotheca Romanica, Manualia et Commentationes X). A. Francke. Berne.

- Martinet, André. 1956. *La Description phonologique, avec application au parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)* (Publications Romanes et Françaises 56). Genève: Droz.
- Martinet, André. 1986. *Des steppes aux océans: l'indo-européen et les "indo-européens"*. Vol. 25. Payot.
- Martinet, André. 1996. *The internal conditioning of phonological systems*. Thiruvananthapuram: International School of Dravidian Linguistics.
- Martinet, André. 2008a. Linguistique fonctionnelle. In *Oeuvres*, vol. 1. Structure et fonction, 173–176. Cortil-Wodon, Fernelmont [Belgium]: E.M.E.
- Martinet, André. 2008b. Fonction et structure en linguistique. In *Oeuvres*, vol. 1. Structure et fonction. Cortil-Wodon, Fernelmont [Belgium]: E.M.E.
- Matasovic, Ranko. 2010. *A Short Grammar of East Circassian (Kabardian)*. Zagreb.
- Mel'čuk, Igor. 2014. Syntactic subject: Syntactic relations, once again. *VA Plungjan et alii* 169–216.
- Michailovsky, Boyd, Alexis Michaud & Séverine Guillaume. 2011. A simple architecture for the fine-grained documentation of endangered languages: the LACITO multimedia archive. In *2011 International Conference on Speech Database and Assessments (Oriental COCODA)*, 14–23. IEEE.
- Michaud, Alexis. 2017a. *Tone In Yongning Na: Lexical Tones And Morphonology*. Zenodo. <https://doi.org/10.5281/ZENODO.439004>.
- Michaud, Alexis. 2017b. *Analyse de systèmes prosodiques d'Asie orientale : linguistique de terrain et phonétique expérimentale*. Université Lumière - Lyon 2. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01538660>.
- Michaud, Alexis, Séverine Guillaume, Guillaume Jacques, Đăng-Khoa Mạc, Michel Jacobson, Thu-Hà Phạm & Matthew Deo. 2016. Contribuer au progrès solidaire des recherches et de la documentation: la Collection Pangloss et la Collection AuCo. In *Journées d'Etude de la Parole 2016*, vol. 1, 155–163.
- Mithun, Marianne. 1988. System-defining structural properties in polysynthetic languages. *STUF-Language Typology and Universals*. De Gruyter (A) 41(1–6). 442–452.
- Moroz, George. 2017. Лексика адыгских идиомов на территории РФ / Map of Adyghe idioms on the territory of the Russian Federation. https://agricolamz.github.io/adyghe_atlas/.
- Moroz, George. 2019. The Circassian Consonants Correspondences Database. <https://doi.org/10.5281/zenodo.2576681>.
- Mortensen, David. 2006. *Logical and substantive scales in phonology*. UC Berkeley Department of Linguistics Ph. D. <https://escholarship.org/content/qt0sp1b9w8/qt0sp1b9w8.pdf>.
- Moseley, Christopher. 2010. *Atlas of the World's Languages in Danger*. Unesco.
- Mounin, Georges (ed.). 2000. *Dictionnaire de la linguistique* (Quadrige 153). 3. éd. Paris: Presses Univ. de France.
- Nedjalkov, Vladimir P. 1995. Some typological parameters of converbs. *Converbs in cross-linguistic perspective*. Mouton de Gruyter Berlin & New York 13. 97–136.

- Nichols, Johanna. 1986. Head-marking and dependent-marking grammar. *Language* 62(1). 56–119. <https://doi.org/10.1353/lan.1986.0014>.
- Ohala, John J. 1990. The phonetics and phonology of aspects of assimilation. *Papers in laboratory phonology*. Cambridge University Press Cambridge 1. 258–275.
- O’Herin, Brian. 2001. Abaza Applicatives. *Language Vol. 77 No.3*.
- Paris, Catherine. 1969. Indices personnels intraverbaux et syntaxe de la phrase minimale dans les langues du Caucase du nord-ouest. *Bulletin de la société linguistique de Paris* 64(Fascicule 1). 104–183.
- Paris, Catherine. 1972. Les occlusives ‘fortes’ dans le parler chapsough de Cemilbey (tcherkesse occidental). *Bulletin de la société linguistique de Paris* 67. 267–299.
- Paris, Catherine. 1974. *Système phonologique et phénomènes phonétiques dans le parler besney de Zennun Köyü, Tcherkesse oriental* (Collection Linguistique publiée par la Société de linguistique de Paris 69). Paris: C. Klincksieck.
- Paris, Catherine. 1981. Traits communs de la syntaxe des langues du Caucase du Nord-ouest (tcherkesse, abkhaz, oubykh). Salle de réserve. Bibliothèque Interuniversitaire de la Sorbonne. (14 January, 2022).
- Paris, Catherine. 1984. *Le système du tcherkesse à travers ses dialectes : Phonologie, syntaxe, lexique*. Paris: Université de la Sorbonne Nouvelle - Paris 3 Thèse de linguistique.
- Paris, Catherine. 1987. Comment sont remplies en tcherkesse les fonctions dévolues dans d’autres langues aux variations de diathèse. *Actances* 3. 14–72.
- Paris, Catherine. 1989. Esquisse grammaticale du dialecte abzakh (tcherkesse occidental). In George Hewitt (ed.), *The Indigenous Languages of the Caucasus Volume 2 The West Caucasian Languages*, vol. 2, 154–260. New York: Caravan Books.
- Paris, Catherine. 1991. L’abzakh (dialecte du tcherkesse occidental), parler de Berike, Syrie. 5. 27–66.
- Paris, Catherine. 1992. Les voyelles du tcherkesse. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* (1). 283–343. <https://doi.org/10.2143/BSL.87.1.2013409>.
- Paris, Catherine. 1995. Localisation en tcherkesse : forme et substance du référent. In *Les préverbes dans les langues d’Europe - Introduction à l’étude de la préverbation*, 345–379. André Rousseau. Presses Universitaires de Septentrion.
- Paris, Catherine. 1999. Etude comparative des formes structurelles actanciennes des prédicats d’état du tcherkesse : analyse diasystémique. *Revue d’ethnolinguistique (Cahiers du Lacito)* (8). 17–79.
- Paris, Catherine. date inconnue. Textes de phonologie comparée. Salle de réserve. Bibliothèque Interuniversitaire de la Sorbonne.
- Paris, Catherine. date inconnue. Classes A’, B’, C’, D’ en tcherkesse : formes “factitives.” Salle de réserve. Bibliothèque Interuniversitaire de la Sorbonne.
- Paris, Catherine. date inconnue. Traits communs de la syntaxe des langues du Caucase du Nord-ouest (Tcherkesse, abkhaz, oubykh). Salle de réserve. Bibliothèque Interuniversitaire de la Sorbonne.
- Paris, Catherine. date inconnue. Certains aspects de l’expression du “relatif” en tcherkesse. Salle de réserve. Bibliothèque Interuniversitaire de la Sorbonne.

- Paris, Catherine & Niaz Batouka. 1987. *Dictionnaire abzakh: tcherkesse occidentale* (L'Europe de tradition orale 6–9, 11). Paris: SELAF : Diffusion, J. Vrin.
- Paschen, Ludger. 2015. An acoustic study of fricatives in Temirgoy Adyghe. In *ICPhS*.
- Paschen, Ludger. 2019. Some remarks on the four-way phonation contrast in Bzhedugh Adyghe. *Proceedings of ICPhS 19*.
- Peterson, David A. 2007. *Applicative constructions* (Oxford Studies in Typology and Linguistic Theory). Oxford ; New York: Oxford University Press.
- Richmond, Walter. 2018. Çerkes Soykırımı. *Erdoğan Boz* (Çev.). Ankara: Koyu Siyah Kitap.
- Robert, Paul & Josette Rey-Debove (eds.). 2012. *Le Petit Robert: dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Nouvelle éd. millésime, [éd. anniversaire 60 ans]. Paris: Le Robert.
- Serdobolskaya, Natalia. 2010. Grammaticalisation patterns of Adyghe instrumental case. In *Languages and Cultures in the Caucasus*, 515–539. Macerata.
- Smeets, Henricus Joannes. 1984. *Studies in West Circassian Phonology and Morphology*. Leiden: The Hakuchi Press.
- Stassen, Leon. 1984. The comparative compared. *Journal of Semantics* 3(1–2). 143–182. <https://doi.org/10.1093/jos/3.1-2.143>.
- Tesnière, Lucien. 1982. *Éléments de syntaxe structurale*. (Ed.) Jean Fourquet. 2. éd., revue et corrigée, 4. tirage. Paris: Klincksieck.
- Testelefs, Yakov & Yury A. Lander. 2017. *Adyghe (Northwest Caucasian)*. (Ed.) Michael Fortescue, Marianne Mithun & Nicholas Evans. Vol. 1. Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780199683208.013.51>.
- Van Langendonck, Willy & Mark Van de Velde. 2016. *Names and Grammar*. (Ed.) Carole Hough. Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780199656431.013.21>.
- Vandeloise, Claude. 1986. *L'espace en français: sémantique des prépositions spatiales* (Travaux Linguistiques). Paris: Seuil.
- Yedic, Memet. 2020. Interview avec Memet Yedic. Youtube. https://www.youtube.com/watch?v=rlvSaZyUC_U&t=740s&ab_channel=Ankara%C3%87erkesDerne%C4%9Fi. (7 June, 2020).
- кумахова, З.Ю. 1972. *абадзэхский диалект и эго место срэди других адыгских диалектов*. нальчик.

Description grammaticale de l'abzakh – tcherkesse occidental

La présente thèse propose une description grammaticale du dialecte abzakh parlé dans le village de Yeleme, à Antalya, Turquie. C'est un dialecte du tcherkesse occidental, qui est une langue du Caucase du nord-ouest. Une particularité de ce travail est qu'il vise la description d'un dialecte parlé au sein de la diaspora tcherkesse en Turquie. La transmission du dialecte aux jeunes générations est interrompue, et tous les locuteurs sont bilingues abzakh-turc. Pour ce dialecte, ce travail est la première description grammaticale approfondie. Dans la première partie, une analyse phonologique est présentée, où est constatée une baisse dans le nombre des consonnes, et le maintien d'un système vocalique à trois unités. Malgré cette baisse dans le système consonantique, l'abzakh reste une langue ayant un inventaire consonantique riche. Dans la deuxième partie est proposée une analyse morphosyntaxique : le syntagme nominal, le système verbal, la structure des phrases complexes et les différents types de phrases. Bien que l'abzakh soit un dialecte de diaspora, il garde son système à deux cas et l'alignement ergatif au niveau de l'indexation et du marquage casuel. Toutefois, malgré l'existence de certaines relations syntaxiques ergatives (dans les constructions réciproques et les phrases coordonnées et subordonnées contenant un verbe statique pour prédicat), la relation syntaxique majoritaire est absolutive. Ce travail vise en outre à apporter une contribution à la base empirique disponible pour les travaux comparatifs inter-dialectaux et les travaux diachroniques.

Mots-clés : abzakh, tcherkesse occidental, adyghé, langues caucasiennes du nord-ouest, morphosyntaxe, actance, ergativité.

A grammatical description of Abzakh, a West Circassian dialect

This thesis provides a grammatical description of the Abzakh dialect spoken in the village of Yeleme, Antalya, Turkey. It is a dialect of Western Circassian, a Northwest Caucasian language. A specificity of this work is that it aims at describing a dialect spoken within the Circassian diaspora in Turkey. Transmission of the dialect to the young generations is interrupted, and all remaining speakers are bilingual in Abzakh and Turkish. This work is the first thorough grammatical description for this dialect. In the first part of the thesis, a phonological analysis is presented, noting a decrease in the number of consonants (as compared with Circassian dialects spoken in the Caucasus) and the maintenance of a three-unit vowel system. Despite the decrease in the consonant system, Abzakh remains a language with a rich consonant inventory. In the second part, a morphosyntactic analysis is proposed: the noun phrase, the verbal system, the structure of complex sentences and the different types of sentences. Although Abzakh is a diaspora dialect, it retains its two-case system and ergative alignment in indexing and case marking. However, despite the existence of some ergative syntactic relations (in reciprocal constructions and in coordinated and subordinate sentences containing a static verb as predicate), the majority syntactic relation is absolutive. This work also aims to contribute to the empirical base available for inter-dialectal comparative and diachronic work.

Keywords: Abzakh, Western Circassian, Adyghe, Northwest Caucasian, morphosyntax, argument structure, ergativity.